MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.

L'Excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares

Baigneuse	2.50
Elisa	2.50
Isabella	2.50
Le Corse	3.50
Mascotte	3.50
El Patente	3.75
Trabucos E. R.	4.25
Mercurio	4.25
Judith	4.25
Uppmann	4.50
Bianca (Princesse)	5.00
Londrès	6.50
Rencurel P.	7.00
Térésita P.	7.00
Colombia	9.00
Colombine	10.00
Los Ciboléros	10.00

Boîtes de 50 cigares

Elisa	1.50
Mascotte	2.00
Judith avec bague	2.25
Bouts coupés	2.50
Genny Lind	3.75
Mignon	4.25
Velo	4.50
Americana	4.50
Mexicana	4.50
Amiral Gervais	4.50
Plantadores	6.00
Flor de Cabineto	7.00
Hermelin	7.00
Milady	8.00
Semiramis	8.50
Flor de Libéar	8.00
Otello	10.00
Impériales	10.00
Mattei (doré)	4.00
Mattei (avec bague)	2.00
Le Commandeur	3.50

Boîtes de 25 cigares

Annonecoo argentés	2.25
Républica	1.25
Da Capo	1.25
El-Fluente	1.25
Attencion	1.25
Duo	1.25
Mascotte	1.25
Graziosa	1.50
Juditta avec bague	1.50
Capitto	2.00
Le Commandeur	2.25
Gloria Mundi	4.00
Monitor	4.00
La Cultura	4.25
Flor Habanera	4.50
Récompensa	5.00
Concordia	9.00
Henri Clay	9.00
Villar de Villar	10.00

Boîtes de 10 cigares

Flor de Bellard	4.0
Paloumas	4.0
Elisa Habana	2.5
Petit Mattei	0.7
Coba	0.5
Brésil	0.4
Coquettas avec plume	0.4

Cigares en paquet de 20 (le mille)

Cigares Bandes Saphis (A)	15.0
— — (B)	16.
— Bandes roses	19.
— Couranx	20.
— Tordus	20.
— Longs et Fins	22.
Façon Ajaccienne longs E. G. à anles dorées	22.
Courts	24.
Japon	24.
Havane grand Trabucos	24.
40 Trabucos	26.
Pressés extra	28.
	le m
Cigares Toscans	45.
Vevey longs	40.
Vevey courts	19.
Vevey fins	20.
Brissacco (avec paille)	26.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — S'emploient Chaque Hôtel, le meilleur, à 10 centimes

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

L'un des rédacteurs privé, MATTHIEU OLLAGNIER.

27e ANNÉE — SAMEDI 1er NOVEMBRE 1902 — N° 281

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

00529

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : LA TOUSSAINT.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 09 m. — Coucher, 4 h. 22 m.
Lune : Nouv, le 30 — Premier quart., le 8.
Fête de demain : N. D. des Suffrages

31 Octobre

REFLETS ET MIRAGES

Poèmes tunisiens de F. Huard

En terre africaine, sur ce sol privilégié où s'éleva jadis la fastueuse et puissante Carthage et qu'une politique ferme et habile a faite française, en Tunisie, sont fraternellement groupés, pour faire aimer la France, beaucoup de nos compatriotes. La Tunisie compte, en effet, une colonie corse considérable ; il me semble donc opportun de présenter aux nombreux lecteurs du *Petit Bastiais* un magnifique album paru récemment à Tunis, sous le titre chatoyant de *Reflets et Mirages*.

Au surplus, il m'est doux de le signaler comme une très belle œuvre de décentralisation et un magnifique exemple d'initiative, puisque poète, illustrateur et imprimeur sont des Tunisiens. Voilà un louable effort qui vaut la peine d'être signalé.

L'imprimerie Picard et Cie a montré que pour le fini de l'exécution, pour l'élégance des ornementations et pour la clarté limpide des caractères, elle pouvait rivaliser avec les meilleures maisons de Paris.

Je regrette d'être un profane en peinture et en dessin : je voudrais que ma plume fut un peu plus artiste pour dire les qualités remarquables du peintre Tardieu qui en de

Joyeux pastels, fusains légers, fraîches [aquarelles,

a su exprimer par la magie de ses couleurs et la fidélité de son dessin les impressions du poète.

M. Huard est en effet une nature de poète exquise, qui promène sur cette terre tunisienne qu'il aime, sa fantaisie rêveuse et sa charmante sensibilité. Je devine dans cette belle âme de poète, non seulement un cisaleur de poèmes, laissant passer la vie ainsi qu'un songe vague, bâtissant sa tour d'ivoire en quelque djerba fabuleuse, sous des zéniths très bleus, contemplant Mayô, la fée aux mensonges bienfaisants ; j'y vois aussi à travers ces *Reflets* et ces *Mirages*, un philanthrope attendri et penché piensement sur toutes les humaines misères.

M. Huard, en effet, orchestre des poèmes, fait au galop des rythmes vers les Orients d'Or et les vertes oasis, jouit pensivement des couleurs et des sons, mais sa pensée se gonfle de larmes et sa poésie n'est pas faite seulement de rêve et de visions, elle est constamment préoccupée, à travers un symbolisme éloquent, des problèmes qu'agite la Cité moderne.

Je suis presque fier d'avoir deviné cette tendance de sa muse ; car je connaissant pas M. Huard, le *Petit Bastiais* entretenait dernièrement ses lecteurs, en un article sérieusement pensé et finement écrit, d'une *Assistance mutuelle tunisienne*, et je n'ai pas été surpris d'y apprendre que M. Huard en était le créateur et le président.

***

Respirons ce bouquet, délicatement noué de fleurs lumineuses et éclatantes, de fleurs écloses en terre tunisienne : on y respire la molle langueur des pays d'Orient, et M. Huard aura beaucoup fait pour la Tunisie ; car il prend envie d'aller visiter ce pays enchanteur, après que l'on a lu ses délicates et suggestives poésies.

Ce que l'on y sent tout d'abord, c'est un accent de sincérité, de vérité qui vous captive. J'ai le regret de ne connaître la Tunisie que par le récit des jeunes et vieux Anacharsis, mais il me semble, maintenant que j'ai lu les belles évocations de M. Huard, connaître familièrement cette terre où j'y ai mes plus tendres affections. M. Huard a promené sur les choses tunisiennes le regard clair de l'homme impartial et de l'artiste consommé.

Nous contemplons avec lui les Gourbis somnolents et les Souks pleins de mystères, les levers de soleil « en des bains de clarté » et les Midis et les Soirs de ce pays de rêve dans des Ciels laiteux où palpitent les étoiles resplendissantes. Ici, c'est un belvédère aux fraîcheurs réconfortantes, là, une allée « ombreuse et violette » de la rue de Hollande ; plus loin, c'est un puits artésien, au coin de rue bédouine, une porte cloutée au fond d'une impasse ; puis ce sont les vieux forts qui disent leurs faiblesses et leur antiquité au monde moderne ; c'est l'Arabe, admirablement dépeint dans son geste de prière au dieu Allah ; c'est la savante Mederna ; c'est le Minaret sacré découpant ses arêtes aigues dans le ciel clair ; c'est la bande des Nomades, « comme un vol de gerfauts hors du pays natal, » portant sous les hauts palmiers du désert leurs hautaines détresses ; et ce sont les derniers fauves du désert et aussi les sauterelles dévastatrices...

Non, je trouve que le titre de *Reflets et Mirages* est trop modeste, car ce n'est pas seulement des images ou des visions que j'ai entrevu dans les rimes de M. Huard, c'est la couleur de Tunisie que j'ai aperçue, c'est le parfum de sa fleur que j'ai respiré, c'est l'originalité de Tunis que j'ai saisie, dans un mot, dans un vers, dans un croquis, dans une pensée : c'est une évocation précise que M. Huard nous a donnée.

Oui, il y a du réalisme dans cette poésie. Lisez ce portrait de l'*Eunuque* :

Gras, bouffi, répugnant et la lèvre lippue,
Il marche d'un pas lourd ainsi que l'élé- [phant,
Et sa voix de fausset a des notes d'enfant.

Mais ce réalisme ne tombe jamais dans la contorsion, dans l'ordure. Il a des délicatesses et des trésors de sensibilité qui dotachent l'imagination du lecteur des platitudes et des bassesses de la vie pour le pousser, sans qu'il s'en doute, et délicieusement, dans les régions bienfaisantes de l'idéal.

Car l'auteur de l'*Eunuque* et de *Mahoul* est aussi le poète de *Fil télégraphique*, de la *Belle aux lettres*, de *Soirs d'hiver* et d'*Yasmine*.

Sa poésie devient philosophique et supporte avec aisance et sans trivialité tout le poids des pensées et des préoccupations de nos sociétés inquiètes et cherchenses. Ce fil télégraphique devient « l'âme de l'univers » prolongée dans les vastes solitudes du Sahara ; cette bacaale boîte aux lettres est le symbole réconfortant de l'homme défiant l'hostilité implacablement froide de la nature ; c'est un peu d'humanité au fond des déserts.

Et j'admire comment M. Haard a su donner une signification si profonde et si philosophique aux banalités de la vie. C'est que, il n'a pas seulement des yeux pour voir ; sa poésie prouve que l'artiste est doublé d'un penseur « écoutant infiniment rire ou pleurer son cœur, » et réfléchit dans le miroir des sables le ciel occidental.

Mais j'ai peut être trop dit le plaisir que j'ai ressenti à savourer cette délicieuse poésie ; et je me reproche de n'avoir pas apporté dans ma critique les mêmes délicatesses : j'ai le sentiment, toutefois, d'avoir dit sincèrement mon impression : la Tunisie a son poète.

KIONY.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er novembre 1738. — Edit du comte de Boisseux, d'après lequelles Corses devaient se soumettre aux Génois dans un délai de 15 jours.

Actualité

Les bécatombes de nos majestueux châtaigniers jonchent continuellement le terrain. Abattus et mutilés, ils sont entraînés vers les usines, gonflés sans fond ainsi que les tonneaux des Danaïdes.

Comme l'hémoptisie, c'est le prodrome avant-coureur de la consomption du pays qui s'avance.

La situation est alarmante. Cette affaire nous intéresse si fort, nous touche de si près, elle est si profondément liée au bien être relatif de la plus grande partie de l'île, qu'il n'est pas étonnant d'entendre partout s'élever des clameurs et s'organiser une véritable croisade, pour la sauvegarde et la préservation de nos pentes aux crêts d'or dont la destruction est convoitée et entreprise par des alchimistes qui trouvent un élément de richesse dans ce qui fait notre ruine.

Moins heureux que le patron de la fameuse poule qui put calmer du moins sa déception en se dilatant l'estomac par un bon bouillon, on nous les prend pour une soupe à la gourge, contre une obole qu'on nous jette et qui glisse si vite, que nous n'en ressentons que les regrets cuisants.

Faute de polenta, il nous restera, comme dit une chansonnette vulgaire, la belle humeur pour passer la semaine, le plaisir de chanter sur toutes les gammes les métamorphoses de nos arbres, à la façon du cygne qui prélude à son agonie par des accents mélodieux.

L'alternative des événements bat-tit la richesse des uns sur la ruine des autres, comme ce qui fait les sages c'est le grand nombre de fous qu'il y a dans le monde.

C'est le lot du pauvre d'être l'instrument et la chose du riche. Pour le premier toutes les peines, les privations et les débures ; pour celui-ci, tous les profits et les jouissances.

L'égalité est un mot et pas une chose.

Le travail est libre en France comme le vote.

Je serais mal avisé de vouloir prendre parti contre le progrès et les industries : qu'elles fassent avancer ou reculer, elles agitent le monde.

Cependant beaucoup de désillusions se sont produites, d'attristantes constatations ont démontré que, depuis que l'industrie, arrivée à toute vapeur, a commencé à s'implanter chez nous, l'aisance s'est éclipsée et paraît s'être réembarquée par le retour du courrier.

Autrefois nos simples ancêtres tiraient des champs de quoi fournir aux besoins de leurs ménages respectifs, et par de mutuels échanges la Corse se suffisait à elle-même.

A présent, qu'elle croit avoir fait une grande enjambée dans le progrès, sa garde-robe est vide et son gar te-manger ne s'alimente plus à toutes les saisons des diverses productions de la terre. Tout provient et se tire à grand' peine du dehors d'où dépend désormais son existence.

Depuis que ces minotaures beuglant et sifflant dévorent dans l'île les objets nécessaires à la vie qu'on

---

60 — Feuilleton du Petit Bastiais

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. de Balzac

DEUXIÈME PARTIE

Donlange à Marie-Gaston. (Suite)

Paris, avril 1839.

A voir la teneur de ce document, je ne serais pas étonné que les éminentes fonctions remplies dans une sous du Nord par le mystérieux auteur de mes jours fussent tout simplement celles de esporal prussien ; car il est impossible de faire passer des instructions sur un ton plus impératif, plus péremptoire, et en s'ingéniant aussi désespérément des plus minutieux détails. Le note porte pour titre, en vedette :

CE QUE DOIT FAIRE
MONSIEUR MON FILS.

A reçu de la présente, je dois mettre en route le Sainte Ursule, présider moi-même à l'emballage et à la mise en caisse, et ensuite adresser, par le roulage accéléré, à la mère Marie des Anges, supérieure de la communauté des dames ursulines d'Arcis-sur-Aube (Aube).

Tu comprends ? en effet, sans cette indication supplémentaire, on pourrait croire qu'Arcis-sur-Aube est situé dans le département de la Gironde ou dans le département du Finistère... Je dois ensuite faire un marché avec le commissionnaire expéditeur, pour que le colis (ma Sainte Ursule devient un colis) soit déchargé expressément à la porte de la chapelle du couvent. Puis ordre m'est intimé de suivre à très-peu de jours de distance, de manière à être rendu, pour le plus tard, le 2 mai, audit Arcis-sur-Aube. Tu vois, la chose se traite militairement : si bien qu'en lieu de demander un passeport, j'eus un moment l'idée de passer au bureau de l'intendance militaire, afin de me faire délivrer une feuille de route, et de voyager par étapes à trois sous par lieue.

L'hôtel où je dois descendre est prévu et indiqué. Je suis attendu à l'hôtel de la Poste ; ainsi, l'serais en plus de goût pour les Trois Maures ou le Lion d'argent, qui doivent se trouver à Arcis comme ailleurs, impossible de me passer cette fantaisie. Enfin, j'ai commandement, la veille de mon départ, de faire annoncer dans les journaux dont je dispose que je me présente comme candidat dans l'arrondissement électoral d'Arcis-sur-Aube (Aube), mais en évitant de faire une profession de foi qui serait à la fois inutile et prématurée. Reste une injonction qui, tout en m'humiliant un peu, ne laisse pas de me donner quelque foi dans tout ce qui m'arrive.

Le matin même de mon départ, je passerai chez les frères Mongenod, et j'y retirerai une nouvelle somme de deux cent cinquante mille francs qui doit y être déposée à mon nom ; mettre le plus grand soin, ajoutent mes instructions, « en transportant cet argent de Paris à Arcis-sur-Aube, à ce qu'il ne soit ni perdu ni volé. » Que penses-tu, cher ami, de ce dernier article ? Cette somme doit être déposée ; elle pourrait donc ne pas l'être, et si elle ne l'était pas ? Et puis qu'en ferai-je à Arcis ? Je vais donc aborder mon élection à la façon anglaise, c'est pour cela sans doute qu'une profession de foi serait inutile et prématurée.

Quant à la recommandation de ne perdre ni de me laisser voler la somme dont je serai porteur, ne trouves-tu pas qu'elle me rajeunit d'une façon bien extraordinaire ? Depuis que je l'ai vue écrite, il me prend comme des envies de tâter mon pouce et de me commander un bourrelet... Mais monsieur mon père a bien, par toutes ces façons singulières, mis mettre l'esprit à la torture, n'était le respect que je lui dois, je m'écrierais, comme Basile en parlant du comte Almaviva : « Ce diable d'homme a toujours les poches pleines d'arguments irrésistibles ! » Je me laisse donc aller, les yeux fermés, en courant qui m'entraîne, et, nonobstant la nouvelle de ta venue prochaine, demain matin, après être passé chez les frères Mongenod, je me mets vaillamment en route, me représentant la stupéfaction des gens d'Arcis quand ils vont me voir tout à coup tomber au milieu d'eux, à peu près comme ces diablotins qu'un ressort fait jaillir d'une boîte à surprise.

A Paris, j'ai déjà produit mon effet. « Le National », hier matin, annonçait ma candidature dans les termes les plus ardents, et il paraît que ce soir, chez le ministre de l'intérieur, où dînait M. de l'Estorade, j'aurais été fort longuement tenu sur le tapis. Il faut se hâter d'ajouter, toujours selon M. de l'Estorade, que l'impression générale aurait été la certitude de mon insuccès.

Tout au plus, dans l'arrondissement d'Arcis, le ministère aurait pu craindre une nomination contre gauche ; quant au parti démocratique, que je prétends représenter, on ne peut pas même dire que là il existe ; mais au candidat contre gauche il a été mis bon ordre par l'envoi d'un courtier de l'espèce la plus alerte et la plus délicate, et au moment où je lance mon nom en ballon perdu, l'élection dans le sens conservateur serait déjà assurée. Au nombre des éléments de ma défaite inévitable, M. de l'Estorade a daigné mentionner en détail relativement auquel, cher ami, je m'étonne bien que tu ne m'aies pas adressé un peu de morale, car c'était une des plus agréables calomnies mises en circulation dans le salon Montcornet par le très honoré et très-honorable M. Dixiou.

Il s'agit d'une superbe Italienne que j'aurais ramenée d'Italie, et avec laquelle je vivrais dans la situation du monde la moins canonique. Voyons, qui t'a empêché de me demander les explications que semblait comporter la matière ?

(A suivre).

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

JE TE DONNE MON CŒUR, FILLETTE...

Tu veux un cœur, dis moi, mignonne,
Pour mettre tout contre ton cœur ?
Voici le mien, je te le donne....

Conserve-le comme une fleur
Fanée, dont chaque pétale
Garde en ses plis un souvenir....
Mais ne le brise pas ; son râle
Te poursuivrait dans l'avenir....
Une âme qui brisa une âme
Meurt brisée, dit-on, un jour....

Soigne-le, chante lui la gamme
De tes tendresses. .. Nuit et jour
Berce-le doucement, raconte
Lui des rêves bleus et très doux ;
Caresse-le, et dans un conte
Glisse un baiser furtif et doux !...

Je te donne mon cœur, fillette ..
Il bercera aussi ton cœur,
Et le baisant, comme un avette,
Il le prendra pour une fleur....

SOURIRE D'AZUR.

Croquis d'Automne

L'automne est là ... Les roses dernières s'effeuillent...
Leurs pétales fanés s'éparpillent au vent ..
. . Sous mes pas étonnés j'entends craquer les feuilles,
Dans les tristes sentiers où je m'en vais, — rêvant...
... L'automne est là... Les roses dernières s'effeuillent.

Les oiseaux se sont tus devant le deuil des choses ..
— Le bois ne vibre plus des chansons du matin ...
... Et la brise du soir pleure la fin des roses
Dont l'effeuillement las se meurt dans le jardin....
... Les oiseaux se sont tus devant le deuil des choses ..

Mettant dans le ciel gris le frisson de leurs ailes,
Fuyant éperdûment devant le froid glacial,
Vers le Sud, — tout là-bas — partent les hirondelles
En tourbillons légers,... pour un lointain exil ...
... Mettant dans le ciel gris le frisson de leurs ailes...

SOURIRE D'AZUR.

se procurait auparavant soi-même, en les tirant du sein de la terre, chacun s'endormant sur la foi de ce leurre, a cherché à s'aiguiller vers le fonctionnarisme ou d'autres conditions qui promettent la vie facile et agréable. L'agriculture a été négligée, les champs désertés, envahis par la fougère et le senecon qui ont accordé aux plantureuses moissons.

On a préféré les vaines promesses de l'emploi et les vagues espoirs de l'industrie et du commerce aux produits du sol, sûrs et tangibles ; l'alléatoire au positif ; l'ombre à la proie. L'exception arrive, la plupart avortent et restent à l'état de fruits secs et de plantes infécondes.

Ces grands agents d'opulence nous donnent moins qu'ils ne nous promettent. Annoncés d'abord comme des cornes d'abondance, ils ne sont que des pommes aspirantes qui feuillent et absorbent nos plus belles richesses, tandis qu'elles nous épatent et nous amusent comme des Indiens par des articles de Paris et des chinoiseries. L'argent qui circulait à l'intérieur file aujourd'hui par delà les frontières et sans espoir de retour, comme les bagages qui passent l'onde du Styx.

Nos arbres à pain nous restaient, soigneusement conservés et comme consignés à des Sylvains. Pour le malheur d'Armide il y a eu un Renaud. Le charme est rompu, et la hâche meurtrière, parricide si l'on veut, a entamé la forêt. Nos arbres sont immolés aux droits de l'industrie. C'est tout bonnement l'exploitation de notre misère. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les propriétaires les livrent. La visite de l'agent-acheteur produit un effet analogue à celle du croque mort.

Quelle est donc cette puissance occulte qui force leur volonté ? Le besoin !.. l'affreux besoin, qui prévaut contre toute dialectique. C'est le plus hideux de tous les maux qui s'échappèrent de la malencontreuse boîte de Pandore pour le tourment des mortels.

Ce besoin est la résultante du prétendu progrès et de l'abandon du travail et des champs aimés des dieux.

C'est aussi la pierre d'achoppement où se brisent toute la rhétorique et les belles exortations en vue d'empêcher ces marchés odieux.

On peut ralentir mais non pas enrayer la marche du mal.

Il n'y a aucune illusion à se faire là-dessus, lorsqu'un obstacle est jugé difficile à franchir, la prudence la plus élémentaire nous enseigne de chercher à le tourner. Dès lors, il convient tout de diriger les études vers les meilleurs moyens de le réparer. Réparer une faute c'est la faire disparaître. Remplacer tout pied disparu par une pousse nouvelle c'est substituer à un mal qui tue un remède qui régénère. Le système des remontées ou rejetons apparaît le meilleur, si on pouvait compter sans les chèvres qui sont le fléau de l'arboriculture et dont la destruction n'est pas chose facile. Celui de la plantation reste le plus praticable, puisque le plant, entouré de garants, pousse à une hauteur inaccessible à la chèvre.

Toutes les volontés se porteraient vers ce but sans le besoin qui fait obstacle et immobilise les plus louables initiatives. Le problème consiste à y diriger tous les efforts des populations. C'est l'hameçon qui attire le poisson. L'appât du gain est l'hameçon héroïque géant du siècle. L'appât de la prime fait l'espèce qui n'est pas une nouveauté, mirottant comme un objectif, serait la meilleure solution du problème.

Une prime spéciale à la plantation des châtaigniers produirait des effets autrement efficaces que celle accordée à la sériciculture qui n'existe que peu en Corse et n'est que la source et le prétexte d'une foule de détournements blâmables. Sa suppression ne serait pas nuisible, tandis que la première donnerait des résultats appréciables ; elle serait approuvée et généralement acclamée si on pouvait l'obtenir de la sollicitude gouvernementale.

De cette façon nos châtaigneraies seraient bientôt reconstituées, augmentées et rajeunies. De ce que nous jugeons et qui est effectivement un mal on rejaillira un bien, et selon un principe logique et de la logique un mal qui produit un plus grand bien n'est pas un mal, mais un bien.

J.-P. ANTONDRANDI.

Bulletin Financier

Paris, le 28 octobre 1902.

Sous l'influence des nouvelles des places étrangères, Londres, New York et surtout Berlin, le début a été très mauvais. Dans la suite, les acheteurs réussissent à essayer un peu de réaction, ce qui permet de ne pas clôturer au plus bas cours. Toujours la même mauvaise sur nos Rentes qui s'inscrivent en nouvelle perte, le 3 0/0 à 99.47 et le 3 1/2 à 1 0.55.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure fléchit d'abord à 85.70 pour finir à 86 40 contre 86.10 hier ; par contre les chemins espagnols sont assez demandés. Les valeurs ottomanes sont faibles ; la Dette Serbe Unifiée à 84.84 est cotée à 75.10.

Nos établissements de Crédit conservent assez leurs bonnes dispositions. Crédit Lyonnais 679, Comptoir National d'Escompte 549, Société Générale 618, Crédit Foncier 747.

En valeurs industrielles, le Rio, sous l'influence de fortes ventes de New York, fléchit à 1,070 ; nouvelle baisse de la Transvaal à 1.762. Les mines d'or sont de plus en plus lourdes.

Les Chemins Français sont calmes.

Nos Exportations

Départ de Bastia, 13 octobre, vapeur « Balkan », avec 76 tonnes de marchandises, 146 passagers dont 28 militaires.

Détail de la cargaison : Négre et Cie 98 b. liège ; E. Agresti 182 s. charbon ; Ch. Morotti 11 b. châtaignes ; Jougland 20 dito ; Charpentier 27 dito ; Jougland 7 fûts citrons ; Charpentier 11 b. châtaignes ; G. Barrière 80 f. extrait tan ; Charpentier 9 b. châtaignes ; à ordre 5 500 k. bois ; Ch. Rolland 21 fûts acide gallique ; Remoux 3 c. cédrats confits ; d'Angelis 20 b. châtaignes ; Fraissinet 4 ballots soie grège ; Ballini 120 s. charbon. — Valeur approximative du chargement pris à Bastia : 31.000 francs.

Départ de Bastia, 15 octobre, vapeur « Cyrnos », avec 72 tonnes de marchandises, 205 passagers dont 11 militaires.

Détail de la cargaison : D. Fouque 125 b. liège ; Liégeois 150 c. eau minérale ; Ballini 104 s. charbon ; Quoirolo 9 b. châtaignes ; Bron 10 dito ; d'Angelis 10 dito ; J. Vincent 3 440 k. bois ; Charpentier 24 b. châtaignes ; Jouglard frères 14 dito ; Camugli 20 dito, 1 s. légumes ; Pignol 14 pau dito ; Delorme 4 f. citrons ; Anzias 27 b. châtaignes ; F. Camugli 15 b. liège. — Valeur approximative du chargement : 19 000 francs.

Départ de Bastia, 20 octobre, vapeur « Balkan », avec 105 tonnes de marchandises, 160 passagers dont 25 militaires.

Détail de la cargaison : Bartenbach 12 b. carnasses, 1 b. crin, 16 b. bourre ; E. Agresti 134 s. charbon ; G. Barrière 70 fûts extrait tan ; Courtès 9 bœufs ; Ballini 111 s. charbon ; Ch. Rolland 44 fûts acide gallique ; Jouglard frères 2 fûts citrons ; Dumestre 5 chevaux ; F. Camugli 1 fût huile d'olives ; à ordre 255 s. châtaignes. — Valeur approximative du chargement : 15 000 francs.

Départ de Bastia, 23 octobre, vapeur « Cyrnos », avec 144 tonnes de marchandises, 201 passagers dont 29 militaires.

Détail de la cargaison : A. Ancey 11 s. suif ; Bizot et Cie 8 b. châtaig. ; O. Décugis 9 dito ; O. Fabre 30 dito ; Jouglard frères 10 fûts citrons ; Omer Décugis 24 b. châtaignes ; A. Paoletti 33 dito ; Jouglard frères 50 dito ; Charpentier 57 b. lapins. 10 b. châtaig. ; O. Décugis 14 dito ; A. Anzias 14 dito ; à ordre 165 s. amandes sèches ; J. Fabre 40 s. châtaignes ; Ch. Morotti 2 fûts citrons, 61 b. châtaig. ; Veuve J. Robert 5 dito ; Charpentier 6 dito ; Fil et Cie 11 b. peaux sèches ; Charpentier 9 b. châtaig. ; Delorme 24 dito ; Jouglard frères 8 fûts citrons ; F. Camugli 55 b. châtaignes ; Jouglard frères 27 dito ; Bron et Cie 13 dito, 2 fûts citrons ; Ballini 294 s. charbon ; Fraissinet 18 b. châtaignes ; à ordre 16 corbeilles poissons frais ; Tomasini frères 7 c. fromages. — Valeur approximative du chargement : 18.000 francs.

Relevé comparatif :

Du 13 au 25 octobre inclus les ports principaux de l'île ont exporté à Marseille, par les vapeurs de la Cie Fraissinet, pour une valeur approximative de 131.000 francs de marchandises, dont : 65 000 francs de Bastia, 25.000 francs de l'Ile-Rousse, 23.000 francs de Bonifacio, 14 000 francs de Calvi, 12 000 fr. d'Ajaccio et 3.200 francs de Propriano.

Saxon Princesse Nakoko 0 fr. 75 c. le pain

Gazette Départementale

LORETO. — Par arrêté du Sous-Secrétaire d'Etat des postes, un bureau télégraphique est ouvert à Loreto di Casinca.

VIVARIO. — M. Giorgi François-Mathieu, de San Nicolao, facteur auxiliaire des postes à Gatti de Vivario, est nommé facteur rural à San Nicolao, en remplacement de M. Santolini Dominique, nommé, sur sa demande, à Cervione.

POLVEROSO. — On lit dans *Corte-Journal* :

A la suite des pluies torrentielles de vendredi et samedi, dimanche matin à la pointe du jour tout un pâté de maisons s'est écroulé laissant sans abri cinq malheureuses familles dénuées de toute ressource.

Nous appelons l'attention des pouvoirs publics sur la situation lamentable de ces cinq ménages dont le très modeste mobilier a été enseveli sous les décombres, et qui sont logés chez l'habitant.

Un commencement d'ébonlement s'était produit dans la nuit, et grâce à cet avertissement précurseur de la catastrophe, nous n'avons eu aucune victime à déplorer Les familles sinistrées avaient quitté précipitamment et mutamment leurs demeures et s'étaient réfugiées chez les voisins.

VESCOVATO. — La mort vient de frapper une des familles les plus marquantes de la Casinca. M. Salicetti, receveur des postes et télégraphes en retraite, s'est éteint à Vescovato, après une assez longue maladie. Avant d'entrer dans l'administration des postes, il avait passé plusieurs années dans l'enseignement. Partout il a laissé le souvenir d'un fonctionnaire droit, affable, consciencieux. Il a eu la consolation de voir que l'excellente direction donnée à ses enfants avait porté ses fruits : un de ses fils, lieutenant au 1er régiment d'infanterie, est un officier d'avenir ; l'autre est répétiteur au collège Fesch ; la fille dirige une très importante école.

La population de Vescovato a fait de belles obsèques à ce bon citoyen ; elle a accompagné son cercueil jusqu'à Loreto où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à MM. Salicetti et à leurs familles toutes nos condoléances.

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS

LA PHTISIE

LES MALADIES DES POUMONS DES BRONCHES

La phtisie ne causerait pas autant de ravages si, dès que l'on constate le rhume ou la bronchite, on ne se laissait pas gagner par cette insuffisance de vitalité qui permet aux agents morbides d'envahir notre organisme affaibli.

A la suite d'un rhume, négligé généralement, une toux sèche se produit, la respiration devient embarrassée et sifflante ; puis surviennent les crachements de sang, à moins que la toux ne devienne humide, et pour laisser expectorer jaunâtre ou verdâtre ; la fièvre le d'arbeit sont constantes ; l'appétit nul ; le patient maigrit ; il transpire la nuit. Le mal ouvre et augmente progressivement jusqu'à l'issue fatale.

Pour guérir les maladies des poumons et des bronches, l'Ecole de Thermothérapie électro-végétale utilise l'électricité à courant léger et continu, insensible, reconstitue nos cellules vivantes et transforme ainsi notre organisme par l'augmentation de la puissante dynamogénique.

Puis, la méthode rationnelle de l'Académie Dermothérapique fait disparaître rapidement tous les troubles qui accompagnent les affections de nos organes respiratoires, par l'usage de substances naturelles végétales, et conserve ainsi des milieux d'existences que avaient demandé au vain à la médecine ordinaire une guérison sur laquelle ils ne comptaient plus.

Avis. — Toutes les personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique 16, rue de Cluny, à Paris, recevront gratuitement : 1° le Journal de Médecine Française, qui expose clairement la théorie du Dermothérapisme électro-végétal ; 2° le Questionnaire qui permet de signaler toutes les souffrances et de recevoir, sans frais, les conseils utiles à la guérison.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Antoni, receveur des postes et télégraphes à Tourriers, passe à Le Béage.

— M. Graziani Paul, gardien de la paix à Marseille, a été nommé concierge à l'Hôtel de Ville.

— M. le lieutenant Colonna d'Istria, du 1er régiment de tirailleurs malgaches, passe au 4e régiment colonial.

— M. le lieutenant-colonel Virgitti, en service au Tonkin, est affecté au 9e régiment d'infanterie coloniale.

Lavoir Public

Enquête de Commodo et Incommodo

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'acquisition d'un terrain domanial sur lequel a été construit le lavoir public de Saint Angelo sera ouvert à la Mairie à partir de dimanche 2 novembre prochain.

Après le délai de 8 jours, M. Bronzini Barthélemy, entrepreneur de travaux publics, commissaire délégué par arrêté préfectoral en date du 24 octobre courant, recevra à la Mairie pendant trois journées 10, 11 et 12 novembre, de 9 à 11 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir, les déclarations qui pourraient être faites pour ou contre le projet susvisé.

Fait à Bastia, le 31 octobre 1902.

REVENDICATIONS BASTIAISES

La pétition des Revendications bastiaises a été remise à M. l'avocat Valery, président du comité républicain, qui s'est chargé de la faire parvenir à M. le Président de la République.

Cette pétition était revêtue de plus de deux mille signatures.

Société de Dotation de la Jeunesse de France

MM. les Sociétaires sont informés que le payement des cotisations du mois de novembre se fera au péristyle du théâtre municipal, demain dimanche, de 9 à 11 heures du matin.

M. le Trésorier serait reconnaissant à ceux des sociétaires qui voudraient bien lui verser aussi, dès maintenant, la cotisation de décembre, afin de lui permettre d'arrêter, en temps utile, son travail annuel de récapitulation.

On reçoit les adhésions.

Battue aux Macreuses

Sauf avis contraire, une battue aux macreuses aura lieu dimanche prochain, 2 novembre à l'étang de Biguglia.

Prière de se munir d'une autorisation au bureau des pêcheries, 8, rue des Zéphirs.

Départ du Fotte, à 5 heures du matin.

Le fermier, VINCENT POGGI.

GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés officiellement. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Jugés, comparus ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1/2 fl. bs. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux mlle. et marins. Brochure de 80 p. avec 2 bisc. gratis (t. timb.) Consult. de 1 à 5 h., et par lettre. R. Rivoli, 23.

Grand Café de la Paix

M. Toussaint Rossi, propriétaire, informe sa nombreuse clientèle, qu'on servira dans son établissement, à partir de ce jour :

Bière GRUBER, le bock	0.20.	
— POUSSET	—	0.25.
Vin du Cap au quinquina Vattel		0,25
—	— Devichi	0,25
—	— Damiani	0,25
—	— Morelli	0,25

A partir du 1er novembre, tous les soirs soupers préparés par les soins de Mme Colombani, propriétaire du Grand Hôtel d'Europe, à des prix très modérés.

En lecture : les principaux journaux du continent et de l'île, journaux illustrés, journaux sportifs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 octobre

Thermomètre — 7 heures du matin, + 14 5 à midi, + 16 5 ; 7 heures du soir + 14 5. Maxima, 17 2. Minima, + 14

Baromètre — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Nos députés

M. Malaspina a été élu par le 6e bureau membre de la commission d'initiative parlementaire.

Carnet mondain

On annonce le mariage de Mlle Marie Chardon, la très charmante fille de M. l'ingénieur Chardon, l'un des directeurs des Magasins généraux et de l'Usine de Barchetta, avec M. Ange Benedetti, secrétaire général de la Lozère.

Nous présentons aux futurs époux et à leurs familles nos bien sincères félicitations.

Nos paquebots

Le paquebot *Balkan* est arrivé de Marseille à 8 heures et demie. Les dépêches n'ont pu être distribuées qu'à 10 heures et quart, et comme suite le second courrier de l'île n'a été distribué qu'à trois heures.

Ce paquebot avait 380 tonnes.

Récompense honorifique

Sur la proposition de S. E. le Ministre des affaires étrangères d'Italie, S. M. le Roi Victor-Emmanuel III a conféré à M. le docteur Antoine Valentini, médecin de l'hôpital civil de Bastia, la croix de chevalier de la Couronne d'Italie, en récompense du dévouement dont il a donné tant de preuves à l'égard des sujets Italiens admis dans cet établissement.

Toutes nos félicitations au nouveau chevalier.

Pour les trépassés

Dimanche, lundi et mardi, à 7 heures et demie du soir, auront lieu dans la chapelle des Marins (Saint-Jean), les prières des Quarante Heures pour les Trépassés.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Terrain à vendre

Terrain à vendre, à Cardo, dit Trincera, à l'Est et au Sud avec sentier, et au Nord avec Spallarossa, superficie trente-quatre ares et trente centiares.

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Napoléon, 6, à côté du Café Solferino.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants de la Société de secours mutuels de Sainte Dévote sont avisés que les 2 et 9 courant aura lieu la perception, au bureau social, de 9 à 11 heures.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Dimanche, 2 novembre, à une heure de l'après-midi, auront lieu dans le même local, les élections pour la nomination d'un vice-président, d'un secrétaire et de trois administrateurs.

Les membres de la Société sont instamment priés de prendre part au vote.

Le Président, J. AIROLA.

Au Port

Le vapeur *Cirro*, capitaine Tanca, est arrivé de Livourne, avec 21 passagers et 18 tonnes, et est reparti pour Porto-Torres avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Udino, est parti pour Livourne.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Sachè, est parti pour Marseille, avec marchandises diverses.

— Le cutter *Antonino*, capitaine Ponsello, est parti pour Padulella avec du lest.

— Le cutter *Michel*, capitaine Cherblanc, est parti pour Marseille chargée partie.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Loubatière, est arrivé de Marseille, avec 89 passagers et 345 tonnes et est reparti pour Livourne avec 200 tonnes.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Udino, est arrivé de Livourne avec 6 passagers et 7 tonnes de marchandises diverses.

Bourse de Paris

	30 oct.	31 oct.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.37	99.62
— 3 p. 0/0 amortis.	99.05	99 15
3 1/2 0/0 . . .	100 55	100 75

Dépêche-Poste de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Vétérans d'Ajaccio

On nous télégraphie d'Ajaccio :

La section des Vétérans d'Ajaccio s'est réunie ce soir, dans le local ordinaire de ses réunions.

Les membres de la Société nationale de retraites, les Vétérans des armées de terre et de mer, ont été appelés à se prononcer sur le choix de la loi sous le régime de laquelle la Société entend se placer définitivement.

Après une longue discussion, à laquelle ont pris part tous les membres présents, l'assemblée a voté par 130 voix contre 1 la loi du 3 février 1902 et a rejeté celle du 1er avril 1898.

La Défense de la Corse

Dans un entretien que M. Malaspina a eu avec le ministre de la marine, ce dernier lui a fait savoir qu'un crédit de 400 000 francs serait réservé dans le budget de 1903 pour les travaux à effectuer en Corse.

Nouvelles Militaires

Mutations

Pauliat, lieutenant au 6e régiment d'infanterie passe au 163e rég. de même arme.

M. Rivals lieutenant au 163e d'infanterie, passe au 49e rég. de même arme.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

L'Arbitrage

Le président du conseil a annoncé que toutes les compagnies minières semblaient disposées à entrer en pourparlers avec les ouvriers.

La traite des Blanches

Le garde des sceaux a été autorisé à déposer au Sénat un projet de loi relatif à la traite des Blanches.

Le régime des alcools

Le ministre des finances a soumis à la signature présidentielle un décret instituant, au ministère des finances, une commission chargée de l'étude des questions relatives au régime des alcools, des vins et des spiritueux.

Réformes militaires

Le ministre de la guerre a soumis au conseil divers décrets relatifs aux compagnies de discipline, aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, ainsi qu'au service intérieur des corps de troupe et des établissements militaires.

La taxe du pain et de la viande

Le ministre de l'agriculture a été autorisé à déposer un projet de loi relatif à la taxe du pain et de la viande.

Conseils des Colonies

Le ministre des colonies a soumis à la signature présidentielle le décret relatif à l'organisation des conseils de défense des colonies et au service du contrôle des travaux de défense.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Commission des Associations

La commission des associations s'est réunie aujourd'hui, à 2 heures, au Palais Bourbon, pour constituer son bureau.

M. Buisson a été élu président, et M. Emmanuel Arène, secrétaire.

COMMISSION DU BUDGET

Les membres de la commission du budget se sont réunis aujourd'hui, à 3 heures, au Palais Bourbon, pour constituer leur bureau.

M. Doumer a été élu président.

M. Berteaux, rapporteur général.

Ont été nommés rapporteurs des divers budgets :

Finances, M. Thomson.
Justice, M. Clémentel.
Affaires étrangères, M. Dubief.
Intérieur, M. Morlot.
Administration pénitentiaire, M. Bertrand.
Algérie, M. Besthet.
Guerre, M. Maujean.
Marine, M. Honoré Leygues.
Colonies, M. Bienvenu Martin.
Instruction publique, M. Bapmale.
Commerce, M. Astier.
Postes et télégraphes, M. Sembat.
Agriculture, M. Roan.
Travaux publics, M. Jumel.
Beaux-Arts, M. Symian.
Cultes, M. David

Excuses à la France

On télégraphie de Port-of-Spain, que le commandant du croiseur français *d'Estrées* a obligé le commissaire du président Castro à se rendre à bord et à lui faire, devant témoins, des excuses pour l'arrestation illégale de l'agent consulaire français et du directeur de la Compagnie du cable français à Caropano.

EN ANGLETERRE

Les généraux Boers

Le général Botha, dans un article de la *Contemporary Review* déclare que la mission des généraux boers complètement échoué.

Il ne leur reste plus maintenant qu'a faire appel à la générosité de l'Angleterre.

AU TRANSVAAL

Le président Kruger

Le *Standard* annonce que le président Kroger a l'intention de demander au gouvernement anglais l'autorisation de retourner dans l'Afrique du Sud, en prêtant le serment d'allégeance.

OUVERTURE
de la Pharmacie Centrale
Place St-Nicolas
D. LUIGI
Pharmacien de 1re classe

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Fabrication spéciale de Gâteaux Corses
Mme ZITA MORATI née ADAM
Successeur de Mme Vve GUZOT
Bastia, 6, rue des Terrasses, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle que depuis 42 ans elle a la spécialité des Gâteaux Corses, et a mérité la plus grande appréciation du public, leur réputation n'est donc plus à faire.
Pour la Toussaint, comme pour toute autre circonstance, les produits de sa fabrication spéciale ne craignent aucune concurrence.
Expédition dans l'intérieur et sur le Continent français.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.
NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant et en arrière
La dernière création
Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.
Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.
Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes. Je machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ANÉMIE Guérison radicale en 20 JOURS par l'ELIXIR du Dr PINCET de PARIS. Remède de la CHARITÉ, 105, R. St-Dominique, Paris. Glacier, Porto, L. Pharmacien et tous Pharmacie

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord
L. JACQUOT, HÉBERT & Cie
à PÉRIGUEUX (Dordogne)
Spécialités de la maison :
LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.
Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.
Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

85 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XX

LES CASTORS (Suite)

— C'est cela même ! s'écria le chasseur d'un air satisfait ; il ne manque plus rien à présent. Ils ont fait une cachette de litière en de hautes avec des branches et ils s'en sont débarrassés quand ils n'en ont plus eu besoin. Tout est expliqué ; mais je parierais qu'ils ont bien mis du temps à imaginer tous ces moyens de cacher leur marche ; au surplus, j'ai vu des Indiens y passer une journée entière et ne pas mieux réussir... Eh bien ? nous avons ici trois paires de mocassins et deux paires de petits pieds. N'est-il pas étonnant que de faibles créatures puissent se soutenir sur de si petits membres !... Uncas, passe-moi votre carrosse que je mesure le plus petit, celui de la chevelure blonde. Du par le ciel, c'est le pied d'un enfant de huit ans !... cependant les deux jeunes dames sont grandes et bien faites.

— Mes pauvres filles sont hors d'état de supporter de pareilles fatigues ! s'écria Munro en regardant avec une tendresse paternelle les traces que leurs pieds avaient laissées. Elles auront péri de lassitude dans quelque coin du ce désert !

— Non, non, dit le chasseur en secouant lentement la tête, il n'y a rien à craindre à ce sujet. Il est aisé de voir ici que, quoique les sujambées soient courtes, la marche est ferme et le pied léger. Voyez cette marque ; à peine le talon a-t-il appuyé pour le former ; ici la chevelure noire a senti pour cette grosse racine. Non, non, autant que j'en puis juger, ni l'une ni l'autre ne risquent de rester en chemin faute de forces. Quant au chasseur, c'est une autre affaire, il commençait à être las. Vous voyez qu'il glissait souvent, que son pas est lourd et mal assuré. On dirait qu'il marchait avec des souliers sur la neige. Oui, oui, un homme qui ne songe qu'à son gosier ne peut s'entretenir convenablement les jambes.

C'était avec de pareilles raisonnements que le chasseur expérimenté arrivait à la vérité, avec une certitude et une précision miraculeuses.

Son assurance rendit un certain degré de confiance à Munro et à Heyward ; rassurés par ces inductions aussi simples que naturelles, ils s'arrêtèrent pour faire une courte halte et prendre un léger repas avec leurs guides.

Dès que ce repas fait à la hâte fut terminé, le chasseur jeta un coup d'œil vers le soleil couchant et se remit en marche avec tant de rapidité, que le colonel et le major ne pouvaient le suivre que très difficilement.

Ils cheminaient alors le long du ruisseau dont nous avons déjà parlé ; comme les Hurons avaient cru pouvoir cesser de prendre des précautions pour cacher leur piste, la course de ceux qui les poursuivaient n'était plus retardée par l'incertitude.

Cependant avant qu'une heure se fût écoulée, le pas d'Œil de Faucon se ralentit sensiblement ; au lieu de marcher en avant avec hardiesse et sans hésiter, on le voyait sans cesse tourner la tête, tantôt à droite, tantôt à gauche, comme s'il eût soupçonné le voisinage de quelque danger.

Enfin, il s'arrêta et attendit que tous ses compagnons l'eussent rejoint.

— Je sens les Hurons, dit-il en s'adressant aux Mohicans ; je vois le ciel qui se couvre à bas à travers le haut des arbres, ce doit être une grande clairière ; les coquins peuvent y avoir établi leur camp... Sagamore, aller sur les montagnes à droite. Uncas monters sur celles qui bordent le ruisseau, moi je continuerai à suivre la piste. Celui qui apercevra quelque chose en donnera avis aux autres par trois cris de corbeaux. Je veux de voir plusieurs de ces oiseaux voler au dessus de ce chêne mort ; c'est encore un signe qu'il y a un camp d'Indiens dans les environs.

Les Mohicans partirent chacun de leur côté sans juger nécessaire de lui rien répondre ; le chasseur continua à marcher avec les deux officiers.

Heyward doubla le pas pour se placer à côté de son guide, empressé de voir le plus tôt possible ces ennemis qu'il avait poursuivis avec tant d'inquiétude et de fatigue.

Bientôt, son compagnon lui dit de se retirer sur la lisière du bois qui était en touré d'une bordure de buissons épais, et de l'y attendre. Duncan obéit ; il se trouva au bout de quelques minutes sur une petite hauteur, d'où il dominait une scène qui lui parut aussi extraordinaire que nouvelle.

Sur un espace de terrain très considérable, tous les arbres avaient été abattus ; la lumière d'une belle soirée d'été, tombant sur cette grande clairière, faisait un contre-te éblouissant avec le jour sombre qui régne dans une forêt.

A peu de distance de l'endroit où était Duncan le ruisseau formait un petit lac dans un vallon resserré entre deux montagnes. L'eau quittait ensuite ce bassin par une pente si douce, si régulière, qu'elle semblait l'ouvrage de la main de l'homme plutôt que celui de la nature.

Plusieurs centaines de petites habitations en terre s'élevaient sur les bords de ce lac et surtout même du sein des eaux, qu'on aurait dit s'être répandues au delà des limites ordinaires.

Leurs toits arrondis admirablement calculés pour servir de défense contre les éléments, annonçaient plus d'industrie et de prévoyance qu'on n'en trouve ordinairement dans les habitations que construisent les naturels de ce pays, surtout celles qui ne sont destinées qu'à leur servir de demeure temporaire, pendant les saisons de la chasse et de la pêche

Du moins tel fut le jugement qu'il en porta.

(A suivre).

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)

A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 20 octobre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 5 novembre
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minérsux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 22, Rue St-Claude, PARIS



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modifiés. Résultats instantanés. Vente journalière considérable.
Exiger que les flacons portent les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Boules et dans toutes les bonnes Parfumeries ou Bureau de Vente.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Traitement à M. le Docteur STARK, à Boulogne-sur-Seille (Nord), exposant gratuitement et franco aux Docteurs toutes explications sous enveloppe fermée.



LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Posit. ass. de 8.000
dans Aes Pompes Funèbres Paris, à M' bien 20 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. S. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

USAGE Noyal Windsor, Mellanah et Chéral, arrêtent en 24 ou 48 h. en Gouttes, pour des articles Noyal Dentine, Antiseptique-neutre, pur Sucre, Aromatisé, au 1/10.
CAOUTCHOUC H. Chastan, 12, rue J.-J.-Rousseau, PARIS.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
Remède des Cigarettes et de la Poudre
Le Fumigateur PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour la guérison rapide de l'Asthme, des Catarrhes, Rhumes, Bronchites, Toux, Grippes, Influenza, Maux de Gorge, Enrouements, Coqueluche, Oppressions, Suffocations.
Il est admis dans les Hôpitaux Français et Etrangers.
Le Fumigateur PECTORAL ESPIC est en vente dans les principales Maisons des Eaux minérales et dans toutes les bonnes Pharmacies du monde entier.
EXIGER LA SIGNATURE ESPIC SUR CHAQUE FUMIGATEUR

LES CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE





CIGARETTES ÉLÉGANTES MATIN
Demandez les
à 0.30 le paquet.

LE SEUL
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes. Travaux de Dames, etc., par numéro est.
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature sûre et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra
Aux acheteurs du strict comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbé Bresson	0,90	le lit.
Id.	Cachet 2.30	la bouteille.
Id.	Premier, 2.50	id.
Id.	Tarentone, 2.50	id.
Id.	Pernod fils, 2.80	id.
Rhum bonne qualité,	0,55	le litre.
Id. supérieur,	0.65	id.
Id. origine grande arôme 50°	1.40	le litre.
Eau-de-vie bonne qualité,	0,80	id.
Id. surfine,	1.50	la bouteille.
Liqueurs fines assorties,	1.50	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1.50	id.
Sirops surfins assortis,	0.80	id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.
La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.
Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et a des prix défiant toute concurrence.
La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.
Dépôt des cigares Hateresita et Rencurel véritables.



BENÉDICTINE
Exquise, tonique, digestive
LA MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Le COURRIER de la PRESSE
Publié par H. GALLOIS, Directeur
Ch. Boulevard Montmartre, 15, PARIS
Découpe tout ce qui paraît dans la Presse sur tous sujets

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
200 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc.
Pour 30 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune tension, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne veut pas favorisé est assuré de toucher toujours au cinquantuple et presque trois fois ses versements. — Notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Bondis, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — Le macédoine Cigares idéal, le meilleur, à 40 centimes
Ets Demandez les CIGARETTES ELÉGANTES MATTEI, à 0.50 le paquet.
L'un des rédacteurs gérant, MATTEO OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

27e ANNÉE — DIMANCHE 2 NOVEMBRE 1902 — N° 282

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, AU AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BASTIA
00531

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : N. D. des Suffrages.
SOLEIL : (heure officielle)
LEVER, 6 h. 10 m. — Coucher, 4 h. 24 m.
LUNE : Nouv. le 30 — Premier quart., le 8.
FÊTE DE DEMAIN : LES MORTS

1er Novembre

Les Curiosités de la Semaine

Le gouvernement britannique a chargé, il y a quelque temps, sir John Murray, un géologue des plus distingués, de procéder à une étude hydrographique complète de tous les lacs et de tous les cours d'eaux du Royaume-Uni. La première partie du travail, aujourd'hui terminée, nous apprend qu'il existe non seulement en Ecosse, ce que personne n'ignore, mais en Angleterre, dans le pays de Galles et en Irlande, un très grand nombre de lacs pour la plupart assez profonds. Comparativement à sa surface, le Royaume-Uni est même un des pays du monde qui compte le plus de lacs.

Au point de vue de la profondeur, le record revient au Loch Morar, dans le comté d'Inverness, en Ecosse. Bien qu'il ne soit séparé de la mer que par une étroite langue de terre, c'est un lac d'eau douce de 40 kilomètres de tour environ. Sa plus grande profondeur atteint 1 000 pieds, autrement dit 302 m. 70. On pourrait donc y noyer la tour Eiffel tout entière. Sa surface se trouve à 11 m. 50 au-dessous du niveau de la mer.

Un nouveau caoutchouc

Suivant un journal anglais, on serait parvenu, en traitant les pelures de banane, à obtenir un caoutchouc valant celui de Para. Une compagnie anglaise serait déjà en voie de formation pour exploiter le procédé, lequel donnerait un produit identique au caoutchouc jusqu'ici employé, et cela à moitié du prix de revient de ce dernier.

Mme Sarah Bernard est arrivée à Berlin ; elle s'est rendue aussitôt à l'Englisches Hauss, où la presse berlinoise lui offrait un banquet. Une assemblée nombreuse et élégante, parmi laquelle les sommités littéraires de Berlin, l'y attendait, et l'a accueillie par des bravos frénétiques. Le très distingué poète, Louis Fulda a prononcé un discours de bienvenue, fort bien tourné, en français.

C'est par la traditionnelle soupe à la tortue que s'est ouvert, au Guildhal, le grand banquet offert par la cité de Londres, à S. M. Edouard VII. Sans « tortie soup, » il n'est point de bon festin en Angleterre. Ce mets national a d'autant plus de prix pour nos voisins qu'il est d'une préparation aussi longue que minutieuse, il faut quatre jours au minimum pour effectuer des opérations qui transforment l'animal vivant en bouillon succulent et délicat.

Une mère sans pareille. Une pétition portant plus de trois mille signatures a été remise au gouvernement italien, demandant une pension de 1.000 francs pour une femme, nommée Maddalena Gravelli, qui a donné le jour à soixante-deux enfants : 59 garçons et 3 filles, en dix neuf ans de mariage. En neuf ans, elle a donné le jour onze fois à trois enfants à la fois et trois fois à quatre. Cette mère sans pareille ne peut plus travailler ; elle est maintenant âgée de cinquante-sept ans.

La guerre aux voilettes.

Revenant de nouveau sur les dangers que présente pour la vue l'usage des voilettes, le docteur Nagel, un célèbre oculiste allemand, qui combat depuis longtemps pour la suppression de ces gracieux accessoire de la toilette féminine, expose dans une revue scientifique de Berlin les résultats de ses investigations récentes à ce sujet.

Il a examiné notamment 88 cas dans lesquels les troubles de la vue avaient été occasionnés d'une manière certaine, directe, par le port de la voilette. Suivant lui, d'après des calculs personnels, 75 pour 100 des femmes qui ont l'habitude de porter un voile s'abîment délibérément la vue. Les désordres visuels sont en général ressentis au bout de quatre ans.

La largeur ou l'écartement des mailles, la distance de la voilette aux yeux et surtout la couleur du tissu influent beaucoup sur son degré de nocuité. Le docteur Nagel recommande de préférence les voiles noirs, sans pois ni surcharges, à réseau peu serré.

Autrement, gare à vos yeux, mesdames !

Quarante fois séculaire.

Le musée archéologique de Berlin vient de s'enrichir d'une momie quarante fois séculaire fort intéressante, découverte récemment dans les fouilles d'Abu Sir, en Egypte, par les membres de la Société orientale d'exploration. Cette institution savante, uniquement composée d'archéologues allemands a fait déjà de très heureuses trouvailles, dont la plus curieuse sans contredit est celle du corps, parfaitement conservé, de Jen En Jechvel, grand-prêtre du temple d'Abu-Sir, mort deux mille ans avant Jésus Christ.

On ne connait que trois momies aussi anciennes ; celle-ci est, paraît-il, la seule du même genre qui ait été envoyée en Europe.

Certains détails relatifs à la momie de Jen En Jechvet intriguent énormement les curieux admis à la contempler. Ainsi l'on est très étonné de voir que le grand-prêtre porte des favoris comme un Anglais — ou un amiral, — qu'il a une longue barbiche en pointe, comme un Chinois, enfin et surtout qu'il est coiffé d'une perruque verte, dont la couleur primitive devait être le lapis-lazuli.

C'était sans doute la mode il y a quarante siècles.

La « berline » du roi Léopold. Le roi des Belges tient à voyager de plus en plus confortablement. Léopold II vient, à cet effet, de se faire construire une nouvelle « berline » de voyage. Elle comprend les compartiments suivants : une cuisine, le cabinet de toilette, la chambre à coucher et le salon du roi, — ce dernier compartiment, très luxueusement meublé et aménagé, occupe le centre de la voiture, — le cabinet de toilette et la chambre à coucher de la princesse Clémentine, deux compartiments et un cabinet de toilette pour la suite. Une portière à double battant est aménagée dans une des parois du salon royal.

Cette nouvelle « berline » a été expérimentée dans un voyage d'essai, à la suite du train bruxelles-Ostende. Le résultat du voyage d'essai a été très satisfaisant.

Papillon de quarante mille francs. La ville de New-York vient d'hériter, avec quelques centaines de mille de ses congénères, d'un papillon qui vaut plus de quarante mille francs. L'insecte en question vient de la colonie de Sierra-Leone, où le docteur Strecker, le donateur, alla le chercher, à la tête d'une expédition qui dut fouiller, pendant deux ans, les plaines et les forêts de la colonie avant de le découvrir.

Ce papillon n'est, d'ailleurs, pas le seul qui ait coûté des sommes exagérées et des années de recherches au tenace collectionneur. Les deux cent cinquante mille variétés de papillons du docteur Strecker lui coûtèrent plus de cinq millions ce qui met les insectes à un bon marché. C'est dire que beaucoup d'entre eux furent payés à plus de cent fois leur poids d'or.

Le chiffre 13 a joué un grand rôle dans la vie de Wagner, qui, d'ailleurs, était assez inquiet de cette persécution. Né en 1813, année dont les chiffres additionnés donnent un 13, il reçut un prénom dont les lettres additionnées à celles de son nom donnent encore un total de 13.

Il allait un peu loin dans la recherche du nombre fatal, remarquant que l'R, initiale de Richard est la 23e lettre de l'alphabet, et que dans 23, il y a 13. Il termine sa partition de *Tannhauser* le 13 avril 1860 et la fit jouer le 13 mars 1871. A force d'abuser du 13, il est mort le 13 février 1883.

TIPHLET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

2 novembre 1768 — Louis XV récompense le comte de Marbeuf de son attitude en Corse par le titre de lieutenant général des troupes françaises dans l'île.

Le courrier qui lui portait la nouvelle de sa promotion, rappelait le marquis de Chauvelin à Paris.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Romualdi, surnuméraire des postes et télégraphes à Paris, est nommé commis sur place.

— M. Folini, adjudant d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre d'Anjouan.

— M. Martini, commis des postes à Menton, passe sur la ligne du Sud-Ouest.

— M. Andreani, aspirant des contributions indirectes dans le Gard, est nommé surnuméraire à la direction d'Auxerre.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 2 novemb. à 2 h. 1/2

1. Constantin,	Mastio.
2. Cavalerie Légère,	Suppé.
3. Thérésen (Valse),	C. Faust.
4. Stradella,	Flotow.
5. Le Basque (Boléro),	Bru.

Le Chef de Musique, C. MOULINS.

Un des écrivains les plus distingués d'Italie, M. le professeur Anton Giulio Barrili, a publié dans la grande revue *Nuova Antologia*, une notice sur les œuvres de notre poète bastiais, M. Pierre Lucciana.

Nous nous empressons de la reproduire.

Un Poeta Còrso

Sono debitore al dio Caso d'una lieta scoperta (e quante scoperte, antiche e moderne, non ci sono venute da lui?); della scoperta, dico, d'un poeta Còrso, poeta in lingua italiana e nel dialetto della sua isola natale. Credevo per verità che l'ultimo di tali poeti fosse stato il Viale (orlando Ligure, per altro, e d'una famiglia di Prelà, in provincia di Porto Maurizio), i cui versi, trenta e più anni fa, uscirono stampati a Firenze coi tipi del Lemonnier. Ed ero venuto anche tosto a credere, contro ciò che reservano tante monografie sulla Corsica, e che mi avevano confermato amici miei, nativi di quell'isola (tra i quali il mio indimenticabile Polidoro Casalta d'Ornano, colonnello garibaldino), che davvero in questi ultimi tempi il vecchio dialetto dei Cèrsi fosse poco meno che spento nell'uso, perchè, a detta dall'Arcàngeli *Storia Londinese* (31 marzo 1901), « non v'ha ormai fra gli abitanti dell'isola chi se ne valga ordinariamente, parlando o scrivendo ». Ma ecco qua; mi vien proprio di Corsica un poeta autentico, di schietta italianità se scrive in lingua, di pittoresca vivezza se scrive nel suo vernacolo Bastiese, tanto da poter stare co' suoi sonetti paesani al pa-

81 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

CE QUE DOIT FAIRE MONSIEUR MON FILS. (Suite)

As-tu trouvé le cas tellement honteux, que tu aies craint d'offenser ma pudeur en m'en disant seulement un mot ? ou bien as-tu dans ma moralité une confiance assez entière pour n'avoir pas même besoin d'être édifié à cet endroit ? Je n'ai pas eu le loisir d'entrer avec M. de l'Estorade dans les explications qui eussent été nécessaires, et je n'ai de même pas le temps de te les offrir ici spontanément. Si donc je te parle de ce petit incident, c'est pour arriver à une remarque que je crois avoir faite, et dont je te charge de vérifier le bien jugé une fois que tu seras ici.

J'ai comme une idée qu'il ne serait pas agréable à M. de l'Estorade de me voir gênée dans ma campagne électorale. Jamais il n'avait donné grande approbation à mes projets dans ce sens, et toujours, par des considérations, toutes prises, il est vrai, du point de vue de mon intérêt, il s'était efforcé de m'en détourner.

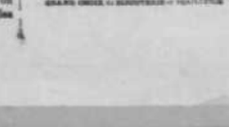
Mais, aujourd'hui que l'idée a gagné de la consistance et qu'il va jusqu'à en être parlé dans les salons ministériels, notre gentilhomme tourne à l'aigre, et, en même temps qu'il ne fait une maligne joie d'engager pour moi un échec, le voilà m'accostant avec une charmante petite infamie sous laquelle il entend m'enterrer d'amitié. Pourquoi cela ? Je vais te le dire : c'est que, tout en étant mon obligé, le cher homme, de par la hauteur de sa position sociale se sentait sur moi une supériorité dont mon entrée à la Chambre le dépossédérait aussitôt, et cette supériorité, il ne lui est pas agréable d'y renoncer. Après tout, qu'est-ce qu'un artiste, fût-il homme de génie, auprès d'un pair de France, d'un personnage qui met la main à la direction de la grande chose politique et sociale, d'un homme qui approche le roi et les ministres, et qui aurait le droit, si, par impossible, une telle audace pouvait lui prendre, de dépeser une boule noire contre le budget ? Eh bien, cet homme, en privilégié, comprend-on que je veuille l'être à mon tour, et avec plus d'importance et d'autorité dans cette insolente Chambre élective ? Cela n'est il pas criant de fatuité et d'outrecuidance ? et dès lors voilà M. le comte furieux.

Ce n'est pas tout. MM. les hommes politiques patentés ont une marotte, celle d'avoir été initiés par une longue étude à une certaine science soi-disant ardue qu'ils appellent la science des affaires, et qu'eux seuls, comme les médecins la médecine, ont le droit de savoir et de pratiquer. Ils ne souffrent donc pas volontiers que, sans avoir pris ses licences, un fashion de premier vaux, un journaliste, par exemple, moins que cela, un artiste, un tailleur d'images, ait la prétention de se glisser dans leur domaine et d'y prendre la parole à leur côté.

Un poète, un artiste, un écrivain, peut-vent être doués de facultés éminentes, on veut bien en convenir ; le métier même de tous ces gens les suppose, mais ce ne sont pas des hommes d'Etat. Chateaubriand lui même, quoique posé mieux qu'aucun d'entre nous pour se faire faire une place dans cet Olympe gouvernemental, n'est vu nécessoire mis à la porte, et, un matin, un petit billet très-concis, signé Joseph de Villèle, l'a renvoyé comme il convenait à René, Atala, et autres futilités littéraires. Je sais bien que le temps et cette grande fille posthume de nous-mêmes que nous appelons la postérité finissent, en résultat, par faire bonne justice et par remettre chaque chose en son lieu. Vers l'an 2039, si le monde daigne durer jusque là, on saura bien encore, je crois, ce qu'en 1830 étaient Canalis, Joseph Bridau, Daniel d'Arthez, Stidmann et Léon de Lora ; tandis qu'un nombre infiniment petit de gens savront qu'à cette même époque M. le comte de l'Estorade était pair de France et président de chambre à la cour des comptes ; M. le comte de Bastignac, ministre des travaux publics, et M. le baron Martial de la Roche-Hugon, son beau frère, diplomate et conseiller d'Etat en service plus ou moins extraordinaire.

Mais, en attendant cette classification tardive et ce lointain redressement, je ne trouve pas mauvais que, de temps à autre, on fasse connaître à ces grands hommes de gouvernement qu'à moins de s'appeler Richelieu ou Colbert, on est exposé à toutes les concurrences et forcé de les accepter. Aussi, par côté taquin, je prends goût à mon entreprise, et, si je viens à être nommé, à moins que tu ne m'affirmes que, ce soir, j'ai pris de travers le procédé de l'Estorade, je trouverai bien l'occasion de lui faire sentir, à lui et aux autres, qu'on peut, quand on le veut bien, enjamber les clôtures de leur petit parc de réserve et s'y carrer comme leur égal.

Mais c'est beaucoup, cher ami, te bavarder de moi et ne point pousser aux tristes émotions qui t'attendent à ton retour ici. Comment les supporteras-tu ? au lieu de les désourner de toi, n'irais-tu pas complaisamment à leur rencontre, et ne prendras-tu pas un triste plaisir à raviver leur âcreté? Mon Dieu! je te dirai de ces grandes douleurs ce que je te disais, il n'y a qu'un moment, de nos grands hommes de gouvernement : qu'il faut les considérer dans le temps et dans l'espace, où elles deviennent insaisissables, imperceptibles, et où il n'en est pas plus tenu compte à l'homme, quand la biographie s'empare de lui, que de cheveux tombés de sa tête a sa toilette de chaque matin.



ragione coi moderni poeti dialettali della Penisola. E questo posta ha dettato in quel suo dialetto più di venti commedie, nelle quali con amabile festività di dialogo e con altrettanta felicità d'invenzioni si esprimono tutti gli aspetti della vita presente, nel ceto medio e nel popolino di Corsica; commedie che stampate e ristampate dal 1880 fino ad oggi, sono andate a ruba; lette, sdilinque, intese e gustate da tutti quegli isolani.

Furono appunto queste commedie, vanutemi per caso alle mani, che mi fecero desiderar di conoscere il nome dell'autore. « Pietro Vattelapesca » era stampato su quei vecchi e più libricini: non poteva bastarmi: andai di lotti alla penza, e mi venne all'amo un grosso volume di « Versi Italiani e Corsi », uscito nel 1887 a Bastia dalla medesima tipografia Ollaguier, che aveva preso poi a stampar le commedie. In quel volume, Pietro Vattelapesca era sempre il nome di guerra; ma accanto, e tra parentesi, gli si leggeva il nome vero: Pietro Luciana.

Ebbi il volume, a cui or ora verrò; edell'autore seppi anche più che a tutta prima non isperassi sapere: ch'egli era stato professor liceale a Bastia, già salito in bella fama tra i suoi concittadini per una traduzione in versi italiani dell'*Arminio e Dorotea* del Goethe, poscia, in prosa francese, della *Corsica* e della *Storia dei Côrsi* di Gregorovius; che insieme col fratel suo Luigi e col Consigliere Caraffa aveva nel *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles* di Bastia pubblicati gli atti d'un vecchio processo, poco onorevole, ahimè, pel governo della Serenissima di Genova: in conseguenza del quale erano stati, in Genova e nel triste cortile del Palazzotto Criminale, giustiziati il 7 maggio 1747 dieci cittadini Côrsi; tra essi un Francesco Maria Luciana, antenato del nostro poeta.

Di cui poscia ho lette valentieri e attentamente ogni cosa, spesso anche riletto. Egli scrive il francese con una proprietà, e in una snellezza elegante, che molti giornalisti parigini, e non dei mediocri, potrebbero invidiargli. Ha familiare il tedesco, come si vede, oltre che dalla versione dell'*Arminio e Dorotea*, dalle più parte dei *Versi italiani*, ove ci dà traduzioni di lirici germanici, dal Lessing al Goethe e allo Schiller. Possiede l'Italiano e lo usa come lingua veramente materna, riuscendo ei ricco di modi da disinvolgar quasi sempre lo sforzo inevitabile di chi vorrebbe esprimere tutta l'energia e la delicatezza dei pensieri d'un poeta straniero e meravigliando ancora con la grande varietà dei metri, derivati, quasi a mostra di valentia, da poeti di tutti i secoli della letteratura italiana. Ed è Côrso, soprattutto; ha profondo l'amore dell'isola natale, e delle sue tradizioni. Il che è bello, come tutte ciò che è sincero, sentendosi bene che nel suo modo di pensare non entrano affatto ragioni politiche, riposte o sottintese. Egli usa nel « Versi Côrsi » come nelle Commedie il vernacolo di Bastia, misto evidente di toscano e di figure, tranquillamente elaborati nello spazio di sette secoli, come un Côrso di Cargese usa ancora il suo greco bisantino del secolo XVII (1), o un Sardo di Alghero il suo catalano del XIV: notevole persistenza dei dialetti indigeni, che tanto facilmente si lasciano comandare e raggentilire dalla lingua letteraria del ceppo etnico a cui appartengono, e con altrettanta tenacia resistono all'azione della lingua d'un popolo dominante, o premente all'interno.

Si vede come il signor Luciana tratta garbatamente il dalicatissimo tema, etnografico e non politico, nella parte veramente del suo volume di versi. Chi è che dice che i Côrsi abbiano dimenticata la lingua di Pasquale Paoli e di Sampiero d'Ornano? o che i bambini, da noi, chiedano la poppa in francese? Quella dei vecchi è una lingua che non si potrà sradicare, più facile sarebbe sradicare il Rotondo, che è il monte centrale dell'isola. Vedete, ad esempio: se lo pianto vitigni di Borgogna, che cosa credete voi che n'abbia a venire? Vin di Borgogna? Baie! vino Côrso, e sarà bene; perchè, tra l'altro, il vino Côrso è migliore. E tra lo pianto parole e pensieri gulli nei cervelli corsaddi, che credete che il sole, od altra forza qualsivoglia, ne faccia venir fuori? Galli, no, nasceranno Côrsi senz'altro. Ho stillato e sciupato in prosa parecchie strofe, ma per far meglio intendere il testo, che qui riferisco a saggio della poesia del Luciana e del dialetto ch'egli usa.

A NOSTRA LINGUA

Ma serà propiu cusine,
Cumme a disse un cunsigliaru,
Che un capite più u linguaghiu
Di do Paoli e di Sampieru?
Che perfiuu e cristure,
Quandu vèleno titte,
U dummandano in pinsata
Alla so cara mammà?

Eo sò un comma un poco antica,
E per questu un po' ignurante:
Un cunnoscu ma'che Alfieri,
Monti, Tasso, Arioste, Danie,
E altre simile anticaglie
Da ripone in un placcà,
E sol bidi qui, scapponi,
I grand'ommi d'u dilà.

E più facile u Rotondu!
Permettite un paragone:
Eo piantatu aghiu una vigna
Cun biguizzu varguglione.
Cosa cridete chi faccia?
U Vargogna, Iteso?... Bah!
Binu côrsu (s'un ci aghiu peru,
Ch'è più bonu). Dita avà!

Se piantate in de' cerbelli
Carnacchioli ance e parole
E i pauseri galli, galli,
Cosa cridete che u Sole,
O chi forza pur si voglia,
Faccia nasce?... Gallu?... Beh!
E nè gallu e nè gallina;
Côrsu, côrsu nascerà.

E boi nulla perderete.
L'hanu detta: « Se beammemma
» Che u straniero ci rispetti
» E ci stimmi, rispettemma
» E noi stessi, e a nostra mamma ».
U sapete, vergugnà
D'alle, certu, un ci putemmu;
Grandu è sempre, e più serà.

D'una armenia, d'una gvazia che ricorda il siciliano Meli, è improntate il cento « U Castagnu », dove son celebrati con isocrovole vena popolare albero e frutto, con tutte le forme in cui questo è accomcito dalla domestica economia montanina. Non potendo riferirlo intiero, mi ristringerò a darne la chiusa, che viene inaspettata, ma par naturale, e che per intanto ci fa penetrare più addentro nell'anima Côrsa del poeta.

Gridu infine ai paisani:
I castagni rispettate!
Un stroghite eu le mani
E sentanse! Ricordate
Che da voi sempre lontani
Furiu i disputi... Perchè?

Perchè in cimma se vostre sanne (balze)
U castagnu vi restava,
Esso liberi vi tenne;
Si no, Corsina era schiava...
Un padrone par ci venne;
Ma fu un Côrsu, e binne i re.

« Ma fu un Côrsu, e vinne i re ». Sta benissimo; sono superbissime quartine marzite, può dire alla sua Musa insieme il concittadino di Napoleone Bonaparte. « Fa vera gloria? » chiederà il Manzoni; e nol Jubbio lasciava già intendere da che lato dovesse pendere il giudizio dei posteri. I posteri di Corsica, a buon conto, la hanno finalmente confermato, essi che di quella gloria vivranno lungamente, come, ristretti a difesa sulle balze natali, i loro antenati seppero vivere insofferenti di giogo, scatenandosi col fratto dei liberi. Aver dettato legge al mondo è ancora, e sarà per un pezzo, gran titolo di gloria ad un uomo e al popolo donde quell'uomo è nato. Noi stessi non viviamo di Giulio Cesare? e del ricordo di tutti i grandi che Roma ha dati, non abbiamo rifatta la patria?

ANTON GIULIO BARRILI.

(1) Intendo per greco bisantino la lingua ellenica scritta e parlata non solamente nel lungo periodo dell'Impero d'Oriente, ma ancora più oltre, nell'Attica e nella Morea innanzi la compiuta invasione Musulmana. La colonia Greca di Corsica data dal 1675, quando Giorgio Comneno Stefanopulo, costretto ad espatriarsi dalla Maina, nel Peloponneso, vellegò con settecento partigiani per Genova, ove accolto con molto onore ebbe da questa Repubblica la concessione del territorio di Paomia nell'isola di Corsica. Quella colonia Greca durò floridissima fino al 1730, quando, scoppiata la grande insurrezione dei Côrsi contro Genova, i coloni di Paomia divettero rifugiarsi in Ajaccio, e Giovanni VI Stefanopulo formò un battaglione di trecento uomini a difesa del dominio Genovese. Ceduta poi l'isola alla Francia, i Greci di Paomia ebbero collocamento a Cargese, nuova colonia presto fiorente come l'antica lungamente governata dagli Stefanopoli, le cui nobiltà e i diritti come discendenti diretti ed autentici degli imperatori di Bizanzio e di Trebisonda furono riconosciuti con lettere patenti di Luigi XVI nel 1778. Questo alla parlata greca dei coloni di Cargese, essa era considerata così pura, al paragone di quella dei Fanarioti che ancora sul finir del Settecento, e forse più oltre, usavano il Patriarcati di Costantinopoli di mandare a Cargese alcuni dei loro gli vani chierici, per attingervi la retta pronuncia del greco ecclesiastico. Notizie, queste, che ebbi giovanissimo da un cittadino di Cargese, stato alcun tempo maestro di scherma a Genova; uomo di tre anime, come lo lo chiamavo, poichè aveva familiari tre lingue: greca, italiana e francese.

Bulletin Financier

Paris le 19 octobre 1892.

Quoique irrégulier, le marché est meilleur dans son ensemble et les cours se raffermissent un peu. No- Rentes à 81 ½ reprises, le 3 0/0 à 97.60 et le 3 ½ à 101.80. La Banque Ottomane vaut 590 avant mieux bonne.

Extérieures très agitées 3 ½ à 86.87; Italien monte à 90.10; les valeurs ottomanes ont une meilleure attitude. Fermeté du Serbe à 69 à 75.50.

Quelque tenue persistante de nos établissements de Crédit. Le Crédit foncier est activement traité à 1,076: Le Crédit foncier vaut 745; Comptoir National d'Escompte 550; Société Générale 615.

Dans le compartiment industriel, le Rio est négligé à 1,077; le Suez varie peu à 2 865. Si une Ire importance baisse de la concurrence à 1 730. Les valeurs sud-africaines sont assez fermes.

Nos Grands Chemins sont un peu moins bien.

LES FRUITS CONFITS

Nous avons publié dans le dernier numéro du *Phare* différents documents concernant l'établissement d'une fabrique de fruits confits à Bastia. Il résulte de ces documents que M. Pietro Vincentelli, l'industriel si connu, a demandé à l'administration des douanes, pour créer et développer l'industrie du fruit confit, que les fruits fabriqués dans l'île, à leur exportation, seraient soumis aux droits, à raison du sucre qu'ils contiennent en déduisant les droits déjà acquittés en Corse.

Cette faveur qu'on a accordée aux fabricants de vins de vermouth, on semble vouloir la refuser à M. Vincentelli, de sorte que par une étrange interprétation des droits de douane en Corse, nous allons être privés d'une industrie de premier ordre dont l'utilité est incontestable et qui serait si profitable au pays.

Je ne le pense pas, et sans vouloir entrer dans une discussion technique de la matière, je suis à me demander pourquoi, lorsqu'en Corse des hommes d'initiative tentent une affaire, au lieu d'être encouragés, ils rencontrent toujours, même auprès des administrations publiques, une indifférence marquée.

Nul ne peut nier qu'une industrie pareille à celle que M. Vincentelli veut créer, si elle se développe, rendrait les plus grands services à notre pays qui se meurt faute d'affaires. Il manque à son foyer cet élément d'activité commerciale si intense ailleurs. On nous reproche assez la manie que nous avons de courir après les emplois publics, en nous éloignant des affaires. Veut-on remédier à ce mal endémique. On n'a qu'à propager des industries qui peuvent attacher au sol tous ceux qui courent les aventures coloniales.

L'administration devrait non seulement accueillir avec faveur des demandes pareilles à celle de M. Vincentelli, mais aussi aplanir les difficultés qu'elles peuvent rencontrer, les soutenir, les encourager, en un mot leur apporter sa grande force morale.

L'industrie du fruit confit n'est possible en Corse qu'à la condition d'offrir à sa fabrication certaines facilités de transit. Comment voulez-vous qu'on puisse lutter avec avantage, contre la concurrence étrangère, si on ne jouit pas des faveurs que les industries similaires rencontrent dans les pays voisins.

En cette occurrence la demande de M. Vincentelli ne devrait soulever aucune discussion. Sa prise en considération s'impose, et on la sollicite sans plus tarder de M. le chef de service des Douanes en Corse. Il appartient à M. Hnard, en communiquant l'affaire à l'administration centrale, d'y joindre tous les renseignements qui militent en sa faveur: l'accueil que la presse en a fait, les désirs manifestes du public, le grand bien que le pays en récolterait. Quant aux règlements à fixer, aux décisions administratives à prendre, on peut en faciliter l'exécution très rapidement si on attribue aux fruits fabriqués les mêmes mesures que celles qui sont appliquées aux vermouths.

Ce qui présente quelque difficulté, c'est que la Corse, jouissant déjà d'un demi tarif de faveur, on redoute que les fruits étrangers importés en Corse ne bénéficient aussi des avanteges qui seraient attribués aux fruits fabriqués dans l'île; c'est une question de détail qui pourrait être facilement écartée.

Je le répète, je ne veux pas entrer dans une discussion à propos de tout cela, qui ne saurait plaire aux lecteurs habitués du *Phare de la Corse*, et que je me réserve pourtant de traiter amplement si on reponsse la demande Vincentelli.

M. le chef de service des Douanes sait dans quelles conditions elle est formulée. La franchise que cet industriel sollicite est déjà accordée à une autre fabrication. Si les fruits confits en bénéficient elle peut être appliquée plus rapidement, quant aux fruits étrangers importés en Corse, tout en étant soumis aux règlements existants, l'administration des Douanes prendrait à leur égard les mesures de conservation les plus efficaces pour éviter toute fraude. L'essentiel c'est d'ouvrir une branche nouvelle d'activité humaine dont les ramifications bienfaisantes s'étendraient partout.

En attendant, si nos agriculteurs étaient sûrs qu'à la prochaine récolte les fruits de leurs vergers rencontreraient preneur sur le marché public insulaire, ils les travailleraient avec plus de soin et les développeraient même. Et cette partie si intéressante de l'industrie agricole insulaire, à peine ébauchée, s'étendrait partout, car le régime agricole de la Corse est tel que dans tous ses milieux, à la plaine comme à la montagne, les arbres y poussent avec une merveilleuse vigueur et les fruits qu'ils donnent sont d'une saveur exquise.

DEMOS.

(*Phare de la Corse*).

SAVON OU COMPTOIR DU MIDI
Se méfier des contrefaçons

Vie du marquis J.-B. Peri

Lieutenant général des armées du roi sous Louis XIV
par LOUIS CAMPI

Le livre que M. L. Campi, cet infatigable chercheur, présente aujourd'hui au public, est comme les romans d'Alexandre Dumas père, qui s'emparent du lecteur au point qu'il est impossible de les laisser avant d'en être arrivé à la fin.

Le héros de M. Campi, le marquis de Peri, lieutenant général au service de la France, a quelque ressemblance avec la famoux d'Artagnan, qui, lui aussi, mourut maréchal de France. Peri paraît être un de ces héros légendaires qui attaquent, renversent les murailles, prennent les villes et font prisonnières les garnisons, car rien ne résiste à leur impétuosité, à leur courage, à leur valeur militaire. A Haguenau, qu'il commandait, sommé de se rendre, il refusa, encloua ses canons et sauva la garnison en présence d'un ennemi dix fois plus nombreux. En récompense de ce haut fait Louis XIV le fit marquis, lieutenant-général, et le chargea de reprendre la ville de Haguenau, ce qu'il exécuta, l'année suivante, après huit jours de tranchée ouverte.

Ce valeureux soldat, Pari Jean Baptiste, fils de François-Marie Perès, colonel au service de la France, naquit à Cattoli-Corticchiato, d'après certains biographes, et suivant d'autres à Peri, berceau des Perès. Après s'être distingué, sous Paoli, dans la défense de la Corse, il passa au service de la France où il parvint rapidement aux plus hauts grades de la hiérarchie militaire, par ses talents et son courage.

Peri mourut dans son château de la Narville, le 6 mars 1721, à l'âge de 74 ans. Il laisse une fille, Marie-Charlotte, qui épouse Messire de Flamurt, chevalier gratilhomme du roi. Ce livre, dont le compte-rendu in extenso est impossible sans faire une étude complète de notre histoire nationale, est à lire, car il est écrit avec talent et fait connaître un héros dont nos historiens corses avaient négligé de nous raconter les hauts faits. Qui sait? c'est peut-être Perès qui a fait dire au philosophe de Genève: « Un jour naîtra, il étonnera le monde. »

M.

LA FAILLITE
DE LA MÉDECINE MODERNE

Depuis un siècle les découvertes se succèdent sans interruption, et les travaux les plus savants révèlent chaque jour des phénomènes extraordinaires. Et pourtant, comme par une ironie cinglante, la mortalité augmente, et l'on peut dire qu'elle meurt beaucoup plus qu'il y a cent ans.

C'est pourquoi, sans doute, une révolte se produit, et une école nouvelle se forme qui veut pour ainsi dire renverser, en abandonnant la médecine chimique, pour ramener la thérapeutique à la médecine des simples.

Un groupe de jeunes médecins vient, en effet, de fonder à Paris, sous le nom d'« Institut phytothérapique » (*phytos, plante; therapeuein, guérir*), un établissement dans lequel sont appliquées les vertus éternelles que nous devons à la nature.

C'est par les plantes, dont ils ont fait une étude spéciale, qu'ils traitent toutes les maladies, toutes les affections aiguës ou chroniques. A un état pathologique donné ils opposent le remède que nous offre la nature, la plante choisie, dont l'action est connue et qu'on peut se procurer facilement, dans son jardin, son champ ou chez le premier herboriste venu.

De remarquables guérisons sont obtenues chaque jour, et les lettres affluent à l'Institut demandant un conseil, un soulagement. Tous ceux qui désespèrent de guérir son ou qui croient n'avoir plus d'autre ressource que celle du bistouri, feront bien de s'adresser à cet établissement modèle. Ceux ne peuvent s'y rendre, qui écrivent tous les détails de leur mal depuis son origine et le moyen de se guérir leur sera envoyé gratuitement.

Docteur PAUL LEPSANC.

L'Institut phytothérapique est situé 7, rue des Petits-Champs, près de l'avenue de l'Opéra, à Paris. Adresser les lettres au Président du Comité médical. Consultations de 2 heures à 6 heures.

Grand Café de la Paix

M. Toussaint Rossi, propriétaire, informe sa nombreuse clientèle qu'on servira dans son établissement, à partir de ce jour:

Bière GRUBER, le bock 0,20.
— POUSSET — 0,25.
Vin du Cap au quinquina Mattei 0,25
— — Devichi 0,25
— — Damiani 0,25
— — Morelli 0,25

A partir du 1er novembre, tous les soirs soupers préparés par les soins de Mme Colombani, propriétaire du Grand Hôtel d'Europe, à des prix très modérés.

En lecture: les principaux journaux du continent et de l'île, journaux illustrés, journaux sportifs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 1/2 à midi, + 15 8 — 7 heures du soir + 14 3. Maxima. — 16 3 Minima. + 12 2

Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Au départ

M. le sous-intendant militaire Buzerolle, désigné pour la place de Reims, nous a quittés hier pour rejoindre sa nouvelle résidence.

Nous ne pouvons laisser partir cet officier supérieur sans lui exprimer tous nos regrets de le voir s'éloigner de nous. M. Buzerolle a passé trois années à Bastia, toutes les personnes qui se sont trouvées en rapport de service avec lui n'ont eu qu'à se louer des relations franches et acceuillantes de ce fonctionnaire qui s'est acquis la réputation d'un administrateur d'élite.

Millionnaire pauvre

Il vient de mourir, à Londres, un individu bizarre, nommé Arthington, qui, depuis de longues années, menait une vie de privations, et dont l'héritage s'élève à près de 25 millions.

Ne dépensant pas plus de 75 centimes pour son unique repas de midi, vêtu plus que simplement, il vivait en reclus, amassant les revenus de la fortune, assez considérable, qui lui venait de son père, un riche brasseur londonnien.

Son testament, bizarre comme sa vie, consacre ses millions à l'achat de bibles en dialectes de toutes les tribus africaines et asiatiques pratiquant le paganisme, et à l'envoi de missionnaires qui devront apprendre à lire à au moins dix personnes par tribu.

Miroir des Modes

Très artistique, le Miroir des Modes, pour novembre. Les planches coloriées et demi-teinte sont exceptionnellement réussies. Les figures sont enlevées avec un « chic » et une grâce qui ne laissent rien à désirer. Ce qui frappe le plus dans ce journal et le rend précieux comme guide, est le côté pratique, qui n'est jamais perdu de vue. Quelque compliqué que paraisse un modèle, les descriptions et les explications qui l'accompagnent sont tellement claires et concises, qu'on peut le confectionner sans la moindre difficulté. Tout le succès du Miroir des Modes est là. Parmi les articles les plus intéressants contenus dans le même numéro, on peut noter les « Passe-temps pour enfants » et « La Cuisine illustrée. »

Pour les trépassés

Dimanche, lundi et mardi, à 7 heures et demie du soir, auront lieu dans la chapelle des Marins (Saint-Jean), les prières des Quarante-Heures pour les Trépassés.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants de la Société de secours mutuels de Sainte Dévote sont avisés que les 2 et 9 courant aura lieu la perception, au bureau social, de 9 à 11 heures.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Dimanche, 2 novembre, à une heure de l'après-midi, auront lieu dans le même local, les élections pour la nomination d'un vice-président, d'un secrétaire et de trois administrateurs.

Les membres de la Société sont instamment priés de prendre part au vote.

Le Président, J. AIROLA.

Où meurt-on le plus?

D'un récent travail sur la mortalité dans différentes villes du globe, il résulte que la ville où l'on meurt le plus c'est Reims, en France, avec une proportion de 28 pour 1,000 habitants et par an. Viennent ensuite et par ordre: Dublin, New-York, Vienne, Paris, Berlin et Londres. Reims est également la ville de France qui consomme le moins de ferrugineux. Voilà une curieuse coïncidence et si j'étais habitant de Reims j'aurais toujours sur ma table un flacon du Véritable Fer Bravais.

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Warfield, place Saint-Nicolas, 8.

OUVERTURE
de la Pharmacie Centrale
Place St-Nicolas
D. LUIGI
Pharmacien de 1re classe

VINS

Domaine de Campoloro Cervione.	
Rouge	0 35
Blanc	0 40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Depeches Télégraphique de Nice

Eaux et Forêts

M. Bernard de Lavernette, inspecteur des Eaux et Forêts, à Sartène, est appelé en la même qualité, à Châtillon-sur Seine.

M. Bedel, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, à Montélimar, est nommé inspecteur de 4e classe, à Sartène.

Les retraits
des Caisses d'épargne nationale

Du 1er janvier au 31 octobre 1892, l'excédent des retraits des Caisses d'épargne nationale s'élève à la somme de 60 914 945 francs.

ECHANGE DE TÉMOINS

A la suite de la violente altercation qui s'est produite, jeudi dernier, dans les couloirs intérieurs du Palais-Bourbon, entre MM. de Dion et Géraud-Richard, un échange de témoins a eu lieu aujourd'hui.

Très probablement la rencontre sera fixée à demain matin.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL de l'Algérie

M. Révoil, gouverneur général de l'Algérie, qui est arrivé hier soir, à Marseille, venant d'Alger, est parti aujourd'hui pour Paris.

Après avoir conféré avec le président du Conseil, ministre de l'intérieur, et avec le rapporteur du budget de l'Algérie, M. Révoil ira passer quelques jours dans son domaine de Servanes, près Mouriès.

M. Bérard à Marseille

LE BANQUET
des Agents des Postes

M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, est arrivé ce matin, à Marseille, et est descendu au Terminus-Hôtel, accompagné par son chef de cabinet, M. Salomon.

Aussitôt après son arrivée, le directeur départemental et le directeur des ambulants ont présenté respectivement leur personnel à M. Bérard, dans les salons du premier étage du Terminus-Hôtel.

Cette réception terminée, le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes s'est rendu à l'établissement Lovy, aux Chartreux, où un apéritif d'honneur lui était offert par les agents, sous agents et ouvriers de l'administration postale.

Le banquet a commencé à 1 heure.

Parmi les personnes qui avaient pris place à la table d'honneur, on remarquait: la plupart des députés des Bouches-du-Rhône, MM. Leydet, sénateur; Bayol, président du Conseil général; Etier, Guichet, Pierre Roux, conseillers généraux; Flaissières, ancien maire; Labadie, le, directeur départemental; Henry, directeur des ambulants; Voisenat, ingénieur en chef, et Vallier, directeur honoraire.

Un toast a été porté au mini-tre par le directeur départemental qui a fait ressortir que cette fête était une nouvelle affirmation de l'esprit démocratique qui anime le corps postal.

M. Bérard a répondu à ce toast en déclarant que toute sa sollicitude était acquise au personnel des postes et télégraphes.

L'Apéritif d'honneur

A l'issue du banquet, le ministre s'est rendu à l'invitation qui lui avait été adressée par la Fédération Marseillaise du parti républicain radical et socialiste, à l'occasion de l'inauguration de son nouveau local.

Un apéritif d'honneur a été offert au ministre, au 1er étage, n° 14, du cours Belsance.

Toutes les places étaient prises. De nombreuses personnalités politiques appartenant au parti radical et au parti radical-socialiste de Marseille, ont pris part à cette imposante manifestation.

M. Bérard a prononcé en remarquable discours dans lequel il a déclaré qu'il était très heureux de se trouver au milieu de ses amis politiques, au milieu des hommes qui représentent à Marseille les idées mêmes de défense et d'action républicaine qui constituent l'essence du programme ministériel.

Le discours du ministre a été chaleureusement applaudi.

LES GRÈVES

La grève générale des Mineurs

Des conférences ont eu lieu aujourd'hui dans presque tous les centres miniers, pour examiner la question de l'arbitrage.

Les grévistes sont tranquilles. On n'a signalé aujourd'hui aucun incident dans les bassins houillers.

Les mineurs de Saint Etienne se sont rendus, à Lyon, en habit de travail et avec les lampes allumées pour faire entendre leurs protestations à la réunion de la Bourse du travail.

A MONTRÉAL

On télégraphie de New-York: La navigation se trouve entravée. Quatre mille dockers se sont mis en grève.

EN ANGLETERRE

Lord Methuen et les généraux Boers

On télégraphie de Londres:

Lord Methuen a prononcé à Devise un long discours dans lequel il a pris la défense des Boers.

Dans ce discours il a fait également un grand éloge de l'attitude des généraux Boers, sur lesquels l'opinion publique a porté un jugement trop sévère.

Départ du général De Wett

Le général a quitté aujourd'hui Rotterdam pour retourner dans l'Afrique du Sud.

Le général De Wett s'embarquera à Southampton.

La Maison
Dens MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Rd Point, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle et qu'à partir du 1er novembre elle mettra à la vente des lentes de 1re marque et de qualité irréprochable au prix de 37 fr. le balle emballé.

Ainsi qu'un gros stock de sacs vallés en pâtes et en cuirs carrosse réguliers qu'on vendra à 66 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, délivrés à un prix relatif au marché.

On y trouvera également:
Du pâte coloniale.
Des conserves diverses extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.
De même que les soies Nicks et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.
Un grand assortiment de conserves alimentaires les choix.
Des prunes nationale fleur.
Ainsi que des sons, raisons, anchois et de l'orge du pays pour semences.
Des légumes secs bien assortis.
Le surplus de sa vente de vins:
Malvoisie blanc à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0 50 à 0,60 le litre.

Fabrication spéciale
de Gâteaux Corses

Mme ZITA MOBATI née ADAM
Successeur de Mme Vve GUIDI
Bastia, 6, rue des Terrasses, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle que depuis 42 ans elle a la spécialité des Gâteaux Corses, qui a mérité la plus grande appréciation du public, leur réputation n'est donc plus à faire.

Pour la Toussaint, comme pour toute autre circonstance, les produits de sa fabrication spéciale ne craignent aucune concurrence.

Expédition dans l'intérieur et sur le Continent français.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant et en arrière

La dernière création
Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en demi-d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blancs et rouge provenant du vente domaine de Hoorhel-Guy (Alger), propriétaire R. Mutti, et approuvés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien en sacs à l'entrepôt R. Mutti.

Les prix au détail: qualité rouge, 0,25 le litre; le blanc 0,30 le litre.

Le maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, si ne serait aucune concurrence pour la qualité.

Dégustez ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en bordelaises et en demi-caisses au choix du client.

---

86 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XX.

LES CASTORS (Suite)

Il contemplait ce spectacle depuis quelques minutes quand il vit plusieurs hommes, à ce qu'il lui parut, s'avancer vers lui en marchant sur les mains et sur les pieds trefuant après eux quelque chose de lourd, peut-être quelques instruments de guerre qui lui étaient inconnus.

Au même instant, plusieurs têtes noirâtres se montrèrent à la porte de quelques habitations; bientôt, les bords du lac furent couverts d'une multitude d'êtres sillant et venant dans tous les sens, toujours en rampant, mais qui marchaient avec une telle célérité et qui échappaient si promptement à sa vue, cachés tantôt par les arbres, tantôt par les habitations, qu'il lui fut impossible de reconnaître quelles étaient leurs occupations ou leurs intentions.

Alarmé de ces mouvements suspects et inexplicables, il était sur le point d'essayer d'imiter le cri du corbeau pour appeler à lui ses compagnons, quand un bruit soudain, qu'il entendit dans les broussailles, lui fit tourner la tête d'un autre côté.

Il tressaillit et recula involontairement en arrière; mais, au lieu de donner un signal d'alarme qui probablement mal inité aurait pu lui devenir funeste à lui-même, il resta immobile derrière un buisson et surveilla avec attention la conduite de ce nouvel arrivé.

Un moment d'attention suffit pour l'assurer qu'il n'avait pas été aperçu.

L'Indien de même que lui semblait entièrement occupé à contempler les cabanes habitations à toit rond du village et les mouvements vifs et rapides de ses habitants.

Il était impossible de découvrir l'expression de ses traits sous le masque grotesque de peinture dont son visage était couvert; cependant, elle avait un air de méfiance plutôt que de férocité.

Il avait les cheveux rasés, suivant l'usage, si ce n'est sur le sommet de la tête, où trois ou quatre vieilles plumes de faucon étaient attachées à la portion de la chevelure en cet endroit.

Une pièce de calicot, en grande partie usée, lui couvrait à peine la moitié du corps, dont la partie inférieure n'avait pour tout vêtement qu'une chemise ordinaire, dans les manches de laquelle ses cuisses étaient passées.

Le bas de ses jambes était nu et découvert par les ronces; mais ses pieds étaient couverts d'une bonne paire de mocassins de peau d'ours.

En dernier résultat, l'extérieur de cet individu était misérable.

Duncan examinait encore son voisin avec curiosité, quand le chasseur arriva à côté de lui en silence et avec précaution.

— Vous voyez, lui dit le major d'une voix basse, que nous avons atteint leur établissement ou leur camp; voici un sauvage dont la position paraît devoir nous gêner dans notre marche.

Œil de Faucon tressaillit et leva son fusil sans bruit tandis que ses yeux suivaient la direction du doigt de Duncan.

Allongeant le cou pour mieux reconnaître cet individu suspect, après un instant d'examen, il baissa son arme meurtrière.

— Ce n'est point un Huron, dit-il; il n'appartient même à aucune des peuplades du Canada. Et cependant vous voyez à ses vêtements qu'il a pillé un blanc... Mais, il n'a ni couteau, ni tomahawk! Savez-vous où il a déposé son arc et son fusil?

— Je ne lui ai vu aucune arme répondit le major; ses manières n'annoncent pas des dispositions sanguinaires. Le seul danger que nous avons à craindre de lui, c'est qu'il ne donne l'alarme à ses compagnons qui comme vous le voyez, se traînent en rampant sur le bord du lac.

Le chasseur se retourna pour regarder Heyward en face; il resta un instant les yeux fixés sur lui, la bouche ouverte avec un air d'étonnement qu'il serait impossible de décrire.

Enfin, tous ses traits exprimèrent un accès de rire, sans produire pour cela le même son, expression qui lui était particulière et que l'habitude des dangers lui avait apprise.

— Ses compagnons qui se traînent en rampant sur le bord du lac! répéta-t-il; voilà la science qu'on gagne à passer des années à lire des livres et à ne jamais sortir des établissements des blancs! Quoi qu'il en soit le coquin a de longues jambes, il ne faut pas nous fier à lui. Tenez-le en respect avec votre fusil, tandis que je vais faire un détour pour le prendre par derrière sans lui entamer la peau. Mais, ne faites feu pour quelque motif que ce soit.

— Si je vous vois en danger, dit Heyward ne puis je...

Œil de-Faucon l'interrompit par un second rire muet, le regardant en homme qui ne savait trop comment répondre à cette question.

— En ce cas, major, dit-il enfin, fou de peloton.

Le moment d'après, il était caché par les broussailles.

Duncan attendait avec impatience l'instant où il pourrait le voir; mais, ce ne fut qu'au bout de plusieurs minutes qu'il le vit reparaître derrière le prisonnier qu'il voulait faire, se glissant comme un serpent le ventre contre terre.

Lorsqu'il ne fut qu'à quelques pas de l'Indien, il se releva lentement et sans le moindre bruit.

Au même instant les deux de los retentirent d'un tumulte soudain; Duncan y joint un coup d'œil à la hâte, vit une centaine des êtres dont les mouvements l'avaient tellement intrigué s'y précipiter ensemble.

Saisissant son fusil, le major reporta les yeux sur l'Indien qu'il observait et qui au lieu de prendre l'alarme, avait le cou allongé vers le lac, regardant avec une sorte de curiosité stupide. (A suivre).

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)

A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 20 octobre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 5 novembre
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION, CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les **CIGARES BARÉ**
1 fr. 60 la Boîte de Cigares ou le Paquet. — F. COMAR & Fils, 33, Rue St-Claude, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs en Gros et demi-Gros.
ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'ordonnance à M. le Docteur STAHL, à Mulhouse-les-Lille (Nord), qui reçoit gratuitement et envoie aux Malades explications sous enveloppe fermée.

VACHERIE A CÉDER
après décès, dans jolie localité près Paris. Vaste installation permettant forts approvisionnements. 35 vaches ; place à 60. 400 lit. à 40 c. Joli pavillon d'habitation, situation d'avenir. Bénéf. annuel 15 000 frs. On traitera avec 20 000 fr. comptant ou contre garanties sérieuses. S'ad. Laporte, 93, Bd Sébastopol, Paris. (Renseignements grat.).

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE rapid, simple, solide, exact, à 3 aig., 28 rubis, remontoir, 2 fonds, 1 cuvette, 1 verre, 1 cadran, 1 aig. N°28. VOUILLAMOZ
Fabrique d'Horlogerie
Le plus grand Catalogue-Dessins. Envoi franco.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M.-P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES. Pharmaciens, 36, Place Bellecour, LYON

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Mme FAITH WOOD
Destiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

USAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
CARACTÈRES H. CHARLES, 10, Rue J.-J. Rousseau, Paris

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
La Boîte : 1 fr. — Toutes Pharmacies. — Dépôt Général : 19, Rue Vivienne, PARIS
Il est utile dans les Maladies Nerveuses et Spasmodiques, Coqueluche, Grippe, Névralgies, Migraines, Insomnies, Palpitations, Vertiges, Hystérie, Epilepsie, Convulsions, Crampes, Hoquet, Vomissements, Mal de Mer, Mal de Tête, Mal de Dents, Mal de Gorge, Maux d'Estomac, Coliques, Diarrhées, Dysenterie, Choléra, Hémorroïdes, Douleurs Rhumatismales, Goutteuses, Lombaires, Sciatiques, Douleurs Périodiques des Femmes, Règles douloureuses, Retards, Suppressions, Pertes blanches, Accidents de la Ménopause, Hystérie, Vapeurs, Nerfs, Névroses, Faiblesses, Epuisements, Impuissance, Manque d'Appétit, Digestions pénibles, Aigreurs, Renvois, Ballonnements, Indigestions, Gastralgies, Entérites, Dyspepsies, Gastrites, Gastro-Entérites, Foie, Vessie, Reins, Ulcères, Blessures, Contusions, Plaies, Brûlures, Piqûres, Morsures, Coups de Soleil, Coups de Sang, Congestions, Hémorragies, Epistaxis, Hémoptysies, Hématémèses, Hémorroïdes, Varices, Phlébites, Ecchymoses, Hématomes, Hémorragies Cérébrales, Apoplexies, Paralysies, Tremblements, Vertiges, Evanouissements, Syncopes, Asphyxies, Noyades, Commotions, Chocs, Fièvres, Typhoïdes, Bilieuses, Pernicieuses, Paludéennes, Intermittentes, Rémittentes, Infections, Epidémies, Grippes, Influenza, Fièvres Eruptives, Rougeole, Scarlatine, Variole, Varicelle, Oreillons, Erysipèle, Urticaire, Eczéma, Dartres, Démangeaisons, Prurits, Boutons, Rougeurs, Pustules, Furoncles, Anthrax, Abcès, Phlegmons, Panaris, Tumeurs, Ulcères, Fistules, Cancers, Tuberculoses, Scrofules, Adénites, Engorgements, Inflammations, Suppurations, Ecoulements, Maladies Contagieuses, Maladies Infectieuses, Maladies Parasitaires, Maladies Microbiennes, Maladies Virulentes, Maladies Vénériennes, Maladies Syphilitiques, Maladies Mercurielles, Maladies Saturnines, Maladies Professionnelles, Maladies Endémiques, Maladies Epidémiques, Maladies Diathésiques, Maladies Constitutionnelles, Maladies Héréditaires, Maladies Organiques, Maladies Fonctionnelles, Maladies Nerveuses, Maladies Spasmodiques, Maladies Convulsives, Maladies Douloureuses, Maladies Périodiques, Maladies Rhumatismales, Maladies Goutteuses, Maladies Lombaires, Maladies Sciatiques, Maladies Utérines, Maladies Ovariennes, Maladies Vaginales, Maladies Vésicales, Maladies Rénales, Maladies Hépatiques, Maladies Biliaires, Maladies Gastriques, Maladies Intestinales, Maladies Stomacales, Maladies Pulmonaires, Maladies Bronchiques, Maladies Laryngées, Maladies Pharyngées, Maladies Buccales, Maladies Dentaires, Maladies Gingivales, Maladies Linguales, Maladies Labiales, Maladies Nasales, Maladies Oculaires, Maladies Auriculaires, Maladies Cutanées, Maladies Musculaires, Maladies Osseuses, Maladies Articulaires, Maladies Ligamenteuses, Maladies Tendineuses, Maladies Vasculaires, Maladies Lymphatiques, Maladies Sanguines, Maladies Cardiaques, Maladies Aortiques, Maladies Mitrales, Maladies Tricuspides, Maladies Pulmonaires, Maladies Bronchiques, Maladies Laryngées, Maladies Pharyngées, Maladies Buccales, Maladies Dentaires, Maladies Gingivales, Maladies Linguales, Maladies Labiales, Maladies Nasales, Maladies Oculaires, Maladies Auriculaires, Maladies Cutanées, Maladies Musculaires, Maladies Osseuses, Maladies Articulaires, Maladies Ligamenteuses, Maladies Tendineuses, Maladies Vasculaires, Maladies Lymphatiques, Maladies Sanguines, Maladies Cardiaques, Maladies Aortiques, Maladies Mitrales, Maladies Tricuspides.

LA MODE ILLUSTRÉE
16 PAGES in-4° — 60000e numéro — FONDÉE en 1860
JOURNAL DE LA FAMILLE
PARAISSANT LE DIMANCHE
PRIX POUR PARIS, SEINE-ET-OISE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS
Envoi franco sur demande d'un numéro spécimen.

LE COURRIER de la PRESSE
Suite de 1100 A. GALLOIS, Fondateur
20, Boulevard Montmartre, PARIS

AVEC 4 SOUS (10 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
200 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc.
Pour 10 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sér presque trois fois son versement. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Boudin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Crêtes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant, MATTEO OLLAGNIER.

ALAMBICS DEROY
Fabrique à la campagne et à Paris pour Bouilleurs de Cru
DEROY FILS AINÉ
PARIS, Faubourg St-Denis, 204

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombé de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant
M. Simon Damiani offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbé Bressou 0,90 le lit.	
Id.	Cognac 2,30 la bouteille.
Id.	Premier, 2,50 Id.
Id.	Terminus, 2,50 Id.
Id.	Pernod fils, 2,80 Id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.	
Id. supérieur, 0,65	Id.
Id. origine grand arôme 50° 1,40 le litre.	
Eau-de-vie bonne qualité, 0,80	Id.
Id. surfine, 1,50 la bouteille.	
Liqueurs fines assorties, 1,50 la bouteille.	
Id. surfines assorties, 1,50	Id.
Sirops surfins assortis, 0,80	Id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intercalés et Rencurel véritables.

27e ANNÉE — LUNDI 3 et MARDI 4 NOVEMBRE 1902 — N° 285

00533

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
Le Gérant-Directeur, MATHIEU OLLAGNIER
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Charles Borromée
SOLEIL : (heure astronomique)
LEVER, 6 h. 13 m. — COUCHER, 4 h. 13 m.
LUNE : Nouv, le 30 — Premier quart., le 2.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Zacharie

3 Novembre

Le Jour des Morts

Il est des jours où, tout particulièrement, l'esprit aime à se reporter vers le passé, vers ce passé fait des glorieux efforts qui ont donné à l'humanité l'éternelle poussée en avant. Il se plaît alors à évoquer les grandes ombres, celles qui ont passé, ainsi qu'un souffle, imprimant leur trace sur la terre, exhaussant d'un étage splendide ce grand édifice inachevé, le Progrès. Et ils nous apparaissent, ces géants qui ont doté le monde d'une nouvelle vie au prix de la leur, et sans les avoir connus nous les sentons à travers leurs œuvres géniales où nous puisons un peu de notre orgueil. Ils défilent devant l'esprit éblouï, phalange immortelle, les Moïse et les Zoroastre, les Platon et les Socrate, les Newton et les Képler, les Colomb et les Galilée, les Fulton et les Franklin, les Volta et les Pasteur. Et nous tombons à genoux, nous nous prosternons dans la poussière, nous baisons vos traces, ô vainqueurs, nous, les rejetons dégénérés, les avortons d'une génération étiolée à peine éclose.

Puis, encore tout fasciné, sans sortir de cette sphère éblouissante qui le captive, l'esprit revient comme d'une hallucination étrange qui l'égare et se reporte ailleurs, plus bas. Il revoit alors tout ceux qui, pour élargir le cercle de nos idées et de nos ambitions, pour nous ravir jusqu'aux astres, nous, les vers de terre, ont lutté, souffert, gémi ; tous ceux qui, pleins de foi, débordant d'amour et d'esprit, ont sacrifié pour nous, pour réaliser des rêves bêtes ! trop tôt atteints, leur jeunesse et leur vie. Usée par le travail et les veilles, ceux-là n'ont vécu que la lueur d'une aurore « Ils n'ont pas eu le temps de cueillir une rose. » Rêveurs superbes, le sort leur a menti !

Parmi ces derniers, il est un nom que je ne tairais pas, d'abord parce qu'il est Corse et par conséquent tout nôtre ; ensuite, parce qu'il est peut-être de mes lecteurs qui ne le connaissent pas. C'est le nom d'un poète : Timoléon Parqualini. Sa vie, qui a déjà été retracée, en partie, dans les colonnes de ce journal, peut se résumer en ce seul mot : Amour ! Amour du beau, du bien, de la liberté, de l'humanité. « Timoléon était un étonnant penseur, il serait arrivé à tout ; c'était un grand génie, » disait un de ses camarades, le docteur Garence. Et M. Jules Claretie a ajouté, dans la préface qu'il a voulu consacrer aux pages du poète : « C'était un génie en fleur ; combat pour la vérité, pour la liberté, pour le salut des autres, tel a été le mot d'ordre de cette trop courte existence. »

Quelques fragments d'histoire, des critiques littéraires, des notes philosophiques, des impressions de voyage qui ont jailli de la poussière des vieux tiroirs de famille, et qui ne tarderont pas à paraître, prouveront une fois de plus que Timoléon était, comme l'a dit Michelet, « de ceux qu'on ne répare pas. »

Pauvre humanité ! arbre géant ! tes plus belles fleurs, la fatalité les arrache et le vent les emporte. Vont-elles s'épanouir ailleurs ? Attendent-elles, éparses dans l'ombre, des jours plus doux, des humanités meilleures ? Mystère !

Oh ! vous tous, les inconnus, les héros, les sacrifiés que la destinée a trahis, venez ! aujourd'hui nos souvenirs vont jusqu'à vous ; nous vous tresserons la couronne, la couronne des martyrs ! Et si vous êtes trop bien dans votre séjour des immortels ignorés, si vous avez déjà oublié cette misérable terre que vous voulez fertiliser de vos labeurs, permettez du moins, en ce jour qui est tout vôtre, que nous vous adressions nos meilleures pensées avec un mot d'amour.

T. F.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 4 novembre à 3 h. 1/2

1. Valentin, Carla.
2. La Coupe du roi de Thulé, Diez.
3. Valse du Barbier, Vinanno.
4. Polka et Paysan, Soppé.
5. Les Paysans, (Polka), Bléger.

Le Chef de Musique, C. MOULIERE.

Éphémérides Corses

3 novembre 1739. — Maillebois qui venait de subjuguer l'île, rentre à Bastia où il fut reçu par les autorités génoises avec les honneurs dûs à ses succès et à son rang.

4 novembre 1305. — Le roi Jacques II d'Aragon écrit de Perpignan une lettre au Pape Clément V, alors à Montpellier, pour lui donner une nouvelle assurance de sa soumission envers le Saint-Siège, et sa gratitude pour la donation en fiefs de la Corse et de la Sardaigne

Cette donation avait déjà été faite à Jacques II par Boniface VIII, mais sa politique l'avait jusqu'alors empêché de l'accepter.

Notes de nos Sénateurs

Sarrien sur l'ordre du jour de M. Bonnefoy-Sibour, dans l'interpellation de M. de Chamaillard.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	245
Majorité absolue	123
Pour l'adoption	158
Contre	87

Le Sénat a adopté.

M. Faribole a voté contre.

M. Hébrard n'a pas pris part au vote.

M. de Casabianca, absent par congé.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Casanova Oure Jean, vergent surveillant à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie, à Bizerte, est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

— M. Gardini, commis de 3e classe du commissariat de la marine, en service au corps d'occupation en Chine, est promu à l'emploi de commis de 2e classe, et maintenu à son poste.

— M. Colombani Pierre, ancien adjudant sous-officier, est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe dans le cadre auxiliaire du service de santé, armée territoriale.

— M. le médecin de 1re classe Taddei dit Torello, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Saint-Louis*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— Ont été nommés chevaliers de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan : le soldat Rossi, du 15e colonial ; le sergent Leca, du 22e colonial ; le magasinier Quilichini, des troupes coloniales.

— Le maréchal des logis Mariaggi, des spahis soudanais, est nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile noire.

La Tuberculose dans les écoles

En conformité des vœux émis par la commission instituée au ministère de l'instruction publique, en vue d'étudier les mesures à prendre pour éviter la contagion de la tuberculose dans les établissements d'enseignement, M. Chaumié vient d'adresser aux recteurs d'Académie une circulaire pour leur faire connaître les dispositions qu'il a adoptées concernant la prophylaxie de cette maladie. Le ministre, par cette circulaire, invite les recteurs à porter à la connaissance de tous les chefs d'établissement d'instruction ces dispositions, dont voici l'énumération :

« 1° Dans tous les internats primaires ou secondaires, chaque élève aura une fiche sanitaire contenant les indications suivantes : le poids corporel, la taille et le périmètre thoracique. Ces indications devront être consignées tous les trois mois, à date fixe.

« Ces fiches seront tenues au courant et conservées par le médecin de l'établissement.

« 2° Les mesures concernant la prophylaxie de la tuberculose proposées par la commission et adoptées par le ministre seront énumérées et développées dans une instruction qui devra être mise à la disposition des directeurs de tous les établissements scolaires. »

Ces mesures ont pour but, les unes d'assurer à l'organisme, par le salubrité du milieu et par une bonne hygiène individuelle, la force qui lui permettra de résister aux atteintes, toujours possibles, du bacille de la tuberculose ; les autres, d'éviter les risques de la contamination, non seulement par l'observation rigoureuse des règles de la salubrité domestique et de l'hygiène individuelle, mais encore par l'éloignement des malades atteints de lésions contagieuses de tuberculose.

« 3° Ces prescriptions — très longuement développées dans le travail annexé à la circulaire du ministre — devront être affichées dans les classes, études et lieux de réunion de tous les établissements publics d'enseignement. »

L'ensemble de ces mesures contribuera, je n'en doute pas, dit M. Chaumié, à prévenir la contagion de la tuberculose dans les écoles et à préserver les maîtres et les élèves contre les atteintes d'une maladie qui cause tant de ravages. Je compte sur le sollicitude du personnel pour assurer l'exécution de ces prescriptions et je vous demande, M. le recteur, de veiller avec le plus grand soin à leur stricte observation.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

SOURCES

Généralités. — L'eau potable est rare le long des côtes de l'île ; le déboisement des montagnes, qui a pris une grande extension depuis de longues années, soit par suite des exploitations forestières, soit à cause des nombreux incendies qui surviennent chaque été, est venu aggraver encore une situation déjà peu satisfaisante ; dans toute la région dont l'altitude est inférieure à 300 mètres, les habitants sont réduits trop souvent à l'usage d'eaux malsaines et fébrigènes. Le captage des sources doit donc être considéré comme l'une des œuvres les plus utiles qui puissent être entreprises dans le département.

Plusieurs sources ont déjà été amenées le long des routes dans les centres de population ; l'exécution d'autres travaux du même genre, qui sont possibles sur nombre de points, serait éminemment désirable. Mais ce sont là, en général, des travaux d'utilité communale dont l'initiative appartient aux intéressés, et pour lesquels l'Etat se contente d'allouer une subvention.

A la suite d'une circulaire de M. le Préfet de la Corse faisant connaître aux Maires du département que le Service des Ponts et Chaussées était disposé à étudier et à dresser les projets concernant la

Le Jour des Morts

Le mort est un fruit. (BAUDELAIRE)

Pendant que la sombre emplit les cimetières,
Pendant que tous les deuils, toutes les vanités,
Du tes moroses cyprès profanent les mystères,
Se donnent rendez-vous aux heureuses cités,

Que la fleur, transplantée aux champs où tout retombe,
Devienne dans la sève un frisson inconnu,
Se dresse sur sa tige et sourit à la tombe,
Comme au foyer paisible un hôte bienvenu ;

Pendant que le vieillard songe à la dernière heure,
Sourit à son espoir en pèse son remord,
Que la vierge est rêveuse, que la mère pleure,
Je t'aime et sens pâlir les ombres, ô mort !

N'es-tu pas assez encor, superbe souveraine,
Veuve éternellement de nouvelles amours,
D'entasser des époux dans ta couche de reine,
Et de toujours faillir et de chercher toujours ?

A quelle coupe d'or, céleste Cléopâtre !
Les enivres-tu donc, pour qu'ils suivent tes pas,
Après un seul baiser de tes lèvres d'albâtre,
Et dans l'éternité ne te trahissent pas ?

Oh ! qui me les dira les mystères de l'ombre,
L'étreinte inassouvie et les doux rendez-vous,
Et les amants sans fin dans les mondes sans nombre,
Et l'hymne que les vers chantent dans les tombeaux !

Levez vous, lèvres-vous les fossiles difformes,
Les convives géants des globes monstrueux,
Mammouths ! léviathans ! la vie aux mille formes,
Aux grands bois par les monts, dans l'onde et dans les [cieux !

Venez ceux des pampas, ceux des sables d'Afrique !
Réveille tes enfants, bellone humanité !
Le Juif et le Persan, l'Egypte et l'Inde antique,
L'Akhâlade barbe et le Sylla vêtu !

Debout au brûle-bas ! Colombo ! Lapeyrouse !
Les naufragés des mers ! les naufragés du port !
Ceux que l'homme a pleurés, ceux que l'homme jalouse,
Ceux qui n'avaient qu'une ancre et qu'un drapeau : le [mort !

Venez ceux des bûchers, des gibets et des geôles,
Ceux que la guerre atroce a broyés en passant,
Peuples vêtus de deuil, Césars ceints d'auréoles,
Enfants hâtives de faim, soldats gorgés de sang !

Venez ceux qui n'ont pas mûri dans nos folies :
Lucrèce avec Sapho ! Brutus avec Caton !
Les déserteurs d'amour ! blonde Werthers ! Ophélies !
Les déserteurs de gloire, Escousse ! Chatterton !

Venez dans les parfums, venez dans le soie,
Dans le feu, dans le vent, sur les rayons du jour,
Dans l'onde harmonieuse ! à la Calomnie,
Venez ! nous tresserons la couronne d'amour !

Et vous lui chanterez un bel épithalame,
Esprits de l'ombre ! un chant digne du Seigneur Dieu !
Et vous direz à l'homme en vos langues de flamme
Comme la mort est douce à lui qui vaut et peu !

Comme l'amour, c'est elle ! et la vie, elle encore !
Elle, l'alma parens qui pleure de nos pleurs,
Et dont chaque baiser d'épouse fait éclore
Les étoiles au ciel, sur la terre les fleurs.

Et que les bruits confus de l'immense nature,
Dont on saisit l'accord quand on s'en va rêvant,
Sont l'écho de sa voix, qui d'une pourriture
Fait un peuple, et d'un mot crée un monde vivant ;

Pourvois ton vol, je t'aime, ange de renaissance !
Frappe, et délivre, et forge, et va... dans ta bonté,
Par tout ce qui fuit, par tout ce qui commence,
A jamais sois bénie, ô mort, ô Liberté !

CHARLES THEOPHILE PARQUALINI.

(*Choses du Siècle*, un beau vol. 4 50 à notre librairie).

construction de fontaines et susceptibles d'être subventionnés par le Ministre de l'Agriculture, de nombreuses demandes nous sont parvenues. Elles ont été soumises à une instruction.

Quant à la question de l'adduction d'eau potable dans les parties basses du département, elle a été rattachée à l'étude générale de l'assainissement dont il va être parlé plus loin, et ce côté capital de l'hygiène des régions insalubres ne sera sans doute pas négligé, au moment de la réalisation des mesures propres à assurer la salubrité dans toutes les parties de la Corse.

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

Fontaines d'Azzana et de Salice. — Dans sa séance du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis le vœu qu'une fontaine publique fût construite dans chacune des deux communes d'Azzana et de Salice.

Par un rapport en date des 9-16 avril 1896, le Service a émis l'avis qu'il y avait lieu :

1. De prier d'abord le Conseil général de préciser quelle fraction maximum de la dépense totale, évaluée provisoirement à 10 000 francs pour la commune d'Azzana et à 7.000 francs pour la commune de Salice, le département consentirait à gager en principe ;

2. De donner ensuite aux communes d'Azzana et de Salice les renseignements qui leur permettraient de présenter utilement une demande ferme et motivée de subvention tant à l'Etat qu'au département. L'évolution de l'affaire dépend donc pour le moment du Conseil général et des communes.

Fontaine de Guagno. — Dans sa séance du 29 août 1896, le Conseil général de la Corse a émis le vœu qu'une fontaine publique soit construite dans la commune de Guagno.

Les travaux dont l'exécution est demandée offrent un caractère de nécessité et d'urgence incontestable, mais le Service ne pourra donner un avis ferme sur la question qui lui est soumise et solliciter, s'il y a lieu, en faveur de la commune de Guagno, le concours de l'Etat et du département, que si la commune présente un projet dressé par un homme de l'art, comprenant des plans et profils, un devis et cahier des charges et une estimation de la dépense. Ce projet devra être accompagné d'une délibération du Conseil municipal l'approuvant et faire connaître les ressources que la commune compte affecter à son exécution.

L'évolution de l'affaire dépend donc pour le moment de la commune de Guagno.

Fontaine de Cargèse. — La commune de Cargèse a soumis à l'examen du Service un projet ayant pour objet d'amener les eaux d'une source voisine du village au centre de la commune. La dépense prévue s'élèverait à 37.200 francs, non compris les frais d'acquisition de la source et les indemnités de passage.

L'administration a dressé un projet plus économique s'élevant à 31 000 francs qui a été soumis à l'approbation de l'Administration supérieure.

Fontaine de Tolla. — A la suite d'une délibération du Conseil municipal de Tolla, nous avons dressé un projet d'adduction des eaux de la source d'Ombrisajola dans l'intérieur de ce village. Ce projet, dont la dépense s'élève à 14.000 francs, est en préparation et sera soumis à l'approbation de l'administration supérieure dès que la commune de Tolla aura justifié qu'elle est propriétaire de la source et qu'elle est en mesure de réaliser les ressources nécessaires à l'exécution des travaux.

(A suivre).

Bulletin Financier

Paris, le 28 octobre 1896.

Les transes d'aujourd'hui qui est marqué la différence procédente ne se sont pas manifestées aujourd'hui et le marché est à nouveau hésitant et lourd. On n'peut en effet pas demain une liquidation plutôt difficile et une réelle chasse des reports. Nos Rentes sont inchan : le 3 0/0 perd un centime d'hier et revient à 99 35 ; le 3 0/0 a remis également à 100 77. Parmi les Fonds étrangers l'Extérieure, bien entendu pour les arrosages de la reprise des primes, finit à 65.37 ; les fonds ottomans sont faibles la Rente turque Unifiée à 0/0 est restée à 78.85.

Les Etats souverains de Crédit reprennent aussi pour l'un quart leurs cours de la veille. La Grèce prend à cet égard à 4,477. Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 570 et le Crédit Foncier à 748. La Société Générale est recherchée à 647.

En valeurs industriel on, le Rio est lourd à 1 877, le reste est sans changement à 3.868. La Société de reports à 2.795. Les Mines d'Or sont brillantes et peu animées.

Chemins français inscrits.

Gazette Départementale

PROPRIANO. — Le jour de la Toussaint a été marqué à Propriano par un triste événement. Les nommés Dussi Emile et Rossi François ont tenté de donner la mort à un de leurs camarades, Bondoni Jean.

Bondoni a essuyé deux coups de feu et a eu le bras droit traversé. La blessure est grave, mais non mortelle.

Dussi a pu être arrêté immédiatement par la gendarmerie ; quant à Rossi il a réussi à déjouer les recherches.

VICO. — M. Arrighi Jean-Baptiste a été nommé garde-champêtre de la commune de Vico.

PARATA. — Dans l'après-midi de vendredi, deux habitants de cette commune, Gherardi, âgé de 63 ans, Antoine Spirituni, âgé de 53 ans, se prirent de dispute pour un motif des plus futiles. La discussion s'envenima, et Spiritoni sortit son couteau et en porta un coup en pleine poitrine à son adversaire, puis prit la fuite.

Gherardi a été blessé au téton gauche, mais on espère que cette blessure n'aura pas de conséquences graves.

M. le Juge de paix de Piedicroce s'est rendu sur les lieux pour ouvrir une enquête.

Gazette Ajaccienne

Mœurs

A la dernière audience de simple police, sur les réquisitions du ministère public, le tribunal a infligé des peines sévères variant de deux à cinq jours de prison, aux auteurs de tapage nocturne.

Les filles soumises ont eu le même sort ; tant pis pour elles si elles se font pincer. Ajoutons qu'on devrait les coserner.

Accident

Le nommé Gambarelli Jean, âgé de 68 ans, est tombé hier soir, accidentellement, à la mer, en face du poste de la Douane.

Le douanier Quilici Jean-Baptiste, de service sur les quais, s'est porté immédiatement à son secours et a pu le ramener à terre où les premiers soins lui ont été prodigués.

Nous espérons que M. Quilici aura bientôt la récompense qu'il mérite.

Coups de feu

Hier, à minuit, une détonation d'arme à feu a été entendue dans la rue du Roi de Rome.

Les recherches, quoique actives, faites par la police, n'ont donné aucun résultat.

Nous enregistrons le troisième cas qui se produit dans ce quartier si habité de la citadelle, et cela depuis peu, mais constatons aussi que les arrestatations se font attendre.

SAVON DU CONGO Prix courants 1895 produit hygiénique

Le Badigeonnage

Bastia, le 3 novembre 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Comme propriétaire, je crois avoir le droit, moi aussi, de dire quelques mots sur votre estimable journal, à la suite de ce qu'on y a publié concernant le badigeonnage des façades de nos maisons.

Je désire être publiquement que ce grand travail s'est traité seulement entre la Commission des travaux municipaux et le Syndicat des maçons, à l'exclusion des propriétaires, qui, cependant, avaient le droit d'être représentés à la réunion, pour défendre leurs intérêts ; ce qui a fait que le prix du badigeonnage, — que la Ville et le Génie payent 11 à 12 centimes le mètre carré, — a été allégrement augmenté de cent pour cent, pour faire plaisir aux propriétaires.

Quant au crépissage, il est digne du badigeonnage, puisque on fait payer 1 fr. 25 le mètre carré de 1 centimètre d'épaisseur, comme celui de 5 ou 10 centimètres.

Je ne vais pas plus loin et termine en disant qu'il est permis, en ce temps de progrès et de lumières, de tondre les gens jusqu'à un certain point, mais non pas de les écorcher.

Un Propriétaire.

Succès mérité

L'énorme succès de la *Laxatose* est dû non seulement à son incontestable supériorité sur tous les laxatifs connus, mais aussi à son action radicalement curative dans les cas de névralgies, maux de tête, d'estomac, de ventre, de reins, d'appendicite qui sont les conséquences de la constipation. Il résulte encore dans ce fait nouveau que la *Laxatose* régularise merveilleusement les fonctions de l'estomac, sans jamais le fatiguer ni l'irriter.

Toutes les personnes qui désirent faire l'essai de cet admirable remède n'ont qu'à s'adresser au Mortier d'Or, 44, rue des Lombards, Paris, qui leur enverra, gratuitement et franco, une boîte-échantillon.

Essayer la *Laxatose*, c'est l'adopter !

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :

Gros fruits . . 21 fr. les 100 k
Petits et jaunes. 12 fr. id.
rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 8 à midi, + 16 6 7 heures du soir 12 8
Maxima. 17 2 *Minima.* 13 4
Baromètre — 7 heures du matin, 65 mm. midi, 66 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

∴

A travers la ville

Il y avait trop de soleil dimanche, la vie avait un petit air guilleret qui seyait mal pour songer aux morts et à la mort.

Aussi, promeneurs et promeneuses se disaient qu'il faisait bon vivre, en causant, soit sur la place Saint-Nicolas, soit sur la Traverse, soit à la campagne qui était délicieusement verte et un tantinet mélancolique.

Hier, au contraire, c'était un vrai temps d'algre novembre — temps de feuilles jaunies et de chrysanthèmes. — Le soleil d'un jaune pâle perçait péniblement les brumes flocconeuses du ciel. C'était bien une nature pour fête des morts, une fête du souvenir, toujours triste, des personnes et des choses passées, fanées, qui ne sont plus et qui ne seront plus.

Ce ciel gris, cette petite pluie matinale, ce soleil déteint, ce jour terne, tout invitait les vivants à une promenade de recueillement au lieu de l'éternel repos où dorment du dernier sommeil ceux et celles qui nous ont été chers.

Aussi, la ville fut mouvementée du passage des voitures, des tramways, des piétons, accompagnant, avec des gerbes de fleurs et des couronnes, leur pieux pèlerinage, là-bas, où sont les cyprès. ...

∴

Nos représentants

M. Fattoche a eu été président de la commission relative aux mesures à prendre contre les incendies de forêts.

∴

Ecole de guerre

M. le lieutenant Valentini, du 118e régiment d'infanterie, sortant de l'école supérieure de guerre, a obtenu le brevet d'état-major.

∴

Au cimetière

Dimanche la foule s'est portée au cimetière pour orner les sépultures de fleurs et de couronnes.

Lundi, dans l'après-midi, le clergé s'y est rendu pour réciter les prières des défunts.

Notre cimetière s'embellit tous les jours de monuments riches et artistiques ; mais, à ce propos, constatons que lorsqu'il se produit une demande de concession, l'arrêté de M. le Maire qui l'accorde contient l'énumération des conditions auxquelles on devra se conformer pour la construction des caveaux. Un article de l'arrêté porte qu'il est défendu de déposer des sépultures au-dessus du sol ; or, tous les nouveaux monuments sont construits au-dessus du sol. De deux choses l'une : ou M. le Maire a raison de maintenir cette stipulation dans son arrêté, et alors nous demandons qu'on la respecte, ou elle ne signifie rien, et alors qu'on la supprime. L'hygiène exigerait cependant qu'elle soit maintenue et observée.

∴

Tribunal des conflits

M. Romieu, auditeur des requêtes au Conseil d'Etat, est maintenu dans les fonctions de commissaire du gouvernement pour remplir les fonctions de ministère public devant le tribunal des conflits.

∴

Arrivée des troupes

Les bataillons mardi sont arrivées les deux compagnies du 3e bataillon (9e et 11e) qui tenaient garnison à Bonifacio, sous le commandement de M. le capitaine adjudant-major Olivain. Ces deux compagnies ont été casernées à la citadelle.

Les deux autres compagnies du même bataillon, venant l'une de Bonifacio et l'autre de Sartène, arriveront le 12.

∴

La traouta

La pêche aux macreuses à l'étang de Biguglia a été très animée. Plus de soixante embarcations y ont pris part ; les victimes se comptent par milliers. Sur le marché les macreuses se vendaient 50 et 60 centimes pièce. Ce gibier d'eau, aux lentilles, est assez appétissant, mais il a besoin d'être préparé avec beaucoup de soin, aussi les cuisinières ne le recommandent-elles pas.

∴

Au Palais

M. Raoul Fabiani, licencié en droit, a été admis à la prestation de serment devant la chambre civile de la cour d'appel.

M. Fabiani doit se faire inscrire au barreau de Calvi.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze au maçon Moracciolli Jean-Thomas, pour le sauvetage de deux femmes en danger de se noyer à Algor, le 20 juillet 1902 ; et un témoignage officiel de satisfaction à l'ouvrier Pulicani Antoine, de l'arsenal de Toulon, pour le sauvetage d'un homme tombé dans la vieille darse, à Toulon, le 13 juillet 1902.

∴

Baccalauréat

Les épreuves écrites pour les divers baccalauréats ont commencé lundi matin, au Théâtre, sous la surveillance de MM. Constans et Boisson, professeurs à la faculté des lettres d'Aix et à la faculté de Marseille.

Ont pris part à ces épreuves 60 candidats des enseignements classique et moderne, et 3 des sciences.

∴

Médaille des épidémies

Nous annonçons avec plaisir que M. le docteur Orsandocci vient de recevoir la médaille en argent des épidémies, en récompense du dévouement dont il a fait preuve à l'occasion de diverses épidémies qui se sont manifestées dans le canton de Vescovato.

Nous lui adressons nos félicitations.

∴

Carnet mondain

On nous mande de *l'Echo de Paris* :

Hier, à midi, en l'église Notre-Dame de Passy, a été célébré le mariage de la comtesse Maurice du Chastel, née Richard de Servonnes, avec M. Marcel Prévost.

Les témoins de la mariée étaient : M. Ferdinand Robin, notaire à Paris, son beau-frère, et Mme Ernest de Chevarrier, sa tante.

M. Marcel Prévost avait pour témoins : MM. José Maria de Heredia et Paul Hervieu, de l'Académie française.

A cause d'un deuil récent, — M. Ferdinand Robin vient de perdre son fils, — la bénédiction nuptiale a été donnée dans la plus stricte intimité. Avec les témoins, étaient seuls présents les parents des époux : le colonel Aubin, commandant le 28e régiment d'infanterie à Paris, beau-frère de M. Marcel Prévost, et Mme Aubin ; Mme Lazzarotti ; Mlles Marguerite et Hélène Robin ; M. Raoul Aubin.

∴

Messe de départ

La messe du départ des conscrits de la ville sera célébrée en l'église Saint Jean, dimanche, 9 novembre, à 9 heures.

∴

Mérite agricole

M. Ventavoli Charles, sous-intendant militaire à Troyes, auteur de publications agricoles, a été nommé chevalier du Mérite agricole.

∴

La garnison de la Corse

Les journaux militaires avaient annoncé dernièrement qu'un bataillon du 122e devait être envoyé en Corse pour renforcer la garnison de Bonifacio, en attendant la formation de celle du 164e régiment. Le bataillon du 122e a été, en effet, embarqué à Cette, mais il était destiné pour la Crète, où il remplace un bataillon d'infanterie coloniale.

∴

Mouvement de la population

Voici quel a été le mouvement de la population pendant le mois de mai 1902.

Naissances, 40, dont 5 illégitimes, 22 garçons, 18 filles.

Mariages, 11 ; divorces, 0.

Morts nés, 4.

Décès, 38, qui se divisent ainsi : rougeole, 2 ; diphtérie, 1 ; suicide, 1 ; méningite simple, 1 ; bronchite chronique, 1 ; affections de l'appareil respiratoire, 1 ; tuberculose, 3 ; maladies du cœur, 1 ; bronchite aiguë, 1 ; autres maladies, 26.

∴

Chez les Frères

Un service funèbre sera célébré, dans la chapelle de l'établissement, le jeudi matin, 6 courant, à 7 heures, pour le repos de l'âme des frères et des Sociétaires défunts. MM. les Membres de l'Association amicale sont priés de vouloir bien y assister. — LE COMITÉ.

∴

Avenir du Prolétariat

16e tirage d'amortissement :

Les numéros matriculés 29 300 et 50.000, du comité d'Ajaccio, et les numéros 10.008 et 48.900 du comité de Bastia, sont sortis au tirage d'octobre gagnant chacun une part de 100 francs.

Le Président : P. PAOLI.

∴

Au Port

La balancelle italienne *Giacoma*, cap. Napoli, est arrivée de Portovecchio, chargée de fromage.

— Le brick français *Jeanne*, cap. Morganti, est arrivé d'Ile-Rousse sur lest.

— Le vapeur français *Balkan*, cap. Lombatière, est arrivé de Livourne avec 80 passagers et 42 tonnes.

— Le vapeur anglais *Castilla*, cap. Hamilton, est arrivé de Cardiff avec 2.056 tonnes de houille et 2.000 barriques vides.

— Le vapeur italien *Marzoso*, cap. Près est arrivé de Livourne avec barriques vides.

— Le trois mats italien *Luigi C*, cap. Cogoda, est parti pour Barcelone chargé de charbon de bois.

— Le vapeur français *Insulaire*, cap. Udico est parti pour Nice chargé de marchandises diverses.

∴

Objet perdu

Il a été perdu sur la route du Cap, entre Erbalunga et Sisco au pied du sémaphore, le samedi 1er novembre, un appareil photographique. Prière de le rapporter au lycée ou au bureau du journal contre bonne récompense.

∴

A louer

Deux à trois pièces meublées, au 2e étage, boulevard Paoli.

OUVERTURE
de la Pharmacie Centrale
Place St-Nicolas
D. LUIGI
Pharmacien de 1re classe

VINS

Domaine de Campoloro Cervione.
Rouge 0 35
Blanc 0 40
Blanc Malvoisie 0,50
de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Bourse de Paris

	31 oct.	3 oct.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.62	99 95
— 3 p. 0/0 amortis.	99.15	99 70
— 3 1/2 0/0 . . .	100 75	100 65

Dépêches de Nuit

ÉLECTIONS SENATORIALES

de Paris :

Dans les milieux corses il est sérieusement question d'une combinaison qui ouvrirait les portes du Palais-Bourbon à M. René Viviani, ancien député de la Seine, qui a été battu aux dernières élections par M. Auffray, nationaliste, ancien auditeur au Conseil d'Etat.

M. Giacobbi serait candidat au Sénat, et M. Viviani le remplacerait dans l'arrondissement de Corte.

M. Viviani n'a pas quarante ans ; il a siégé à la Chambre de 1893 à 1901 et c'est un des chefs les plus autorisés du parti radical-socialiste.

Les Retraits
DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

A Brest, la gendarmerie poursuit son enquête contre les personnes qui ont retiré des fonds de la Caisse d'épargne postale nationale et contre les personnalités qui les ont conseillées.

Duel Dion-Gérault-Richard

La rencontre entre MM. de Dion et Gérault-Richard aura lieu demain matin.

M. Gérault-Richard se trouvait à Bordeaux, lorsque MM Broneau de Laborie et Syveton, témoins de M. de Dion, se sont présentés à son domicile.

Le roi de Portugal
en France

Le roi dom Carlos 1er a été aujourd'hui l'hôte du comte et de la comtesse de Castellane, au château de Marais, en Seine-et-Oise.

Sa Majesté est partie, par train spécial, de la gare du quai d'Orsay, à 8 heures 34 et est arrivée à 9 heures 15 à la gare de Saint-Cheron, où elle a été reçue par le comte de Castellane.

Après avoir déjeuné au château, le roi a chassé de midi à 4 heures et demie du soir.

A 5 heures, goûter au château suivi de la représentation d'une comédie.

A 8 heures du soir, grand dîner suivi d'un feu d'artifice.

Le roi quittera la gare de Saint-Chéron à 11 heures 3/4 et rentrera à Paris après minuit.

Plainte contre un Député

L'Intransigeant annonce qu'une plainte a été déposée contre M. Ragot, député de Loir-et-Cher, président d'une société industrielle.

GRANDE SOIRÉE

Une grande réception a été donnée ce soir, à l'hôtel de la légation, par Mme Motono et le ministre du Japon à Paris, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. l'empereur du Japon.

Toute la colonie japonaise s'était rendue à cette invitation.

Ce matin, de 10 heures à midi, le ministre a reçu les hommages que les Japonais et les étrangers en relation avec le Japon ont désiré présenter à S. M. Mut-Sohito.

COUR D'ASSISES DE NICE

LE TUEUR DE FEMMES
Affaire Vidal

Henri Vidal ou le tueur de femmes a comparu aujourd'hui devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes, présidée par M. le conseiller Trinquier.

La salle était comble.

Henri Vidal est assisté de Me Tribes, bâtonnier du barreau de Nice.

La lecture de l'acte d'accusation a duré près de deux heures.

Henri Vidal a, en effet, à répondre :

1. de l'assassinat à Tamaris, près Toulon, de la fille galante Antonia Van Brusselin ;

2. de l'assassinat en wagon, à Eze, de Mlle Gertrude Hirsbrunner ;

3. de la tentative d'assassinat sur la fille galante Joséphine Morero, rue Saint-Sacre, à Nice ;

4. de la tentative d'assassinat sur la fille galante Louise Guinard, rue Chevalier-Roze, à Marseille.

5. d'un vol qualifié à l'hôtel des Bains, à Saint-Raphaël, au préjudice de M. Rousseau.

Vidal a été soumis à un examen médical ; il fut envoyé à Lyon, où, pendant plusieurs longs mois, les docteurs Boyer, Rebuffat et Lacassagne l'examinèrent de la façon la plus scrupuleuse.

Les deux premiers médecins ont conclu à la responsabilité entière de l'assassin, et, le troisième à une responsabilité atténuée.

Les témoins

50 témoins sont assignés dans cette affaire, parmi lesquels le docteur Lacassagne, qui est convaincu que Vidal est un dégénéré héréditaire dont la responsabilité est limitée.

L'Interrogatoire

Le président procède à l'interrogatoire de l'accusé.

Vidal est âgé de 35 ans. Dans son interrogatoire, il déclare qu'il ne se souvient pas de l'assassinat de la fille Morero, à Beaulieu, ni de celui de la fille Guinard, à Marseille ; il se reconnaît l'auteur de l'assassinat de la fille Hirsbrunner, puis il refuse de donner d'autres détails et explications.

Malgré les témoignages accablants qui se produiront, Vidal continue à donner des détails évasifs sur les crimes qui lui sont reprochés.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Cette affaire durera trois jours.

A L'ÉTRANGER
Violent Incendie
A SAINT-PIERRE ET MIQUELON

On télégraphie de Saint-Pierre et Miquelon :

Un violent incendie a détruit en quelques heures l'église, le presbytère et le palais de justice.

Les détails manquent.

EN HOLLANDE
La santé de la Reine

On télégraphie de La Haye :

La reine, dont l'état de santé va toujours en s'améliorant, est partie pour le Mecklembourg.

M. Roessurgh, médecin de la cour, qui a rendu visite à la reine ces jours derniers, l'a trouvée bien portante et bien gaie.

EN TURQUIE
BOMBARDEMENT DE MIDDY
PAR L'ESCADRE ITALIENNE

L'Italie, ayant jugé insuffisantes les garanties offertes par la Turquie pour la répression de la piraterie commise dans la Mer Rouge, a donné l'ordre à l'escadre italienne de bombarder Middy.

Le bombardement a eu lieu hier.

Le gouvernement turc avait offert comme satisfaction la capture des pirates, la destruction de leurs bateaux et le payement d'une indemnité de 1 500 livres.

EN RUSSIE
Disgrâce
du Grand-Duc Paul

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

Le grand-duc Paul Alexandrovitch, commandant en chef le corps des gardes impériales, a été inopinément relevé de ses fonctions.

Le grand-duc Paul a quitté Saint-Pétersbourg.

D'après une autre dépêche, ce serait sur sa demande que le grand-duc aurait été relevé de ses fonctions et placé à la suite de l'armée.

Le grand-duc Paul est l'oncle du Tsar.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Angeli, Dias et Valbi ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Angeli
Née DIAS

leur épouse, fille, belle-fille, sœur et belle-sœur, décédée à l'âge de 34 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui à 7 heures du matin.

L'enterrement aura lieu à Grando.

Fabrication spéciale
de Gâteaux Corses

Mme ZITA MORATI née ADAM
Successeur de Mme Vve GUZOT
Bastia, 6, rue des Terrasses, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle que depuis 42 ans elle a la spécialité des Gâteaux Corses, et a mérité la plus grande appréciation du public, leur réputation n'est donc plus à faire.

Pour la Toussaint, comme pour toute autre circonstance, les produits de sa fabrication spéciale ne craignent aucune concurrence.

Expédition dans l'intérieur et sur le Continent français.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Soisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

ANÉMIE Guérison radicale en 20 JOURS par FELLER et FILS-PIRETTE, Fabricants des BRIQUES de la CHARITÉ, 168, F.-St-Denis, Paris. Envoi franco.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi-gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacons d'1 à 5 lit. 0,50 le litre, verre à rendre.

Pour les vins blancs et rouges provenant de vignes domaines de Hussein-el-Bey (Alger), propriétaire R. Matti, et spécialités dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'exception R. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de couleur frelatés, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Dégustez ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 5 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en bordelaises et au demi-muid au choix du client.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 39 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV
Lits en fer et fer et cuivre

BÉNÉDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

CADEAU

82 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

CE QUE DOIT FAIRE MONSIEUR MON FILS. (Suite)

L'adorable insensée, avec laquelle tu as passé conjugalement trois années d'ivresse avait cru mettre la main où était le mort, qui, riant de ses arrangements, de ses projets, de ses raffinements, de ses habiletés à parer la vie, l'a brutalement et brusquement saisie. Toi, tu es resté, avec la jeunesse, les dons de l'intelligence et, ce qui est une force, net y trompes pas, un désillusionnement profond et prématuré.

Que ne fais tu comme moi, que ne viens-tu me rejoindre dans l'arène politique ? Nous serions deux alors pour le dessein que je médite, et l'on verrait ce que c'est que deux hommes décidés et énergiques formant, en quelque sorte, un attelage, et tirant ensemble au rude collier de la justice et de la vérité.

Mais trouve-t-on que j'ai par trop la prétention de devenir épidémique et d'inoculer à tout venant ma fièvre jaune parlementaire, reviens au moins à la carrière des lettres, où déjà tu avais marqué ta place, et demande à ton imagination de te faire oublier ton cœur, qui te parle trop du passé.

Pour mon compte, je ferai autour de toi tout le bruit que je pourrai, et, dût la continuation de notre correspondance prendre surmon sommeil, pour te distraire, bon gré, mal gré, je te tiendrai avec soin au courant de toutes les péripéties du drame dans lequel je vais m'engager.

Arrivant à Paris sans logement arrêté d'avance, tu seras bien amical et bien l'homme du temps d'autrefois, si tu voulais prendre chez moi ton gîte, au lieu d'aller t'installer à Ville-d'Avray, dont je trouve le séjour mauvais et dangereux pour toi. Tu jugeras toi-même de ma belle gouvernante et verras à quel point elle a été calomniée et méconnue. Tu seras aussi plus près de Mme de l'Estorade, dont j'attends pour toi de grandes consolations ; enfin, ce serait là une charmante existition de tous les torts involontaires que tu as pu avoir envers moi.

A tout hasard, j'ai donné mes instructions en conséquence et la chambre t'attend. Le quartier perdu où je loge te sera une transition avec le Paris bruyant et infernal auquel je me doute bien que tu auras de la peine à te réhabituer. Je ne loge pas loin de cette rue d'Enfer où nous demeurions jadis de compagnie, et où nous avons eu de si bons moments.

Que de rêves, que de projets alors, et combien peu la vie réelle en a ratifié ! Notre songe le plus habituel, c'était la gloire, et celui là seul, dont elle ait paru ne pas vouloir nous faire banqueroute, nous le désertons nous-mêmes : toi pour souffrir et pleurer, moi pour courir après une supposeuse filiation dont je ne sais si j'aurai un jour beaucoup à me féliciter ! Pendant que le flot toujours changeant de l'existence a tout emporté, nos dignes, nos jardinets, nos roxiers en boutons, nos maisonnettes, une seule chose est restée à l'ancre : notre vieille et sainte amitié : n'y fais plus d'avarie, je t'en conjure mon cher enfant prodigue, et ne t'expose pas à te brouiller avec le roux du Nord, dont je serai peut être un jour le Sager ou le Sully.

P. S. — Tu n'as pas encore arrivé, cher ami, et je ferme ma lettre, qui te sera remise par ma gouvernante quand tu te présenteras à mon domicile, car je compte bien que ta première visite sera pour moi ; tu ne m'aimes pas encore, par conséquent, que je suis absent. Je suis allé ce matin chez les frères Mongenod ; les deux cent cinquante mille francs y étaient, mais avec l'accompagnement d'une circonstance bien extraordinaire : l'argent était au nom de Monsieur le comte de Sallenauve, dit Dorlange, statuaire rue de l'Ouest, 42.

Ainsi, malgré une désignation qui jusqu'ici n'avait jamais été la mienne, le somme en mes mains était bien à destination, et elle m'a été payée sans difficulté. J'ai eu assez de présence d'esprit, en leur du cacher, pour ne pas paraître trop stupéfait de mon nouveau nom et de mon nouveau titre ; mais j'ai vu en particulier M. Mongenod l'aîné, homme qui jouit dans la banque de la plus belle réputation, et avec lui je me suis ouvert de mon étonnement, en lui demandant les explications qu'il serait en mesure de me donner.

Il n'a pu m'en fournir aucune : l'argent lui est venu par un banquier hollandais, son correspondant à Rotterdam, et il n'en sait pas plus long. Ah ça ! que se passe-t-il ? Vais-je être subitement ? Le moment est il venu pour mon père de reparaître ? Je pars dans un désir et dans une anxiété que tu comprendre. Jusqu'à nouvel ordre, je t'adresserai les lettres chez moi ; si tu ne te décides pas à y loger, fais-moi bientôt connaître ton adresse car il me semble que nous allons avoir beaucoup de choses à nous dire. Aucune confidence, je te prie, aux l'Estorade, et tout ceci bien entre nous.

DORLANGE A MARIE GASTON.

Arcis-sur-Aube, 3 mai 1830.

Cher ami, hier soir, à sept heures, par-devant maître Achille Pigoult, notaire royal à la résidence d'Arcis-sur-Aube, ont eu lieu les obsèques et enterrement de Charles Dorlange, qui hiérit après, comme un papillon sorti de sa nymphe, s'est élancé dans le monde sous le nom et la figure de Charles de Sallenauve, fils de François-Henri-Pantaléon Dumiral, marquis de Sallenauve. Suit l'historique des faits qui ont précédé cette brillante et glorieuse transformation.

(A suivre).

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombé de la nuit.

PRIX MODÉRÉS

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES KLYTH à 0,30 le paquet.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Casagno, 2.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances

à primes fixes

contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).

Capital: 10 millions de francs.

Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28 boulevard Paoli.

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Ce procédé excellent qui rejoint le sang, fortifie le sang et chasse au loin la Mk, Ne pas confondre à tous il est nul.

EAU MINÉRALE DE CALDANE

(VALLÉE D'OREZZA)

A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 20 octobre

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 5 novembre

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwall, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences

Articles de Ménage

Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison



Source du Chalet

LA MEILLEURE DU

BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude.

Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

Demandez partout l'excellente

Eau-de-vie du Mirador.

Dépositaire: Sem Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

L'un des *rédacteurs gérant*, Matthieu Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MÉDICATION PHOSPHATÉE

VIN DE VIAL

Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande

ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE

VIAL FRÈRES. Pharmaciens, 36, Place Bellecour, LYON

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés



Un vrai grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

du Docteur **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Estomac, Intestins paresseux, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

A Dr. la boîte avec la NOTICE SUR LA SANTÉ

Se trouve dans toutes les bonnes officines

M. Pierre Romanet, 20, rue Saint-Denis, PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette

Expédition en Province.

CATALOGUE FRANCO (par poste).

TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS

Dépôt Général du **PER GAYPAND**

VALS DÉLICIEUSES

Eminemment Digestives.

(Lame de 10 centilitres, Bâton, 1 Vals (Pot de vin)

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et antidyssentérique dont l'usage journalier a toujours été reconnu excellent pour la santé, facilite toutes les fonctions.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

MAUX DE JAMBES

VARICES — DARTRES

DÉMANGEAISONS — PLAIES (même anciennes)

ULCÈRES — ECZÉMAS

Guérison assurée par l'emploi de

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Pharmacie DEPENNIER, à ROUEN

Il existe des CONTREFAÇONS, exiger notre signature sur chaque bouteille dans le Journal.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 50×37 . . . 6 fr

Sur papier blanc, — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1879).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30 Chaque. 3 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr

Sur papier Chine, format 40×30 Teinté. 2 fr

EN VENTE:

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de Peretti, Libraire.

BASTIA, chez M. Ollagnier, Libraire

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT:

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs

ÉDITION DE LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e 30e.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs

ARIEL BOUDAUD, Rédacteur, 3, rue de la Sorbonne, PARIS

Vient de paraître le **MAL DE MER**

Comment on s'en guérit

d'après les nombreuses questionnaires ou écrits et les reçus de tous ces gens, du grand public de la Ligue contre le Mal de Mer (Siège central 83, Rue Port-Royal, PARIS), documents qui ont été compulsés par le Général, C'est le résultat de ces vastes recherches, c'est les moyens de guérison trouvés pour eux-mêmes par de nombreux adhérents, qui donnent ces conseils. Prix 3 fr.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani

BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

BOISSON HYGIÉNIQUE qui doit exister et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.

SEUL SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, le Choléra-Infantile, dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le nom DE RICQLÈS

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Allumettes Égyptiennes à 50 centimes la boîte. — Excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 40 centimes

Cie Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant. Matthieu Ollagnier. Bastia, Imprimerie Ollagnier.

27e ANNÉE — MERCREDI 5 NOVEMBRE 1902 — No 284

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 ms	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

00535

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Zacharie.

SOLEIL : (Heure nationale)

Lever, 6 h. 15 m. — Coucher, 4 h. 17 m.

LUNE : Nouv, le 30 — Premier quart., le 8.

FÊTE DE DEMAIN : Saint Léonard.

4 Novembre

IMPRESSIONS CORSES

Si le terrain corse cultivable est apte à toutes les cultures, si ses produits naturels minéraux et végétaux sont infinis et variés, si sa flore et sa faune ne devraient pas être dédaignées, si ses aspects pittoresques méritent la visite de toutes les familles en vacances et de tous les amateurs de voyages, si ses eaux minérales et ses stations climatériques doivent attirer tous ceux auxquels leur santé commande des villégiatures hygiéniques et reconstituantes, la Corse offre encore d'autres distractions plus élevées et bien intéressantes par la pluralité de ses civilisations.

Le caractère propre à l'indigène, en général très fier et très digne, caractère maintes fois décrit, varie naturellement selon qu'il habite telle ville ou tel village.

Ajaccio ne ressemble pas à Bastia, et malgré leur structure analogue Calvi n'est pas Bonifacio ; enfin Sartene n'est pas de tout Corte.

Bastia est presqu'un petit Marseille, Ajaccio une Nice bien calme, et dans ces deux villes l'on peut encore se figurer vivre au commencement du XXe siècle. L'on y comprend l'hygiène.

Mais à Corte l'on se rappelle involontairement qu'au XVIIe siècle il n'y avait pas de cabinet d'aisances même à Versailles, au palais du roi Soleil. Depuis Choisenl, Corte n'a pas dû bouger, sinon pour s'appauvrir et s'empuanter d'une insupportable fermentation d'ordures ménagères. Les rues sont balayées, mais ne regardez ni à droite ni à gauche les cours des maisons et les ruelles latérales et tâchez d'oublier les relents fâcheux que le vent peut envoyer s'il souffle de votre côté. En arrivant en gare de Corte, qui domine de façon si imposante le confluent du Tavignano et de la Restonica, il vous vient à l'esprit un mélange de souvenirs espagnols, tenant à la fois de l'entourage de l'Escorial et de la stationnaire Tolède, et, de loin, pour peu que le soir tombe, vous vous laissez aller à dénommer Corte une Tolède corse. En approchant l'illusion s'en va, et il ne reste plus pour la maintenir, que l'évocation des mémoires héroïques qui ont à jamais illustré cette cité, l'Acropole de la vieille Corse.

Il faut voir Corte et regarder le type conservé si pur de la citadine vieille Corse, puis aller à Cargese et comparer les descendantes des Grecs qui vinrent s'y établir en 1676.

La situation géographique aidant, à Cargese l'on se croirait sur un promontoire du Péloponèse, comme à Calvi, en tournant le dos à la Marine on Basse-Ville, l'on se croirait en face d'une kasbah africaine. Pas d'autre bruit que celui des vagues. Mais traversez les vieux remparts et vous serez émotionnés par le spectacle saisissant de vieux hôtels lézardés où habitent pourtant de pauvres gens qui ne paient sans doute pas de loyers. Pénétrez dans l'une de ces vieilles maisons et vous saurez, par la disposition des appartements et quelques restes de richesse architecturale, la vision de ce que pouvait être, il y a quelques siècles, la demeure d'un riche bourgeois du Saint-Malo corse.

Mais vous voilà entouré d'une bande de gamins dépenaillés qui vous parlent de la haine légendaire contre les Anglais et les Génois, vous récitent des bribes sur Christophe Colomb. Vite vous donnez quelques sous à ces pauvres bougres, et vous dévalez jusqu'à la gare. Et en cheminde fer, pour vous consoler de la désolation de Calvi, puis des ruines entrevues d'Algajola, vous n'avez, jusqu'à l'île-Rousse et au-delà, que l'inlassable spectacle de la mer.

Et toujours et partout, en chemin de fer, en diligence ou en voiture, la même réflexion hante le voyageur, quand il n'est pas distrait par l'entrevue d'une cultore exceptionnelle ou absorbé par la vision des aspects pittoresques : pourquoi cette impression lancinante d'un abandon morose et découragé ?

Le touriste admire la nature, l'observateur étudie les mœurs et compare l'arriéré de la civilisation corse, et l'homme se demande s'il n'y a pas de remède au délaissement de la Corse. Il est tenté de conclure à l'irrémédiable déchéance de la population indigène qui n'émigrera pas. Mais pour peu qu'il se rende compte de la sobriété et de l'honnêteté héréditaire de cette population, il se dit que la France lui doit plus de protection efficace, que l'essai de chemin de fer est déjà un commencement d'amélioration, et qu'il serait injuste d'accuser les Corses de manquer de courage économique, alors qu'ils sont exclus par la Métropole elle-même des grands courants de circulation qui ont si rapidement transformé le monde européen.

Que l'on accorde aux ports des départs de bateaux plus fréquents et des traversées plus rapides, que l'on diminue les tarifs, que l'on inonde ensuite la France de prospectus sur l'utilisation économique de la Corse, et, le dessèchement des marais aidant, le mouvement engendrera le mouvement, créera des échanges et des rapprochements féconds, et fera circuler la vie.

Tout cela ne peut être fait en un jour ni en un mois. Mais voici qui peut être fait dès demain : forcer les indicateurs des chemins de fer et de voyages circulaires à ne pas oublier l'existence de la Corse.

Nos compagnies de chemins de fer savent bien offrir des combinaisons de voyage avec les compagnies étrangères d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, et la Corse est constamment omise. Les gares françaises sont encombrées d'affiches-images destinées à attirer l'excursionniste vers telle ou telle région étrangère. Jamais la moindre affiche, jamais la moindre indication pour la Corse.

Ces coupables omissions doivent cesser. Les moyens de se rendre en Corse doivent être vulgarisés ; et il faut propager par l'image l'attirance de ses aspects variés. Car enfin il n'est pas banal de trouver réunies en Corse toutes les sensations possibles à un voyageur, c'est-à-dire tous les genres d'excursion, tous les modes de locomotion y compris des diligences, des voitures et des mulets introuvables ailleurs qu'en Espagne, et par surcroît, à côté on au milieu des spectacles géographiques et des possibilités climatériques de guérison, de très intéressantes visions sur ce que pouvait être la civilisation française il y a deux siècles, un siècle et demi, un siècle, un demi-siècle, ou vingt-cinq ans.

Bref, il faut inciter les voyages en Corse et faire connaître aux Français la Cyrnos française. Et bientôt, sans grosses subventions, par la simple multiplication de transports à bon marché et l'expansion des renseignements industriels et commerciaux, les échanges et les ventes reprendront, le goût du travail augmentera rapidement parce que récompensé, et la renaissance économique reparaîtra et la Corse revivra.

Ayant assez du passé, mal satisfaits du présent, les Corses cherchent à savoir ce que leur réserve l'avenir. Ils interrogent l'horizon de France ; le mouvement gagne en anxiété. Il serait dangereux, il serait impie de ne pas encourager ce réveil.

ADRIEN VEBER,

Député,

Président du Conseil général de la Seine.

(*Magasin Pittoresque*).

EXPÉRIENCES CORSES

6 novembre 1818. — Ordonnance de Louis XVIII permettant aux Corses d'approprier d'une manière spéciale à leur situation et à leurs besoins, les diverses taxes portées au tarif des douanes pour l'entrée et la sortie des marchandises.

Cette promesse fut réalisée, car, disait le roi, la généralité des taxes de douanes a été établie dans des vues et pour des motifs qui ne sont pas communs à l'île de Corse, où la consommation et le luxe n'ont pas la même extention, et où l'industrie n'a pas les mêmes avantages que sur le territoire continental de la France.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Mannoni, surnuméraire des postes à Zanzibar, est nommé commis en Indo-Chine.

— M. Giudicelli, ancien commis des postes et télégraphes, est réintégré dans son emploi, et affecté au bureau central de Marseille.

— M. Filippini, ex surnuméraire de sous-direction des contributions indirectes, est nommé commis de 2e classe, à Meninchey.

— M. Pizzuti, sergent au 3e régiment de tirailleurs sénégalais, a été nommé chevalier de l'ordre d'Anjouan.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

SOURCES (*Suite*)

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Alimentation d'eau de Campitello. — Dans sa séance du 29 août 1896 le Conseil général a émis le vœu qu'une conduite d'eau soit construite à Campitello, pour l'alimentation des habitants du hameau de Bagnolo.

Par une délibération en date du 14 juin 1896, le Conseil municipal de la commune de Campitello approuvait le projet de construction d'une fontaine montant à 1 156 francs dans le hameau de Bagnolo, dressé par M. Liberati, agent-voyer cantonal.

La commune étant sans ressources, le Conseil municipal a accepté les souscriptions en nature faites par les habitants pour l'ouverture de la tranchée et le transport des matériaux et il a demandé le prélèvement d'une somme de 300 francs sur les fonds du reliquat vicinal et une subvention de 500 francs au Conseil général pour parfaire les dépenses d'exécution des ouvrages projetés.

Les ressources de cette commune sont si minimes que ce projet si utile ne pourra être certainement réalisé qu'avec le concours du département, et le Service a donc signalé à la bienveillante attention du Conseil général la demande de la municipalité, et d'allouer à celle-ci, si c'est possible, la subvention qu'elle sollicite.

Alimentation d'eau de Venzolasca. — Le 8 février 1896, le Service a soumis à l'approbation de M. le Ministre de l'agriculture un projet montant à 27 000 francs, pour une adduction d'eau à Venzolasca dans un but de salubrité et d'irrigation. Une décision ministérielle du 7 juillet 1900 a approuvé ce projet et a alloué une subvention de 13.500 fr. à la commune de Venzolasca. Cette commune ne paraît pas avoir encore réuni les ressources nécessi-

---

83 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE-GASTON. (Suite)

Parti dans la soirée du 1er mai de Paris, que je laissais livré à toutes les joies officielles de la Saint-Philippe, le lendemain, dans l'après-midi, conformément à la prescription paternelle, je faisais mon entrée dans la ville d'Arcis. A la descente du coupé, tu penses bien que mon étonnement ne fut pas médiocre en apercevant dans la rue, où venait de s'arrêter la diligence, cet inoxidisable Jacques Bricheteau que je n'avais pas entrevu depuis notre fatale rencontre de l'île Saint-Louis.

Cette fois, au lieu de procéder à la manière du chien de Jean de Nivelle, je le vois venir à moi, le sourire sur les lèvres, et il me tend la main en disant :

— Enfin, cher monsieur, nous sommes à peu près au bout des mystères, et bientôt, je l'espère, vous ne croirez plus avoir à vous plaindre de moi.

En même temps, ayant l'air de céder à une pressante sollicitude :

— Vous apportez l'argent ? me demande-t-il.

— Oui, répondis-je, si perdu ni volé.

Et je tire de ma poche un portefeuille contenant les deux cent cinquante mille francs en billets de banque.

— Très-bien ! dit Jacques Bricheteau. Maintenant, nous allons à l'hôtel de la Poste, où vous savez sans doute par qui vous êtes attendu ?

— Mais non vraiment, repartis-je.

— Vous n'avez donc pas remarqué la qualification sous laquelle la femme vous est parvenue ?

— Au contraire, cette étrangeté m'a tout d'abord frappé et j'avoue qu'elle a beaucoup fait travailler mon imagination.

— Eh bien tout à l'heure, nous allons complétement dérober le voile dont nous avions eu soin de vous lever un coin pour que vous n'allassiez pas trop brusquement vous heurter contre le grand et heureux événement près de s'accomplir dans votre vie.

— Mon père serait ici ?

Je fis cette question avec vivacité, mais sans pourtant ressentir le trouble profond dont l'idée d'aller embrasser une mère m'eût probablement pénétré.

— Oui, répondit Jacques Bricheteau, votre père vous attend ; mais je dois vous prémunir contre une nuance probable de son accueil. Le marquis a beaucoup souffert ; le vie de cour que depuis il a menée l'a habitué à rendre peu extérieures ses impressions ; d'ailleurs, en tout, il a horreur de ce qui peut rappeler l'allure bourgeoise ; ne vous étonnez donc pas de la réception froidement digne et aristocratique qu'il pourrait être disposé à vous faire ; c'est un bon homme au fond et que vous apprécierez mieux quand vous le connaîtrez.

— Voilà, poussais-je, des préparations tout juste rassurantes !

Et, comme déjà, de moi-même, je me sentais pas très-ardemment disposé, j'augurai que cette première entrevue allait se passer tout entière au-dessous de zéro.

En entrant dans la pièce où m'attendait le marquis, je vis un homme fort grand, fort maigre et fort chauve assis à une table, sur laquelle il mettait en ordre des papiers. Au bruit que nous fîmes en ouvrant la porte, il remonta ses lunettes sur son front, appuya ses deux mains sur les bras de son fauteuil, et, le visage tourné vers nous, il attendit.

— M. le comte de Sallenaves ! dit Jacques Bricheteau en donnant à cette annonce toute la solennité qu'y eût mise un introducteur des ambassadeurs en un chambellan.

Cependant, la présence de l'homme auquel je devais la vie avait eu un moment fondu ma glace, et, en m'avançant vers lui d'un mouvement vif et empressé, je me sentais montrer des larmes dans les yeux.

Lui ne se leva pas. Sur sa figure, de cette distinction remarquable qu'autrefois on appelait un grand air, ne parut pas la trace de la moindre émotion ; il se contenta de me tendre la main, serra mollement la mienne, puis me dit :

— Prenez un siége, monsieur, car je n'ai pas encore le droit de vous appeler mon fils.

Quand Jacques Bricheteau et moi, nous fûmes seuls :

— Vous n'avez donc, me dit ce singulier père, aucune répugnance à accepter la situation politique dont nous nous sommes occupés pour vous ?

— Au contraire, répondis-je ; l'idée m'en avait d'abord étonné, mais je m'y suis rapidement fait, et j'ai exécuté avec soin, pour assurer le succès, toutes les prescriptions qui m'avaient été transmises.

— A merveille, fit le marquis en prenant sur la table une tabatière d'or qu'il se mit à faire tourner dans ses doigts.

Puis, après un moment de silence :

— Maintenant, ajouta-t-il, je vous dois quelques explications : notre ami Jacques Bricheteau, s'il veut bien l'avoir pour agréable, va vous les donner. Ce qui équivalait à l'ancienne formule royale : Mon chancelier vous dira le reste.

— Pour reprendre les choses à leur origine, dit Jacques Bricheteau en acceptant la procuration qui venait de lui être passée, je dois d'abord, mon cher monsieur, vous faire savoir que vous n'êtes pas un Sallenaves direct. Revenu de l'émigration aux alentours de 1808, M. le marquis, ici présent, fit, vers la même époque, la connaissance de votre mère, et, au commencement de 1800, vous devenies le fruit de cette liaison.

(*A suivre*).

ANÉMIE Guérison radicale en 30 JOURS par l'ELIXIR & PILULES du Pr PEUL, Remplaçants de GRIMAULT, Ph. 8, Pl. Boisdeffre, Paris, Toutes Pharmacies. Exiger le Nom et le Portrait du Pr PEUL

res à la mise à exécution des travaux, qui ne dépend plus que d'elle.

Fontaine de Meria. — Dans sa séance du 2 septembre 1895 le Conseil général a émis le vœu qu'une fontaine soit établie à la mairie de Meria.

Par un rapport en date du 15 avril dernier, le Service a fait connaître que la création d'une fontaine à la marine de Meria exigerait une dépense de 3 000 fr. non compris les indemnités de terrain et de dommages, et qu'il ne pourrait être demandé utilement une subvention à l'Etat que si les engagements formes du département ou de la commune permettaient de limiter cette subvention au tiers de la dépense en travaux, soit à 1.000 francs. L'évolution de l'affaire dépend donc pour le moment de la commune de Meria et du département.

Amenée d'eau potable au domaine national de Casabianda et dans la région d'Aleria. — Le 13 février 1897, le Service a soumis à l'approbation de M. le Ministre de l'agriculture un projet montant à 200.000 francs pour une adduction d'eau potable à Casabianda et dans la région d'Aleria.

Ce projet a été approuvé par une décision ministérielle du 11 mai 1898

Les travaux entrepris dans les derniers mois de 1899 ont été terminés en 1900. Ils ont donné lieu à une dépense totale de 163 119 fr. 24.

Fontaine de Pietracorbara. — Par une délibération en date du 30 mai 1897, la commune de Pietracorbara sollicite une subvention pour construction d'une fontaine au hameau de Lapedina.

Le Conseil général a alloué une subvention de 250 francs et il a été consenti des souscriptions particulières s'élevant en totalité à 300 francs.

Une décision ministérielle du 14 août 1899 a alloué à cette commune une subvention de 300 francs.

Les travaux, qui avaient été entrepris, ont été ensuite suspendus. Ils n'ont plus été repris depuis.

ARRONDISSEMENT DE CALVI

Néant.

ARRONDISSEMENT DE CORTE

Fontaine de Giuncaggio. — Le 12 février 1901, le Maire de Giuncaggio a sollicité une subvention pour aider la commune dans la construction d'une fontaine dont le projet s'élève à 3.400 francs. Le Service a proposé d'accorder à la commune de Giuncaggio, pour l'exécution de ce projet, une subvention égale aux deux tiers de la dépense réelle et limitée au maximum de 1.200 francs.

Jusqu'ici, aucune suite n'a été donnée à ces propositions.

Alimentation d'eau de Portovecchio. — Une décision ministérielle du 8 avril 1900 a approuvé un projet relatif à l'amenée des eaux nécessaires à l'alimentation de la ville de Portovecchio, et a accordé une subvention égale aux deux tiers de la dépense et limitée au maximum de 94.200 francs, à la condition que les travaux seraient entrepris avant le 31 décembre 1901.

Ce projet montant à 180 000 fr. était accompagné d'une soumission par laquelle M. Laurence, directeur des eaux de Bastia, s'engageait à exécuter les travaux au prix forfaitaire de 132.262 fr. 69, montant d'un premier projet approuvé le 30 novembre 1898, non compris une somme à valoir s'élevant à 9 226 fr. 54.

Bien que par suite de difficultés municipales, le traité Laurence n'ait été approuvé par M. le Préfet de la Corse que le 4 décembre 1901, l'entrepreneur a commencé les travaux avant la fin de l'année 1900.

La ville de Portovecchio est ainsi pourvue d'eau potable depuis plus de huit ans. Toutefois, pour achever tous les travaux projetés, il reste à capter deux sources dites de Fontana Rossa et de Cervo dont l'acquisition amiable n'a encore pu être faite. La Commune municipal aurait voulu les acquérir par voie d'expropriation, mais il semblerait reconnaître aujourd'hui de crainte de jeter un grand trouble dans les finances de la Ville,

Le solde de la subvention, dont le montant était de 27.400 fr. 83, a été versé à la caisse du Receveur municipal de Portovecchio le 23 juillet 1901 en vue de la délivrance des mandats revenant à l'entrepreneur pour le règlement définitif des dépenses. Ces mandats ont été encaissés par la partie prenante avant la clôture de l'exercice 1901.

TRAVAUX D'IRRIGATION ET DE SUBMERSION

Travaux de 1900. — On n'a exécuté en 1900 aucun travail relatif aux canaux d'irrigationet de submersion.

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

Canaux d'irrigation de Bastelica. — Une décision ministérielle du 12 novembre 1900 a défini les conditions de l'intervention de l'Etat dans l'établissement de ces canaux.

Par une délibération du 12 août 1888, le Conseil municipal de Bastelica avait décidé la construction de deux canaux d'irrigation dérivés du Bronco et du Prunelli, dans le territoire de la commune, et voté le principe d'un emprunt de 90 000 francs applicable à l'exécution des travaux.

Le 4 juillet 1890, le Service a adressé à l'Administration le projet relatif au canal du Bronco. Ce canal d'une longueur totale de 10.425 mètres pourrait amener un débit normal de 500 litres d'eau par seconde, nécessaire pour arroser les terrains dominés d'une surface de 480 hectares ; son exécution donnerait lieu à une dépense de 55 000 francs.

En ce qui concerne le canal du Prunelli, il résulte d'une première reconnaissance que ce canal aurait une longueur de 6 200 mètres et donnerait lieu à une dépense d'environ 40.000 francs. La surface des terrains arrosés serait de 240 hectares.

La décision ministérielle du 12 novembre 1900, a spécifié qu'il appartenait à M. le Préfet d'examiner s'il y avait lieu de poursuivre la constitution en association syndicale, sur les bases des lois du 21 juin 1865 et du 22 décembre 1888, des propriétaires intéressés à la construction des canaux dérivés du Bronco d'une part et du Prunelli d'autre part, en leur faisant connaître qu'ils pouvaient compter, mais dans ces conditions seulement, sur une subvention de l'Etat égale au tiers du montant total des projets qui seraient tous deux soumis à l'approbation ministérielle. Ces projets devraient comprendre les dépenses relatives à l'exécution du canal lui-même, ainsi que celles concernant l'établissement des rigoles secondaires et tertiaires et du réseau de distribution.

Jusqu'à ce jour les intéressés n'ont fait aucune démarche pour arriver à la constitution d'une association syndicale.

L'affaire reste donc en suspens.

(A suivre)

Revue Hebdomadaire

Paris, le 24 octobre 1901

D'une semaine à l'autre, les dispositions du marché ne peut varier ; d'une façon générale n'est toujours le surlendemain que demain. Malgré les achats des Caisses, nos Rentes s'inscrivent en nouvelle moins-value, le 3 0/0 ne cessant à 99.25 et le 3 1/2 à 100.87. A la suite de nos Rentes, s'abaissent les Fonds Etrangers. L'Extérieure a été naturellement très mouvementée ; mais la faiblesse a été 87.97 contre 88.20. Moins fermes aussi sont la Turc, celui et le Portugais, tandis que le 4 0/0 Serbe, plus résistant, se maintient facilement à 75.75. M. Vyschnegradsky étant arrivé à Paris pour terminer les négociations relatives au nouvel emprunt.

Bonne tenue persistante des Grandes Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais est ferme à 1,076 ; le Crédit Foncier termine à 747 ; le Comptoir National d'Escompte se tient à 578 ; la Société Générale est demandée à 648.

Dans le compartiment Industriel, le Rio s'alourdit à 1 876 ; le Suez, non mouvementé, se retrouve à 3.862. Parmi les valeurs russes, la Nouvelle, particulièrement malmenée, a remis à 1,720. Les mines d'Or sont sans animation et hésitantes.

En Banque on note de bonnes demandes sur l'action et le pair de la Société des Caoutchoucs du Cavaly.

Alors qu'il était facile de le prévoir, le mouvement vers les valeurs d'assurances continue à s'accentuer car les résultats de l'année sont très favorables. Dans ce compartiment « Assicurazioni » on remarque surtout la Générale avec ses actions à 438 fr. et ses obligations à 479 fr. La Société Générale des Assurances agricoles et industrielles est demandée à 475 fr. (Obligations).

Les estimations de la Gazette ainsi se résument : 4 novembre : le Conseil leur donnera sa journée au cours des plus intéressantes sur les rentes de l'année.

Les Chemins Français peu traités se retrouvent sans changement.

Propriétaires

Bastia, le 4 novembre 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Un propriétaire, se plaint dans la lettre qu'il vous a adressée hier que les prix des travaux de badigeonnage qui sont exécutés en ce moment au vertu d'un arrêté municipal, aient été fixés d'accord entre la Municipalité et le Syndicat des maçons, sans que les propriétaires aient été consultés et, de ce que, par suite, ces travaux aient été l'objet d'une majoration considérable sur ce qu'ils devraient être payés d'ordinaire.

La plainte est juste au fond, mais à qui la faute incombe-t-elle en réalité ? Elle incombe aux propriétaires eux-mêmes, qui ne savent pas s'entendre pour défendre leurs intérêts et leurs droits. Les maçons ont été mieux avisés. Ils se sont groupés et ont constitué un Syndicat qui a pris en main leurs intérêts et les a fait largement prévaloir. Qui pouvait parler au nom des propriétaires, et la municipalité devait-elle s'adresser à chacun d'eux isolément pour avoir son avis, tandis qu'elle trouvait, pour les maçons, une représentation autorisée ? Qui empêchait, qui empêche encore les propriétaires de se grouper aussi et de former de leur côté un Syndicat qui certainement ne manquerait ni de force ni d'autorité pour faire prévaloir ce qui est juste ? Ce qui l'a empêché, ce qui l'empêchera longtemps, c'est l'inertie qui règne généralement dans notre pays, et dont les maçons ont su s'affranchir, à leur grand profit, montrant ainsi une fois de plus ce que valent et ce que produisent l'entente et la cohésion.

Donc, braves propriétaires, payez, et cela sans murmurer. Payez les travaux de badigeonnage aux prix qui ont été fixés, et remerciez de ce que l'on ne vous les fasse pas payer encore plus cher. Payez aussi tous les autres travaux selon les prix qu'il plaira au Syndicat des maçons d'établir, puisque vous ne savez pas vous entendre pour imposer l'intervention d'un homme de l'art qui vérifierait les devis, le prix total, et la bonne ou mauvaise exécution de ces travaux.

X.

Savon Princesse Hakoko 0 fr. 75 c. le pain

Gazette Départementale

CASSANO. — On annonce le prochain mariage de M. Nonce Coppolani avec Mlle Antoinette Antonini.

La bénédiction nuptiale sera donnée dans l'église de l'Annonciation, à Cassano.

∴

BRANDO. — Hier ont eu lieu à Erbalunga les obsèques de Mme Marie Angeli née Diaz, enlevée à l'affection des siens en moins d'un mois. Elle était âgée de 34 ans.

La levée du corps a été faite à Bastia à 7 heures du matin le cercueil, recouvert de couronnes, a été transporté à Erbalunga, où ont été célébrées les cérémonies religieuses, puis l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

La mort de cette jeune femme a causé de profonds regrets à Bastia comme dans le canton de Brando où elle était très connue.

Nous adressons aux familles Angeli, Diaz et Balbi toutes nos condoléances.

Un Ami de la Corse

C'est M. Fabre, ancien directeur de l'Ecole Normale d'Ajaccio, actuellement directeur de l'Ecole Normale du Puy, qu'un de nos collaborateurs avait soupçonné d'être l'auteur de la mauvaise plaisanterie signée Griff, et qu'un de nos correspondants avait déjà défendu de ce soupçon. Nous donnons aujourd'hui la lettre que l'intéressé vient d'écrire lui-même sur ce sujet. Elle nous semble probante et elle clora, très convenablement, croyons-nous, ce débat.

Le Puy, le 1er novembre 1902

Bien cher Monsieur,

Merci pour votre bonne communication ! L'incident que vous avez délicatement est réellement plaisant. Il y a donc encore en Corse des gens qui croient aux calomnies débitées contre moi il y a trois ans ? Mais ce qui m'a encore plus surpris c'est de voir un journal aussi sérieux que le « Petit Bastiais » accueillir et imprimer des insinuations aussi peu fondées.

Non ! qu'on le sache bien ! les manifestations, déjà si lointaines, d'Ajaccio, ne m'ont pas fait oublier que j'avais passé deux années délicieuses dans l'arrondissement de Sartène, de 1886 à 1888. Elles n'ont pas effacé de mon esprit le profil de vos montagnes noyées de lumière, de vos splendides forêts, de vos golfes bleus, de vos chaudes plages. Les déboires passagers du directeur de l'Ecole Normale n'ont pas fait détester à l'inspecteur primaire le souvenir de la bonne hospitalité qui l'accueillait partout, de Bonifacio à Zicavo et de Solenzara au cap de Muro. Si j'écrivais sur la Corse, voilà ce qui remplirait mes articles et mes lèvres....

En tout cas, j'ai déjà dit (Petite Géographie de la Corse, Garnier, éditeur) que la Corse est comme la continuation de notre frontière des Alpes. Or, je suis originaire des Alpes-Maritimes, et il manquerait quelque chose de mystérieux et de supernaturel dans l'horizon de mon pays, le jour où des hauteurs de la Corniche on ne verrait plus sur la mer bleue la silhouette de l'antique Cyrnos.

Que la Corse se rapproche donc de nous au lieu de s'éloigner. Tout n'en ira que mieux. Peut-être, si nous étions plus voisins, nous nous trouverions plus semblables les uns aux autres, comme vous le dites si bien, et nous ne transformerions plus en injures et en menaces les moindres mots de nos entretiens et les moindres impressions de nos natures également françaises et par là essentiellement expansives.

Merci encore une fois, bien cher Monsieur. Dites au « Petit Bastiais » que les détracteurs de la Corse ne peuvent pas être ceux qui ont habité l'île, qui avaient demandé à y revenir et à y rester et qui regrettent d'avoir dû la quitter. Je vous savais du fond de l'Auvergne, le meilleur salut d'un de vos amis dévoués et d'un vieil ami de votre pays.

C FABRE.

AVIS AUX OBÈSES

Chaque jour, de nombreux lecteurs, envahis par un excès d'embonpoint, nous demandent quels sont les moyens à employer pour combattre cette infirmité si pénible d'abord, puis qui menace si gravement leur vie par ses inévitables conséquences : albuminurie, diabète, embolie de cœur, apoplexie, etc. Voici notre réponse :

Avant toutes choses, nous leur dirons. Abstenez-vous des régimes alimentaires spéciaux qui, inutilement, andéminent l'organisme et perdent l'estomac. Mais surtout, gardez-vous comme de la peste de tous agents pharmacologico-chimiques, de tous remèdes internes, bien plus dangereux encore. Ils ne donnent des résultats, toujours éphémères, d'ailleurs, qu'en ruinant à tout jamais la santé.

A ce jour, il n'y a qu'un moyen efficace et rationnellement scientifique pour maigrir rapidement sans absorber de médicaments dangereux, c'est le traitement externe par l' « Eau dépeditrice » du naturaliste Stowe. C'est le seul, d'ailleurs, qui ait reçu l'approbation de la *Société de Médecine de France*.

Cette découverte, qui a révolutionné la thérapeutique de l'obésité, est basée sur les lois physique de l'osmose et a pour élément principal une algue de l'Océan Pacifique, l'Helminthocorton.

L' « Eau dépeditrice Stowe » s'emploie soit en lotions, soit en évaporation, au moyen d'un appareil nommé Evaporateur. Aucune drogue à absorber, ni de régime spécial à suivre. La simplicité du traitement n'a d'égale que son efficacité.

Pour recevoir l'exposé scientifique de la méthode Stowe, ainsi que son mode d'emploi, il suffit d'aller voir le savant spécialiste à son cabinet de Paris, 9, rue Montesquieu ou de lui écrire. Il l'envoie gratuitement.

Docteur H. DE THURMONTY.

Le Démenti définitif

On écrit de Londres à la « Croix » :

Un journal célèbre par son « fil spécial » publiait dans son numéro du 8 octobre un article à sensation intitulé : « Un entretien avec le Général des Franciscains. »

Il avait trouvé piquant de faire faire par un capucin, par un religieux anglais, le T. R. P. David Fleming, l'éloge de la politique de persécution de M. Waldeck-Rousseau et de M. Combes. Il va sans dire que la fameuse entrevue avait été reproduite — ou plutôt démarquée — par plusieurs journaux anglais.

Inutile de dire qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans l'article du « Matin ».

Désespérant de faire insérer son démenti dans les journaux protestants, le T. R. P. David Fleming, vicaire général des Franciscains, écrit à un journal catholique anglais « The Tablet » une lettre dans laquelle il dit :

Je vous serai infiniment reconnaissant d'avoir la bonté d'informer vos lecteurs que cette entrevue, « depuis le commencement jusqu'à la fin, est une invention et une absurdité », et qu'elle a son origine dans le cerveau fertile d'un écrivain qui avait déjà fait un faux sous la forme d'une lettre qu'il prétendait avoir été écrite par le cardinal secrétaire d'Etat.

Avec tous mes remerciements d'avance je reste

Votre très fidèle en Jésus Christ,

Fr. DAVID FLEMING,

Vicaire général des Frères Mineurs.

Gazette Ajaccienne

Au Port

Le paquebot *Ville de Bastia*, courrier de Nice, est arrivé à six heures du matin. Il avait à bord trente-trois passagers et diverses marchandises.

Coup de couteau

Le nommé Chiocca Antoine, marin pêcheur, a donné hier, vers deux heures et demie, un coup de couteau au jeune Ortolani Vincent, sans avoir été provoqué.

Ortolani a été atteint au-dessous de l'œil droit, mais la blessure, heureusement, est sans gravité

Chiocca qui a pris la fuite est recherché activement par la police qui ne tardera pas à l'arrêter. Quant au mobile qui a poussé Chiocca à agir ainsi, on n'est autre chose qu'une affaire de jupons.

OUVERTURE
de la Pharmacie Centrale
Place St-Nicolas
D. LUIGI
Pharmacien de 1re classe

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 4 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 à midi, + 16 6 ; 7 heures du soir — 15 à minima 17 ; Minima, + 13 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

∴

Nos courriers

Le paquebot postal *Balkan*, commandant Loubatière, qui est parti lundi à 2 heures 35 du soir, au lieu de 1 heure (heure réglementaire) est arrivé à Marseille mardi, à 10 heures du matin.

∴

Nouvelles ecclésiastiques

Nous apprenons avec plaisir que M l'abbé Paolini, vicaire de Sainte Marie, vient d'être nommé vicaire-administrateur d'Olmi-Cappella.

Ce choix est des plus heureux, mais il ne contentera pas les paroissiens de Sainte-Marie qui voient à regret s'éloigner un prêtre si digne et si dévoué.

∴

Avenue de la Gare

Dès la tombée de la nuit l'Avenue de la Gare est envahie par une foule de malheureuses en quête de celui qui pourvoiera à leurs besoins du lendemain. Tout homme qui traverse cette avenue est impudemment coudoyé, accosté, sollicité. Ce quartier va devenir inabordable aux gens paisibles.

La police pourrait être plus sévère, mais les agents sont aussi des hommes, et parfois faibles et indulgents. Aussi faut-il signaler, à leur éloge que lundi soir deux de ces filles ont été prises en flagrant délit et emmenées au poste où elles ont passé une nuit peu agréable.

∴

Salle d'escrime

Nous avons pu constater, lundi soir, la reprise des leçons d'escrime, à la salle des Platanes.

Beaucoup d'entrain sur les planches, où les amateurs étaient heureux de se retrouver après la suspension des mois d'été. Nous saisissons l'occasion, à propos de cette réouverture, de féliciter à nouveau M. Boyer, le sympathique directeur de la salle qui, en permettant aux Bastiais de s'adonner à ce sport si avantageusement hygiénique et si utile, a rendu un grand service à notre ville. Il en est, du reste, récompensé par le nombre des escrimeurs qui va toujours en augmentant.

∴

Confrérie de Saint-Pascal

Les messes qui seront dites vendredi, 7 courant, à la chapelle de Saint-Pascal, seront consacrées pour le repos de l'âme des frères, sœurs, bienfaiteurs et bienfaitrices de la dite confrérie.

∴

Absinthe Cusenier

Pour se mettre en règle avec les hygiénistes, tous les cafés sérieux ont adopté la merveilleuse Oxygénée verte Cusenier. Ses vertus bienfaisantes, jointes à ses propriétés spéciales en ont fait rapidement l'absinthe recherchée des gourmets.

∴

Nouveau cigare américain

Le cigare self-allumeur, ou, si vous préférez, le cigare qui s'allume tout seul, est la dernière création du génie américain.

L'inventeur, un chimiste new-yorkais, était frappé depuis longtemps, — comme beaucoup d'autres personnes, d'ailleurs, — de la difficulté éprouvée par les fumeurs à allumer un cigare en plein vent. D'esprit ingénieux, notre homme se dit qu'en ajoutant au cigare un « bout » combustible, comme le phosphore, au bout des allumettes, l'inflammation se ferait avec une grande facilité.

La composition dont se sert l'inventeur est un amalgame, savamment dosé, de salpêtre, de verre pilé, de chlorate de potasse et de gomme arabique, qu'il applique sur l'extrémité du havane et qui prend feu par simple friction sur une surface rugueuse quelconque.

En fondant pendant l'ignition, le verre forme une sorte de petite cafetière protectrice au bout du cigare, laquelle empêche les produits de la combustion de l'amalgame chimique de pénétrer dans la bouche du fumeur.

Très américain, comme on le voit !

∴

Chez les Frères

Un service funèbre sera célébré, dans la chapelle de l'établissement, le jeudi matin, 6 courant, à 7 heures, pour le repos de l'âme des Maîtres et des Sociétaires défunts. MM. les Membres de l'Association amicale sont priés de vouloir bien y assister. — LE COMITÉ.

∴

Objet trouvé

On a déposé à la sacristie de Saint-Jean un bouton de manchettes trouvé dans l'église.

∴

A louer

Deux et trois pièces meublées, au 2e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un demi-étage, au 3e, avec balcon donnant sur la place Saint Nicolas, au-dessus de la pharmacie Luciani. S'adresser chez M. Romagnoli, horloger, boulevard Paoli.

— Appartement de 5 pièces, complètement remis à neuf, n° 11, place Saint-Nicolas, au 5e étage, et un autre de 9 pièces, boulevard Paoli, au 2e étage.

∴

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

Etat Civil

NAISSANCES.

Vidiani Tommasini, — Antoni Pierre.

DÉCÈS.

Angeli Marie mariée, 34 ans, de Bastia.

Piaggi Joseph-René, 4 mois, de Bastia.

Avesani Jean-Louis, 18 jours, de Bastia.

Le Larousse Illustré

Nous l'avons dit plus d'une fois ; quel que soit l'événement qui défraie l'actualité, les personnes qui ont le Nouveau Larousse Illustré dans leur bibliothèque sont toujours de l'extra chances de pouvoir en causer d'une façon plus documentée que les autres. Ainsi, en ouvrant le fascicule de cette semaine, nous trouvons justement à la première page l'analyse de l'Œuvre de Zola ; et il n'y aurait qu'à remonter l'ordre alphabétique pour être renseigné sur les autres ouvrages marquants du romancier qui vient de disparaître. A noter également dans le fascicule de cette semaine un important article d'histoire naturelle sur les Oiseaux ; un article sur l'Opéra, très bien fait au point de vue de la musique comme au point de vue de l'économie sociale, et suivi de la règle du jeu d'oie ; une excellente notice sur le département de l'Oise, accompagnée d'une carte ; les biographies d'Offenbach, Otho, Ohnmacht, Ohnet ; les mots Oiliée, Officier, Office, Ogive, Oiliam, Ognon etc. (La fascicule 50 centimes chez tous les libraires.)

Bourse de Paris

	3 nov.	4 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.95	99.92
— 3 p. 0/0 amortie	99.70	99.50
— 3 1/2 0/0 . . .	100.65	100.95

Dépêches Service Télégraphique de Nuit

Nouvelles Militaires

Mutations

M. Heyam, officier d'administration de 2e classe du service du génie, récemment nommé à la direction de Bastia, n'ayant pas rejoint, a été désigné pour être employé à Orléans.

— M. Geay, officier d'administration de 3e classe du génie, à Toulon, a été affecté à la direction du génie de Bastia.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République a reçu aujourd'hui les membres du bureau de l'Académie de médecine.

MM. Jaccoud, secrétaire perpétuel ; Riche, Vallin et Hanriot ont été chargés par la docte assemblée d'inviter le Chef de l'Etat à présider les fêtes d'inauguration du nouveau palais.

M. Loubet a accepté.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La grève des Mineurs

Le président du Conseil a fait connaître les renseignements qui lui sont parvenus au sujet de la grève des ouvriers mineurs.

Le calme règne partout.

Les compagnies ont engagé des négociations avec leurs ouvriers.

Essais des torpilleurs

Le ministre de la marine a fait signer par le président de la République un décret modifiant le règlement actuellement en vigueur sur les essais des torpilleurs.

L'enseignement secondaire

Le ministre de l'instruction publique a soumis à la signature présidentielle le projet de loi sur l'enseignement secondaire privé.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Le Concordat

Pour la première fois, le Journal Officiel publie, conformément à l'article 10 du Concordat, le décret agréant les nominations de plusieurs curés faites par les évêques, et l'élection d'un pasteur protestant désigné par l'Eglise réformée.

COUR D'APPEL DE PARIS

LE FINANCIER BOULAINE

Il y avait foule aujourd'hui, à l'audience de la chambre des appels correctionnels, présidée par M. Boutet.

L'évadé Boulaine ayant fait appel des deux condamnations qu'il a encourues, l'une à un an de prison, l'autre à dix-huit mois de la même peine pour escroquerie et abus de confiance, a comparu aujourd'hui devant la Cour d'appel de Paris.

Boulaine était assisté de Me Charles Viraut, son défenseur.

M. LÉON BOURGEOIS

On télégraphie de Cannes :

Le président de la Chambre est parti aujourd'hui pour Paris.

M. Léon Bourgeois s'était rendu à Cannes auprès de sa fille malade, qui habite la villa Wiosna.

Duel Dion-Gérault-Richard

A la suite de l'incident qui s'est produit jeudi dernier, à la Chambre, entre MM. de Dion et Gérault-Richard, une rencontre a été décidée.

Elle a eu lieu ce matin.

L'arme choisie était l'épée de combat.

A la dixième reprise, M. Gérault-Richard a reçu au bras droit une blessure légère qui a mis fin au combat.

M. de Dion était assisté de MM. Brunean de Laborie et Syveton.

COUR D'ASSISES DE NICE

LE TUEUR DE FEMMES

Affaire Vidal

L'audience est ouverte à 11 heures, au milieu d'un auditoire nombreux et bruyant.

La Cour est présidée par M. Trinquier, conseiller à la Cour d'appel d'Aix, assisté de MM. Thibaut et Gardair, juges au tribunal de 1re instance de Nice.

Le siège du ministère public est occupé par M. de Marcel-Saumane, procureur de la République.

Les témoins

L'audition des témoins continue.

Le premier témoin entendu à cette audience, est M. le docteur Lacassagne, médecin spécialiste de Lyon.

Le docteur Lacassagne développe longuement le résultat de ses observations sur l'état physique et mental de Vidal, et conclut à une responsabilité atténuée. Il ajoute que l'accusé n'a pas le sens moral.

Le docteur Boyer dit que Vidal ne présente aucun signe de folie ou d'épilepsie ; on constate chez lui certains signes de dégénérescence, mais il soutient qu'il doit être rendu responsable des crimes dont il s'est rendu coupable.

L'attitude de Vidal est très incertaine. Il répond ou il ne répond pas aux questions qui lui sont adressées, à propos des faits dont déposent certains témoins.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

AU TRANSVAAL

Largesses anglaises

Outre les 3 millions de livres sterling, prévues dans les conditions de paix, le gouvernement anglais a accordé, au Transvaal, une somme de 2 millions de livres sterling, à titre de dons pour compenser les pertes subies.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :

Gros fruits . . 21 fr. les 100 k.
Petits et jaunes. 12 fr. id.
rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

Fabrication spéciale
de Gâteaux Corses
Mme ZITA MORATI née ADAM
Successeur de Mme Vve GUZOT
Bastia, 6, rue des Terrasses, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle que depuis 42 ans elle a la spécialité des Gâteaux Corses, et a mérité la plus grande appréciation du public, leur réputation n'est donc plus à faire.
Pour la Toussaint, comme pour toute autre circonstance, les produits de sa fabrication spéciale ne craignent aucune concurrence.
Expédition dans l'intérieur et sur le Continent français.

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros ou demi-gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 la litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité fine, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacons d'Italie, 1 fr. 25 la flasque, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hamma-el-Beg (Alger), propriétaire R. Mattei, se reporter dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne R. Mattei.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,35 le litre ; le blanc 0 30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de conditions inférieures, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeannes, en bordelaises et en demi-aubes au choix du client.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.
NOUVEAUTÉ
Machine oscillante cousant en avant en arrière
La dernière création
Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.
Travail soigné — Prix modérés
Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.
Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Agrandissements Photographiques Viano
GRANDE EXPOSITION
de portraits
des habitants de Bastia
Rue de l'Opéra, 11

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

37 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XX.

LES CASTORS (Suite)

V.

LE DÉGUISEMENT.

En ce moment, la main menaçante d'Œil de Faucon était levée sur lui, mais « au lieu de frapper, il la laissa retomber sur sa cuisse sans aucune raison apparente et il s'abandonna encore à un de ses accès silencieux.

Enfin, au lieu de saisir sa victime à la gorge, il lui frappa légèrement sur l'épaule et lui dit :

— Eh bien ! l'ami, voudriez vous apprendre aux castors à chanter ?

— Eh pourquoi non, répondit David ; l'être qui leur a donné une intelligence et des facultés si merveilleuses ne leur refuserait peut être pas la voix pour chanter ses louanges.

Le lecteur peut s'imaginer, mieux que nous ne pourrions le décrire, quelle fut la surprise d'Heyward.

Son camp d'Indiens se métamorphosait en une troupe de castors ; son lac n'était plus qu'un étang formé à la longue par ces ingénieurs quadrupèdes ; sa cataracte devenait une écluse construite par l'industrie naturelle de ces animaux et, dans le sauvage dont la prescience l'avait inquiété, il reconnaissait son ancien compagnon David Le Gamme.

La présence inattendue du maître en psalmodie fit concevoir au major un tel espoir de revoir bientôt les deux sœurs que, sans hésiter un instant, il sortit de son embuscade et courut rejoindre les deux principaux acteurs de cette scène.

L'accès de gaieté d'Œil de Faucon n'était pas encore passé quand Heyward arriva.

Il fit tourner David sur les talons sans cérémonie pour l'examiner plus à son aise et jura, plus d'une fois, que la manière dont il était accoutré faisait grand honneur au goût des Hurons. Enfin, il lui saisit la main, la lui serra avec une force qui fit venir des larmes aux yeux du honnête David et le félicita de sa métamorphose.

— Et ainsi, vous vous disposiez à apprendre un cantique aux castors, n'est-ce pas ? lui dit-il ; les rusés animaux savent déjà quelque chose de votre métier, car ils battent la mesure avec la queue, comme vous venez de le voir. J'ai connu bien des gens qui savaient lire et écrire et qui n'avaient pas l'intelligence d'un castor ; mais ouvrez au chant le pauvre animal est né muet... Et que pensez-vous de l'air que voici ?

Il imita trois fois le cri du corbeau ; David pressa ses deux mains sur ses oreilles délicates ; Heyward, quoique averti que c'était le signal convenu, ne put s'empêcher de lever les yeux au ciel pour voir s'il n'y apercevrait pas un oiseau.

— Voyez, continua le chasseur en montrant les deux Mohicans qui ayant entendu le signal, arrivaient déjà de différents côtés ; c'est une musique qui a une vertu particulière ; elle attire près de moi deux bons fusils, pour ne rien dire des couteaux et des tomahawks... Eh bien ! nous voyons qu'il ne vous est rien arrivé de fâcheux ; dites nous maintenant, ce que sont devenues les deux jeunes dames.

— Elle sont captives des païens, répondit David ; mais bien que troublées d'esprit, elles sont en toute sûreté de corps.

— Toutes deux ? demanda Heyward respirant à peine.

— Toutes deux, répéta David. Quoique notre voyage ait été fatigant et notre nourriture peu abondante, nous n'avons guère eu à nous plaindre que de la violence qu'on a faite à notre volonté en nous emmenant en captivité dans un pays lointain.

— Que le ciel vous récompense de la consolation que vos paroles me procurent, s'écria Munro avec agitation ; mon chères filles me seront donc rendues, aussi pures, aussi innocentes que lorsqu'elles m'ont été ravies !

— Je doute que le moment de leur délivrance soit arrivé, répliqua David d'un air grave. Le chef de ces sauvages est possédé d'un malin esprit que la toute-puissance du ciel peut seule dompter. J'ai tout essayé près de lui ; mais, ni l'harmonie des sons, ni la force des paroles ne semblent toucher son âme.

— Où est le coquin ? demanda brusquement le chasseur.

— Il chasse l'élan aujourd'hui avec ses jeunes guerriers ; demain, à ce que j'ai appris, nous devons nous enfoncer plus avant dans ces forêts et nous rapprocher des frontières du Canada. L'aînée des deux sœurs habite une peuplade voisine dont les habitations sont placées au delà de ce grand rocher noir que vous voyez là bas. L'autre est retenue avec les femmes des Hurons qui sont campés à deux petits milles d'ici.

— Alice ! ma pauvre Alice ! s'écria Heyward ; elle a donc même perdu la consolation d'avoir sa sœur auprès d'elle !

— Elle l'a perdue ; mais elle a joui de toutes celles qu'on peut donner à l'esprit dans l'affliction, la résignation des chants religieux.

— Quoi ! s'écria Œil de Faucon, elle trouve du plaisir à écouter votre musique.

— Je dois convenir qu'en dépit de tous mes efforts pour le distraire, je la vois pleurer plus souvent que sourire ; mais il est de plus heureux moments où j'éprouve de grandes consolations quand je vois les sauvages s'attrouper autour de moi pour m'entendre invoquer la merci infinie.

(A suivre).

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)

A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 20 octobre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 5 novembre
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

D.O.M. BENEDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
D.O.M. BENEDICTINE

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

H. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garçon connu pour sa bonne conduite et qui emploiera des matières antiseptiques à la stérilisation de toutes les instruments.

Ainsi que pour l'Amaro qui est reconnu par le médecin excellent qui répond le mieux à l'estomac le mieux et chasse au loin la fièvre.
Sur ce arrivée à tous il est utile.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.



Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire: Sam Duran, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.



Source du Chelot
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par toutes les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES. Pharmaciens, 30, Place Bellecour, LYON

LE TAM-TAM
48e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT
Le *Tam-Tam* publie chaque semaine en première page un dessin satirique qui souligne sous spirituellement que possible l'événement politique ou social du jour. Il contient une chronique de Louis Gallibet, de nombreux dessins de Couturier, Whitcomb, Labat, Roze, etc., de nouvelles échos d'actualité, etc., etc.
Le *Tam-Tam* tient tête les événements, retient le genre des individus; il ne ménage rien ni personne.
Le *Tam-Tam* paraît tous les samedis.
Le numéro: 10 centimes
Abonnements: Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 238-23
Envoi sur demande de numéros spécimens

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
Pharmacie DEFONDER, à ROUEN
Se méfier des CONTREFAÇONS, exiger sur chaque flacon notre marque déposée

ASSURANCES D'ÉPARGNE
Un HÉRITAGE pour la Famille; Une RETRAITE aux Vieillesses; Une DOT pour les Enfants.
GRESHAM (Soc. An. Fse de Capitalisation et d'Assurances)

L.-N.
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure teintée
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 55 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demander à E. Henry PETIT, Editeur, 5, rue des Filles-St-Thomas, PARIS

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 50×37 . . . 6 f
Sur papier blanc. — — . . . 3 f
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1879).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 f
Sre Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 Teintes . 2 fr
EN VENTE:
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de CASSETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Fraternelle*, Nouveau Port, Bastia.



VALS DÉLICIEUSES
Toujours partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur spéritive, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier et régulier facilite toutes les fonctions

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Arrêtez Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — N'oubliez Cigares Mattei, le meilleur, à 40 centimes

Cie Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant.
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

27e ANNÉE — JEUDI 6 NOVEMBRE 1902 — N° 285

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	3 mois	1 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00537

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Léonard.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 6 h. 16 m. — COUCHER, 4 h. 16 m.
LUNE : NOUV., le 30 — PREMIER QUART., le 8.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Achille.

5 Novembre

Vie de Jean-Baptiste de Peri
par M. LOUIS CAMPI (*)

Un philosophe a dit de la mémoire qu'elle était une faculté qui oublie ; on pourrait dire aussi de l'histoire qu'elle est une science qui oublie. Tout cela a vaguement l'air paradoxal et pourtant cela est vrai.

Je laisse de côté la mémoire. Parlons de l'histoire, puisque c'est d'un sujet historique et non philosophique dont nous nous occupons.

On m'objectera que l'histoire ne peut être une science qui oublie, puisque c'est par excellence la science du souvenir, le memento universel chargé de rappeler aux générations futures, les faits et gestes des générations passées.

Le domaine de l'histoire est à la fois très large et trop restreint, elle s'efforce à tout embrasser, mais, ne dit-elle, quitte pour embrasser mal étreint. Elle craint d'être diffuse, d'être trop encombrée, et c'est pourquoi elle fait un choix, elle élimine et volontairement elle oublie. Les hommes illustres, les faits glorieux, les actions éclatantes, les événements sensationnels sont trop dans les annales des mondes.

La moisson est difficile. L'historien est débordé par la masse des faits et gestes qui composent la vie d'un peuple, la vie d'un homme. Des documents précieux restent dans la poussière de l'oubli et alors il arrive que l'histoire est, quelquefois, involontairement injuste, pour une mémoire.

Il en est des hommes de guerre, comme il en est des écrivains et des artistes : ils sont trop. On ne peut tous les suivre dans leurs périgrinations de gloire et d'héroïsme, dans leur fabulation talentueuse, dans leurs œuvres exquises.

Il suffit d'un hasard, d'un fil d'Ariane providentiel qui conduit sur une bonne piste un érudit fureteur, un critique sagace, et tout à coup, apparaît dans l'histoire, un nom glorieux qui survivra à travers les siècles grâce au dévouement de celui qui l'aura découvert.

Le marquis Jean-Baptiste de Peri, lieutenant général des armées du roi Louis XIV, a eu la malechance d'être confondu par les historiens avec deux de Peri, l'un, Hyacinthe, qui est un de ses ascendants, qui fut aussi général, mais ne servit jamais la France ; l'autre, qui vécut à la même époque que Jean-Baptiste, mais qui ne fut que colonel.

Cette confusion regrettable a beaucoup nui à la mémoire de cet autre Charles Abbatucci, héros du siège de Huningue.

Grâce à des recherches minutieuses et à des travaux récents dûs à M. le comte Colonna de Cesari, qui a publié les *Maisons historiques de la Corse*; à M. le capitaine Xavier Poli, qui a écrit une très belle et très documentée *Histoire militaire des Corses*, M. Louis Campi qui fait œuvre de Plutarque en diffusant, en popularisant la vie des illustrations corses, a pu dans une petite brochure faire revivre, faire connaître d'une façon précises, les exploits de ce Jean Baptiste de Peri qui se distingua dans la seconde partie du règne de Louis XIV, en servant valeureusement sous des chefs tels que Luxembourg, le valeureux de Fiearus, et Villars, sauveur de la France à Denain, qui surent apprécier les belles et chevaleresques qualités du soldat corse.

Il semblait que celui-ci s'efforçât, par des coups d'éclat, à faire regretter au roi Louis XIV, l'affront qu'il avait fait subir aux Corses, en 1664, après les affaires de Rome, en les déclarant à jamais indignes de servir le Saint-Siège.

Né le 6 octobre 1647 à Ajaccio, de Peri, après avoir fait ses études à Gênes, entra comme volontaire dans le régiment Peri-Corse.

Il fut partout, en toute sa carrière, soldat intrépide, vigilant officier, général plein de prudence. Très aventureux et aussi très réfléchi, chaque engagement lui apporte de glorieux lauriers. Il est blessé à Fleurus en 1690, se distingue à la meurtrière et indécise bataille de Nerwinde, en 1693 ; sous Catinat, en 1702, pendant la guerre de Succession d'Espagne, Peri s'empare du château-fort de Trarbach où il fait trois cents prisonniers ; à Saint-Vendel, en 1703, « grâce à son courage, une ville, huit drapeaux, vingt-trois officiers, trois-cents cavaliers et cinq cents fantassins tombaient entre nos mains, » après la première bataille d'Hochstaed, sa brillante conduite lui vaut les éloges du général d'Usson et de Villars.

Mais c'est surtout au siège de Haguenau, en Alsace, que Peri se distingue. Pendant longtemps, avec une témérité heureuse, il arrête les Impériaux devant cette place dépourvue de fortifications et que même Villars avait jugé indéfendable. Au lieu d'une honteuse capitulation que lui proposait le prince de Bade, il préfère s'enfuir, et par une retraite étonnante, audacieuse il sauve toute la garnison de Haguenau.

Mais ce serait trop long que de narrer toutes les prouesses du général corse. Je renvoie, pour cela, mes lecteurs, à la brochure si claire, si précise de M. Louis Campi, où on pourra suivre Peri à Donawerth, à Bibrach, aux lignes de Stollhossen, jusqu'à sa retraite dans le petit village de Norville, près de Versailles, dont il était le seigneur, et à sa mort qui eut lieu le 6 mars 1721.

Lorsqu'elle le peut l'histoire répare ses oublis. Elle peut et doit le faire lorsqu'il s'agit d'un guerrier tel que Peri ou d'un poète tel que Pasqualini. Que ces glorieuses mémoires vivent à travers les générations corses, c'est ce que je souhaite de tout cœur.

PONPONNET.

(*) Vie du marquis Jean-Baptiste de Peri, lieutenant général des armées du roi Louis XIV, par Louis Campi, membre et lauréat de plusieurs académies savantes, officier d'Académie. — En vente à notre librairie, 1 fr. 50 c.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

6 novembre 1726. — Naissance à Zicavo du général Abbatucci.

Ce général Abbatucci est le père du héros de Huningue.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 6 novemb. à 3 h 1/2.

1. Le Commandeur, — Mastio.
2. Le Docteur Crispin, — Ricci.
3. Les Enfants de la Vienne, — Strauss.
4. Le Mage, — Masseuet.
5. Charmante, (Mazurka).

Le Chef de Musique, C. MOULLERE.

LE VESTIAIRE DES PAUVRES

On annonce que l'hiver de cette année sera excessivement rigoureux. Un savant Viennois affirme qu'on n'en aura jamais vu de si froid depuis 50 ans. Il faut donc se préoccuper sans retard du soin de tant de malheureux qui vont manquer, non seulement de pain, mais aussi de vêtements, ou qui n'en auront que de très insuffisants. Dans ce but, chaque année, à l'entrée de l'hiver, la Conférence de St-Vincent de Paul fait demander chez les personnes aisées les vieux effets dont elles peuvent disposer en faveur des misèreux, organisant ainsi l'Œuvre admirable du Vestiaire des Pauvres.

A propos de cette œuvre, un livre que nous voudrions voir entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent d'œuvres de charité, le Manuel de la Société de St-Vincent de Paul s'exprime ainsi :

« Chacun de nous a un mobilier, des hardes et du linge qu'on peut voir, et un mobilier, des hardes qu'on ne voit pas. Les premiers de ces objets nous servent, je n'en demande pas le sacrifice ; quant aux seconds, ceux qu'on ne voit pas, ce sont, par exemple, les vieux meubles, les habits réformés que les insectes dévorent en silence au fond des armoires, les matelas et les couvertures hors d'usage que les rats et les souris rongent dans les garde-meubles. Me sera-t-il permi de solliciter le sacrifice de tout cela en faveur de nos pauvres ? Cette proposition sera accueillie par quelques-uns, mais le plus grand nombre diront qu'ils n'ont ni vieux meubles, ni vieux objets de literie, ni vieux habits.

J'oserai persister. Je dirai que nos amis se trompent de bonne foi, mais qu'ils se trompent. Ainsi, je leur demanderai s'ils ont pris la peine de fouiller dans les endroits où les objets de cette espèce sont ordinairement ensevelis. S'ils avouent que non, je leur dirai, plus affirmativement que jamais, qu'ils ont, sans qu'ils s'en doutent, d'utiles présents à faire aux pauvres. Je donnerai pour preuve de mon assertion, les plaintes de quiconque fait un déménagement. « On ne se trouve jamais si riche, dit-on, que quand on change d'habitation. Alors de quelle masse de vieilleries ne se trouve-t-on pas en possession ? et que faire de tous ces objets ? Les vendre ? mais on n'en donnera rien. Les emporter ? quel embarras ! Les laisser là ? ce serait pourtant dommage ».

« C'est ce qu'on entend dire tous les jours et par tout le monde. Eh bien ! qu'on accorde toutes ces choses au vestiaire de la Conférence et celle-ci en saura bien tirer parti. Voilà, par exemple, un fauteuil depuis longtemps réformé et dont les services remontent à cinquante ou soixante ans ; l'étoffe qui le couvrait est usée ; qu'on se tranquillise, un fond de toile peinte la remplacera, et ce meuble sera la consolation, le repos et le soulagement d'un malade, d'un vieillard ou d'un infirme. Que faire de ces chaises boiteuses ? On regarera les pieds non cassés à la hauteur de celui qui a été brisé, et l'on donnera à cette pauvre mère des sièges pour ses enfants.

« Mais cette tapisserie vermoulue, mais ce tapis usé jusqu'à la corde, à quoi peuvent-ils servir ? à rendre moins froide la brique ou la pierre de ceux qui n'ont pas d'autre lit, ou à leur tenir lieu des couvertures qui leur manquent. Je pourrai pousser plus loin ces exemples, et montrer l'utilité de la serge, qui fut jadis des rideaux, des vieilles malles, des anciens coffres et des moindres planches ; je pourrai expliquer comment un fragment d'étoffe de laine ou de toile servirait de véritables bienfaits pour tant de malheureuses mères chargées d'enfants... Je m'arrêterai, je crains trop d'abuser de la permission de tout dire. Mais pourtant la charité anoblit tout. Au

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sébastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

84 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS
par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE-GASTON. (Suite)

Votre naissance, vous le savez déjà, coûta la vie à votre mère, et, comme un malheur n'arrive jamais seul, peu après cette perte cruelle, M. de Sallenauve, compromis dans une conspiration contre le trône impérial, était forcé de s'expatrier. Enfant d'Arcis comme moi, M. le marquis voulait bien m'honorer de quelque amitié, et, au moment de son expatriation nouvelle, il me confia le soin de votre enfance ; ce soin, je l'acceptai, je ne dirai pas avec empressement, mais avec la plus vive reconnaissance.

A ce mot, le marquis tendit sa main à Jacques Bricheteux, qui était assis à sa portée, et, après une étreinte silencieuse, qui ne me parut pas d'ailleurs les émouvoir prodigieusement, Jacques Bricheteux ajouta :

— L'appareil de précautions mystérieuses dont je m'étudiai à entourer le mandat que j'avais accepté s'explique par beaucoup de raisons, et je puis dire que, en quelque sorte, vous avez eu le contrecoup de tous les régimes qui, en France, se sont succédé depuis votre naissance.

Sous l'Empire, je craignis qu'un gouvernement qui n'avait pas la réputation d'être indulgent pour les agressions dont il pouvait devenir l'objet n'étouffât jusqu'à vous les rigueurs de la proscription paternelle, et c'est de cette façon que l'idée de vous ménager une sorte d'existence anonyme commença à prendre pied dans mon esprit.

Sous la Restauration, j'eus à redouter pour vous une autre nature d'ennemis : la famille de Sallenauve, qui n'a plus aujourd'hui d'autre représentant que M. le marquis, lui présent, était alors toute-puissante. Elle avait eu vent de votre naissance, et il ne lui avait pas échappé que celui de qui vous teniez le jour avait eu la précaution de ne vous point reconnaître, afin d'être en mesure de vous laisser la totalité de sa fortune, dont la loi, comme enfant naturel, vous eût disputé une partie.

L'ombre dans laquelle je vous avais tenu jusque-là me parut le meilleur asile contre les persécutions de parents avides ; et, venues de ce côté, quelques démarches suspectes, faites à plusieurs reprises dans mes entours, témoignèrent de la justesse de mes prévisions. Enfin, sous le gouvernement de juillet, ce fut moi même que je craignis pour vous.

J'avais vu établir cet ordre de choses avec un profond regret, et, comme on fait volontiers de tous les gouvernements qui arrivent et qui ne vous sont pas sympathiques, ne croyant pas à sa durée, je m'étais laissé entraîner contre lui à quelques hostilités actives qui me mirent à l'index de la police...

Ici, le souvenir du soupçon tout contraire dont Jacques Bricheteau avait été l'objet au café des Arts ayant fait passer un sourire sur mon visage, le chancelier s'arrêta, et, avec un sérieux très-marqué :

— Les explications que j'ai l'honneur de vous donner me demande-t-il, paraissent-elles le meilleur de vous sembler invraisemblables ?

Lorsque j'eus donné lecture de mon mouvement de physionomie :

— Ce garçon limonadier, dit Jacques Bricheteau, ne se trompait pas absolument, car depuis de longues années je suis employé à la préfecture de police, au service de la salubrité, mais je n'entreprends pas l'espionnage, et, au contraire, plus d'une fois je faillis en être la victime. Maintenant, pour en venir au secret dont je continuai d'entourer notre relation, sans appréhender pour vous comme résultat de cette accointance connue des persécutions positives, il me parut que son ébruitement pouvait nuire à votre carrière. « Les sculpteurs, me disais-je, ne peuvent vivre sans l'appui du gouvernement ; je serai peut-être cause qu'on lui marchandera des commandes. » Je dois ajouter, d'ailleurs, qu'à l'époque où je vous fis savoir que votre pension cesserait de vous être servie, déjà depuis plusieurs années j'avais entièrement perdu la trace de M. le marquis. A quoi bon alors vous faire la confidence d'un passé qui ne paraissait plus avoir d'ouverture sur aucun avenir ? Je résolus donc de vous laisser dans votre entière ignorance et m'occupai de trouver une fable qui, en trompant votre curiosité, pût me relever de la longue privation que je m'étais imposée en évitant jusque-là tout rapport direct avec vous...

— L'homme que vous aviez chargé de vous représenter, dis-je alors en interrompant, pouvait être habilement choisi au point de vue du mystère, mais convenez que de sa personne il n'était pas attrayant.

— Ce pauvre Gorenflot, répondit en riant l'orgueilleux, c'est tout bonnement un des sonneurs de la paroisse et l'homme qui pousse la vent dans mon orgue. Je ne sais s'il était connu de l'auteur de Notre-Dame de Paris quand il a inventé son Quasimodo.

Pendant cette parenthèse de Jacques Bricheteau, un bruit assez ridicule vint frapper notre oreille : un ronflement très accentué de mon père nous donnait à connaître ou qu'il ne prenait pas grand intérêt aux explications fournies en son nom, ou qu'il les trouvait d'une certaine prolixité. Je ne sais si l'amour-propre d'orateur offensé donna à Jacques Bricheteau ce mouvement de vivacité, mais, se levant avec impatience, il secoua rudement le bras de dormeur en lui criant :

— Eh ! marquis, si vous dormez ainsi au conseil des ministres, voilà, sur ma parole, un pays bien gouverné !

(*A suivre*).

00538

demeurant, qu'importe que je descende jusqu'à vous entretenir de chiffons, de friperie et de bahuts, si, en définitive, des ménages, manquant de tout, sont, au commencement de cet hiver, pourvus, à leur grande satisfaction, de quelques-uns de ces objets, stérile encombrement de nos demeures ? »

T.

Quelqu'un, muni d'une autorisation de M. le Président de la Conférence de St-Vincent de Paul, se présentera chez les personnes charitables de notre ville pour prendre les vêtements usés ou les autres objets dont elles peuvent disposer ; à défaut de vieux effets, les dons en argent seront reçus avec reconnaissance. Avec cet argent on achètera des vêtements neufs.

Bulletin Financier

Paris, le 3 novembre 1902.

La première séance de la semaine a été très satisfaisante : le marché a été très animé et la clôture a affecté en hausse à peu près générale. Nos Rentes sont fermes : le 3 0/0 s'est avancé à 100.80, quant au 3 1/2 qui a détaché au coupon de 2 fr. 25 il s'accroît à 99.95. Les fonds Etrangers sont bien tenus. L'Extérieur se tient en hausse à 87.50 contre 86.85 ; les chemins espagnols sont également en reprise ainsi que l'Italien à 102.12. La Rente Serbe Unifiée à 0/0 conservée toute se ferme à 78 50.

Nos Etablissements de Crédit sont recherchés. Crédit Lyonnais à 1.978, Comptoir National d'Escompte 876 ; Société Générale 616, Crédit Foncier, très actif, s'avance à 762.

Dans le compartiment industriel, le Rio progresse à 1.091 ; le Suez suite 3.512. Les valeurs russes et de traction sont en reprise. Mines d'or calmes.

Nos Grands Charbons sont calmes.

Gazette de la Balagne

Tribunal de Commerce

A partir du 8 courant, les audiences du tribunal de commerce de l'Ile-Rousse seront tenues à une heure de l'après-midi.

Exportations

Départs d'Ile-Rousse, 15 octobre, de Calvi, 15 octobre, vapeur « Ville de Bastia » avec 36 tonnes de marchandises, 39 passagers dont 3 militaires.

Chargé à l'Ile Rousse : Coste 9 b. amandes ; J. Bertoni 1 b. peaux ; Pizzas 151 s. lupins ; J. Ginicis 21 fûts huile ; A ordre 11 c. citrons, 1 bouc. dito, 2 fûts huile ; Bevançon 8 s. amandes ; Fil et Cie 1 bord. huile ; Valentini 6 c. fromages ; A ordre 16 b. peaux. Valeur de la cargaison : 10.000 francs.

Chargé à Calvi : Courtès 2 bœufs ; J. Laforest 8 s. amandes, 7 b. dito ; Bonifacy 4 fûts huile ; Fredenucci 10 s. cédrats ; C. Barthélamy 5 meules ; Fraissinet 1 bord. vin ; A ordre 21 pan. langoustes, 15 c. fromages. Valeur de la cargaison : 6 000 francs.

Départs de Calvi 24 octobre, d'Ile-Rousse 23 octobre, vapeur « Bocognano » avec 21 tonnes de marchandises, 95 passagers dont 8 militaires.

Chargé à l'Ile Rousse : A ordre 2 fûts huile ; Sabadini 4 bœufs ; Dalorme 7 c. citrons ; Caillol 22 dito, 7 s. amandes ; Dalorme 10 c. citrons, 2 c. fruits frais, 1 b. jujubes ; A ordre 31 c. citrons, 31 b. amandes ; A. Savelli 5 dito ; Caillol 20 c. citrons ; A ordre 7 pièces chêne, 3 fard. dito, 1 b. peaux sèches ; Coste et Peyron 28 b. amandes ; Laforest 26 dito ; A ordre 2 bord. vin ; Fil et Cie 3 dito, 1 c. gr. vers à soie. Valeur de la cargaison : 13.000 francs.

Chargé à Calvi : Barthélemy 73 b. échaudoirs ; Marotti 22 c. fromages ; Mouillet 33 s. lupins ; Costa et Peyron 23 b. amandes ; Gantier et ses fils 169 b. farine. Valeur de la cargaison : 8.000 francs.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

TRAVAUX D'IRRIGATION ET DE SUBMERSION (*Suite*)

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

Canal d'irrigation de Bocognano. — M. le Maire de Bocognano a demandé, par une lettre en date du 8 septembre 1891, que l'Etat fît procéder aux études d'un canal d'irrigation dans sa commune. Ces études ne pourront être utilement poursuivies que lorsque la municipalité aura fourni les renseignements exacts qui lui ont été demandés par un rapport en date des 10-15 octobre 1894 au sujet du périmètre à arroser et des ressources qu'elle entend consacrer aux travaux. L'évolution de l'affaire dépend donc de la commune de Bocognano.

Amélioration du canal de la Soccia. — Dans sa session du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis le vœu :

1° que le canal d'irrigation de Soccia soit transformé plus utilement dans quelques unes de ses parties ; 2° que des études soient faites tendant à amener dans le village la source dite « dei Milari ».

Par un rapport en date des 7-14 avril 1899, le Service a émis l'avis :

1° de prier, tout d'abord, le Conseil général de préciser quelle fraction maximum de la dépense totale, évaluée approximativement à 33.000 francs, il consentirait à gager en principe ;

2° de donner, ensuite, à la commune de Soccia, les renseignements qui lui permettraient de présenter utilement une demande forme et motivée de subvention, tant à l'Etat qu'au département. L'évolution de l'affaire dépend, pour le moment, du Conseil général et de la commune de Soccia.

Barrage d'Acqua-Bona et canal d'amenée. — Par une délibération du 11 septembre 1898, le Conseil municipal de Rosazia a demandé l'établissement d'un barrage au quartier d'Acqua-Bona et la construction d'un canal d'amenée entre ce barrage et le lieu dit Coletta à la Noce, en vue de permettre l'arrosage de tous les jardins situés sur le territoire de cette commune.

Le service s'occupe en ce moment de la préparation du projet des travaux qui sera soumis incessamment à l'approbation de l'administration supérieure.

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Canal d'irrigation de la Casinca. — C'est en 1853-1855 que l'Etat a construit le canal de la Casinca lequel est dérivé du Golo et présente une longueur de 9 500 mètres ; son débit pourrait, paraît-il, être porté à deux mètres cubes. L'Etat a pris en entier à sa charge les dépenses d'établissement et d'entretien sous les conditions suivantes :

Les canaux secondaires seront exécutés aux frais des intéressés par un syndicat ;

Les propriétaires payeront à l'Etat une redevance de 8 francs par hectare, comme contribution aux dépenses faites dans la construction et l'entretien du canal d'amenée ;

L'Etat se réserve le droit, en renonçant à cette redevance de remettre le canal et les ouvrages au syndicat qui devra en assurer l'entretien aux frais de l'association.

Un arrêté préfectoral du 8 décembre 1853 a réuni les propriétaires intéressés en association syndicale. Le syndicat a fait procéder à l'exécution des canaux secondaires, dont la dépense a été répartie entre tous les terrains susceptibles d'être irrigués ; la superficie du périmètre arrosable est de 1.100 hectares.

La constitution du syndicat paraît avoir été opérée, sans qu'il y ait eu préalablement aucun engagement à l'arrosage, ni même, croyons nous, d'adhésion explicite à l'association, aussi n'est-il pas été possible de contraindre tous les propriétaires à payer la taxe de 8 francs et un arrêté préfectoral du 11 mai 1857 a-t-il stipulé qu'il ne serait demandé le payement de la taxe de 8 francs qu'aux propriétaires arrosant réellement et ayant demandé à arroger leurs terrains.

Depuis cette époque, un tableau des demandes d'eau est dressé chaque année et sert de base à la rédaction du rôle des taxes. La même manière de procéder a d'ailleurs persisté après que l'Etat, usant du droit qu'il s'était réservé, a remis le 31 mai 1882, le canal principal au syndicat. Les contributions ont produit en 1901 une recette de 480 francs pour 60 h. 25 a. arrosés.

Cette recette est loin de suffire à un entretien convenable et les canaux sont en mauvais état. Aussi, malgré les dimensions du canal principal, n'est-il point au débit suffit à l'irrigation de 87 hectares qui demandent l'eau ; les conflits sont fréquents ; il n'y a pour ainsi dire, pas de police, et, pour assurer leur irrigation, les arrosants sont souvent obligés de garder en armes leur prise particulière.

Le nombre des hectares irrigués n'a, du reste, varié qu'entre 80 et 100 depuis 1858.

ARRONDISSEMENT DE CORTE

Canal d'irrigation de Vivario. — Une décision ministérielle du 4 juillet 1850 a accordé en principe la concours de l'Etat à l'établissement de ce canal et sa subvention effective n'est élevée à 4.000 fr.

La longueur du canal est de 5.805 mètres ; son débit qui est en moyenne de 300 litres par seconde ne descend pas au-dessous de 100 litres au plus bas étiage. La surface totale des terrains arrosables est de 615 hectares dont 300 seulement sont cultivables. La contenance du périmètre arrosé est d'environ 250 hectares.

L'usage des eaux du canal est gratuit. La commune de Vivario paie à l'Etat une redevance annuelle de 20 francs pour la concession des eaux du torrent de Vizzavona qui alimentent le canal ; elle paie en outre les dépenses d'entretien qui s'élèvent annuellement à la somme d'environ 600 francs.

L'administration du canal est confiée à une association syndicale instituée par décret du 15 juin 1861.

Une redevance annuelle de 850 francs est payée par la Compagnie de chemins de fer départementaux pour la concession de l'eau du canal de Vivario nécessaire à l'alimentation de la gare de ce nom.

Le 25 février 1895 le Service a reçu communication d'un projet relatif au captage des eaux du ruisseau de Speloncello et à leur adduction dans le canal de la commune de Vivario.

Le 30 avril 1896, le Service a proposé de renvoyer à la commune de Vivario le dossier du projet pour être remanié.

L'évolution de l'affaire dépend donc de cette commune.

Canal d'irrigation de Ghisoni. — C'est sans le concours de l'Etat et en 1868 que ce canal a été exécuté.

Il a une longueur de 8.114 mètres, pourrait débiter 400 litres par seconde, mais il est en fort mauvais état, de sorte qu'à l'époque du bas étiage, les eaux n'arrivent que très difficilement et en quantité minime dans le village de Ghisoni. — Dans ces conditions, sur 300 hectares de terrains susceptibles d'être arrosés, 40 seulement, au maximum, sont irrigués.

L'usage des eaux est gratuit et le canal est directement administré par la commune qui règle annuellement et par quartier le partage des eaux, lequel se fait à l'amiable entre propriétaires d'un même quartier.

La répartition des eaux par quartier n'est pas toujours observée ; les arrosants qui sont le plus près de la source absorbent très souvent des eaux au détriment de ceux qui en sont éloignés.

L'entretien du canal coûte annuellement à la commune 600 francs.

Commune d'Omessa. — Construction d'un canal. — Dans sa séance du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis le vœu qu'un canal d'arrosage soit établi au pont de Pianello en suivant le chemin de fer jusqu'à la gare de Francardo.

Par un rapport en date des 14-21 mars 1896, le Service a fait connaître que la construction du canal dont il s'agit exigerait une dépense d'environ 3.800 frs ; que la subvention qu'il est permis d'espérer de l'Etat ne dépasserait pas le tiers de la dépense en travaux, soit 1.260 francs ; que cette subvention ne pourrait être demandée avec quelque chance de succès que si la commune d'Omessa ou les intéressés, constitués en association syndicale, assuraient la création du surplus des ressources, soit 2.540 francs, et prenaient à leur charge les indemnités de terrains et de dommages.

Le Service s'occupe de la composition du dossier à présenter en vue de la constitution de cette association syndicale.

ARRONDISSEMENT DE SARTENE

Canal d'irrigation de Propriano. — En 1880 il a été préparé par le Service, un projet de canal pour l'arrosage des propriétés situées sur le territoire de la commune de Propriano. Ce projet comprend la dérivation de 400 litres d'eau par seconde de la rivière du Rizzanese, en vue d'irriguer 300 hectares de terrain et de réaliser une distribution en ville.

La dépense totale est évaluée à 137.000 francs.

Les études ont été faites sur la demande du Conseil municipal.

La commune ne paraît pas en état de s'imposer les sacrifices nécessaires à la réalisation de cette entreprise.

Canal d'irrigation de Solaro. — En 1890, des études ont été faites par le Service aux frais de la commune de Solaro, pour l'établissement d'un canal d'irrigation. Le projet de ce canal montant à 80.000 francs, a été adressé le 29 juillet 1890 à M. le Préfet du département pour être soumis à l'approbation de l'Administration. Il résulte des renseignements pris que le projet dont il s'agit n'a pas encore été transmis à M. le Ministre pour les raisons suivantes :

Par une délibération en date du 1er novembre 1889, la commune s'est engagée à concourir pour 60.000 francs à l'exécution des travaux, et a voté un emprunt de pareille somme remboursable en 31 ans au moyen d'annuités de 3.000 francs à prélever sur les ressources ordinaires. L'emprunt devant être fait au Crédit Foncier, l'annuité à payer est de 3 564 fr. 80 et non de 3.000 francs.

Le Conseil municipal a été dès lors invité à voter le supplément de 564 fr. 80 ; mais il n'a pas encore fait parvenir sa délibération à la Préfecture.

(A suivre).

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tout.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 4e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 24 novembre 1902.

JURÉS TITULAIRES

Taddei Dque, capitaine en retr., Bastia. — de Rivarola François, prop., Oletta. — Casamatta, anc. instituteur, Tallone. — Poggi, chef de bat. en ret., Olmeta. — Grimaldi d'Esdra, maire, Castifao. — Paoli, notaire, Pranelli di Fiumorbo. — Rogliano, adjudant en retr., Sermano. — Cane Jean-Paul, percepteur, Corte. — Paolantonacci, maire, Grosseto Prugna. — Vinciguerra Mathieu, maire, Ficaja. — Renucci Thomas, propriétaire, Ortale. — Colonna d'Istria François S., Sollacaro. — Chiappini, officier de réserve, Letia. — Santoni, institut. en retr., Quercitello. — Versini, conseiller général, Marignana. — Cesari Jules de feu J.-P., prop., Cozzano. — Faggianelli, instituteur retr., Zicavo. — Barboni Jph, ancien receveur, Ajaccio. — Agostini Ant. Dque, prop., Arbellara. — Bernardini D. G., id., Sse-Lucie de Tallano. — Vizzavona Sébastien, prop., Bocognano. — Casalonga Dque-Antoine, maire, Alata. — Albertini Prosper, médecin, Albertacce. — Casile, sous off. retr., Valle di Mezzana. — Filippini Ange, propriét., Vescovato. — Scapula Ange M., prop., Bastelica. — Martinetti, maire, Pruneli di Fiumorbo. — Dhermain cond. des p. et chaus., Luri. — Giorgi Noël, propriétaire, Moltifao. — Roccaserra Jean-P., prop., Portovecchio. — Marchioni, empl. des chem. de fer, Bastia. — Puccinelli Ange, négociant, Calvi. — Mosca Antoine, retraité, Lugo di Nazza. — Chiarisolo, rec. des douanes, Ile-Rousse. — Simeon de Buochberg, greffier, Chiavari. — Tavera Mathieu, propriétaire, Sartene.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Dané Dominique-François, pharmacien, Valentini, prop. et receveur d'enreg., — Ramelli Louis, rentier, conseiller gén., Ville, chef de bureau à la Cie Fraissinet, tous de Bastia.

LES PLAISIRS DE LA LECTURE

Comme la plupart des nombreux habitants du monde civilisé, je suis avide de tout ce que je vois imprimé, surtout dans les publications quotidiennes. Tous les matins, je lis mon journal pendant que je déjeune ; j'absorbe donc deux sortes de nourriture ; l'une va pour le cerveau et l'autre pour l'estomac. Si j'oublie rien de mon journal, je ne m'aurais pas fini une partie de la pensée sur laquelle je vis. Aussi lorsque les personnes de mon entourage s'aperçoivent que, à mon insu, j'ai avalé mon bulletin je ne me livre pas à ma lecture favorite, elles savent bien que je suis fatigué ou sérieusement malade. Laissez-moi vous présenter une dame qui me ressemble sous ce rapport.

Si Madame Louise Bourgeois n'avait pas aimé la lecture, elle n'aurait pas, sans aucun doute, pu trouver un remède aux cruelles souffrances qu'elle a endurées pendant quelques années. Madame Bourgeois est âgée de 43 ans, des douleurs déchirantes par des crampes d'estomac et par des troubles digestifs auxquels elle ne prêta d'abord que peu d'attention, croyant que ce n'était là qu'un passagère indisposition, mais rapidement le mal s'aggrava au point de forcer la pauvre dame à cesser toute occupation. Pendant deux mois, elle dut garder le lit en proie aux souffrances les plus épouvantables.

Nous avons sous les yeux la lettre que Madame Louise bourgeois, qui habite 42, Rue Faubourg Saint-Antoine à Paris, nous écrivait le 12 novembre 1900. Elle s'y exprimait de la façon suivante :

« Je vous dois la plus grande reconnaissance, car vous m'avez sauvé la vie. Au moment où j'ai commencé à prendre la Tisane américaine des Shakers, j'étais considérée comme perdue. Je n'avais qu'une seule nourriture du lait de mes malaises n'était de rien moins pénibles. Un jour j'y remarquai un article des plus intéressants. C'était le récit d'une guérison opérée par votre excellent médicament dans un cas absolument pareil au mien. J'y retrouvai tous les symptômes dont je souffrais ; insomnie ; constipation ; manque de force ; dégoût pour toute nourriture. Bref, jusqu'au profond désespoir qui m'entourait le mien. Adressez vous à M. Oscar Paupers, pharmacien à Lille (Nord) dans un cas de consultation l'auteur de l'article ; son remède vous rendra la force et la santé perdues. Je suivis ce conseil et n'eus pas à m'en repentir.

Bien souvent dès les premières doses, je n'avais pu me contenir tellement j'étais sûre que je me trouverais complètement rétablie ».

Nous répétons une fois de plus que la source principale des maladies n'est autre que la dyspepsie ou indigestion chronique. Quant à l'amour de la lecture, on le rencontre dans toutes les classes de la société, chez détenir l'personne, il repose des fatigues ou calme des épreuves.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ottavi, expéditionnaire à la caisse des dépôts et consignations, est nommé commis des douanes au Hâvre.

— M. Peretti, sergent au 13e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre d'Anjouan.

— M. Rustercci, commis des postes sur la ligne du Sud-Ouest, est nommé commis principal sur la ligne de la Méditerranée.

— M. Ortoli est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

Gazette Départementale

ERSA. — M. Cardinal, receveur de l'enregistrement et des domaines à Evisa, est nommé à Solenzara.

TAVERA. — Samedi, s'éteignait à l'âge de 73 ans, M. Tabbé Poggioli, auquel toute la population ainsi que celles des villages environnants et d'Ajaccio même, ont tenu à rendre le dernier hommage.

Depuis plus de quinze ans, ce vénérable et modeste pasteur avait su, par ses manières douces et affables, s'attirer les cœurs de tous.

Les obsèques ont eu lieu en grande pompe, au milieu de notre population émue et avec le concours d'une affluence considérable venue des villages environnants et d'Ajaccio.

Un nombreux cortège a suivi jusqu'à sa dernière demeure, provisoirement dans le caveau de la famille Mancini, le dépouille mortelle du regretté abbé Poggioli.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le capitaine Chiarottini, Grimaldi de Bocognano, Sebadini et Doucella, chef de division à la préfecture d'Ajaccio.

Le deuil était conduit par son neveu, M. Tavera, instituteur, entouré de nombreux parents et amis.

Nous offrons à M. Tavera et sa famille l'expression de nos condoléances les plus senties — M. G.

Gazette Ajaccienne

Au Port

Le paquebot *Insulaire* est arrivé ce matin à 8 heures venant de Marseille ayant à bord 41 passagers et des marchandises de toute nature.

Contraventions

Dans la seule journée d'hier il a été dressé procès-verbal contre sept filles soumises pour avoir manqué la visite sanitaire, et contre trois autres pour racolage en pleine rue.

Nous ne causerons de répéter qu'on nous débarrasse de ces belles ou laides, d'autant plus que se sont toujours les mêmes qui sont prises en défaut.

Vient de paraître aujourd'hui le n° 1 de :

LA BAVARDE

Revue Mondaine le 15 numéro de 72 pages à 50 centimes « Aristocratique littéraire, mondaine et artistique, cette publication de bon goût pourra aller dans toutes les mains et pourra être mise par tout le monde. Ses collaborateurs : Paul Bourget ; Valleron Champsaur ; François Coppée ; Léon Daudet ; Maurice Donnay ; Edmond de Goncourt ; Gyp ; J. K. Huysmans ; Henri Lavedan ; Jules Lemaître ; Jean Lorrain ; Maître ; Jean Reynes ; Antonin Rostand ; André Theuriet, etc. ; forment déjà de la littérature française. LA GRANDE BOHÊME a même pratiqué chose : LA CHATELAINE, sorte Revue pleine à rire les hommes de goût, ainsi qu'à toutes les femmes d'esprit. ABONNEMENTS : France, 6 fr. ; Union postale, 8 fr., donnant droit à une enveloppe-carte de renouvellement de 4 à 25 fois le prix de l'abonnement, en marchandises : parfumerie, objets d'art et d'ameublement, literie machine, etc. Un numéro 50 centimes. En vente partout. SPÉCIMEN SUR DEMANDE. Envoi à M. l'Administrateur de la Bavarde, 3 bis rue de La Pépinière, Paris (IXe).

Recevoir « LA BAVARDE » en province, c'est habiter Paris — moins les désagréments.

OUVERTURE
de la Pharmacie Centrale
Place St-Nicolas
D. LUIGI
Pharmacien de 1re classe

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 4 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 à midi, + 17 5 à 7 heures du soir + 16 4 Maxima, + 17 8 Minima, + 14 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

⁂

Novembre

Les pronostics de M. Jules Capré, pour le mois de novembre, peuvent se résumer ainsi : Mois sec et froid.

Du 1er au 16, hautes pressions sur le centre et l'ouest européen ; du 17 au 30, hautes pressions sur l'Espagne, la France et l'Europe centrale, avec temps variable et tendance au beau. Pour l'ouest européen et la Méditerranée, les deux jours critiques seront le 24 et le 25 novembre. Profondes dépressions, les 27 et 30.

⁂

Décès

Notre excellent confrère M. le docteur Pietri vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa grand'mère, Mme veuve de Peretti della Rocca, décédée à Sartene.

Nous adressons à M. le docteur Pietri et aux familles de Peretti della Rocca et Pietri l'expression de nos condoléances émues.

⁂

A Saint-Charles

Ce soir jeudi, 6 du courant, à 7 heures et demie, commencera, dans l'oratoire de ce nom, le Triduum préparatoire à la fête de Saint Charles Borromée, titulaire de la confrérie, qui sera célébrée dimanche.

⁂

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Confrérie de Saint-Pascal

Les membres qui ne sont allés vendredi, 7 courant, à la chapelle de Saint-Pascal, seront consacrés pour le repos de l'âme des frères, sœurs, bienfaiteurs et bienfaitrices de la dite confrérie.

⁂

Objet trouvé

Il a été trouvé dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, une chaîne en argent avec médaille. La réclamer à M. l'abbé Sacripanti.

⁂

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

⁂

Chez les Frères

Un service funèbre sera célébré, dans la chapelle de l'établissement, le jeudi matin, 6 courant, à 7 heures, pour le repos de l'âme des frères et des Sociétaires défunts. MM. les Membres de l'Association amicale sont priés de vouloir bien y assister. — LE COMITÉ.

⁂

A louer

Deux et trois pièces meublées, au 2e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un demi-étage, au 3e, avec balcon donnant sur la place Saint Nicolas, au-dessus de la pharmacie Luciani. — Chambre et salon meublés. — S'adresser chez M. Romagnoli, horloger, boulevard Paoli.

— Appartement de 5 pièces, complètement remis à neuf, n° 11, place Saint-Nicolas, au 5e étage, et un autre de 9 pièces, boulevard Paoli, 38, au 2e étage.

Etat Civil

Décès.

Mme Ill Maria, 78 ans, de Bastia.

Bourse de Paris

	4 mrs.	5 mrs.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.92	99.80
— 3 p. 0/0 amortiss.	99.50	99 65
— 3 1/2 0/0 . . .	100.95	100 80

Dépêches pour le Public
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE de Nuit

Nouvelles Militaires

Compagnies de discipline

Le Journal Officiel publie un décret portant réorganisation des compagnies de discipline.

Infanterie d'Afrique

Le Journal Officiel publie un autre décret modifiant le mode de recrutement des bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

Etablissements pénitentiaires

Un troisième décret modifie également le règlement intérieur des établissements pénitentiaires militaires.

Les Châtiments corporels

Enfin une autre circulaire proscrit rigoureusement les châtiments corporels dans l'armée, et enjoint aux gradés de faire des réprimandes sans brusquerie.

Détournement de 300.000 fr. à la Société des Auteurs des musique

A la suite de plaintes parvenues au parquet, une instruction judiciaire est ouverte contre M. Souchon, ancien agent général de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Les détournements s'élèveraient à la somme de 300.000 francs, dont une partie aurait été remboursée.

COUR D'ASSISES DE NICE

Condamnation à mort DU TUEUR DE FEMMES

Affaire Vidal

Le réquisitoire

L'audience est ouverte à neuf heures du matin.

A l'ouverture de l'audience, la parole est donnée au ministère public.

M. de Manès-Sumsane, procureur de la République, prononce un réquisitoire très sévère.

Il combat d'abord l'irresponsabilité. Il est tellement peu irresponsable, dit-il, même en la plus infime partie de son moi, qu'il comprend admirablement ce qu'a de critique sa situation, qu'il raisonne de son état mental, l'imprudent, avec une netteté de dialectique, une vigueur de conception qui, à des esprits impartiaux, apparaissent comme des preuves irréfutables de sa responsabilité pleine et entière. L'accusé, dit-il, a froidement assis son et tenté l'assassiner ; il tâche aujourd'hui de paraître déraisonnable, mais ce système ne saurait prévaloir ; les crimes qu'il a commis sont monstrueux, tous crient vengeance, il faut donc que justice soit faite. Toute faiblesse serait un encouragement au crime.

L'assassin que vous avez devant vous, Messieurs les jurés, a tué sciemment pour voler, en parfaite connaissance de cause, sans subir d'autre entraînement que celui de sa paresse invétérée qui en faisait un déclassé, un inutile.

Les jurés, dit en terminant, l'honorable organe du ministère public, ne doivent avoir aucune indulgence pour des crimes qui ne comportent aucune atténuation.

L'audience est ensuite levée et renvoyée à deux heures.

Reprise de l'audience

L'audience est reprise à deux heures.

A la reprise de l'audience, la parole est donnée à Me Tribes, bâtonnier de l'ordre des avocats, qui présente la défense de Vidal.

La plaidoirie

L'honorable défenseur s'appuie sur le témoignage du docteur Lacassagne pour soutenir l'irresponsabilité de son client et pour réclamer de la sagesse du jury un châtiment atténué.

Cette plaidoirie a été écoutée religieusement.

Le Verdict

Après une assez longue délibération les jurés rentrent en séance.

Le chef du jury donne lecture, au milieu du plus profond silence, du verdict qui est affirmatif sur toutes les questions et muet sur les circonstances atténuantes.

Condamnation à mort

En exécution de ce verdict, la Cour d'assises des Alpes-Maritimes condamne Henri Vidal à la PEINE DE MORT.

Ce verdict a été accueilli favorablement par tout l'auditoire.

L'INCENDIE de Saint-Pierre et Miquelon

On télégraphie d'Halifax qu'à la suite de l'incendie qui a éclaté à Saint-Pierre et Miquelon, la ville est presque détruite. Les dommages dépassent cinq millions. Plusieurs centaines d'habitants sont complètement sans abri et t sans ressources.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1875

L'obligation 480 608 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 486 604 est remboursable à 50.000 francs.

Les obligations 367 941, 310,122 et 283 671 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation 839,399 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 217.146 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 1 132 991 et 895.658 sont sorties remboursables chacune à 100 000 francs.

L'obligation 506.943 est remboursable à 25.000 francs.

Les obligations 890 360 et 11.088 sont remboursables chacune à 10 000 francs.

La Grève générale des Mineurs

La sentence arbitrale dans le Nord et le Pas-de-Calais

M. Delafond, inspecteur général des mines pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, choisi comme arbitre par le ministre des Travaux publics pour les ouvriers mineurs, et M. Grosselin, délégué par les Compagnies houillères, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de relever les primes actuellement en vigueur.

Les compagnies ont déclaré qu'elles étaient disposées à améliorer les pensions de retraite de leurs ouvriers.

Mécontentement

Les délégués des ouvriers du Pas-de-Calais sont mécontents de la sentence arbitrale.

Ils ont convoqué pour samedi prochain, à Arras, les délégués des syndicats du Nord et du Pas-de-Calais.

A L'ÉTRANGER

Les Troubles de Porto-Rico

D'après une dépêche de Porto-Rico, les troubles qui ont éclaté récemment dans cette ville n'ont pas un caractère national ; ils ont été provoqués par un conflit entre deux candidats rivaux.

AU MAROC

On télégraphie de Tanger que le shérif Mohamed Roghi se trouve à Aweena, à 30 milles de Fez, dans le but de détrôner le sultan, à cause de sa politique de réformes. Il se prétend le frère aîné du sultan et réclame la couronne. 4.000 hommes de troupes ont été envoyés contre lui.

Le Conflit Italo-Turc

On télégraphie de Rome que la nouvelle du bombardement de Midy n'est nullement confirmée, que le *Piemonte* se trouve toujours à une certaine distance de Modelta, et que le délai accordé à la Turquie pour donner satisfaction à l'Italie n'expire que demain.

EN CHINE

Satisfactions à l'Angleterre

On télégraphie de Pékin :

A la suite des exigences formulées par le ministre d'Angleterre au sujet de l'assassinat d'un missionnaire anglais dans le Yunnam, des édits ont été promulgués ordonnant la décapitation des fonctionnaires militaires qui ont refusé de protéger ce missionnaire, l'excision permanente des fonctions publiques à l'égard du préfet et des autres notables et le bannissement à l'égard de plusieurs fonctionnaires subalternes.

AU TRANSVAAL

L'arrivée de M. Chamberlain

On télégraphie de Londres que M. Chamberlain s'arrêtera au moins huit jours en Natalie, et que de là, il se rendra au Transvaal.

Marseille-Cette-Bastia et retour
Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.-B. Sabata, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

88 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XX.

LE DÉGUISEMENT. (Suite)

— Comment se fait il qu'on vous permette d'aller seul ? qu'on ne vous enveille pas ? demanda Hayward.

— Il ne faut pas se faire un mérite à un vermisseau tel que moi, répondit La Gamme en donnant à ses traits une expression d'humilité modeste ; mais quoique le pouvoir de la psalmodie ait été suspendu pendant la terrible affaire de la plaine de sang que nous avons traversée, elle a recouvré son influence sur les âmes des peines, c'est pourquoi il m'est permis d'aller où bon me semble.

Œil de Faucon se mit à rire et se frotta le front du doigt, d'un air expressif, en regardant le major : il rendit son idée plus intelligible en ajoutant :

— Jamais les Indiens ne maltraitent celui qui masque de cela. Mais dites-moi, l'ami, quand le chemin est ouvert devant vous, pourquoi n'êtes-vous pas retourné sur vos pas ? Les traces en sont plus visibles que celles que laissera un écureuil.

Le chanteur se soupçonna qu'à sa vigueur et à l'habitude qu'il avait de reconnaître les moindres traces oubliait qu'il proposait à David une tâche impossible à exécuter.

Le psalmodiste, sans rien perdre de son air de simplicité ordinaire, se contenta de répondre :

— Quoique c'eût été une grande joie pour mon âme de revoir les habitations des chrétiens, mon pieux auxiliaire suivi les deux jeunes dames confiées à mes soins, même jusque dans la province idolâtre des jésuites, plutôt que de faire un pas en arrière, pendant qu'elles languissent dans l'affliction et la captivité.

Quoique le langage de David ne fût pas complètement à la portée de tous ceux qui l'entendaient, son ton ferme, l'expression de ses yeux, son air de franchise et de sincérité, l'expliquaient assez pour que personne ne pût s'y méprendre.

Uncas s'avança et jeta sur lui, en silence, un regard d'approbation, tandis que Chingachgook exprimait sa satisfaction par une exclamation qui remplace les applaudissements chez les Indiens.

— Tenez, l'ami, dit le chasseur, voici un tonjon que j'ai trouvé et qui vous appartient. J'avais dessein de m'en servir pour allumer le feu ; mais, comme vous y êtes attaché, reprenez-le, et grand bien vous fasse !

La Gamme reçut son instrument avec une vive expression de plaisir. Il en tira des sons, qu'il fit suivre, tout aussitôt, des accents de sa voix pour s'assurer que son instrument favori n'avait rien perdu de ses qualités ; dès qu'il en fut bien convaincu, il prit gravement dans sa poche le petit livre dont il a été si souvent parlé et se mit à le feuilleter pour y chercher quelque long cantique d'action de grâces.

Mais Hayward mit obstacle à ce pieux dessein en lui faisant questions sur questions sur les captives. La vénérable père l'interrogeait aussi, à son tour, avec un intérêt trop puissant pour que David pût se dispenser de lui répondre, quoiqu'il jetât toujours de temps en temps, sur son instrument, un coup d'œil qui annonçait le désir de s'en servir. Le chasseur lui-même faisait quelques questions quand l'occasion semblait l'exiger.

Ce fut de cette manière qu'ils apprirent les détails dont la connaissance pouvait leur être utile pour l'accomplissement de leur grande entreprise, la délivrance des deux sœurs.

Magua était resté sur la montagne où il avait conduit ses prisonnières, jusqu'à ce que le tumulte et le carnage qui régnaient dans la plaine fussent complètement calmés. Vers le milieu du jour, il en était descendu et avait pris la route du Canada à l'ouest de l'Horican.

Comme il connaissait parfaitement le chemin et qu'il savait n'être pas en danger d'une poursuite immédiate, il ne mit pas une hâte extraordinaire dans sa marche, quoiqu'il employât toutes les précautions pour en dérober la trace à ceux qui voudraient le poursuivre.

Il paraissait, d'après la relation naïve de David, que sa présence avait été plutôt endurée que souhaitée ; mais Magua lui même n'était pas tout à fait exempt de cette vénération superstitieuse avec laquelle les Indiens regardent les êtres dont il plaît au grand Esprit de déranger l'intelligence.

Lorsque la nuit était tombée, on avait pris les plus grands soins, tant pour mettre ses prisonnières à l'abri de la rosée que pour empêcher qu'elles pussent s'échapper.

En arrivant au camp des Hurons, Magua conformément à une politique dont un sauvage n'écartait rarement avait séparé ses prisonnières.

Cora avait été envoyée dans une peuplade nombreuse qui occupait une vallée éloignée ; mais David ignorait trop l'histoire et les coutumes des Indiens pour pouvoir dire quel était le caractère de ceux-ci et quel nom portait leur tribu.

Tout ce qu'il savait, c'était qu'ils n'avaient pas pris part à l'expédition qui venait d'avoir lieu contre William Henry ; que de même que les Hurons, ils avaient des liaisons amicales avec cette nation belliqueuse et sauvage dans le voisinage désagréable de laquelle le hasard les avait placés.

Les Mohicans et le chasseur écoutèrent cette narration impartiale et interrompue, avec un intérêt qui croissait à chaque

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)

A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

L'AMARO MATTEI

Demandez les CIGARETTES HYGIÉNIQUES MATTEI à 0.50 le paquet.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rue Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13 au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombé de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable tous les classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velocе*, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port Bastia

ANÉMIE Guérison radicale en 20 JOURS par FÉLIZET rue St-VINCENT et rue St-PAUL, Remplacement du SIROP de la CHARITÉ, 102, R. St-Honoré, Paris. Exiger le nom FÉLIZET sur les flacons.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 15 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 nov.
Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opera — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Occasion à des prix modérés

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20 c le Bock

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lezzo du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Pour les barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard du Cardo, 1.

Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
7, rue Cadet PARIS

Mme FAITH WOOD
Destiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Posit. ass. de 8.000
dans M^es Pompes Funèbres Paris, à M^r bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. LAMOLLE Fils

LE TAM-TAM
43e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDEPENDANT
Le Tam-Tam publie chaque semaine en première page un dessin satirique qui souligne ainsi spirituellement que possible l'événement politique ou social du jour. Il contient une chronique de Louis Guiffard, de nombreux dessins de Couturier, Whidopff, Lebel, Naza, etc., de nouvelles, échos, actualité, etc., etc.
Le Tam-Tam juge dans les événements, retient le grain des ivraies; il ne ménage rien ni personne.
Le Tam-Tam paraît tous les samedis.
Le numéro : 10 centimes
Abonnements : Huit francs par an
6, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 225-23
Envoi sur demande de numéro spécimen

Vient de paraître le **MAL DE MER**
Comment on s'en préserve
d'après les nombreux renseignements qui nous sont parvenus du gluco par la Ligue contre le Mal de Mer, dont le siège est 82, Bd Port-Royal, PARIS, documents qui ont été compulsés par le Comité, C'est le résultat de ce travail considérable, ce sont les moyens ou procédés reconnus pour eux-mêmes par de nombreux adhérents, que contient cet ouvrage. Prix 1 fr

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par nous mis en vente sont marqués au prix coûtant et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, ses articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., *Spécialité de pompes et stylets corses, vendetta*, broches or et argent fin titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.

ASTHME et CATARRHE
CIGARETTES ESPIC

AVEC 4 SOUS (10 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000** fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans examen ni enquête préalable. Le souscripteur est assuré de toucher toujours au cas presque trois fois son versement. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Bandin, Paris.

LE COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Fondateur
20, Boulevard Montmartre, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.50 le paquet.
L'un des rédacteurs gérant. MATTEI OLLAGNIER. Maître Imprimerie Ollagnier.

27e ANNÉE — VENDREDI 7 NOVEMBRE 1902 — N° 250

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA 00539

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Achille.
SOLEIL : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 17 m. — Coucher, 4 h. 14 m.
LUNE : Nous, le 20. — Premier quart., le 5.
FÊTE DE DEMAIN : Les 4 Couronnés.

6 Novembre

FISCO
Histoire Napolitaine

S'il vous prend la toquade d'aller manger les huîtres délicieuses sur les bords du lac du Fusaro, à l'entrée du golfe de Naples, partez avec joie, suivez la route du Pausilippe qui surplombe l'entrée du golfe. Le spectacle sera enchanteur. La brise marine vous donnera un appétit d'enfer. Contournez le chemin par Bagnoli, Pozzuoli, Baja et Bscoli, poussez une pointe vers le cap Misène, retournez ensuite sur vos pas, le long de « Mare Morto, » allez atterrir sur les bords du lac du Fusaro. Entrez aussitôt chez le vieux Pippo, l'hôtelier. Il viendra au-devant de votre aimable personne avec une expansion obséquieuse, mais adorable à cause de son sourire.

Pendant que, d'un geste théâtral, il ordonnera à ses gens de service de faire ouvrir des huîtres à votre intention, car le main sait d'avance que votre visite n'a pas d'autre objet, jetez un regard sur le mer, à gauche, de la salle commune. Sur un grand panneau, vous verrez un grand portrait à l'huile, portrait d'un cavalier jeune, beau, séduisant.

Le vieux Pippo sourira et vous dira en français, mais avec un accent terriblement napolitain :

— Bein ! comment trouvez-vous, *questo ufficiale* ?

— Superbe ! répondrez vous naturellement.

— N'est-ce pas, monsieur le Français ?

— Parole d'honneur !

Le vieux Pippo sourira encore d'un air satisfait.

Si vous lui demandez :

— Est-ce un client de votre maison ?

Nouveau sourire mystérieux de l'hôtelier. Vous insisterez.

— *Carissimo signor*, vous voulez connaître l'histoire fabuleuse de ce capitaine ? Je vais vous satisfaire en deux mots, en attendant les huîtres.

— Avec plaisir !

Le vieux Pippo prendra alors une pose nonchalante, en s'asseyant sur un coin de table, une jambe pendante, l'autre appuyée sur une chaise, et toujours souriant commencera son récit :

— Il y a quelque vingt ans, la Sicile était miraculeuse...

— Tiens, pensez-vous, c'est comme dans la *Tour de Nesle*.

L'hôtelier, plein de conviction, poursuivra son récit :

— Ferdinand II était un tyran, aussi son règne fut-il ensanglanté par les révoltes du peuple, sans cesse suscitées par ce gaillard que vous voyez là, un brave patriote, l'ami Fisco, qui n'était alors qu'un garçon de vingt ans, si beau, si généreux, si vaillant, que les peuples de Sicile et de Naples l'avaient choisi pour chef et toutes les femmes pour idole. Parfois, et je dirai mieux presque toujours, il était forcé de se dérober aux ovations de la foule et aux ailades des jeunes patricieunes qui ne le laissaient pas un instant en repos.

Le vieux Pippo, qui ne comprendra guère, sourira cependant avec un léger clignement d'yeux et reprendra son récit avec emphase.

— François II succéda à Ferdinand II sur le trône des Deux-Siciles, mais il n'arrêta pas la marche de la révolution et les exploits gigantesques de Garibaldi...

A ce nom vénéré, il ôtera son béret en signe de respect.

— ... à travers la Sicile et la Calabre, soulevant partout des cris d'enthousiasme. Et pendant que ce tyran de François II se faisait battre sur le Volturne, Vittorio Emanuele...

Nouveau salut du béret.

— *Il re galantuomo*, et Giuseppe Garibaldi entrèrent ensemble à Naples, *au milieu du peuple en délire*...

Il se recueillera, puis :

— Fisco, c'est-à-dire lui, et voilà l'important de l'histoire, se tenait à ce moment même au coin de Tolède et de la Piazza Sau Ferdinando, entouré de tous ses partisans, lorsque Garibaldi passa près de lui ; son cheval se cabra, il regarda le chef du groupe, le fixa, et, se penchant vivement à l'oreille du roi, il lui dit :

— Sire, Fisco est là !

— Fisco ! fit le roi, ému, en arrêtant sa monture. Fisco !... quel bonheur ! Présentez-le-moi, Giuseppe.

Garibaldi alors s'avança vers ce gaillard-là, le prit par la main et dit au grand roi :

— Majesté, voici Fisco, le terrible et beau Fisco, que vous connaissez par sa vaillance et sa galanterie. Notre marche victorieuse a été préparée et facilitée par lui, par ce jeune héros qui a le sang d'un demi-dieu dans les veines.

— Fisco ! fit le roi en frisant sa moustache, tu es digne de marcher à côté de nous. Allons, en avant !

Et le jeune patriote, le beau Fisco, chevaucha à côté du grand roi et de Giuseppe Garibaldi le Valeureux avec une mine superbe, recevant sur sa tête des fleurs jetées par la foule et des baisers lancés des fenêtres par les plus grandes dames napolitaines.

L'accueil fait au jeune héros porta ombrage au roi. Il avait raison d'être jaloux de ce birbe, car trois jours après, celui-ci lui souffla sa dame de cœur qui suivait sans cesse, déguisée en cantinière, *il re galantuomo* ; car vous ne devez pas ignorer que notre Vittorio était un fier amoureux du beau sexe.

Le monarque s'en plaignit à Garibaldi, qui déplora ce rapt ; mais Fisco et la dame du roi étaient déjà roucouler dans un chalet de Capodimonte.

Garibaldi les y découvrit et admonesta paternellement le ravisseur, n'osant pas le froisser par une punition formelle, tandis que la belle retournait dans sa famille, en Piémont, où elle mourut du désespoir de la séparation.

Fisco, insouciant, reprit sa vie glorieuse et se battit comme un lion au siège de Gaëte, où François II était enfermé, et força ce dernier à se rendre piteusement.

Le roi, plein de magnanimité, touché de ce nouveau prodige de valeur, lui pardonna son escapade avec sa belle. Il le prit pour conseiller intime, en l'éloignant toutefois de son entourage, où les dames de la cour avaient l'habitude de se tenir.

Il avait peur, non de lui, de son ami Fisco en qui il avait placé toute sa confiance, mais de la faiblesse des belles dames qui l'entouraient. Il connaissait le prestige de son ami Fisco, dont la vue seule pouvait fomenter des désordres à la cour.

Un jour, Garibaldi le réclama pour une nouvelle expédition.

Fisco répondit vaillamment à cet appel, mais ce brigand-là était si séduisant que, partout où il entrait en triomphateur avec son ami Garibaldi, il laissait ses traces de conquérant dans les cœurs féminins.

Le grand Garibaldi, très vexé de ses succès, contraires aux siens, lui tira les oreilles. Fisco, fier et indomptable, humilié de cette façon d'agir, s'en vengea originalement, — et il eut tort, je l'avoue, — en se faisant enlever par trois patriciennes de Palerme *réputées pour leur* idéale beauté.

Dans un moment de douleur et de dépit, elles se détruisirent ensemble en se perçant le flanc sous l'œil du conquérant trop généreux. Elles prêtèrent la mort au partage.

— C'était un véritable bourreau de cœurs, que ce capocin.

— Tout à fait, Monsieur le Français ; mais nous autres, Napolitain, voyez-vous, nous avons une conscience : Fisco, désolé de tant de ravages que faisaient sa mine ultiraste et ses manières distinguées, s'expatria, uniquement pour se faire pardonner par Dieu toutes ses peccadilles amoureuses. Eh bien, le croirez-vous, monsieur le Français, ce *birbone* ne put même pas rester tranquille en Amérique.

— Ah ! bah !....

— Comme je vous le dis, mon excellent seigneur.

— Un jour, un peintre famoux, un *celebre pittore*, attiré par la réputation de sa belle stature et de ses traits fins et délicats, sollicita de Fisco la faveur et l'insigne honneur de faire son portrait pour la galerie du Quirinal. Fisco consentit. Le voici, monsieur, dans toute sa ressemblance. N'est-ce pas qu'il était beau !

Vous contemplerez de nouveau le portrait et conviendrez que Fisco avait bonne figure : barbe dorée, yeux malins, lèvres lippues, et vous répondrez :

— En effet, c'était un beau garçon, et quel air éveillé !

— Parfaitement. Eh bien, ce peintre, l'œuvre achevée, emporta son tableau et eut la malencontreuse idée de le montrer dans son atelier.

Toutes les jolies Américaines voulurent le voir, et auraient voulu connaître l'original.

- - - - - - - - - - - -

Fisco resta vingt ans en Amérique ; puis fatigué, il revint chez lui à Naples, en laissant là-bas une nombreuse, très nombreuse famille, qu'il ne savait plus où caser tant elle devenait encombrante.

Un peu assourdi par cette longue tirade sur les exploits et aventures amoureuses de ce capitaine, par les gestes et par l'accent du narrateur, vous demanderez au bon vieux Pippo s'il a connu « ce lascar » de Fisco.

Et lui, baissant les yeux modestement, vous répondra avec son éternel sourire :

— C'était moi !

PHILIPPE TONELLI.

Tribunaux corses

7 novembre 1653. — Rôle du Seigneur François Lomellini, général gouverneur du royaume de la Corse et de l'Isle de Capraro, ordonnant que la réforme des reglements concernant l'élection des six nobles du delà des Monts soit observée strictement.

Pour les Contribuables

Dans la séance du mardi 14 octobre, le ministre des finances a présenté le projet de loi portant fixation du Budget général des recettes et dépenses de 1903.

De ce projet nous reproduisons les passages suivants, dont chacun appréciera le haut intérêt.

PROJET DE LOI

Article 6. — L'article 26, paragraphe 1er, de la loi du 21 avril 1832 est modifié ainsi qu'il suit :

« Tout contribuable qui se croira imposé à tort ou surtaxé adressera sa demande en décharge ou en réduction au préfet ou au sous-préfet dans les trois mois de la publication du rôle, sans préjudice des délais accordés par les lois pour des cas spéciaux.

« Cette demande mentionnera, à peine de non recevabilité, la contribution à laquelle elle s'applique et, à défaut de la production de l'avertissement, le numéro du rôle sous lequel figure cette contribution ; elle contiendra indépendamment de l'indication de son objet, l'exposé sommaire des moyens par lesquels son auteur prétend les justifier.

« Il sera formé une demande distincte pour chaque commune.

« Nul n'est admis à réclamer pour autrui s'il ne justifie d'un mandat régulier. Le mandat est, dans tous les cas, soumis au timbre et à l'enregistrement ; il doit être, sous peine de nullité, produit en même temps que la demande.

« Lorsqu'une réclamation n'aura pas été jugée dans les six mois qui suivront sa présentation, le contribuable aura la faculté, dans la limite du dégrèvement sollicité par lui, de différer le payement des termes qui viendront à échoir sur la contribution contestée, à la condition d'avoir préalablement, dans sa demande, manifesté cette intention et fixé le montant ou les bases du dégrèvement auquel il prétend. »

Est abrogé l'article 12 de la loi du 6 décembre 1897.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Art. 6. — La législation relative aux réclamations sur contributions directes, telle qu'elle a été organisée par la loi du 21 avril 1832 et interprétée par la jurisprudence, nous a paru exiger certaines réformes.

Cette législation, établie uniquement en vue de l'exercice régulier du droit de réclamation, n'a pas prévu le cas où des coalitions formées dans un but d'opposition abuseraient de ce droit pour tenter de faire échec au recouvrement de l'impôt. C'est là une lacune que, dans les circonstances actuelles, nous jugeons opportun de combler.

L'article 26 de la loi du 21 avril 1832 autorise les contribuables dont les réclamations ne sont pas jugées dans un délai de trois mois à différer le payement des termes qui viennent à échoir, après l'expiration de ce délai, sur les contributions contestées. Il en résulte que toute demande, justifiée au non au fond, régulière ou non en la forme, sur laquelle il n'a pas été statué dans le délai fixé par la loi, peut servir de prétexte à son auteur ou un contribuable au nom duquel elle a été présentée, pour ajourner le versement, non seulement de la somme qu'on prétend imposée à tort, mais de la totalité de la cote dans laquelle cette somme est comprise. Cette faculté est d'autant plus excessive qu'il appartient, au réclamé, aux intéressés, dans les conditions où les réclamations peuvent aujourd'hui être présentées, d'en retarder à leur gré le jugement. On ne peut méconnaître qu'une pareille faculté deviendrait périlleuse pour les finances de l'Etat et surtout pour les finances des départements et des communes, si les contribuables se concertaient pour la détourner de sa destination et en faire usage exclusivement politique.

Quoi qu'on puisse penser de cette éventualité, le gouvernement a le devoir d'y parer.

Nous n'avons pas cru qu'il pût être question de supprimer la faculté de sursis, qui est consacrée par un long usage et se justifie au surplus dans beaucoup de *cas particuliers, mais il nous a paru qu'il* y avait lieu d'en atténuer les conséquences et d'en réglementer l'emploi.

Le délai de trois mois accordé par la loi de 1832 pour le jugement des réclamations, délai qu'il est déjà difficile d'observer, étant données l'augmentation du nombre des affaires et leur complexité, deviendrait absolument insuffisant dans les circonstances que nous envisageons ; nous jugeons nécessaire de le porter à six mois. D'autre part, il nous semble abusif d'admettre les contribuables en réclamation à différer le payement de la totalité de la cote pour laquelle ils réclament, même lorsqu'ils ne demandent qu'un dégrèvement partiel ; nous estimons qu'il convient de limiter dans tous les cas, au moment du dégrèvement sollicité, la somme dont le payement peut être différé, ce qui entraîne pour les réclamants qui entendront user de la faculté de sursis, l'obligation d'un faire la déclaration dans leur demande et d'y indiquer le montant du dégrèvement qu'ils poursuivent ou, du moins, les bases d'après lesquelles il doit être calculé.

Ces deux mesures ne seront d'ailleurs efficaces qu'autant que les réclamations parviront être jugées dans le nouveau délai réglementaire. Or, il n'en sera ainsi qu'à la condition que, dès l'origine, on se trouve en face de réclamations émanant réellement des contribuables intéressés ou d'intermédiaires qualifiés et que toutes les demandes fassent connaître leur objet avec une suffisante précision.

Dans ce but, nous exigeons, afin d'empêcher notamment que des groupements d'un caractère politique puissent se substituer à leurs adhérents, sans mandat préalable, pour la présentation des réclamations, que toute demande formulée par un tiers soit accompagnée d'un pouvoir régulier qui devra, conformément aux dispositions des lois générales sur le timbre (loi du 13 brumaire an VII) et sur l'enregistrement (loi du 22 frimaire an VII) être timbré et enregistré ; nous exigeons aussi, pour que l'instruction puisse être immédiatement portée sur le point réellement en litige, qu'on indique d'une manière précise et les motifs particuliers de la réclamation, et le numéro de l'article du rôle sous lequel est inscrite la cote contestée ; nous exigeons, enfin, qu'il soit formé au moins une demande par commune.

Nous ne doutons pas que vous ne donniez votre approbation à ces dispositions, qui, sans restreindre en aucune façon le droit individuel de réclamation dont tout contribuable de bonne foi doit pouvoir user dans la plus large mesure, mettront le Trésor public à l'abri des coalitions qui pourraient se former pour entraver le recouvrement de l'impôt.

Bulletin Financier

Paris, le 4 novembre 1902.

Le marché conserve ses bonnes dispositions en les soustrayant même dans certains compartiments. Nos Rentes sont cotées : le 3 0/0 se retrouve à 100,03 ; le 3 0/0 nouveau qui, depuis hier, a remplacé le 3 1/2, finit à 99,40.

Les Fonds Etrangers sont fermes. L'Extérieur sera coulé à 87,56 après 87,85 ; l'Italien se traite à 101,40. Les séries ottomanes sont en nouveau progrès ; la Dette Turque Unifiée à 93 monte à 75,70.

Grande fermeté des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais est recherché à 1,070 ; le Crédit Foncier consolide son avance à 760 ; le Comptoir National d'Escompte cote 579 et la Société Générale 849.

En valeurs industrielles, la Rio a varié entre 1,080 et 1,091 ; le Suez est bien tenu à 3,888. Les valeurs russes sont de plus en plus mauvaises. Sous l'influence de Londres, les Mines d'Or sont en légères reprises.

Chemins Français irrégulièrs mais fermes.

Nos Châtaigniers

Il faudra bien remplacer ceux qu'on abattra et pour cela il faudra d'abord des plants de châtaigniers. Voici comment il faudra procéder pour les avoir, car nos pépinières d'arrondissement n'en fournissent que très peu.

Choisir les plus grosses châtaignes que faire se peut. On a à côté de soi une corbeille hors d'usage au fond de laquelle on place une légère couche de bonne terre (le sable serait encore préférable) ; les châtaignes sont rangées l'une à côté de l'autre sur cette première couche, la pointe en haut. On les recouvre de deux petits doigts de terre et on procède pour cette seconde couche, pour la troisième, la quatrième, etc., comme pour la première.

Lorsque la corbeille est remplie, il faut préserver les châtaignes de la dent des rats. A cet effet, les bogues ou hérissons des châtaignes servent admirablement, si vous avez soin d'en placer une couche sur le récipient.

La corbeille ainsi garnie peut rester très bien dans un coin de jardin, tout près de la planche où les châtaignes doivent être mises en pépinière.

Au printemps, (les superstitieux font l'opération durant la semaine sainte), les châtaignes sont à point pour recevoir leur dernière destination. Vous éventrez la corbeille avec un sécateur, la terre et le sable se détachent facilement et vous prenez les châtaignes l'une après l'autre, en ayant soin de ne pas endommager la pousse d'où sortira la plante. On la reconnaît facilement. Vous écourtez un peu la racine, ce que nous appelons *sévrer*, et vous placez les châtaignes dans les sillons très au cordeau, si possible.

La distance entre une châtaigne et l'autre est de 0 m. 25 ; même distance entre le premier et le second sillon ; mais après, c'est-à-dire pour le troisième sillon, il convient d'espacer de 0 m. 50. Le quatrième est à 0 m. 25 du troisième et ainsi de suite. Cette manière de procéder a l'avantage de rendre plus commode l'opération du binage, de faciliter la visite des plants et leur arrosage, sans avoir le risque de les fouler, etc.

Tout n'est pas fini, ou pour mieux dire, tout aura été fait en pure perte, si vous n'empêchez pas les rongeurs de venir dévaster votre plantation.

Recourez pour cela soit aux hérissons de châtaignes que l'on place à côté, soit à une décoction de racine d'apatello (en français : patience ?) dans laquelle on aura plongé trois ou quatre poignées de châtaignes sèches, du blé ou du châtaignes sèches, du blé ou du pain. Vous semez cet appât empoisonné sur la pépinière et vous n'aurez plus rien à craindre.

Le placement des hérissons exige beaucoup de temps. La décoction de racine d'*apatello* par nous employée quelquefois est souveraine ; mais elle n'est pas agréable à préparer.

J'ai fait usage d'un autre expédient qui m'a beaucoup réussi, soit pour les châtaignes, soit pour les petits pois. C'est de ficher dans divers endroits, au milieu des sillons et aux extrémités, des baguettes ayant subi un écartement au bout supérieur ; dans le dit écartement vous placez des morceaux de papier. Ces morceaux de papier remuent au souffle du vent de la nuit et les rats prennent peur. C'est ce qu'il faut pour que les châtaignes percent le terrain et deviennent l'arbre bienfaisant que l'on sait.

ASPRICCIA.

Savon Princesse Makoko 0 fr. 75 c. le pain

Gazette Départementale

CORTE. — M. Pierre-François Ordioni, adjoint au maire de Corte, vient de succomber aux suites d'une longue et douloureuse maladie. Sa mort a provoqué des regrets unanimes au sein de la population qui l'estimait et lui avait confié le mandat de soutenir ses intérêts au sein de l'assemblée communale. On peut affirmer que cette tâche, le défunt l'a remplie avec autant d'indépendance que de désintéressement.

Le deuil était conduit par M. Ordioni fils, M. Planquet, comptable à la Compagnie des chemins de fer, son gendre ; MM. Colombani, inspecteur, et Raffaelli, chef de gare, ses neveux.

Venaient ensuite M. le Sous-Préfet, M. le Maire, les Membres du Conseil municipal et la foule des parents et amis. M. le Maire Pieraggi a tenu à se faire l'interprète des regrets de tous et a rappelé en quelques mots émus la vie si bien remplie de son regretté collaborateur.

Nous présentons à MM. Ordioni, Planquet et à leur famille toutes nos condoléances.

GN GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes suites de la peau, des 7 causes, par les *Bleuvite dépuratifs* du Dr O. JIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés officiels. Vote d'une récompense de 54.000 fr. Jugés, comparés aux témoignages authentiques, aux garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,5 h. de 25 h. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux mili. et marins. Brochure de 80 p. avec 2 hies. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGENIEUR EN CHEF AU PRÉFET

LIMONAGES ET COLMATAGES

Ces opérations qui sembleraient devoir être multipliées en Corse, pour activer l'assainissement des marais par voie de comblement, sont à peu près nulles, sans doute en raison du caractère torrentiel de la plupart des cours d'eau ; les crues charrient en effet plus de sable et de gravier que de limon ; elles s'écoulent en quelques heures, et les eaux deviennent aussitôt claires et limpides.

Toutefois, l'Etat avait établi en 1861 comme exécution du décret du 6 mars 1858 relatif à l'amélioration des abords de l'étang de Biguglia, au Sud de Bastia, un canal dérivé du Golo, qui a été utilisé pendant quelques années pour le colmatage des marais de la Giunchetta. On avait déjà obtenu des résultats satisfaisants, quand l'opération a été interrompue par un procès intenté à l'Etat par les propriétaires de l'étang de Biguglia, procès qui est encore aujourd'hui pendant.

Un projet de transaction est intervenu avec ces derniers. Il a été soumis le 30 août 1897 à l'approbation de l'Administration supérieure qui l'a approuvé, en principe, par décision du 16 août 1898 avec quelques modifications de détail.

Les pourparlers engagés avec les propriétaires de l'étang au vue d'apporter au projet de transaction les modifications prescrites par la décision du 16 août 1898 n'ont pas encore abouti.

Néanmoins les travaux de colmatage des marais de la Giunchetta ont été repris depuis 1898 et se poursuivent avec le consentement des propriétaires.

DRAINAGES

Aucun essai de drainage n'a encore été tenté en Corse. L'Agriculture dans l'Ile est encore trop peu étendue et trop de terrains restent en friche faute de bras et de capitaux pour que les propriétaires songent à établir des travaux de drainage sérieux au moyen de tuyaux.

Ils se bornent à établir des drains en pierre pour soutirer les eaux qui suintent aux quelques parcelles qu'ils veulent soigner d'une façon particulière.

DESSÈCHEMENT DE MARAIS

Généralités. — Depuis trente ans, il a été présenté de nombreux projets en vue de l'assainissement des marais, surtout pour la côte orientale qui est de beaucoup la plus insalubre ; mais la plupart de ces projets sont restés en suspens, car l'Etat a généralement trouvé chez les intéressés, peu d'empressement à concourir aux travaux.

La disparition de ces foyers d'infection est cependant des plus désirables, car ils contribuent, par l'aggravement d'insalubrité qu'ils apportent, à retarder puissamment la mise en culture des terrains avoisinants et le développement de la richesse et du bien être du département.

Il faut d'ailleurs reconnaître que des progrès sérieux ont déjà été réalisés comme le montre l'exposé suivant.

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

Il existait jusqu'à ces derniers temps, dans l'arrondissement d'Ajaccio, quatre foyers marécageux principaux situés au fond de chacun des golfes qu'il contient ; c'était, en allant du Nord au Sud :

Le marais de Porte, dans le golfe du même nom ;

Le marais de Liamone, dans le golfe de Sagone ;

Les marais de Campo dell'Oro et le groupe de marais compris entre Prunelli et Chiavari, dans le golfe d'Ajaccio ;

Les marais de Porto-Polo, près de l'embouchure du Taravo, dans le golfe de Valinco.

Marais de Porto. — Ces marais d'une étendue d'environ 6 hectares peuvent être considérés comme définitivement desséchés, grâce à un comblement effectué en 1889 et 1890 avec les sables de grèves voisines et aux plantations d'eucalyptus qui ont été établies. Les résultats constatés au cours de ces dernières années sont très agréables au point de vue de l'assainissement de la région.

En comparant la période de 4 ans qui a précédé à l'exécution des travaux à celle de même durée qui l'a suivie, on trouve que la mortalité a diminué dans la proportion de 60 0/0 et la morbidité dans la même proportion.

Marais de Liamone. — Le service a préparé un projet d'assainissement de ces marais, situés à l'embouchure de la rivière du Liamone, dans la plaine de même nom qui deviendrait sans doute une des parties les plus riches de l'Ile, si la malaria n'en rendait le séjour très dangereux pendant l'été. Ce projet sera présenté dès que la question relative à la part contributive des communes et des particuliers intéressés aura été résolue.

Marais de Campo dell'Oro. — L'assainissement des marais de Campo dell'Oro, dans la plaine du même nom qui constitue le delta de la rivière de la Gravona, présente une importance toute particulière, par suite du voisinage de la ville d'Ajaccio.

L'exécution d'un projet de desséchement des marais de la partie Nord, d'une superficie totale de 27 hectares 83 ares (Pozzascio, Pignarello, Farecocchia, Budios, Barcoju, Cavone, Guarso et Lieutinchicia) approuvé par une décision ministérielle du 15 juillet de la même année a autorisé les travaux dont le coût prévu était de 11,747 fr. 04 c., déduction faite d'une somme de 353 fr. 90 c. représentant la dépense relative aux travaux du marais de Lisinchicoto pour lequel aucun engagement n'a été pris par le propriétaire intéressé.

Les travaux ont été terminés en 1893, grâce aux crédits de 3 0/0 et 3 747 fr. 04 c. ouverts sur les fonds des exercices 1892 et 1895 ; les résultats obtenus sont sensibles ; on a pu mettre en culture des terrains qui étaient stériles autrefois.

L'ouverture des canaux de décharge compris dans le projet exécuté par le syndicat de Campo dell'Oro dont il est question plus loin, assure la vidange de tous les fonds subsistant dans la partie Sud, au voisinage de la Gravona, et influe d'une manière très heureuse sur le progrès de l'assainissement de la région.

(A suivre)

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS

Ont été nommés instituteurs titulaires :

A Olivese M. Laufranchi, instituteur à Aullene, en remplacement de M. Pianelli,

à Bilia, M. Pianelli, instituteur à Olivese, en remplacement de M. Quilichini,

à Aullene, M. Quilichini, inst. à Bilia,

à Urtaca, (emploi vacant) M. Frimigacci, adjoint à Calcatoggio.

à Macinaggio (Rogliano) emploi nouveau, M. Graziani, instituteur à Magna (emploi supprimé).

à Campi, M. Polidori, instituteur à Novale, en remplacement de M. Bosi,

à Novale, M. Guglielmi, instituteur à Pietra di Verde.

à Pietra di Verde, M. Tristani, instituteur à Valle d'Orezza.

à Serraggia (Sartene), M. Bosi, instituteur à Campi.

à Sainte Lucie de Portovecchio (Ecole de garçons créée) M. Angeli, inst. à Locat.

à Pietrapola, M. Pacini, inst. à Ania.

N'emploierez-vous pas la première qualité?



Marque de Fabrique

LE PÊCHEUR

ILES DE LOFODEN (Norvège), 1903.

Messieurs. Depuis de nombreuses années je pêche pour vous les meilleures morues qui soient dans les eaux glaciales de nos îles et ces morues de Lofoden sont les plus belles du monde. De ces morues, que je prends à l'aide d'hameçons fixés à une longue ligne, je réserve pour votre usage la première choix soigneusement. Durant tout le temps que j'ai travaillé pour vous je ne vous ai jamais rapporté un poisson de catégorie inférieure. C'est pour cette raison que la merveilleuse huile extraite obtenue pour vous des foies de ces morues a toujours été de la première qualité produite en Norvège et, par conséquent, la meilleure du marché. Et les braves gens de France doivent employer des choses de qualité supérieure et non des choses de deuxième choix, si n'est qu'ils ignorent l'Emulsion Scott dont l'enveloppe porte le dessin ci-dessus représentant une grosse morue de Lofoden et

Veuve pêcheur.

Messieurs Delonde et Cie, Paris.

Le Premier. Parmi les médicaments qui guérissent, l'Emulsion Scott tient en France le premier rang. Elle guérit si sûrement rhumes, bronchites, affections de la gorge et des poumons que, pour ces maladies ou les maladies des enfants, rien ne peut lui être comparé : l'Emulsion Scott est un remède, les autres choses sont de simples préparations. Des milliers et des milliers de gens sont des preuves vivantes à l'appui de cette vérité car ils n'ont obtenu leur guérison que parce qu'ils prirent de l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France, et qu'ils ne se laissèrent pas induire à accepter une imitation de l'Emulsion Scott. *Exigez le flacon Scott avec le pêcheur* et vous trouverez la guérison.

L'Emulsion Scott est de première qualité, toutes ses imitations sont de deuxième choix. L'Emulsion Scott est parfaitement savoureuse, parfaitement digestible — les enfants l'aiment. C'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons enveloppés de papier couleur saumon, jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr. 50 de timbres à Messieurs Delonde et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

Fromages de toute provenance

Bibliographie

A-t-on intérêt à s'exempter du Pouvoir ? par Edmond Demolins. — Un vol. in-12 3 fr. 50. Librairie Firmin-Didot, 56, rue Jacob, Paris.

On étouffe au milieu de l'atmosphère irrespirable créée par nos discordes politiques et religieuses. Il faut, à tout prix, ouvrir les fenêtres, au besoin en cassant quelques carreaux.

C'est ce qu'a entrepris de faire M. Edmond Demolins, avec la conscience qu'il remplissait un grand devoir et avec un courage civique.

Comme dans ses précédents ouvrages, que tout le monde a lus, il aborde un nouveau problème avec des arguments rigoureux. Un volume aboutit à une conclusion inattendue, qui soulèvera de vives discussions, mais qui raillera les esprits libres de tous les partis.

« Je m'adresse, dit l'auteur, à ceux qui jettent avec désespoir des regards circulaires pour chercher une issue à la situation actuelle, à ceux qui en ont assez et qui veulent sortir de là résolument, définitivement, non pas en parole, mais en fait.

« Il y a une issue à cette situation, une issue large, par où tout le monde peut passer, par où il faudra bien passer, on périr. »

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 4 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18 à midi, + 18 7 à 7 heures du soir + 17. *Maxima*, + 19. *Minima*, + 15 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

∴

Nos courriers

Le paquebot postal *Insulaire* de la Compagnie Fraissinet, n'a pas effectué, hier, son prolongement sur Livourne.

∴

Nos torpilleurs

Le *Capitaine Cuny*, commandé par M. le lieutenant de vaisseau Deschamps, et le torpilleur 97, commandé par M. l'enseigne de vaisseau Daponey, ont appareillé à minuit pour Ajaccio.

∴

Ecole de pharmacie

MM. Lomiti et Sanguinetti ont été admis à l'école annexe de médecine navale de Toulon, section de pharmacie.

∴

Obsèques

A quatre heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme Marie Azzamberti née Pieri, la dévouée compagne du sympathique employé de la maison Mattei

Mme Azzamberti était à peine âgée de vingt huit ans ; elle a succombé aux suites de couches laborieuses.

M. Azzamberti a reçu en cette triste circonstance les témoignages des nombreux regrets qu'a excités la mort de sa jeune femme.

Nous lui adressons nos bien sincères condoléances.

∴

Examens de droit

M. Tomasi a satisfait avec succès aux examens de première année de droit devant la faculté d'Aix.

∴

Bakut-Journal

Chaque année, à l'époque du renouveau, nos potachons lancent dans la ville une modeste feuille où leurs jeunes âmes épanchent la poésie que leur verse le printemps.

Cette fois c'est à la fin de l'automne, à la chute des feuilles, que leur feuille naîtra...

Bakut-Journal paraîtra vers les premiers jours de décembre. Un article sera réservé à la politique.

Souhaitons donc à nos jeunes futurs confrères le plus grand succès auprès du public bastiais, et à leur journal une vie un peu moins éphémère que celle de ses aînés.

∴

Avenir du Prolétariat

Situation de la Société au 1er octobre 1902 : Inscriptions, 63.919. — Capital réalisé, 4 010 917 fr. 27 c.

Les sociétaires du Comité de Bastia sont priés de se rendre samedi prochain, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville ; Payement des cotisations ; Admission de nouveaux adhérents.

Le Président : P. PAOLI.

∴

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 26 novembre.

∴

Confrérie de Saint-Pascal

Les messes qui seront dites vendredi, 7 courant, à la chapelle de Saint-Pascal, seront consacrées pour le repos de l'âme des frères, sœurs, bienfaiteurs et bienfaitrices de la dite confrérie.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Napoléon, 0, à côté du Café Solferino.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A louer

DEUX et trois pièces meublées, au 2e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un demi-étage, au 3e, avec balcon donnant sur la place Saint Nicolas, au-dessus de la pharmacie Luciani. — Chambre et salon meublés. — S'adresser chez M. Romagnoli, horloger, boulevard Paoli.

— Appartement de 5 pièces, complètement remis à neuf, n° 11, place Saint-Nicolas, au 5e étage, et un autre de 9 pièces, boulevard Paoli, 38, au 2e étage.

Etat Civil

NAISSANCES

Ghirardi Albina Elisabeth. — Colombani Sébastien. — Emanelli Marie.

DÉCÈS

Azzamberti Marie, mariée, 27 ans, de Bastia. Vincenti Annonciade, veuve, 74 ans, de Ville di Pietrabugno.

LA LAXATOSE est le seul remède qui guérit radicalement la constipation et tous les maux qui en découlent, 2 fr 50 la boîte, au Mortier d'Or, 44, rue des Lombards, Paris, ou dans toutes pharmacies.

Marseille-Cette-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

OUVERTURE

de la Pharmacie Centrale

Place St-Nicolas

D. LUIGI

Pharmacien de 1re classe

Fabrication spéciale de Gâteaux Corses

Mme ZITA MORATI née ADAM

Successeur de Mme Vve GUZOT

Bastia, 6, rue des Terrasses, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle que depuis 42 ans elle a la spécialité des Gâteaux Corses, et a mérité la plus grande appréciation du public, leur réputation n'est donc plus à faire.

Pour la Toussaint, comme pour toute autre circonstance, les produits de sa fabrication spéciale ne craignent aucune concurrence.

Expédition dans l'intérieur et sur le Continent français.

Bourse de Paris

	5 nov.	6 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.80	99 65
— 3 p. 0/0 amortis.	99.65	99 50
3 1/2 0/0 . . .	100 80	98.60

Dépêches du Soir

DERNIÈRES DÉPÊCHES de la NUIT

Baccalauréat

M. Angeli Louis a été déclaré admissible aux épreuves orales pour l'obtention du baccalauréat Lettres-Mathématiques (enseignement moderne).

Le Projet de loi sur l'Enseignement Secondaire

Le projet de loi sur l'enseignement secondaire privé, déposé au Sénat, exclut du droit d'enseignement ou de surveillance tous les membres des congrégations non autorisées ; il indique les grades dont les maîtres seront tenus de justifier. Il ajoute que le ministre peut faire visiter et inspecter tout établissement privé d'enseignement secondaire. L'inspection porte sur l'observation de la loi, la moralité, et l'hygiène.

Les inspecteurs se feront remettre les livres classiques en usage ; ils vérifieront si l'enseignement n'est pas contraire à la morale, à la constitution, à la loi. Ils se feront remettre les devoirs et interrogeront les élèves.

Conseil du Travail

Le conseil supérieur du travail a ouvert sa session, au ministère du commerce.

Après avoir procédé à l'élection de deux vice-présidents, le conseil a examiné les vœux relatifs à l'apprentissage qui lui ont été adressés.

Le Jubilé de M. Deliste

Il y a cinquante ans que M. Léopold Deliale, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, est entré dans cet établissement comme bibliothécaire.

Une fête a été organisée à cette occasion par le personnel de la Bibliothèque nationale, dans la salle des cours de l'hôtel Mazarin.

Assistaient à cette solennité, le ministre de l'instruction publique, M. Liard, vice-recteur de l'université de Paris, tous les directeurs du ministère de l'instruction publique, tous les directeurs et conservateurs des bibliothèques et archives de Paris.

M. Deliale, très ému par les manifestations dont il était l'objet, a remercié le ministre et les hauts fonctionnaires qui avaient bien voulu honorer par leur présence cette fête de famille.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le ministre de l'instruction publique dépose le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé.

Le projet est renvoyé à la commission chargée d'examiner la proposition de M. Bérard, relative à l'abrogation de la loi Falloux.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suite de la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Maxime Lecomte, tendant à l'abrogation de la loi du 12 juillet 1875, sur l'enseignement supérieur.

La suite de la discussion est ajournée.

LES CONSEILS DU TRAVAIL

1re délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger, relative à l'institution de conseils consultatifs du travail.

La discussion est ajournée.

Les Enfants assistés

1re délibération sur le projet de loi sur les service des enfants assistés.

La discussion est également ajournée.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

Scrutins

Il est procédé aux divers scrutins pour la nomination de : 5 membres du conseil supérieur du travail ; 2 membres de la commission supérieure des caisses d'épargne ; 2 membres de la commission supérieure du travail ; 2 membres du conseil supérieur des sociétés de secours mutuels ; 1 membre du conseil d'administration de la caisse des recherches scientifiques.

Vérification des Pouvoirs

Pontoise

Discussion de l'élection de la 2e circonscription de Pontoise.

M. de Boury donne lecture de son rapport.

M. Roger-Ballu, invalidé, a été réélu par 9.760 voix, contre 9.661 à M. Armand.

L'élection est validée.

M. Roger-Ballu est admis.

Election de la Guyane

M. Cosche donne lecture de son rapport sur l'élection de la Guyane française.

M. Henri Ursleur a obtenu 1.011 voix, et M. Gustave Francoulie, 1.030.

L'élection est validée.

M. Ursleur est admis.

Proposition Dubuisson

La Chambre prend en considération la proposition de loi déposée par M. Dubuisson, tendant à organiser la protection des sites et monuments naturels de France.

Le Champ-de-Mars

La Chambre adopte ensuite le projet de loi tendant à approuver la convention relative à la remise faite à la ville de Paris du terrain du Champ-de-Mars, occupé par l'Exposition de 1900.

Motion Berger

La Chambre adopte enfin la motion présentée par M. Berger invitant le Gouvernement et la Ville de Paris à conserver la Galerie des machines.

La Commission des Caisses d'épargne

MM. Balandreau et Ardouin sont nommés membres de la Commission supérieure des Caisses d'épargne.

Les réductions de l'Escadre de la Méditerranée

Enfin, la Chambre fixe au 21 novembre l'interpellation de M. Amédée Reille au ministre de la Marine, sur le danger de la réduction des effectifs de l'escadre de la Méditerranée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge	0,35
Blanc	0 40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi-gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacon d'1/2, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Monsieur-le-Bey (Alger), propriétaire M. Matti, se spécialise dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne M. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du courtage français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Dégustez ses vins, c'est les supprimer.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux jeunes, en bordelaises et en demi-caisse en chêne du vignoble.

Agrandissements Photographiques Viano

GRANDE EXPOSITION

de portraits

des habitants de Bastia

Rue de l'Opéra, 11

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale de Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.

85 — FEUILLETON DU PETIT GASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE-GASTON. (Suite)

M. de Sallenauve ouvrit les yeux, se secoua, puis, s'adressant à moi :

— Pardon, monsieur le comte, me dit-il, mais voilà dix nuits que je voyage en poste, sans m'arrêter, afin de me trouver au rendez-vous qu'il je vous avais fait donner ici ; quoique j'aie passé deux ou trois nuit dernière, je me sens encore un peu fatigué.

Cela dit, il se leva, aspira une forte prise de tabac, et se mit à se promener dans l'appartement pendant que Jacques Bricheteux continuait ainsi :

— Il y a un peu plus d'un an, je reçois enfin une lettre de votre père ; il m'expliquait son long silence. Les projets qu'il avait sur vous, et la nécessité où, encore pour quelques années peut-être, il était de garder avec vous le plus sévère incognito. C'est justement à cette époque que le hasard vous conduit sur mon chemin ; alors, je vous vois prêt à vous jeter dans les *lorlots* pour pénétrer un secret dont l'existence était devenue manifeste pour vous.

— Vous êtes preste à déménager, dis-je en riant à l'un habitant du quai de Béthune.

— Je fis mieux que cela : horriblement tourmenté de l'idée qu'au moment prétis où M. le marquis en déclarait la continuation nécessaire, vous viendriez à pénétrer malgré moi les ténèbres dont je vous avais si savamment environné ...

— Vous partîtes pour Stockholm ?

— Non ; pour la résidence de votre père, et à Stockholm je mis à la poste la lettre dont il m'avait chargé pour vous.

— Mais je ne saisis pas bien...?

— Il est pourtant n'est plus facile à comprendre, dit le marquis d'un ton excusable ; ce n'est pas en Suède que je réside, et nous voulions vous dépayser.

— Vous plaît-il de poursuivre à ma place, dit Jacques Bricheteux, ne paraissant pas très-disposé à se laisser déposséder de la parole, dont tu as pu remarquer, cher ami, qu'il use avec élégance et facilité.

— Non pas, non pas, continuez, répartit le marquis, vous vous en acquittez à merveille.

— La présence de M. le marquis, dit Jacques Bricheteux en poursuivant, n'aura pas pour résultat, je dois vous en prévenir, de mettre immédiatement un terme à toutes les obscurités dont ses rapports avec vous ont été compliqués jusqu'ici. Pour le soin de son avenir et pour celui du vôtre, il se réserve de vous laisser ignorer quelque temps encore le nom du pays où gouvernement duquel il espère vous voir un jour appelé après lui, aussi bien que quelques autres particularités de sa vie. Si même aujourd'hui il est ici présent c'est surtout dans le but de n'avoir pas à s'expliquer davantage et de demander un nouveau bail à votre curiosité. M'étant avisé que votre position de famille équivoque était de nature, dans la vie politique où vous alliez entrer, à vous créer, sinon des difficultés, au moins certaines déboires, sur l'observation qu'une de mes lettres en faisait à monsieur votre père, il se résolut à hâter le moment d'une reconnaissance officielle et légale que l'extinction de toute sa famille rendait désormais très-désirable pour vous ; et, du pays lointain qu'il habite, il se mit en devoir d'y procéder. Mais la reconnaissance d'un enfant naturel est un acte grave que la loi a entouré de précautions étroites. Il faut un acte authentique passé devant notaire, et, à supposer qu'une procuration spéciale eût pu remplacer le consentement oral du père, M. le marquis pense bientôt que les légalisations devenues indispensables pour donner à cette procuration toute sa valeur éventuelle, non-seulement pour vous, mais pour le pays où il est marié et naturalisé en quelque sorte, ce secret de son individualité, qu'il est tenu à économiser encore ; enfant un certain temps. Alors, son parti fut pris : trouvant moyen de s'échapper pour quelques semaines, il arrive en toute diligence, vint me surprendre, et vous donna rendez-vous ici. Mais, dans le voyage à la fois long et rapide qu'il entreprenait, il devait craindre que la somme importante destinée à préparer le succès de votre élection ne courût quelque risque ; alors, il la fit passer par le canal des banquiers, en exigeant qu'elle pût être touchée à jour fixe. Voilà pourquoi, à votre arrivée ici, je vous ai fait une question qui a pu vous surprendre. Maintenant, je vous en adresse une autre, et celle-ci a plus de gravité : Consentez-vous à prendre le nom de M. de Sallenauve et à être reconnu pour son fils ?

— Je ne sais pas légiste, répondis-je ; mais il me semble que cette reconnaissance, en supposant que je ne dusse pas m'en trouver très-honoré, il ne dépendrait pas tout à fait de moi de la décliner.

— Pardonnez-moi, répartit Jacques Bricheteux, vous pourriez être le fils d'un père peu recommandable, avoir par conséquent intérêt à contester sa paternité, et, dans le cas particulier où nous nous trouvons, vous pourriez probablement plaider avec avantage contre la faveur que l'on veut vous faire. Je dois d'ailleurs vous le dire, et, en parlant ainsi, je suis sûr d'exprimer les intentions de monsieur votre père, si vous pensez qu'un homme qui déjà, dans l'intérêt de votre élection, a mis un demi million dehors, n'est pas un père tout à fait convenable, nous vous laisserons tout à fait libre et n'insisterons d'aucune façon.

— Parfaitement, parfaitement, dit M. de Sallenauve en mettant à cette affirmation un accent bref et un son de voix clairet, particuliers aux débris de la vieille aristocratie.

(A suivre).

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Busses, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'Excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annonacco argentés	2.25	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2.50
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	0,40
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants	20.00
Rencurel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20,08
Térésita P.	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	20.00
Colombia	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne longs E. G.	22 00
Colombine	12.00	Flor de Libelar	8.00	Récompensa	5.00	sans les dorées	24.00
Los Ciboléros	10.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	24.08
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos	24.08
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	26 00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	36.00
							le mille
						Cigares Toscans	44,00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	20.00
						Brissocco (avec paille)	36,00

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

27e ANNÉE — SAMEDI 9 NOVEMBRE 1901 — N° 287

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00541

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Les 4 Couronnés.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 13 m. — Coucher, 4 h. 13 m.
Lune : Nouv, le 30 — Premier quar., le 8.
Fête de demain : Dédicace des Eglises.

7 Novembre

VÉGÉTAUX ET PARASITES

Les viticulteurs et les arboriculteurs, qui se font un peu trop souvent au hasard, savent, par expérience, ce qui leur en coûte de ne pas protéger leurs vignes et leurs arbres fruitiers, contre les maladies cryptogamiques, au *moment opportun*. Plusieurs d'entr'eux, par économie ou par un raisonnement intéressé, mais très préjudiciable, se disent souvent : A quoi bon traiter, puisque nos vignes et nos vergers sont indemnes de parasites végétaux ? Mais un beau matin, oh horreur ! voilà le mildiou, la cloque, l'oïdium, la tavelure. Hélas ! il est trop tard pour conjurer le mal. Et bien, en traitement préventif, alors que vignes et arbres fruitiers se présentent à eux soi-disant indemnes, et deux ou trois traitements alors que ces végétaux donnent de nouvelles feuilles, leur épargneront, sans aucun doute, bien des déboires. Mais, il faut faire mieux que cela, quand on veut mettre de son côté les chances de succès. Il faut réduire au strict minimum et anéantir si possible avant toute végétation, les spores des maladies cryptogamiques qui n'attendent que la douceur du printemps et la chaleur, souvent humide, de l'été, pour se développer et attaquer vignes et arbres fruitiers. Le moyen efficace pour cela, c'est le traitement hivernal de ces précieux végétaux de rendement ; on est certain de diminuer ainsi l'intensité du mal.

Dans notre région, ce traitement doit se faire de décembre à février, pas plus tard, alors que la végétation sommeille et qu'on ne risque pas, en employant des doses massives de produits anticryptogamiques, de causer des brûlures à la vigne et aux arbres fruitiers.

Nous nous sommes livré à des essais pendant les hivers de 1900, 1901 et 1902, dans quelques propriétés complantées en vignes et arbres fruitiers attaqués chaque année par divers parasites végétaux, et les résultats que nous avons obtenus ne manqueront pas d'être instructifs pour nos lecteurs.

Pour la vigne attaquée (dans les propriétés mises obligeamment à notre disposition) principalement par la fumagine et l'anthracnose, et aussi par l'oïdium et le mildiou, nous avons constaté, après l'avoir déchaussée et badigeonnée, par un temps calme et couvert, avec une solution de dix litres d'eau et un litre d'acide sulfurique à 60° Baumé, que l'anthracnose et la fumagine avaient complètement disparu, que l'oïdium avait été moins intense et qu'il n'avait pas été fait, et qu'enfin les insectes ampélophages, pyrale et altise, qui passent l'hiver sous les écorces des ceps, s'étaient montrés moins nombreux en été, car la génération avait été contrariée, une grande quantité de larves ayant été détruites par la solution.

Il importe d'appliquer ce traitement par temps calme et couvert et non par vent ou par soleil, afin d'éviter que le bois des souches n'éclate et que l'évaporation du liquide ne soit rapide. Le badigeonnage sera exécuté au moyen de pinceaux spéciaux, le travail est mieux fait qu'avec un pulvérisateur spécial (à récipient en verre). Quant à la préparation du liquide, on versera l'acide sulfurique lentement, mais sans s'arrêter, aussi près que possible de la surface de l'eau, et on remuera avec un bâton, toujours dans le même sens, sans secousse.

En ce qui concerne le mildiou, nous avons constaté que l'acide sulfurique n'a eu aucun effet sur lui, mais en retour nous avons maintenant indemnes des vignes plantées en terrains très frais, en appliquant dès le mois d'avril (3e quinzaine) la bouillie sucrée Michel Perret, qui, malgré la pluie survenue cette année à ce moment-là, n'a guère été entraînée par elle. Les bouillies cupriques au carbonate de soude et la bouillie bordelaise se sont laissées entraîner par la pluie. Divers propriétaires ont d'ailleurs eux-yè comme nous la bouillie sucrée Michel Perret et n'ont eu qu'à se féliciter de son efficacité et de son adhérence. Nous pourrions citer des viticulteurs du Var et de l'Ardèche ayant acheté une bouillie toute préparée à 50 fr. les 100 kil., dont les vignes ont été abîmées par le mildiou, alors que la bouillie sucrée triomphait du mal et maintient, aujourd'hui même, aux ceps, toutes leurs feuilles.

Comparativement à la solution d'acide sulfurique à 60° Baumé, nous avons fait usage de la solution de sulfate de fer et d'acide sulfurique (45 0/0 de sulfate de fer et 1 litre d'acide sulfurique). Les résultats ont été excellents contre l'anthracnose, moins bons contre la fumagine et contre l'oïdium, la pyrale et l'altise, ils ont été inférieurs à la solution à l'acide sulfurique.

On aurait, paraît-il, obtenu de bons résultats contre l'oïdium par le badigeonnage des souches, de décembre à février, avec 100 litres d'eau, 5 litres d'acide sulfurique et 1 kil. d'hypochlorite de soude, au moyen de pinceaux spéciaux, comme pour l'acide sulfurique. Nous engageons nos lecteurs à essayer ce remède qui faciliterait, comme celui que nous avons indiqué plus haut, l'efficacité des traitements au soufre donnés pendant la végétation de la vigne.

Pour les arbres fruitiers, les substances antiparasitaires employées ont varié selon la nature même du parasite. Ainsi pour les pêchers envahis par le blanc ou meunier, nous nous sommes bien trouvé du mélange de chaux vive (20 gr.), de fleur de soufre (40 gr.) et d'eau (100 c. c.) que l'on fait cuire quelque temps et que l'on pulvérise sur les branches, tiges et supports ayant tout développement des bourgeons. La pulvérisation de ces mêmes organes au décembre sans toucher aux bourgeons, avec une solution de sulfate de fer à 3 0/0 et 1 litre d'acide sulfurique s'est montré également excellente. On prépare cette solution en faisant dissoudre à chaud le sulfate de fer, puis après avoir bien remué la solution ferrugineuse, on verse l'acide sulfurique le plus près possible du niveau de l'eau, et on répand le tout avec un pulvérisateur à lance que l'on lavera à grande eau après s'en être servi.

Contre le chancre du poirier et du pommier, en badigeonnant celui-ci en hiver avec de l'acide chlorhydrique pur, après avoir fait disparaître les nodosités qu'il produit, afin d'atteindre mieux le mal, les résultats ont été bons. On badigeonnera avec précaution, afin de ne pas se brûler, et on emploiera un pinceau à crin de cheval. L'acide sulfurique par est trop violent, nous n'en conseillons pas l'emploi dans ce cas.

Enfin, l'application comparée au commencement de février de la bouillie bordelaise, préparée soi-même avec 4 kilos de sulfate de cuivre, 4 kilos de chaux et 100 litres d'eau ; de la bouillie bourguignonne avec 4 kg. sulfate de cuivre et 5 kg. carbonate de soude et de la bouillie sucrée Michel Perrot à la dose de 4 kg. par 100 litres d'eau, toutes ces trois préparations répandues avec un pulvérisateur à jet fin sur les branches, tiges et supports des pêchers attaqués l'année précédente par la cloque, et des poiriers maltraités par la tavelure, nous a permis de classer en première ligne la Bouillie Sucrée Michel Perrot, et de constater avec elle la destruction d'un plus grand nombre de spores disséminées sur les organes traités, par suite de l'efficacité plus durable de cette préparation. Les arbres, ayant reçu la bouillie sucrée en février, ont été pulvérisés une seconde fois après la défloraison avec une solution moins forte (2 kilos de cette bouillie par 100 litres d'eau). Nous n'avons plus vu de cloque, ni de tavelure, alors que les arbres traités à la bouillie bordelaise et à la bouillie bourguignonne et qui n'avaient pas reçu un second traitement ont été attaqués de nouveau par les parasites, provenant sans doute du développement des spores qui n'avaient pas été touchées la première fois, car ces deux préparations se laissent facilement entraîner par la pluie, ce qui n'est pas le cas de la bouillie Perret.

Des expériences que nous venons de relater découle une conclusion : c'est que le traitement hivernal (décembre à février) des maladies cryptogamiques de la vigne et des arbres fruitiers est un excellent moyen d'éviter au printemps et en été une invasion intense du mal et de faciliter l'efficacité des traitements curatifs donnés pendant la végétation. Nous ne saurions jamais trop conseiller aux intéressés d'en faire l'application.

J.-B. CASTELLI.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

???

A nos Sénateurs

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

8 novembre 1575. — Les fortifications de Bastia sont commencées d'après les dessins de Sébastien Pozzolo.

Cambiaggi qui donne cette date a dû se tromper, car Giustiniani écrivait en 1531 : La Terra Nuova... e murata di muraglie correnianti le quale furono principiate al tempo di Messer Thommasino da Campofregoso tiranno dell'Isola. — Cambiaggi aura-t-il voulu dire, réparées, continuées ?

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS

Ont été nommés instituteurs titulaires :

à Castellare di Casinca, M. Alfonsi, instituteur à Cagnano.

à Meria, M. Giustini, instituteur à Castellare di Casinca.

à Cagnano, M. Diez-Cavaroni, instituteur à Meria.

A été nommé adjoint titulaire :

à Sartene, M. Occhiminti, inst. à Bilzese, en remplacement de M. Calzaroni.

Ont été nommés instituteurs stagiaires :

à Bilzese, M. Paganelli, ex-instituteur de Montestremo, rentrant du serv. milit.

à Ogliastro, M. Culioli, ancien élève-maître, rentrant du service militaire.

à Valle d'Orezza, M. Carli, ancien élève-maître, rentrant du service militaire.

à Morsiccle, M. Finelli, ex adjoint de

---

86 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE-GASTON. (Suite)

La politesse, pour le moins, me forçait à dire que j'acceptais avec empressement la paternité qui s'offrait à moi ; à quelques mots que je prononçai dans ce sens :

— Du reste, répondit Jacques Brichetaux, notre pensée n'est pas de vous faire acheter père en poche. Moins pour provoquer une confiance que dis à présent il se croit acquise, que pour vous mettre à même de connaître la famille dont vous allez porter le nom, M. le marquis fera passer sous vos yeux tous les titres et tous les papiers dont il est détenteur ; de plus, quelque depuis bien longtemps il s'est quitté ce pays, il sera en mesure de faire affirmer son identité par plusieurs de ses contemporains encore existants, ce qui, du reste, ne pourra que profiter à la validité de l'acte à intervenir. Par exemple, au nombre des personnes honorables par lesquelles il a déjà été reconnu, je puis vous citer la respectueuse supérieure de la communauté des dames ursulines, la mère Marie des Anges, pour laquelle, soit dit en passant, vous avez fait un chef-d'œuvre.

— Oui, ma foi, oui, c'est un joli morceau, dit le marquis, et, si vous êtes un politique de cette force !. .

— Eh bien, marquis, dit Jacques Brichetaux, qui me parut le mener un peu, voulez vous procéder, avec notre jeune ami, à la vérification des papiers de famille ?

Mais c'est inutile, répliquai-je.

Et vraiment, par ce refus d'examen, il me paraissait pas que j'engageasse beaucoup ma foi ; car, après tout, que signifiaient des papiers entre les mains d'un homme qui peut les avoir fabriqués ou se les être appropriés ?

Mais mon père ne me tint pas pour quitte, et, pendant plus de deux heures, il fit passer sous mes yeux des parchemins, des arbres généalogiques, des contrats, des brevets, toutes pièces desquelles il résulte que la famille de Sallenauve est, après les Cinq-Cygne, une des plus anciennes familles de la Champagne en général et du département de l'Aube en particulier. Je dois ajouter que l'exhibition de toutes ces archives fut accompagnée d'un nombre infini de détails parlés qui donnaient à l'identité du dernier marquis de Sallenauve la plus incontestable vraisemblance. Sur tout autre objet, mon père est assez laconique ; son ouverture d'esprit ne me paraît pas extraordinaire, et volontiers il passe la parole à son chancelier ; mais, là, sur le fait de ses parchemins, il fut étourdissant d'anecdotes, de souvenirs, de savoir héraldique ; bref, ce fut bien le vieux gentilhomme ignorant et superficiel sur toute chose, mais devenu d'une érudition bénédictine quand il s'agit de la science de sa maison.

La séance, je crois, durerait encore, sans l'intervention de Jacques Brichetaux : comme il vit le marquis prêt à couronner ses immenses commentaires oraux par la lecture d'un volumineux mémoire où il n'est proposé de réfuter un chapitre des Historiettes de Tallemant des Réaux qui n'a pas été écrit pour la plus grande gloire des Sallenauve, le judicieux organiste fit remarquer qu'il était l'heure de se mettre à table, si l'on voulait être exactement rendu, à sept heures, en l'étude de maître Achille Pigouli, où rendez-vous était pris.

Nous dînâmes donc, non pas à table d'hôte, mais dans notre appartement, et le dîner n'eut rien de remarquable, si ce n'est sa longueur excessive, due au recueillement silencieux et à la lenteur que le marquis, par suite de la perte de toutes ses dents, mit à avaler ses morceaux. A sept heures, nous étions rendus chez maître Achille Pigouli... Mais il est bientôt deux heures du matin et le sommeil me gagne : à demain donc, si j'en ai le loisir, la continuation de cette lettre et la relation circonstanciée de ce qui s'est passé dans l'étude du notaire royal.

Tu sais, d'ailleurs, en gros, le résultat, comme un homme qui a mis au dernier chapitre d'un roman pour voir si « Evelina épouse Arthur, » et tu peux bien me faire crédit des détails. Tout à l'heure, en me couchant, je me dirai : « Bonsoir, monsieur de Sallenauve ! » Au fait, on m'affublant de ce nom de Dorlange, ce diable de Brichetaux n'avait pas eu la main heureuse : j'avais l'air de quelque héros de roman du temps de l'Empire, ou bien d'un de ces ténors de province qui attendent un engagement sous les maigres ombrages du Palais-Royal. Tu ne m'en veux point, n'est ce pas, de te quitter pour mon lit, où je vais m'assoupir au doux murmure de l'Aube ? D'ici, au milieu de l'indescriptible silence de la nuit, dans une petite ville de province, j'entends mélancoliquement claquer ses flots.

A mai, cinq heures du matin.

J'avais compté sur un sommeil embelli par les plus heaux songes : je n'ai pas dormi plus d'une heure, et je me réveille mordu au cœur par une idée détestable ; mais, avant de te la transmettre, car elle n'a peut être pas le sens commun, que d'abord je te dise un peu ce qui s'est passé hier soir chez le notaire ; certains détails de cette scène ne sont peut-être pas étrangers au mouvement fantasmagorique qui vient de se faire dans mon esprit.

Après que la domestique de maître Pigouli, Champenoise de pur sang, nous eut fait traverser une étude de l'aspect le plus antique et le plus vénérable, où l'on ne voit pas de clerc travaillant le soir, comme on fait à Paris, cette fille nous introduisit dans le cabinet du patron, grande pièce froide et humide qu'éclairaient très imparfaitement deux bougies stéariques placées sur le bureau.

(*A suivre*).

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

Vivario, qui rentre du service militaire, en remplacement de M. Vecchini.

à Olmeta di Nonza, M. Giovannai, ex-adjoint de Venzolasca, qui rentre du service militaire, en remplacement de M. Pasqualini, appelé sous les drapeaux.

à Arca (Portovecchio), M. Tafani, ex-instituteur à Arca, qui rentre du serv. mil.

à Migliacciaro (Prunelli di Fiumorbo), M. Franceschini, ancien élève-maître qui rentre du service militaire, en remplacement de M. Sorrachiuli.

à Taglio Isolaccio, (emploi vacant), M. Ricci, ex-adjoint de Carvione, qui rentre du service militaire.

à Trinita (Portovecchio) (emploi vacant), M. Alessandri, élève maître sortant.

à Scolca, M. Lanzalavi, adjoint à Ville di Paraso, en remplacement de Santoni, appelé sous les drapeaux.

à Galeria, M. Orsini Jacques, en remplacement de M. Murzi, nommé à Ville di Paraso.

∴

Ont été nommés stagiaires adjoints :

à Calenzana, M. Giovoni, instituteur à Ogliastro.

à Corte, M. Davillars, ex-adjoint à Campile qui rentre du service militaire, en remplacement de M. Giovanti qui passe au collège.

à Luri, M. Romanetti, ex-instituteur de Talasani, qui rentre du service militaire, en remplacement de M. Dominici, appelé sous les drapeaux.

à Monacia d'Aullene (emploi vacant) M. Alfonsi, ex-adjoint à Sartene, qui rentre du service militaire.

à Palneca, M. Mariaggi, élève maître sortant, en remplacement de M. Casanova, décédé.

à Sartene, M. Natali, élève-maître sortant, en remplacement de M. Ceccaldi, en congé.

à Ville di Paraso, M. Murzi, instituteur à Galeria.

à Murato, M. Nivelle, adjoint à Belgodere.

à Belgodere, M. Fondanci, adjoint à Murato.

à Vasconato, M. Ricci, élève-maître sortant, en remplacement de M. Vittori, en congé.

Savon Prévoyant Mahéo 0 fr. 75 c. le pain

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES

Bastia, le 7 novembre 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Il y a lieu d'applaudir vivement à l'idée qui a été émise dans votre estimable journal, de créer à Bastia un Syndicat de propriétaires de maisons. Il aurait dû exister depuis longtemps, mais il s'impose surtout après que les maçons ont eux mêmes constitué leur Syndicat qui, ainsi qu'il arrive pour tous les corps organisés, ne manque pas d'une certaine puissance ; il l'a bien prouvé en obtenant de la municipalité un arrêté prescrivant le badigeonnage des maisons, et surtout en imposant ses prix pour les travaux.

Des propriétaires isolés, quel que soit leur position sociale, ne peuvent pas lutter à une corporation unie. C'est la lutte du pot de fer contre le pot de terre.

Les services que pourrait rendre le Syndicat auquel nous faisons appel sont nombreux et frappent les yeux. Il discuterait les prix demandés pour chaque travail, s'il était saisi de la question par un des membres du Syndicat, et par la discussion avec les maçons ferait prévaloir non pas une taxe arbitrairement réduite, mais celle qui serait conforme à l'équité. Il aurait des agents et des représentants, choisis parmi les architectes ou les entrepreneurs, qui donneraient leur avis sur les prix et qui vérifieraient les travaux, ainsi que cela se pratique presque partout.

Mais il y a, dans cette question du groupement des propriétaires ou d'un certain nombre d'entre eux, un autre point non moins important, et dont nous allons dire un mot. Il ne s'agit plus ici des maçons et de leurs rapports avec les propriétaires, mais des rapports entre propriétaires et locataires. Il est fâcheux de constater que ces derniers perdent de plus en plus la notion du devoir qui leur incombe de payer leur loyer. Ce sentiment, chez eux, paraît s'amoindrir de plus en plus, et sur tous les points de la ville, mais principalement dans les anciens quartiers, on trouve des locataires en retard, non seulement de plusieurs mois, mais aussi de plusieurs années ; il en est même qui semblent avoir complètement perdu l'idée de la location et qui ont fini par se considérer comme propriétaires.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, à la misère, qui est dû surtout cet état de choses, car il est à remarquer que ce ne sont pas toujours les plus pauvres qui sont les plus récalcitrants ; au contraire, il en est qui pourraient facilement payer, mais ils ont perdu ce sentiment que le loyer est une des premières obligations auxquelles on doit satisfaire. Il faut dire aussi qu'ils sont puissamment encouragés dans leur résistance. L'autorité publique ne prête pas ad propriétaire l'appui qu'elle lui doit. Ce sont d'abord délais sur délais accordés même en cas de non paiement de loyers, puis, lorsque les délais sont épuisés, une impossibilité presque absolue pour le propriétaire d'arriver, je ne dirai pas au paiement, mais même à la simple expulsion. Vous est-il arrivé d'avoir à vous débarrasser d'un locataire ? Vous me feriez bien plaisir en m'apprenant comment il faut s'y prendre pour faire sortir celui qui persiste à rester.

A Paris et dans la plupart des villes du continent, les choses se passent différemment. Dès qu'un locataire est en retard, et sur la volonté manifestée par le propriétaire, tout au plus sur un simple jugement, le commissaire de police se présente et fait déguerpir dans les vingt-quatre heures le mauvais payeur. Et cependant Paris est un des pays où les doctrines socialistes sont le plus répandues. Elles ne vont pas encore jusqu'à faire méconnaître les droits du propriétaire.

Ici, nous nous croyons à l'abri du socialisme, parce que ses principes ne sont pas hautement proclamés et qu'ils semblent ignorés des masses. Mais nous avons affaire avec un autre genre de socialisme, celui qui est dans les faits et dans les rapports qui existent entre créanciers et débiteurs, socialisme irrégulier et bâtard, plus redoutable encore que l'autre.

Un Syndicat de propriétaires pourrait remédier à ce mal. Il prêterait à ceux de ses adhérents qui en auraient besoin l'appui de sa force morale et plus directement celle de consultations, de direction, pour les conflits entre les propriétaires et leurs locataires. Il ferait autre chose encore : ceux qui par mauvaise volonté ne paient pas leurs loyers lui seraient signalés, et il les signalerait à son tour aux propriétaires qui avant de louer leurs immeubles voudraient s'entourer de renseignements et de garanties. On ne verrait plus alors ce spectacle auquel nous assistons journellement, d'individus qui, consentant à la fin à sortir parce qu'ils doivent plusieurs années, vont recommencer ailleurs le même manège.

Nous voudrions connaître les objections que l'on pourrait opposer aux idées que nous venons d'émettre. Nous sommes persuadé que les adhérents au Syndicat que nous appelons seraient nombreux, si l'initiative était prise par quelques-uns. Mais nous venons de lâcher le grand mot : l'initiative. Qui donc ignore que c'est ce qui manque le plus parmi nous ? Cela étant, force est de se résigner aux abus et à toutes leurs conséquences.

Z.

Beurre et Margarine

Bastia, le 7 novembre 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous savez que la loi prohibe d'une façon sévère la vente, comme beurre pur, du beurre falsifié, connu sous le nom de margarine. Les commerçants ne peuvent vendre la margarine que sous son véritable nom et ils sont obligés d'indiquer, par un écriteau bien apparent, la nature du produit qu'ils débitent.

Dans tous les magasins on ne trouve plus guère que de la margarine. Le beurre pur arrive du continent en boîtes et bien peut de commerçants en vendent.

Que font nos ménagères pour avoir du beurre véritable ? allez en acheter chaque matin au marché chez les braves paysannes des environs, qui leur vendent, comme tel, ces beaux petits pains, que chacune connaît, à raison de 3 francs 20 centimes à 4 francs le kilo.

Hé bien ! le croirez-vous ? la plus grande partie du beurre ainsi vendu est outrageusement falsifié. Ces villageoises, alléchées par un gain facile et relativement considérable, mais, dans tous les cas fort mal[illegible] — la margarine ne coûte que de 1 fr. 30 à 1 fr. 40 le kilo et le beurre pur se vend au minimum 3 fr. 20 — mêlent sans vergogne leur beurre pur, en aussi petite quantité que possible, à la margarine, et elles vendent le mélange au prix du beurre authentique. Il est difficile de tromper plus cyniquement le public.

Je n'invente rien. On a voulu m'assurer qu'un seul de nos commerçants vend chaque semaine 30 kilos de margarine aux susdites paysannes. Il serait facile, du reste, à la police ou à la commission d'hygiène de s'assurer, par l'analyse, de la parfaite vérité de ce que nous avançons. Et quelques bonnes contraventions, ensuite bien appliquées, mettraient vite à la raison ces peu scrupuleuses revendeuses.

Veuillez agréer, etc

Un Consommateur.

LES TORTURES D'UNE SOURDE

Peut-on imaginer de plus grandes souffrances que celles qu'endurent les sourds ? L'infirmité qui les frappe ne se contente pas seulement de les priver de l'un des sens les plus importants, il faut encore qu'elle se complique des plus affreuses des plus intolérables...

Mlle Marie Bodson, âgée de 43 ans, exprime ainsi ce qu'elle appelle, avec raison, ses tortures :

« A la suite d'un refroidissement, dit-elle, je ressentis d'abord de violentes douleurs d'oreilles, bientôt suivies de bourdonnements terribles, à tel point qu'il me semblait que ma tête allait éclater. Le sang de l'oreille mousse assourdit et peu à peu, je devins sourde, le bruit sourd qu'il me fit plus possible d'entendre, ni la conversation, ni le moindre bruit. La nuit, j'avais d'affreux cauchemars et des douleurs intenses ; la gorge était sous le coup d'une irritation permanente ; j'avais, en outre, atteinte d'un larmoiement des yeux, qui ne me laissait pas une minute de repos.

« Après avoir tout essayé, j'étais décidée à ne plus tenter me guérison, lorsque sur les conseils de mes maîtresses j'écrivis à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez 7 rue de Londres à Paris, et je le priai de m'adresser gratuitement, comme il le fait à toutes les personnes qui lui en font la demande, le journal LA MÉGISSINE DES SEXES, qui traite de la guérison de la surdité par l'audiphone invisible l'Ariard. Ce journal, dont la lecture m'intéressa vivement, était accompagné d'un QUESTIONNAIRE merveilleux qui me permit de recevoir les conseils nécessaires pour opérer le retour en moi de l'organe auditif.

« Vers de jours après je commençais les applications de l'appareil électrique que je plaçais chaque soir derrière les deux oreilles, en même temps que je me traitais pour mon affection de la gorge et du nez. Quelle ne fut pas ma surprise en constatant au bout de 24 jours un progrès considérable : plus de douleurs, plus de bourdonnements, le sommeil calme ; enfin, du côté de l'oeil, un mieux notable. Quinze jours après, j'entendais ce personne qui m'entourait par la facilité avec laquelle je suivais la conversation et ceux avec qui je conversais avaient l'intervalle supérieur de l'heureux changement qui s'était produit. »

L'exemple de Mlle Bodson n'a pas tardé à être suivi et un grand nombre de sourds de la contrée qui, en ce moment même, ont recours à la prodigieuse méthode qui propage l'institut de la surdité et qui donne de si brillants résultats.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

DESSÈCHEMENT DE MARAIS

(Suite)

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

Groupe compris entre le Prunelli et Chiavari. — Le long de la côte maritime s'étendant entre l'embouchure du Prunelli et la pointe de Sette-Nave, il existe un chapelet d'étang et de marais dénommés Vias, Ucciu, Mollini et Agosto, qui doivent leur formation à la barre littorale. Cette côte, peu habitée jadis à cause des difficultés de communication et d'accès, est aujourd'hui desservie par un chemin vicinal qui longe la mer. Les cultivateurs de la montagne, attirés par la douceur du climat et la fertilité d'un terrain encore vierge, sont venus s'y fixer et y cultiver principalement la vigne. Aussi, il serait fort à souhaiter qu'il soit donné suite, dans l'intérêt général d'assainir cette région qui touche à la colonie de Chiavari et qui, placée dans le golfe d'Ajaccio et à peu de distance de la ville, est appelée à un avenir agricole important.

Marais de Porto Polo. — (Erbajolo et Taravo). — Ces marais étaient en nombre de deux. Celui d'Erbajolo a été desséché en 1850, par le creusement d'un canal d'évacuation le mettant en communication avec la rivière de Taravo. Ces travaux, qui ont coûté 23.000 francs environ, ont été exécutés directement par l'Etat, sous réserve que leur entretien serait assuré par le propriétaire intéressé. Cet engagement n'ayant pas été exécuté, le canal s'était depuis longtemps comblé et le marais s'était enfermé. Un premier curage d'office de ce canal a été effectué aux frais des nouveaux propriétaires du marais qui ont obtenu la décharge de la dépense mise à leur compte.

Des études ont été entreprises par le Service en vue de prendre les mesures nécessaires pour assurer dans des conditions régulières l'entretien du dit canal.

Le projet des travaux s'élève à 4.000 fr.

Le marais de Taravo, de beaucoup plus important, a donné lieu, après de nombreuses études, à la présentation d'un projet dressé en 1884 et comportant une dépense d'exécution de 188.000 francs. Ce projet a été retourné par l'Administration avec une demande d'études nouvelles tendant à un mode d'assainissement plus économique.

Le nouveau projet, s'élevant à 75.000 fr. a été approuvé le 4 novembre 1897 par l'Administration supérieure, laquelle s'est réservé, jusqu'à nouvel ordre, de statuer sur la question des voies et moyens d'exécution.

En vue de se conformer aux prescriptions de la décision ministérielle précitée du 4 novembre 1896, le Service a entrepris auprès du Conseil général les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Le département et la commune de Serra di Ferro ayant déclaré ne pouvoir contribuer à la dépense, un rapport du 11 juin 1898 a proposé l'exécution des travaux aux frais du Trésor.

(*A suivre*)

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Orsini Marthe Gracieuse Marie veuve Bernardi, le mari instituteur public, décédé titulaire d'une pension, 100 francs.

Orphelins Defranchi : 1. Jacques-Antoine Félix, 2 Rose, le père ancien gardien ordinaire de pénitencier agricole, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 29 mars 1902 au 15 mars 1909, 457 francs.

Renucci Jean-François, garde des forêts de 1re classe, 33 ans 10 mois 21 jours de services, 600 francs.

Cristiani Anne Marie veuve Nobili, le mari commis expéditionnaire au ministère de la guerre, décédé titulaire d'une pension, 355 francs.

Gazette Ajaccienne

Encore une détonation

Deux détonations d'armes à feu ont été entendues, cette nuit, sur le boulevard Lantivy.

Les agents de service se sont aussitôt rendus sur les lieux, mais n'ont pu découvrir les auteurs de ces coups.

Nous ne cesserons de répéter que de pareils faits se renouvellent trop souvent dans notre ville et dans les quartiers les plus populeux.

C'est la quatrième fois que cela arrive en peu de jours et les auteurs sont toujours inconnus.

A quoi une telle impunité est elle due ? C'est ce que nous pensons dire prochainement.

Propreté

M. le Maire a pris dernièrement plusieurs arrêtés concernant la propreté et l'hygiène de la ville, et qui ont été bien accueillis par la population.

Mais, il y a toujours un mais, le stationnement des véhicules sans leur conducteur, le lavage aux bornes-fontaines, quoique défendus, continuent à s'exercer.

Si M. le Juge de paix voulait bien infliger des punitions sévères à tout contrevenant en ces matières, ce serait pour le mieux de tous.

Journal des Etrangers

L'Agence du Diamant, qui s'occupe si activement de tout ce qui intéresse le colonie étrangère et l'avenir de la station hivernale d'Ajaccio, vient de reprendre la publication du « Journal des Etrangers et Indicateur Ajaccien. »

Plusieurs centaines d'exemplaires de ce journal sont expédiés gratuitement aux agences de voyages du monde entier, ainsi qu'aux médecins, cafés, hôtels, etc. Les Ajacciens ont un très grand intérêt à soutenir cette publication qui est indispensable à leur station d'hiver.

Un lauréat

La faculté de médecine de Bordeaux a décerné une mention honorable à M. le docteur Del Pellegrino au concours des prix de thèses.

Grande battue

La Société cynégétique ajaccienne a organisé pour demain dimanche une grande battue aux lièvre dite Canarescia et Fiori, à Capo di Feno. Les membres de la Société sont invités à se faire inscrire chez M. Giordani, armurier, cours Napoléon.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 7 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 17·4 à midi, + 18· 7 heures du soir + 16·. *Maxima*, 18·5. *Minima*, + 16

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

∴

Au barreau

L'ordre des avocats s'est réuni hier pour procéder à l'élection du bâtonnier, en remplacement de M. Pelozzi-Blanchard, démissionnaire. M. Sébastien de Caraffa, membre du conseil de discipline, a été élu à l'unanimité.

Nous adressons toutes nos félicitations au nouveau bâtonnier qui est l'un des membres les plus distingués de notre barreau, et qui, jeune encore, est appelé aux honneurs du bâtonnat.

M. Nivaggioli a été élu membre du conseil de discipline, en remplacement de M. de Caraffa.

∴

Nos hôtes

Nous avons le plaisir d'annoncer que Sa Grandeur Monseigneur Meunier, évêque d'Evreux, débarquera dans notre ville dimanche matin, et qu'après avoir salué Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio, Elle passera deux jours à Calvi, sa ville natale, et un jour à Calenzana, patrie de sa vénérée mère. Sa Grandeur est accompagnée de M. le chanoine Gourdan, son vicaire général, et de son cousin, M. l'abbé Gabrielli, aumônier de l'hôpital militaire et civil d'Evreux.

Nos meilleurs voeux accompagneront l'illustre Prélat dans son voyage en Corse.

∴

Nos courriers

Le paquebot postal *Cyrnos*, de la compagnie Fraissinet, n'a quitté jeudi notre port qu'à 3 heures de l'après-midi ; il est ainsi parti pour Marseille avec deux heures de retard.

— Le paquebot postal *Balkan*, commandant Loubatière, est arrivé vendredi, à une heure et demie de l'après-midi, effectuant ainsi la traversée de Marseille à Bastia en 26 heures et demie.

La distribution des dépêches du continent a eu lieu vers 4 heures du soir.

∴

Messe de départ

La messe du départ des jeunes soldats de la classe aura lieu demain, dimanche, à Saint-Jean, à 9 heures. Tous les conscrits et leurs familles ont été invités à y assister.

Au cours de la messe, M. l'abbé Sauveur Mariotti — un Bastiais — prononcera une allocution.

La cérémonie se terminera par la bénédiction du T.-S. Sacrement.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

A Saint-Charles

Demain dimanche, 9 du courant, sera célébrée, avec la plus grande solennité, dans l'oratoire de ce nom, la fête de leur titulaire Saint Charles Borromée. Le matin, messes à 7 et 8 heures, office de confrérie à 1 heures, grand'messe à 10 heures ; le soir, vêpres suivies de la Bénédiction du Très Saint Sacrement et Baiser de la Sainte Relique.

Ce soir à 7 heures et demie, Salut

∴

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

∴

A vendre

Maison de campagne avec vigne et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 3.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Napoléon, 6, à côté du Café Solferino.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A louer

Deux et trois pièces meublées, au 2e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un demi-étage, au 3e, avec balcon donnant sur la place Saint Nicolas, au-dessus de la pharmacie Luciani. — Chambre et salon meublés. — S'adresser chez M. Romagnoli, horloger, boulevard Paoli.

— Appartement de 5 pièces, complètement remis à neuf, n° 11, place Saint-Nicolas au 3e étage, et un autre de 9 pièces, boulevard Paoli, 38, au 2e étage.

Marseille-Cette-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

OUVERTURE de la Pharmacie Centrale Place St-Nicolas

D. LUIGI

Pharmacien de 1re classe

Bourse de Paris

	6 nov.	7 nov.
Rente 3 p. %(Ancien	99.65	99.70
— 3 p. 0/0 amortis.	99.50	99.25
— 3 1/2 0/0 . . .	100.60	98.70

Dépêches pour Tous

Conseil Général

Le Conseil général de la Corse se réunira le lundi 17 novembre.

Nominations

MM. Dionisi, Camilli et Vincenti sont nommés surveillants militaires de 3e classe des établissements pénitentiaires de la Guyane.

∴

M. Bartoli, commissaire de police à la Ciotat, est nommé en la même qualité à Draguignan.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. l'enseigne de vaisseau de Saint-Raymond embarquera le 17 novembre sur un torpilleur de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. Le Marsequier, en convalescence.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Poursuites

Une instruction est ouverte contre le directeur et le gérant du journal *l'Avenir du Fay* de *Dôme*, pour infraction à la loi du 3 février 1893, relative aux attaques contre les caisses d'épargne.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement concernant les justices de paix.

La Catastrophe de la Martinique

Le ministre des Colonies a soumis à la signature un projet de loi relatif aux pensions des veuves et des orphelins des fonctionnaires civils et des militaires qui ont péri dans la catastrophe de la Martinique.

Le Roi de Portugal dans l'Oise

Sa Majesté, accompagnée de M. Souza-Roza, du comte d'Arnoso et du capitaine Surer, a quitté Paris ce matin, à 9 heures 10, par train spécial, pour se rendre à Sandricourt, dans l'Oise, chez le marquis et la marquise de Beauvoir.

A la gare de Méru, le roi de Portugal a été reçu par le marquis de Beauvoir qui l'a amené en voiture au château.

Le déjeuner a été servi à 10 heures et demie.

La chasse a commencé vers midi et a pris fin à 5 heures du soir.

Sa Majesté est partie à 5 heures 50 et est rentrée à Paris à 6 heures 3/4.

La Grève générale des Mineurs

L'ARBITRAGE

Les arbitres entre les ouvriers et les compagnies houillères du Nord ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de relever les primes actuellement en vigueur.

Les compagnies ont pris l'engagement de relever les pensions de retraite à partir du 1er janvier 1903.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Teisserenc de Bort, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suite de la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Maxime Lecomte, tendant à l'abrogation de la loi du 12 juillet 1875, sur l'enseignement supérieur.

M. Béraud

parle en faveur de la prise en considération ; il dit qu'il faut sauvegarder la République si on veut sauver la liberté.

M. de Chamaillard

accuse la majorité de vouloir séparer la République et la Liberté.

L'Amiral de Cuverville

dit que la lutte contre les congrégations est contraire aux voeux du pays et que, cependant, on la poursuit au nom de la liberté.

M. Cornil

déclare que la liberté de l'enseignement supérieur a donné d'excellents résultats et qu'il ne faut pas la supprimer.

Le Vote

La proposition est prise en considération par 148 voix contre 101, et renvoyée à la commission spéciale.

LES CONSEILS DU TRAVAIL

Ire délibération sur la proposition de loi de M. Béranger, relative à l'institution de conseils consultatifs du travail.

M. Strauss

réclame le droit électoral pour les syndicats professionnels et les conseils de prud'hommes.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Réglement

Discussion du projet de résolution portant modifications au Réglement de la Chambre.

Ces modifications sont adoptées ; elles portent que désormais les élections, autres que celles de bureau, auront lieu, sans suspension de séance, dans le salon attenant à la salle des séances.

Une Loterie

Discussion du projet de résolution tendant à autoriser une loterie de 3 millions en faveur de l'oeuvre générale des dispensaires anti-tuberculeux.

Le projet de résolution est adopté.

L'Amnistie

Discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Constans relative à l'amnistie.

La prise en considération est adoptée.

Vérification des Pouvoirs

Election de Castellane

Discussion des conclusions de la commission chargée de vérifier l'élection de M. Boni de Castellane dans l'arrondissement de Castellane.

La commission conclut à la validation.

M. Chauvin combat ces conclusions en raison des faits de corruption et des fraudes. Il rappelle que trois condamnations ont été prononcées contre les agents de M. Boni de Castellane pour faits de corruption.

M. Boni de Castellane dit que devant le bureau il a fait justice de tous ces griefs et répondu à toutes les accusations relatives aux distributions d'argent.

Les propositions du bureau sont mises aux voix et repoussées.

L'élection de M. Boni de Castellane est invalidée par 278 voix contre 235.

Commission du travail

M. Doumer est élu membre du conseil supérieur du travail.

La Crise Houillère

M. Rouanet dépose un projet de résolution tendant à la nomination au scrutin de liste d'une commission d'enquête sur la crise houillère et les grèves, et demande l'urgence.

L'urgence est déclarée.

Ensuite la résolution est adoptée au fond par 307 voix contre 148.

M. Lepelletier propose une addition tendant à ce que la commission étudie en même temps les mesures pour réaliser l'accord indispensable entre le capital et le travail.

Cette addition est repoussée par 310 voix contre 187.

Les Ecoles Congréganistes

M. Rabier dépose son rapport sur le projet de loi réprimant le délit d'ouverture d'une école par une congrégation non autorisée.

La discussion de ce projet de loi est fixée à mardi.

La Loi sur les Associations

M. Codet dépose une proposition de loi modifiant le paragraphe 2 de l'article 18 de la loi sur les associations.

Cette proposition est renvoyée à la commission après la déclaration d'urgence.

La Fuite des Humbert

L'interpellation de M. Gauthier de Clagny sur les mesures prises par le gouvernement pour l'arrestation de la famille Humbert est fixée au 5 décembre.

La prochaine séance est fixée à mardi.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge	0,35
Blanc	0,40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Fabrication spéciale de Gâteaux Corses

Mme ZITA MORATI née ADAM

Successeur de Mme Vve GUZOT

Bastia, 6, rue des Terrasses, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle que depuis 42 ans elle a la spécialité des Gâteaux Corses, et a mérité la plus grande appréciation du public, leur réputation n'est donc plus à faire.

Pour la Toussaint, comme pour toute autre circonstance, les produits de sa fabrication spéciale ne craignent aucune concurrence.

Expédition dans l'intérieur et sur le Continent français.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

NOUVEAUTÉ

Machine oscillante cousant en avant en arrière

La dernière création

Atelier spécial pour l'ajustage et les réparations des machines à coudre de tous les systèmes, exécutées par un mécanicien de la fabrique Suisse de Lucerne.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines et en écheveaux, cordonnets soie extra pour tous travaux à la machine. Aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque pour tous systèmes.

Il est incontestable que les machines Helvétia, par leurs perfectionnements et leur fini, sont supérieures à tous les autres systèmes de machines à coudre. Démonstration tous les jours. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI Frères

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

VENTE 00542

par suite de saisie exécution

Le lundi 10 novembre courant, à 10 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas de la Ville de Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de deux comptoirs, de six étagères à vitrage, de cinq tables carrées avec planche en marbre, et autres accessoires pouvant garnir une buvette.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant.

L'huissier poursuivant,

ORTOLI.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi-gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au-dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacons d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du domaine de Hamoul-el-Bey (Alger), propriétaire R. Marti, et appréciés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, blanc environ à l'ancienne R. Marti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame jeanne, en bordelaises et en demi-tonne au choix du client.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :

Gros fruits . . 21 fr. les 100 k.

Petits et jaunes. 12 fr. id.

rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

A LOUER

1. Deux jolis demi-étages au 3e au-dessus des bureaux de la douane, Nouveau Port.

2. Appartement de 7 pièces, boulevard de Togo.

3. Appartement de 9 pièces, rue du Fango, maison Gaggeri.

4. Magasin et four, rue du Fango, maison Gaggeri.

5. Grands magasins, rue du Fango, maison Gaggeri.

6. Appartement de 8 pièces, rue de l'Opéra, nos 18, 20 et 22.

S'adresser à M. François Maestracci, à Bastia, 2, rue Neuve-Saint-Roch.

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)

A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia

Retamage de glaces anciennes ou avariés

Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux, Suspensions, Candelabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.

Prix très modérés défiant toute concurrence

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 15 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 nov.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Le Maison L. N. MATTEI et Cie, de Bastia, met en garde les consommateurs contre toute
VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
de sa fabrication, dont la réputation est devenue universelle, contre des contrefaçons aussi fantaisistes que sans valeur.
Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des nombreuses qui s'autorisent l'également des noms dénominations pour présenter comme une concurrence ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Vilinovaux et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, I'll de 1er, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cargo, 1.

Lectures pour Tous

Pénétrant dans tous les milieux, les LECTURES POUR TOUS, que publie la Librairie Hachette et Cie, comptent aujourd'hui plus de 800 000 lecteurs. Leurs articles de vulgarisation, d'une forme toujours attrayante et pittoresque, leurs nombreuses illustrations, leurs romans et nouvelles en font la revue la plus attrayante, la revue familiale par excellence.
Soumettons à titre des articles contenus dans le Numéro de Novembre des LECTURES POUR TOUS, d'où montrer la variété des sujets qui y sont traités :
Un Combat corps à corps à la Bataille invisible. — Au Pays des Fées. — De l'inconvénient au Commerce. (Les Ridicules de la Mode masculine). — Quelques mots sur la Chine. — Les animaux protecteurs des Villes. — Dans les profondeurs de la Mer. — Spectacles barbares d'une civilisation en décadence. — Le Mystère d'une Tutelle. Roman inédit de Jacques d'après Le Vaux, par Th. Bentzon. — L. Quatre-vingt, Nouvelle, par Frédéric Gethaud. — dix mois de Captivité chez les Brigands.
Abonnements Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger 9 fr. — Le N°, 10 centimes.



Demandez les
CHEMISETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.



Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 3 bis, rue de l'Opéra et 9, boulevard du Palais.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr
1er papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1877).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Mme Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 Id. . . . 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Malades ! 800 000
exemplaires : Nlle Nouvelle méthode pour guérir les maladies. (Médecine Naturelle), 665 vignes. Des milliers de malades écrivent leur complète guérison à ce livre. 1000 pages, 700 gravures, 6 tableaux démontables en couleurs du corps humain. Prix Pro M. — payable en comptant ou par remises de Frs. 5. — par mois.
F. E. Bils, 17, rue d'Hauteville, Paris



MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
Mme A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombé de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable tous les classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.





Géographie Pittoresque
et Monumentale
de la France

Sous ce titre, paraît, illustrée en noir et en couleurs, une publication de grand luxe, d'un format commode et d'un prix modique, consacrée à la description de la France par Départements.
C'est uniquement à la photographie que la Géographie pittoresque et monumentale de la France demandera ses illustrations. Ce sont d'ailleurs les seuls procédés dignes de la photographie qui peuvent satisfaire le besoin intense de vérité qui caractérise notre époque. Monuments, ruines, costumes, objets d'art, pièces remarquables de nos musées sites pittoresques, revivent sous les yeux des souscripteurs ainsi que les spécimens des industries qui ont porté au loin la renommée de la France.
Quant au texte il comprend pour chaque département : une étude générale du sol (orographie et hydrographie), l'histoire abrégée des événements accomplis sur son territoire, un tableau résumé de l'agriculture et de l'industrie, les divisions administratives, la description très complète des villes (préfecture, sous préfectures, villes et bourg importants), la liste de tous les monuments historiques classés et de toutes les curiosités intéressantes, les particularités des mœurs et des coutumes, le tout accompagné d'une carte d'usage spécialement pour cette publication.
Il paraît chaque semaine, au prix de 60 centimes, une livraison sous couverture, comportant 16 pages du format in-4o jésus et renfermant, outre quatre grandes illustrations en couleurs, des illustrations en noir presque à chaque page. Suivant l'importance du département une ou plusieurs livraisons lui seront consacrées : en outre, chaque département aura sa Carte spéciale dressée et gravée avec le plus grand soin. L'ouvrage formera 200 livraisons, soit 5 volumes de 40 livraisons chacun.
En vente chez Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Chasse Mattei, le meilleur, à 40 centimes.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER. Bastia. Imprimerie Ollagnier.

27e ANNÉE — DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1902 — N° 288

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00543
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Dédicaces des Eglises.
SOLEIL : (Heures nationales)
LEVER, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE : Nouv, le 30 — Premier quart., le 8.
FÊTE DU DEMAIN : Saint André d'Avellino.

8 Novembre

Les Curiosités de la Semaine

L'épithète de *Jaunes*, appliquée aux mineurs, a une origine assez curieuse. Vers 1889, alors que feu Christophe Thivrier, député, père de l'actuel député de Montluçon Est, était dans tout l'épanouissement de sa fortune politique et de sa popularité spéciale, on a cru s'était fondé dans sa bonne ville de Commentry sous le nom de Cercle de la Jeunesse républicaine. Quelques mineurs, quelques forgerons et d'autres ouvriers ne partageant pas les convictions socialistes du député à la blouse, fréquentaient ce cercle. Par dérision, M. Thivrier disait familièrement, en parlant des membres du Cercle de la Jeunesse républicaine :

— Ils ne sont ni blancs ni rouges ; ils sont plutôt jaunes !

Le mot fit fortune. Immédiatement, le cercle en question fut désigné sous le nom de *Cercle des Jaunes*, et les journaux socialistes de l'Allier d'abord, ceux des autres centres ouvriers ensuite, s'emparèrent du qualificatif pour l'appliquer à ceux des travailleurs qui ne communiquaient pas dans leurs chapelles. Détail à relever : Le 8 mars 1891, jour de la clôture du premier Congrès national des mineurs de France, tenu précisément à Commentry, le Cercle des jaunes fut dynamité.

C'est avec rage que sévit en Allemagne la mode des cartes postales illustrées. La direction des postes impériales vient de publier une statistique des cartes illustrées qui ont été expédiées en une semaine par ses soins.

Elles atteignent le chiffre presque incroyable de 10.128.560, en augmentation de près d'un million et demi sur le total de la semaine précédente. La valeur des timbres oblitérés sur ces cartes s'élève à 600 000 francs. Où donc s'arrêtera cette manie ?

Moissonneuse géante. Il va sans dire que c'est d'une machine américaine qu'il s'agit. La moissonneuse « mammouth, » ainsi que l'a baptisée son inventeur, est d'origine californienne. Elle fonctionne depuis peu dans la région du Colorado, où ses exploits font sensation. Pensez donc ! Voilà une machine mue par la vapeur qui, automatiquement, coupe le blé, le bat, le vanne, sépare le grain de la paille et met le grain en sacs !

Toutes ces opérations sont faites non seulement sans aucune intervention humaine, mais encore avec une rapidité qui tient du prodige. La largeur moissonnée par la machine en un seul voyage atteint 10 m. 50, de telle sorte qu'elle peut moissonner près de quarante hectares par jour en produisant jusqu'à 1.500 sacs de grain. Et pas de main-d'œuvre ! Il est vrai que le nouvel automate agricole coûte fort cher. On n'a rien pour rien, — même en Amérique.

Il y a des villes en province, dit-on, qui veulent être « à l'instar » de Paris. Au Chili, nous assure une revue étrangère, il existe une ville assez importante, Baroa, pour l'appeler par son nom, dont l'unique désir paraît être de vouloir ressembler à Londres. Non, bien entendu, sous le rapport de la population, car Baroa, avec ses 40 ou 50 000 âmes, ne saurait disputer à la métropole anglaise le record de ses 4 537 000 habitants. Mais, en ce qui concerne l'aspect extérieur, les rues, les monuments, etc., la ville chilienne prend exactement modèle sur Londres. Quatre architectes y ont même été envoyés dernièrement, aux frais de la municipalité de Baroa, pour relever les plans des principaux édifices de la capitale britannique, afin de les reproduire, sur une plus petite échelle, aux bords du Pacifique.

Leur place est, d'ailleurs, réservée là-bas. On y voit déjà une réduction de Westminster, de Mansion House et de Trafalgar Square. Le Stand et Regent Street sont alignés, à Baroa comme à Londres, de cabs, de « bus » et même d'un métropolitain en miniature. Bien plus, et ceci est un comble, les édiles viennent de voter une somme de 7 millions de francs. — vous avez bien lu ? Sept millions ! — pour détourner le cours du rio Brabi, qui passe à plus d'un kilomètre de Baroa, afin de lui faire traverser la ville d'une extrémité à l'autre, du Sud-Ouest au Nord-Est, absolument comme la Tamise traverse Londres ! Le fleuve ainsi dérivé prendra le nom de rio Tamiso. Décidément, il y a des municipalités qui ont du temps et de l'argent à perdre.

Une idée pour M. Bérard. Depuis dimanche dernier, les habitants de Washington savent, en dépouillant leur courrier du matin, le temps probable qu'il fera dans la journée. La poste centrale est reliée à l'Observatoire de Washington, et un timbre spécial ajoute sur les lettres, en même temps que la date, les mots : beau, pluie, nuageux, brouillard, selon les cas.

Les résultats étant excellents, l'idée va être appliquée dans toutes les villes ayant un observatoire.

Hôtel sous terre :

A propos de mines et de mineurs, nos lecteurs se doutent-ils qu'à Mons, en Belgique, il existe depuis peu un hôtel, le seul d'ailleurs de son espèce qui soit au monde, situé au fond d'une mine de charbon, à 185 mètres au-dessous du niveau du sol ?

Taillé dans une haute faille carbonifère, aux houillères de Saint-Pierre-de-Mons, le DIXARTE hôtel en question se trouve au bas du principal puits d'extraction et à l'entrée des galeries dont les ramifications s'étendent jusqu'à neuf kilomètres sous terre. Il est surtout aux ouvriers qui viennent en assez grand nombre, pendant la saison d'été, visiter les mines de Saint Pierre. Ainsi, cette année, près de 2,000 touristes se sont inscrits sur les registres de l'hôtel souterrain.

Quoique entièrement en charbon, ce dernier est aménagé avec un réel souci de confort et même de luxe. On y trouve un grand salon éclairé, comme toutes les chambres, à la lumière électrique ; une bibliothèque, un piano et une vaste piscine. Deux ascenseurs spéciaux facilitent la descente et la montée des visiteurs.

FIPELET.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

???

A nos Sénateurs

ANNIVERSAIRES CORSES

9 novembre 1793 (18 Brumaire an VIII.) — Quatre Corses jouèrent un grand rôle le 18 Brumaire

Napoléon et Lucien Bonaparte, le général Sebastiani et Arena.

On connaît le rôle des Bonaparte et de Sebastiani, celui d'Arena l'est moins, et on ignore qu'au moment où Napoléon entrait aux Cinq-Cents, pendant que mille bras le menaçaient et que l'on criait de le mettre à mort, Arena s'avança vers lui un poignard à la main en disant : « Tu feras donc la guerre à ta patrie !... mais on il y a des Césars, il y a aussi des Brutus ! » Un grenadier empêcha le député Corse de frapper.

Ainsi notre île a risqué de donner à la France un Brutus, au lieu d'un César.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 9 novemb. à 3 à 1/2.

1. Valentin, Carle.
2. Le Mage, Massenet.
3. Les Enfants de la Vienne, Strauss.
4. La Coupe du roi de Thulé, Diet.
5. Les Forgerons. Bléger.

Le Chef de Musique, C. MOULINE.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Luciani, commis principal des douanes à Madagascar, est promu à une classe supérieure sur place, et son traitement porté à 2 800 francs.

— M. Gludicelli est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille.

— M. Bellini, surnuméraire des contributions diverses en Algérie, est nommé commis de 2e classe.

— M. Lovicuni, sergent fourrier au 1er régiment de tirailleurs malgaches, a été nommé chevalier de l'ordre d'Anjouan.

LES DEMANDES D'AUTORISATION des Congrégations

Une conférence a eu lieu au ministère de l'intérieur entre MM. Combes, président du conseil, et Vallé, garde des sceaux, d'une part ; MM. Ferdinand Buisson, président, et Rabier, rapporteur de la commission des congrégations, d'autre part.

Il s'agissait de rechercher les moyens d'éviter les difficultés de procédure que nous avons exposées au sujet du mode de présentation et de vote des projets de loi concernant les demandes d'autorisation des congrégations.

Voici ce qui a été arrêté dans cette conférence :

Le gouvernement, comme l'article 21 du règlement d'administration publique du 16 août 1901 lui en fait l'obligation, déposera sur le bureau de la Chambre tous les projets de loi concernant les congrégations qui sollicitent l'autorisation, aussi bien ceux relatifs aux congrégations pour lesquelles il propose l'autorisation que ceux pour lesquelles il conclut au refus d'autorisation.

Pour les premiers, si la Chambre les adopte, il n'y aura aucune difficulté de procédure : la transmission au Sénat se fera comme pour un projet de loi quelconque.

La difficulté qu'il fallait éviter était celle de la transmission au Sénat de projets négatifs, c'est-à-dire comportant refus d'autorisation.

Comme nous l'avons expliqué, le refus d'autorisation par la Chambre annihile le droit du Sénat, et ce dernier, lors même qu'il se prononcerait en sens inverse de la Chambre, serait impuissant à faire prononcer l'autorisation. En ce cas, ce serait le refus primitif de la Chambre qui prévaudrait. On a donc cherché le moyen d'éviter le recours au Sénat des projets comportant refus d'autorisation.

Pour éviter une situation aussi anormale, deux moyens ont été proposés dans la conférence, tous deux suggérés par M. Rabier, et c'est l'un des deux qui sera soumis à la Chambre par la commission.

Le premier serait une application de la règle parlementaire en vertu de laquelle un projet de loi quelconque, s'il n'est pas

---

87 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE-GASTON. (Suite)

Malgré une bise assez piquante qui soufflait au dehors, sur la fin du mois de mai des poètes et du printemps légalement déclaré à cette époque de l'année, il n'y avait point de feu allumé à l'âtre ; mais tous les préparatifs d'une joyeuse flambée étaient faits dans la cheminée. Maître Achille-Pigoult, petit homme chétif, horriblement grêlé et affligé de lunettes vertes, pardessus lesquelles d'ailleurs il darde un regard plein de vivacité et d'intelligence, nous demanda si nous trouvions qu'il fît assez chaud dans l'appartement.

Sur notre réponse affirmative, qu'il dut bien entrevoir un peu flattée par la politesse, il avait déjà développé ses dispositions incendiaires jusqu'à faire flamber une allumette, quand, portant à un des coins les plus obscurs de la pièce, une voix nasale et tremblotante, dont nous n'avions pas encore aperçu le propriétaire, intervint pour s'opposer à cette prodigalité.

— Mais non, Achille, n'allume pas de feu ! lui cria le vieillard ; nous sommes cinq ici, les lumières donnent beaucoup de chaleur, et tout à l'heure ce sera à n'y pas tenir.

Aux paroles de ce Nestor si réchauffé, exclamation du marquis :

— Mais c'est ce bon M. Pigoult, l'ancien juge de paix !

Ainsi reconnu, le vieillard de se lever et d'aller à mon père, qu'il envisage curieusement :

— Parbleu ! dit-il, je vous reconnais bien aussi pour en Champenois de vieille roche, et Achille ne m'a pas trompé en m'annonçant que j'allais voir deux personnes de ma connaissance. Vous, ajouta-t-il en s'adressant à l'organiste, vous êtes le petit Brichoteau, le neveu de notre bonne supérieure, la mère Marie des Anges, mais en grand maigre là, avec sa figure de duc et de pair, je ne puis pas mettre le nom dessus : après ça, il ne faut pas trop en vouloir à ma mémoire ; quatre-vingt-six ans de service ! elle peut bien s'être un peu rouillée.

— Voyons, grand père, dit alors Achille Pigoult, rassemblez bien tous vos souvenirs, et vous, messieurs, pas un mot, pas un geste, car il s'agit d'éclairer ma religion. Je n'ai pas l'honneur de connaître le client pour lequel je suis sur le point d'instrumenter, et il faut, pour la régularité des choses, que son individualité me soit constatée. L'ordonnance de Louis XII rendue en 1498, et celle de François Ier, renouvelée en 1535, faisaient une loi de cette précaution aux notaires gardes notes, pour éviter dans les actes les suppositions de personnes. Cette disposition est trop fondée en raison pour avoir pu être abrogée par le temps, et je la suis bien, moi, je n'aurais pas la moindre confiance dans la validité d'un acte où l'on pourrait établir qu'elle a été méconnue.

Pendant que son fils parlait, le vieux Pigoult avait donné la torture à sa mémoire. Mon père, par bonheur, a dans la face un vis nerveux qui, sous la continuité du regard attaché sur lui par son certificateur, ne pouvait manquer de s'exaspérer. A ce signe fonctionnant dans toute son énergie, l'ancien juge de paix acheva de retrouver son homme :

— Eh ! parbleu, j'y suis ! s'écria-t-il, monsieur est le marquis de Sallenauve, celui que l'on appelait le Grimacier, et qui arrivait aujourd'hui de propriétaire du château d'Arcis, si, au lieu d'épouser sa jolie cousine qui le lui apportait en dot, il n'était, comme tous les autres fous, parti pour l'émigration.

— Toujours un peu sans culotte, à ce qu'il paraît, répartit en riant le marquis.

— Messieurs, dit alors le notaire avec une certaine solennité, l'épreuve que j'avais ménagée est, pour moi, décisive. Cette épreuve, les titres dont M. le marquis a bien voulu me donner communication et qu'il laisse en dépôt dans mon étude; plus, ce certificat de son identité que m'a fait parvenir la mère Marie des Anges, empêchée par la règle de sa maison de venir témoigner dans mon étude, nous mettent certainement en mesure de parfaire les actes que j'ai là, déjà préparés. La présence de deux témoins est exigée par l'un d'eux. Voilà M. Brichoteau d'une part, de l'autre mon père, si vous le voulez bien ; c'est, il me semble, un honneur qui lui revient de droit, car on peut dire qu'il vient de le gagner à la pointe de sa mémoire.

— Eh bien, messieurs, prenons place, dit Jacques Brichoteau avec entrain.

Le notaire alla s'asseoir à son bureau ; nous fîmes cercle alentour, et la lecture de l'un des actes commença. Son but était de constater authentiquement la reconnaissance que faisait de moi pour son fils, François-Henri-Pantaléon Dumiral, marquis de Sallenauve ; mais dans le cours de la lecture survint une difficulté. Les actes notariés, à peine de nullité, doivent exprimer le domicile des contractants. Or, quel était le domicile de mon père ? La désignation en avait été laissée en blanc par le notaire, qui voulut combler cette lacune avant de pousser plus loin.

— D'abord, de domicile, dit Achille-Pigoult, M. le marquis ne paraît pas en avoir en France, puisqu'il n'y réside pas, et que, depuis longtemps, il n'y possède plus aucune propriété.

— C'est pourtant vrai, dit le marquis avec un accent où il me parut mettre plus de sérieux que n'en comportait la remarque : en France, je suis un vagabond.

(A suivre).

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sébastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

voté par la Chambre, ne pourra être transmis au Sénat.

Pour atteindre ce but, la commission transformerait en projets affirmatifs des projets du gouvernement emportant refus d'autorisation.

Elle expliquerait dans un rapport comment elle a été conduite à prendre cette voie pour éviter les difficultés de procédure parlementaire et elle inviterait la Chambre à rejeter ces projets de loi.

Si la Chambre suivait ce conseil, il n'y aurait aucune transmission au Sénat.

Dans le second système, la commission, sans transformer les projets négatifs en projets affirmatifs, substituerait à ces projets une proposition de résolution invitant la Chambre à ne pas passer à la discussion des articles des projets de loi et à repousser les requêtes à fin d'autorisation.

Et si la Chambre votait cette résolution, il ne pourrait pas y avoir renvoi au Sénat en vertu de la pratique parlementaire constante.

Dans l'un comme dans l'autre cas, les congrégations comprises dans ces projets devraient être dissoutes faute d'avoir obtenu l'autorisation prévue par l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901.

L'article 13 de cette loi exige une loi pour accorder l'autorisation mais ne s'applique qu'aux congrégations nouvelles qui voudraient se former dans l'avenir. L'article 18, au contraire, ne vise que les congrégations non autorisées existant antérieurement à la loi de juillet 1901 et pour lesquelles elle se borne à exiger la production de l'autorisation.

Dans ces conditions il n'y aura plus de nouvelle conférence de la commission et du gouvernement.

Le gouvernement renonce à demander au Conseil d'Etat une modification du règlement d'administration publique, et déposera prochainement les projets de loi sur le bureau de la Chambre. Avec cette procédure, il présentera des projets collectifs par catégories de congrégations similaires.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

Gazette Départementale

ERBAJOLO. — M. Carli, instituteur à Erbajolo, a fait au cours des vacances deux conférences anti-alcooliques suivies de récitation de morceaux de poésies par les meilleurs élèves de son école. Puis il a été fait une quête au profit de la caisse des écoles.

A la suite de ces conférences une Société anti-alcoolique a été fondée dans la commune ; elle compte 37 membres.

Il serait à désirer que l'exemple de M. Carli fut imité par tous ses collègues de la Corse et que l'on pût créer une Société anti-alcoolique dans chaque commune.

∴

CORTE. — M. le Maraut de Kerdanial, vérificateur adjoint des douanes à Corte, est appelé aux mêmes fonctions à Saint Malo.

∴

TAVERA. — Le jour de la Toussaint frappait au cœur la paroisse de Tavera. Le sympathique abbé Poggioli, âgé de 74 ans, s'endormait doucement dans la paix du Seigneur, après une assez longue maladie. Quinze années durant, il avait administré cette religieuse population, à la grande satisfaction de tous. Dieu avait doté ce prêtre des plus belles qualités. Intelligence vive, cœur généreux, amour du salut des âmes, zèle infatigable, aptitudes oratoires, dispositions musicales, verbe chaud et vibrant, voilà bien la photographie du curé Poggioli.

Ces qualités, d'ailleurs, avaient été fécondées par de sérieuses études faites à Ajaccio, où on l'envoya dès l'âge de quatre ans. Toutes les paroisses qui ont eu le bonheur d'être administrées par lui, garderont longtemps de son passage le plus doux souvenir. Les dernières étapes nous paraissent les plus glorieuses. Demandez plutôt aux habitants de Guagnale, de Lopigna, de Tavera... Ses manières, largement ouvertes, lui gagnaient tous les cœurs. Ses terres reconnaissaient mieux la pompe du sourire affectueux, compatissant, que l'écume de la colère même légitime. Il s'imposait à l'église par le brillant qu'il savait donner aux cérémonies du culte. Sa vertu était profonde ; sa foi vive, sa charité inépuisable.

Les magnifiques funérailles qui lui ont été faites témoignent éloquemment de la haute estime en laquelle était tenu le regretté curé. On était accouru, pour lui dire adieu, de tous les points du canton et d'Ajaccio. Il était beau à voir dans son riche cercueil. On l'aurait cru dans une sensation de suprême contentement.

Sans doute, son dernier cri avait été le doux compendium de toute son existence : *In pace, in idipsum dormiam et requiescam.* Je m'endormirai, s'est-il dit, je me reposerai dans la paix de mon Dieu. Si François Borgia eût été présent à la levée du corps de l'abbé Poggioli, il eût, peut-être, retardé sa conversation, Dieu est bon envers ses ministres : aveugle volontaire pour la pénombre, il n'a des yeux que pour la lumière.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. le capitaine Chiavarini, Douzelle, consul d'Autriche-Hongrie, Grimaldi, adjoint au maire de Bocognano, Sabadini, d'Ajaccio, ancien notaire. Les instituteurs Giocanti et Tavera, neveux du défunt, l'adjudant Tavera, conduisaient le deuil. Le corps a été inhumé dans un superbe caveau qui domine le village.

Puis, dans une immense salle, occupée jadis par le défunt, le clergé, les membres de la famille et les amis ou parents venus de loin, ont mangé le pain du deuil. Avec une distinction parfaite, héritiar par alliance du défunt, l'instituteur Tavera, sous le regard en quelque sorte rouvert de son grand oncle, le colonel Tavera, dont l'idéal tableau dominait l'assemblée endeuillée, a fait les honneurs de la maison. — *Un Ami.*

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Ont été nommées institutrices titulaires :

à Cargiaca, Mme Peraldi, institutrice à Giovicasce (Sampolo).

à Ajaccio (Ecole maternelle publique congréganiste à l'emploi occupé par une suppléante congréganiste) Mlle Fieschi, adjointe à Venaco.

à Moita, Mme Gambini, institutrice à Riventosa, en remplacement de Mme Giovacchini, décédée.

à Castellare di Casinca, Mme Alfonsi, institutrice à Cagnano.

à Meria, Mme Giantini, institutrice à Castellare di Casinca.

∴

Ont été nommées adjointes titulaires :

à Bonifacio, (Ecole publique congréganiste de filles) Mlle Mariaggi, institutrice à Cinarcaggio, en remplacement de Mme Escurot, décédée.

à Venaco, Mme Nivaggioni née Folacci, adjointe à Venaco.

à Murato (emploi vacant), Mme Ristorcelli, institutrice à Olmeta di Tuda.

Bibliographie

Le Lieutenant-général Peri

par M. Louis Campi

Après Napoléon et le maréchal Alphonse d'Ornano, le lieutenant-général Peri est, sans contredit, l'homme de guerre le plus remarquable de la Corse. L'éloge n'est point banal dans un pays qui a vu naître les Abbatucci, les Sebastiani, les Arrighi, les Philippe d'Ornano et les Cervoni. Cependant, hier encore, le général Peri n'était, c'est le cas de le dire, qu'un illustre inconnu. Vous chercheriez vainement son nom dans nos musées, dans nos bibliothèques ou sur les places de nos rues ; vous étonneriez vingt mille Ajacciens en leur disant que, cent ans avant Napoléon, un enfant d'Ajaccio avait fait beaucoup de bruit et beaucoup de besogne sur les bords du Rhin et du Danube, à la tête de nos bataillons triomphants.

Peri n'a pas eu, jusqu'ici, ce que nous appelons de nos jours une bonne presse. Il a eu le tort de naître sous le règne de Louis XIV, de servir la France quelques années après ce malencontreux traité de Ryswick qui, de par le roi de France, mettait les Corses au ban des nations. Enfin, tous les dictionnaires historiques, toutes les encyclopédies, ce l'ont pas point traité de noble Génois ? C'est plus qu'il n'en faut pour rejeter dans l'oubli, la mémoire d'un général dont les exploits n'ont point servi directement les intérêts de son pays natal.

M. Louis Campi s'est imposé la noble tâche de tirer de cet oubli, ce loyal et brave soldat. Il suffit d'avoir fait quelques recherches historiques pour savoir ce qu'elles contient d'argent, de temps et de peine. Aussi est-ce toujours avec la même sentiment de regret et d'admiration, que je vois mon vieil et digne ami continuer, avec une ardeur juvénile, ses laborieuses recherches dans le double but de faire mieux connaître et plus aimer et la Corse et la ville d'Ajaccio.

Quelle est belle et instructive cette vie du général Peri ! Imaginez-vous un jeune homme d'Ajaccio, sans fortune, de fort petite noblesse, n'ayant pour lui que beaucoup de courage et de persévérance, imaginez vous ce jeune homme débutant comme officier subalterne, au titre étranger, dans l'armée de Louis XIV, c'est-à-dire dans l'armée la plus aristocratique qui ait jamais existé ? En bien ! à 27 ans, ce brave est capitaine ; à quarante-trois il commande un régiment, enfin, pour laisser parler ses états de services, « brigadier d'infanterie, le 29 janvier 1702, maréchal de camp le 26 octobre 1704, et moins d'un an après, lieutenant général, c'est-à-dire général de division. » C'est que Peri avait au suprême degré les belles qualités du Corse : ténacité incomptable, esprit d'assimilation très développé, désir ardent d'arriver au sommet de la hiérarchie militaire, confiance illimitée dans ses propres moyens.

Le travail de M. Louis Campi fait ressortir toutes ces belles qualités ; nous ne saurions trop engager le lecteur à lire et à méditer une œuvre aussi forte. Les amateurs de saine érudition y trouveront une mine de renseignements oubliés ou délaissés, riche en particularités quelquefois importantes, souvent singulières, toujours intéressantes ; ils verront comment s'est perpétuée, en Corse, la tradition française, comment elle s'est implantée au XVIe siècle, dans Sampiero et ses enfants, représentée au XVIIe siècle par Peri et son régiment, et pourront ainsi s'expliquer facilement comment, en 1764, de grands esprits et non des moins patriotes, n'ont point hésité à se séparer de Paoli, sans manquer au respect qu'ils devaient à l'honneur de leur nom et de leur patrie. Les Ajacciens y pourront constater, avec un légitime orgueil, qu'avant les Rossi et Napoléon, un des leurs avait incarné le courage et la vaillance corse dans l'armée française qu'ils aiment tant.

Certes, elle est riche en gloires militaires la ville qui a donné le jour à Napoléon, aux maréchaux d'Ornano, aux généraux Rossi, Campi, Levie, Bertoloni, Cuneo d'Ornano, Fiorella et Cattaneo ; mais elle a l'esprit de reconnaissance trop développé pour ne pas saisir l'occasion de rendre au lieutenant général Peri l'hommage qui lui est dû. Et ce jour là M. Louis Campi se considérera comme suffisamment récompensé de ses sacrifices et de ses travaux.

Xavier Poli.

L'OBÉSITÉ EST UN DANGER

L'obésité est un mal des plus graves ; par elle-même d'abord, puis par les complications redoutables qu'elle entraîne toujours : diabète, albuminerie, catarrhe, congestions, dégénérescence du cœur, etc. Mais, ce qui est tout aussi dangereux, ce sont les régimes alimentaires spéciaux et les médicaments internes par lesquels on cherche à combattre l'excès d'embonpoint.

Rappelons-le de nouveau, car il y a un véritable danger social, il n'y a qu'un moyen de maigrir rapidement et sans danger pour la santé, c'est l'emploi de la méthode exclusivement externe du naturaliste Suisse, la seule d'ailleurs qui ait reçu la haute approbation de la Société de Médecine de France

Ici, pas de médicaments à absorber, pas de régime à suivre ; l'efficacité du traitement n'a d'égale que sa simplicité.

Pour recevoir gratuitement l'exposé de cette remarquable découverte, il suffit d'en faire la demande de vive voix ou par écrit au cabinet de l'éminent spécialiste, 9, rue Montesquieu, au Palais-Royal, Paris.

Docteur H. de Thomassin.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

DESSÈCHEMENT DE MARAIS

(Suite)

Arrondissement de Bastia

Des travaux considérables ont été exécutés dans l'arrondissement de Bastia en vue du dessèchement des marais.

Marais de Saint-Florent. — Les marais situés sur le bord de la mer outre l'embouchure de l'Aliso et Saint-Florent, ont été cédés en 1851 par la commune de Saint Florent à l'Etat, à la condition que celui-ci se chargerait d'en opérer le dessèchement. Des travaux ont été exécutés dans ce but et ont donné de bons résultats.

Les terrains desséchés ont été remis aux Domaines et vendus en 1880 et 1881 avec charge d'entretenir les ouvrages de dessèchement. Ces ouvrages sont dans un état satisfaisant. L'Administration veille à leur conservation ; des procès-verbaux sont rigoureusement dressés contre les propriétaires qui ne curent pas convenablement les canaux dont ils ont l'entretien.

Marais de Biguglia. — Les travaux exécutés en vertu du décret du 6 mars 1858 pour l'amélioration des abords de l'étang de Biguglia consistent principalement dans l'ouverture de canaux de ceinture, dans la construction de digues et notamment d'une digue en enrochements destinée à fixer l'embouchure de l'étang (Foce), enfin, dans l'établissement d'un grand canal ouvert antérieurement entre l'étang et l'embouchure du Golo (vieux Fossone). Tous ces ouvrages sont généralement en bon état, ils sont entretenus par l'Etat au moyen de crédits ouverts sur le budget de l'Agriculture.

Les dépenses d'entretien de l'exercice 1900 ont été réglées à la somme de 15.246 25, qui a été employée au curage de 18 kilomètres de fossés de ceinture et de retour, au curage du vieux Fossone et du canal de colmatage, à l'entretien des plantations existantes et à des plantations nouvelles d'eucalyptus sur la digue du vieux Fossone, sur une longueur totale de 4 kilomètres environ, à la réparation de 3 passerelles, au curage de l'embouchure de la rivière du Bevinco ; enfin à des réparations de matériel.

Marais de la Casinca. — Un canal de dessèchement a été ouvert en 1850 à travers les marais de la Casinca ; il est insuffisamment entretenu par le Syndicat qui en a la charge et qui a été constitué par un arrêté préfectoral du 26 juin 1853. Le Service s'est préoccupé de cette situation : de nouveaux syndics ont été nommés sur la proposition des Ingénieurs, par un arrêté préfectoral en date du 3 janvier 1893, et un projet de curage de ce canal a été transmis le 5 février 1896 à l'Administration supérieure. La dépense nécessaire à l'exécution de ce travail a été évaluée à 9 500 francs. Le syndicat de dessèchement a sollicité l'allocation d'une subvention de l'Etat. — Une décision ministérielle du 3 avril 1897 a alloué au syndicat une subvention égale aux 3/5 de la dépense et limitée au maximum de 5.700 francs. Les travaux entrepris en 1897 ont été terminés en 1901.

La dépense totale s'est élevée à 9.497.82, sur laquelle l'Etat a accordé diverses subventions s'élevant ensemble à 5. 698 69.

Marais de San Pellegrino. — Le canal de dessèchement de San Pellegrino, établi en 1862 vers l'embouchure du Fium' Alto, sur la rive gauche de cette rivière, est complètement abandonné. Le syndicat institué par arrêté préfectoral du 22 février 1884, n'a jamais fonctionné.

Marais de Stacinaggio. — Le syndicat de dessèchement du marais de Macinaggio, institué par un arrêté préfectoral en date du 16 février 1864, ne donne plus signe de vie depuis 1869. Les ouvrages ne sont plus en état d'entretien.

Arrondissement de Calvi

Marais de l'Ostriconi. — Des projets ont été dressés en 1854 et 1860 pour l'assainissement de ces marais. L'Etat a fait connaître qu'il était disposé à exécuter les travaux de dessèchement à ses frais, si la commune lui abandonnait les terrains asséchés.

A cette époque, le Conseil municipal de Palasca n'a pas cru devoir faire la cession qui lui était demandée.

Par délibération en date du 6 octobre 1901, le Conseil municipal a repris la question sous réserve de ne pas céder le marais de Canuta après le desséchement. Cette affaire qui est au même point depuis 50 ans n'aurait des chances d'aboutir que si les intéressés étaient disposés à faire des sacrifices pécuniaires. Dans ce cas il est probable que l'Etat allouerait une subvention importante pour l'exécution des travaux.

(*A suivre*)

Gazette Ajaccienne

Justice de paix

A l'audience d'hier six filles soumises ont été condamnées à trois jours de prison pour les motifs habituels de racolage et scandale public.

La plupart sont des récidivistes, et nous nous demandons si la peine qu'on leur retroye chaque fois, toujours presque la même, suffira pour qu'on ne soit plus exposé à être, dans la rue, l'objet d'incessantes provocations scandaleuses.

La propreté

Certains propriétaires ou locataires de magasins ignorent peut être qu'il leur incombe le devoir de balayer la partie du trottoir qui est devant leurs portes.

Quatre commerçants ont été mis hier en contravention pour ce fait : voilà encore une sage mesure et nous nous en réjouissons.

Nomination

M. Massou, commissaire de police de notre ville, vient d'être nommé par décret du 3 novembre 1902, et au titre métropolitain, commissaire de police de deuxième classe à Tunis.

Une activité infatigable, un zèle ardent et un entier dévouement, telles sont les qualités du sympathique M. Massou.

La population a pu l'apprécier longuement pendant son séjour parmi nous et les réformes qu'il a accomplies au point de vue hygiénique et surtout moral sont toutes à son honneur.

Aussi nous nous faisons un devoir d'exprimer ici publiquement les regrets et en même temps les félicitations sincères de ses nombreux amis. — S.

Pluies torrentielles

On nous écrit de Ghisonaccia, 7 novembre :

Aujourd'hui le bureau télégraphique de la petite commune de Ghisonaccia s'est trouvé envahi par une foule de gens qui se trouvent en détresse dans cette localité.

Chacun y va de son libellé sur la petite aventure de cette nuit. C'est que réellement il y a de quoi.

Les averses qui sont tombées toute la nuit ont inondé le village d'un bout à l'autre et c'est cocasse de voir les habitants se frayer un passage pour sortir de leur demeure.

La IIe compagnie du IIIe, commandée par le capitaine Baichetet qui vient de Solenzara faisant route sur Alesia a eu toutes les peines du monde pour arriver à bout.

A 6 kilomètres d'ici le pont de Vix s'est affaissé et la route est barrée sur plus de 20 mètres de longueur.

Là se trouvent en panne 5 ou 6 charrettes chargées de mobilier pour le troupe, venant de Bonifacio. Comme la réparation de la route et la reconstruction du pont demanderont au moins 3 jours de temps, on a décidé de transborder tout ce mobilier à bras.

A 1.200 mètres environ du village sur la route de Bastia, un autre pont se trouve les quatre fers en l'air. C'est ce qui a occasionné un surcroît d'ennuis à nos braves soldats exténués de fatigue qui au lieu de filer directement sur Alesia ont été obligés de prendre une autre direction (gare de Ghisonaccia) qui augmente l'étape d'au moins 5 à 6 kilomètres.

La voiture de la poste qui passe tous les matins vers 4 heures n'est pas arrivée. Vers 9 heures les dépêches ont été portées en gare par un petit cabriolet.

En terminant remercions le receveur des postes de l'amabilité et de la grâce qu'elle a mise pour satisfaire le public qui encombrait ses bureaux.

C. D'OL.

ANEMIE Fortifiant, reconstituant et tonique par excellence

PRIME
aux lecteurs du *Petit Bastiais*

La Photographie de l'Art Nouveau 23, rue de l'Opéra, Bastia, accordera une réduction de 50 0,0 et une prime (Un portrait format Salon de a valeur de 5 francs) à toute personne qui présentera un numéro du *Petit Bastiais* portant cette annonce.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 5 à midi, + 16 ; 7 heures du soir + 14 7 Maxima, + 16 2. Minima, + 14 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

∴

Examen de médecine

M. Etienne Orsini, de Canari, étudiant en médecine de la faculté de Marseille, vient de subir avec succès son examen de physiologie, et a été reçu avec la mention bien.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

∴

Ecole d'hydrographie

Les cours de cabotage commenceront le lundi 1er décembre, à 9 h. 45 du matin.

∴

A Saint-Charles

Aujourd'hui dimanche, 9 novembre sera célébrée, avec la plus grande solennité, dans l'oratoire de ce nom, la fête de leur titulaire Saint Charles Borromée. Le matin, messes à 7 et 8 heures, office de confrérie à 9 heures, grand'messe à 10 heures ; le soir, vêpres suivies de la Bénédiction du Très Saint Sacrement et du Baiser de la Sainte Relique, à 7 heures et demie.

∴

Hygiène

Grâce à la fraîcheur de son parfum, l'alcool de menthe de Ricqlès est le dentifrice le plus agréable. Le Ricqlès parfume l'haleine, donne aux dents la blancheur, les préserve de la carie et dissipe le goût du tabac.

∴

Escroquerie

Le nommé Jérôme D, ancien employé de la Maison Maurel, a été arrêté par la brigade de Volpajola et transférée à Bastia, sous l'inculpation d'escroquerie et tentatives de ce délit.

D. fabriquait des lettres au nom de M. Maurel et se présentait chez diverses personnes de l'intérieur chez lesquelles il se faisait héberger pendant plusieurs jours, et même remettre des sommes de 25 et 30 francs. Il a usé également de ce procédé auprès de deux représentants de commerce de notre ville.

M. Maurel a été informé des agissements de son ancien employé et en a informé M. Mazzoni, maire de Moute, chez qui D. se trouvait depuis près d'une semaine.

M. Mazzoni n'a pas hésité à faire arrêter son hôte peu délicat.

∴

Messe de départ

La messe de départ des jeunes soldats de la classe aura lieu aujourd'hui dimanche, à Saint-Jean, à 9 heures. Tous les conscrits et leurs familles ont été invités à y assister.

Au cours de la messe, M. l'abbé Sauveur Mariotti — un Bastiais — prononcera une allocution.

La cérémonie se terminera par la bénédiction du T.-S. Sacrement.

∴

Absinthe Cusenier

L'Oxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

A Saint-Antoine

A partir de cette semaine la messe du mardi sera célébrée au sanctuaire de Saint-Antoine à 8 heures, au lieu de 7 heures. Cette messe est suivie de l'exposition de la Sainte Relique.

∴

Décès

On annonce la mort de M. Jean-Félix Paoli, gardien de l'île de Porquerolles, décédé subitement lundi dernier.

∴

Un préjugé populaire

Un préjugé populaire qui n'est pas près de disparaître c'est celui qui attribue certaines vertus à l'usage de l'eau mouillée faite de clous jetés dans une carafe. Cette soi-disant eau ferrugineuse qui ne peut qu'attaquer l'émail des dents et corroder l'estomac, pourrait cependant être avantageusement remplacée par quelques gouttes concentrées de Véritable Fer Bravais, le seul fer absolument pur employé avec tant de succès contre l'anémie et ses conséquences.

∴

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Liogénieur du 16 au 26 novembre.

∴

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Napoléon, 6, à côté du Café Solferino.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A louer

Deux et trois pièces meublées, au 2e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un demi-étage, au 3e, avec balcon donnant sur la place Saint Nicolas, au-dessus de la pharmacie Luciani. — Chambre et salon meublés. — S'adresser chez M. Romagnoli, horloger, boulevard Paoli.

— Appartement de 5 pièces, complètement remis à neuf, n° 11, place Saint-Nicolas, au 5e étage, et au entre de 9 pièces, boulevard Paoli, 38, au 2e étage.

∴

Terrain à vendre

Terrain à vendre, à Cardo, dit Trincera, à l'Est et au Sud avec sentier, et au Nord avec Spallarosa, superficie trente-quatre ares et trente centiares.

Marseille-Cette-Bastia
et retour
Service bi-mensuel

Le vapeur français *Alberi* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

Acheter de la Soie Noire !
Demandez des échantillons de nos Soieries, grenadine solides, depuis 1 fr. 20 jusqu'à 16 fr. 50 le mètre.
Spécialités : De Nouvelles Etoffes pour robettes de mariage, de soirée et de ville en noir, blanc et couleur.
En Corse nous vendons directement aux particuliers et envoyons à domicile, *franco de port et de droits* les étoffes choisies.
Schweizer & Cie, Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

CADEAU
Chaque Acheteur d'une Montre ou d'un Réveil reçoit GRATIS un GRAND COMPTOIR NATIONAL d'une valeur de 5 francs
Demandez partout LA MONTRE "LA NATIONALE"
Le Meilleur Marché et la Plus Exacte

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. Sonzia, Agent-général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 9

Bourse de Paris

	7 nov.	8 nov.
Rente 3 % Quotient	99.70	99.75
— 3 p. 0,0 amortie	99.45	99.50
3 1/2 0/0 . . .	100.70	98.75

Dépêches pour la Nuit

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés juges de paix :

à Valle d'Alesani, M. Franchini, juge de paix de Morosaglia.

à Morosaglia, M. Roggieri, juge de paix de Calacuccia.

à Calacuccia M Emmanuelli, juge de paix de Valle d'Alesani.

Conseil Général

Nouvelle date de la réunion de notre Assemblée départementale

Les conseils généraux qui ont ajourné leur session d'août, et parmi lesquels se trouve la Corse, vont être convoqués en session extraordinaire pour le lundi 24 novembre, ce qui permettra aux conseillers généraux qui habitent le continent, ainsi qu'aux députés et sénateurs, de se trouver dans leurs départements pour l'élection des délégués sénatoriaux qui a lieu le 30 novembre.

Les conseillers généraux de la Corse ayant pris l'habitude de ne se trouver en nombre que le lundi qui suit la date de la réunion, c'est donc le 1er décembre seulement que s'ouvrirait la session dans notre département.

M. ARÈNE à la Commission des Congrégations

Les Congrégations en Corse

La Commission des congrégations a commencé l'examen des demandes d'autorisation dont elle est saisie.

Cette commission a tenu une nouvelle réunion aujourd'hui, à 2 heures, au Palais Bourbon.

M. Emmanuel Arène a pris la parole dans la discussion générale et exposé la situation spéciale de la Corse, sur laquelle il a appelé toute l'attention de la commission.

Le député d'Ajaccio a fait valoir que la Corse avait la bonne fortune de n'être pas divisée par les querelles religieuses ; le clergé de ce département est en immense majorité libéral, et il est unanime à respecter les institutions du pays.

Les congrégations existantes dans ce département n'ont jamais pris part aux luttes politiques et elles n'ont jamais cherché à entraver la marche de l'idée républicaine dans le département. Aussi les populations du pays qui sont très libérales et très tolérantes verraient elles avec peine des mesures de rigueur dans un département, où les pouvoirs civils et les pouvoirs religieux vivent dans la plus parfaite harmonie, et où l'on risquerait de soulever de véritables conflits à un moment où la République y est absolument incontestée.

Cette situation spéciale a vivement intéressé la commission qui a été d'autant plus impressionnée par l'exposé du député d'Ajaccio, que celui-ci compte parmi les membres de la majorité comme un des plus fermement dévoués au ministère actuel.

RENDEMENT DES IMPOTS

Pendant le mois d'octobre, le rendement des impôts présente une moins-value de 7.567.400 francs, par rapport à l'évaluation budgétaire, et une augmentation de 330.000 francs par rapport aux recouvrements d'octobre 1901.

La Pétition des Evêques

L'archevêque de Besançon proteste contre la suppression du traitement de son Vicaire général.

∴

L'Evêque de Nice a déclaré que les évêques, en signant la protestation au sujet des congrégations n'ont fait qu'user du droit reconnu par la Constitution à tout citoyen.

Déplacement ministériel

M. Vallé, ministre de la justice, présidera demain l'inauguration du chemin de fer de Provins à Esternay.

La Grève générale des Mineurs

Dans le Nord

Les délégués du syndicat du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais se sont réunis en congrès à Lens, aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, pour examiner la situation.

Le chômage est toujours complet dans les charbonnages, excepté dans celui de Fléchinelle.

Les mineurs attendent un ordre du syndicat pour reprendre le travail.

Jaunes et Rouges

Le conseil d'administration de la Bourse du travail indépendante a invité le syndicat des Jaunes du Nord et du Pas-de-Calais à faire cause commune avec le syndicat des Rouges.

EN ANGLETERRE

Arrivée de L'Empereur Guillaume à Sandringham

L'empereur d'Allemagne est arrivé ce matin à Port Victoria ; à dix heures, il est parti pour Thorncliffe. Dès son arrivée à Thorncliffe, Guillaume II a visité le camp accompagné de lord Roberts.

Le souverain allemand est arrivé pour dîner à Sandringham, où il a été reçu par Edouard VII.

Sandringham est la résidence particulière d'Edouard VII dans le comté de Norfolk, sur la côte est de l'Angleterre.

L'empereur d'Allemagne était parti de Kiel le 6 novembre, à 10 h. 15 du soir, à bord de son yacht, le *Hohenzollern*, qu'escortaient le torpilleur *Stregner* et le croiseur *Nymphe*.

EN ESPAGNE

La Crise ministérielle

On télégraphie de Madrid que la plupart des journaux croient que la crise ministérielle est inévitable, le général Weyler étant décidé à abandonner le cabinet.

Arrestation de Carlistes

A Barcelone, plusieurs carlistes ont été arrêtés à la suite de la découverte d'un complot qu'ils avaient organisé dans le but de provoquer un soulèvement, et d'influer ainsi sur le cours de la Bourse.

EN AUTRICHE

L'empereur est parti aujourd'hui pour la Hongrie, où il compte passer quelque temps.

Il résidera à Gœdœllœ ; il tiendra conseil et donnera audience trois fois par semaine au château royal de Buda.

Etat Civil

Naissances

Orfeo Jules-Nicolas-Marie — Mariani Yvonne-Angèle-Félicité.

Décès

Veuve Assomption, 58 ans, de Bastia. — Simeoni-Brunenghi, marié, 44 ans, de Lavasina (Italie).

00544

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Airola, Mme Airola, née Salvarelli et leur fils ; M. et Mme Nicolas Airola et leurs filles ; M. et Mme Louis Airola ; M. et Mme Joseph Airola et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Baptiste Cagurno, née Airola et leurs enfants ; M. et Mme David Severoni, née Airola et leurs enfants, Si et Mme Mariani, née Rocca ;

Les familles Airola, Frivoli, Rocco, Salvarelli, Pasqualini, Bastiani, Mattei, Moreschi, Guagnini, Merling, Dapelo, Olivieri, Benigni, Poggioli, Granello, Sanguinetti, Tartarini et Marsili ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert Airola

Mécanicien

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé à Pise (Italie), le 3 novembre 1902, à l'âge de 28 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de relevée.

On se réunira au Nouveau-Port, aux hangars Fraissinet.

VENTE
par suite de saisie exécution

Le lundi 10 novembre courant, à 10 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas de la Ville de Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de deux comptoirs, de six étagères à vitrage, de cinq tables carrées avec plaches en marbre, et autres accessoires pouvant garnir une buvette.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant.

L'huissier poursuivant,
ORTOLI.

Fabrication spéciale
de Gâteaux Corses

Mme Zita MORATI née ADAM
Successeur de Mme Vve GUZOT
Bastia, 6, rue des Terrasses, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle que depuis 42 ans elle a la spécialité des Gâteaux Corses, et a mérité la plus grande appréciation du public, leur réputation n'est donc plus à faire.

Pour la Toussaint, comme pour toute autre circonstance, les produits de sa fabrication spéciale ne craignent aucune concurrence.

Expédition dans l'intérieur et sur le Continent français.

La Maison
Deux MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er novembre elle mettra à la vente des farines de très marque et de qualité irréprochable au prix de 37 fr. le balle comptant ;

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cassons nouveaux réguliers que nous vendrons à 66 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, débités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

De l'huile admirée.

Des vacances turques entre un prix de 55 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De mêlé ou que les salés Merkel autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des pommes nationale fleur.

Ainsi que des vins, rhumes, anisettes et de l'ergo du pays pour remonter.

Des légumes secs bien assortis.

Le surplus de sa réputation de vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0 50 à 0,80 le litre.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Traitement à M. le Docteur RYAN, à Hazebrouck (par Lille [Nord]), qui envoie gratuitement et franco son intéressante brochure traitant de cette maladie.

VACHERIE A CÉDER
après décès, dans jolie localité près Paris. Vaste installation permettant forts approvisionnements. 35 vaches ; place à 60. 400 fr. à 40 c. Joli pavillon d'habitation, situation d'avenir. Bénéf. annuel 15.000 frs. On traiterait ou contre garanties sérieuses. S'ad. Laporte, 93, Bd Sébastopol, Paris. (Renseignements gratis).

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Augustin ROTH, directeur-gérant, 10, rue St-Augustin, à Paris, ou à M. Jean Bonifacy, à Bastia, 2e, Boulevard Paoli.

Demandez les CHARETTES ÉLÉGANTES MATHIS à 0.50 le paquet.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal.

ALIMENTATION EN GROS
à Céder
Pas besoin de connaissances ni fonds de roulement. Les affaires se font au comptant. — 19.900 francs de bénéfices nets, moyenne des 5 dernières années, garantis par acte notarié. Pavillon et voiture de maître. On traitera avec 25.000 francs ou garanties. Dagony, 13, Boulevard St Denis, Paris.

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 15 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 nov.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

ASSURANCES ÉPARGNE
Un HÉRITAGE pour la Famille ;
Une RETRAITE pour la Vieillesse ;
Une DOT pour les Enfants.
GRESHAM

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez M. CARBUCCIA, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia
Retamage de glaces anciennes ou avariées
Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux, Suspensions, Candélabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence

Vient de paraître le MAL DE MER
Comment on s'en préserve
d'après les nombreux questionnaires ou documents reçus de tous les points du globe par la Ligue contre le Mal de Mer, créée en 1891, 8, Port-Royal, PARIS, documents qui ont été compulsés par le Comité, C'est le résultat de cette enquête, ce sont les moyens de combattre ce mal qui viennent d'être publiés, que contient cet ouvrage. Prix : 3 fr.

Posit. ass. de 8.000
dans Aux Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Le Larousse Illustré
Nous apprenons que l'invention de l'Orgue remonte à la plus haute antiquité et qu'on l'attribue parfois à Archimède ? C'est à lui que le Nouveau Larousse illustré qui vient d'être publié, doit ce renseignement, dans un article très documenté et illustré d'une curieuse gravure : schéma du mécanisme d'un grand orgue, d'une coupe des claviers, vue d'ensemble des grandes orgues de Saint-Sulpice, de Notre-Dame, etc. Les personnes qui s'intéressent aux choses de la musique trouveront encore dans le même fascicule l'analyse de l'Orphée de Gluck et d'Orphée aux Enfers d'Offenbach, ainsi qu'une substantielle notice sur les Orphéons, à noter, en d'autres ordres d'idées, un exposé fort net de la question d'Orient, un exposé très sérieux sur la ville d'Orléans, les biographies des membres de la famille d'Orléans, depuis le moyen âge jusqu'aux prétendants actuels, avec une notice sur le petit Orléans, les mots Orgue, Orientalisme, Orientation, Orgueil, Orpiment, Orpheline, etc., le fascicule 88 contient en tout cent cinquante gravures.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

ESSAYEZ CHICORÉE BOULANGÈRE ESSAYEZ
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
GARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. [illegible]

TUMEUR
[illegible]

LE SEUL
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande qu'il est en même temps le plus riche en littérature sérieuse et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux instantané. Résultats incomparables. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Targe du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Le COURRIER de la PRESSE
Bureau de Publicité générale
Dir. Boulevard Montmartre, PARIS

AVEC 4 SOUS (10 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots aux mêmes termes, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au delà presque trois fois son versement. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Bandia, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cartes Réglementaires à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 4 francs
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.
L'un des rédacteurs gérant, MATTEI OLLAGNIER.

27e ANNÉE — LUNDI 10 et MARDI 11 NOVEMBRE 1902 — N° 289

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Martin, évêque.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
Lune : Nouv, le 30 — Premier quart., le 8.
Fête de demain : Saint Martin, pape.

10 Novembre

RÊVERIES VAGUES

« Ah ! si tu étais à moi, que notre vie à deux serait belle ! Mais non. C'est impossible ! Tout désormais n'est pour moi que renoncement et deuil, et colère inutile, et révolte. Voilà ce que je ne puis pardonner au destin. Oui, l'ingratitude, et toutes les souffrances humaines et tous mes amis eux-mêmes, couchés dans la tombe, tout cela m'est indifférent, tout cela m'est un léger souci, quand je songe que tu ne seras jamais, jamais à moi »

Les larmes vinrent, troublant la vue. D'un geste tout plein de lassitude, Gerson ferma le livre du poète hongrois Lenau.

Ces vers d'amère désespérance le troublaient, car ils traduisaient fidèlement tout ce qu'il ressentait au fond de son être, tout ce qui bouillonnait de pensées tristes en son cœur meurtri.

C'était une veillée de départ en l'automne rousse. Il allait quitter la petite ville, aux maisons si banalement laides, au style mastoc, mais aux filles si jolies ! Il allait la quitter tandis que sur le boulevard on entendrait encore les cris joyeux des marchands et marchandes de crabes chauds et de beignets de châtaignes. Les exigences brutales de la vie l'obligeaient à abandonner son nid, pétri d'habitudes si chères.

Et toutes les heures qui se perdaient une à une dans le calme et la tristesse douce de cette nuit de novembre où la fine pluie pleurait sur les vitres, l'arrachaient de plus en plus au lieu aimé.

Il allait quitter sa maison, ses parents, ses livres, ses amis, tout cet entourage familier qu'il croyait indispensable à sa vie, pour courir à son destin problématique.

Et dans le silence nocturne où clapotait la pluie, au milieu de la lueur indécise d'une lampe fatiguée de consumer, Gerson laissa flotter ses rêveries.

Il se revoyait à quelques années de là, à son arrivée dans la petite ville. Il revêtait les premières heures grises et ternes qu'il y passa en flânant à l'aventure dans les rues à aucun cachet original, si ce n'est dans les vieux quartiers à l'aspect génois. Aucun visage ne lui était ami. Tout lui paraissait hostile, les gens et les pierres, il lui semblait que jamais il ne pourrait se faire au ce nouveau milieu, surtout qu'il y était venu l'esprit enclin à la malveillance.

Mais peu à peu, insensiblement, il se laissa gagner aux mœurs tranquilles, aux coutumes d'une religiosité, qui est plutôt un plaisir qu'une mortification, aux promenades habituelles, au cabotement des cabriolets qui sont pompeusement appelés « trams ». L'ambiance l'envahit, il devint véritablement habitant de la petite ville casanière. Il en aima les potins, s'intéressa à la chronique locale. On ne put l'arracher du boulevard où s'étalent des bavardages à n'en plus finir, des flâneries nonchalantes passées à regarder les belles dames, les jolies filles, portant toilette d'hiver.

Et puis ce fut un amour d'une discrétion tendresse, d'un platonisme outré à en les yeux seuls parlèrent. C'était là si chère et si cuisante blessure de cet amour que les vers de Lenau venaient de rouvrir. Gerson s'abandonna aux larmes en s'affalant dans un fauteuil. Des vers plaintifs de Verlaine dansèrent en sa tête brûlante :

Ecoutez la chanson bien douce
Qui ne pleure que pour vous plaire,
Elle est discrète, elle est légère,
Un frisson d'eau sur de la mousse.

Effectivement, arriva à ses oreilles la musique sanglotante d'une romance de Xavier Privas que l'on eut dit jouée par un violon brisé ou par un lamentable orgue de barbarie que forcait marcher sous la pluie une pauvresse en haillons. Des milliers de échos se prossèrent devant ses yeux, si finissent tristes maintenant en leur cadre vieillot et fané.

A qui sait aimer les heures sont roses
Car c'est le bonheur qu'elles font germer,

A qui sait rêver les heures sont grises
Car c'est le souci qu'elles font lever,

A qui sait souffrir les heures sont noires,
Car c'est la douleur qu'elles font mûrir,

fredonnait, avec douceur, le violon brisé de l'automne, l'orgue de barbarie pleurant ses fausses notes brisait la chanson à la fois si lointaine et si rapprochée. Oh ! oui, qu'elles étaient roses et heureuses, les premières heures de cette affection : C'est un jour lumineux de mai, le visage de l'aimée surgit avec son teint chaud et brun des filles d'Andalousie ; ses yeux, grands et beaux, d'un noir brillant tamisé si délicieusement par de longs cils, ses yeux au regard si tendre qui ne se poseraient plus sur ses yeux, à lui, ses cheveux châtains retombant en arrière, en torsade épaisse et couvrant le front de frisettes gentilles et follettes. Cette figure chère surgit aussi parmi une foule qui se promène en caquetant ou en écoutant la musique du soir, parmi la foule pieuse des larges cathédrales ou parmi les solitudes d'une campagne surchauffée par le soleil de juillet, d'une montagne parfumée d'aromes sur qui tombe la nuit et le tintement, grêle comme une voix de petite vieille rieuse, d'une cloche d'église perdue dans la vallée ...

A qui sait rêver les heures sont grises
Car c'est le souci qu'elles font lever,

murmurait la voix monotonement. Et les cruelles et les soucieuses et les grises heures du départ se présentaient devant Gerson ; C'est sur les quais, une foule curieuse et indifférente, c'est le bruit assourdissant des bagages que les débardeurs hissent à bord, le dernier coup de cloche dessecrant les suprêmes étreintes, le cri aigu et déchirant de la sirène et l'éloignement, par degré, des quais, des mouchoirs qui s'agitent, des maisons à aspect de caserne, des toits bleu-gris, des hauteurs verdoyantes, de la cime en grisaille des monts. Oui ! les heures infiniment blafardes passées à rêver à ce qui a été et qui ne sera plus, appuyé lourdement sur le bastingage du navire qui vous emporte à toute vapeur loin des côtes amies, parmi l'immensité ondoyante. Puis tout se confond, c'est de l'eau et du ciel, c'est une mouette qui suit le sillage avec des cris rauques...

A qui sait souffrir les heures sont noires,
Car c'est la douleur qu'elles font mûrir,

sous la pluie. Oh ! les heures noires, les heures douloureuses d'exil. Evidemment, avec des battements d'ailes harassés, la pensée de Gerson s'en irait voltiger vers la petite ville, vers la fenêtre de l'aimée. Tandis que son corps affaibli par la nostalgie qui mine et corrode, par la fièvre du souvenir intense qui terrasse, ne pourrait supporter cette vie barbare et s'affaisserait sur un pauvre lit d'hôpital...

A qui sait mourir les heures sont blanches
Car c'est le repos qu'elles font fleurir,

susurrait doucement la voix mystérieuse, comme un son de flûte perdu dans la nuit bleue. Et ce seraient des heures de calme infini, des heures blanches que celles du dernier jour, dans la longue chambre d'hôpital avec ses murs blancs, parmi le blancheur des draps, des rideaux des lits et des fenêtres où, lentement, passeraient, ces cornettes blanches des sœurs, les blanc tabliers des internes et des infirmiers, tandis qu'au dehors un beau soleil de renouveau diffuserait sa lumière laiteuse sur les roses blanches et les lilas blancs du jardin au milieu duquel se jouerait un jet d'eau argentin. Et puis ce serait en une vision brève, le profil souriant de l'aimée, et Gerson soutirait son âme blanche le quitter pour s'en aller parmi les nuées flocconneuses...

Le crépitement douloureux de la lampe qui s'éteint éveilla Gerson. Le livre de Lenau avait glissé sous ses pieds. La musique avait cessé, les rêves s'étaient enfuis. Tout courbaturé, le cœur gros, Gerson s'en alla coucher...

POMPONNET.

P. S. — Ce sera mon dernier article, écrit à Bastia. Et maintenant, un grand merci de reconnaissance à tous ceux et celles qui m'ont indulgemment suivi en ma modeste collaboration à ce journal.

G. A.

Curiosités Corses

10 novembre 1737. — Convention entre la République de Gênes et la Cour de France, d'après laquelle le roi Louis XV devait faire passer incessamment pour être débarqués à Bastia ou en tel autre lieu qui serait jugé convenable, trois mille hommes d'infanterie, afin de réduire les rebelles de l'île de Corse.

Les ratifications de cette convention signée à Fontainebleau par Sorbe pour Gênes et Amelot pour la France, devaient être exécutées dans les quatre semaines qui suivaient.

11 novembre 1857. — Mort de Jacques-Pierre Abbatucci, ministre de la justice.

« Abbatucci, dit l'abbé Galletti, était un homme d'action et non un rêveur ; il était doué d'une grande intelligence et capable de remplir les plus hautes fonctions de l'empire avec dignité et certitude. »

Abbatucci est l'un des rares ministres mort en fonctions.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 11 novemb à 3 h 1/2.

1. Les Cadets de Russie, Sellénick.
2. La Fille de Mme Angot, Lecocq.
3. Flots du Danube, Ivanovici.
4. Les Vêpres Siciliennes, Verdi.
5. Bade (Polka), Unrath.

Le Chef de Musique, C. MICHELESCHI

SECTION CORSE DU CLUB ALPIN

La Section de la Corse du Club Alpin Français adresse au pays le Corse l'appel suivant :

Chers Concitoyens,

La Direction Centrale du Club Alpin Français vient, dans sa séance du 4 novembre, de charger officiellement la Section de la Corse de l'organisation du Congrès de 1903, qui tiendra ses séances dans l'île parfumée pendant les vacances de Pâques, du 12 au 30 mai 1903.

Les villes principales de la Corse, Ajaccio, Bastia, Corte, Sartène, Bonifacio, Calvi, l'Ile-Rousse, recevront tour à tour la visite des congressistes, que nous promènerons le long de nos rivages délicieux et au sein de nos montagnes altières. En choisissant la date du Congrès, nous avons eu pour obsédante et unique pensée la volonté de montrer aux alpinistes du Continent la plus belle et la plus complète des terres méditerranéennes — c'est ainsi, que M. Boland qualifie notre Corse dans ses conférences — au moment de son entier épanouissement dans la magnificence du renouveau et du printemps fleuri, alors que les maquis envoient au loin les parfums des lavandes, des myrtes,

89 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XX

LE DÉGUISEMENT (Suite)

— Mes pensées ne s'arrêtaient point à de telles vanités, répondit David ; je partageais les chagrins des deux jeunes dames et je ne songeais qu'à les consoler.

— Le temps peut venir où vous ne regarderez pas le couteau d'un sauvage comme une vanité si méprisable, dit le chasseur en prenant lui-même un air de dédain qu'il ne cherchait pas à déguiser. Ont ils célébré leurs fêtes des grains ?... Pouvez-vous nous dire quelque chose de leurs totems ?

— Le grain ne nous a jamais manqué ; nous en avons en abondance ! Dieu en soit loué, car le grain crût dans le lait est doux à la bouche et salutaire à l'estomac. Quand au totem, je ne sais pas ce que vous voulez dire. Si c'est quelque chose qui ait rapport à l'art de la musique indienne, ce n'est pas chez eux qu'il faut le chercher ; jamais ils n'animent leurs voix pour chanter les louanges de Dieu et ils paraissent les plus profanes de tous les idolâtres.

— C'est calomnier la nature d'un Indien ! Les Mingos eux-mêmes n'adorent que le vrai Dieu ! Je le dis à la honte de ma couleur ; c'est un mensonge impudent des blancs que de prétendre que les guerriers des bois se prosternent devant les images qu'ils ont taillées eux-mêmes. Il est bien vrai qu'ils tâchent de vivre en paix avec le diable ; mais, qui ne voudrait vivre en paix avec un ennemi qu'il est impossible de vaincre ? Il n'en est pas moins certain qu'ils ne demandent de faveur et d'assistance qu'au bon et grand Esprit.

— Cela peut être ; pourtant, j'ai vu des figures bien étranges au milieu des peintures dont ils se couvrent le corps ; j'en ai vu une entre autres qui représentait un animal dégoutant et impur.

— Etait-ce un serpent ? demanda vivement le chasseur.

— Par tout à fait ; c'était la ressemblance d'un animal rampant comme lui, d'une vilé tortue de terre.

— Hugh ! s'écrièrent les deux Mohicans tandis, que le chasseur anéantit la tête avec l'air d'un homme qui vient de faire une découverte importante, mais peu agréable.

Chingachgook prit alors la parole ; il s'exprima en delaware avec un calme et une dignité qui excitèrent l'attention, même de ceux qui ne pouvaient le comprendre ; ses gestes étaient expressifs, quelquefois énergiques.

Une fois, il leva le bras droit et, le laissant retomber lentement, il appuya un doigt sur sa poitrine, comme pour donner une nouvelle force à quelque chose qu'il disait. Ce mouvement écarta le tissu de cuir qui lui couvrait le torse. Duncan qui suivait des yeux tous ses gestes, vit sur sa poitrine la représentation en petit ou plutôt l'esquisse de l'animal dont on venait de parler bien tracée en bleu bleu.

Tout ce qu'il avait entendu dire de la séparation violente des tribus nombreuses des Delawares se présenta alors à son esprit ; il attendit le moment où il pourrait faire quelques questions, avec une impatience qu'il maîtrisait difficilement, malgré le vif intérêt qu'il prenait au discours du chef Mohicans.

Dès que Pencon se fut donné pour le temps de l'interroger ; dès que Chingachgook eut fini de parler, il prit la parole à son tour, et s'adressa au major en anglais :

— Nous venons de découvrir, lui dit-il, ce qui peut nous être utile ou préjudiciable suivant que le ciel nous en dispensera. Le Sagamore est du sang le plus ancien des Delawares ; il est grand chef de leur Tortues Qu'il y ait parmi la peuplade dont le chanteur nous parle, quelques individus de cette race, c'est ce dont nous ne pouvons douter d'après ce qu'il vient de nous dire ; s'il avait épargné, pour faire quelques questions pressantes, la moitié de l'haleine qu'il a mal employée à faire une trompette de son gosier, nous aurions pu savoir quel est le nombre des guerriers de cette caste qui s'y trouve. Dans tous les cas, nous sommes sur un chemin qui offre bien des dangers ; un ami dont le visage s'est détourné de nous est souvent plus mal intentionné que l'ennemi qui en veut ouvertement à votre chevelure.

— Explique-toi, dit Duncan.

— Ce serait une histoire aussi triste que longue et à laquelle je n'aime pas à penser répondit le chasseur ; car on ne peut nier que le mal ait été fait par des hommes à peau blanche. Le résultat en est que des frères ont levé leurs tomahawks les uns contre les autres que les Mingos et les Delawares se sont trouvés sur le même sentier.

— Vous croyez que c'est avec une partie de cette nation que Cora se trouve en ce moment ? demanda Heyward.

Œil de Faucon répondit par un signe affirmatif. L'impatient Duncan s'empressa alors de proposer pour la délivrance des deux sœurs, des moyens impraticables, qui ne pouvaient être suggérés et adoptés que par le désespoir. Munro parut accueillir son accablement pour écouter les projets extravagants du jeune major et il semble y donner une approbation que son jugement aurait refusé en toute autre circonstance.

Mais les chasseur, après avoir attendu patiemment que la première ardeur de l'amant s'évaporât un peu vint à bout de le convaincre de la folie qu'il y aurait à adopter des mesures plus que hasardeuses dans une entreprise qui exigeait autant de sang-froid que de courage.

— Voici ce qu'il y a de mieux à faire, ajouta-t-il, que ce chanteur retourne chez les Indiens ; qu'il informe les deux jeunes dames que nous sommes dans les environs et qu'il vienne nous rejoindre pour se concerter avec nous, quand nous, lui en donnerons le signal...

(*A suivre*).

des cycles, des lentisques, que déjà les oiseaux chantent sous les feuillées de nos forêts admirables, et que nos grandes cimes drapent encore leurs têtes de la blanche parure hivernale.

Nous sommes, pour mener à bonne fin notre tâche, sur le concours de tous les Corses, et ce n'est pas la nature seulement que nous voulons faire apprécier à nos collègues, ce sont encore les qualités d'esprit et de cœur des fils de la Corse, terre des Sampiero, des Paoli, des Napoléon, terre de sang, mais aussi terre d'hospitalité, de patriotisme et de liberté, terre de sève généreuse qui se dépense toujours largement sur les champs ouverts à l'activité humaine, terre qui produisit tant de héros, victimes illustres ou obscures tombées pour la France, pour l'Indépendance, pour le Droit !

Le Congrès, qui réunira de nombreuses illustrations de la séance et des sports, fera mieux connaître et aimer davantage notre Corse.

A l'œuvre donc, chers concitoyens ! Le Bureau de la Section de la Corse du Club Alpin Français vous convie à unir vos efforts aux siens et à préparer aux congressistes un inoubliable accueil, digne de la Corse et susceptible d'accroître encore sa réputation et de grossir le nombre de ses admirateurs.

Délibéré en séance du bureau à Paris, le 6 novembre 1902.

Le Président d'honneur, HENRI BOLAND.
Le Président, marquis D'ORNANO.
Le Vice-Président, docteur MARSTRAT.
Le Secrétaire général, PHILIPPE LUCA.
Le Trésorier, NICOLAS DURANTINI.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

???

A nos Sénateurs

Bulletin Financier

Paris, le 8 novembre 1902.

Après un début animé, un mouvement de réaction se produit sur l'ensemble du marché par suite de la faillisse accentuée de nos Hautes, toutefois, en clôture, la tendance générale reste satisfaisante. Le 3 0/0 s'inscrit à 99.92 ; le 3 0/0 nouveau à 99 40. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure monte un moment à 87 75 pour retomber à 87.50 ; les nouvelles qu'on reçoit de Madrid sont toujours contradictoires, rêves optimistes ou bruits ; Italien 103.86 ; la 4 0/0 Serbe avance à 79.75.

Les Sociétés de Crédit ont un marché suivi. On retrouve le Crédit Foncier à 758, le Comptoir National d'Escompte à 678 et la Société Générale à 619. Crédit Lyonnais demandé à 1,089.

Dans le compartiment industriel le Suez s'élève à 3.680 ; le Rio se traite à 1,665. Les valeurs russes se raffermissent. Nouvelle, 1,700, Briansk 285. Les mines d'or n'ont toujours pas de tendance bien définie.

Nos Grands Chemins sont calmes.

Gazette Départementale

GROSSA. — M. Mondoloni Joseph a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Grosse, en remplacement de M. Colacciani, démissionnaire.

CASEVECCHIE. — Sur la proposition de M. le Maire le conseil municipal de Casevecchie a voté une somme de 68 fr. 75 pour achat de mobilier scolaire et de matériel d'enseignement.

CARDO. — C'est encore un arrière-petit-fils de cette belle Cardinca qui empêchait le sanguinaire Sampiero de dormir qui vient de se marier hier. Tout le village était sens dessus dessous et beaucoup de personnes de la ville figuraient également au cortège.

Un magnifique arc de triomphe avait été dressé devant la maison des époux ; et c'est sous cet arc, qu'en sortir de l'église, la mariée, très belle en sa superbe toilette virginale, ainsi que le marié ont reçu les félicitations et les souhaits de leurs parents et amis.

Le marié est le fils d'André Devicchi, un brave et vieux serviteur de la Patrie, décoré de la Médaille militaire. Jean-Baptiste Devicchi, qui vient de terminer son service militaire, il y a à peine quelques semaines, est un rude travailleur, un gai et franc garçon, qui rendra très heureuse la préférée de son cœur, Mlle Sébastienne Pieraschi, qui possède d'ailleurs tout ce qu'il faut pour la rendre heureux.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le digne curé de Cardo, M. l'abbé Nicolai, qui a adressé aux époux une bien touchante allocution.

Les témoins de la mariée étaient MM. Cardi Philippe, son oncle, et Cardi Antoine, son cousin ; ceux du marié, MM. Devicchi Noël, son oncle, et J. B. Ollagnier.

Après la cérémonie religieuse a eu lieu un grand déjeuner, auquel ont pris part près de cent cinquante convives, et tous ont fait honneur à l'excellent menu, arrosé d'excellents vins de Sorata et autres crus des environs.

La fête s'est prolongée jusqu'à très tard, on a toasté, chanté, on s'est, en un mot, bien amusé. Puis, lorsque la fête a pris fin, les jeunes époux ont été accompagnés jusqu'à leur domicile par tous les invités, et ainsi s'est terminée cette journée qui marquera dans les annales du village de Cardo.

SAVON DU CONGO (Hors concours 1900) produit hygiénique

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

M. le député Malaspina, dont la sollicitude est toujours en éveil quand il s'agit de rendre service à son pays, avait bien voulu se charger de remettre lui même à M. le Ministre de l'intérieur une demande de subvention destinée à venir en aide à la Ligue corse contre le paludisme. Il a reçu la réponse suivante qui fait espérer une solution favorable.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu me transmettre en la recommandant tout particulièrement la demande formée par la Ligue corse contre le paludisme en vue d'obtenir une subvention sur les fonds du Pari-Mutuel.

L'œuvre entreprise par la Ligue contre le paludisme ne m'était point inconnue. Elle est de celles qui doivent retenir l'attention des pouvoirs publics. Aussi puis-je vous assurer que j'examinerai la demande formée par la Ligue, avec le vif désir de seconder ses efforts et de tenir compte de votre intervention.

Dès à présent je fais examiner dans quelle mesure la réglementation en vigueur pour l'allocation des subventions sur les fonds du Pari-Mutuel peut permettre de venir en aide à cette œuvre, et je transmets à mon collègue, Monsieur le Ministre de l'agriculture, la demande que vous m'avez remise pour qu'il fasse procéder de ce qui le concerne à l'instruction réglementaire.

Veuillez agréer, etc.

Bonne opération
d'un boursier

Je me trouvais dernièrement près de la Bourse, en cause sans le de qui s'y passait, si du bruit que j'entendais je donnais un coup d'œil aux travaux d'agrandissement de ce monument devenu trop petit malgré les travaux entrepris depuis des années. Quelqu'un parmi près de moi avec animation, et malgré moi quelques mots frappèrent mes oreilles et attirèrent mon attention.

— Oui, disait l'un je vous l'affirme j'ai fait une excellente opération, le jour où je me suis décidé à acheter des pièces Pirk pour ma femme qui est tout-à-fait rétablie aujourd'hui.

— Est-ce bien vrai ce que vous me dites lui répétait l'autre personne, je ne puis encore, vient-il de me dire, d'avoir obtenu la guérison de sa femme par l'emploi des pilules Pirk. C'est une de ses meilleures opérations.

— Certainement, Monsieur me dit-il, vous êtes rue 35, Rue Vercingétorix, à Paris, et ma femme vous donnera les détails que vous désirez.

Le lendemain je faisais une Vercingétorix, à l'étais reçu de la façon la plus aimable.

— Je ne puis Monsieur, dit-il me dit, que vous confirmer ce que vous a dit mon mari. J'avais très souffrais et je souffrais beaucoup de maux de tête, de points de côté et de maux de reins. J'étais devenue très pâle et très faible ; à la moindre marche, j'étais essoufflée, la tête me tournait constamment, j'avais toutes les peines du monde à prendre un peu de nourriture. Depuis que mon mari m'a fait prendre les pilules Pirk, je me sens plus la même et à mesure que j'emploie ces pilules, je me sens de plus courageuses et plus gaie. Cela n'explique du reste, je ne souffrais plus. Je mangeais avec bon appétit et mes forces étaient revenues. C'est un fait certain que je dois aux pilules Pink.

En achetant à Mme Dumont, le jour de mariage, l'instruction de publier notre conversation, ce qui m'accorde très gracieusement.

Que les incrédules deviennent désormais des croyants, car ils pourront s'assurer de tous côtés que les pilules Pink guérissent réellement l'anémie, la chlorose, les neurasthénies et les rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et se délivrent principal Gabin et Cie, pharmaciens de première classe, 32, rue Vivienne, Paris, au prix de trois francs cinquante la boîte et 6 francs cinquante les deux boîtes franco contre mandat-poste.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Corteggiani Jules Octave-Baptistin-Marius, surveillant de 2e classe des travaux hydrauliques, à Toulon, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de surveillant de 1re classe.

— M. Bianconi est nommé surveillant général au lycée de Marseille, Bolle de-Mai.

— M. le lieutenant Suzzoni, du 8e régiment de tirailleurs sénégalais, est nommé à l'emploi d'officier d'habillement de ce régiment.

La Laxatose

Une foule de personnes s'imaginent que la constipation est un mal incurable et que celui qui en est atteint doit s'attendre à passer sa vie à prendre des laxatifs plus ou moins violents. C'est une erreur absolue. *La Laxatose*, qui est une médication végétale et antiseptique qu'on trouve au Mortier d'Or, 44, rue des Lombards à Paris, ou dans toutes pharmacies, à 2 fr. 50 la boîte, guérit infailliblement et à tout jamais la constipation la plus malfaisante. C'est un remède admirable, il faut l'employer !

Chronique du vol

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures du matin, les bureaux des messageries de M. Filippi François, rue de l'Ordre, 11, ont été l'objet d'une dévalisation en règle.

Les voleurs ont dû enjamber le mur qui donne sur l'écurie et forcer ensuite la serrure de la porte qui communique avec les bureaux.

Un détail à noter : chaque nuit on cocher est de garde et couche à l'écurie ; celui qui était de service samedi soir s'est oublié au café-concert, par suite les voleurs ont pu travailler à leur aise.

Ils ont tout d'abord tenté d'ouvrir le coffre avec des clefs ; n'ayant pu y réussir ils ont soulevé avec des crocs appartenant à M. Filippi le couvercle du coffre qu'ils auraient sans doute emporté s'il n'était retenu au mur par des boulons.

Ils ont ensuite brisé les deux barres transversales placées au-dessus de la première étagère, où se trouvaient les papiers et registres. Dans la seconde étagère, ils ont fait main basse sur un coffret contenant environ 140 francs en monnaie divisionnaire, et sur un sac renfermant soixante francs de billon découvert au fond du coffre. Ils ont soustrait aussi une petite boîte et un porte-monnaie contenant la première 30 francs et le second 10 francs, — les tire-lire des enfants Filippi, — mais ils se sont gardés d'emporter un fusil qui était accroché au mur et une enveloppe contenant un titre de rente sur l'Etat d'une valeur de deux mille francs.

Non contents, les voleurs ont fracturé la serrure d'une valise et ont ouvert une petite caisse (un colis postal) venant d'Italie portant la mention : *refusés*.

Ce travail a été accompli avec la plus grande assurance et une connaissance parfaite des lieux, puisque d'une bougie presque entière, prise sur la table, il ne restait à peine qu'un bout. Cela fait, les voleurs sont sortis par la porte des bureaux qui est restée ouverte. Cette opération doit avoir duré au moins trois heures.

Les malfaiteurs n'ont pas aperçu un paquet de valeurs qui se trouvait au milieu de papeasses, mais ils ont emporté une partie de la comptabilité relative à la fourniture de l'artillerie.

C'est déjà la seconde fois que les voleurs s'attaquent aux bureaux de M. Filippi ; il y aura cinq ans au mois de mai, pendant qu'on fêtait à la maison le mariage de sa fille aînée, le même coup a été fait vers deux heures de l'après-midi. Le voleur, arrêté et condamné, avait emporté une centaine de francs en argent et une pareille valeur en bijoux.

La police recherche activement les auteurs de ce méfait ; dans la journée de dimanche plusieurs arrestations ont été faites, mais les inculpés ont été relâchés, après avoir établi leur innocence.

La police n'a gardé à sa disposition qu'un certain T., qui n'a pu donner d'explications suffisantes sur l'emploi de son temps pendant la nuit de samedi. T. a été arrêté chez une logeuse en garni ainsi qu'une fille soumise avec laquelle il se trouvait au moment de son arrestation.

Dans l'après-midi de lundi, T. et sa maîtresse ont été mis en liberté, faute de preuves.

⁂

Dimanche soir, vers dix heures, un cordonnier italien, établi dans notre ville, Cavani Luigi, descendait la rue des Terrasses pour aller acheter du tabac chez M. Stagnara, lorsqu'il se vit entouré par trois individus, dont l'un de très haute taille.

L'un des trois lui appliqua sa main sur la bouche pour l'empêcher de crier, les deux autres mirent les mains dans les poches de son gilet et les déchirèrent en s'emparant du peu d'argent qu'elles contenaient, trois francs environ. Puis ils prirent la fuite.

Cette agression a été l'affaire d'un instant. Cavani, libre, appela au secours, mais lorsque diverses personnes répondirent à son appel, les agresseurs avaient disparu. Il n'a pu que porter plainte en présentant son gilet en lambeaux.

On avait oublié de lui enlever sa montre, qui se trouvait dans la poche supérieure du gilet.

Nécrologie

Nous recevons de Marseille la triste nouvelle de la mort de M. Etienne de Gaffory, receveur de l'enregistrement en retraite, décédé dans sa quatre-vingt-huitième année, après une courte maladie.

M. de Gaffory habitait Marseille depuis plus de cinquante ans ; c'était le dernier des frères de l'éminent Evêque de la Corse et du regretté conseiller à notre cour d'appel. Esprit élevé, d'une érudition peu commune, il était très accueillant pour nos compatriotes qui trouvaient toujours en lui un appui empressé et affectueux.

Les obsèques ont eu lieu samedi. Le deuil était conduit par M. X. de Gaffory, percepteur ; M. P. de Gaffory, secrétaire général de la préfecture ; M. Arrighi, avocat général à Aix ; M. le président de Rossi ; M. Renucci, juge au tribunal civil, et d'autres parents. Presque toute la colonie corse suivait le cortège.

Nous adressons à MM. de Gaffory, de Franceschi, Filippini et à leurs familles toutes nos condoléances.

Carnet Cycliste

Le Vélo-Club Bastiais organise pour dimanche 16 courant une course de poupilles, ouverte à tout cycliste âgé de 12 ans au moins et de 15 ans au plus.

Pourront seuls participer à la course ceux qui seront munis d'une autorisation de leurs parents.

Il sera perçu un droit d'engagement de 1 franc. On s'inscrit au siège social du Vélo Club Bastiais, Grand Café de la Paix, tous les jours de 3 à 6 heures du soir jusqu'à samedi 15.

La tenue de course n'est pas de rigueur.

La course aura lieu par série de 3 k. avec finale de 5 k., sur la route Bastia Ajaccio.

Le départ sera donné à 8 heures du matin au delà du cimetière, la virage se fera à la gare de Furiani où un contrôle sera établi.

Le gagnant de chaque série sera qualifié pour la finale.

La course n'aura pas lieu si le nombre d'engagements est inférieur à six.

En cas de mauvais temps on courra le dimanche suivant.

Des prix seront décernés au 1er et 2e de la finale ; 1er prix médaille en argent ; 2e prix, médaille en bronze.

Le Comité d'Administration.

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia

Fromages de toute provenance

Gazette Ajaccienne

Les Buvettes

Nous constatons avec plaisir que la police sévit très rigoureusement contre les buvetiers qui s'obstinent à laisser ouverts leurs établissements après l'heure réglementaire.

Ce faisant, la police pourra éviter de nombreux cas d'agression qui se font au ville et qui proviennent évidemment de gens sortant d'établissements plus ou moins mal famés et en quête d'aventures.

Nomination

M. Nicolai François-Antoine, commissaire de police de 3e classe à Tunis, est appelé aux mêmes fonctions à Ajaccio, en remplacement de M. Massus, nommé à Tunis, en titre métropolitain.

Défense mobile

M. l'ensaigne de vaisseau Saint-Raymond, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur un torpilleur de la défense mobile de la Corse.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 10 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 à midi, + 13 5 ; 7 heures du soir + 15. Maxima, + 15 1. Minima, + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

⁂

Examens de droit

MM. Mignucci et Campiglia ont été reçus définitivement aux examens de licence en droit, 2e année, 1re partie, devant la faculté d'Aix ; et MM. Jean-Baptiste Lucca, Musso et Ghoerbrandt à ceux de la première année.

⁂

Chambre musicale

Le comité de la chambre musicale a l'honneur de prévenir MM. les sociétaires que les séances reprendront vendredi 14 novembre.

⁂

Messe de départ

Dimanche matin, à 9 heures, presque tous les jeunes gens de la classe qui doivent rejoindre leurs corps dans la semaine se trouvaient réunis, entourés de leurs parents, à l'église Saint-Jean. La messe a été célébrée par M. l'abbé Zattera.

M. l'abbé Mariotti a prononcé une patriotique allocution et adressé d'excellents conseils à ces jeunes conscrivons qui vont quitter leur foyer pour la caserne. Il serait difficile de mieux définir les devoirs du chrétien et du soldat que ne l'a fait M. l'abbé Mariotti, et nous voulons croire que ses paroles affectueuses reviendront souvent à la mémoire des jeunes défenseurs de la Patrie, qu'elles les aideront à supporter les contrariétés inévitables de leur situation nouvelle.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T.T. Sacrement.

⁂

Génie

M. Huyam, officier d'administration de 2e classe du service du génie à Modane, récemment affecté à la direction de Bastia et n'ayant pas rejoint, a été désigné pour être employé dans la direction d'Orléans.

— M. Geay, officier d'administration de 3e classe à Toulon, est désigné pour Bastia.

⁂

Cocher récalcitrant

Un cocher, un individu des arrêtés municipaux et des avertissements, faisait abreuver ses chevaux à la borne fontaine du boulevard des Odettes, dans la rue de l'Opéra. Il a été surpris par un agent qui l'a mis en contravention.

⁂

Cabinet médical

Le docteur Benoît, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet à Bastia, boulevard de Cardo, 1.

Consultations tous les jours de 1 à 3 heures. Gratuites le mardi.

⁂

Ecole polytechnique

La bourse entière avec trousseau a été accordée à MM. Allotti Antoine-Dominique-Frédéric et Belgodere Victor-Henri Roch, élèves de 1re année à l'école polytechnique.

⁂

Obsèques

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet a ramené dimanche matin la dépouille mortelle d'un jeune et habile mécanicien de notre ville, M. Albert Airola, décédé à Pise lundi dernier, où il était allé pour suivre un traitement. Il était âgé de 28 ans et devait se marier dans quelques mois. Son infortuné père qui l'avait accompagné plein de confiance dans la guérison a eu le triste devoir de lui fermer les yeux.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi. Le cortège s'est formé aux hangars Fraissinet et s'est dirigé vers la chapelle de N.-D. de Lourdes où a été donnée l'absoute au milieu d'une nombreuse affluence.

Le cercueil était porté par des marins.

Trois belles couronnes ont été offertes par les parents.

Nous adressons à son père et à sa famille nos sincères condoléances.

⁂

Au violon

Une charmante jouvencelle, surprise dimanche soir en flagrant délit de racolage sur le boulevard Paoli par l'agent Bertrand, a passé la nuit au violon ; au matin elle a été rendue à la liberté.

⁂

Au barreau

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Paul Antoni, qui vient de subir avec succès le dernier examen de la licence en droit, a prêté le serment d'avocat devant la Cour d'appel d'Alger.

M. Antoni va s'inscrire au barreau de Sidi-bel-Abbès où son frère occupe la situation enviée d'avocat-défenseur.

Nos meilleurs souhaits à notre jeune compatriote.

⁂

Licence ès-sciences

M. Mariani a subi avec succès les examens de géologie pour la certificat d'études supérieures, licence ès-sciences, et a obtenu la mention assez bien.

⁂

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Un aliéné

Un jeune homme de vingt ans, Antoine M., atteint d'aliénation et devenu dangereux, a été interné à l'hôpital civil, en attendant son transfert à l'asile d'Aix.

⁂

Médecine navale

M. Colomano, étudiant en médecine, a été autorisé à redoubler une année d'études à l'école annexe de médecine navale de Toulon.

⁂

Sans-gêne

Trois ménagères qui lavaient tranquillement leur linge à la fontaine de la place Gaasco ont été surprises par un agent et procès-verbal de contravention a été dressé contre elles.

⁂

Un cadavre

Hier matin, on des pilotes revenant de donner l'entrée au paquebot italien, faisait prévenir le poste de police qu'un cadavre se trouvait dans les eaux du nouveau port.

Un brigadier et deux agents se sont immédiatement transportés sur les lieux et ont fait retirer le corps qui a été transporté à l'hospice civil.

Un passeport trouvé sur l'individu a permis d'établir son identité, il se nommait Eradini Bernardo, né à Urzano (Italie) le 10 août 1859.

Ce malheureux a été reconnu comme ayant travaillé en qualité de charbonnier sur le bateau anglais *Sicilia* qui a quitté notre port avant hier soir.

La police se livre à une enquête pour savoir s'il y a eu accident, crime ou suicide.

⁂

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

⁂

Coups de bâton

Hier soir, entre quatre et cinq heures, une discussion a surgi place Prelà, entre les nommés Jean Muscatelli, 45 ans, et François Agostini, 17 ans.

Muscatelli qui avait un bâton en a porté un coup à Agostini et lui a fait une contusion à l'œil droit.

Un grand rassemblement s'était formé, les agents ont dressé procès-verbal.

⁂

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

⁂

A louer

Deux et trois pièces meublées, au 3e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un demi-étage, au 3e, avec balcon donnant sur la place Saint Nicolas, au-dessus de la pharmacie Luciani. — Chambre et salon meublés. — S'adresser chez M. Romagnoli, horloger, boulevard Paoli.

Bourse de Paris

	8 nov.	— 10 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancienne	99.75	— 99.65
— 3 p. 0/0 amortie.	99.50	— 99.10
— 3 1/2 0/0 . . .	100.75	99.70

Dépêche de Nuit

DERNIÈRE HEURE TÉLÉGRAPHIQUE

Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles au baccalauréat devant la faculté d'Aix :

Philosophie, MM. Paul Bronzini, Horace Ettori.

Première-lettres, MM. Antonini, Alexandre Musso, Augustin Vincentelli.

Rhétorique, M. Fabri.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

On nous télégraphie de Paris. :

Aucune candidature au Sénat n'est arrêtée pour le département de la Corse. La liste sera établie à Ajaccio, au moment de la réunion du Conseil général, qui est fixée au 24 novembre.

⁂

D'après un autre télégramme, les candidatures de M. le colonel Astima et de M. Giacobbi seraient agréées en principe par le Gouvernement, mais on attendrait pour les annoncer la ratification des membres du conseil général.

D'autre part, M. Malaspina maintient sa candidature, ainsi qu'il l'a déjà annoncé par circulaire aux maires de la Balagne et des autres arrondissements.

La Grève générale des Mineurs

La continuation de la grève
Rupture des négociations

Les pourparlers sont momentanément rompus.

Dans le Nord

Les délégués du syndicat du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais, réunis hier en congrès, à Lens, ont refusé d'accepter la sentence arbitrale, ont voté la continuation de la grève et ont nommé une nouvelle délégation qui a été chargée de négocier avec les compagnies le relèvement des salaires.

A Douai, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour assurer la liberté du travail.

Le calme est relativement satisfaisant.

Dans le Tarn

Le directeur des mines de Carmaux a refusé de discuter la question d'arbitrage avec des personnes étrangères au personnel ouvrier.

à Paris

Sur la demande de M. Jaurès, le président du conseil a écrit au directeur pour lui demander, par esprit de conciliation, de revenir sur sa décision.

Dans la Loire

Les compagnies des mines de la Loire ont refusé le tiers-arbitre qui avait été désigné par les ouvriers.

Les représentants des ouvriers avaient proposé, en premier lieu, comme tiers-arbitre, le président du conseil, ce choix a été repoussé par les représentants des compagnies ; ils ont alors proposé le préfet de la Loire, qui a été également refusé ; enfin les représentants des ouvriers ont proposé M. Magnaud, président du tribunal civil de Château-Thierry, dont le choix a été encore repoussé.

⁂

Le conseil national des mineurs s'est réuni ce matin, à Saint-Etienne, sous la présidence de M. Cotte, afin de prendre d'urgence les mesures que comporte la situation.

Une nouvelle réunion a eu lieu dans l'après-midi, à la Bourse du travail.

Les ouvriers demandent le relèvement des salaires.

Révision de la Constitution

La ligue des Patriotes organise une campagne, à Paris et en province, pour obtenir la révision de la constitution dans le but d'amener l'élection du président de la République par le suffrage universel.

LA
Commission des Congrégations
ET LA PROPOSITION CODET

La commission des Congrégations s'est réunie, dans l'après-midi, au Palais-Bourbon.

Elle a entendu le président du Conseil et le ministre de la justice au sujet de la proposition Codet.

La commission a décidé de réserver cette proposition.

Le Conseil d'Etat va être saisi d'une modification à introduire dans le règlement d'administration.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation 130.135 est remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 130.883 est remboursable à 50.000 francs.

Tribunal de la Seine

Condamnation par défaut

M. Chérot, conseiller municipal de Paris, a été condamné aujourd'hui par défaut, par le tribunal de la Seine, à 200 francs d'amende et à 500 francs de dommages-intérêts pour avoir fait un employé de l'assistance publique qui avait mal reçu une indigente.

EN ESPAGNE

La Crise ministérielle

M. Segasta a offert au roi la démission du cabinet. Le roi a répondu qu'il réconduirait demain la question de confiance.

Dans l'après-midi, le ministère a fait connaître l'existence de la crise ministérielle aux Cortès qui ont suspendu leurs séances jusqu'à ce qu'une solution soit intervenue.

EN ANGLETERRE

Guillaume II
à Sandringham

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. Edouard VII, une grande fête a eu lieu à Sandringham.

L'empereur d'Allemagne a bu à Edouard VII et à la famille royale.

A L'ÉTRANGER

Entrée du président Castro
à Caracas

Le président Castro vient de faire son entrée triomphale à Caracas.

Les armées révolutionnaires ont complètement disparu.

EN ITALIE

Campagne contre le ministère

On télégraphie de Rome :

M. Sonnino a commencé aujourd'hui sa campagne contre le ministère. Il travaille avant tout à diminuer l'importance du dernier voyage de M. Zanardelli, en faisant ressortir que les promesses faites par le président du conseil sont irréalisables à cause de l'état du budget.

M. Sonnino a présidé aujourd'hui la réunion de la Société des négociants, à Naples. A cette occasion, il a prononcé un long et remarquable discours sur la situation économique des provinces méridionales.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Marie-Antoinette Pierangeli, née Nieto ; M. Jean-Baptiste Nieto, employé en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; M. et Mme Antoine Pierangeli, M. Louis Pierangeli ; M. Antoine Félix Pitti-Ferrandi et sa famille ;

Les fils et Pierangeli et Nieto ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent Pierangeli
Ancien Magistrat

leur époux, beau-frère et oncle, décédé à Bastia, le lundi 11 novembre 1902, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 11, Rue Napoléon.

N. B. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Balbi, négociant, et sa fille ; Mme veuve Gianno, née Subrero, et ses enfants ; M. et Mme Jérôme Subrero, négociant ; les familles Ernest Subrero, Arthur Subrero, Albert Subrero, Antoine Subrero et leurs familles ; M. et Mme Vincent Cristofini, commandant en retraite, et leurs enfants, d'Aix ; M. Poggi, commandant à la Cie Générale Transatlantique, et Mme Poggi, née Balbi, et leur fille, à Marseille ; M. et Mme Ange Balbi ; M. Nonce Balbi ; M. et Mme Noël Balbi, négociant à Carnabe (Vénézuela) ; M. et Mme Joseph Balbi ;

Les familles Balbi, Angeli, Calisti, Giudicelli, Poggi, Brignardelli, Sisco, Rossi, Pieraschi de Nice, Olivari, Anselli de Toulon, Cafferelli, Adam, Poggioli, Balbi de Marseille, Angeli de Toulon, Alessandri, Mattei de Toulon, Casanelli et Peoli, de Marseille

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Josephine Balbi
Née GIANNO

leur épouse, mère, fille, sœur, petite-fille, belle sœur, nièce, cousine et alliée, décédée à Bastia, dans sa 25e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, 11 courant, à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, Rue de la Gare.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Marie-Antoinette Pierangeli, née Nieto ; M. Jean-Baptiste Nieto, employé en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; M. et Mme Antoine Pierangeli, M. Louis Pierangeli ; M. Antoine Félix Pitti-Ferrandi et sa famille ;

Les fils et Pierangeli et Nieto ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent Pierangeli
Ancien Magistrat

leur époux, beau-frère et oncle, décédé à Bastia, le lundi 11 novembre 1902, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 11, Rue Napoléon.

N. B. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

00546

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mercredi, 13 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Madame Guasco
Née Cesari

Etat Civil

NAISSANCES

Bugarini Ange, menuisier, de Bastia, et Minelli Marie, repasseuse, d'Oletta.

Costa Mathieu, jardinier, et Ceccaldi Catherine, tailleuse, tous deux de Bastia.

DÉCÈS.

Baldi Joséphine, mariée, 34 ans, de Bastia.

Pierangeli Antoine-Vincent-Sébastien, ancien magistrat, marié, 72 ans, de Bastia.

Arrighi Paul, ouvrier mineur, marié, 45 ans, de Gallicato (Italie).

Marseille-Cette-Bastia
et retour
Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les propriétaires qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :

Gros fruits . . 24 fr. les 100 k.
Petits et jaunes. 13 fr. 13.

Pour tous frais gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

PÉTROLE

La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le vapeur *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.

En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage,
au prix de 0,35 le litre.
Photofine extra, 2 75 le bidon de 5 lit.

VINS

Domaine de Campotoro Cervione,

Rouge	0,35
Blanc	0,40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er

AVIS IMPORTANT

M. O. HAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi-gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Cavour, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en demi-bouteille, 1 fr. 25 la caisse, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hautbel-Bey (Alger), propriétaire M. Matti, s'adresser dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Cavour, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne M. Matti.

Les prix en détail : qualité rouge, 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

Le maison ne vend ni paquets, ni vins de contenus frelatés, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Dégustez ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge du verre à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en bordelaises et en demi-muids en chêne de divers.

TUMEUR

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)

A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 20 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia

Retamage de glaces anciennes ou avariées

Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux, Suspensions, Candélabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne Roederer à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le Roederer, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'AMARO MATTEI

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 6 Boulevard de Cardo, 1.

M. Bouclar Joseph, né à Bastia le 15 janvier 1829, percepteur en retraite, demeurant à Sabres (Landes) sollicite l'autorisation de substituer à son nom patronymique, celui de Bouclar-Lalaga.
Signé : G. BERLY.
Référendaire au sceau de France.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents de travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28 boulevard Paoli.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'il a été mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des artistes autorisés à la vente pour la fabrication de dents artificielles.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Posit. ass. de 8.000
dans Aux Pompes Funèbres Paris, à Mr bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag.
S'adresser MAILLARD, rue Lafitte, 46.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13 au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

ANEMIE
VALS DÉLICIEUSES
Fortifiant — Digestives

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie de Mirabelle*, Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Demandez le CHOCOLAT MATTEI à 0,50 le paquet.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de nourrices, nourrices, tarres, matelots, mousses, etc., est situé rue Napoléon, 21.

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., *Spécialité de poignards et stylets corses*, *vendettas*, brochen or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION Exactement une Gravure colorée de Modes en Patron découpé dans les N°. D et S 3me.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ARIEL GOURAUD, Editeur, 2, rue de la Banque

ASSURANCES D'ÉPARGNE
Un HÉRITAGE pour la Famille;
Une RETRAITE pour la Vieillesse;
Une DOT pour les Enfants.
GRESHAM

Le COURRIER de la PRESSE

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sortis dans cette tranche, surtout si de 500.000 francs. Celui qui ne voudrait pas terminer cet accord de toucher toujours au prix presque trois fois son versement, n'a qu'à demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Boudin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Petites Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes

27e ANNÉE — MERCREDI 12 NOVEMBRE 1902 — N° 290

Le Petit Bastiais
00547
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Martin, pape.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 23 m. — Coucher, 4 h. 09 m.
LUNE : Nous, le 20 — Premier quart., le 8.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Hommebon.

11 Novembre

L'AMÉRIQUE
à Vol d'Oiseau
L'ART FRANÇAIS A CHICAGO

J'ai eu la joie de découvrir Chicago.

Certes tout le monde connaît cette immense ville industrielle, émule déjà redoutable de New-York, et ses parcs à bestiaux, ses Stock Yards où des milliers d'animaux sont abattus chaque jour ; mais ce qu'on ignore généralement, c'est que cette cité de bonchers et de négociants a le désir de devenir un centre intellectuel et fait vers l'art l'effort le plus vigoureux et le plus méritoire.

Comme chacun j'ai voulu connaître les Stock Yards et pendant des heures j'ai savouré dans tous ses raffinements l'horreur de cet épouvantable spectacle. On sort de là avec une vision hideuse de couteaux qui égorgent, de scies qui raclent, de marteaux qui broient, de haches qui déchiquettent, la gorge pleine d'une odeur de sang, de graisse, de saumure, de fumée, les oreilles boordonnant et retentissant des grognements, des mugissements, des hurlements de la douleur et de l'agonie.

Et l'on rentre chez soi en titubant et le cœur chaviré.

Comme Mercure, pour me débarbouiller avec un peu d'ambroisie, je suis allé voir le musée, car il y a un musée à Chicago ! Que pouvait bien être ce musée et que pouvait-il contenir, c'est ce que je devinais assez mal ; mais peu importait, je ne tenais pas à me montrer difficile et le moindre coin de paysage paisible entrevu sur une toile devait suffire à me remettre du spectacle des ruisseaux de sang jaillissant des artères des porcs et des moutons égorgés.

Et c'est là que fut ma surprise.

Le musée de Chicago n'est qu'à l'état embryonnaire, en voie de formation, doté par la générosité de quelques collectionneurs de bons tableaux modernes, mais tel qu'il est il constitue une excellente leçon d'art.

Tout le premier étage est réservé à la sculpture, et comme ce jeune peuple n'a point encore d'art national, ses éducateurs ont voulu mettre sous ses yeux les meilleurs documents des esthétiques anciennes.

Les sculptures grecques et romaines y sont représentées par des moulages en plâtre ou des copies en bronze des principales œuvres du musée de Naples et des grandes galeries européennes : le *Faune tire, l'Apollon du Belvédère*, le *Taureau Farnèse*, tous les types classiques des Jupiters, des Vénus, des Minerves et des Hercules ; le *Laocoon*, la *Victoire de Samothrace*, la frise du Parthénon, les statues éginiennes de la Pinacothèque de Munich. Les armes, les ustensiles, les trépieds, les sièges, tous les petits meubles usuels n'ont pas été oubliés et forment une substantielle collection que viennent compléter, à côté des reproductions de monuments, du Colisée ou des temples de Pæstum, des copies de sculptures égyptiennes et assyriennes : de telle sorte qu'en parcourant trois ou quatre salles le visiteur peut se faire une idée assez complète de ce qu'était l'art des Romains et des Grecs.

Pour le moyen âge français et la Renaissance italienne, la sélection des œuvres choisies témoigne d'un goût sûr et d'un esprit renseigné.

Après avoir contemplé les plus belles œuvres de Michel-Ange et de Donatello, le regard s'arrête sur le tombeau de Henri II par Germain Pilon, sur le mausolée de François de Bretagne et de Marguerite de Foix que sculpta à Nantes le ciseau de Michel Colomb, sur la tombe de Louis de Brézé à la cathédrale de Rouen, la *Pierge* de Germain Pilon, les œuvres de Jean Just et de Barthélemy Prieur, à côté des principaux motifs architecturaux de nos belles cathédrales de l'Ile-de-France.

La part faite à l'art français est plus flatteuse encore dans la sculpture moderne. Les œuvres de nos contemporains s'y pressent en foule, et nous retrouvons et saluons au passage comme de vieilles connaissances la *Diane* de Falguière, le *Génie de la Tombe* de Saint-Marceaux, le *Monument de Belfort* de Mercié, et plus loin, après la *Duchesse de Bourgogne* de Coyzevox, l'*Adonis* de Coustou et le *Voltaire* de Houdon, les œuvres les plus décisives de Barye, de Cato, de Chapu, de Puech, de Barrias, de Frémiet et de tant d'autres. Pour montrer l'éclectisme et en même temps le modernisme de ce musée, je signalerai seulement pour terminer dans l'ordre chronologique, un des personnages du monument des *Bourgeois de Calais*, par Rodin.

La peinture, plus brillante encore, offre des origineux. Quelques généreux et opulents donateurs, dont les noms gravés sont offerts à la reconnaissance des foules, MM. Henry Field, Manger, Nickerson ont légué à ce jeune musée leurs collections. C'est le triomphe de l'art français : quoique ce musée ne soit pas à beaucoup près aussi riche que celui de New-York, les œuvres intéressantes, signées des noms les plus modernes et les plus connus, foisonnent dans les salles. Crons-les, pêle-mêle au hasard de notre promenade et côtoyons en passant Caroline-Duran, Harpignies, Gérôme, Bouguereau, Meissonier, Corot, Daubigny, Jules Dupré, Millet, Cazin, Cabanel, Breton, Fromentin, Ribot, Delacroix, Henner, Lépine, ainsi que ces pseudo-compatriotes Whistler, Stevens et Thaulow. Quelques gravures en médailles, Roty, Chaplain, Daniel Dupuis, complètent cette intéressante revue de l'art français moderne.

Parmi les œuvres connues qui ont figuré à nos Salons, notons la *Reconnaissance* et la *Vedette*, de Maisonnier, et la *Pièce en danger*, d'Alphonse de Neuville.

L'art flamand est moins heureusement représenté : Van Dyck, Terburg, Franz Hals, Rubens et Rembrandt n'y figurent que par des œuvres peu intéressantes ou même très douteuses, et il est visible que ce n'était point de ce côté que se tournaient les recherches des donateurs.

L'Institut des arts de Chicago — c'est le nom de ce musée — se double d'une société destinée à la fois à l'enrichir et à répandre dans le public le goût de l'art. Cette société expose dans des salles voisines les œuvres de ses membres et des jeunes élèves de ses classes de peintre. Le mieux est de parcourir rapidement cette exhibition où la critique serait aussi aisée que peu généreuse, d'autant que, comme l'indique l'affiche, la « classe du samedi soir n'a de modèle à sa disposition que pendant quinze minutes » !

Ce n'est point assez, semble-t-il, que d'offrir ainsi au peuple des modèles de beauté plastique, on veut aussi cultiver son intelligence et ouvrir ses yeux à la beauté morale et c'est la presse qui se charge de ce rôle d'éducateur.

J'ouvre au hasard le *Chicago Daily Tribune* — journal de vingt pages qui coûte deux sous — et j'y trouve la rubrique suivante dont le titre (en Amérique on n'oublie jamais ses intérêts) est, copyrighté : « *Poèmes qu'il faut connaître* » (*Poems you ought to know*) et au-dessous cette sentence du professeur Eliot Norton :

« Quelles que que soient vos occupations et si nombreuses que soient les heures employées à vos affaires, ne manquez pas de consacrer quelques minutes chaque jour au rafraîchissement de votre vie intérieure par la lecture d'un morceau de poésie. »

Et, pour joindre l'exemple au précepte, le journal publie la traduction de *la Rose*, de Pierre Ronsard :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil...

qu'il accompagne de cette notice que je transcris littéralement :

« Le poème de Pierre de Ronsard (1524) est donné ici comme un exemple de ce thème aussi vieux que l'amour ou la vie, — sujet qui a été aimé des poètes de tous les temps. Le motif de cette petite pièce lyrique est celui de Vallier : « Go, lovely Rose, » et de Herrich : « Gather ye rosebuds while ye may. »

Au-dessous, pour expliquer le texte, une illustration qui rappelle Faust et Marguerite !

La science étrangère aussi est honorée comme l'art et la statue en bronze de Lincoln se dresse dans le Lincoln Park, comme les statues jumelles de Goethe et de Schiller au Golden Gate Park de San-Francisco.

A quoi faut-il attribuer ces nobles tendances et ce généreux éclectisme ? Est-ce l'œuvre de cette université de Chicago, si fréquentée, si aimée, si généreusement dotée d'un capital de 35 millions dont M. Rokefeller seul a donné 15 millions ? Je l'ignore, mais voilà qui n'est pas mal vraiment pour la ville légendaire des marchands de cochons et les New-Yorkais ont-ils tant raison de mépriser le bétumes et la rusticité de ceux qu'ils appellent trop dédaigneusement « les gens de l'Ouest ? »

Etonnez-vous donc après cela que dans un centre aussi intellectuel il se soit trouvé des juges assez littéraires et assez renseignés pour découvrir le plagiat de Rostand et lui dénier la paternité de *Cyrano* !

L'art français règne d'ailleurs en maître incontestable aux Etats-Unis : il n'est marchand enrichi qui ne veuille avoir sa galerie, et les hôtels eux-mêmes, suivant le mouvement, se donnent le luxe de posséder de véritables collections.

Les hôtels américains sont pour le voyageur français un sujet d'étonnement toujours nouveau. Rien ne surprend comme le confort et le luxe de ces vastes établissements. Le rez-de-chaussée, avec ses fumoirs, ses grill rooms, ses bars, son barbier, ses salles de restaurant, ses cafés, ses salons, tous variés de décoration et de style, est un véritable lieu public où chacun entre librement, s'assied, lit, fait sa correspondance, mange, boit, et vient consulter le registre où s'inscrivent les voyageurs. J'étais, pour ma part, à peine arrivé depuis dix minutes à l'hôtel Saint-Nicholas — il était huit heures du matin ! — qu'un reporter du *Cincinnati Post*, peu habitué sans doute à lire des noms parisiens, me faisait passer sa carte, sollicitait une interview et me demandait le but de mon voyage et si j'étais envoyé en mission par mon gouvernement.

Le nombre des chambres que possèdent ces édifices est stupéfiant. Le Waldorf Astoria, à New York en compte 1.458, et le Palace Hotel de San Francisco, 2.000. Chacune, très confortablement meublée, a pendoir à vêtements, cabinet de toilette, salle de bain, téléphone avec l'extérieur, et dans chacune, en guise de sonnette, un cadran avec des indications multiples appropriées aux besoins les plus divers de la vie. Vous placez l'objet sur l'inscription voulue et, comme dans les contes de fées, l'objet demandé apparaît immédiatement.

Je relève sur le cadran de ma chambre à l'Auditorium Hotel de Chicago, les énonciations suivantes :

Call for — Ice water — Bell boy — Letters and parcels — Bill Baggage up — Baggage down — Writing materials — Telegraph blanks — Chambermaid — Coupe — Handsome cab — Carriage — Messenger — Waiter — Wines list — Bath — Steam heat — Grate fire — Washing from — Laundry — To laundry — Doctor — Boots — In order.

Notez que chacun de ces établissements possède dans ses sous-sols : blanchisserie, buanderie, appareils de chauffage, générateurs d'électricité, etc., et ., et que le chef mécanicien de l'un d'eux n'a pas moins de soixante mille francs d'appointements !

Or les hôtels américains ont voulu posséder eux aussi des galeries de tableaux et des statues. Le Waldorf et l'Auditorium en ont de forts beaux et l'Hoffman House de New York montre, pendu dans son grill room, entre bien des toiles remarquables, une bergerie de Charles Jacque, un Corrège et une impor tante ronde de nymphes intimant un satyre de Bouguereau. La province a suivi la mode et à Cincinnati — où l'on exhibe d'ailleurs en ce moment pour dix sous la *Chute de Babylone* de Rochegrosse, qui vaut, dit l'affiche, 100.000 dollars, — la première chose que j'aperçus en entrant dans le salon de Saint-Nicholas Hotel fut un portrait en pied de Pauline Borghèse, signé Derouge, et daté de 1811. L'impudique et gracieux modèle de Canova était cette fois presque convenable : elle était en chemise, vêtue seulement d'une mousseline si transparente et si légère qu'elle laissait apercevoir les rondeurs fermes et lisses de son corps délicieux. Posée presque de face, souriante à demi, d'un sourire qui laissait entendre ou deviner bien des choses, la sœur de l'Empereur mettait non chalamment ses bas, les jambes croisées, dans une pose assez peu discrète, et j'imagine que plus d'un Américain pudique doit détourner la vue de cette vision un peu troublante.

Quant à moi, si j'ai peu regardé, ce ne fut pas par pudeur, mais il est des spectacles suggestifs que doit éviter le voyageur solitaire !

FÉLIX DECORI.
(*Figaro*).

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

???

A nos Sénateurs

LA DÉPÊCHE DE CORSE

12 novembre 1751. — Par décret des aréopagistes collégés le Gouverneur, les Juges et les Officiers de la magistrature corse ne sont nommés que pour 18 mois, et les élections ne pourront avoir lieu qu'à la fin de février ou d'août.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Muracciali, répétiteur au lycée de Toulon, passe au lycée de Marseille.

— M. le commissaire de 3e classe de la marine Rognoni, proposé pour le grade de commissaire de 2e classe, est affecté au port de Rochefort.

— MM. Dionisi Etienne, Casalli Antoine et Vincenti Augustin sont nommés surveillants militaires de 3e classe des établissements pénitentiaires de la Guyane.

— M. Graziani, sergent d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre d'Anjouan.

L'AÉRONAT DON SIMONI-LEBAUDY

Nous donnions, le 30 mars 1902, une information absolument inédite : la mise en construction d'un nouveau « dirigeable », et constations — déjà — le matériel de l'usine Clément qui établissait la partie mécanique, tandis que M. Surcouf avait été chargé de l'enveloppe.

La maison Lebaudy n'était pas moins discrète. A l'usine, où les renseignements furent des plus vagues, on nous affirma que la « question n'était pas assez mûre. »

Depuis la question est parvenue à sa pleine maturité, tant et si bien que les premiers essais de l'aéronat à la corde viennent d'être effectués, à Moisson (Seine-et-Oise), la semaine dernière et, notamment, hier lundi.

Tout d'abord, avant de parler des expériences préliminaires, et après avoir rappelé que les plans de l'appareil sont uniquement dus à MM. Pierre et Paul Lebaudy, il importe de donner la description complète de cet aéronat rural.

***

L'enveloppe jauge 2.500 mètres cubes ; longueur : 60 mètres ; diamètre : 11 mètres. Elle se compose de deux épaisseurs de coton, entre lesquelles se trouve une feuille de caoutchouc, et a reçu plusieurs couches d'une substance spéciale appelée « ballonine », destinée à empêcher l'altération par l'air de la feuille intérieure, protégée en outre de la lumière par la couleur jaune de chrome dont la face extérieure du tissu de coton est complètement recouverte.

L'avant est aigu, l'arrière arrondi. L'enveloppe n'est, en outre, pas fusiforme, mais affecte une certaine ressemblance avec la carapace de la tortue. Sa partie inférieure, plate, repose sur un châssis, constitué par des tubes d'acier — des tubes de bicyclette tendus de soie — qu'elle

00548

restient au moyen d'agrafes. Ce châssis, d'une longueur de 24 mètres, en comprenant le gouvernail, et d'une largeur de 6 mètres, a pour principale mission de transformer l'appareil en aéroplane dans le cas de descente précipitée. Il doit aussi, paraît-il, annihiler les mouvements de tangage.

A bâbord et à tribord du châssis deux hélices, actionnées par un moteur Daimler de 60 chevaux, accomplissent 900 tours à la minute, la vitesse du moteur Daimler étant de 1.800 tours. Ces hélices métaux de 99.82 ; le 3 0/0 nouveau cote 98.87. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur, sur les nouvelles politiques qui arrivent de Madrid, s'inscrit encore en perte à 88.65 ; le groupe ottoman est très ferme à 93.50 ; la peseta monte à 76 frs.

Les Etablissements de Crédit se tiennent dans leurs cours précédents. Le Crédit Lyonnais termine à 1.975 ; le Comptoir National d'Escompte à 570 ; le Crédit Foncier reste à 746 et la Société Générale à 549.

Les parisiens d'Obligations Domaines 3 0/0 1891 ont le droit de souscrire, par préférence et sans être soumis à réduction, à l'émission des 300 000 Obligations Privilégiées à 500, à émettre le dernier dépasser, dès à présent ou au plus tard le 30 novembre, toutes titres au coupon ou les fils Janvier 1903.

Chemins Français et étrangers.

Gazette Departementale

AULLENE. — Dimanche, jour des morts, s'éteignait à Aullene, dans sa 78e année, St. Nicolas Chiaroni.

Une foule de parents et d'amis venus de toutes les communes des cantons de Serra et de Sainte-Lucie de Tallano ont tous à accompagner jusqu'à sa dernière demeure l'homme de bien qu'était Nicolas Chiaroni.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale par M. le curé Angeli assisté de MM. les abbés Comiti et Philippi.

Le deuil était conduit par son fils, J.-M. Chiaroni, étudiant en pharmacie.

En cette pénible circonstance nous présentons à la famille Chiaroni nos plus sincères condoléances. — D. T.

VESCOVATO. — On annonce le prochain mariage de Mlle Joséphine Lucchini, la gracieuse fille de M. Fabius Lucchini, avec M. Marie Malaspina, de Monticello.

Nous adressons aux futurs époux nos sincères félicitations.

Nécrologie

M. LE JUGE PIERANGELI

M. Vincent Pierangeli, ancien magistrat, a été subitement frappé d'une congestion dans la nuit de dimanche ; les soins les plus empressés qui lui ont été prodigués ont été inutiles : quelques heures après il s'éteignait doucement dans les bras de sa femme éplorée.

M. Pierangeli nommé tout jeune substitut sur le Continent avait quitté la magistrature pour ne pas se séparer de son père, et quelque temps après il avait accepté les fonctions de juge de paix pour ne pas quitter son pays, il les a remplies pendant longtemps dans les cantons environnants de Bastia, à la plus grande satisfaction des justiciables.

M. Pierangeli n'était pas seulement rompu avec toutes les difficultés du droit, il possédait une culture littéraire peu commune et c'était un très agréable conteur. Partout où il a rendu la justice, il l'a fait avec cette indépendance et cette impartialité qui étaient le fond de son caractère ; mais avant tout, pénétré du sentiment de la responsabilité, il s'efforçait d'arrêter les procès, de terminer les différends les plus délicats à l'amiable : c'est ainsi qu'il a laissé partout la réputation d'un magistrat digne, éclairé, intègre.

Depuis longtemps il vivait très retiré ; la mort de son unique fille, survenue il y a quelques mois, l'avait atteint au cœur, et sa douleur n'a pu être consolée.

Aux obsèques les cordons étaient tenus par MM. le maire Gaudin ; Antonetti et Louis Nardini, avocats ; Frédéric de Gentile, avoué à la cour ; le deuil était conduit par M. le capitaine Jean-Baptiste Sisco, membre du conseil municipal, son beau-frère ; MM. Pierangeli et Pittiferrandi, ses cousins, et d'autres parents. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean, toute tendue de noir, où le *Libera* et le *Benedictus* ont été exécutés avec accompagnement d'orgues.

Nous adressons aux familles Pierangeli et Sisco l'expression de nos bien vives condoléances.

MADAME BALDI-GIANNO

Une foule très nombreuse suivait mardi matin le cortège funèbre d'une jeune femme, Mme Baldi, née Gianno, décédée dans sa vingt-quatrième année, en donnant le jour à son premier enfant.

On ne saurait décrire la douleur de toute sa famille en présence de cette tombe si brusquement ouverte, alors que l'on se préparait à fêter l'heureuse arrivée d'un premier né. Aussi bien Mme Baldi possédait toutes les qualités qui devaient la faire aimer et inonder de larmes sa dépouille inanimée.

Les cordons étaient tenus par MM. Antoine Angostini, Joseph Casanova, Achille Maestracci, Antoine Morelli ; sept magnifiques couronnes avaient été offertes par les parents et les amis.

Le deuil était conduit par M. Jean Baldi, dont la douleur faisait peine à voir, entouré de nombreux parents. Après l'absoute, l'inhumation a été faite au cimetière dans le beau monument de la famille Brignardi-Il-Sacco.

Nous prenons une vive part à la douleur des familles Baldi, Gianno, Sobrero et leur adressons toutes nos condoléances.

Savon Princesse Mahéka 0 fr 75 c. le pain

Allocution

prononcée par M. l'abbé MARIOTTI *en l'église paroissiale Saint-Jean, à la Messe de départ, le 9 novembre.*

La société, mes Frères, repose sur deux bases : la Religion et la force, la milice et l'Eglise.

La force est la condition extérieure. La Religion est le ciment intérieur, l'essence même de la société. Et s'il est vrai que la société ne peut naître sans force il est aussi établi qu'elle ne peut grandir sans Religion.

Les hommes peuvent, à la rigueur, vivre en société, sans la force, telle que nous la concevons ordinairement, puisque, ainsi comprise, elle est loin d'être une source de stabilité, et elle peut au contraire devenir une cause d'affaiblissement et de décadence ; et elle n'est digne proprement de ce nom que si les forces morales viennent lui prêter leur concours et leur appui.

Mais la société ne peut se passer de la Religion, toujours elle a eu besoin de croyances religieuses en rapport avec les instincts de foi qui sont le fonds même de l'être de l'homme.

La Religion, nous la trouvons chez tous les hommes et chez tous les peuples qui ont atteint un certain degré de développement.

Et dans l'antiquité, il n'y a peut-être pas d'Etat qui ait joué un rôle plus important où les pouvoirs de l'organisation politique et sociale ne fussent fondés sur la Religion.

Ouvrez, mes Frères, le grand livre de l'histoire de l'humanité ; consultez les annales des peuples qui ont rempli le monde de l'éclat de leur nom, Egyptiens, Assyriens, Perses, Carthaginois, partout vous trouverez la Religion à la base de la société.

Qui ne sait, que chez les Grecs et les Romains les rapports de la Religion et de la politique étaient tellement unis et confondus entre eux qu'il nous est impossible de trouver un seul acte de leur vie sociale qui n'ait été en quelque sorte inspiré et dicté par le sentiment religieux.

Dans les temps modernes, la vraie Religion, le Christianisme, a eu sur l'existence morale des peuples l'influence la plus sensible et la plus continue.

C'est là une vérité incontestable qui, par son évidence, s'impose, sans démonstration, à toutes les intelligences, même les moins cultivées.

D'où cela provient-il, mes Frères ? C'est que, selon la pensée d'un orateur célèbre, les institutions religieuses sont celles qui unissent et qui rapprochent davantage les hommes, celles qui nous sont le plus habituellement présentes dans toutes les situations de la vie, celles qui parlent le plus au cœur, celles qui nous consolent le plus efficacement de toutes les inégalités de la fortune, celles enfin qui sont les plus propres, d'une part à développer en nous le germe des plus nobles vertus, la concorde et la piété, la bonne foi et l'espérance, la confiance et le pardon, et qui contiendront d'autre part à entretenir dans nos cœurs le feu sacré de l'amour de la Patrie, l'esprit de dévouement et de sacrifice, le courage, la bravoure, l'ardeur du patriotisme

Voilà, mes Frères, les causes véritables de la grandeur des sociétés en général, sans elles la force ne serait qu'un vain mot et elle ne pourrait aspirer à l'honneur d'être un des facteurs de l'élévation de la prospérité et de la gloire des nations.

Mais quelle est cette force, mes Frères ? Où la trouver ? On est communément convaincu que la force d'une nation réside surtout dans l'armée, et en a raison de penser ainsi. Mais n'allons pas croire cependant qu'elle consiste nécessairement dans l'organisation, c'est-à-dire dans le nombre, la discipline, la supériorité de l'armement. Car après tout cette organisation ne peut pas être considérée comme un procédé merveilleux appliqué à un peuple pour le transformer tout à coup, en lui infusant l'énergie qui lui manque.

L'organisation militaire d'une nation n'est que l'expression militaire des forces sociales de cette nation. Elle les dégage, les règle, les harmonise. Elle ne les crée pas.

Ecoutez plutôt, mes Frères. Si dans un peuple, le goût du bien-être et du travail facile, l'habitude d'une longue prospérité ont affaibli l'esprit de conquête et endormi les rivalités nationales, si l'abus de l'esprit léger, l'incrédulité frivole, la passion effrénée de l'égalité, l'action dénigrante du gouvernement, la discipline dans les mœurs, l'organisation la plus savante n'y feront rien, car le principe même en sera paralysé ; et aussi la première secousse un peu violente tout cet échafaudage s'écroulera, les éléments ayant perdu cette force secrète qui les unit et qui les maintient.

Mais rassurons-nous, mes Frères. En notre bon pays de France, la milice, sur qui reposent les plus purs sentiments d'un grand peuple, est restée jusqu'ici à couvert des atteintes du mal qui pourrait ébranler et affaiblir son patriotisme.

La confiance qu'elle inspire encore est immense et rien ne pourrait ni la diminuer ni la rendre vaine au moment du danger.

Malgré le travail de démoralisation entrepris contre elle pour lui faire perdre le sentiment de l'honneur, ou en altérer la véritable notion, elle a su résister à tous les assauts ; et toujours étroitement unie à ses glorieux chefs, elle est encore en état de nous offrir les garanties les plus sûres et les plus encourageantes pour la sécurité et la grandeur nationales.

Pourquoi cela, mes Frères ? C'est que l'armée est restée croyante, et les principes élevés sur lesquels repose sa religion ne peuvent qu'entretenir et développer ce respect et ce culte du drapeau quinze fois séculaire qui l'a toujours distingué et anobli.

Voyez d'ailleurs à quelles mains la France a confié ses destinées ? Elle les a confiées à cette vaillante jeunesse qui se presse dans les rangs de son armée et forme des bataillons aujourd'hui invincibles. Tout en elle est fait pour charmer, plaire et ravir : sa fraîcheur, sa beauté, sa virilité, son épanouissement déjà fécond et non encore désenchanté par la triste expérience de la vie. Et s'il est vrai qu'à cet âge le cœur est enthousiaste, sublime, héroïque, la nation a toutes les raisons de se sentir rassurée.

Soyez hommes, pourtant, jeunes soldats de la vie. Regardez l'avenir avec fermeté, sans crainte, sans illusions comme sans défaillance.

Vous portez dans vos cœurs, mieux que dans vos mains, la fortune de la France, votre patrie, de ce peuple au cœur généreux et magnanime, le défenseur né des plus nobles causes, le porte-étendard de la liberté, le propagateur de la civilisation chrétienne. Soyez fiers de la mission qui vous est confiée et rendez-vous dignes par vos vertus de l'honneur de la défendre.

Ce drapeau dont vous avez la garde a toujours paru avec gloire sur tous les champs de bataille du vieux et du nouveau monde, rallient sous ses plis chers et glorieux pour la défense des intérêts de l'humanité entière, les plus intrépides des enfants de la France. Aussi les vœux de la France entière vous accompagnent partout, et vos efforts, bénis par l'effusion des grâces du Très-Haut, du Seigneur Dieu des armées, seront toujours couronnés par la victoire.

Aux Malades Désespérés

Nous avons annoncé la fondation par de jeunes Médecins de la Faculté de Paris, d'un « Institut Phytothérapique » destiné, en dehors de toute pensée d'intérêt, à réagir contre l'impuissance de la thérapeutique chimique actuelle, contre l'abus qui est fait des opérations chirurgicales, et à relever la Médecine naturelle par les plantes, la seule vraie, la seule qui guérisse. Beaucoup de lecteurs nous demandant l'adresse de cet établissement modèle, la voici : 77, rue des Petits-Champs, à Paris. Consultation de 2 à 6 heures.

Les malades qui ne peuvent s'y rendre n'ont qu'à écrire les détails de leur mal depuis son origine, au Président du Comité médical ; une ordonnance rédigée par un des spécialistes de l'Institut, le plus apte à juger leur cas, leur sera adressée gratuitement, leur donnant le moyen de se guérir par des remèdes simples, naturels, qu'ils confieront eux-mêmes, et sans qu'il leur en coûte rien.

Gazette Ajaccienne

A la Justice de paix

Les belles ou laides ne se fatiguent pas, malgré les jours de prison qu'on leur octroie à chaque audience, de se livrer à leur commerce scandaleux.

Nous avons le devoir d'insister, au nom de la population, pour qu'un pareil état de choses cesse au plus tôt. Serait-ce le nombre des étrangers qui affiue en ce moment qui pourrait sauvegarder l'or dignité en même temps que leurs ressources ?

Les Jeux

On nous en voudrait peut-être de dire que depuis quelque temps la police y met du sien. Les jeux de hasard, si fréquents, en plein boulevards comme sur la terrasse des cafés, sont l'objet d'une surveillance active. Les contraventions dressées ces jours derniers contre plusieurs délinquants porteront leurs fruits.

Les accapareuses

Le nombre n'en est pourtant pas si grand puisque ce sont toujours les mêmes qui se font prendre en flagrant délit d'accaparement.

Nous ne pouvons qu'en déduire une seule chose : c'est que les contraventions n'ont pas d'effet pour elles et par suite la population est tenue de payer plus cher ce qu'elle pourrait avoir meilleur marché.

Que ceux à qui incombe le devoir de faire cesser un pareil état de choses n'y faillent pas : à eux seuls d'y remédier.

Les automobiles

Une des voitures automobiles destinées au service entre Vico, Ajaccio et Sartene est déjà arrivée ; les deux autres arriveront par un prochain paquebot.

Le service commencera à fonctionner le 16 novembre. Cette première voiture contient 4 places de coupé et 16 d'intérieur ; elle est du système Dion-Bontos.

Au port

Le paquebot *Bonifacio* est arrivé samedi matin à 8 heures venant de Marseille. Il avait à bord 61 passagers et une grande quantité de marchandises diverses.

Le paquebot *Ville de Bastia*, courrier de Nice, a mouillé dans notre port à six heures du matin ; le nombre des passagers était d'une quinzaine, mais il apportait un nombre considérable de tonnes de marchandises.

Nos Cadeaux

Nous annonçons à nos lecteurs, que désireux de leur être utile, nous avons acquis le droit de leur offrir divers bijoux de FABRICATION NOUVELLE INALTÉRABLE, exécution exacte des articles des grands bijoutiers de Paris. Il leur suffira pour recevoir ces magnifiques cadeaux, d'une valeur de 10 à 15 fr. d'envoyer leur adresse, à la Manufacture de bijoux d'Art, 15, rue de Palsy, Paris, en ajoutant par chaque objet choisi — 10 timbres à 15 cent..., et l'on désire : Bagues, Broche, Boucles d'oreilles, Echarpes de cravates, Broiquer, Médaillon, Bouton de chemises ou de manchettes, Peigne de tête, Croix, Médaille, Fume-cigare ou cigarette, et — 40 timbres à 25 cent, si l'on demande : Chaîne ou Sautoire, Bracelet, Collier, Pipe, Chapelet, Boucle de ceinture. Chaque objet est renfermé en un joli écrin.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 11 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13·4 à midi, + 21·2 ; 7 heures du soir + 12·. MAXIMA, + 17·6. MINIMA, + 12·

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Baccalauréat

M. Pietri a été reçu au baccalauréat classique, 1re partie, allemand, devant la faculté de Lyon.

A Sainte-Marie

M. l'abbé Ambrosini, vicaire de Cervione, est appelé aux mêmes fonctions à Sainte-Marie, en remplacement de M. l'abbé Paolini, nommé vicaire-administrateur à Oimi-Cappella.

Douanes

M. Battini, commis à Ventimille, est nommé commis faisant fonctions de vérificateur régional, à Corte.

Long voyage

La poste nous rapporte aujourd'hui un exemplaire du *Petit Bastiais* du mois de janvier 1901 adressé à un officier d'un paquebot des Messageries maritimes, avec la mention : Adresse inconnue. Que de chemin a fait ce journal à la recherche de ce compatriote introuvable ! combien de fois a-t-il traversé l'Océan ! et il nous est revenu intact....

Secours aux réservistes

Le projet de budget de 1903 contient un crédit de 500.000 francs pour subventionner à allouer par l'Etat aux communes afin de distribuer des secours aux familles nécessiteuses de réservistes et de territoriaux. Dans la répartition de ce fonds de secours, la département de la Corse figure pour 13.800 francs.

Chambre musicale

Le comité de la Chambre musicale a l'honneur de prévenir MM. les sociétaires que les séances reprendront vendredi 14 novembre.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Mouvement de la population

Voici quel a été le mouvement de la population pendant le mois de juin 1902 :

Naissances, 37, dont 1 illégitime, 17 garçons, 20 filles.

Mariages, 11 ; divorces, 2.

Morts nés, 1.

Décès, 37, qui se divisent ainsi : Entérite, 1 ; grippe, 1 ; mort violente, 3 ; méningite simple, 2 ; bronchite chronique, 1 ; affections de l'appareil respiratoire, 2 ; autres maladies, 27.

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

Marseille-Cette-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense

Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

PÉTROLE

La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.

En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint-Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage, au prix de 0,35 le litre.

Photopline extra, 2.75 le bidon de 5 litres.

Bourse de Paris

	10 nov.	11 nov.
Rente 3 p. %0/0 ancien	99.65	99.60
— 3 p. 0,0 amorts.	99.50	99 10
3 1/2 0,0 . . .	100.70	98 75

Dépêches du Soir

Service Télégraphique Spécial

Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles aux épreuves écrites du baccalauréat classique, 1re partie, devant la faculté d'Aix :

MM. Joseph d'Angelis.
Charles Abbatucci.
Pierre Bona.
Georges Vogt.

Les compositions orales sont fixées au mercredi 19 novembre.

— M. Fernand Mattei a été définitivement reçu au baccalauréat classique, 2e partie, devant la faculté de Montpellier.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

La commission du Sénat, chargée d'examiner le projet de loi sur les services maritimes postaux de la Corse, adopté par la Chambre des députés, a tenu aujourd'hui une nouvelle réunion.

Cette commission a approuvé le rapport complémentaire de M. de Casabianca.

Le sénateur de la Corse a introduit dans son rapport deux modifications.

Au lieu du service avec escale à *Porto ou à Sagone*, la commission a demandé que l'escale se fît à Porto *et à Sagone*.

Les services entre la Corse et Nice sont portés de deux à cinq.

Nouvelles Militaires

Armée territoriale

M. Fieschi, sous-lieutenant de réserve au régiment de Corse ; passe avec son grade au 110e régiment territorial.

M. WALDECK-ROUSSEAU

M. Waldeck-Rousseau est arrivé ce matin à Brindisi d'où il partira demain pour Corfou.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le ministre de la guerre, indisposé, n'a pas assistait à la séance.

Grève des mineurs

Le ministre de l'intérieur a communiqué les dépêches des préfets sur la grève générale des mineurs.

Chambres d'agriculture

Le ministre de l'agriculture a soumis un projet de loi relatif à la création de chambres consultatives d'agriculture départementales avec des sections dans chaque arrondissement. Le conseil a approuvé ce projet et en a autorisé le dépôt à la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

La Grève générale des Mineurs

M. Cotte, secrétaire général de la Fédération nationale des mineurs, a réclamé le concours des membres du groupe socialiste de la Chambre et du groupe de l'unité révolutionnaire.

A Carmaux

La compagnie des mines de Carmaux a refusé définitivement de discuter avec MM. Jaurès et Calvignac.

Dans le Pas-de-Calais

On a constaté ce matin une importante reprise du travail dans le Pas-de-Calais.

EN ANGLETERRE

Les généraux Boers

On télégraphie de Londres que d'après plusieurs journaux, les généraux Botha et Delarey se sont rendus auprès de M. Chamberlain et l'ont remercié des libéralités financières de l'Angleterre envers le Transvaal et l'Etat d'Orange.

EN ESPAGNE

La Crise ministérielle

Le roi a chargé M. Sagasta, de la formation du nouveau Cabinet.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

COMMISSION DES FINANCES

Le Sénat n'est réuni dans ses bureaux avant la séance et a procédé à la nomination des 27 membres de la commission des finances.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 5 heures.

M. Francou, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

LES CONSEILS DU TRAVAIL

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger, relative à l'institution de conseils consultatifs du travail.

M. Francis Charmes, rapporteur, soutient que le projet de loi est favorable aux syndicats professionnels et aux conseils du travail dès par les intéressés.

Le rapporteur occupe la tribune pendant presque toute la séance.

La prochaine séance est fixée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Lauraine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Echange de terrains

Adoption des projets de loi relatifs à un échange de terrains entre l'Etat et M. Boucher de Géraimer, et à un autre échange entre l'Etat et Mme Azalbert.

Les bouilleurs de cru

M. Georges Berry dépose une proposition de loi tendant à la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Cette proposition est renvoyée à la commission du budget.

Commissions de recensement

M. Roger-Ballu dépose une proposition de loi modifiant la composition des commissions de recensement des votes pour l'élection des députés, et demande l'urgence.

L'urgence est repoussée par 303 voix contre 218.

Vérification des Pouvoirs

Election de Jonsac

Discussion des conclusions de la commission chargée de vérifier les opérations électorales dans l'arrondissement de Jonsac.

M. Reveillaud, rapporteur, donne lecture de son rapport qui conclut à la validation de cette élection.

Cette élection est validée.

M. Fernand Larquier est admis.

LES ÉTABLISSEMENTS *Congréganistes*

Discussion du projet de loi tendant à réprimer le fait d'ouverture ou de tenue d'un établissement congréganiste sans autorisation.

Le président rappelle que l'urgence a été déclarée.

M. de Castelnau

combat le projet de loi en soutenant que l'application de la loi est de la compétence des tribunaux. Il réclame le respect de la foi religieuse.

M. Groussau

défend la même thèse ; il dit que la force ne peut avoir qu'un temps dans un pays de liberté comme la France.

Amendement Lemire

M. l'abbé Lemire dépose un amendement tendant à spécifier que la loi sera applicable aux établissements scolaires.

L'amendement est repoussé par 339 voix contre 39.

Article 1

Le président met ensuite aux voix le paragraphe 1er de l'article 1, portant que « seront passibles des peines portées à l'article 8, paragraphe 2 de la loi » de juillet 1901, tous individus qui, » sans être munis d'une autorisation, auront ouvert ou dirigeront » un établissement congréganiste, » appartenant à une congrégation » ou à un tiers, comprenant un ou » plusieurs congréganistes. »

Ce paragraphe est adopté.

M. Rabier

démontre la nécessité de compléter la loi de 1901 qui demande une sanction.

Il faut, dit l'orateur, éviter la difficulté d'interprétation.

M. Lerolle

combat le projet de loi.

L'orateur soutient que c'est une œuvre de haine, et que le gouvernement a fait une œuvre de sectaire.

La Chambre décide de passer à la discussion de l'article unique.

Amendement Ollivier

Le député des Côtes-du-Nord présente un amendement tendant à sauvegarder la liberté d'enseignement.

Cet amendement est repoussé par 346 voix contre 62.

Paragraphe 2

La Chambre adopte ensuite le paragraphe 2 de l'article 1er.

Ce paragraphe applique des pénalités à ceux qui continuent à faire partie d'un établissement congréganiste dont la fermeture a été ordonnée.

Paragraphe 3

Ce paragraphe est également adopté. Il applique des pénalités à ceux qui ont favorisé l'organisation ou le fonctionnement de l'établissement visé par le présent article en consentant l'usage du local dont ils disposent.

Le Vote

L'ensemble du projet de loi est ensuite mis aux voix et adopté par 337 voix contre 245.

La séance est levée à 9 heures du soir et renvoyée à jeudi.

Etat Civil

NÉCLISSES

Albertini Joseph-Antoine-Noël, élève en pharmacie, de Bastia, et Casanova Jeanne, de Ghisonaccia.

NAISSANCES

de Suzzoni, Pierre-Jean-Raphaël-Honoré.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mercredi, 13 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Madame Guasco

Née CESARI

SS — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE GASTON. (Suite

— Ah ! reprit Jacques Bricheteau, des vagabonds comme vous qui, de la main à la main, peuvent faire cadeau à leurs fils de la somme nécessaire pour acheter des châteaux ne me semblent pas des mendiants fort à plaindre. Cependant, la remarque est juste, non-seulement pour la France, mais aussi pour l'étranger ; car, avec votre éternelle manie de pérégrinations, un domicile ne me paraît pas très facile à vous assigner.

— Voyons, dit Achille Pigault, nous ne serons pas arrêtés pour si peu. Dès à présent, continua-t-il en me désignant, monsieur est propriétaire du château d'Arcis, car promesse de vente vaut vente, du moment qu'entre les parties on est convenu de la chose et du prix. Eh bien, quoi de plus naturel que le domicile du père soit assigné dans une des propriétés de son fils, quand surtout cette propriété est un bien de famille, rentré dans la famille par l'acquisition faite au profit du fils, mais pays des deniers du père ; quand, en outre, ce père est né dans le pays où est situé le bien que j'appellerai domiciliaire, et qu'il y est connu et reconnu par de nombreux habitants toutes les fois que, dans l'intervalle de ses longues absences, il lui convient de s'y représenter ?

— C'est juste, dit le vieux Pigault en se rangeant sans hésiter à l'opinion que son fils venait d'exprimer avec cet accent d'animation particulier aux hommes d'affaires qui croient avoir mis la main sur un argument décisif.

— Enfin, dit Jacques Brichteau, si vous croyez que les choses puissent aller ainsi.

— Vous voyez bien que mon père, vieux praticien, n'a pas hésité un moment à être de mon avis. Nous disons donc, continua le notaire en prenant sa plume : « François-Henri-Pantalion Dumirail, marquis de Sallenauve, domicilié chez M. Charles de Sallenauve, son fils naturel, par lui légalement reconnu, au lieu dit le château d'Arcis, arrondissement d'Arcis-sur-Aube, département de l'Aube. »

Le reste de l'acte fait lu et arrive jusqu'au bout sans encombre.

Suivit une scène passablement ridicule. Les signatures apposées, pendant que nous étions encore debout :

— Maintenant, monsieur le comte, dit Jacques Brichteau, embrassez votre père, nous devons

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombé de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

ANEMIE Guérison radicale en 20 JOURS de soi par l'ELIXIR du Dr VINCENT. Rue de PARIS, Renseignements aux SOEURS de la CHARITE, 108, R. St-Dominique, Paris. Dépôt, Pharm., 1, Pl. Boisleux et toute l'Amérique

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0,30 le paquet.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie des Miradors.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après le Dr Henry STAES, Médecin à Lille (Nord), qui cède gratuitement et envoie aux Docteurs qui en font la demande, sous enveloppe fermée
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est inaltérable pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 47, Bd Paoli.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 20 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia
Retamage de glaces anciennes ou avariées
Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux, Suspensions, Candélabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 9 !

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaines, parures, *alliances*, etc., etc.. *Spécialité de poignards et stylets corses, vendetta*, broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.

BÉNÉDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.



Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Dompte les MAUX de CŒUR, de TÊTE, l'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les RAFRAÎCHISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée, une chicorée ou une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

USAGE INTIME
Notice explicative, Opinions de Célébrités médicales sur le Cachet Vichy-Etat N° 1 et le Comprimé pour eau minérale N° 2 artificielle. Vichy-Etat, 6, rue de la Banque, PARIS et Etablissement, par Saint-André-les-Vergers (Aube).
Exigez sur chaque Cachet ou Comprimé le nom CHASSAING, 12, rue de la Banque, PARIS

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE - CHLOROSE - CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES. Fabrication, 36, Place Bellecour, LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes antiflammes.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez M. CARLUCCIA, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Allumettes Excelsiors à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 40 centimes
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.
Cave des Producteurs réunis
MATTEI & CHANLER

27e ANNÉE — JEUDI 13 NOVEMBRE 1902 — N° 29

Le Petit Bastiais

00549

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Hommebon.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 6 h. 24 m. — Coucher, 4 h. 08 m.
LUNE : Nouv., le 30 — Premier quart., le 8.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Diego.

12 Novembre

LA MALARIA

La Sicile a son enfer dans les Solfatare ; la campagne romaine a le sien dans l'air humide des marais Pontins. Tous les étés l'hydre de la malaria fait sa moisson de victimes humaines. Si l'on sort les portes de Rome, tout de suite on rencontre sur son chemin de ces malheureux paysans, tout pâles et abattus par la fièvre, qui se traînent péniblement sous un ciel de feu pour atteindre l'hôpital. Ils n'y arrivent pas toujours ; parfois la mort les surprend en route, et combien succombent, ignorés dans leurs cabanes perdues au milieu de l'immense plaine, sans avoir reçu ni aide ni soins !

Il en est ainsi depuis des siècles, et peu ou rien n'a été fait jusqu'à ces dernières années non seulement pour combattre le fléau, mais même pour organiser un service de secours à ces infortunés que le sort condamne à travailler dans ces campagnes de pestilence et de mort. Mille fois plus heureux sont les assassins qui vivent au bagne.

Depuis l'année dernière cependant la Société romaine de la Croix Rouge a eu la philanthropique pensée de se servir de ses ressources et de son matériel pour venir en aide aux malades de l'Agro romano. Elle a fondé en pleine campagne une station sanitaire, d'où ses ambulances, comprenant chacune un médecin et un infirmier, partent deux fois par jour pour aller porter assistance et médicaments dans les misérables cabanes éparses de loin en loin dans ces tristes solitudes. Les brancardiers conduisent à l'hôpital les plus terrassés par la fièvre ; ceux qui le sont moins à la station sanitaire. Quelquefois les chemins font complètement défaut et le médecin doit se rendre à cheval à la recherche des fiévreux.

Les bécatombes les plus fortes de la malaria ont lieu à l'époque de la moisson. Des Abruzzes, de la Campanie, de l'Ombrie, des Marches partent par troupes les travailleurs qui vont offrir leurs bras aux propriétaires de l'Agro romano. Pour un salaire d'un franc, ils travaillent seize et dix-huit heures par jour ; leur nourriture se compose invariablement de bouillie de maïs, le plus souvent avariée et délayée avec l'eau saumâtre du fossé. C'est un festin pour eux, dit un journal italien, auquel j'emprunte ce détail, quand ils trouvent quelque charogne de cheval ou de bœuf mort de maladie, même si elle est à moitié pourrie, et si, depuis des jours, des légions de mouches se sont acharnées après.

Ces travailleurs ont pour abri d'étroites et basses cabanes de roseaux tressés de paille, où ils dorment entassés et leurs animaux domestiques avec eux. De ces cabanes on bouge il en est qui n'ont guère plus de deux mètres carrés et qui renferment une entière famille ; quand une tribu s'en va, une autre la remplace, plus misérable encore si possible.

Le travail d'une propriété finit, les moissonneurs vont à une autre : ils sont ainsi toujours remplacés par les glaneurs ; ai ceux-ci viennent avant la moisson faite, ils attendent et campent à la belle étoile, sous une tente formée d'un vieux drap de lit tendu sur des piquets. Comment ces parias arrivent-ils à subsister, c'est incompréhensible ; le fellah pourrait passer, à côté d'eux, pour un privilégié du sort, car c'est à peine si le glaneur reçoit d'un propriétaire deux à trois sous par jour.

Et cela se passe pour ainsi dire aux portes de Rome, et ces exodes de travailleurs des champs ont lieu tous les ans et toujours dans les mêmes conditions. Le retour au pays offre un tableau lamentable : ces paysans venus sains et robustes, grelottent de fièvre et laissent derrière eux, sur cette terre de mort et de cimetière, ceux qui ont succombé à la terrible malaria.

Les indigènes qui ne quittent jamais l'Agro romano ne sont guère mieux logés que les migrateurs, mais avec un peu plus d'espace toutefois dans leurs réduits enfumés.

Le grand fléau de la campagne romaine ne consiste pas seulement dans le mauvais air et ses eaux stagnantes ; des expériences faites ces dernières années par les professeurs Celli et Grani, expériences qui ont eu un certain retentissement dans le monde scientifique, ont démontré que le véhicule de la malaria c'est le moustique dit *anophèle*. Pour se garantir de la piqûre empoisonnée de ces insectes, en attendant que l'on trouve de puissants et coûteux moyens de destruction, ces professeurs ont imaginé le système de toiles métalliques, à tissu fin et serré, interceptant aux anophèles l'accès des portes et fenêtres des habitations ; ensuite pour les personnes obligées de travailler dehors, le port du masque.

La dépense pour garantir une maison de colon de cette façon est en moyenne d'une soixantaine de francs. Le long de la ligne du chemin de fer, les habitations du personnel sont pourvues de ce réseau métallique ; plusieurs riches propriétaires ont suivi cet exemple pour leurs fermes de la campagne romaine, mais le grand exploiteur des travailleurs des champs, le « mercante di campagna », sorte d'entrepreneur agricole, se refuse à faire cette dépense.

La Croix-Rouge étend, il est vrai, de ce côté son œuvre philanthropique, mais ses moyens sont limités et ses appels à la bienfaisance publique trouvent peu d'écho. Pour longtemps encore, l'Agro romano restera une terre maudite.

(*Temps*).

DÉPÊCHES DES 12 ET 13

13 novembre 1596. — Antoine Marie de Casanova (l'Hermite de Soulière l'appelle Casenovi), fils de Léonard de Casanova, est nommé major du régiment corse au service de la France.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Santoni Santone-Michel, sous-officier rengagé, est nommé à l'emploi civil de porteur de contraintes des contributions diverses en Algérie.

— Le gardien de la paix Ucciatti Antoine, à Toulon, est promu de la 2e classe à la première.

— M. Finaltori, surnuméraire des contributions diverses en Algérie, est nommé commis de 2e classe.

— M. Paoli, surnuméraire des postes sur la ligne du Brésil et de la Plata, est nommé à Marseille.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Maxime Lecomte tendant à l'abrogation de loi du 12 juillet 1875 sur l'enseignement supérieur.

Nombre de votants .	239
Majorité absolue . .	120
Pour l'adoption .	145
Contre	94

Le Sénat a adopté.
M. Farjeole a voté contre.
N'ont pas pris part au vote, MM. de Casabianca, Hébrard.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 15 novemb à 3 h 1/2.

1. La Lisette de Béranger.
2. Les Dragons de Villars, Maillard.
3. L'Ange d'Amour, (Valse).
4. Roméo et Juliette, Gounod.
5. Christine de Suède, Bilger.

Le Chef de Musique, C. MOULINIÉ.

Pour la Corse !

Marseille, le 9 novembre 1902.

Au Directeur du Petit Bastiais.

Les conseils qu'a bien voulu nous donner M. F. de C. dans un des derniers numéros de votre estimable journal, sont frappés au coin du bon sens : nul ne saurait le nier ni même le contester. Ils sont de plus inspirés par un sentiment très noble : l'amour de la patrie.

Mais..... étaient-ils bien nécessaires, ces conseils ? Nous supportons tout avec une mansuétude évangélique. Non seulement nous ne récriminons pas, mais nous n'osons même pas nous plaindre. On dirait que nous craignons que nos plaintes n'attirent sur notre pauvre pays de plus grands malheurs. *Nescient servire*, écrivait Sénèque. Que ces temps sont loin ! Les objurgations de M. F. de C. étaient donc pour le moins inutiles.

Personne, que je sache, n'a eu l'idée, en Corse, de rendre responsables tous les citoyens de France et de Navarre de la grossière plaisanterie publiée dans la *Dépêche de Toulouse*. Nous savons tous que nombreux sont nos concitoyens du Continent qui aiment notre pays, et qui nous aiment. A ceux-ci toute notre affection et notre profonde gratitude, bien que nous n'ayons rien fait pour qu'ils nous en veuillent, et que nous soyons aussi dignes qu'eux de considération et d'égards.

Mais nous avons le droit, nous avons même le devoir de nous indigner contre les autres.

Ah ! si nous émigrions tous, si nous abandonnions nos maisons et nos terres, et que le gouvernement pût en disposer en faveur d'amis, la Corse serait vite considérée comme une Californie, comme une autre terre promise, ou tout au moins comme un petit Tonkin : elle aurait vite des ports, des routes et des chemins de fer ; vite on assainirait ses plaines marécageuses ; et cette île, tant décriée et tant calomniée, serait alors sérieusement comparée à une « émeraude enchâssée dans de l'azur. »

Je voudrais vous dire aussi combien j'ai été douloureusement affecté par la lecture d'un brillant article de M. Léon Maestrati publié dans votre numéro du 30 octobre.

Il serait convenable de laver notre linge en famille : le moment est bien mal choisi pour étaler nos tares et nos plaies. Je dois ajouter que les mœurs politiques et sociales ne sont pas meilleures sur le Continent, au contraire, qu'en Corse.

Mais le but de ma lettre est plutôt de vous prier d'entreprendre dans votre journal, une campagne contre le maintien dans l'enseignement classique des *Récits historiques*, de J. Michelet, choisis et annotés par M. Seignobos.

J'ai l'avantage de vous remettre ci-joint un appel à nos conseils municipaux, que je vous prie de bien vouloir insérer dans votre prochain numéro.

Veuillez agréer, etc,

J.-B. QUILICI.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la proposition de M. Chauvin tendant à l'annulation de l'élection de M. Boni de Castellane, dans l'arrondissement de Castellane.

Nombre de votants . .	513
Majorité absolue . . .	257
Pour	278
Contre	235

La Chambre a adopté.

89 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE GASTON. (Suite)

Et qui dépense pour moi ces sommes fabuleuses ? Est-ce un père tendrement épris d'un enfant de l'amour ? Non, c'est un père qui me témoigne le plus grande froideur, qui s'endort pendant qu'on est occupé à me dresser, sous ses yeux, le bilan de notre mutuelle existence ; pour lequel, de mon côté, j'ai le malheur de ne rien éprouver, et que, pour trancher le mot, je regarderais comme une parfaite ganache d'émigré, n'était le respect et la pitié filiale que je m'efforce d'avoir pour lui .. Mais, dis donc ! si cet homme n'était pas mon père, s'il n'était pas même le marquis de Sallenauve, pour lequel il se drape ; si, comme le malheureux Lucien de Rubempré (Voir : Illusions perdues et Splendeur et Misère des courtisanes), dont l'histoire a eu un si effroyable retentissement, j'étais enlacé par quelque serpent à la façon du faux prêtre Carlos Herrera et exposé à un si terrible réveil ! — Quelle vraisemblance ? me-t-on me dire : Carlos Herrera avait un intérêt à fasciner Lucien de Rubempré ; mais sur toi, homme de principes solides, qui n'as jamais rêvé le luxe, qui t'es fait une vie de recueillement et de travail, quelle prise pourrait on avoir, et enfin que te voudrait on ? — Soit. Mais ce que l'on pourrait vouloir est-il beaucoup plus clair ? Pourquoi celui qui me reconnaît pour son fils me cache t il le lieu qu'il habite, le nom sous lequel il est connu dans cet occulte pays du Nord qu'il est censé administrer ? A côté de si grands sacrifices faits à mon profit, pourquoi si peu de confiance ? Et le mystère dont jusqu'aujourd'hui Jacques Bricheteux a entouré ma vie, trouves-tu que, malgré la longueur de ses explications, il me l'ait suffisamment justifié ? Pourquoi son nain ? Pourquoi son impudence à se nier lui-même, la première fois que je le rencontre ? Pourquoi ce déménagement furieux ?

Tout cela, cher ami, roulant dans ma tête, et rapproché des cinq cent mille francs que j'ai touchés chez les frères Mongenod, a semblé donner un corps à une idée bizarre, dont tu vas rire peut-être, et qui pourtant, dans les annales judiciaires, ne serait pas sans précédent. Je te le dirais tout à l'heure. c'est une pensée dont j'ai été tout à coup comme envahi, et qui par cela même a pris pour moi la valeur d'un instinct. Certes, si j'en sonde en hier au soir la plus lointaine atteinte, je me fusse plutôt fait couper le poing que de signer cet acte, qui désormais enchaîne ma destinée à celle d'un inconnu, dont l'avenir peut être sombre comme un chapitre de l'Enfer de Dante, et qui peut m'entraîner avec lui dans ses plus obscures profondeurs.

Enfin cette idée, autour de laquelle je te fais tourner sans me décider à t'y laisser pénétrer, la voici dans sa crudité la plus naïve : j'ai peur, vois-tu, père, à mon tour, l'égout d'une de ces associations de faux monnayeurs qui, pour mettre en circulation les valeurs fabriquées par eux, ont été vus souvent, dans les fastes des cours d'assises, se livrant à des combinaisons et à des pratiques aussi compliquées et aussi inextricables que celle dans laquelle je suis aujourd'hui engagé.

Dans ces sortes de procès, on voit toujours, ou, effet, de grandes allées et venues des complices ; des traites tirées à distance lointaine, sur les banquiers des places de commerce importantes et des capitales telles que peuvent être Paris, Stockholm, Rotterdam. Souvent aussi on y voit de pauvres dupes compromises. Bref, dans les mystérieuses allures de ce Bricheteux, ne remarques-tu pas comme une imitation et un reflet de toutes les manœuvres auxquelles ces grands industriels sont forcés de recourir, en les disposant avec un talent et une richesse d'imagination auxquels n'atteignent pas même les romanciers ?

Tous les arguments qui peuvent infirmer ma sombre vision, tu penses bien que je me les suis faits, et, si je ne te les reproduis pas ici, c'est que je veux les laisser venir de ta bouche, et leur garder ainsi une autorité qu'ils n'auraient plus pour moi du moment que je les aurais inspirés.

Ce qu'il y a de certain, si je ne me trompe, c'est qu'au moins, autour de moi, il y a une atmosphère épaisse, malsaine, sans limpidité, dans laquelle je sens que l'air me manque et que je ne respire plus. Enfin, si tu en es l'habileté, rassure moi, persuade-moi ; je ne demande pas mieux, comme tu l'imagines, que d'avoir rêvé creux ; mais, dans tous les cas, pas plus tard que demain, je veux avoir avec mes deux hommes une explication, et obtenir, quoique déjà il soit bien tard, un peu plus de lumière que celle qui m'a été mesurée...

Voici bien une autre histoire ! Pendant que je l'écris, un bruit de chevaux se fait dans la rue. Devenu méfiant et prenant tout en grièvre sollicitude, j'ouvre ma fenêtre, et, à la clarté du jour naissant, je vois à la porte de l'hôtel une voiture de poste attelée, le postillon en selle, et Jacques Bricheteux parlant à une personne assise dans l'intérieur, mais dont je ne puis distinguer le visage embrugé par la visière d'une casquette de voyage.

Prenant aussitôt mon parti, je descends rapidement ; mais, avant que je soie au bas des degrés, j'entends le roulement sourd de la voiture et les claquements répétés du fouet agité dans l'air, espèce de Chant du départ des postillons. Au pied de l'escalier, je me trouve nez à nez avec Jacques Bricheteux.

Sans paraître embarrassé, et de l'air le plus naturel :

— Comment ! me dit il, mon cher élève, déjà levé ?

— Sans doute, c'était bien le moins que je fisse mes adieux à mon excellent père.

(*A suivre*).

ANÉMIE Guérison radicale en 20 JOURS de soi par l'ELIXIR du Dr VINCENT. Rue de PARIS. Renseignements aux SŒURS de la CHARITE, 108, R. St-Dominique, Paris. Dépôt, Pharm., 1, Pl. Boisleux et toute l'Amérique

Elle est morte !....

Petite fleur d'automne déposée sur la tombe d'une jeune fille

La pauvre ! elle a vécu ; son front pâle est de glace.
Elle n'a pu fléchir la Faucheuse, qui passe.
Sourde et toujours atroce envers l'humanité.
Mais, parmi nous à suivre, elle laisse la trace
De sa rare bonté.

On admirait l'éclat de sa beauté physique.
Hélas ! qu'en reste-t-il ? Plus un trait sympathique,
Reflet de sa belle âme et de son noble cœur,
Ses yeux même ont perdu leur sourire angélique,
Leur grâce, leur douceur.

Ainsi, tout est fini : ses amitiés sincères,
Ses splendides projets, ses souffrances amères,
Et nos vœux impuissants, et nos soins superflus ;
Elle a tout oublié : le monde et ses misères,
Elle ne souffre plus.

Mais pour les siens, hélas ! c'est un dur sacrifice.
Permets au moins, Seigneur, que sa sœur en gémisse,
Qu'en sanglots ses parents exhalent leur douleur ;
Car l'amour filial leur coulait du calice
D'un pur et tendre cœur

Elle est morte ! — Ici-bas, il faut que tout succombe,—
Et son corps va bientôt descendre dans la tombe,
A l'ombre de la croix, près des siens, au saint lieu.
Mais l'âme a déjà pris son essor de colombe
Pour s'envoler vers Dieu.

Et je la vois s'unir aux célestes phalanges,
Qui, sur des harpes d'or, redisent les louanges
Du Fils de Dieu choisi par elle pour époux.
Sois heureuse, là-haut ; jouis avec les anges,
Mais prie aussi pour nous.

Sois notre ange gardien le long de notre vie,
Guidant toujours nos cœurs vers la Sainte-Patrie,
Où la vertu se change en bonheur éternel.
Pour la dernière fois, salut ! ombre bénie ;
Au revoir dans le ciel !

NOEL DE CRASOS.

Ont voté pour, MM. Astima, Gabrielli, Giacobbi, Malaspina.

M. Arène n'a pas pris part au vote.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 8 novembre 1902.

Grâce à la liquidation qui s'est effectuée mieux qu'on ne l'espérait, le marché a été moins mauvais cette semaine, toutefois l'allure générale reste irrégulière et indécise. Nos Rentes, après avoir bénéficié d'une bonne reprise, ont fléchi de nouveau ; nous citerons le 3 0/0 à 99.15 ; le 3 0/0 nouveau qui, depuis lundi, a remplacé le 3 1/2, finit à 98.95.

Parmi les Fonds Etrangers, des reculs ont porté l'Extérieure à 87.85, puis des reprises sont survenues qui l'ont ramenée à 88.07. L'Italien et le Portugais sont stationnaires. Le 4 0/0 turc, sous l'influence d'un bon courant de demandes progresse à 76 1/8, le groupe ottoman est en reprise.

Les Etablissements de Crédit conservent une attitude très satisfaisante. Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 1.075 ; le Comptoir National d'Escompte cote 578 ; le Crédit Foncier passe de 745 à 757 ; la Société Générale est ferme à 649.

Les valeurs d'assurances accentuent leur reprise à l'approche de la fin de l'année, car on donne les résultats de ces exercices comme très favorables. Les valeurs des Compagnies « accidents » sont surtout très en vue. Parmi ces dernières, la Genloise, qui vient d'augmenter son capital, est l'objet de nombreuses suivies, l'action a 450 francs et l'obligation à 470 ; le dividende pour cette année sera, paraît-il, très rémunérateur.

L'émission de l'Emprunt à lots des Douanes Ottomanes est définitivement fixée au 10 novembre. Elle portera sur 300 000 obligations privilégiées de 500 francs, exempt « de tout présent ou toute impôt, rapportant un intérêt annuel de 20 fr. payables en or et amortissable en cinquante-six ans. Les porteurs d'obligations 1/2 1886 auront le droit de souscrire par préférence et à raison suivant la réduction à l'émission actuelle. A cet effet, ils devront déposer, dès à présent et au plus tard le 30 novembre, leurs titres munis de coupons à échoir, sauf ceux du 1er Janvier 1903.

Comme France a un peu faibli.

Un Livre Nouveau

Un élégant volume vient d'être édité chez MM. C. Piaggi et Cie ; il a pour titre : l'Italien enseigné par la méthode directe.

Nous ne dirons rien des auteurs : MM. A.-T. Giacomoni, agrégé, et A. Bonifacio, tous deux professeurs au lycée de Bastia. Leur réel talent si apprécié, leur connaissance approfondie de la langue sont une sûre garantie pour donner à cet ouvrage la diffusion qu'il mérite et qui lui est due.

Strictement conforme aux récentes instructions ministérielles sur l'enseignement des langues, cet ouvrage est tout ce qu'on pouvait désirer. Pas de français ; à peine de quoi réunir quelques pages, juste ce qu'il faut pour apprendre les règles essentielles de la grammaire, le reste, et notons que le volume se compose de 230 pages, est exclusivement consacré à l'italien.

Après quelques exercices préliminaires sur la prononciation, on trouve des vocabulaires sur les différents exercices de l'élève en classe, sur les nombres, le temps et la température, sur la vie extérieure à la ville comme à la campagne.

A chacun de ces différents vocabulaires sont suite des exercices correspondants et variés pouvant servir de thèmes pour une [illegible] d'exercices sur les mêmes sujets.

L'ouvrage continue ainsi un grand nombre de lectures et de poésies dont le choix est des plus heureux. A noter surtout au passage les élégantes et fines traductions par les auteurs de la *Mouire de Remi* d'Hector Malot, de la *Cigale et la Fourmi* de La Fontaine, qui ne le cède en rien à la fable comme saveur et précision, le *Meunier et son Ane* de Schmid, avec toute la pureté désirable ; les autres ont le même cachet.

L'*Italien*, tel qu'il a été composé, s'impose à tous ceux qui doivent enseigner la langue de Dante. Il est aussi indispensable, par sa méthode claire et précise, aux écoles normales et aux écoles primaires supérieures : on trouvera en lui un guide pratique et sûr.

L'*Italien* est le premier d'une série d'ouvrages formant un cours complet et que les auteurs feront incessamment paraître. Il n'y a pas jusqu'aux *Vocaboli francesi* de M. A. Bonifacio qui ne soient l'objet d'une augmentation considérable de mots courants.

Nous sommes persuadés que même ceux que charme le son mélodieux de la langue italienne voudront posséder ce petit volume et, sans crainte, ils pourront, sans être nullement embarrassés, aller passer une belle saison all'Ardenne par les délicieuses soirées d'été.

P. S.

Nouvelles Militaires

M. Ceccaldi, lieutenant au 9e régiment d'infanterie, adjoint stagiaire au bureau arabe de Khenchela, est nommé adjoint de 2e classe et maintenu, en cette dernière qualité, à son poste actuel.

— M. Mattei, maréchal des logis de gendarmerie, est nommé chevalier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

— M. Agostini, sergent surveillant à l'atelier de travaux publics d'Orléansville, est nommé au grade de sergent major et maintenu au même établissement.

Gazette Départementale

CENTURI. — M. Poli, syndic des gens de mer à Bagos, est nommé à Centuri.

CORTE. — On annonce le prochain mariage de Mlle Antoinette Santelli, fille du regretté avocat Alexandre Santelli et sœur de M. le docteur Santelli, médecin principal de la marine, avec M. le pharmacien A. Morazzani.

Nous offrons aux futurs époux nos sincères félicitations.

LA PORTA. — M. Ferry Marie-Jules-Ernest, maréchal des logis au 45e escadron du train des équipages, a été nommé receveur des postes et télégraphes à La Porta, en remplacement de M. Cristiani, appelé aux mêmes fonctions à Mérondole.

SOLLACARO. — M. Profizi Paris, garde forestier communal à Sollacaro, est nommé à Frasseto, en remplacement de M. Pietri Jacques-Marie, qui passe à Olivese, au poste occupé par M. Giacometti, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 9 fr. les 100 k.	
Tomates, 20 à 30 fr.	id.
Petits pois, 60 à 70 fr.	id.
Haricots verts, 30 à 100 fr.	id.
— rouges, 18 à 25 fr.	id.
— jaunes, 18 à 25 fr.	id.
Châtaignes de la Garde, 40 à 60 f.	id.
Châtaignes de l'Ardèche, 20 à 35 f.	id.
— de la Corse, 15 à 22 fr.	id.
Pommes, 10 à 50 fr.	id.
Poires, 15 à 50 fr.	id.
Noix de Grenoble, 50 à 65 fr.	id.
Raisins de Carthagène, 50 à 70 f.	id.
Coings, 10 à 28 fr.	id.
Olives vertes, 20 à 30 fr	id.
Champignons des pins, 50 à 100 fr.	id.
Citrons, 20 à 35 fr. le 1000.	
Grenades d'Espagne, 25 à 60 fr.	id.

Criée de Marseille

Mulets de Corse, 80 à 85 f. les 100 k.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 50 à 11 les 100 k.
Charbon de Corse, 9 à 9 50. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2, pains 5/6 en vrac, 34 50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 36.50.

LOIN QUE LA HARPE REND DES SONS FAUX

« Si l'on pouvait voir dans l'intérieur du corps humain ainsi que la mécanique d'un piano, a-t-on dit un de ses zélés fabricants d'instruments de musique, pendant que nous nous regardons accorder un piano, « combien de malades ne pourrait-on éviter ou du moins guérir »

On ne lui verra probablement jamais dit qu'un Canede, un coureur de bois nommé Alexis Saint-Martin avait été atteint d'une balle à l'abdomen, et que la blessure en se cicatrisant, avait laissé une membrane transparente au travers de laquelle pendant toute son existence on put observer toutes les phases de la digestion. C'était une sorte de fenêtre à son corps. Ce cas est assurément exceptionnel et il est fort possible qu'il ne se présentera plus jamais. Le travail de la nature est secret et mystérieux et l'homme n'en connaît que les effets ou manifestations extérieures.

Nous lui disait encore que lorsqu'un accord ou même une seule corde rend un son faux, l'instrument tout entier ne servait presqu'à rien. Il en est de même d'un corps humain. Une plaie : la lettre que M. Pierre Adé nous écrivait le 5 février 1901 : vous y trouverez la confirmation de ce que nous avançons. « Ma femme, a dit il, « n'est très souffrante depuis longtemps. Elle avait des douleurs dans tout le corps. Elle ne mangeait presque plus car elle éprouvait pour les aliments une répugnance invincible ; aux douleurs étaient des plus pénibles et étaient au vice pendant presque à heure d'estomac. Le découragement de cœur qui lui causait le rend pénible. Elle était sans nous consulter ; son sommeil était troublé par des cauchemars qui ne lui laissaient aucun repos ; dans le matin était elle dans un état de prostration et d'épuisement vraiment effrayant. Elle vomissait tout de la bile brûlante et amère. Ces malaises n'avaient fait que s'aggraver lorsque ma femme eut enfin recours à la Tisane américaine des Shakers, remède dont on nous avait vanté les bienfaisantes propriétés. Ces effets furent vraiment rapides que au premiers ; dès les premières doses, il y eut une amélioration des plus notables. Après avoir fini son deuxième flacon ma femme était guérie. Depuis, sa santé est excellente. Signé — Pierre Adé, entrepreneur à Segonzac, commune de Thenac (Charente-Inférieure). Vu pour légalisation : le maire Mots.. Ajoutons que notre lettre était accompagnée de M. Oscar Faure, pharmacien à Lille (Nord), seul propriétaire de ce remède pour la France. On a souvent comparé à notre humain à une harpe à mille cordes. L'harmonie de ses notes, c'est le bonheur de l'homme. Si d'autres formes, le corps humain est une machine admirable et c'est l'harmonie qui règne l'accord entre ses diverses parties, ayez donc grand soin de ce dernier, si vous voulez que la machine fonctionne convenablement.

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

DESSÈCHEMENT DE MARAIS

(Suite)

Marais de Calvi (Stagnone et Pagliazzo). — La surface totale de ces marais est de 23 h. 21 a. 88 c. décomposée comme il suit :

Marais du Stagnone. . .	89,45[a],00
Marais de Pagliazzo. . .	158,76[a],90
Total. . . .	2122,[a],88

Ces deux marais sont situés derrière les dunes qui s'étendent au S. E. de la ville de Calvi. La municipalité en a fait gratuitement abandon à l'Etat qui s'est chargé, à la suite de cette cession, de leur dessèchement et de leur entretien ; la cession résulte d'une délibération du Conseil municipal de Calvi, en date du 11 1852 qui a autorisé le desséchement.

Les travaux exécutés consistent dans l'ouverture d'un canal de ceinture de 2.430 mètres de longueur qui isole les deux marais, dans l'établissement de divers fossés d'écoulement et dans l'exhaussement, par voie de remblai, à la cote 1 m. 18 au-dessus des basses-mers, du sol du marais de Stagnone qui ne se trouve qu'à un kilomètre de distance de la ville.

Bien que précaires sur certains points, ces travaux ont sensiblement amélioré l'état sanitaire de la ville de Calvi.

Vues. — Dans sa session du 25 août 1899 le Conseil général a émis le vœu que le desséchement des marais de la Corse, particulièrement des marais de Stagnone et de Pagliazzo, reçoive une prompte solution.

Le Service a préparé un projet de comblement de ces marais.

Il a été présenté le 11 novembre 1899 et approuvé par décision ministérielle du 25 août 1900.

La dépense à faire, fixée à 71.000 fr., y compris une somme à valoir de 7.583 85, sera exclusivement à la charge de l'Etat.

Les travaux adjugés le 13 octobre 1900, ont été commencés en avril 1901. Ils furent abandonnés le 15 juin suivant.

Mis en demeure de reprendre ses travaux, l'entrepreneur s'y refuse. L'Administration établit une régie pour son compte au vertu d'un arrêté préfectoral en date du 16 septembre 1901 et de la décision ministérielle du 8 février 1902.

Cette régie fonctionne depuis le 1er octobre 1901 et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Le crédit de 2 000 francs alloué en 1901 a été employé à curer les fossés de ceinture et d'écoulement, à soigner les plantations existantes et à enlever les barres qui s'étaient formées le long du plafond du canal.

ARRONDISSEMENT DE CORTE

Marais de Debbia. — Le 9 août 1883, l'Administrateur-Directeur de la Société viticole et agricole d'Aleria a demandé à M. le Ministre de l'Agriculture le remblaiement du marais de Debbia enclavé dans le domaine de Padulone dont la Société est fermière depuis 1882, à charge par l'Etat de contribuer pour les deux tiers de la dépense.

Une décision ministérielle en date du 20 juin 1884 a approuvé l'avant-projet de comblement des marais de Debbia et a alloué une subvention égale à la moitié de la dépense effective et limitée au maximum de 7.500 francs.

La Société viticole n'a fait couvrir que quelques fossés de desséchement. En conséquence, une nouvelle décision du 26 octobre 1889 a rapporté la décision précitée.

Le desséchement de ce marais a été rattaché à l'étude générale d'assainissement.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tabac.

Gazette Ajaccienne

Portefaix

Toutes les fois que les paquebots arrivent, à chaque arrivée des trains les voyageurs sont assaillis par une nuée de soi-disant commissionnaires ou portefaix qui leur arrachent les bagages des mains en exigeant ensuite le prix qui leur plaît, fort heureux, ceux qui s'en tirent à bon marché et sans être insultés.

Ne serait il pas préférable qu'il y ait un tarif unique réglementant dans l'intérieur de la ville le prix de transport d'un ou plusieurs colis ?

Au moment où les étrangers arrivent il convient d'éviter ce scandale sans cesse renouvelé et qu'il est bon d'enrayer.

Propreté

Faut-il encore revenir sur le balayage des halles, le soir ? Vraiment, il s'effectue avec précision, vers six heures, et les immondices sont entassées sur les portes latérales.

Pourquoi ne pas obliger les revendeuses à nettoyer leurs places respectives avant le passage du tombereau le soir ? Il est certain que par ces nuits d'obscurité, on ne risquerait pas de prendre un billet de parterre quand on suit le trottoir.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12·2 à midi, + 16·2. à 7 heures du soir + 13 · Maxima, + 17 . Minima, + 11 8

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. midi, 765 mm. 6 heures du soir 766 mm.

∴

Deux lauréats

Sur la liste des lauréats de la Faculté marseillaise libre de droit, nous relevons les noms de MM. Jean Gheerbrandt, en 1re année, et Etienne Antonelli, en 3e année.

∴

Arrivée de troupes

La compagnie du 3e bataillon, capitaine Bauchetet, qui tenait garnison à Bonifacio, est arrivée hier matin à 9 heures et a été installée à la caserne Marbeuf.

La 10e compagnie qui tenait garnison à Sartène, est arrivée à la même heure.

A l'allure de ces braves troupiers, on ne se serait guère douté qu'ils sont en route depuis dix jours.

∴

Récompense au courage

M. Etienne du Gaffory, ancien receveur de l'enregistrement, qui vient de mourir à Marseille, a légué par testament, à l'Académie de cette ville, une rente d'environ douze cents francs pour être affectée à un prix annuel destiné à récompenser les actes de dévouement, de courage ou de vertu.

∴

Baccalauréat

Sont admissibles au baccalauréat devant la faculté d'Aix : Classique, 2e partie, MM. Salvarelli, Borini, Bronzini, Carrega, Horace Ettori, Fondacci, Scagliola ; — Moderne, 2e partie, MM. Giacomoni, Cristiani, Masso, Vincentelli.

∴

Nouvelles maritimes

La gabare à vapeur *Dromadaire*, commandant le lieutenant de vaisseau Faure, a quitté Toulon, se rendant en Corse, pour la visite des corps morts.

Le contre-torpilleur *Lérier* a quitté Toulon lundi soir pour rallier Ajaccio.

∴

Médaille des postes

La médaille d'honneur en bronze des postes et télégraphes a été décernée à MM. Perfettini Mathieu, facteur à la recette principale de Paris, 25 ans de services administratifs ; et Angeli Jacques-Philippe, facteur de ville à la recette principale de Marseille, 26 ans de services administratifs.

∴

Palmes académiques

M. Dumico Foux-Louis-Victor, membre du conseil d'administration de la société française de sauvetage, à Paris, est nommé officier de l'instruction publique.

∴

Un Souvenir

M. Roch Germolacce, concierge de la succursale de la Banque de France à Bastia, retraité après trente ans de bons services, vient de recevoir de la part de M. le Gouverneur de la Banque, la belle médaille de Roty que cet établissement a fait frapper à l'occasion de son centenaire, en 1900

Cette médaille, en bronze, de grand module, est renfermée dans un joli écrin velours et soie. Le nom de M. Germolance Roch est gravé au bas du revers qui représente deux femmes, la Confiance et le Travail, qui contemplent leur œuvre : chemins de fer, bateaux, usines, ponts, télégraphe, etc.

La face de la médaille représente Mercure et porte en exergue ces mots : « Centenaire de la Banque de France, 1800-1900. »

∴

Nouvelles universitaires

M. Faure, inspecteur de l'enseignement primaire à Bastia, est appelé aux mêmes fonctions à Fontenay-le-Comte.

∴

A la correctionnelle

A son audience d'hier, le tribunal correctionnel a condamné le nommé Poletti Félix, de Monte, détenu, à trois mois de prison et seize francs d'amende, pour coups et port d'arme ; — le nommé Lozi Jean Paul, détenu, pour vagabondage, à deux mois de prison ; — et le nommé Cassaroli, à dix-sept jours de prison sans imputation, pour insultes aux agents.

∴

Chambre musicale

Le comité de la Chambre musicale a l'honneur de prévenir MM. les sociétaires que les séances reprendront vendredi 14 novembre.

∴

Ligue des Droits de l'Homme

On nous apprend qu'une section de la Ligue des Droits de l'Homme est en formation à Bastia. Elle se *constituera dimanche dans une* réunion que les promoteurs se proposent de tenir, dans une des salles du Cercle démocratique, 35, boulevard Paoli, à 4 heures de relevée.

∴

Double satisfaction !

Fournis (Nord), le 9 octobre 1901. J'ai employé les Pilules Suisses et le Baume Victor que je vous avais demandés, les premières contre les douleurs d'estomac, le second contre des douleurs de reins. J'en ai obtenu toute satisfaction. FONTEX Chrysostôme (Sig.-Hg.).

∴

Nos cours

La police fait bien quelques efforts pour assurer la propreté des cours, mais en vain. Hier encore tous les locataires du numéro 5 de la rue de la Banque, au nombre de 21, étaient l'objet d'un procès-verbal de contravention, car leur cour intérieure n'était rien moins qu'un infect cloaque. Les locataires paieront l'amende et pendant quelques jours leurs observations feindront se bonnes sur la réserve, mais cela ne durera guère, et elles recommenceront.

Cet état de choses est profondément regrettable. Nos cours ainsi transformées en dépôts d'immondices, servent à entretenir dans notre ville ces maladies infectieuses qui font souvent tant de ravages et qu'une observation rigoureuse des règles de l'hygiène suffirait pour enrayer. C'est le cas de dire que nous creusons nous mêmes notre tombe, sans que nous soyons arrêtés par les avertissements qui nous viennent de toutes parts ni même par ces épidémies périodiques qui moissonnent tant de jeunes existences sous les étreintes de la diphtérie, de la variole, de la tuberculose, et autres maladies qui ont établi leurs quartiers d'hiver et d'été dans notre ville, grâce aux regrettables habitudes de la majorité de la population.

∴

Clef trouvée

Il a été déposé dans nos bureaux une clef trouvée dans la matinée sur le boulevard.

∴

Absinthe Cusenier

La mode d'autrefois cette fois avec la science, a fait adopter comme apéritif hygiénique et rafraîchissant l'Oxygénée Cusenier verte ou blanche. Cette incomparable absinthe se trouve aujourd'hui dans tous les établissements cotés.

∴

Objet perdu

Dans la journée de dimanche un portefeuille contenant diverses pièces de service militaire. Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

∴

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandroff à Ajaccio, Cours Napoléon, 6, à côté du Café Solferino.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

∴

A louer

Deux et trois pièces meublées, au 2e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un appartement composé de 8 pièces au 3e étage, boulevard Saint-Angelo, 7.

— Un demi-étage, au 3e, avec balcon donnant sur la place Saint Nicolas, au-dessus de la pharmacie Luciani. — Chambre et salon meublés. — S'adresser chez M. Romagnoli, horloger, boulevard Paoli.

— Appartement de 5 pièces, complètement remis à neuf, n° 11, place Saint-Nicolas, au 5e étage, et un autre de 9 pièces, boulevard Paoli, 38, au 2e étage.

GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes suites de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés admis. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, comparez aux témoignages authentiques, aux garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,[f] le. de 25 biscuits. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux mdt. et marins. Envoi de 30 p. 2 ans 2 bisc. gratis (1 mois.) Consult. de 1 à 5 h., et par lettre. R. Rivoli, 52.

MAIRIE DE BASTIA

Bail de Paratojo

La propriété communale de Paratojo sera donnée à ferme à partir du 15 novembre courant ou du 1er décembre prochain.

Celui qui désire la prendre est prié de se rendre à la mairie, bureau du secrétariat, pour arrêter les conditions du bail à passer.

Etat Civil

NAISSANCES

Pennicielli Ange-Sébastien. — Culleri Renée-Catherine. — De Gabrielli Adam. — Alliberti Marie-Anne. — Tarallo Elisabeth-Maria. — Bianchi Jean-Antoine-André. — Petronzi Pierre-André. — Tomasi Rosie-Michel-Rose.

Décès.

Leoni Barthélemy, propriétaire, veuf, 47 ans, de Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

PÉTROLE
La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.
En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage, au prix de 0,35 le litre.
Photoline extra, 2.75 le bidon de 5 lit.

Bourse de Paris

	11 nov.	12 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.00	99 70
— 3 p. 0,0 amortie,	99.10	99 50
— 3 1/2 0,0 . . .	100.75	98.70

Dépêches Nouvelles de Nuit

Baccalauréat

M. Angeli Louis a été définitivement admis aux examens du baccalauréat lettres-mathématiques, (enseignement moderne), devant la faculté des Sciences de Marseille.

La langue nationale en Corse

Le *Gaulois* dit que sur les instances d'un député, ami du président du conseil celui-ci a reconnu à appliquer sa circulaire sur la langue nationale aux communes de la Corse.

Nouvelles Militaires

Bureaux de l'Intendance

M. Ferand, officier d'administration de 1re classe, du service de l'intendance militaire, à Ajaccio, est désigné pour Avignon.

M. Agry, officier d'administration de 3e classe, à Marseille, passe à Ajaccio.

AU CONSEIL D'ÉTAT

COMMUNE DE CASAMACCIOLI

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de MM. Sabiani et Donati contre l'arrêt du 12 novembre 1901 du Conseil de préfecture de la Corse, annulant l'élection du 20 octobre 1901 pour la nomination du maire et de l'adjoint de la commune de Casamaccioli.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le Journal Officiel publie les décrets convoquant les conseils municipaux pour le 30 novembre 1902, afin d'élire les délégués sénatoriaux et les collèges électoraux pour le 4 janvier 1903, afin d'élire les sénateurs de la 3e série.

Les Bureaux de Tabacs

M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or, a adressé une lettre à M. Rouvier, ministre des finances, pour l'engager à réserver un certain nombre de bureaux de tabacs aux chefs de familles nombreuses.

La Grève générale des Mineurs

Dans le Nord

Les délégués des bassins du Nord et du Pas-de-Calais se réuniront en congrès, à Lens, demain matin à 9 heures.

∴

Le nombre des mineurs ayant repris aujourd'hui le travail a été assez considérable.

Une maison détruite

PAR UNE CARTOUCHE DE DYNAMITE

On télégraphie de Nœux-les-Mines :

La nuit dernière a été très agitée.

La cavalerie a dû charger pour disperser les manifestants qui étaient très surexcités, parce que la gendarmerie avait empêché une réunion, sous prétexte de défaut de déclaration préalable.

Une maison, appartenant à la compagnie, mais qui était inhabitée, a été détruite aujourd'hui au moyen d'une cartouche de dynamite.

LE RETOUR DE BEHANZIN

M. Gerville-Réache, député de la Guadeloupe, avait fait des démarches pour le retour de Behanzin dans sa patrie.

Le ministre des Colonies vient de lui écrire pour l'informer qu'il était impossible au gouvernement d'accorder cette autorisation pour le moment.

Le Château d'Eu détruit par les flammes

Un incendie considérable a détruit presque tout le château d'Eu.

La chapelle et une aile importante ont été seuls préservés, malgré la promptitude avec laquelle les secours ont été organisés.

Ce Château fut fondé par Rollon, le premier duc normand, il fut rebâti à partir de 1578 et embelli par le roi Louis-Philippe, qui y reçut, en 1843 la reine Victoria.

Ce château, réuni en 1852 au domaine de la couronne, fut rendu en 1872 au comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe.

Déjeuner nationaliste

La Ligue des Patriotes a offert ce matin un déjeuner aux élus du parti nationaliste au Sénat, à la Chambre des députés et au Conseil municipal de Paris.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés. M. Lemaître a déclaré que le seul remède à la situation actuelle était dans la grande consultation nationale et dans la revision de la constitution.

M. Godefroy Cavaignac a fait un long et remarquable exposé de la situation politique.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation 95 140 est remboursable à 5 000 francs.

Les obligations 236 895, 81 038, 172 289, 229.291, 19.837, 30 260, 212 232. 189.142, 246.178, 46 838 sont remboursables chacune à 1 000 francs.

Entrevue DU ROI DE ROUMANIE et du prince de Bulgarie

Le roi Charles est arrivé hier, à Roustchouk, accompagné de M. Stourdza, son président du conseil ; de M. Bratiano, son ministre des affaires étrangères, et d'une nombreuse suite militaire.

Le prince Ferdinand est allé à la rencontre du roi Charles avec M. Daneff, chef du cabinet bulgare, et le général Paprikoff, ministre de la guerre, récemment décoré du grand cordon du *Mérite militaire* pour la belle tenue des troupes bulgares pendant les fêtes de Schipka.

Aussitôt après l'entrevue officielle, les deux souverains se sont rendus, avec leur suite, sur le champ de bataille de Plevna.

AU TRANSVAAL

Les Cafres au Transvaal

On télégraphie de Pretoria que les Cafres, qui ont été armés par les Anglais contre les Boers, sont maintenant presque entièrement maîtres de l'intérieur du pays. Ils ont pris possession des fermes abandonnées et jettent partout la terreur, à tel point que de nombreuses familles de fermiers affluent dans les camps de concentration, par crainte des Cafres.

La Maison de Kruger

D'après une correspondance de Pretoria, les Anglais ont transformé la maison d'habitation du président Kruger en cantine militaire. Les meubles ont disparu ou ont été brisés, les livres et papiers dispersés : c'est un des bars les plus fréquentés par les soldats anglais.

EN TURQUIE

Le passage des Dardanelles

La Porte a enfin consenti au passage des canonnières russes par les Dardanelles : quatre canonnières sont parties de Cronstadt *pour la mer Noire.*

Le passage des Dardanelles étant interdit aux navires de guerre en vertu de la convention dite des Détroits (1841).

EN HOLLANDE

M. Schalk-Burger

On télégraphie de La Haye :

M. Schalck-Burger, ancien vice-président de la République du Transvaal, vient de quitter La Haye, pour Menton, où il rendra visite au président Kruger.

Evénements de Chine

Exécution à Pékin

Le fonctionnaire anglais résidant à Hou-Nan a assisté à l'exécution du fonctionnaire condamné à mort pour participation à l'assassinat des deux missionnaires anglais.

Cette mesure de rigueur a produit une grande impression sur la population qui, jusqu'au dernier moment, comptait sur la grâce du condamné.

L'Evacuation de Sanghai

Angleterre et Allemagne

Malgré la présence de Guillaume auprès du roi Edouard, la situation est très tendue entre le gouvernement britannique et le gouvernement allemand.

On assure que l'Allemagne aurait obtenu l'évacuation de Shanghaï par les troupes anglaises, et que l'accord intervenu entre l'Allemagne et la Chine portera un grand coup au commerce et au prestige anglais dans le pays ; il aménera également l'obtention de privilèges importants à l'Allemagne aux dépens de l'Angleterre.

Certains journaux insistent pour que le gouvernement anglais rappelle à l'Allemagne qu'elle a violé le traité anglo-allemand et qu'elle doit fournir des explications sur sa conduite.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvétia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

VINS
Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge	0,35
Blanc	0,40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petricosi, propriétaire, 33, rue de l'Ordéra, au 1er.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
G. L.B. Simula, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 9.

3.000 FRANCS DE CRÉDIT offerts à toute personne solvable désirant faire des opérations de bourse.
Demander brochure explicative. GAILLARD, 4, *rue de la Bourse, Paris.*

ENDUIT OTTAVIANI

Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez M. CARBUCCIA, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1879 A. GALLOIS, Fondateur
26bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS
Découpe tous les articles de tous les journaux du monde entier sur tous les sujets qui intéressent ses abonnés

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000** fr.
250.000 fr., 100.000 f., 25.000 f., etc.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Rendu, Paris.

EAU MINÉRALE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
A partir du 1er Octobre la vente de l'Eau minérale de Caldane (Vallée d'Orezza) aura lieu au Bazar Universel, boulevard du Palais, 6.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 20 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. F. COMAR & Fils, 19, Pont-St-Cloud, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Cimente, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE
MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Acte de Vente

Entre M. T. de Morati, maire de Saint-Florent, agissant au nom de la Commune, en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 21 avril 1901.
Et M. Feydel Toussaint, propriétaire, domicilié et demeurant à Saint-Florent ;
Il a été convenu ce qui suit :
M. Feydel Toussaint vend avec obligation de garantie, à la commune de Saint-Florent, un terrain de quatre cent cinquante-cinq mètres carrés, qu'il possède à l'entrée de la ville, limité au Nord par la Traverse de la ville, au Sud par la route nationale n° 194, à l'Est par le terrain communal, à l'Ouest par la route nationale n° 199, à la condition qu'il lui sera payé trois mille francs, et qu'il sera en outre fait remise aux héritiers de feu M. Feydel Marcel, son frère, de la somme de mille francs à imputer sur la dette dont celui-ci était reliquataire envers la commune, en sa qualité d'ancien fermier des biens communaux.
De son côté, M. le Maire accepte la vente du dit terrain au prix de trois mille francs empruntés par la commune à la Caisse des dépôts et consignations, et à la condition ci-dessus stipulée, convertissant ainsi en vente définitive, la promesse de vente consentie par les parties, par acte du 18 mai 1901 ; le tout sous réserve de l'approbation par l'autorisaté supérieure.
Fait à Saint-Florent, le trente-un octobre mil neuf cent deux.
Signés : T. de Morati, *Maire.* T. Feydel.
Vu et approuvé,
Ajaccio, le 5 novembre 1902.
Le Secrétaire général,
Signé : Montant.
Certifié conforme, par nous, maire soussigné.
Saint-Florent, le 10 novembre 1902.
Le Maire,
T. de Morati.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
S'adresser à M. le Docteur STAHL, à Bellevue-les-Bellevue, Seine-et-Oise, gratuitement et contre une Brochure explicative sous enveloppe fermée

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

Demandez les **CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI** à 0,30 le paquet.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :
Gros fruits . . 24 fr. les 100 k.
Petits et jaunes. 15 fr. 15.
rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

LE SEUL journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes. Travaux de Mains, etc., par numéro est LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littératures saines et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZEMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
par
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demandes par correspondance doivent être adressées :
Pharmacie DEPENDRIER, à ROUEN
Le flacon : 3 fr. ; Demi-flacon : 1 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, exiger exactement sur l'étiquette du flacon le nom de l'inventeur.

LE TAM-TAM
48e Année
Journal hebdomadaire illustré
Politique, Satirique et Humoristique
ABSOLUMENT INDÉPENDANT
Le Tam-Tam publie chaque semaine en première page un dessin satirique qui souligne avec spirituellement que possible l'événement politique ou social du jour. Il contient aux chroniques de Louis Guiffard, de nombreux dessins de Couturier, Whidopff, Lobel, Rozo, etc., de nombreux échos d'actualité, etc., etc.
Le *Tam-Tam* commente les événements, retient le geste des individus ; il ne ménage rien ni personne.
Le *Tam-Tam* paraît tous les samedis.
Le numéro : 10 centimes
Abonnements : Huit francs par an
4, rue Vivienne, Paris. — Téléphone 238-25
Envoi sur demande de numéros spécimens

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cédrat Extra-Fin à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

27e ANNÉE — VENDREDI 14 NOVEMBRE 1902 — N° 292

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00551
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Diego.
SOLEIL : (heure nilasaise)
LEVER, 6 h. 26 m. — COUCHER, 4 h. 07 m.
LUNE : NOUV. le 20 — Premier quart., le 8.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Golunde.

13 Novembre

LE ROYAL-CORSE au siège d'Ypres et de Tournay

Le 21 mars 1744, le comte de Saxe fut nommé maréchal de France ; désormais toute son attention se porta sur nos frontières de terre ; il mit sur pied une armée formidable, en Flandre, pour attaquer les Anglais et les obliger à abandonner l'Allemagne.

Royal-Corse hiverna à Bergues. En peu de temps il se trouva en très bon état de servir, par la prévoyance de M. de Comeiras qui, pendant le séjour du colonel à Versailles, ne cessait de prendre les mesures les plus sages, pour effacer les traces des souffrances et des fatigues endurées, pendant la mauvaise saison.

Dès les premiers jours d'avril, le régiment entra dans la composition de la première armée de Flandre, sous le commandement de M. de Noailles ; le 22, il vint à Dunkerque ; compris dans le corps de M. d'Aumont il était chargé de garantir la ville et la Flandre maritime des insultes des Anglais, pendant que l'armée achèverait sa concentration dans la plaine de Cysoing, pour venir ensuite faire le siège d'Ypres et de Menin.

Le roi résolut aussi de s'emparer de Furnes, afin d'être maître de toute la Flandre, voulant par ce moyen conquérir la tranquillité sur cette partie des frontières, et pour agir par la suite plus librement, suivant les circonstances. M. de Clermont chargé de cette opération reçut 25 bataillons des troupes employées au siège d'Ypres et 8 bataillons de celles de Dunkerque et de Bergues.

Le 5 juillet, Royal-Corse part de Dunkerque, pour venir prendre sa place de bataille au siège de Furnes, investi depuis le 29 juin.

Les reconnaissances durèrent jusqu'au 5 juillet ; on détermina deux attaques, la principale du côté des Dunes et l'autre du côté d'Ypres. Le 6, Royal-Corse s'approche si près de la ville que le canon et même les bombes tombent dans son camp.

La nuit du 7 au 8, on ouvrit la tranchée aux deux côtés. Trois cents Corses sont employés à cette opération. « Avec M. Galeazzini, mon lieutenant, je fus chargé, à la tête de 150 hommes, d'ouvrir la tranchée sur la route d'Ypres, près de la chapelle ; l'ingénieur nous plaça à 25 pas l'un de l'autre ; à l'abri des fascines et des gabions nous ébauchons la première parallèle, non sans éprouver de sérieuses difficultés, car dans l'obscurité de la nuit, les défenseurs dirigeaient principalement leur tir sur la route labourée par les balles qui tombaient dru comme grêle. Je dois la vie à un caporal de la *colonelle* qui, à mon insu, marchait devant moi, porteur d'un énorme gabion qui fut criblé de projectiles. (1) »

On réussit à faire une parallèle dont la gauche n'était qu'à environ soixante et dix toises du chemin couvert, on commença à cette parallèle, à la droite par trois et à la gauche par deux grands zigzags.

Le feu fut très vif à cette attaque. Nicroso, de la compagnie Grimaldi, fut tué, le sergent Ceccini, des grenadiers, quat e grenadiers et cinq fusiliers étaient blessés.

A la pointe du jour nos retranchements étaient en état de recevoir une garnison d'un bataillon. Le comte de Lorges, major de tranchée, vint féliciter les Corses ; il délivra au capitaine Petriconi un certificat attestant qu'il avait fait ouvrir la première parallèle, que l'ingénieur avait manquée.

La nuit du 8 au 9, on poussa deux sapes en avant de la parallèle, une sur la capitale de chaque bastion ; les capitaines Buttafoco et Petriconi font construire une batterie de mortiers qui commencèrent à tirer, dès le matin. Le feu de la place continua d'être violent sur cette attaque. Royal-Corse comptait quinze soldats morts ou blessés.

Dans la nuit du 9 au 10, après une longue canonnade, les compagnies réussirent, à l'attaque d'Ypres, à se loger sur le saillant du chemin couvert des deux bastions. Le matin, à 11 heures, le drapeau blanc fut arboré ; la capitulation était signée dans la soirée. Le gouverneur, comte de Schwartzemberg, sortait avec les honneurs de la guerre.

Le 13, les troupes de siège rendaient les honneurs au roi qui fit son entrée dans la ville.

Le 14, le régiment quitte le camp de Furnes et vint monter la tente aux portes de Dunkerque. Il détache tous les jours une grand garde au fort Mardyck (1).

Le 16, les officiers présentés par le colonel, font une visite de corps à Louis XV qui remercie « son régiment corse » de son dévouement et de sa fidélité.

Le 19, le roi quitte la Flandre pour se rendre en Alsace, avec une partie de l'armée de Noailles ; le maréchal de Saxe reste seul à la tête de l'armée du Nord. Apprenant que l'armée des alliés remontait l'Escaut par la rive gauche et se dirigeait sur Lille, il remplace la garnison de cette ville par la brigade Dauphin. Royal-Corse et trois autres bataillons tirés de Dunkerque, Bergues et Ypres, s'installent à Warneton, sous les ordres de M. d'Armentières chargé de défendre la Deule et la Scarpe. Pendant les mois d'août et de septembre, les compagnies ne cessent de faire des reconnaissances entre Warneton, Armentières, Douai et Orchies.

Le 1er novembre, le maréchal met en mouvement les corps pour les quartiers d'hiver. Royal-Corse tint garnison à Rocroi.

Pendant les trois premiers mois de l'année 1745, les troupes françaises restèrent dans leurs quartiers ; au commencement d'avril le maréchal de Saxe arrête le plan des opérations de l'armée de Flandre. Royal-Corse quitte Rocroi pour se rendre sous Mauteuge, où il arrive le 20. Il se met en marche, le 22, pour Talanières, le 23 pour Quiévrain et le 24 pour Peruwelz, où il séjourne deux jours (1).

Le 26, vers midi, l'armée arrive devant Tournay, qu'elle investit par la rive droite ; le 30, la tranchée fut ouverte à 250 pas du chemin couvert de la place. Royal Corse y monta sa première garde dans la nuit du 7 au 8 mai.

Cependant les alliés s'étaient mis en marche sous le commandement du duc de Cumberland, pour secourir Tournay ; le maréchal de Saxe convaincu qu'une bataille était inévitable donna l'ordre aux convois, qui étaient sur la rive droite de l'Escaut, de repasser la rivière. Le 9, Royal-Corse occupe la cense des Mottes, derrière le village de Rumillies. Le mauvais temps qu'il fit empêcha l'ennemi de marcher. Le 10, le duc de Cumberland fait pivoter son armée sur sa gauche et se porte sur Waiwe. Ce mouvement décida le maréchal à diriger chaque régiment sur son poste de bataille. Royal-Corse suivit la brigade de Normandie et vint se placer en réserve sur le front du bois de Barry, pour masquer un débouché atteonant à la redoute de notre gauche.

Le soir, toutes nos troupes étaient rangées en bataille sur les fronts de bandière des différents camps et faisaient, en signe de réjouissance, trois décharges de mousqueterie. Pendant toute la nuit, le régiment travailla avec ardeur à garnir d'abatis la lisière du bois de Barry.

XAVIER PAOLI.
Capitaine au 65e d'infanterie.
(*Histoire militaire des Corses.*)

(1) Cette année, en Italie, les Génois, nos alliés, mettent sur pied les régiments de Rambo, Giacomoni, Gentile, Vico, formés en partie de Corses.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 novembre 1774. — Naissance du général Charles Abbatucci, le héros de Huningue.

Abbatucci fut un général qui, d'après Napoléon, montre de l'activité, du courage et du génie.

Le monument que Moreau lui fit ériger à la place où il mourut glorieusement, fut détruit en 1814 par les alliés mais rétabli en 1830.

Nouvelles Militaires

MM. les médecins aides-majors de 2e classe du service de santé militaire dont les noms suivent ont reçu les affectations suivantes :
Henriot, 54 d'infanterie
Cristiani, 80e
Orticoni, 19e
Flach, 3e régiment de dragons.
— M. Lpviconi, garde à pied de la légion de la garde républicaine, est nommé sergent surveillant au pénitencier militaire de Bône.
— M. Cianfarani, lieutenant d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

APPEL
aux Conseils Municipaux de la Corse

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Il y a vingt jours, j'étais encore sous la pénible impression produite en moi par un entrefilet injurieux pour la Corse, publié dans l'officieuse *Dépêche de Toulouse*, lorsque le hasard me fit découvrir un véritable attentat contre l'honneur et l'avenir de notre pays.

Il ne s'agissait pas, cette fois, d'un article de journal, passager et éphémère, mais d'un acte administratif, officiellement recommandé et..... imposé.

Messieurs les Membres du Conseil supérieur de l'Université ont mis entre les mains des élèves des lycées et collèges de France, un ouvrage dans lequel notre caractère et nos mœurs sont affreusement dénaturés. Cet ouvrage est intitulé : « Extraits historiques de J. Michelet. »

A la lecture de ce pamphlet, auquel l'auteur a eu l'impudence de donner le nom « d'histoire, » mon cœur s'est soulevé d'indignation, et, obéissant à un premier mouvement, j'ai vite rédigé, et adressé à M. Emmanuel Arène, le chef incontesté, et, sans contredit, le membre le plus influent de la députation insulaire une lettre de vive protestation.

Des exemplaires de cette lettre ont été envoyés à tous les Conseils municipaux, et à MM. les Directeurs de journaux de l'Ile calomniée, mais d'autant plus chère.

Je suis heureux de déclarer que très nombreuses et très émues sont les félicitations que j'ai reçues : cela prouve que nous n'avons pas tout à fait dégénéré ; qu'il y a en nous, n'en déplaise à nos dé-

90 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

DORLANGE A MARIE-GASTON. (Suite)

— Il ne l'a pas voulu, me répond le damné musicien avec un sérieux et un flegme à se faire battre. Il aura craint l'émotion des adieux.

— Mais il est donc terriblement pressé, qu'il n'ait pu donner même une journée à sa paternité flambante neuve ?

— Que voulez-vous ! c'est un original ; ce qu'il était venu faire, il l'a fait ; dès lors, pour lui, plus de raisons de rester.

— Ah ! je comprends, les hautes fonctions qu'il remplit dans cette cour du Nord !...

Il n'y avait pas moyen de se méprendre à l'accent profondément ironique avec lequel cette dernière phrase avait été prononcée.

— Jusqu'ici, me dit Bricheteau, vous avez montré plus de foi.

— Oui, mais j'avoue que cette foi commence à broncher sous le poids des mystères dont on la charge sans merci ni relâche.

— En vous voyant, dans un moment décisif pour votre avenir, livré à des doutes que tout le procédé dont on use avec vous depuis tant d'années peut assurément justifier, je serais vraiment désespéré, me répondit Jacques Bricheteau, si je n'avais que des raisonnements ou des affirmations personnelles à y opposer. Mais vous vous rappelez qu'hier le vieux Pigoult parla d'une tache que j'ai dans le pays, où bientôt, je l'espère, vous apercevrez qu'elle occupe une situation assez considérable. J'ajoute que le caractère sacré dont elle est revêtue doit donner à sa parole une complète autorité. Dans tous les cas, j'avais arrangé que nous la verrions dans la journée ; mais, dans un instant, seulement le temps de me raser, nous allons nous rendre malgré l'heure matinale au couvent des ursulines. Là, vous interrogerez la mère Marie des Anges, qui, dans tout le département de l'Aube, a la réputation d'une sainte, et je pense qu'à la suite de notre entretien avec elle aucun nuage n'existera plus entre nous.

A mesure que ce diable d'homme parlait, il y avait dans sa physionomie un air si parfait de probité et de bienveillance ; sa parole, toujours calme, élégante et maîtresse d'elle-même, s'insinuait si bien dans l'esprit de son auditeur, que je sentais baisser le flot de ma colère et renaître ma sécurité. Au fait, sa réponse est irréfutable : la maison des dames ursulines, que diable ! ne peut pas être un atelier de fausse monnaie, et si la mère Marie des Anges me cautionne mon père, comme il paraît déjà qu'elle l'avait cautionné au notaire, je serais fou de persister dans mes doutes.

— Eh bien, dis-je à Jacques Bricheteau, je vais remonter prendre mon chapeau et vous attendre en me promenant sur les bords de l'Aube.

— C'est ça ; et surveillez la porte de l'hôtel, que je n'aille pas déménager brusquement, comme autrefois au quai de Béthune !

On n'est pas plus intelligent que cet homme ; il a l'air de deviner vos pensées. J'eus honte de cette dernière défiance et je lui dis que, réflexion faite, j'aimais mieux, en l'attendant, aller terminer une lettre. C'est celle ci, chez moi, que je suis obligé de fermer et de jeter à la poste tout à l'heure, si je veux qu'elle parte. A un autre jour la relation de notre visite au couvent.

MARIE-GASTON
A MME LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Arcis-sur-Aube, 8 mai 1839.

Madame,

Dans tous les cas, j'aurais profité avec bonheur de la recommandation que vous avez bien voulu me faire de vous écrire pendant mon séjour ici ; mais, en m'accordant cette précieuse faveur, vous ne pouvez vraiment savoir toute l'étendue de votre charité. Sans vous, madame, et l'honneur que j'aurai de vous entretenir quelquefois, que deviendrais-je, livré à la démonstration habituelle de mes tristes pensées, dans une ville qui n'a ni monde, ni commerce, ni curiosités, ni environs, et où toute l'activité intellectuelle se borne à la confection du petit salé, du savon gras et des bas et bonnets de coton ? Dorlange, que je n'appellerai pas toujours de ce nom, vous saurez tout à l'heure pourquoi, est tellement absorbé par les soins de sa brique électorale, qu'à peine je l'entrevois.

Je vous avais dit, madame, que je me décidais à aller rejoindre notre ami par la considération d'un certain trouble d'esprit qu'accusait une de ses lettres, où il me laissait part d'une grande révélation arrivée dans sa vie. Aujourd'hui, il m'est permis d'être plus explicite. Dorlange connaît enfin son père : il est fils naturel du marquis de Sallenauve, dernier rejeton vivant d'une des meilleures familles de la Champagne. Sans s'expliquer sur les raisons qui l'avaient décidé à tenir si secrète la naissance de son fils, le marquis vient légalement de le reconnaître.

En même temps, il a fait pour lui l'acquisition d'une terre qui avait cessé depuis longtemps d'appartenir à la famille Sallenauve, et qui va se rattacher de cette manière au nom. Cette terre est située à Arcis même, et il est donc à penser que sa possession ne sera point inutile aux projets de députation mis aujourd'hui sur le tapis.

Ces projets datent de plus loin que nous ne l'avions pensé, et ce n'est pas dans la fantaisie de Dorlange qu'ils ont pris naissance.

Il y a un an, le marquis commençait à les préparer en faisant passer à son fils une somme considérable pour qu'il prît sa première inscription produite en moi par un entrefilet injurieux pour la Corse, publié dans l'officieuse *Dépêche de Toulouse*, lorsque le hasard me fit découvrir un véritable attentat contre l'honneur et l'avenir de notre pays.

Il ne s'agissait pas, cette fois, d'un article de journal, passager et éphémère, mais d'un acte administratif, officiellement recommandé et..... imposé.

Messieurs les Membres du Conseil supérieur de l'Université ont mis entre les mains des élèves des lycées et collèges de France, un ouvrage dans lequel notre caractère et nos mœurs sont affreusement dénaturés. Cet ouvrage est intitulé : « Extraits historiques de J. Michelet. »

A la lecture de ce pamphlet, auquel l'auteur a eu l'impudence de donner le nom « d'histoire, » mon cœur s'est soulevé d'indignation, et, obéissant à un premier mouvement, j'ai vite rédigé, et adressé à M. Emmanuel Arène, le chef incontesté, et, sans contredit, le membre le plus influent de la députation insulaire une lettre de vive protestation.

Des exemplaires de cette lettre ont été envoyés à tous les Conseils municipaux, et à MM. les Directeurs de journaux de l'Ile calomniée, mais d'autant plus chère.

Je suis heureux de déclarer que très nombreuses et très émues sont les félicitations que j'ai reçues : cela prouve que nous n'avons pas tout à fait dégénéré ; qu'il y a en nous, n'en déplaise à nos dé-

(*A suivre*).

tracteurs, un germe puissant de noble orgueil et de fière indépendance : cela console et cela encourage.

Dois-je vous faire part aussi que, de nos représentants au Sénat et à la Chambre des députés, un seul, jusqu'à présent, s'est associé à ma protestation ? Il l'a fait sans lâches réticences, sans jésuitiques circonlocutions : c'est le sénateur Farinole : Honneur à lui ! Qu'on sache le dire, et qu'on s'en souvienne !

Je ne voudrais pas cependant qu'on suppose que je doute du patriotisme des autres, et que j'ai la méchante intention de les dénoncer à la vindicte publique. Des circonstances indépendantes de leur volonté ont dû les empêcher de 10t manifester leur sollicitude, leur angoisse patriotique, et je suis persuadé qu'au moment voulu, tôt ou tard, ils apporteront à l'œuvre commune leur concours spontané et dévoué.

Le scandale que j'ai signalé subsiste encore. S'il subsiste, c'est que rien n'a été fait, ni même tenté pour qu'il cesse ; et il subsistera pendant longtemps, si nous nous contentons de nous indigner, et de nous en remettre à d'autres du soin de notre défense.

A quoi servent, en effet, les plaintes et les récriminations, même les plus justes, par ces temps de scepticisme et de veulerie ? « Autant en emporte le vent. » Si on leur fait parfois l'aumône d'un geste compatissant, ou d'une promesse trompeuse, elles provoquent, le plus souvent, des haussements d'épaules ! Il faut agir.

Je ne suis pas de ceux qui pensent que la Corse devrait reprendre son histoire interrompue à Peute Novo : ce serait une folie généreuse, mais ce serait une folie ; et j'ajoute : ce serait aussi une injustice ; car nous ne pouvons rendre la nation responsable des fautes de quelques-uns.

Il y a un moyen plus pratique et plus sûr d'obtenir satisfaction. Ce moyen est à la disposition des corps élus du département. Un vœu motivé, émis en séance ordinaire ou extraordinaire par nos conseils municipaux et adressé à M. le Préfet pour être transmis au Ministre de l'instruction publique, nous procurerait le résultat désiré : conçu en termes courtois, mais dignes, ce vœu devrait ne contenir aucune allusion politique, et ne s'appuyer que sur des considérations d'ordre purement moral et patriotique.

Vous ne trouverez pas, Messieurs, que j'oserais trop, si je vous priais de faire autour de vous une propagande active et persistante, à l'effet d'obtenir l'adhésion et la concours de vos collègues des communes voisines..... C'est pour la Corse !

Il ne faut pas se le dissimuler : quant à moi, je ne crains pas de l'affirmer sérieusement, l'âme véritablement angoissée : le maintien d'un pareil livre dans l'enseignement classique officiel causerait à notre pays un préjudice très grave et irréparable. Déjà, à cause de certaines préventions injustes qu'on ne se donne même plus la peine de nier, la Corse semble condamnée à un ostracisme absolu. Faut-il qu'on aggrave son malheur et qu'on augmente sa misère, en faisant enseigner comme des vérités intangibles, des mensonges et des calomnies capables de ternir son passé, et de compromettre son avenir ?

Que les Corses prennent garde ! dans un avenir peu lointain, ils seraient considérés comme une race maudite et déshonorée, et traités en parias !

Il n'y a pas longtemps, le 23 janvier de cette année, en plein Sénat, M. Waldeck-Rousseau, alors président du conseil des ministres, répondant à une interpellation de l'honorable M. Farinole, faisait entendre ces paroles très significatives, pleines de ce miel amer dont parle Michelet, et qu'on ne trouve pas qu'en Corse : « Les Corses viennent en France pour y apprendre notre civilisation. »

M. Waldeck-Rousseau, qui connaît mieux l'Angleterre, la Suède et l'Allemagne, qu'il ne connaît notre pays, s'est rappelé, dans cette circonstance, son Michelet, ou quelque autre pamphlétaire.

Si un chef de gouvernement s'inspire si facilement des propos mensongers répandus contre nous, et ne craint pas de les débiter du haut de la tribune du Sénat comme des arguments irréfutables avec l'autorité qui s'attache à ses hautes fonctions, que ne nous-il pas permis d'appréhender ?

Il faut donc agir et sans plus tarder.

Que la presse insulaire s'empare de la question, et que chacun fasse son devoir !

Trêve aux rivalités de clans, aux compétitions de partis ! il s'agit de l'avenir et de l'honneur de la Corse, notre mère commune : Unissons nos efforts pour la défendre !

J.-B. QUILICI,
Armateur à Marseille.

Bulletin Financier

Paris, le 10 novembre 1902.

La semaine commence mal. L'Exposition par la fermeture de ses 3 portes et de l'ex-rivière, le marché fait preuve d'une lourdeur à peu près générale. Not ≈ 3 0/0 réunissons à 99 72, après même 99.65 contre 99 25, le 3 0/0 nouveau s'inscrit à 99 90 ; on perd d'un gros chiffre de retraits des Caisses d'Epargne. Les Fonds Etrangers sont fa bles. L'Extérieure s'établit à 85,55, en nouvelle perte de 50 centimes, sur les mauvaises nouvelles d'Espagne, l'Italien vaut 101.15 ; le 4 0/0 Serbe immobilisé son avance : 79.50.

Les cuivres de Rio-Tinto sont calmes deux jours moins de précédents cours.

En valeurs industrielles, le Rio reculs à 1,019 subissant le contre-coup du mauvais état du marché anglais ; le Suez cote 3,255. Les mines d'Or sont en résolu n.

Les demandes en Obligations 3 0/0 Ouest-Algériennes sont de plus en plus nombreuses, à raison du prochain quatrième versement de l'irrévocabilité à la souscription des futures obligations à 0/0, dont l'émission aura lieu le 30 du courant.

Nos Chemins de Fer restent faibles.

La Population de la Corse

Le ministre du commerce vient de publier le rapport sur le mouvement de la population en 1901.

Par rapport à l'année 1900, il y a eu augmentation du nombre des naissances dans tous les départements, sauf 5, qui sont : la Corse, 351 naissances en moins ; les Alpes-Maritimes, 96 ; la Charente-Inférieure, 93 ; le Doubs, 28 ; les Deux-Sèvres, 17.

La Corse est le département où par rapport au chiffre de la population, le nombre des mariages contractés a été le plus faible : 1 16 pour 100 habitants.

Voici les renseignements concernant le dénombrement dans le département de la Corse :

Population légale, 295 589.
Mariages. 1.722.
Divorces, 12
Naissances d'enfants déclarés vivants : — légitimes ; sexe masculin, 5 971 ; sexe féminin, 2.924 ; total, 3 087 ; — naturels : sexe masculin, 243 ; sexe féminin, 252 ; total, 495 ; — total général 6.486.
Morts-nés, 78.
Décès : sexe masculin, 2.717, sexe féminin, 2.730 ; total, 5 443 ; — excédent des naissances, 1 023.

Proportion par 100 habitants : des nouveaux conjoints, 1.16 ; des naissances vivantes, 2.19 ; des décès, 1.84.

Savon Prisme Hakoko 0 fr. 75 c. le pain

Gazette de la Balagne

Mgr Meunier à Calvi

Mgr Meunier, évêque d'Evreux, qui, comme on le sait, est notre concitoyen, est arrivé hier soir d'Ajaccio, par le train de 9 heures. Toute la population s'était portée à la gare. Une chaleureuse ovation a été faite à l'éminent Prélat. Pendant que M. Pasquinelli, maire, se faisant l'interprète de la ville entière, lui exprime des souhaits de bienvenue à sa descente de wagon, la foule au dehors ne cesse de pousser des vivats enthousiastes. Les cloches des deux paroisses sonnent à toute volée. Les vivats redoublent quand Sa Grandeur, accompagnée de M. l'abbé Gabrielli, le distingué aumônier de l'hôpital d'Evreux, dont Elle est l'hôte, et entourée du clergé de Calvi et des environs, sort de la gare et se dirige vers l'église Sainte-Marie à laquelle Elle tient à rendre sa première visite. Là, en présence d'une assistance qui déborde sur le perron de l'église et jusque dans la rue, Mgr d'Evreux prononce une courte mais éloquente allocution. Il commence par remercier la municipalité et le population de l'accueil qui lui est fait. La cordialité de cet accueil ne le surprend point ; elle est dans les traditions du peuple corse. Puis avec une émotion qu'il n'affecte de contenir mais que trahit le son de sa voix, il évoque les lointains souvenirs de son enfance, liens indestructibles qui le rattachent à la ville de Calvi. Non, jamais il n'a oublié la cité fidèle : bien souvent, au contraire, ses désirs et son cœur le reportaient vers le pays natal. Mais l'éloignement, les nécessités de l'existence l'avaient empêché jusqu'ici d'accomplir ce pieux pèlerinage au Passé. C'est avec le plus vif empressement qu'il a saisi l'occasion de son voyage ad limina pour revoir la Corse.

Après avoir donné sa bénédiction épiscopale et fraternelle, Mgr Meunier a gagné ses appartements. La maison Gabrielli, où il habitera durant son séjour à Calvi, était brillamment pavoisée et illuminée.

Jeudi, Mgr Meunier officiers pontificalement en l'église de la Basse-Ville.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Gousini, surnuméraire des contributions diverses en Algérie, est nommé commis de 3e classe.

— M. Giovanarelli Paul est nommé garde de la paix de 2e classe à Toulon.

— M. Ortoli Giacomoni, receveur des postes et télégraphes à Castelmoron-sur-Lot, passe à Saint Vivien.

— M. Cesari, adjudant au 38e régiment d'infanterie, est nommé commis ambulant à l'Octroi de Paris.

Le Général Mathis

A l'occasion de sa prise de commandement, M. le général Mathis, qui succède au général Metzinger dans le commandement du XVe corps d'armée a reçu lundi, à l'hôtel de la division, les autorités militaires et civiles de Marseille. Rappelons, à ce propos, la carrière militaire du général Mathis.

Le général Mathis Marie-Charles-Emile est né le 19 novembre 1843, à Verdun (Meuse), fils d'un professeur au collège de cette ville, le nouveau commandant de corps d'armée reçut une solide instruction qui lui permit d'entrer à l'Ecole spéciale militaire à l'âge de 18 ans. Il sortit de cette école avec le numéro 19 sur 248 élèves et fut nommé sous lieutenant au 35e de ligne le 1er octobre 1865.

Promu lieutenant sur place le 6 mars 1869, M. Mathis s'embarqua pour l'Algérie au mois d'octobre suivant avec son régiment, qui ne revint en France que le 6 octobre 1870. Le 19 du même mois, M. Mathis reçut les épaulettes de capitaine et continua à faire partie du 35e de ligne, qui entra dans la composition de la 1re brigade de la 1re division du XVe corps d'armée (armée de la Loire).

Le capitaine Mathis assista aux combats livrés sous Orléans, puis il suivit les opérations de l'armée de l'Est et fut repoussé avec une partie des débris du 35e de ligne sur le territoire suisse, aux Verrières, le 2 février 1871.

Il quitte l'Helvétie le 20 mars suivant et cesse d'appartenir au 35e le 3 octobre 1873 pour faire partie du 139e.

Admis au mois de décembre 1876 à suivre le cours d'enseignement militaire supérieur, cet officier obtient en 1878 le brevet d'état-major avec la mention « très bien ».

Le 15 mars 1880 il est promu chef de bataillon au 48e régiment d'infanterie, mais deux mois après, on l'affecte au 10ème pour qu'il y exerce les fonctions de major

M. Mathis conserva peu de temps ces dernières fonctions, car au mois de janvier 1881 on le mit hors cadres pour le nommer professeur adjoint du cours de tactique appliquée d'infanterie à l'Ecole supérieure de guerre. Au mois de novembre suivant, il cessa le cours de tactique pour professer celui d'histoire militaire et de stratégie.

En 1883, il est employé, du mois de mai au mois d'octobre, à l'état-major du VIe corps d'armée. Le général Campenon, ministre de la Guerre pour la seconde fois, prend alors le commandant Mathis comme officier d'ordonnance, lui donne la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 28 décembre, et le garde à son état-major particulier jusqu'au 7 janvier 1885.

Nommé une troisième fois ministre de la guerre au mois d'avril de cette même année 1885, le général Campenon rappela M. Mathis près de lui.

De 1886 à 1887, le commandant Mathis reprit le cours d'histoire militaire à l'Ecole supérieure de guerre. Le 13 janvier 1887, il fut nommé lieutenant-colonel. Puis, quand le général Ferron vint à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, il le prit comme sous chef de cabinet (juin 1887). Le général Logerot, qui succéda au général Ferron, conserva M. Mathis, qui ne quitta son poste qu'au mois de mai 1888, un peu après l'arrivée de M. de Freycinet.

Il passa alors au 91e régiment d'infanterie, au titre duquel on lui donna le ruban d'officier de la Légion d'honneur, le 4 mai 1889.

Colonel du 91e d'infanterie, à Montèrer, le 15 avril 1893, il fut nommé en 1892 chef d'état-major du 9e corps d'armée, à Orléans, où on le maintint avec le grade de général de brigade, le 23 décembre 1894.

Au mois de mai de l'année suivante, cet officier général fut choisi pour occuper le poste de sous-chef d'état-major général à l'état-major de l'armée, en remplacement du général Renouard.

En 1898, il remplace le général Gonse au Conseil d'Etat. En 1899, le 7 octobre, il reçut les étoiles de divisionnaire et prit le commandement de la 18e division d'infanterie (IXe corps d'armée), à Angers.

M. le général Mathis vient enfin d'être placé à la tête de XVe corps d'armée, à Marseille.

M. le général Mathis porte les palmes académiques depuis le 1er janvier 1884.

La Défense de la Corse

RÉPARTITION NOUVELLE DU 163e

On annonce que la portion principale, la portion centrale et 2 bataillons du 163e d'infanterie seront envoyés à Ajaccio.

A Bastia, il n'y aura qu'un bataillon seul du 163e ; à Corte, 2 compagnies ; à Bonifacio, 2 compagnies.

Les détachements de Calvi et de Sartene seront supprimés.

Ces nouvelles dispositions font prévoir qu'on renonce, au ministère de la guerre, à augmenter la garnison de la Corse.

LA LAXATOSE est le seul remède qui guérit radicalement la constipation et tous les maux qui en découlent, 2 fr 50 la bolte, au Mortier d'Or, 44, rue des Lombards, Paris, ou dans toutes pharmacies.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

de Rossi Angélique Faustine veuve de Formy de La Blanchetée, le mari général de brigade, décédé dans la section de réserve, 2 667 francs.

Leca Catherine veuve Ardint, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 458 francs.

Negretti Jean Leo, adjudant, 30 ans 2 mois 10 jours de services, 1.087 francs.

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Ont été nommées institutrices stagiaires :

à Corsica (Nunziata), emploi vacant, Mlle Luciani, institutrice à Lapedina (Pietracorbara).

à Lapedina (Pietracorbara), Mlle Amici-Malaspina, élève maîtresse sortante.

à Bize (Sainte-Lucie de Tallano) Mlle Peretti, élève maîtresse sortante.

à Gioviccace (Sampolo), Mme Olivieri, institutrice à Serraggia (Sartene).

à Urtaca (emploi vacant), Mme Fremigacci, adjointe à Calenzana (Ecole maternelle).

à Riventosa, Mlle Carlotti, adjointe à Belgodere.

à Olmeta di Tuda (à titre provisoire), Mlle Ristorcelli, élève maîtresse sortante.

à Corso (Osani), Mlle Versini, institutrice à la Gare de Ghisonaccia, en remplacement de Mlle Castellani, nommée dans le département de la Loire.

à l'Ecole maternelle publique congréganiste de Sartene (emploi occupé par une suppléante congréganiste), Mlle Tomasi, élève maîtresse sortante.

à Frunelli di Fiumorbo, à titre provisoire, (emploi vacant), Mlle Borghetti, suppléante à Trinita (Portovecchio), pourvue du B. S.

à Giuncaggio, à titre provisoire, Mlle Mariani, suppléante à Carticasi, pourvue du B. S., en remplacement de Mlle Mariaggi, nommée adjointe à Bonifacio.

à Carticasi, à titre provisoire, Mlle Angeli Valérie, pourvue du brevet supérieur.

à Gialla, Mlle Mariaggi, déléguée à Gialla, pourvue du brevet supérieur.

à Zerubia, Mlle Casabianca Nicolette, déléguée à Patrapola, pourvue du B. S.

à Monstremo, Mlle Villanova Brigitte, ancienne suppléante, pourvue du B. S., en remplacement de M. Demartini, appelé sous les drapeaux.

à Cagnano, Mme Diss-Cavaroni, institutrice à Merie.

Seriez-vous, oui ou non, heureux de guérir?



JOIGNY (Yonne), le 14 janvier 1902.
Messieurs, L'Emulsion Scott que mon petit René appelle sa crème, et à laquelle il doit une véritable bête, l'a rendu fort et vigoureux de maigre et chétif qu'il était auparavant. Il avait l'estomac si faible qu'il louait à peine sur ses petites jambes ; il n'avait pas d'appétit, était tout pâle et ne s'amusait pas comme les enfants de son âge. Sur l'avis de mon Docteur je lui fis suivre l'usage de votre Emulsion Scott. Après quelques jours je remarquai une augmentation de l'appétit, les forces revenaient à vue d'œil et ses petites joues se coloraient. Une attaque de coqueluche qui lui survint fut promptement enrayée aussi par votre bon remède et maintenant mon petit René est complètement rétabli. Varlet.
Messieurs Delouche et Cie, Paris.

La Coqueluche est une des choses que les enfants prennent souvent au moment même où ils souffrent déjà d'autres affections. La Nature semble quelquefois envoyer de voir combien de tourments pour à la fois supporter un enfant. Généralement quand plusieurs maladies se déclarent elles proviennent d'un état de faiblesse et toutes cèdent à l'unique remède qu'est l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. Si votre enfant a la coqueluche ou s'il souffre de faiblesse donnez-lui à l'instant de l'Emulsion Scott, elle lui épargnera de longs jours de douleur et d'angoisse. Elle sauve journellement des quantités d'enfants.

L'Emulsion Scott seule goûtt, imitations ou substitutions ne guérissent pas ; de l'Emulsion Scott ou n'est inutile, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible, c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppe de papier couleur saumon), jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

Gazette Ajaccienne

Ecole maternelle

Mlle Poli est appelée à diriger l'école maternelle annexe, créée à l'école normale, au remplacement du cours complémentaire.

Nous félicitons Mlle Poli de cette nomination justifiée d'ailleurs par huit années de services au cours complémentaire.

Sartene, Ajaccio, Vico

Deux nouvelles voitures automobiles sont arrivées mardi dernier par le *Bourgogne*. Le service entre Ajaccio-Vico et Ajaccio-Sartene commencera le 16 courant

Voici l'horaire des départs et arrivées :

Vico, 6 heures 30 matin.
Segone, 7 heures 30 matin.
Calcatoggio, 8 heures 30 matin.
Listinconi, 9 heures 30 matin.
Ajaccio, arrivée, 10 heures 30 matin.
Ajaccio, départ, 11 heures 30 matin.]
Piscistella, 12 heures 10 soir.
Cauro, 1 heure soir.
Sainte-Marie-Sicché, 2 heures soir.
Grossetto, 2 heures 10 soir.
Bicchisano, 3 heures 30 soir.
Casalabriva, 4 heures soir.
Olmeto, 4 heures 30 soir.
Propriano, 5 heures soir.
Sartene, 6 heures soir.

Sartene, 8 heures matin.
Propriano, 7 heures matin.
Olmeto, 7 heures 40 matin.
Casalabriva, 8 heures matin.
Bicchisano, 8 heures 45 matin.
Grossetto, 9 heures 50 matin.
Sainte Marie-Sicché, 10 heures matin
Cauro, 11 heures matin
Piscistella, 11 heures 50 matin.
Ajaccio, arrivée, 12 heures 30 soir.
Ajaccio, départ, 1 heure 30 soir.
Listinconi, 3 heures 30 soir.
Calcatoggio, 3 heures 30 soir.
Segone, 4 heures 30 soir.
Vico, 5 heures 30 soir.

TUMEUR

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 13 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 2 à midi, + 1 6 + 7 heures du soir + 12 2
Marine. + 17 . Midna, + 13
Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir 766 mm.

∴

Ponts et chaussées

M. Leca, seul candidat déclaré admissible à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées, à la suite du concours de 1901, actuellement commis de 3e classe, faisant fonctions de conducteur, en congé pour service militaire, est nommé conducteur de 4e classe, et affecté au service ordinaire du département de la Corse.

∴

Désertion

Le soldat B., du 163e d'infanterie, traduit devant le conseil de guerre de Marseille sous l'inculpation de désertion à l'intérieur, a été condamné à 5 ans de prison.

∴

Baccalauréat

Ont été définitivement admis au baccalauréat classique, devant la faculté d'Aix : 1re partie, MM. Fil, mention assez bien, d'Ornano, Balbi.

Ont été admissibles au baccalauréat classique, 1re partie, MM. Lanteri, Levie, Massoni, Pinelli, Sarrocchi, Rocca, Rossi.

∴

Un souteneur

M. V., d'Olletta, âgé de 64 ans, arrivé mardi à Bastia, rencontra dans la soirée, rue Droite, une fille qui l'invita à monter chez elle. Lorsqu'il en sortit, il constata qu'on lui avait soustrait une somme de soixante francs dans son portemonnaie, soit un billet de banque de cinquante francs, et deux écus. Il s'empressa d'aller porter plainte chez M. le commissaire central.

Ce magistrat confia l'affaire à l'inspecteur Ristori qui, accompagné des agents Bertrand et Poggi, se rendit au domicile de la fille Faustine F. Celle-ci se prétendit complètement innocente. L'inspecteur fouilla dans divers tiroirs et trouva des papiers au nom d'un jeune homme de 19 ans, Jean R., coiffeur, mais ne travaillant plus depuis longtemps. Les agents se mirent à la recherche de cet individu qu'ils ne tardèrent pas à apercevoir sur la terrasse d'une buvette du cours des Ormeaux. Ils l'invitèrent à les suivre. Au bureau de police R. fut fouillé et trouvé porteur d'une somme de 33 fr. 50 dont il ne put expliquer la provenance. Mis en présence de la fille F., celle-ci finit par avouer qu'elle avait retiré le porte-monnaie du pantalon de M. V., s'était emparée de la somme qu'il renfermait, puis avait remis le pantalon à sa place.

Elle a ajouté qu'elle avait remis 35 francs à son amant.

R. et sa maîtresse ont été mis à la disposition de M. le procureur de la République, qui, après interrogatoire, les a renvoyés devant M. le Juge d'instruction. Ce magistrat a décerné mandat de dépôt contre R. sous l'inculpation de vagabondage spécial et recel ; contre la fille C. pour vol.

∴

Chambre musicale

Le comité de la Chambre musicale a l'honneur de prévenir MM. les sociétaires que les séances reprendront vendredi 14 novembre.

∴

Absinthe Cusenier

L'OLTONÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

Un Etat riche

C'est la France, si on en juge par ce qu'elle paye de pensions de retraite. En effet, pour 1902, cette dépense atteint 183 millions : 118 millions 5, pour les pensions militaires, et 54 millions 5 pour les pensions civiles. Ces chiffres vont toujours en augmentant. Ainsi, en 1875, le montant des pensions civiles n'atteignait pas 20 millions.

∴

Syndicat des maçons

Les membres syndiqués sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 16 novembre dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville à 1 heure précise.

Ordre du jour : Installation du nouveau bureau, questions diverses.

Le Secrétaire, FELICI.

∴

Ligue des Droits de l'Homme

On nous apprend qu'une section de la Ligue des Droits de l'Homme est en formation à Bastia. Elle se constituera dimanche dans une réunion que les promoteurs se proposent de tenir, dans une des salles du Cercle démocratique, 35, boulevard Paoli, à 4 heures de relevée.

∴

Avis

M Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingère ur du 16 au 26 novembre.

∴

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 580 passagers et 422 tonnes pour Bastia, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Sachè, est arrivé de Nice, avec 23 passagers et est reparti pour Livourne, avec plusieurs passagers.

∴

A louer

Deux et trois pièces meublées, au 2e étage, n° 29, boulevard Paoli.

— Un appartement composé de 8 pièces au 3e étage, boulevard Saint-Angelo, 7.

Bourse de Paris

	12 nov.	13 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.70	99.72
— 3 p. 0/0 nouveau	99.50	99 45
— 3 0/0 nouveau .	100.70	98 75

Dépêches pour Special service Télégraphique de Nuit

Au Palais Bourbon

Arrestation d'une femme

Quelques instants avant l'ouverture de la séance, une jeune femme fort élégante, a été arrêtée dans la cour du Palais Bourbon, pour avoir proféré des menaces contre un député.

Les agents ont conduit cette dame au commissariat du quartier.

Coups de revolver Un déséquilibré

Pendant la séance, vers trois heures, un adjudant d'infanterie coloniale, attendant dans les couloirs le moment d'entrer dans les tribunes, a tiré quatre coups de revolver, en criant : « Vive la Patrie ! »

Cet individu a été arrêté aussitôt par les huissiers et conduit à la questure. Il avait l'air égaré, et gesticulait violemment. On a reconnu que le malheureux avait perdu la tête. Il a été mis en observation au dépôt.

Cet adjudant est un nommé Monric Paul, originaire de Vaucluse, il venait de faire ses trois jours à Marseille. Il a déclaré qu'il voulait tuer les membres de la droite et les faux républicains qui lui avaient fait faire à tort les trois jours.

C'est en somme un déséquilibré, ancien sergent d'administration du corps des infirmiers militaires de la 15e section.

Les traces des quatre balles ont été retrouvées.

La Grève générale des Mineurs

Dans le Pas-de-Calais

La soirée d'hier a été calme.

Ce matin, dans le Pas-de-Calais, 21 375 mineurs sur 34.051 ont repris le travail.

∴

A Denain, les descentes ont été également fort nombreuses.

∴

A Nœux-les-Mines, deux explosions de dynamite se sont produites dans la matinée.

Les dégâts sont heureusement des plus insignifiants.

Dans la Loire

A Saint Etienne, 10 000 mineurs environ ont fait aujourd'hui une manifestation, mais elle a été très calme.

Aucune arrestation n'a été opérée.

Le Congrès de Lens

Un congrès des mineurs a été tenu à Lens ce matin, à 9 heures.

Par 140 voix contre 40 les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord ont voté la reprise du travail.

Les Morts du Jour

M. Guillottet

On annonce la mort de M. Guillottet, ancien député.

A L'ÉTRANGER

Volcan en éruption

On télégraphie de San-Francisco que le volcan de Santa-Maria est en éruption.

Le nombre des victimes est considérable.

Quatre villes ont été déjà ensevelies.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 5 heures.

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mercredi, qui est adopté.

Les incendiaires du maquis

M. Farinole dépose une proposition de loi punissant de deux à cinq ans de prison, et de cinq à dix ans d'interdiction de séjour, les auteurs d'incendie volontaire ou non des landes, maquis ou autres assemblages de plantes non détachées du sol, lorsque le feu se sera communiqué à des forêts ou à des bois, à des maisons ou à des récoltes sur pied ou en meules.

LES CONSEILS DU TRAVAIL

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger, relative à l'institution des conseils consultatifs du travail.

Le ministre fait remarquer que le projet de la commission diminuerait l'autorité des conseils.

L'article 1er, fixant la mission des conseils, organes moraux et industriels des ouvriers et des patrons qui pourront délibérer ensemble ou séparément, est adopté.

Tous les autres articles du projet de loi sont également adoptés.

Séance mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Sarcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mercredi, qui est adopté.

Les ports francs

M. Brunet dépose une proposition invitant le gouvernement à créer des ports francs, en France et aux Colonies, sur les points paraissant favorables au développement du commerce et de la marine marchande. Il demande l'urgence.

L'urgence est déclarée par 306 voix contre 143.

LA LOI SUR LA PRESSE

M. Berthoulat dépose une proposition de loi modifiant la loi sur la presse relativement au délit de provocation d'attroupements.

La Cie Transatlantique

M. d'Aumoy adresse une question au ministre de la marine, au sujet de la Compagnie générale Transatlantique, qui emploie comme remorqueur *au Havre un navire anglais*, monté par des marins anglais, naviguant sous pavillon anglais.

Il demande au ministre de faire cesser cet état de chose.

Le ministre de la marine répond que le gouvernement ne peut rien en pareil cas.

L'incident est clos.

Les Constructions navales

M. Chaumet demande à interpeller le Gouvernement sur le fret et les constructions navales.

M. Chaumet

dit que la circulaire du ministre de la marine ordonnant de surseoir aux constructions navales, a porté un préjudice considérable aux ouvriers et aux fournisseurs. Il insiste pour l'exécution complète du programme naval voté par le Parlement.

Le ministre de la Marine

défend la mesure qu'il a prise au point de vue budgétaire ; il déclare qu'il était dans son droit en n'engageant que les dépenses que pouvait lui payer le Parlement, qui doit toujours contrôler les dépenses.

M. Dormoy

blame vertement l'arrêt dans les constructions navales.

M. Louis Martin

soutient que le ministre de la marine devait exécuter les contrats qui avaient été signés par son prédécesseur.

M. Siegfried

ajoute que M. Camille Pelletan n'avait pas le droit d'annuler les contrats signés par M. de Lanessan.

Le député de la Seine-Inférieure soutient que le ministre actuel devait se préoccuper avant tout de faire construire rapidement la flotte votée par la Chambre.

Le ministre de la Marine

déclare que la Chambre n'a pas voté les crédits nécessaires pour la construction de la nouvelle flotte.

M. Camille Pelletan ajoute qu'il veut lutter contre les puissances financières et contre les gros dividendes des compagnies de constructions.

M. Ribot

critique sévèrement le ministre de la marine, dont la mauvaise administration porte un grand préjudice aux constructeurs français.

La discussion est close.

Ordre du Jour

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour suivant :

La Chambre, confiante dans le Gouvernement pour concilier les intérêts de la défense nationale et les prescriptions de la Chambre concernant le programme naval avec les nécessités financières et budgétaires, renvoie pour voies et moyens à la commission du budget.

Le scrutin donne les résultats ci-après.

Nombre de votants. .	485
Majorité absolue. . .	243
Pour l'adoption . .	331
Contre	154

L'ordre du jour est adopté.

Séance demain.

Etat Civil 00552

NAISSANCES

Peggi Jean-Baptiste, capitaine au long-cours, et Laurenti Joséphine, commerçante, sans deux de Bastia.

Décès.

Delpino Clément-Joseph, négociant, marié, 64 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Clément Delpino, née Bourgeois ; MM. Vincent et Jean-Baptiste Delpino ; Mme et M. Albert Borghetti, et leur enfant ;

Les familles veuve Delpino, Jourdan, veuve Gu-ecu, née Delpino, Bourgeois, veuve Primard, Domenici, Berti, Buchetti, Palmieri, Fabroni, Pelle, Bertoni et docteur Gentili ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Clément-Joseph Delpino
Négociant

décédé à Bastia, le 13 courant à l'âge de 64 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 2 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 16, Rue de l'Opéra, 16.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

PÉTROLE

La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.

En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage, au prix de 0,35 le litre.

Photoline extra, 2 75 le bidon de 5 lit.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porcentroy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les architectes de bien vin pour le gros et demi-gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en fiasche d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du vaste domaine de Hamoch-el-Hey (Alger), propriétaire R. Marit, se reporter dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne R. Marit.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne vraut aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en quatre de 6 à 12 bouteilles, en demi-journée, en bordelaises et en demi-caisse au choix du client.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'Excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boites de 100 cigares		Boites de 50 cigares		Boites de 25 cigares		Boites de 10 cigares	
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annonocco argentés	2.25	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00			Palomas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	République	1.25	Elisa Habana	2.50
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	Da Capo	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	El-Fluente	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Attencion	1.25	Brésil	0,40
Trabocos E. R.	4.25	Velo	4.50	Duo	1.25	Coquettes avec plume	0,40
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Mascotte	1.25		
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Graziosa	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Renoirel P.	7.00	Hermelin	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants	20.00
Térésita P.	7.00	Milady	8.00	Monitor	4.00	— Tordus	20.00
Columbia	9.00	Semiramis	8.50	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	20.00
Colombine	12.00	Flor de Libelar	8.00	Flor Mabanera	4.50	Façon Ajaccienne longs E. G.	22.00
Los Ciboléros	10.00	Otello	10.00			sans les dorées	24.00
		Impériales	10.00	Récompensa	5.00	Courts	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Concordia	9.00	Japon	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00	Henri Clay	9.00	Havane grand Trabucos	25.00
		Le Commandeur	3.50	Villar de Villar	10.00	10 Trabucos	26.00
						Pressés extra	35.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	26.00
						Brissacco (avec paille)	36,00

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

L'un des rédacteurs gérant, MATTEI OLLAGNIER.

Ets. Demandez les CIGARETTES ELÉGANTES MATTEI, à 0,50 le paquet.

27e ANNÉE — SAMEDI 15 NOVEMBRE 1902 — N° 291

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BASTIA

Rédaction et Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Gaëtude.
SOLEIL : (Heure militaire)
LEVER, 6 h. 22 m. — Coucher, 4 h. 06 m.
LUNE : Nouv, le 30 — Premier quart, le 8.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Stanislas Kostka.

14 Novembre

Les Alpes et la Corse

Sur un des verts plateaux des Alpes et Savoie,
Dans dont la roche a fendu toute mue,
On l'homme s'appuyait avec ses yeux effrayés
Qu'allait sur un tilla et grimpait à ses pieds.
La nature étendit quelque rare ses passes
Que le grand colosse la pierre entre ses toutes
Et ne permet qu'à peine à l'aigle d'y grimper.

LAMARTINE.

Tu penses, ami lecteur, que Lamartine s'est rendu en ballon sur ce vert plateau des Alpes de Savoie qu'il a décrit en de si jolis vers. Oh ! que non ! Il y a plus de quinze ans déjà que je rode un peu partout, et il n'est pas un coin des Alpes françaises que je n'aie visité. Or, c'est parce que j'ai si souvent voyagé dans les Alpes que je t'affirme, petit Corse aux muscles d'acier qui te rends comme un seul village, qu'une route carrossable mène assurément au sommet du plateau. Je suis même certain qu'on y trouve un chalet confortable et coquet planté là comme au milieu d'aigle, où le touriste, mis en appétit par l'air vif et frais de la montagne, mangera de fort bonnes choses. Car la réclame, astucieusement lancée (je ne blâme rien) a fait probablement de ce plateau, comme de toute la Savoie, du reste, une villégiature attrayante.

La Savoie est d'ailleurs fort belle. Il faut en convenir, avec ses montagnes superbes et ses lacs enchantés. Les Savoyards sont, itou, en convenir aussi, gens très pratiques. Quand ils envoient nobles leurs à la Chambre, c'est pourqu'il y fasse les affaires du pays — et les siennes par surcroît. Et c'est pour cela que la Savoie, fraîche d'hier, comme le comté de Nice, sont les deux perles de la France.

Les députés de la Savoie, ayant fort obtenu pour les deux départements, (1), routes, canaux, chemins de fer, ont exigé des quais en marbre pour la coquette ville de Thonon.

Nice et ses environs sont une merveille. Le moindre petit village des Alpes-Maritimes possède une route bien entretenue.

Va, petit Corse, va faire un tour dans les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes, même sac au dos. Tu comprendras ce pays au fion, si riant et si beau ! Mais tu verras aussi ce qu'a pu obtenir pour son département, les Hautes-Alpes, un préfet comme M. Ladoucette dont la statue se dresse sur une des places de Gap. Ce préfet, épris de l'enclement dans lequel étaient laissées ces moroses montagnes, s'était acharné à y faire entrer un peu de mouvement et de vie. Grâce à son dévouement, à sa ténacité, à l'ardeur avec laquelle il défendit la cause de ces montagnards oubliés, il put assister, justement fier, au relèvement moral et économique du département qu'il administrait.

Dis, petit Corse, qui nous donnera, à nous aussi, quelque bon de Ladoucette !

Nous n'avons, dans notre malheureuse Corse, ni routes pour relier nos gares à nos villages, ni nos villages entre eux, ni chemin de fer pour notre commerce, ni canaux pour arroser et fertiliser nos plaines ; mais la moindre ferme des Alpes a son chemin où la rose des voitures a creusé sa trace ; les trains traversent les montagnes ou les franchissent pendant que les canaux les fournent.

On a eu recours pour ce travail immense qui a régénéré d'immenses régions, sur des terrains où chaque mètre de route ferrée coûtait son million, à toutes sortes de raisons, même à des raisons militaires.

C'est ainsi que le général baron Berge, commandant le 14e corps d'armée et gouverneur de Lyon, sous un prétexte stratégique, a fait mettre en communication des vallées qui paraissaient devoir rester à jamais séparées. Sur ces routes que foulent si souvent les pas de nos soldats lourdement chargés, les canons peut-être jamais ne passeront. Mais au sommet des cols une pyramide se dresse sur laquelle touristes et pioupious peuvent lire : « Au général baron Berge, les Alpes reconnaissantes ! »

Dis, petit Corse, qui nous donnera un général baron Berge ! qui nous reutira pareille à celle de la Savoie, notre représentation désarmementale ! Pauvres délaissés ! Qui prendra soin de nous ! Dieu, peut-être, car sur les hommes il ne faut plus y compter !

Un Officier.

BASTIA
Sacrifiée ! Dépouillée !

Nous avons publié dans notre numéro d'hier la nouvelle répartition du 163e d'infanterie, en Corse.

Cette répartition était bien connue *en haut lieu* avant l'arrivée des Ministres en Corse, car c'est à cette époque-là que l'on a entendu parler de ces changements à Ajaccio et à Vizzavona.

Cette répartition du 163e, telle qu'elle a été faite, cause un préjudice énorme à notre ville. Non seulement elle diminue considérablement son importance au point de vue militaire, mais elle la dépouille d'une partie de ses ressources, car c'est un moyen détourné, un acheminement forcé au transfert, à Ajaccio, du Gouvernement militaire dont le siège a toujours été à Bastia, où résidait le général commandant la 17e division militaire avant l'organisation des corps d'armée.

Depuis longtemps, depuis trop longtemps hélas ! nous sommes, nous Bastiais, bernés, moqués, joués par ceux qui ont sollicité l'honneur de défendre nos intérêts.

Il est temps, croyons-nous, que cette comédie cesse ; elle n'a que trop duré.

Il est temps que notre population se réveille, et qu'elle sorte de sa torpeur incompréhensible, pour rappeler énergiquement nos représentants à leurs devoirs.

Non seulement ils ne font rien pour relever notre commerce qui dépérit de jour en jour, notre agriculture qui disparaît, notre ville qui se meurt, mais ils assistent insouciants et inertes à sa spoliation et à sa ruine.

Bastia s'est vue enlever le siège du commandement de la marine et de la défense mobile, sans que ses représentants aient cru devoir former la moindre protestation, se faire l'écho des revendications de la population. Ils se sont contentés des paroles des uns, des folles promesses des autres : *L'intérêt supérieur de la défense imposait*, leur a-t-on dit, *ce transfert !*

L'intérêt supérieur de la défense impose de même aujourd'hui ce transfert, à Ajaccio, de la portion principale et de la portion centrale du 163e, c'est-à-dire du colonel, de la musique et de l'état-major du régiment.

Et demain, *l'intérêt supérieur de la défense* commandera incontestablement le transfert, à Ajaccio, du Gouvernement militaire de la Corse, et des directions d'artillerie, du génie, du chef de légion de gendarmerie, etc., etc. Car enfin, avec la nouvelle répartition du 163e, la place du Général Gouverneur ne sera pas maintenue à Bastia. Il faudrait être bien naïfs pour ne pas le comprendre.

En présence de cette situation lamentable faite à Bastia, que feront nos représentants ? Continueront-ils à nous répondre qu'il n'y a rien à faire ? Nous voulons croire le contraire et nous espérons qu'ils se lèveront en masse pour protester contre une pareille spoliation, contre un pareil défi de justice !

J.-B. O.

Un Ouvrier Bastiais

Le souci de l'hygiène inspire des réformes toujours croissantes aux industriels qui veulent arriver à se créer une place importante parmi leurs confrères.

Ainsi, nous voyions tout récemment les sommiers métalliques reçus à bras ouverts par les hygiénistes ils avaient révolutionné cette industrie si intéressante de la literie, et cela à juste titre.

Nous savons tous que la literie a toujours préoccupé ceux qui placent l'hygiène avant toute autre chose. Dans une maison rien ne vaut l'hygiène bien entendue. Le lit résume le tout, et toute maison bien tenue s'enorgueillit d'avoir des lits impeccables. Or, avec les anciens sommiers, l'hygiène était impossible : vivaient les sommiers métalliques, mais ces derniers aussi n'arrivaient pas encore à la perfection, et leur entretien était trop compliqué pour pouvoir être fait régulièrement. De cette façon, faute de nettoyages assez fréquents, la poussière, dans ces sommiers métalliques, s'accumule, les microbes élisent domicile dans la poussière et n'y vivent malheureusement pas toujours seuls.

Pour parer à tous ces inconvénients fâcheux pour tous, un de nos ouvriers bénistes dont la compétence en pareille matière est indiscutable, et dont pour le moment nous tairons le nom, afin ne pas froisser sa modestie, a trouvé, après quelques années de longues et pénibles recherches, le sommier idéal, hygiénique au plus haut point, pouvant se démonter comme une arme de précision, et par conséquent pouvant réunir toutes les qualités d'hygiène désirables.

Ce sommier, simple dans sa structure, est d'une commodité inouïe ; il peut servir même, réductions faites, pour couchettes de navires, pour sièges de voitures, etc. ; et son élasticité est des plus appréciables.

Nous avons eu la primeur de cet objet si nécessaire à l'habitation, et nous laissons ici la parole, en ce qui concerne la partie technique, à notre ami qui a bien voulu nous donner tous les renseignements nécessaires à l'édification de ceux qui nous liront :

« Ce sommier, nous dit-il, est, comme vous le voyez, d'une simplicité de construction à nulle autre pareille ; il est en outre débarrassé de toute toile et crin, véritables réceptacles de microbes de toutes sortes. Point de ficelles ni de clous avec moi. Les ressorts sont en acier étamé et viendé, comme vous le voyez, d'une façon spéciale avec des agrafes. Il est tout le contraire des autres et est de forme plate et en plus d'une élasticité à nulle autre pareille ; il a en outre l'avantage précieux de pouvoir être retourné sous dessus dessous, et supprime toute réparation.

» En effet, dès qu'un ressort vient à lâcher, n'importe qui peut le changer ; on n'a qu'à se donner la peine d'en faire l'acquisition et de le visser soi même. C'est en un mot le sommier idéal, fruit de plusieurs années de labeur, croyez-le. Le bois est laqué et d'une élégance parfaite ; il est démontable et le maniement en est bien facile. Etant donnée sa simplicité on peut tous les jours sans avoir à le déranger de sa position, faire un nettoyage soit à l'eau soit à l'alcool. »

91 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MARIE-GASTON

A MME LA COMTESSE DE L'ESTORADE

La fin réelle de tous ces sudères n'a pas été très-nettement expliquée. Charles de Sallenauve par le marquis son père et c'est au sujet de cette portion inconnue qui reste encore dans son cloître le pauvre garçon avait conçu les ambitieuses auxquelles mon amitié s'compromet d'aller porter remède. Sous toute, le marquis paraît être un homme assez bizarre qu'opulent, car, au lieu rester à Arcis, où sa présence et son or auraient pu contribuer au succès de petion qu'il désire, le lendemain même jour où toutes les formalités de la reconnaissance ont été accomplies, il s'est lestement en route pour des paysannes où il dit avoir de pressants intérêts et n'a pas même laissé le temps à ses fils de lui adresser ses adieux. Cette froideur a bien empoisonné le bonheur de Charles, mais il faut prendre les pères comme ils sont, car, Derlange et moi, nous sommes là tous les deux pour prouver que n'en a pas qui veut. Une autre bizarrerie de notre gentilhomme, c'est le choix qu'il a fait, comme grand électeur de son fils, d'une vieille religieuse versaillaise, en passant avec elle un marché à l'exécution duquel il s'est trouvé que, plus tard, vous n'avez pas été tout à fait étrangère. Oui, madame, cette Sainte Ursule pour laquelle vous avez posé de loin, et sans le savoir, sans, selon toute apparence, dans l'élection de notre ami, une influence assez considérable.

Voici ce qui s'est passé. Depuis de longues années, la mère Marie des Anges, supérieure des dames ursulines d'Arcis sur Aube, rêvait d'installer dans la chapelle de sa communauté une image de sa sainte patronne. Mais cette abbesse, femme de tête et de goût, ne voulait point entendre parler d'une de ces saintes de pacotille qu'on se procure toutes faites chez les marchands d'ornements d'église ; et, d'autre part, elle se serait reproché de dérober à ses pauvres la somme assez élevée à laquelle devrait se monter la commande d'une œuvre d'art.

La sainte dame a pour neveu un des organistes de Paris, et le marquis de Sallenauve, pendant qu'il courait le monde, avait confié son fils à cet homme, qui, pendant fort longtemps, a mis un soin particulier à tenir le pauvre enfant dans la plus complète ignorance de son origine. Lorsqu'il fut question de faire de Sallenauve un député, naturellement on pensa à l'arrondissement d'Arcis, où sa famille a laissé beaucoup de souvenirs, et l'on s'ingénia en toute manière des accointances et facilités électorales qu'on pourrait y rencontrer.

L'organiste se souvint alors de l'éternelle ambition de sa tante ; il la savait influente dans le pays, où elle est en grande odeur de sainteté, et ayant une pointe de cet esprit d'intrigue qui volontiers se passionne pour les choses d'une exécution difficile et ardue ; il alla donc la trouver, d'accord avec le marquis de Sallenauve, et lui fit savoir qu'un des habitués spirituels de Paris était prêt à lui faire l'hommage d'une statue traitée de main de maître, si de son côté elle voulait s'engager à procurer la nomination de l'artiste comme député de l'arrondissement d'Arcis à l'une des prochaines élections. La vieille nonne se trouva par l'entreprise au dessus de ses forces. Aujourd'hui, la voilà sortie de l'objet de sa pieuse convoitise, arrivé à bon port, il y a quelques jours, et déjà installé dans la chapelle du couvent, où prochainement il en sera fait une solennelle inauguration. Reste maintenant à savoir comment, de son côté, la bonne dame s'acquittera.

Eh bien, madame, cela est singulier à dire, mais toutes choses bien sues et bien examinées, je ne m'étonnerais pas quand cette étrange femme réussirait. D'après le portrait que m'en a fait notre ami, la mère Marie des Anges est une petite femme, courte, ramassée dans sa taille, dont le visage trouve encore le moyen d'être avenant et agréable sous les rides et la couche de pâleur safranée qu'y ont concurremment amassés le temps et les austérités du cloître.

Partant lestement le poids de son estomac et celui de ses soixante-dix-sept années, elle est vive, alerte, et frétillante à défier les plus jeunes. Depuis près de cinquante ans, en maîtresse femme, elle gouverne sa communauté, qui a toujours été la plus régulière, la mieux ordonnée, en même temps que la plus riche de tout le diocèse de Troyes. Admirablement douée pour l'éducation de la jeunesse, but, vous le savez, de l'institut des Ursulines, depuis la même époque, avec des fortunes diverses, elle n'a pas cessé de diriger un pensionnat renommé dans le département de l'Aube et autres pays environnants.

Ayant ainsi présidé à l'éducation de presque toutes les filles des meilleures maisons de la province, on conçoit qu'au moyen des rapports qui, à la suite des éducations bien conduites, se perpétuent entre l'institutrice et ses élèves, elle se soit créé auprès de l'aristocratie champenoise une sorte d'influence ubiquitaire ; probablement, elle entend bien mettre ces relations à profit dans la lutte où elle s'est engagée à intervenir. D'autre part, il paraît que cette étrange femme, dans tout l'arrondissement d'Arcis, dispose souverainement des votes de l'opinion démocratique.

Jusqu'ici sans doute, au lieu où se livrera la bataille, l'existence de ce parti est assez souffreteuse et problématique ; mais de sa nature aussi il est actif et remuant, et c'est d'ailleurs, à peu de chose près, sous cette bannière que se présente notre candidat.

(*A suivre*).

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

Nous applaudissons de tout cœur à cette invention, d'autant plus qu'elle nous vient d'un de nos compatriotes, que son travail a été soumis au ministre compétent qui, nous en sommes certain, sanctionnera par un brevet cette invention réelle, — mettra sous peu en vente, ces sommiers élégants autant que commodes, à des prix défiant toute concurrence.

En regardant bien minutieusement ce travail, nous avons acquis la certitude que les hôpitaux, sanatoriums, cliniques, services de santé, grands hôtels, etc., se trouveront dans l'obligation d'adopter ce sommier, véritable merveille, et à tout autre supérieur.

Notre compatriote verra, nous en avons la conviction, son sommier hygiénique demandé aussi à l'étranger. Il sera ainsi cité au nombre de ceux qui par leur intelligence et leur travail opiniâtre aident le plus puissamment à maintenir et à faire progresser au dehors la réputation et la prospérité de l'industrie nationale.

Un Ami du Progrès.

Bulletin Financier

Paris, le 14 novembre 1902.

Les dispositions sont plus satisfaisantes et les cours se raffermissent généralement. Nos 3 % clôturent meilleurs : le 3 0/0 reprend à 99 80 ; le 3 0/0 amortissable remonte à 99 90. Les fonds Russes sont également bien tenus, en hausse d'1/8 sur la séance de la quinzaine ministérielle, s'avance à 96 47. Les fonds étrangers sont fermes, la Route du Nord gagne 1 1/8 est soutenue à 76 48.

Nos grandes Sociétés conservent toutes leurs bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais monte à 1,973 ; le Crédit Foncier est demandé à 710 ; le Comptoir national d'Escompte se tient à 578 et la Société Générale à 619. Dans le compartiment industriel, le Rio monte à 1,845 ; le Suez est à 3,961. Les valeurs sud-africaines sont meilleures.

Rappelons que c'est le 20 courant qu'aura lieu la souscription publique aux 350,000 obligations ordinaires privilégiées à 4 0/0 de 500 fr. nominal, jouissant d'une allocation spéciale sur les douanes de l'Empire ottoman. Le prix d'émission a été fixé à 450 fr., payable 50 fr. en souscrivant ; 50 fr. à la répartition du 1er au 5 décembre, et 300 fr. le 14 janvier 1903.

Chemins Français stationnaires.

EXPÉRIENCES SUR CORSES

15 novembre 1879. — Inauguration du théâtre municipal de Bastia.

Cette solennité a laquelle tout Bastia voulait assister eut lieu avec les « Mousquetaires de la Reine, » M. Jean-Jacques Ajaccio étant maire.

Nouvelles Militaires

LIN. Giovannoni Palmiero, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Lisieux, passe au 23e territorial d'infanterie.

— M. Giustiniani Paul Augustin, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie d'Arcenis, passe au 78e territorial d'infanterie.

— Le sergent Pacini, du 131e régiment d'infanterie, est nommé sergent surveillant à l'atelier de travaux publics d'Orléansville.

— M. Clemenzi, sergent-major au 61e d'infanterie, est nommé chevalier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

Savon Prisonne Mahdia 0 fr. 75 c. le pain

Gazette de la Balagne

Une grève

Des industriels de l'Aveyron, ont depuis quelques années, créé, dans notre département, des fabriques de fromage, genre Roquefort. — L'un d'eux, M. Rigal a, déjà, dit-on, réalisé une fortune de plusieurs centaines de mille francs Son produit avait acquis une vogue telle, que 150 associés des propriétaires réunis des caves de Roquefort s'est cru obligé de consentir à son ancien employé ; mais les bergers, reconnaissants à M. Rigal de son heureuse initiative, l'ont soutenu, refusant, de la Société toute augmentation de prix. Leur gentillesse les a mal servis : M. Rigal s'est entendu avec ses concurrents pour diminuer de dix centimes le prix du litre de lait. Toutefois, cette mesquine spéculation n'a pas fait de résistance : les bergers se rebiffent ; solidaires, ils se groupent pour la résistance.

Ils font valoir, avec raison, que M. Rigal aurait dû les prévenir de son intention avant tout achat de pâturages ; qu'il est mal venu, après fortune faite, à organiser l'exploitation de malheureux bergers, dont la vente du lait est l'unique gagne pain ; que le prix du lait est fixé, à Roquefort, à trente-trois centimes ; que le fromage corse, vendu comme primeur, s'écoule facilement à un cours très avantageux. J'ignore où ces MM. de Roquefort puisent leurs inspirations, mais je sais que leur injustifiable attitude révolte jusqu'à leur amie de la première heure.

Il serait à souhaiter qu'une entente intervienne au plus tôt ; tout le monde s'en trouvera bien. Après, il sera trop tard.

Un berger de l'amio.

Concours pour le Surnumérariat des Postes et Télégraphes

Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les jeudi 18 et vendredi 19 décembre 1902, au chef lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 1er janvier 1902, sans infirmités, ayant une taille de 1 m 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans les candidats qui justifient de services dans l'Administration des Postes et des Télégraphes ou de services militaires.

Pour ces candidats la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des années de service sans pouvoir dépasser 30 ans.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste sera close en France le 4 décembre, en Corse, en Algérie et en Tunisie le 29 novembre 1902.

Gazette Départementale

FOCICCHIA. — Sur la demande de M. l'Instituteur et la proposition de M. le Maire, le conseil municipal de Focicchia a voté un crédit de 50 francs, pour achat de mobilier scolaire et de matériel d'enseignement.

ALBERTACCE. — Une épidémie de fièvre typhoïde s'étant déclarée dans la commune d'Albertacce, un arrêté préfectoral a ordonné provisoirement la fermeture des quatre écoles publiques de la commune.

VENACO — Le conseil d'Etat a rejeté la protestation de M. Costa Jean contre la proclamation de M. Poli Jean comme conseiller d'arrondissement du canton de Venaco

CARBINI. — M. Lanfranchi Jean-Pierre-Trajan, de San Gavino di Carbini, a été nommé garde forestier communal à Sollacaro, en remplacement de M. Proffizi.

LETIA. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mlle Angela-Dea Arrighi.

La mort de cette jeune fille, enlevée à la fleur de l'âge, a causé ici d'immenses regrets : toute la famille, M. le lieutenant de vaisseau Arrighi et le digne et sympathique curé de Pruneli sortout, ont reçu en cette douloureuse circonstance des marques non équivoques de sympathie.

L'affluence a été considérable à la cérémonie religieuse ; et au sortir de l'église, le cercueil a été accompagné par tous jusqu'au caveau de la famille, où il a été déposé.

Mlle Colonna de Leca s'est faite l'interprète de la douleur générale, et a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais jeter quelques fleurs sur le cercueil qui renferme les restes précieux d'une amie.

Mais en présence de sa tombe si prématurément ouverte, je me sens défaillir. et mes paroles ne seront qu'un faible écho de ses vertus.

Issue d'une ancienne et très honorable famille, qui compte encore aujourd'hui des membres des plus distingués dans le clergé, dans la marine et la magistrature, Angela Dea Arrighi avait reçu en naissant un excellent lot de qualités héréditaires et personnelles.

Dès ses plus tendres années elle se fit remarquer par sa docilité, par sa bonne conduite et son application à l'étude.

Plus tard, au sein de sa famille, elle donna aux siens des marques constantes d'affection et de dévouement : par son activité elle était l'âme de la maison, et par sa piété l'ange du foyer.

Toutes les personnes qui la connaissaient l'aimaient et l'avaient en grande estime : comment ne pas apprécier en effet la bonté de son cœur, le charme de sa conversation, la distinction de ses manières ?

Durant sa maladie, la bonté de son âme s'est manifestée d'une façon éclatante par sa soumission à la volonté de Dieu et par sa confiance en Marie. La voyant prendre de l'eau de Lourdes, on lui demanda un jour quel goût elle avait : Le goût de l'eau miraculeuse, répondit-elle, avec beaucoup d'esprit et de foi.

Oui, ô Angèle, tu as été une jeune fille bien vertueuse, et bien jeune encore, tu as été trouvée mûre pour le ciel.

Fleur éphémère de cette terre, le divin Jardinier t'a cueillie de bonne heure pour te transplanter dans son parterre céleste.

Tu n'as vécu que vingt deux printemps ; mais tu vas revivre dans le séjour des printemps perpétuels.

Pars, pars joyeuse, va grossir la sainte phalange des épouses de l'Agneau sans tache !

Volc, blanche colombe, va recevoir la couronne des vierges ; va ceindre la couronne d'immortalité !

Tu laisses ici-bas un père et une mère éplorés, des sœurs brisées par la douleur, un frère adoré, des oncles que tu aimais d'un amour filial ; mais tu garderas leur souvenir et leur continueras toute ton affection par delà la tombe ! Dans le royaume des éblouissantes splendeurs, souviens-toi de tes amies qui t'entourent en ce moment en robe blanche, et envoie leur quelques effluves de l'amour divin, envois-nous quelques rayons de l'amour qui console.....

Adieu, adieu, Angèle, et au revoir au ciel !

Le Récit de la Comtesse

Je viens d'avoir la bonne fortune de rencontrer les enfants de mes locataires C. D'Ucheo. Une de ses sœurs m'avait parlé d'elle et y voyant engagé à la voir. C'est donc ce but que je trouvais que j'arrivai, le bateau qui me conduisait à Pero-Antonil, Ile Cinsica, où elle habite.

J'étais parfaitement annoncé et attendu car ce fut avec empressement que je fus introduit dans le salon.

Mme C. D'Ucheo est une femme de 40 ans et je l'ai vu à peine entrevue que j'étais déjà fixé sur le caractère de ma visite, j'aime mieux, car il n'y a rien aussi ennuyeux. Je me présente en nom de famille commune. Je suis à votre disposition. Monsieur, madame, pour tout ce renseignements dont vous pourrez avoir besoin.

— Vous voyez, m'a-t-on dit, Ucheo est très malade, vous avez trouvé beaucoup de modifications nouvelles et ce sont, paraît-il, les Pitou ès Pink, qui causent cela par retour et vous rendre un sont bien dévoués. — Vous avez dit vrai, Monsieur, les Pitou ès Pink ont été d'une efficacité extrême ainsi, non seulement pour moi, mais pour mon mari et mon fils, car tous, nous les avons employés avec succès.



Mon mari, lui est un rhumatisant et avait souvent de la peine à marcher tant sa souffrance était grande, sa vue était même très altérée, vos confrères ont littéralement diminué, qu'il ne sent à avoir rêvé ; en vue s'est refermée et aujourd'hui général sa matériel excellent à la condition qu'il continue les Pitou ès Pink

Mon fils était un peu anémique, dès qu'une les Pitou ès Pink l'ont arrêté-mont fortifié. Quant à moi la cause-bonne me revient le sont un plus beau point et j'avais complètement des cœurs terribles qui m'empêchaient de point que je m'encourage fréquemment. Mon mari était très affecté de ma santé aussi à les pris vivre régénérer. C'est seulement depuis que j'emploie les Pitou ès Pink que je retrouve ce calme et un sommeil bienfaisant. Je me recommande donc, si j'ai en effet une confiance absolue.

Je remercie sincèrement Mme d'Ucheo de ses témoignages mon regret de n'avoir pas rencontré son mari. Deux jours après, nous nous faisons l'honneur d'une visite et voulait bien m'autoriser à publier ce qui précède.

Tous les curés se recommandent le sang, voilà le secret et voilà pourquoi les Pitou ès Pink guérissent : l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et la faiblesse générale.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Ucheo et Cie, pharmaciens de première classe, 23, Rue Saint-Paris, trois francs cinquante la boîte et six-sept francs cinquante les six boîtes, franco contre mandat-poste.

Carnet Cycliste

Le Vélo-Club Bastiais organise pour dimanche 16 courant une course de pupilles, ouverte à tout cycliste agé de 12 ans au moins et de 15 ans au plus.

Pourront seuls participer à la course ceux qui seront munis d'une autorisation de leurs parents.

Il sera perçu un droit d'engagement de 1 franc. On s'inscrit au siège social du Vélo Club Bastiais, Grand Café de la Paix, tous les jours de 2 à 6 heures du soir jusqu'à samedi 15.

La lutte de course n'est pas de longueur.

La course aura lieu par série de 3 h. avec finale de 5 h., sur la route Bastia Ajaccio.

Le départ sera donné à 8 heures du matin au delà du cimetière, le virage se fera à la gare du Furiani où un contrôle sera établi.

Le gagnant de chaque série sera qualifié pour la finale.

La course n'aura pas lieu si le nombre d'engagements est inférieur à six

En cas de mauvais temps on courra le dimanche suivant.

Des prix seront décernés au 1er et le de la finale ; 1er prix médaille en argent ; 2e prix, médaille en bronze.

Le Conseil d'Administration

NE CHOISISSEZ PAS VOTRE BANDAGE

avant d'avoir lu la brochure très bien illustrée de la VÉRITÉ SUR HERNIE envoyée gratuitement à M. Arnaud, inventeur de l'ACADÉMIE HERNIOTHÉRAPIQUE, 46, rue de Clichy, à Paris

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

DESSÈCHEMENT DE MARAIS

(Suite)

ARRONDISSEMENT DE CORTE

Marais de la région d'Aleria. — (Battaglia, Teppe Rosse, Latticaccio, San Salvador, Torelle, San Giuliano et Cateraggio). — Parmi les marais situés dans la région d'Aleria, trois ont été desséchés, ce sont les marais de Battaglia, de Teppe-Rosse et de Cateraggio.

L'entretien du desséchement du marais de Battaglia n'a pu être assuré en raison de l'indivision de la propriété. Une dépêche ministérielle du 7 septembre 1892 fait connaître qu'il y a lieu avant tout de prier l'administration des Domaines d'examiner s'il ne serait pas possible de provoquer la division du marais, sauf à constituer, une fois le partage opéré, une association syndicale, la dépêche ajoute qu'une démarche en ce sens a été faite auprès du Ministre des finances.

Les canaux de desséchement de Teppe-Rosse paraissent entretenus convenablement par les soins des propriétaires intéressés

Pour les marais de Cateraggio, la dépêche ministérielle précitée du 7 septembre 1892, prescrit de procéder à l'accomplissement des formalités voulues pour arriver à réunir en association syndicale autorisée, conformément à la loi des 20 juin 1865 et 22 décembre 1888, les propriétaires du marais dans le but d'assurer l'exécution des travaux secondaires nécessaires à l'entretien des ouvrages de dessèchement.

Pour se conformer à ces prescriptions, le Service a proposé, à la date du 14 janvier 1893, de soumettre à une enquête dans la commune d'Aleria, suivant les formes établies par le décret du 17 novembre 1865, un dossier comprenant un plan du marais de Cateraggio, un devis des travaux à exécuter, un projet d'association et un état des propriétaires de chaque parcelle.

Le 18 juin 1895, le Service a appelé l'attention de M. le Préfet sur cette affaire n'a pas encore eu de suite.

Les 10-3e août 1897, le Service a adressé le projet définitif de desséchement des marais de la région d'Aleria (Tagnone). Ce projet a été pris en considération par décision ministérielle du 21 juin 1898 laquelle a ajourné l'étude des voies et moyens d'exécution des travaux jusqu'à la présentation de tous les avant-projets relatifs à l'assainissement du littoral de la Corse.

Marais de Casabianda (del Sale et Ziglione). — Les étangs del Sale et Ziglione sont compris dans le domaine national de Casabianda, près d'Aleria. Ils ont été desséchés sous l'administration de l'ancien pénitencier au moyen d'élévateurs mécaniques mus par une dérivation du Tagnone.

Les travaux de réfection de la prise qui avait été délaissée par la rivière en 1892, ont été entrepris en 1895 et terminés en 1896.

En même temps, on a procédé à des travaux de curage des canaux qui sont terminés et ont donné lieu à une dépense de 4,000 francs.

Les travaux de premier établissement des ouvrages de desséchement des étangs del Sale et de Ziglione ont donné lieu à une dépense de 347 569 fr. 11 qui a été soldée par le Ministère de l'Intérieur.

Un projet pour le colmatage de l'étang de Ziglione a été soumis à M. le Ministre de l'Agriculture et approuvé par décision du 14 février 1898

Des crédits s'élevant en totalité à 54.693 fr. 73 ont été alloués en 1899 et 1900 pour l'exécution de ces travaux ; un crédit de 18.806 fr. 27 a été alloué en 1901.

Les travaux se poursuivent activement dans la limite des crédits mis à la disposition du Service.

Le projet de comblement de l'étang del Sale a été adressé le 10 avril 1899.

Marais de Migliacciaro. — Le desséchement de ces marais a fait l'objet d'un projet montant à 58 410 francs dont un décret du 24 juillet 1880 a autorisé l'exécution. Ce décret dispose que l'Etat bénéficiera de la moitié de la plus-value acquise par les terrains dont les propriétaires ont refusé de concourir à la dépense et prescrit la constitution d'un syndicat et la nomination d'une Commission spéciale à l'effet d'établir la valeur des dits terrains avant et après l'exécution des travaux.

Les syndicats qui ont été nommés à diverses reprises se sont successivement abstenus de désigner l'expert qui doit, avec celui de l'Etat, procéder à l'évaluation des terrains.

Dans sa séance du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis un vœu tendant à ce que le desséchement des marais de Migliacciaro fût poursuivi.

Par un rapport en date des 11 26 mars 1896, le Service a fait connaître que le projets nécessaires ont été dressés par Service et approuvés par l'administration le 24 juillet 1895, et que, s'ils n'ont pas été mis à exécution, c'est par suite du refus des propriétaires de fournir le concours qui leur a été demandé.

(A suivre)

Petite Gazette

STATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 14 novembre

Thermomètre, — 7 heures du matin, + 13 degrés, + 14 8 — 7 heures du soir + 11 degrés, + 15. Station, — 11 .

Baromètre, — 7 heures du matin, 760 mm. 961, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Tempête !!

Hier matin qu'hier nous contemplions la mer bleue qui, caressant mollement le rivage, nous donnait l'illusion d'une véritable journée d'été pendant que nous suivions du regard le *Cyrnos* qui semblait à peine effleurer l'onde laissant derrière lui un long sillage, de l'autre côté de la Corse, une épouvantable tempête bouleversait les flots. Le *Balkan*, qui a l'un des meilleurs paquebots de la flotte du service postal de Tripoli, tenait vaillamment tête à la mer en courroux, et vendredi matin *vers 10 heures*, avait majestueusement son entrée dans notre port. Notre population, avertie par des gardes voyageurs des incidents qu'elle traversée avait éprouvés, et ne pouvait s'empêcher de manifester sa satisfaction en constatant qu'aucune avarie ne s'était produite sur ce paquebot de la compagnie Fraissinet et en apprenant qu'aucun des passagers ne manquait à l'appel, et qu'équipage était au complet.

Les meilleurs négociants sont n'étaient pas contents, — rien ne peut les satisfaire ; — ils maugréaient parce que distribution des dépêches ne s'est effectuée qu'à midi, et parce que des retards de ce genre se renouvellent par trop souvent.

Quels fours que ces commençants bastiais !

Bibliographie

Le journal *Saint Nicolas* que publie la fabrique Charles Lorgeaux subira à pir du 1er décembre une très heureuse transformation. Ce journal s'adressant aux enfants de six à douze ans, pour y faire suite on publiera la Lecture hebdomadaire, revue littéraire et d'actualité, qui offrira un abondant choix de lectures variées et scrupuleusement choisies à l'intention de son public de jeunes filles et de jeunes gens. Dans chaque numéro paraîtront simultanément deux romans ou grandes nouvelles ; au cours de l'année, concours littéraire avec prix.

∴

Douanes

M. Philippe Greco, d'Olletta, candidat de la Corse, a été nommé surnuméraire des douanes à l'inspection de Bastia.

∴

Sermon de charité

Demain, dimanche, à 4 heures, aura lieu à Saint-Jean, un sermon de charité au profit des pauvres assistés par la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

∴

Baccalauréat

La faculté des lettres d'Aix a admis, au baccalauréat classique, 1re partie, MM. Roux, Sari, Simoncelli, Pietrini, Garros, Arrighi, Porri, Giudicelli ; à la 2e partie, MM. Savelli, Santini, Flach, Aleriri, Passano, Battesti ; au baccalauréat moderne, 1re partie, MM. Boreni, Alfonsi, Borelli, Marchetti, de Peretti, de Peretti della Rocca.

∴

Un souteneur

De l'enquête à laquelle s'est livré l'agent Bertrand au sujet du vol dont a été victime M. V., d'Olletta, il est resulté que la fille F., son amant et d'autres personnes avaient mangé et bu toute la nuit, et qu'au matin le coiffeur s'était présenté dans divers magasins de la haute-ville pour changer le billet de banque de cinquante francs.

∴

Nécrologie

M. Clément Delpino, dont l'état de santé inquiétait beaucoup sa famille depuis longtemps, est décédé hier. Cette mort a excité de profonds regrets dans notre ville où il était si connu et si aimé. Il a vu venir la mort sans défaillance, soutenu par sa confiance en la bonté divine et aussi par la pensée qu'il laissait deux fils déjà bien initiés aux affaires.

Les obsèques ont eu lieu à 9 heures du matin. Tous les confrères de Saint-Roch y assistaient en habit de chœur pour rendre un témoignage d'estime à leur ancien prieur. Le deuil était conduit par ses fils, MM. Vincent et Jean-Baptiste Delpino, ses beaux-frères, MM. Louis et Jean-Baptiste Bourgeois, ses neveux, entourés d'une affluence imposante. Les cordons étaient tenus par MM. Agostini, Barbisino, Sartori et Vincenti, anciens prieurs.

Après l'absoute donnée en l'église Saint-Jean le cortège s'est dirigé vers l'oratoire Saint-Roch, tout tendu de noir, où ont été dites de nouveau les dernières prières.

Nous présentons à Mme veuve Delpino, à MM. Delpino, aux familles Delpino et Bourgeois l'expression de nos sincères condoléances.

∴

Au Casino

Tous les soirs les mignons Colibris-Norab — qui ont fait courir tout Bastia il y a cinq ans — remportent un succès colossal et soulèvent littéralement la salle ; c'est vraiment là le numéro artistique que toute la ville voudra entendre et applaudir. Remercions l'habile Direction qui nous réserve d'autres surprises sortant de l'ordinaire. Elle nous prie de rappeler aux familles que le spectacle leur est exclusivement réservé et qu'un règlement sévère est appliqué autant du côté de la moralité du répertoire que de celui de la bonne tenue de l'établissement.

Ce soir : débuts des Oscar, doctrinaires cosmopolites.

Sous peu : grande soirée au bénéfice des pauvres avec le bienveillant concours de quelques amateurs de notre ville et celui du sympathique Directeur.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGENÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

On demande

Un appartement de huit pièces ; s'adresser au bureau du journal.

∴

Objets trouvés

On a déposé dans nos bureaux un passe-partout trouvé dans la marinée.

Un portemonnaie contenant un coupon du Crédit Foncier, trouvé en face des magasins Orengo. Le réclamer à notre bureau.

∴

Ligue des Droits de l'Homme

Les adhérents à la section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, à Bastia, sont invités à se réunir, en assemblée générale, le dimanche, 16 du courant, à 2 heures de relevée, dans une des salles du Cercle démocratique, 25, boulevard Paoli, au 1er étage.

Ordre du jour : Election du Comité.

∴

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

∴

Au Port

Le vapeur *Paraguay*, capitaine Figari, est arrivé de Livourne avec 70 passagers et 200 sacs son et 46 sacs riz pour Bastia, et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Lombatière, est arrivé de Marseille avec 89 passagers et 220 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Sachè, est arrivé de Livourne, avec 22 passagers et est reparti pour Nice.

∴

A vendre

Maison de campagne avec vigne, et arbres fruitiers. S'adresser au bar Marfisi, place Saint-Nicolas, 8.

Marseille-Cette-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

Avis aux acheteurs de Pétrole

Le célèbre inventeur de la COLUMBIA OIL Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.

Les meilleures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de trouver le contraire.

Notre but n'est pas de dénigrer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas nous empêcher certaines insinuations contre la *Nitre*, alors surtout qu'elle a *5 degrés de supériorité* sur ce qu'on appelle la meilleure.

Le consommateur sensible que le commerce est toujours subi au point de vue de la qualité comme au point de vue du prix, (la différence est assez sensible sur les deux points) s'adressera au *Leonardo* qui doit arriver incessamment de N W Y à son *10 500 caisses* de la *Columbia Oil Co* pour *115 degrés* de pouvoir éclairant, au lieu de *110 degrés* maximum de la qualité reçue de vendeurs.

Le pétrole *Columbia* d'un emballage parfait, supérieur entre tous, sera vendu au détail exclusivement, en Commerce de gros, *11 francs la caisse à l'entrepôt d'Astrea*.

DAMIANI et VINCENTELLI.

Bastia, ce 15 novembre 1902.

Bourse de Paris

	12 nov.	— 14 nov.
Rente 3 o/o ancien	99.72	— 99 75
3 o/o amortis.	99.45	— 99 40
3 0/0 nouveau	100.75	98 80

Dépêches pour Spécial SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

M. ASTIMA chez le Président de la République

M. Astima, député de Bastia, a été reçu ce matin par le Président de la République, auquel il a remis la pétition des habitants de Bastia.

M. Loubet a bien voulu donner l'assurance qu'il examinera avec un grand intérêt les diverses questions et qu'il les transmettra aux ministres compétents.

NOS REPRÉSENTANTS

Les députés de la Corse quitteront Paris jeudi prochain.

Baccalauréat

Admissibles aux épreuves orales du baccalauréat (Enseignement moderne 1re partie).

MM. Agostini Dominique.
Agostini Etienne.

LE BALLON DON SIMONI

Le ballon dirigeable de MM. Don Simoni et Lebaudy a fait hier des expériences très satisfaisantes.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les Congrégations

Le président du conseil a donné lecture de la lettre qu'il a adressée au conseil d'Etat pour demander des modifications au règlement d'administration publique au sujet de la loi sur les Associations.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

La grève

Le président du conseil a communiqué à ses collègues les dépêches qu'il a reçues des préfets relativement à la grève.

Dans plusieurs centres miniers les descentes ont été nombreuses hier et aujourd'hui.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Le Plébiscite

MM. Grosjean, Rousset, de Benoist, Gervaize, de Ludre, Corrard des Essarts, députés nationalistes, ont déclaré à un rédacteur de l'*Echo de Paris* qu'ils étaient opposés à la doctrine plébiscitaire.

L'affaire Andrieux-Boulaine

Le dossier de M. Andrieux, conseiller à la cour d'Appel de Paris, a été transmis à la Cour de cassation.

M. Andrieux est originaire de Gaillac, où il est né le 22 février 1843.

Il a été nommé conseiller à la Cour de Paris, le 21 juin 1890.

Le *Petit Parisien*, s'occupant de cette affaire, dit que M. le conseiller Andrieux est inculpé de complicité par recel et de vol de documents chez Boulaine, avec lequel il faisait des affaires.

Ce même journal ajoute que ce seraient les magistrats mis en cause dans cette scandaleuse histoire qui auraient incité les anciens employés de Boulaine à dérober les dossiers de celui-ci, afin de rentrer en possession de certains papiers qu'ils jugeaient compromettants pour eux.

La *Libre Parole* annonce que d'autres magistrats seront poursuivis.

La Grève générale des Mineurs

Dans le Nord

Dans les mines du Nord, le travail a repris presque complètement partout, et dans le Pas-de-Calais la grève peut-être considérée comme terminée.

M. Cochefert et le « Gaulois »

M. Cochefert a retiré la plainte qu'il avait déposée contre le journal le *Gaulois*.

EN ESPAGNE

La crise ministérielle

M. Sagasta, ayant remis ses pouvoirs au roi, Sa Majesté l'a chargé de nouveau de constituer le Cabinet.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'exploitation minière

Le scrutin est ouvert dans la salle voisine pour la nomination des 33 membres chargés de l'enquête sur l'exploitation minière.

Vérification des pouvoirs

1re circonscription de Paris

Discussion du rapport du 9e bureau sur les opérations électorales de la 1re circonscription du 11e arrondissement de Paris.

M. Sibille

rapporteur, demande l'enquête, en se basant sur ce que les nationalistes ont employé les armes d'une polémique condamnable pour faire réussir leur candidat. Il cite plusieurs articles de journaux et des passages des placards publiés par le comité.

M. Mercier

dit que l'enquête lui paraît inutile ; qu'elle a été pour ainsi dire faite par la commission et que la Chambre peut invalider en parfaite connaissance de cause l'élection de M. Cocgy. Les faits graves reprochés au candidat lui-même suffisent à établir l'irrégularité de cette élection. Les opérations électorales ont été même faussées par l'admission au vote de militaires. Il n'y a d'autre sanction contre les procédés électoraux employés par M. Cocgy et ses amis que l'invalidation.

00554

M. Cocgy

défend son élection, il combat la demande d'enquête et établit l'inexactitude des faits qui lui sont reprochés. Il passe en revue toutes les irrégularités relevées dans le rapport et apportées à la tribune par les deux orateurs qui l'y ont précédé. M. Cocgy attribue ses accusations portées contre lui, et contre les comités qui s'étaient engagés à soutenir son élection.

L'enquête

Le président met aux voix les conclusions de la commission tendant à l'enquête.

Nombre de votants. .	544
Majorité absolue. . .	273
Pour l'adoption . .	297
Contre	247

L'enquête est votée.

Election de Béthune

Discussion des conclusions du rapport du 7e bureau sur les opérations électorales de la 1re circonscription de Béthune.

M. Breton

rapporteur, rappelle que la commission a conclu à l'invalidation de M. Dard. Cette décision a été prise à la suite de l'ingérence cléricale qui s'est manifestée ouvertement en faveur du candidat, ainsi que de la distribution des sommes d'argent dans les cabarets.

M. Dard

combat les conclusions de la commission ; il fait ressortir qu'il a été élu avec 1.800 voix de majorité et que cette majorité est le résultat de sa popularité dans la circonscription et non celui de l'ingérence cléricale, qui n'a pas existé, qui n'a été inventée que par des adversaires peu loyaux.

Il établit qu'il n'y a eu aucune distribution d'argent ni dans les cabarets ni ailleurs, et que la pression patronale n'a pas plus existé que l'ingérence du clergé.

Les conclusions de la commission sont mises aux voix.

Nombre de votants . .	488
Majorité absolue . . .	245
Pour l'adoption. . .	248
Contre.	240

M. Dard est invalidé.

Commission des mines

Le président annonce que la liste entière présentée par les groupes de la gauche a été élue.

Séance lundi.

PÉTROLE

La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.

En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage,

au prix de 0,35 le litre.

Photogène extra, 2 75 le bidon de 5 lit.

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE
à acheter un petit appartement de 2 à 5 pièces. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
AUX PROPRIETAIRES DE CÉDRATS
La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :
Gros fruits . . 24 fr. les 100 k.
Petits et jaunes. 15 fr. id.
rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours de matin jusqu'à la tombé de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

TUMEUR

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Achat
de timbres poste vieux petites ou grandes quantités. Debeix, 1, rue St-Hallett, Nice.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison à M. le Docteur STAUB, Médecin-chirurgien-dentiste, Pharm. Stomatologiste, 10, rue Nationale, Lille (Nord), et toutes pharmacies du monde entier. Exiger sur chaque flacon la signature ci-contre.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Angoste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 20 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
La Maison L. N. MATTEI et Cie, de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'intitulée
VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
de sa fabrication, dont la réputation est devenue universelle, contre des contrefaçons que certains Libricants débitent sous le même nom.
Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'emploient également des mêmes dénominations pour présenter comme une concurrence ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pour d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia
Retamage de glaces anciennes ou avariées
Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux Sans-pareils, Candélabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 fois par mois : 3 MOIS : 2 francs — UN AN : 8 francs
ADM. GAUDARD, frères, 7, rue de Grammont, PARIS

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ASSURANCES D'ÉPARGNE
Un HERITAGE pour la Famille ;
Une RETRAITE pour la Vieillesse ;
Une DOT pour les Enfants.
GRESHAM Cie d'Assurances et de Rentes, fondée en 1848. Paris, 66, Rue de Provence, Succursales et Agences dans toutes les villes.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcoolat de Menthe
Digestif, MAUX de COEUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, INDIGESTIONS.
MOUSSEUX mêlé à l'EAU et aux RAFRAÎCHISSANTS. Ne prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT
Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Fers Ronds, Carrés, Plats de tous Numéros et Dimensions.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend **0** fr. **60** c.
En vente chez M. [illegible] UCCIANI, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1878 A. GALLOIS, Fondateur
Dir. Boulevard Montmartre, PARIS
Recueille toutes les citations de la presse sur tous les sujets qui intéressent ses abonnés et les envoie chaque jour sous bande imprimée.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
200 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans encourir la moindre retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne reçoit pas l'avoir est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Boudin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 30 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, 3 40 centimes.
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.
L'un des Spécimens pris au Concours général Agricole de Paris, 1901. MATTEI, CLARENS, Exposant. Hors Concours, Membre du Jury.

27e ANNÉE — DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1902 — N° 29

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix des divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 BASTIA CENTRALE
00555

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Stanislas Kostka.
SOLEIL : (Heure astronomique)
Lever, 6 h. 29 m. — Coucher, 4 h. 05 m.
LUNE : Pleine, le 15 — Dernier quar., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Saint Grégoire, évêque.

15 Novembre

Les Curiosités de la Semaine

Un ingénieux système de fraude vient d'être découvert par les inspecteurs des douanes de New-York. Depuis quelque temps, ces derniers avaient remarqué la quantité énorme de glace qui était importée dans cette ville. Bien que celle-ci ne soit frappée d'aucun droit d'entrée, elle revenait plus cher au consignataire que ce dernier ne pouvait la revendre, et les pauvres gabelous avaient beau se creuser la cervelle ils n'arrivaient pas à deviner la raison de ce singulier trafic.

Comme les importations augmentaient sans cesse, on se décida enfin à éclaircir ce mystère. On fit fondre la glace et on découvrit qu'elle était faite avec de l'eau minérale ; or, l'eau minérale paye un très fort droit d'entrée. L'affaire est entre les mains de la justice. Une arrestation a été opérée et d'autres sont imminentes. On estime que le gouvernement des Etats-Unis a été frustré de plus de 250 000 francs.

Dans certaines parties de l'Angleterre, les maires sont obligés de subir de vieilles et curieuses coutumes dont quelques-unes sont de véritables corvées. A High Wycombe, le maire est passé par le conseil municipal tous les deux ans, en grande pompe, le 9 novembre. Cette cérémonie se transmet depuis six siècles. A Cork, le maire lance au trait dans le port, comme signe de la souveraineté de la municipalité sur les eaux. Cette vieille coutume date du jour où un navire refusa de reconnaître l'autorité de la municipalité de Cork. Quant au maire de Ripon, il est moins bien partagé que ses confrères ; tous les soirs, pendant un an, à neuf heures, le veilleur de nuit vient sonner trois coups de sa trompette sous ses fenêtres. Le maire de Saint Yves, dans les Cornouailles, prend part tous les cinq ans à l'importante cérémonie du « knill », qui comprend une procession de dix jeunes filles vêtues de blanc, couleur de la virginité, et de dix veuves très âgées. Le maire doit danser avec chacune de celles-ci autour d'un monument qu'on appelle « Knill Steeple ».

Il faut aussi qu'il chante le « Old Hundred », accompagné par tout l'élément féminin qui l'escorte. Voilà de quoi réjouir les amateurs de vieilles coutumes.

Coquilles célèbres. En parlant des éruptions du mont Pelé, un journal s'écriait dramatiquement : « Du cône du volcan jaillissaient des *roses* » lisez *laves*. C'est que la coquille typographique, moins fréquente que jadis, fleurit toujours. Tout récemment, un journal engageait les actionnaires de je ne sais plus quelle entreprise financière louche, à se rendre au *piège* de la Société. L'étourdi voulait dire : au *siège*... On peut à ce propos rappeler deux de ces inadvertances qui furent célèbres : « La France vient de perdre un homme de *rien* » — pour un homme de *bien*. « Le vieux continue » — pour le *mieux* continue (*Moniteur*, pendant la dernière maladie du roi Jérôme).

Mais la plus perfide des coquilles nous paraît être celle-ci : Un médecin avait écrit deux volumes sur le traitement des aliénés. Le second volume se terminait par une citation du docteur Faust. L'auteur des deux bouquins, ayant remarqué que cette citation manquait de gaudriole, écrivit au bas de la dernière page : « *Il faut guillotiner tous les aliénés.* » Quelle ne fut pas sa stupéfaction en lisant, quelques jours après, en belles italiques, cette phrase qui terminait son ouvrage : « *Il faut guillotiner tous les aliénés.* » Il bondit, pâlit et fut presque fou pendant vingt-quatre heures.

L'Espéranto à l'école. Une école communale tout à fait dans le mouvement, c'est l'école primaire de garçons, rue Saint-Ferdinand, aux Ternes : on y enseigne l'automobilisme... et l'Espéranto, la langue universelle dont l'extension s'accroît tous les jours, à Lyon particulièrement, où sont groupés ses plus chauds propagandistes.

Le chancelier de l'Université de Cambridge a du temps à perdre. Figurez-vous qu'après d'éreintants calculs de concordance sur les calendriers romain, julien et grégorien, après avoir compulsé tous les textes bibliques, il a prouvé scientifiquement qu'Adam était né le 23 octobre 4004, avant Jésus-Christ, naturellement, à 9 heures du matin. Notre savant n'ose pas préciser encore la date de la naissance d'Eve, mais il estime que d'ici une dizaine d'années.... Nous attendons sans impatience.

Le blanc et le noir. En même temps que les mineurs — ces gens sombres — voici qu'à Paris vont se mettre en grève les boulangers — ces gens blêmes.

Il paraît que ceux « chauffe, » on s'ffe chez les mitrons, et que les de « gourdre, » ils vont mettre la main à la pâte, ou plutôt... la retirer. Les causes sont naturellement de la même farine : trop de travail, pas assez de salaire ; les esprits sont très montés et il est à supposer qu'on se « flanquera des pains. » A moins que tout s'apaise, que les mitrons, sortes s'être embrassés, se remettent à « brasser, » et que la grève des boulangers finisse par un « four ! .. »

Religion et discipline militaire. Le conseil de guerre de la 4e division, à Zorich, avait à juger un cas de refus d'obéissance qui rappelle quelque peu certains incidents arrivés récemment en Bretagne. Le fusilier Meyerhofer, qui appartient à la secte des Sabbatiens ou Aventistes, a refusé de faire l'exercice militaire le samedi, qui est le jour sacré de la secte. C'est du reste un soldat d'une conduite irréprochable. Ce conseil l'a condamné à dix semaines de prison, pour refus réitéré d'obéissance.

FIPELET.

Nouvelles Militaires

M. Panciolelli, adjudant au 15e escadron du train des équipages militaires, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

— M. Fiaschi Dominique, sous lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de la Corse, est affecté au 11e territorial d'infanterie.

— Le sergent Innocenzi, du 61e régiment d'infanterie, est nommé sergent surveillant à l'atelier de travaux publics d'Orléansville.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 16 novemb à 3 h 1/2.

1. Les Cadets de Russie, Sellénick.
2. Les Vêpres Siciliennes, Verdi.
3. Flots du Danube, Ivanovici
4. Le Mage, Massenet.
5. Bade (Polka), Uerath.

Le Chef de Musique, C. MORLENDI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

16 novembre 1734. — Quatre détachements génois qui avaient reçu l'ordre de s'emparer des chefs de la pieve de Rostino, sont repoussés par les Corses malgré le soin et la discrétion avec lesquels ils avaient opéré leurs mouvements.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

MM. Brisset Antoine-Joseph François et Rogeoni René-Adrien, commissaires de 3e classe de la marine, ont été promus au grade de commissaire de 2e classe.

— M. Sisco, commis de 1re classe des contributions indirectes à Guitres, passe au Bouscat.

— M. Poli, commis de 3e classe des contributions diverses en Algérie, est élevé à la 1re classe.

— M. Cavalloni Louis est nommé gardien de la paix de 3e classe à Toulon.

Le Baptême du Lait

Bastia, le 15 novembre 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous avez publié, il y a quelques jours, une lettre d'un consommateur de beurre, appelant l'attention de la police et du conseil d'hygiène sur les manipulations frauduleuses auxquelles se livrent certaines de nos paysannes, qui nous vendent effrontément de la margarine pour du beurre pur.

Je ne sache pas que la police, pas plus, du reste, que le conseil d'hygiène, se soient émus de ces révélations si précises. La police, chez nous, est bonne fille, et ne s'émeut pas à la légère. Elle ferme complaisamment les yeux sur toutes les fraudes et nous laisse même empoisonner par les champignons vénéneux — ces empoisonnements datent d'hier — sans qu'elle se préoccupe de rechercher d'où ils viennent et qui les a vendus.

Je veux, cependant, appeler, aujourd'hui, à mon tour, son attention sur une fraude qui s'exerce, je crois, sur une assez grande échelle et dont nous sommes tous, ou presque tous, les victimes. Je veux parler de l'addition de l'eau au lait que nous achetons.

Buvons-nous du lait pur à Bastia ? c'est plus que douteux, et vraiment nos laitières auraient tort de se gêner. Ne se sentant pas surveillées, excitées par l'amour du gain, elles arrosent copieusement leur lait par. Comment résister à la tentation ? cette fraude est si facile !

J'ai été, sur la place même du marché, le témoin oculaire du fait suivant :

Une laitière avait disposé devant elle son banc, recouvert d'une toile qui descendait jusqu'à terre. Sur le banc, trois récipients pleins de lait : à terre, à ses pieds, derrière la toile, un autre récipient rempli d'eau. Dès que les clients arrivaient et que les pots de lait en vidaient, elle y versait force écuelles d'eau, puisées à même dans le vase caché à ses pieds. Tous les passants pouvaient, comme moi, observer cet intéressant manège. Seule, la police n'avait d'yeux que pour ne point voir.

Il est paraît-il, d'usage dans les couvents que lorsqu'un nouveau venu arrive au moment du dîner, on ajoute de l'eau à la soupe déjà prête. Le frère portier annonce : *Il arrivato un frato !* — *Bravo lungo e reguinto !* répond le maître des cérémonies. Ainsi faisait notre paysanne et, à la fin, son lait se trouvait entièrement couvert en eau.

Veuillez agréer, etc.

X...

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'urgence de la proposition de loi de M. Roger-Ballu, tendant à faire désigner par le sort, au sein des conseils généraux, les commissaires de recensement des votes pour les élections législatives.

92 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MAFFE-GASTON

A MME LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Evidemment donc, l'appui qui lui est assuré de ce côté a son utilité et son importance. Ainsi que je l'ai fait d'abord, vous admirerez, madame, l'habileté du quelque sorte bicéphale de cette vieille religieuse, trouvent le moyen d'être en bonne posture auprès de la noblesse et du clergé séculier, et d'autre part menant à la baguette le parti radical, leur éternel ennemi.

Admirable de charité et de lumières, considérée dans tout le pays comme une sainte, et, pendant la Révolution, exposée à une terrible persécution qu'elle a supportée avec un rare courage, on s'explique parfaitement ses bons rapports avec les classes élevées et conservatrices ; mais qu'elle ait du même la bienveuse auprès des démocrates et des démolisseurs, cela ne passe-t-il pas toute idée ? La haute domination qu'elle exerce sur le parti révolutionnaire tient, madame, à un petit démêlé qu'ils ont eu jadis ensemble : vers 32, cet aimable parti avait complété de lui couper le cou.

Chassée de son couvent et convaincue d'avoir donné asile à un prêtre réfractaire, elle avait été incarcérée, traduite au tribunal révolutionnaire, et condamnée à décade que, tous les ans, le 5 avril, jour anniversaire de la mort de Danton, un service serait fait dans la chapelle du couvent pour le repos de son âme.

A ceux qui firent quelques objections contre cet obit :

— Connaissez-vous beaucoup de gens, répondait-elle, pour lesquels il soit plus nécessaire d'implorer la miséricorde divine ?

Sous la Restauration, la célébration de ce service devint une affaire ; mais jamais la mère Marie des Anges ne voulut en démordre, et l'immense vénération dont elle est entourée fit que les plus montés contre ce qu'ils appelaient ce scandale, durent en prendre leur parti. On comprend que, sous le gouvernement de Juillet, cette courageuse obstinée eut sa récompense. Aujourd'hui, la mère Marie des Anges est admirablement bien en cour, et il n'est question qu'elle n'obtienne dans les plus augustes régions du pouvoir ; mais il est juste d'ajouter qu'elle ne demande rien, pas même pour ses ouailles, auxquelles elle trouve le moyen de subvenir largement par la bonne administration qu'elle a su introduire dans la gérance des biens de la communauté.

Ce qui s'explique mieux encore, c'est que sa reconnaissance pour le grand révolutionnaire lui ait été, auprès du parti de la Résolution, une recommandation puissante ; mais la encore n'est pas tout le secret de son crédit dans ce parti.

A Arcis, le chef de la gauche avancée est un riche meunier, nommé Laurent Gousard, qui possède sur la rivière d'Aube deux ou trois moulins. Cet homme, vrai membre de la municipalité révolutionnaire d'Arcis et ami particulier de Danton, fut celui qui écrivit au terrible cordelier pour l'avisor du couteau suspendu sur la tête de l'ancienne supérieure des ursulines, et qui n'avait pas empêché le digne sans-culotte de se rendre acquéreur d'une grande partie des biens de leur maison lorsque ceux-ci vinrent à être vendus nationalement.

A l'époque où la mère Marie des Anges devait monter sur l'échafaud, il fut relevé de la chose à Danton, qui siégeait alors à la Convention. Danton avait connu la mère Marie des Anges ; il la tenait pour la femme la plus vertueuse et la plus éclairée qu'il eût jamais rencontrée. En apprenant sa condamnation, il entra dans une effroyable colère, écrivit, comme on disait alors, une lettre à cheval à la municipalité révolutionnaire, et, d'une autorité que personne à Arcis ne se serait imaginé de contester, ordonna un sursis.

Le même jour, il monta à la tribune, et, après avoir parlé d'une manière générale de quelques sanglants imbéciles qui, par leurs sottes fureurs, compromettaient l'avenir de la Révolution, il dit ce qu'était la mère Marie des Anges, loua sur sa merveilleuse aptitude à élever la jeunesse, et présenta un projet de décret en vertu duquel elle était placée à la tête d'un grand gynécée national, dont l'organisation serait ultérieurement réglée par un autre décret.

Robespierre, qui dans la haute intelligence de l'homme n'aurait vu qu'une désignation plus immédiate à la hache révolutionnaire, n'assistait pas ce jour là à la séance ; la motion fut donc volée d'enthousiasme. La tête de la mère Marie des Anges lui étant indispensablement nécessaire pour l'exécution du décret qui venait d'être rendu, elle la garda et le bourreau démonta sa machine. Quoique l'autre décret organisant le grand gynécée national eût été perdu de vue, au milieu de bien d'autres soins qui occupaient la Convention, la bonne religieuse l'exécuta à sa manière, et, au lieu de quelque chose de grand, de grec et de national, avec le concours de quelques-unes de ses anciennes compagnes, elle monta à Arcis un simple pensionnat laïque, où aussitôt qu'un peu d'ordre eut été remis dans les affaires et dans les esprits, les élèves affluèrent de tous les pays environnants.

Sous l'empire, la mère Marie des Anges put reconstituer sa communauté, et le premier acte de son gouvernement resteuré fut un grand acte de reconnaissance. Elle fut autorisée à reconstituer sa communauté, Laurent Gousard, qui ne se trouvait pas avoir tiré grand parti de son acquisition, vint trouver la bonne abbesse et lui proposa de la faire rentrer dans les anciennes appartenances de l'abbaye.

(*A suivre*)

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

Nombre de votants. .	538
Majorité absolue. . .	270
Pour l'adoption . .	231
Contre	307

La Chambre n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

⁂

Scrutin sur l'article de loi tendant à réprimer le fait d'ouverture ou de tenue d'un établissement congréganiste sans autorisation, ainsi conçu :

« ..... Tous individus qui, sans être munis de l'autorisation, auront ouvert ou dirigé un établissement congréganiste de quelque nature qu'il soit, que cet établissement appartienne à la congrégation ou à des *tiers*, qu'il *comprenne* un ou plusieurs congréganistes. »

Nombre de votants . .	550
Majorité absolue . . .	276
Pour l'adoption. . .	330
Contre.	220

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Bulletin Financier

Paris, le 12 novembre 1902.

Les transactions ont été presque nulles et le marché est irrégulier et plutôt lourd dans l'ensemble. Nos Rentes sont stationnaires : le 3 0/0 se retrouve à 99.75 et le nouveau à 99.85. Parmi les Fonds Etrangers l'Extérieure reculo à 86.87, la situation politique reste très embrouillée ; les chemins espagnols sont également discutés. L'Italien et le Portugais sont calmes, la Rente Serbe à 6/0 Unifiée reste ferme à 78.87.

Les Remboursements de Crédit sont bien tenus. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1,017 ; le Crédit Foncier s'échange entre 760 et 765 ; la Société Générale se tient à 619 et le Comptoir National d'Escompte à 573.

En valeurs industrielles, le Rio, sous l'influence de Londres et de New York, reste lourd à 1,017 ; le Gaz a cédé 3.863. La Tramway s'échange à 1,648. Les mines d'or sont en reprise.

L'hellène Français se maintient.

Gazette Departementale

BONIFACIO. — Après plusieurs jours de marche à travers la Corse, où nos troupiers exténués de fatigue trouvaient le meilleur réconfort dans l'accueil spontané et enthousiaste que les patriotiques populations de la côte orientale leur ont réservé, les 3e, 3e et 4e compagnies du 1er bataillon (commandant de Laerger) se trouvent maintenant au complet dans notre place.

Ce matin, la 4e compagnie commandée par le capitaine Paoli a fait son entrée en ville précédée des tambours et clairons du bataillon, qui s'étaient rendus à sa rencontre à quelque distance de la ville.

Nos braves fantassins ne paraissaient guère ressentir les fatigues de ces longues étapes et c'est le cœur joyeux et la mine fière qu'ils ont gagné leur casernement.

Le 1er bataillon qui nous arrive avec la meilleure réputation a produit une très bonne impression en ville. — C. d'O.

⁂

OCAGNANO. — Une cérémonie des plus imposantes a eu lieu dans l'église d'Ocagnano, à l'occasion de la bénédiction solennelle d'une riche bannière de Notre Dame de Lourdes, et du baptême de la statue du glorieux patriarche saint Joseph. L'affluence était considérable.

Notre jeune et zélé pasteur M. l'abbé Morazzani Pietri a eu à cœur de rehausser du plus vif éclat cette cérémonie religieuse afin d'ajouter un autre fleuron à la couronne de la Reine du Ciel, l'auguste protectrice de sa chère paroisse, et un autre lys au diadème du glorieux saint Joseph.

L'église était ornée du meilleur goût. Au maître-autel la statue du Sacré-Cœur de Jésus brille sous un superbe dôme artistiquement décoré de tentures et de grandes plantes naturelles. Des guirlandes de verdure et des oriflammes aux emblèmes rongeaux se déploient d'une chapelle à l'autre. Sur un magnifique reposoir qui s'élève au milieu de la nef, nous contemplons, toute étincelante de beauté, la nouvelle bannière de N. D. de Lourdes. Ce travail, aux fines broderies soie et or, a été exécuté à la maison Fayetton, de Lyon, bien connue par ses travaux artistiques. Les deux faces représentent l'emblème sacré du Cœur de Jésus entouré de gloires aux teintes dorées, et la vierge de Lourdes couronnée d'une auréole de rosiers fleuris brodée sur damas blanc.

La nouvelle statue du glorieux saint Joseph brille toute radieuse de beauté dans une chapelle latérale transformée en un trône de verdure. Cette statue, grandeur naturelle, représente le glorieux patriarche saint Joseph avec l'enfant Jésus bénissant le monde. Son expression sainte élève admirablement l'âme à Dieu.

Cette statue de la plus riche décoration sort des ateliers de la maison Raffl, de Paris. Nous ne saurions trop féliciter l'habile artiste qui a su donner à cette statue une expression si vivante et si sainte.

Il est 10 heures. M. l'abbé Parsico, curé de Sorbo, assisté des jeunes vicaires de Vescovato et de Venzolasca, a béni solennellement la bannière de Notre Dame de Lourdes, la statue du glorieux saint Joseph et le tableau de saint Louis de Gonzague.

Une sainte joie brille dans tous les cœurs lorsque ces emblèmes sacrés sont exposés à la vénération des fidèles. Chacun s'empresse de baiser ces images sacrées pendant que le clergé chante avec la plus sainte allégresse le « Laudate Dominum omnes gentes. » Un essaim de petits enfants groupés autour d'un magnifique harmonium répètent sous la digne direction de notre curé ces doux échos de la grotte de Lourdes :

Debout, ô Corse catholique,
Viens dans la Foi des anciens jours,
Chanter à Lourdes ton cantique :
A toi, Marie, à toi toujours.

Qu'il était doux d'entendre ces voix douces, innocentes et harmonieuses On aurait applaudi si le saint lieu le permettait. Qu'il nous soit permis d'offrir à notre zélé pasteur, nos plus vives félicitations pour la bonne pensée de former au chant sacré la jeunesse de sa paroisse Après ces doux accents la grand'messe commence ; elle est brillamment chantée par de jeunes musiciens d'Ocagnano.

A l'évangile, M. le curé Morazzani Pietri prononce avec tout l'élan de son âme un magnifique discours de circonstance Dans sa brillante exorde il fait ressortir avec quelle vive et sainte allégresse il verra briller désormais dans sa chère église, et l'étendard sacré de cette Vierge Immaculée qui a manifesté à notre chère France une céleste protection dans cette grotte miraculeuse de Lourdes et la statue du glorieux saint Joseph, patron de l'Eglise universelle et gardien des familles chrétiennes. La jeune prédicateur nous a suivi en ensuite sur les sublimes vertus de la reine du Ciel et sur la gloire et la grandeur de saint Joseph.

Nous ne pouvons passer sans silence l'imposante communion générale. Bon nombre d'âmes profiteront de cette grande solennité pour s'approcher de la Table Sainte.

Après la messe une splendide procession se déroule à travers le village enguirlandé de verdure. La bannière de N.-D. de Lourdes est portée par les membres de la nouvelle congrégation du Saint Rosaire, la statue de Saint Joseph par la confrérie de Sainte Croix. Cette imposante cérémonie rentre à l'église au chant solennel du *Te Deum*.

Pour rehausser de plus en plus cette belle fête, M. le curé a eu la bonne inspiration d'offrir aux membres du clergé et aux nombreux assistants un sonnet dédié à M. et à Mme Hector Cagninacci.

La quête a été très fructueuse grâce à la générosité des parrains et des marraines que notre digne curé a eu choisir parmi les familles les plus chrétiennes et les plus honorables de sa paroisse, de Bastia et du Cap-Corse.

Les touchantes cérémonies de ce grand jour, la bénédiction solennelle de cette bannière et de cette statue, les prières augustes de la Litargie, les aspersions, les doux parfums de l'encens, la décoration de l'église, les chants harmonieux, l'éloquent discours de notre digne curé, tout en un mot parlait à nos âmes. Et après une si imposante cérémonie il est vrai de dire que tout est grand, tout est saint, tout est sublime à l'ombre des saints autels.

Nous ne voulons pas terminer le récit de cette belle journée sans offrir nos plus vifs remerciements et nos plus religieuses félicitations à M. et Mme Basile Donati de Vauvert de la pieuse pensée qu'ils ont eue d'offrir à l'église d'Ocagnano la statue du glorieux patriarche Saint Joseph.

Nous prions aussi notre digne curé M. Morazzani Pietri de vouloir bien agréer l'hommage de nos meilleurs respects et de nos plus sincères félicitations pour tout le zèle dont il est animé pour la sanctification de nos âmes.

Nous nous rappellerons tous et toujours, que c'est à sa piété, à son zèle et à son activité que nous devons la restauration et l'embellissement de notre chère église. Puisse cette imposante cérémonie laisser dans nos cœurs un souvenir salutaire et raviver notre dévotion pour la Reine du Ciel et pour le glorieux Patriarche Saint Joseph.

UN PAROISSIEN.

SAVON DU CONGO le meilleur des antiseptiques

Messe de Sainte-Cécile

Nous sommes heureux d'apprendre qu'à l'occasion de la Sainte Cécile, de nombreux amateurs vont chanter, le 23 courant, dans l'église Saint-Jean, la merveilleuse messe de Sainte-Cécile de Gounod, avec accompagnement d'orgues et quartuor de violons.

Les exécutants, jeunes gens et jeunes filles, sont au nombre d'une quarantaine. Initiés journellement, sous l'habile direction de M. Reginensi, aux difficultés de la partition, ils seront en mesure d'exécuter avec une rare perfection ce chef d'œuvre de l'immortel compositeur.

Au dire des connaisseurs, l'exécution de cette messe fera époque dans les annales artistiques de notre ville.

Il ne doit plus y avoir de chauves

Et cela grâce au Professeur Busch

C'est à ce savant que la science moderne doit l'admirable découverte des propriétés si curieuses et jusqu'alors insoupçonnées que possède un alcaloïde du Jaborandi, le chlorydrate de Pilocarpine, de féconder les papilles pileires, de leur faire créer du véritable cheveu. C'est à lui aussi qu'elle doit la composition de la sève capillaire célèbre qui porte son nom et qui constitue aujourd'hui un remède infaillible et sûr contre les calvities les plus anciennes et les affections du cuir chevelu les plus graves.

Ce qui fait l'admirable efficacité de la Sève Capillaire du Professeur Busch, c'est que les propriétés régénératrices des sels de Pilocarpine y sont complétées par l'action d'adjuvants antiseptiques, révulsifs, stimulants et toniques, destinés à éliminer, détruire ou neutraliser les diverses causes morbides ayant altéré ou ruiné la santé du cheveu.

Ce n'est donc qu'après avoir guéri la cause première du mal que la Sève Capillaire Busch fournit au cuir chevelu l'alcaloïde fécondant et sauveur dont il a besoin pour « reverdir », et qui semble avoir été prédestiné par la nature à cette œuvre de résurrection.

On ne compte plus aujourd'hui les guérisons parfois invraisemblables obtenues par la Sève Capillaire Busch. Au Laboratoire de l'éminent savant, à Paris, 16, rue des Bons-Enfants, au Louvre, il y a de volumineux albums ou « à la disposition de quiconque veut les parcourir, et contenant des milliers d'attestations de guérisons authentiques et indiscutables de personnes qui durent à elle, ont retrouvé leur chevelure, totalement perdue depuis longtemps.

D'ailleurs, qui, autour de soi, n'a pas connu ou entendu parler, dans ces derniers temps, de chauves ayant, grâce à la Sève Capillaire Busch, regagnoné leur crâne désolé ?

Docteur RUD-DELMET.

Les personnes qui ne peuvent se rendre au Cabinet du Professeur Busch, n'ont qu'à lui écrire leur cas par lettre. Il leur fournira gratuitement tous renseignements utiles pour la régénération de leur chevelure

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Pianelli Adolphe, portier consigne de 2e classe, 31 ans 10 mois 23 jours de services, 1.000 francs.

Antonini Rainier, adjudant, 17 ans 8 mois 20 jours de services, 720 francs.

Chiaverini Jean-Baptiste, gendarme, 19 ans 4 mois 4 jours de services, 624 fr.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 9 fr. les 100 k.	
Tomates, 25 à 35 fr.	id.
Petits pois, 40 à 60 fr.	id.
Haricots verts, 40 à 110 fr.	id.
— rouges, 18 à 25 fr.	id.
— jaunes, 18 à 25 fr.	id.
Marrons de la Garde, 50 à 70 fr.	id.
Châtaignes de la Corse, 15 à 22 fr.	id.
Pommes, 15 à 50 fr.	id.
Poires, 15 à 70 fr.	id.
Noix de Grenoble, 55 à 70 fr.	id.
Raisins de Carthagène, 50 à 70 fr.	id.
Coings, 20 à 30 fr.	id.
Oives vertes, 25 à 40 fr.	id.
Champignons des prés, 40 à 100 fr.	id.
Citrons, 20 à 35 fr. la 1000.	
Grenades d'Espagne, 25 à 65 fr.	id.
Oranges d'Algérie, 40 à 70 fr.	id.
Mandarines id. 15 à 50 fr.	id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9.50 à 11 les 100 k.
Charbon de Corse, 9 à 9.50. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2, pains 5/6 en vrac, 34.50; cassé rangé en caisses de 50 k., 36.50.

Assemblée de Charité

Aujourd'hui, dimanche, à 4 heures, aura lieu à Saint-Jean, un sermon de charité au profit des pauvres assistés par la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

La quête sera faite par Mmes de Gaspari de Suzzoni, Louis Gentil ; Mlles Piazza-Alessandrini et Toussette Mattei.

Pendant la quête on exécutera la Cantate à la Vierge d'Alexandre Guilmant, solo de soprano et chœur. Au salut : *O Salutaris* de Canocci, solo de baryton ; *Tantum ergo* de P. Hermann, chœur à 3 voix. A la sortie : *Laudate Dominum* de Battmann, chœur à 3 voix.

Gazette de la Balagne

Mgr Meunier à Calvi

Mgr Meunier, qui a bien voulu rester notre hôte jusqu'à lundi, continue à être l'objet, de la part de la population calvaise, des marques de la plus vive et de la plus respectueuse sympathie. Jamais on n'a vu manifestations plus enthousiastes et surtout plus unanimes. L'affabilité de ses manières, sa simplicité, son exquise bonté qui se révèle dans ses moindres paroles, la fidélité de son souvenir au pays natal ont conquis tous les cœurs.

Toutes les démarches de sa Grandeur sont empreintes du tact le plus parfait, de la délicatesse la plus rare. Après avoir fait visite aux autorités, Elle a tenu à aller voir chez eux ses parents et les amis de sa famille. Pour tous, Elle a eu les plus aimables attentions. Les pauvres, aux plus, n'ont pas été oubliés. Mgr Meunier a fait remettre à M. le Maire une somme de deux cents francs pour être distribuée en secours immédiats aux familles les plus nécessiteuses de la ville.

Nos deux églises ont reçu chacune une magnifique chasuble en soie blanche ornée de très fines et artistiques broderies.

Enfin, Monseigneur, appréciant à leur juste valeur les mérites de M. l'abbé Gabrielli, l'a nommé chanoine titulaire de sa cathédrale. Que le nouveau chanoine d'Evreux nous permette de lui adresser ici nos amicales félicitations !

Mgr Meunier quittera Calvi lundi, par le train de 2 heures. Calvi gardera précieusement le souvenir de sa visite, et son nom sera inscrit au livre d'or de la vieille cité.

F. B.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 14 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 à midi, + 13 7 heures du soir 11
Maxima. 14 1 Minima, + 9 7

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 758 mm. 6 heures du soir 757 mm.

⁂

Accident de voiture

Vers quatre heures un cabriolet descendait la rue de l'Opéra, à une forte allure. Arrivé au croisement de la rue Sot, le cheval s'est cabré, a reculé et le cabriolet a démoli la borne fontaine.

⁂

Carnet mondain

Une foule immense se pressait depuis le portail, rempli d'arbustes et de fleurs, jusqu'à l'église Saint Jean-Baptiste, pour admirer Mlle Joséphine Laurenti, radieuse dans sa robe de satin blanc, qui allait s'unir avec M Jean-Baptiste Poggi, l'un des plus brillants officiers de notre marine marchande, lieutenant à bord des Messageries maritimes.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé-archiprêtre Casanova, qui a prononcé à cette occasion une remarquable allocution. M. l'abbé Contrest a officié.

Pendant la messe, M. Barboni, cousin de la mariée, a chanté le *O Salutaris* de Krempol avec accompagnement d'orgues par M. Reginensi.

Après la cérémonie religieuse un déjeuner choisi a été servi aux nombreux invités dans les salons de Mme Laurenti.

Un lunch suivi d'une sauterie a réuni ensuite les nombreux amis des deux familles.

Nous offrons nos meilleurs compliments aux familles Poggi et Laurenti, et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux, en souhaitant à M. Jean-Baptiste Poggi un rapide avancement dans la Compagnie où il s'est déjà acquis une des meilleures places.

⁂

Insultes aux agents

L'inlassable agent Bertrand venait de conduire au poste trois donzelles qui avaient donné un coup de canif au règlement de police, lorsque devant l'hôtel-de-ville, il fut violemment interpellé par le nommé A, probablement l'amant de l'une des trois.

Pourquoi as-tu arrêté ma femme, dit-il à l'agent, et il continua à le sommer si grossièrement de rendre la liberté à ces trois colombes que l'agent le saisit et l'écrasa au violon.

⁂

Consommateurs peu galants

Hier soir, après la représentation du Casino, les deux colporteurs et leur patron qui ont vendu sur la place de la Fontaine-Neuve une quantité de marchandises et ont dû faire une bonne recette, continuaient à absorber force consommations.

Cela ne leur suffisait pas, ils invitèrent une dame à souper, puis s'offrirent pour l'accompagner chez elle, la dame les remercia ; les galants, irrités, la menacèrent de leurs couteaux. L'un d'eux aurait dit : « Si tu ne viens pas avec moi, je t'ouvre le ventre. »

En ce moment le propriétaire intervint et parvint à faire sortir la dame pendant que l'un des camelots jouait du couteau. Heureusement que les coups n'ont pas porté et que l'arme a été arrachée des mains de l'agresseur grâce au sang-froid de M. Pierre Bernardi.

Non contents de leurs exploits, les deux autres ont assailli le propriétaire et sa dame, les ont suivis jusque chez eux, et ont même tiré un coup de revolver dans le vestibule de leur maison, rue Miot.

Il faut croire que les abondantes libations avaient fait perdre la tête à ces trois coquerteurs.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en flacons et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Pick-pockets

Les Bastiais qui ont l'excellente habitude de faire elles-mêmes leur marché agiront prudemment en tenant bien serré entre leurs doigts leur porte-monnaie, ainsi il leur arrivera, comme à Mme X. d'en être délicatement allégées par un adroit pick-pocket, en pleine place de l'hôtel-de-ville, à proximité du poste de police.

⁂

Ligue des Droits de l'Homme

Les adhérents à la section de la Ligue des Droits de l'Homme du Citoyen, à Bastia, sont invités à se réunir, en assemblée générale, le dimanche, 16 du courant, à 2 heures de relevée, dans une des salles du Cercle démocratique, 35, boulevard Paoli, au 1er étage.

Ordre du jour : Election du Comité.

⁂

Absinthe Cusenier

L'Oxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Syndicat des maçons

Les membres syndiqués sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 16 novembre dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville à 1 heure précise.

Ordre du jour : Installation du nouveau bureau, questions diverses.

Le Secrétaire, FELICI.

⁂

Cabinet médical

Le docteur Bertrand, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet à Bastia, boulevard de Cardo, 1.

Consultations tous les jours de 1 à 3 heures. Gratuites le mardi.

⁂

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Liogéneur du 16 au 26 novembre.

Etat Civil

MARIAGES

Ulisse Jean Darius, maître d'hôtel, de Vico, et Boschetti Marie Joanne-Letizia, ménagère, de Castiglione (Italie).

NAISSANCES

Dames Clémentine-Antoinette.

DÉCÈS.

Roubeyrotte Jean-Pierre Frédéric, soldat au 38e d'artillerie, 23 ans, de Chalancon, (Ardèche).

Verni Antoine, célibataire, 57 ans, de Senigazto, (Italie).

Marseille-Cette-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Alberi* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

UN MANDATAIRE offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Bourse de Paris

	14 nov.	15 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.75	99 60
3 p. 0/0 amortis.	99.40	99 50
3 0/0 nouveau .	400.80	98 30

Dépêches pour la Presse par service télégraphique spécial

Nominations

Service de la Sureté

M. Cochefert, chef de la Sureté, va être nommé directeur du contrôle général des services de la préfecture de police.

M. Hamard, sous-chef de la Sureté, va être nommé chef de la Sureté en remplacement de M. Cochefert.

Au Palais Rourbon

Le traité Franco-Siamois

Dans sa réunion d'aujourd'hui, le groupe colonial de la Chambre, présidé par M. Etienne, a désapprouvé le traité franco-siamois, et a délégué son président pour être son interprète auprès du ministre des Affaires étrangères.

AU CONSEIL D'ETAT

LE RECOURS REINACH

Le Conseil d'Etat s'est occupé du recours formé par M. Joseph Reinach contre le décret qui lui a enlevé son grade de capitaine de cavalerie territoriale.

L'arrêt sera rendu dans la huitaine.

La Grève générale des Mineurs

Dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais le travail continue.

La plupart des troupes regagnent leurs garnisons.

La journée s'est passée sans aucun incident.

LA SITUATION A LA MARTINIQUE

Les éruptions du Mont-Pelée

Un cablogramme de Fort de France, reçu hier au ministère des Colonies, annonce que le cône formé au centre du cratère du Mont-Pelée, s'est accru de cent mètre de hauteur.

Le ministre a invité l'administration de la Martinique à maintenir rigoureusement les mesures préservatrices déjà prescrites.

EN BELGIQUE

Service funèbre

On télégraphie de Bruxelles :

Ce matin a été célébré un service funèbre pour la mémoire de la Reine des Belges.

Toute la Cour, tous les représentants des puissances étrangères, tous les corps constitués, et une grande partie de la population assistaient à cette cérémonie funèbre.

ATTENTAT sur le Roi des Belges

Après le service, au moment où les voitures royales arrivaient près de la Banque de Bruxelles, un Italien a tiré trois coups de revolver dans la direction de la voiture où se trouvaient les aides-du-camp du roi et les dames d'honneur de la Reine.

Heureusement personne n'a été atteint.

Dans la voiture qui suivait se trouvaient le Roi et les membres de la famille royale.

Arrestation du criminel

Cet individu, immédiatement arrêté, a dû être protégé par la gendarmerie contre la population qui, en proie à une bien légitime surexcitation, voulait absolument le lyncher.

L'interrogatoire

Devant le commissaire de police, il a déclaré se nommer Rubino, et *avoir formellement l'intention* de tuer le roi Léopold. Il se dit anarchiste, et est âgé de 43 ans.

Un anarchiste italien

Rubino, de nouveau interrogé, a déclaré qu'il a été agent du gouvernement italien pour surveiller les anarchistes. D'espion, il est devenu anarchiste et s'est fait leur complice. Il vint ainsi à Bruxelles, où il n'a pas trouvé de travail. Il résolut alors de frapper un grand coup en tuant le roi.

Par extraordinaire S. M. Leopold était dans la troisième voiture du cortège au lieu de se trouver dans la première.

Rubino ne regrette nullement l'attentat qu'il a commis ; il exprime les plus amers regrets d'avoir manqué son but ; il espère toutefois que d'autres seront plus heureux que lui.

⁂

L'Indépendance belge fait remarquer que c'est le premier attentat contre le roi depuis trente-sept ans de règne.

EN ESPAGNE

La crise ministérielle

M. Sagasta a reconstitué le ministère avec les notabilités du parti libéral, sauf trois modifications pour les finances, la justice et les travaux publics.

Le général Weyler conserve le portefeuille de la guerre.

EN ANGLETERRE

Expédition contre les Waziris

On télégraphie de Londres :

Quatre colonnes volantes partiront, lundi prochain, pour une expédition contre les Waziris, ayant à leur tête le général Egerton.

Ces colonnes comprendront chacune 800 hommes avec 10 canons de montagne ; elles détruiront les tours élevées par les Waziris et n'hésitent pas à prendre les coupables.

Les Waziris donnent refuge à des brigands, auteurs de nombreuses incursions sur le territoire anglais entre Banno et Thal.

EN ITALIE

Eruption du Stromboli

Depuis quelques jours, le Stromboli est en éruption.

Le volcan ne cesse de faire entendre des détonations et de lancer des cendres.

La population est effrayée. Plusieurs familles ont déjà commencé à déménager.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de vouloir bien se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie par jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacon d'Asie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant de vente domaine de Hauchecl-Bey (Alger), propriétaire B. Metz, s'adresser dans toute la Corse et à Bastia, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales au vieux, blanc commun à l'étranger B. Metz.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,25 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de mélange français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ces vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi jeannes, en bord-toloux et en demi-futs au choix du client.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. SIBILLA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

ANÉMIE En 20 JOURS
ELIXIR VINCENT DE PAUL

00556

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge	0.35
Blanc	0 40
Blanc Malvoisie	0.50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense

Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

La Maison Veuve MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

précient sa nombreuse clientèle qu'à partir de ce jour elle met en vente des lentilles de 1re marque et de qualité irréprochable au prix de 37 fr. la balle comptant ;

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné à 44 pains et un certain nombre de sucres raffinés à 36 pains, le tout de première qualité garantie.

Elle réserve pour la consommation des vieux réguliers de Paris, 1er choix, débités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole américain.

Des autres originaires entre au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'escompte d'usage ; 60 fr. les 100 k. marque à la consommation.

De même que les salés Mixte et autres premières inutiles toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des premier nationale fleur.

Ainsi que des sirops, rousseurs, anchois et de l'orge du pays pour semence.

Des légumes sec bien assortis.

Lentilles de Provence, découvertes extra, pour semence.

Votre notre et blanche.

Moron Islande 1er choix extra.

Le surplus de la recette de vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0.50 à 0,60 le litre.

90 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XX.

LE DÉGUISEMENT (Suite)

— Un instant, dit Heyward ; je l'accompagnerai.

— Vous, s'écria Œil de Faucon en le regardant avec surprise ; êtes-vous las de voir le soleil se lever et se coucher ?

— David est une preuve vivante que les Hurons eux mêmes ne sont pas toujours sans merci.

— Mais le gosier de David lui rend des services que jamais homme de bon sens n'exigerait de sien.

— Je puis aussi jouer le rôle de fou, d'insensé, de tout ce qu'il vous plaira, pourvu que je délivre celle que j'aime d'une telle captivité. Ne me faites plus d'objections, je suis déterminé

Le chasseur le regarda une seconde fois avec un étonnement qui le rendait muet. Mais Duncan qui par déférence pour l'expérience de son compagnon, par égard pour les services qu'il en avait reçus, s'était soumis jusqu'alors presque aveuglément à tous ses avis, prit l'air de supériorité d'un homme habitué au commandement.

Il fit un geste de la main pour indiquer qu'il ne voulait émouter aucune remontrance et dit ensuite d'un ton plus modéré :

— Vous connaissez les moyens de me déguiser, employez-les sur le champ ; pendant ce temps, je vous le jure, je ne ferai pas un mot, faites de moi ce qu'il vous plaira ; un fou supposé et vous ne voulez pas que je le devienne véritablement.

Le chasseur secoua la tête d'un air mécontent.

— Ecoutez-moi, s'écria Duncan sans lui laisser le temps de parler, vous venez d'apprendre de ce brave homme, qui a si fidèlement suivi les deux prisonnières, que les Indiens avec lesquels elles se trouvent, sont de deux tribus différentes ; celle que vous nommez la chevelure noire est avec le peuplade que vous croyez être la branche des Delawares ; l'autre, la plus jeune, est incontestablement entre les mains de nos ennemis déclarés, les Hurons. La délivrer est donc la partie la plus difficile et la plus dangereuse de notre entreprise ; je prétends tenter ces aventures comme ma jeunesse et mon rang l'exigent. Ainsi donc, tandis que vous négocierez avec vos amis la délivrance de l'une, j'effectuerai celle de l'autre, ou j'aurai cessé d'exister.

L'ardeur martiale du jeune major, ainsi révélée, brillait dans ses yeux et donnait à toute sa personne un air imposant auquel il était difficile de résister.

Œil de Faucon, quoique connaissant trop bien le danger d'une pareille tentative, ne eut trop comment combattre cette résolution soudaine. Peut être même trouvait il en secret, dans ce projet, quelque chose qui était d'accord avec sa hardiesse naturelle, avec son goût invincible pour les entreprises hasardeuses.

Changeant donc de dessein tout à coup il cessa de faire des objections au projet du major Heyward et se prêta de bonne grâce à lui faciliter les moyens de l'exécuter.

— Allons, dit-il en souriant avec un air de bonne humeur, quand au daim vient se jeter à l'eau, il faut se mettre en face pour l'en empêcher et non le poursuivre par derrière Chingachgook a dans sa carrière autant de soulèvre que la femme d'un officier d'artillerie que je connais. Le Sagamore sait s'en servir aussi. Asseyez-vous sur cette souche ; je vous répondu, sur ma vie, qu'il aura bientôt fait de vous un fou aussi naturel que vous pouvez le désirer.

Duncan n'avait ; Chingachgook, qui avait écouté toute cette conversation avec une grande attention, se mit sur le champ au besogne

Exercé depuis longtemps dans les mystères d'un art que connaissent presque tous les sauvages, il mit tous ses soins à lui donner l'extérieur de ce qu'il voulait paraître.

Il traça sur son front cette ligne que les Indiens sont accoutumés à regarder comme le symbole d'un caractère cordial et joyeux. Il ôta avec soin tous les traits qui auraient pu indiquer des dispositions belliqueuses et dessina sur ses joues des traits fantastiques qui travestissaient le militaire en bouffon.

Les gens de cette humeur n'étaient pas un phénomène chez les Indiens ; comme Duncan était suffisamment déguisé par le costume qu'il avait pris en partant du fort Edouard, il y avait certainement quelque raison de se flatter, qu'avec la connaissance parfaite qu'il avait du français il pourrait passer pour un jongleur du Canada ou dirigeant lisant une ronde parmi les peuplades alliées.

Quand on jugea que rien ne manquait à la parure, le chasseur lui donna beaucoup d'instructions sur la manière dont il devait se conduire parmi les Hurons ; ils convinrent des signaux, de l'endroit où ils se rejoindraient en cas de succès de part et d'autre ; enfin rien ne fut oublié à la réussite de l'entreprise.

La séparation de Munro et de son jeune ami fut douloureuse. Cependant le colonel parut s'y soumettre avec une sorte d'indifférence, qu'il n'aurait jamais montrée si son esprit ne fût trouvé dans sa situation ordinaire, si son accablement ne l'eût emporté sur son naturel affectueux.

Le chasseur tirant à part le major, l'informa de l'intention où il était de laisser le vétéran dans quelque retraite sûre, sous la garde de Chingachgook, tandis qu'Uncas et lui chercheraient à se procurer quelques renseignements sur la tribu d'Indiens qu'ils avaient de bonnes raisons pour croire des Delawares.

(A suivre).

TUMEUR

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après la M. le Docteur STAHL
Librairie, rue Lille, Paris, qui expédie gratuitement et envoie une brochure explicative aux personnes [illegible]

VACHERIE A CÉDER
après décès, dans jolie localité près Paris. Vaste installation permettant forts approvisionnements. 35 vaches ; place à 60. 400 lit. à 40 c. Joli pavillon d'habitation, situation d'avenir. Bénéf. annuel 15 000 fr. On traitera avec 20 000 fr. comptant ou contre garanties sérieuses. S'ad. Laporte, 93, Bd Sébastopol, Paris. (Renseignements gratis).

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROYH directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, boulevard Paoli.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE ogal, seule sujet, à [illegible]
Mme G. VOUILLAMOZ
[illegible]

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Mirador.** Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, boulevard du Palais.

Demandez les **CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0,30 le paquet.**

ON DEMANDE
DES REPRÉSENTANTS
ou personnes disposant d'un peu de temps pour le placement des flacons de *Vernis* instantané, pour *chaises* et *meubles* et de *Dorure* pour tous objets. Placement agréables. Beaux bénéfices. S'adresser à M. BRIDOUX, fabt de vernis, 7, rue Mouraud, *Paris.*

Avis aux acheteurs de Pétrole
La pétrole très supérieur de la COLUMBIA OIL Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.
Les meilleures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés.* Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver le contraire.
Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas non plus ne mettre certaines insinuations contre le Nitre nous portant qu'elle a *5 degrés de supériorité* sur ce qu'on appelle la meilleure.
Le consommateur sensible que le commerce est intéressé soit au point de vue de la qualité comme au point de vue de prix, (à différence est assez sensible sur les deux points) d'attendre le *Lemardo* qui doit arriver incessamment de N w Y à bord de *16 500 caisses* de la *Columbia Oil Co ayant 115 degrés* de pouvoir éclairant, au lieu de *110* degrés maximum de la qualité réputée supérieure.
Le pétrole Columbia d'un emballage parfait, supérieur entre tous, sera vendu au débarquement, au Commerce de gros, *11 francs* la caisse à l'entrepôt d'octroi.
DAMIANI et VINCENTELLI.
Bastia, ce 15 novembre 1902.

Gros Lots **500.000 fr.** TIRAGES OFFICIELS **15** et **20** *décembre prochain*
Panama à lots et Bons du Congo
2 de 250.000 fr. — 12 de 100 000 fr. 3 de 150.000 fr. 570 de 250 à 10.000 fr.
POUR TROIS FRANCS on reçoit 10 [illegible] participant à tous les tirages qui correspondent à cette Police
La Police reçoit les avois contre remboursement
Ecrire de suite à M. H. REGARD, 54, rue de Dunkerque, 54. — Paris.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 20 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Malades! 800 000

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats instantanés. Toutes [illegible] garanties.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Grands Magasins.
ENTREPOT : 38, Rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Fixe, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Posit. ass. de 8.000
dans Ame Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. S'adresser MAILARD, rue Laffitte, 48.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est un produit fort et indispensable pendant l'hiver.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE
à acheter un petit appartement de 2 à 5 pièces. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :
Gros fruits . . 24 fr. les 100 k
Petits et jeunes. 13 fr. id.
rendus francs gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. [illegible]

ALCOOLS D'ORGE
pour Boulangers de Cru
GUIOT Fils Aîné
Rue [illegible] PARIS

ASSURANCES D'ÉPARGNE
DE HÉRITAGE pour la Famille;
DE RETRAITE pour la Vieillesse;
DE DOT pour les Enfants.
GRESHAM [illegible]

Mme FAITH WOOD
Destiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

PÉTROLE
La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.
En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint-Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage,
au prix de 0.35 le litre.
Pétrole extra, 2,75 le bidon de 5 lit.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois sur les Antilles, Trinidad, Guyane, etc.
Traversée rapide; confortable tous les classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

LE COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1836 A. GALLOIS, Rédacteur
20, Boulevard Montmartre, PARIS

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots **500.000 fr.**
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de **500.000 francs.** Celui qui a conçu pour favoriser est assuré de toucher toujours un sûr presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Bonaparte, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 30 centimes le boîte. — Excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes
Demandez les CIGARETTES MATTEI, à 0,30 le paquet.
L'un des célèbres MATTEI, Bastia, Imprimerie

27e ANNÉE — LUNDI 17 et MARDI 18 NOVEMBRE 1902 — N° 295

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00557
BIBLIOTHEQUE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Déd. de Saint Pierre.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 31 m. — Coucher, 4 h. 01 m.
LUNE : Pleine, le 15 — Dernier quar., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Elisabeth.

17 Novembre

L'AMÉRIQUE
à Vol d'Oiseau

LES DÉSERTS DU COLORADO
LA PRAIRIE — L'ÉMIGRATION

En quittant Chicago, notre train a pendant de longues heures longé le Missouri, plus large que le Danube, semé de vastes îles, roulant des eaux jaunâtres entre des rives boisées. Les souvenirs des romanciers américains vous reviennent à l'esprit et l'on se verrait, avec un peu d'imagination, descendant le fleuve en pirogue, vivant de chasse et de pêche, si les usines et le chemin de fer n'étaient là pour tenir en bride l'imagination vagabonde. La vaste plaine du Kansas, presque uniformément plate, cultivée comme une Beauce, à peine animée d'un peu de bétail, n'offre qu'un paysage sans couleur et sans intérêt qu'on traverse pendant toute une journée de rapide et où la seule distraction est de contempler les *prairie dogs* rencontrés par milliers et qui, levés sur leurs pattes de derrière et semblables à des kangurous, regardent passer le train de leurs yeux accoutumés et sans effroi.

C'est à partir de Denver seulement que commence à se dresser la chaîne des montagnes. Il faisait déjà nuit, l'air était frais et le clair de lune admirable quand nous l'abordâmes. A une heure et demie, le conducteur du pullman vint me réveiller : nous allions traverser le grand canon de l'Arkansas. C'est une gorge étroite, bordée de hautes murailles à pic, au fond de laquelle le chemin de fer mugissant et le torrent rugissant se disputent la place. Voici qu'un pont la traverse, et comme l'espace manquait pour asseoir des piles on l'a audacieusement suspendu en l'agrafant au rocher par des poutrelles de fer : il pend dans le vide. La lumière de la lune découpe toutes les arêtes et fait surgir les formes de l'ombre. Cramponné au balcon sur la plate-forme d'arrière du train qui file à toute vitesse, j'admire l'écrasante beauté de ce paysage alpestre et je retrouve, plus grandiose et découpée, l'impression que m'avait jadis produite la superbe gorge de la Scala Santa Regina en Corse.

La voie ferrée offre à tout instant d'admirables spectacles. Au matin nous entrons dans le canon de la Grande-Rivière, aussi beau, sinon plus beau, que le canon Grande du Colorado. Le train serpente aux flancs de la crevasse, entre des murailles de pierre rouge aux stratifications bizarres couvertes de sapins noirs, et, après l'oasis de Glenwood Springs, il aborde le haut plateau du Colorado.

C'est la région du désert, du silence et de la mort. Pendant deux jours nous la traverserons à toute vapeur sans qu'elle cesse de nous offrir la vue d'une contrée aride, sauvage et désolée. Le sol, paraît-il un fond de mer, semble fait de boue solidifiée ; comme s'il avait été saccagé de bouleversements prodigieux, il est crevassé, strié de fosses et de ravins, semé de bourrelets et de mamelons parmi lesquels surgissent à chaque instant, tantôt proches et tantôt éloignées, de hautes et tristes montagnes, toutes roses sous le soleil ardent et dont les pierres, émiettées par l'action dissolvante des eaux, affectent les formes les plus diverses et les plus étranges, soit qu'elles s'érigent en murailles rigides ou en donjons, soit qu'elles se courbent en amphithéâtre, soit qu'elles s'étalent et s'aplatissent comme des amas de tentes. Ces déserts de l'Utah et du Colorado sont plus vastes que la France, la Belgique et la Hollande réunies. De loin en loin, quand un peu d'eau s'amasse au fond d'une cuvette, un peu de verdure paraît, un peu de vie s'anime, une oasis naît, mais à cent mètres plus loin le désert reprend sans une herbe, sans un arbre, sans un oiseau, et pendant toute la journée le rapide le traverse à toute allure sans en trouver la fin, soulevant sur son passage une poussière fine et pénétrante qui s'insinue subtilement dans les wagons, malgré les doubles vitres, et dont on sent sous la dent la désagréable sensation.

L'homme cependant n'a pas fui ces régions désolées. Les Mormons s'y sont groupés autour du grand lac Salé en une colonie florissante et les richesses de ces terrains miniers amènent chaque jour dans les solitudes les plus arides les prospecteurs et les pionniers : les campements s'organisent, les tentes se dressent, les maisons se peuplent, un village grandit qui demain deviendra ville, sous les yeux rêveurs de vagues Indiens emmitouflés et frileux, dont les femmes aux faces larges et rondes se groupent curieusement aux stations, portant leurs enfants sur leurs dos dans des bottes et regardant la civilisation qui passe.

Le même paysage se retrouve dans l'Amérique du Nord, un peu moins aride et stérile cependant, quand, parti de Vancouver, après avoir traversé les montagnes Rocheuses, on redescend à travers le Canada dans la plaine pour gagner Minneapolis et Saint Paul. C'est le steppe interminable et morne, couvert d'une herbe rase et pelée, uniformément plat, sans pli de terrain, sans un arbre, sans un ruisseau, qu'on parcourt aussi pendant des journées de chemin de fer sans croiser autre chose que les trains des ouvriers employés à l'entretien de la voie et qui vivent et couchent dans leurs wagons, emportant avec eux tout ce qui est nécessaire à la vie, pain, conserves, eau et bois que ne leur fournissent pas ces régions infécondes.

Je n'aurai jamais cru, pour ma part, que le centre de l'Amérique, du Nord au Sud, fût occupé par des landes aussi vastes et aussi infertiles, et je m'explique maintenant l'importance que prend aux yeux des Américains ce grave problème de l'irrigation des régions centrales par la création de lacs artificiels, dont s'emplissent tous les journaux et les revues. Car les villes regorgent et c'est vers les campagnes et la culture qu'il va falloir désormais détourner un incessant courant d'émigration qui, après avoir fait la fortune et la force de l'Amérique, menace de devenir pour elle une cause de décadence et de ruine en entassant dans les seules agglomérations urbaines des éléments étrangers et réfractaires sous le flot desquels disparaîtront le caractère et le génie de la race.

On ne saurait imaginer en effet l'intensité de ce mouvement d'émigration. Des classes centrales de l'Europe et même de l'Asie de véritables peuples se mettent en marche vers la nouvelle Terre promise. Allemands de toutes les provinces de l'Allemagne, Polonais, Croates, Roumains, Serbes, Arabes, Syriens se joignent aux Italiens pour aborder par l'Est les continents que les Chinois envahissent par l'Ouest. La seule Compagnie transatlantique, qui ne transporte guère que des Italiens et des Tchèques, en emmène 1 000 à 1 200 par semaine. La *Bretagne*, sur laquelle j'ai pris passage au mois d'août, en contenait 1.200, et la *Gascogne*, qui me ramènera aujourd'hui, en a traversé 1.600 entassés en souffrance au Havre et que n'avaient pu prendre les paquebots précédents, tous comblés ; elle repartira après quatre jours se refaire avec le même nombre d'émigrants, et la Compagnie, devant l'insuffisance de son matériel, affrète des bateaux étrangers. Pour citer des chiffres, 80.000 émigrants ont traversé pendant le seul mois de mai, et l'on estime à 900 000 le chiffre d'émigrants qu'on aura transporté cette année.

Aussi les Américains se sont-ils préoccupés depuis longtemps de ce danger. En face des Chinois, pullulants et inassimilables, ils n'ont pas hésité et ont carrément, brutalement suspendu le droit d'émigration. Obligés à un peu plus d'égards vis-à-vis des peuples européens, ils cherchent en ce moment à obtenir de la Roumanie un traitement plus humain vis-à-vis des juifs afin d'enrayer leur exode, et ils ont édicté des règles draconiennes dont la sévérité équivaut dans certains cas à une véritable prohibition. Le passager de 3e classe de nos paquebots n'est autorisé à débarquer en Amérique qu'après avoir passé à Ellis Island un examen sanitaire des plus sévères, justifié de ses ressources pécuniaires et indiqué, avec l'appui de répondants sérieux, l'endroit où il compte se rendre et séjourner. L'autorité américaine, représentée par le commissaire de l'émigration, contrôle ses déclarations, surveille sa mise en route avec soin, le conduit même souvent à destination par trains spéciaux. La moindre irrégularité dans les déclarations donne lieu à une enquête minutieuse pendant laquelle l'émigrant séjourne à Ellis Island, numéroté, parqué comme un bétail. On m'a cité le cas d'une pauvre diable demeuré ainsi tout un mois dans cette prison avant qu'on eût statué sur son sort. Toute mesquinerie constatée entraîne aussitôt le rembarquement, avec amende pour les compagnies d'émigration et même de transport.

Voici d'ailleurs, à titre de document, la feuille de renseignements que doivent remplir et signer, sous serment, les passagers de toutes classes, fût ce de première (je l'ai remplie moi-même), avant de débarquer en Amérique, terre classique de la liberté !

Je la transcris textuellement :

Nom et prénoms. — Age. — Sexe. — Marié ou célibataire. — Profession ou métier. — Sait-il lire ou écrire ? — Nationalité. — Dernière résidence. — Port de débarquement aux Etats-Unis. — Destination aux Etats-Unis. — Le passager a-t-il un billet direct jusqu'à destination ? — Le passager a-t-il payé son billet lui-même, ce billet a-t-il été payé par d'autres personnes ou par quelques corporation, société, municipalité ou gouvernement ? — Le passager possède-t-il de l'argent ? Si oui, a-t-il plus de 30 dollars ? (S'il a 20 dollars ou moins, indiquer la somme qu'il possède.) — Le passager va-t-il rejoindre un parent ? (Si oui, indiquer le degré de parenté, le nom et l'adresse). — Le passager est-il jamais venu aux Etats-Unis ? (Si oui, indiquer l'époque et le lieu où il s'est rendu). — Le passager a-t-il jamais été en prison ou dans un hospice, ou a-t-il été nourri par la charité ? — Le passager est-il polygame ? — Le passager a-t-il ouvertement ou tacitement contracté un engagement pour exécuter un travail aux Etats Unis ? — Quel est l'état de santé mentale ou physique du passager ? — Est-il difforme ou estropié ? (Si oui, indiquer par suite de quelle cause).

Ces sont là des questions auxquelles régulièrement doivent répondre les passagers avant de recevoir leurs billets ainsi que l'indique la notice, qui ajoute d'ailleurs les deux menaçantes observations suivantes :

I. — S'il est trouvé lors de l'arrivée de l'immigrant dans les Etats Unis qu'il n'a pas correctement répondu aux questions, l'immigrant sera immédiatement renvoyé.

II. — L'immigrant pourra être requis d'affirmer sous serment la véracité de ses réponses par le commissaire de l'émigration au port d'arrivée dans les Etats-Unis.
— Un faux serment expose l'immigrant à une amende ou à la prison.

Ces menaces ne sont pas vaines et chaque semaine les paquebots ramènent aux frais des compagnies, comme des colis refusés, quelques-uns de ces malheureux, coupables de mensonge ou seulement d'inexactitude dans leurs déclarations.

Nous avions à bord une pauvre femme, de nationalité croate, qui vint du fond de l'Europe en Amérique, après un voyage dont on peut aisément deviner les fatigues. Malheureusement, par suite de quelque malentendu, le parent qui devait l'attendre ne fut pas là pour la recevoir ou ne fut pas rencontré à l'adresse indiquée. Sans plus pour sa situation déplorable et son état de grossesse avancée (elle était à terme et près d'accoucher) les autorités américaines la renvoyèrent par le premier bateau quatre jours après son arrivée, sans vouloir procéder à une enquête plus approfondie, et l'infortunée, absolument seule, dénuée de toutes ressources, ne parlant aucune langue connue, vient d'accoucher pendant la traversée.

On me cite une autre anecdote absolument authentique :

Il y a quelques années, un jeune Français épris d'une petite actrice avec laquelle il vivait et dont ses parents voulaient le séparer, partit avec elle pour l'Amérique ; ils avaient pris des billets de seconde et ne possédaient plus, à l'arrivée, qu'une centaine de francs ; mais tous deux comptaient sur leur courage et leur amour pour trouver une occupation et triompher de la mauvaise fortune. Débarqué à New-York sur le wharf de la Compagnie, et tandis que la douane procédait à la sévère visite des bagages, le jeune homme entra en conversation avec un inconnu des plus aimables qui parlait français et semblait lui offrir ses services ; avec la confiance de la jeunesse il lui fit une entière confidence. Le serviable interprète n'était autre qu'un inspecteur de l'émigration qui fit immédiatement conduire les deux jeunes gens au dépôt des émigrants, à Ellis Island, et leur déclara qu'ils devraient rembarquer par le prochain paquebot, la loi américaine n'autorisant pas l'entrée en Amérique des personnes qui vivent dans une situation irrégulière.

— Mais nous ne demandons pas mieux que de nous marier.

— *All right !* Rien n'est plus facile alors.

Un coup de téléphone, et par bateau arrive un clergyman qui procéda immédiatement à la célébration du mariage.

— Maintenant, nous pouvons débarquer ?

— Non ! vous ne possédez que cent francs pour tous deux : vos ressources sont insuffisantes.

— Mais je puis télégraphier et me faire envoyer quelque argent !

— *All right !* Télégraphiez alors.

Un coup de télégraphe, et quelques heures après l'enfant prodigue recevait d'un ami généreux cinq cents francs.

— Maintenant, déclara l'inspecteur, vous êtes mariés, vous avez des moyens d'existence, rien ne s'oppose à ce que vous veniez vous établir en Amérique : vous pouvez débarquer.

Ces deux petits faits suffisent à prouver avec quelle énergie tenace et quelquefois ingénieuse les Américains luttent contre le danger qui les menace.

FÉLIX DECORI.
(*Figaro*).

LES INCENDIES DE FORÊTS

M. Faricole, sénateur de la Corse, président de la Commission des incendies de forêt, vient de déposer une proposition signée avec lui par plusieurs de ses collègues, tendant à adjoindre à l'article 484 des dispositions punissant de 2 à 5 ans d'emprisonnement et de 5 à 10 ans d'interdiction de séjour, l'incendie volontaire ou non des taillis, maquis ou autres assemblages de plantes non détachées du sol, lorsque le feu se sera communiqué à des forêts, bois, maisons, récoltes sur pied ou en meule, etc.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 18 novemb. à 3 h. 1/2.

1. Le Languedoc. — Pusch.
2. Symphonie Héroïque, — Verdi.
3. La Jeune Mariée, — Mourgey.
4. Esclemonde, — Massenet.
5. La Trilby (Polka russe).

Le Chef de Musique, C. MOUZIVES.

CONSEIL DES DIX

17 novembre 1830. — Réunion à Ajaccio du collège électoral de la Corse, pour procéder à la nomination de deux députés.

M. le vicomte Tiburce Sébastiani, maréchal de camp, fut élu président du scrutin ; MM. le général Casalta, Ramolino, Viale Rigo et Colonna de Leca, secrétaires ; M. de Buttafoco, secrétaire.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Zattera a été nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

— M. Canavaggio est nommé répétiteur au collège de Bastia.

— M. Guiraud, receveur de l'enregis-

trement et des domaines à Teniet-el-Haad, est nommé titulaire du bureau de Nemours.

— M. Poggioli, vérificateur adjoint des douanes à Madagascar, est nommé vérificateur sur place.

Pour la Corse

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous avez inséré dans votre numéro du jeudi 13 novembre une lettre de M. Jean-Baptiste Quilici, dans laquelle celui-ci se déclare « douloureusement affecté » par la lecture d'un de mes articles intitulé : « Défaut d'Union, » que vous avez bien voulu publier il y a quelques semaines.

« Il serait convenable, dit M. Quilici, de laver notre linge en famille. » C'est précisément ce que j'ai fait. Si j'avais envoyé mon article à un journal français, j'aurais certainement en grand tort ; mais tel n'est pas le cas. Le *Petit Bastiais* est là en Corse par des Corses et en France par des Corses encore. Nous sommes donc en famille. J'ajoute que je ne me serais pas permis de raconter à un Continental le centième partie de nos petits défauts. Je crois être trop bon Corse pour cela.

D'autre part, j'ai voulu, dans l'article en question, moins étaler nos tares et nos plaies que conseiller à tous les Corses de bon sens d'en finir avec une tactique funeste qui empêche la solution de nos doléances les plus évidentes.

Je me fais un plaisir, en terminant, de féliciter chaleureusement notre sympathique compatriote de la campagne patriotique qu'il mène en faveur de l'île calomniée. Il ne faut en aucun cas laisser s'affermir des préjugés mensongers qui, pour si futiles qu'ils paraissent, n'en font pas moins le plus grand mal à notre pays, moralement et matériellement.

LÉON MARTINATI.

Les Inscrits maritimes et les 28 jours

Une dépêche ministérielle décide la suppression des 28 jours pour les hommes qui devaient être normalement appelés en 1903, soit en raison de leur âge, soit parce qu'ils avaient obtenu des ajournements antérieurs et pour les inscrits déclarés impropres au service de la mer, mais utilisables à terre et n'ayant accompli aucun service dans les équipages de la flotte.

Bulletin Financier

Paris, le 13 novembre 1902.

Irrégulier et faible au début. Le marché reprend un peu en avance sous l'influence de la tenue du groupe russe. Nos Rentes sont calmes, le 3 0/0 finit comme hier à 99.77, le 3 0/0 nouveau cote 98 80.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est agitée et faible à 88 85, les autres obligations sont hésitantes. La Dette Serbe Unifiée à 4 0/0 est fermée à 78 50.

Les Etablissements de Crédit sont soutenus aux environs de leurs cours de la veille. Crédit Lyonnais 1,078, Comptoir d'Escompte 978, Crédit Foncier 746, Société Générale 648.

A propos de l'Emprunt à 3/0 1902 des Douanes Ottomanes, dont l'émission aura lieu le 20 courant, au prix de 450 frs, rappelons que ce nouvel emprunt, qui va remplacer les Obligations 5 0/0 1886, est gagé de l'annuité de 350.000 livres turques restée disponible par cette conversion qu'il convertie l'affectation spéciale sur les Douanes de l'Empire ottoman assignée aux anciens titres.

Chemins Français faibles.

Nouvelles Militaires

M. Leandri, lieutenant au 40e d'infanterie, est nommé chevalier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

— Le ministre de la guerre a décerné des diplômes aux officiers et sous-officiers dont les noms suivent qui ont pris part à des conférences populaires en 1902 :

MM.

Biancardini, sous-lieutenant au 103e d'infanterie.

Brignoli, capitaine de 1er groupe d'infanterie de forteresse, à Belfort.

Casanova, adjudant au 103e d'infanterie

Colonna, sous-lieutenant au 12e cuiras.

Franchi, sergent-major au 103e d'inf.

Sarrial, sergent-major au 158e d'infant.

Coup de balai

De même que la propreté élémentaire exige que les parquets d'un appartement soient balayés, de même l'hygiène exige que le corps subisse un balayage, cette observation, passée à l'état d'axiome s'applique tout particulièrement aux personnes atteintes de la constipation.

Pour se guérir de la constipation, fût-elle pour ainsi dire invétérée, le seul remède réellement efficace est *La Laxatose, produit végétal* qu'on trouve au Mortier d'Or, 44, rue des Lombards à Paris, ou dans toutes pharmacies, à 2 fr. 50 la boîte. C'est une médication inoffensive dont les résultats sont universellement appréciés.

SAVON DU CONGO (Seul concurrent 1900) produit hygiénique »

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

La Section Bastiaise de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen a tenu sa première réunion avant-hier, à deux heures de l'après-midi, dans le local ordinaire de ses séances.

M. Paoli, professeur au lycée, président du comité provisoire, a ouvert la séance par une allocution très brève, dans laquelle, après avoir défini « le caractère nettement républicain d'une Ligue qui, en défendant l'idée moderne de justice telle qu'elle a été enseignée par la Révolution Française, défend l'idée même de République, » il affirme « la nécessité de maintenir l'œuvre entreprise au-dessus des luttes locales de la politique. »

Sur la proposition du Président du Comité provisoire, l'Assemblée acclame comme membres du Bureau :

Président d'honneur, M. Delpech, sénateur ;

Président, M. Charles Decori, avocat ;

Vice-président, M. Milanta, avoué ;

Secrétaire, M. Moretti, avocat ;

Secrétaire-adjoint, M. Sorba, instituteur ;

Trésorier, M. Padovani, maître répétiteur.

On procède ensuite à l'élection de six membres du comité.

L'Assemblée nomme : MM. Alfonsi, instituteur ; Bianchi Armand, sellier ; Bitterlet, agent d'assurances ; Padovani, transitaire ; Paoli, professeur au lycée ; Poggi Jean, tailleur.

M. Charles Decori, en son nom personnel et au nom du Bureau, remercie l'Assemblée du témoignage de confiance qu'elle vient de leur donner.

A grands traits il esquisse l'œuvre de justice et de vérité poursuivie par la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Il note son intervention en faveur des Arméniens, des Boers et des Finlandais ; il rappelle que c'est grâce à son action que le soldat Vosin et le pharmacien Duval ont pu enfin faire proclamer leur innocence.

Il termine par ces mots : Vive la République ! Vive la Justice !

L'Assemblée générale fixe la cotisation annuelle à cinq francs.

La prochaine réunion aura lieu sur convocation du Bureau.

Une théorie de Schopenhauer

Dans un ouvrage plein de malice : « Aphorismes sur la sagesse dans la vie, » Schopenhauer expose ce qui suit :

« On fait différence le sort des hommes peut être ramené à trois catégories fondamentales, ce qu'on est, ce qu'on a, ce qu'on représente.

On est heureux surtout ce qu'on est, pense on veut et pratique le bonheur vient surtout de ce que l'on est, les biens qu'on a mis sont les biens extérieurs et au premier lieu la santé et la santé. Schopenhauer n'en tient pas cet aspect et n'admet pas les moyens d'être gai et bon portant, aussi sommes nous heureux de le compléter en disant et en prouvant qu'il y a un moyen de s'assurer sa santé et de retrouver la santé perdue. Ce moyen est tout à fait dans la nature de Mme Gilbert, chez M. Nordin (actuellement à Prigny, par Pontchevry (Seine-et-Marne). Aussi bien je n'aurais mais ne citer des milliers de semblables.

« Je vous le crois que j'ai été guérie par les pilules Pink d'une fort anémie, dont la cause était d'abondantes hémorragies. Tout ce qui me fut ordonné ne me procurait pas d'amélioration. Mes maux étaient aggravés et la faiblesse augmentait, un dégoût absolu de la nourriture. La nuit je ne pouvais reposer. Je sentais dire le temps en temps mais les cauchemars me revenaient vite, de ces cauchemars pénibles où l'on souffre les maux les plus terribles. Je me revenais sans cesse de sueur et il m'était impossible de reprendre le sommeil. Mes forces diminuaient de jour en jour parce que j'avais d'abord mis pour la maladie et que comme mon estomac ne tolérait pas la nourriture, mes forces ne se trouvaient pas renouvelées chaque jour suffisamment. J'en vins à ne vivre que de bouillon extrait. Je passais des marches de monter ou descendre sans ressentir un point de côté qui me coupait la respiration. Des migraines atroces me prenaient chaque après-midi. Il me semblait que j'avais une boule qui roulait dans ma tête et dès que je la croyais j'avais envie de vomir. J'étais pâle, j'avais un bruit perpétuel dans les oreilles et souvent comme un voile devant les yeux. On m'a alors conseillé les pilules Pink qui ont commencé par me donner de l'appétit. Je remarquais que je pas grâce à elle mes forces et tous mes maux s'en sont allés progressivement ». Signé : Madame Gilbert.

Tous les jours des centaines de cures semblables sont opérées par les pilules Pink qui sont le meilleur régénérateur du sang connu à ce jour. Il les guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rachitisme, les rhumatismes. Se vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gilbert et Cie 33, rue Vieille, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-huit francs cinquante les 6 boîtes franco, contre mandat-poste.

Petite Gazette

Variations thermométriques du 17 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 10 5 à midi, 12 7 heures du soir 11

Maxima, 13 4 Minima, 9 8

Baromètre. — 7 heures du matin, 61 mm. midi 60 mm. 6 heures du soir 760 mm.

Vent : sud-sud-ouest. N. E. modéré.

Dans l'après-midi, N. N. E. frais.

Etat de la mer, agitée.

Pluviomètre, à midi : 0

Carnet mondain

Nous venons d'apprendre avec le plus vif plaisir le mariage de Mlle Antonia Chevalier avec M. Jean Boccorsi, lieutenant au 4e régiment d'infanterie coloniale.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cette nouvelle que Mlle Chevalier rentre de nouveau dans la grande famille militaire où le colonel Chevalier a laissé un glorieux passé dont le souvenir revit encore parmi nous.

Quant à M. Boccorsi, son avenir ne peut être que très brillant, s'il marche sur les traces de son frère, un de nos futurs généraux.

Nos félicitations bien sincères.

Doctorat ès-sciences sociales

Nous apprenons avec plaisir que M. Guido Colucci, fils cadet de l'honorable Conseil général d'Italie à Bastia, vient de subir avec succès à Florence les examens pour le doctorat des sciences sociales et politiques.

Nos félicitations au jeune docteur.

Les bleus

Les jeunes soldats de notre région destinés aux corps stationnés dans les Bouches-du-Rhône, le Var, le Gard et le Vaucluse se sont embarqués hier sur le paquebot de Marseille, bien gais mais contents, et modulant et fort leur paghiella qu'ils couvraient le cri perçant de la sirène annonçant que le bateau s'éloignait du rivage.

Bonne chance à ces jeunes défenseurs de la Patrie.

Consommateurs peu galants

Sous ce titre nous avons parlé dimanche matin d'une scène qui a commencé assez gaiement au Casino et qui a failli se terminer tragiquement dans la rue. A la sortie du Casino les choses ne se sont pas passées comme nous l'avons raconté.

M. V. avait proposé à une dame de l'accompagner jusqu'à sa demeure, lorsqu'arrivé près du vestibule, il aurait été l'objet d'une agression violente. On lui a porté un coup de gros sac à la figure, qui lui a fait une contusion à l'œil gauche et cassé une dent. En même temps on lui aurait arraché son ventoux dans la poche duquel se trouvaient un portefeuille renfermant 1.300 francs et des papiers d'affaires. M. V. aurait alors déchargé son revolver en l'air et appelé au secours, ses agresseurs disparurent.

M. V., qui est arrivé dans notre ville avec un grand déballage de marchandises et plusieurs employés, a déposé plainte et une instruction est déjà ouverte.

Des lampions !

Depuis un quinzaine de jours, une tranchée a été ouverte en face la rue Miot. Cet obstacle constitue pendant la nuit un réel danger, car aucune lanterne ne prévient le passant de l'existence de cette tranchée qui se pratique dans toutes les villes qui se respectent.

Qu'attend on au surplus pour terminer ces travaux ?

Emulsion Genti

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme nos gourmandises, donnez la sous forme d'*Emulsion Genti* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Genti 30, boulevard Paoli, Bastia.

Au Palais

M. A.-D. Pronotti, licencié en droit, a été admis à la prestation du serment devant la chambre civile de la Cour d'appel.

M. Pronotti doit se faire inscrire au barreau d'Ajaccio.

Cabinet médical

Le docteur Detteli, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet à Bastia, boulevard de Cardo, 1.

Consultations tous les jours de 1 à 3 heures. Gratuites le mardi.

Agressions

Notre ville semble livrée à une bande de nervis qui y ont établi leur quartier d'hiver et qui s'en trouvent bien. Ces individus resteront-ils longtemps encore sans être inquiétés dans leurs expéditions. Il n'y a que la police qui puisse répondre à cette question. Attendons avec confiance.

En attendant narrons leurs exploits quotidiens.

Samedi soir, trois ou quatre d'entr'eux ayant reçu un de nos concitoyens qui sortait du cercle l'air assez satisfait. Ils en conclurent qu'il avait été favorisé de la dame de pique. Mais il faisait un beau clair de lune. Ils le laissèrent donc pénétrer dans une ruelle du marché et là l'assaillirent. Le Monsieur riposta énergiquement avec sa canne et si bien que les agresseurs prirent la fuite.

Dimanche soir, un pêcheur napolitain, accompagné d'un de ses compatriotes, allait regagner son bord, au vieux port, lorsque six ou huit individus l'entourèrent presque en face du bureau des pilotes, sur la promenade des quais. Mais le pêcheur avait un revolver, il en menaça ses agresseurs qui ne demandèrent pas leur reste et se dispersèrent.

Baccalauréat

Un de nos amis au baccalauréat, devant la faculté d'Aix : classique, 1re partie, MM. Joseph d'Angelis, Brunelli, Durili ; 2e partie, MM. Carli et Torrelli.

— Ont été déclarés admissibles au baccalauréat moderne, 1re partie, MM. Mattei, Silvagnoli, Ceccaldi, Agostini Dominique, Agostini Etienne, Mariaggi, Pierucci.

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

A la correctionnelle

Le tribunal correctionnel, à son audience des flagrants délits, a eu à juger le nommé A., qui l'autre jour avait insulté l'agent Bertrand.

A. a été condamné à 12 jours de prison.

A vendre

— Rue du Lycée, 18, une maison comprenant un magasin sur la rue en premier et un deuxième étages. 3 pièces.

DÉMISSION

des

Membres du Conseil Municipal, du Conseil Général et du Conseil d'Arrondissement de la Ville de Bastia

Conseil Municipal

Séance du 17 novembre

Présidence de M. GAUDIN, *maire*

Le Conseil municipal de Bastia s'est réuni lundi soir, à 8 heures, sous la présidence de M. le Maire, pour la session ordinaire du 4e trimestre.

Etaient présents :

MM. Gaudin, de Caraffa, Dapelo, Valery, Decori, Valentini, Balbi, Sisco Louis, Zuccarelli, Ramelli, Stretti, Giordani, Dané, Gregorj, Nicolai, Gentil, Confortini, Lota.

Les autres membres présents en ville se sont fait excuser.

M. le Maire annonce que dans la réunion plénière qui a précédé la séance, le Conseil, à l'unanimité, a pris la détermination de donner sa démission, à la suite des résolutions prises au sujet de la diminution de la garnison de la ville.

Après l'expédition de quelques affaires urgentes, le conseil, à l'unanimité, adopte la résolution dont il est donné lecture.

M. Dapelo, membre du conseil d'arrondissement de la Haute-ville, déclare, qu'il joint sa démission à celle du Conseil municipal.

M. Decori se dit autorisé par M. Pierre Valery, membre du Conseil d'arrondissement de la Basse-ville, à déclarer qu'il donne aussi sa démission.

M. Jean-Baptiste de Caraffa fait une déclaration identique au nom de son frère, M. Sébastien de Caraffa, membre du Conseil général de la Haute-ville.

M. Gaudin, maire, annonce qu'il se démet également de son mandat de conseiller général de la Basse-ville.

Les membres du Conseil prennent l'engagement de n'accepter de faire partie d'aucune commission municipale ; de se représenter tous, en cas de nouvelles élections, sur la même liste, dite liste bastiaise de protestation.

Tous les membres présents signent leur démission, aux applaudissements du public.

La Démission

Voici le texte de la démission du Conseil, tel que nous avons pu le saisir à la lecture qui en a été donnée par M. le Maire.

« Les membres du Conseil municipal de Bastia, réunis en commission plénière, se dégageant de tout esprit politique ou de parti, se préoccupant exclusivement et au même degré des intérêts de la ville de Bastia, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

» Considérant que le transfert du Gouvernement militaire à Ajaccio constituerait une véritable spoliation, qu'aucune raison supérieure n'a justifié jusqu'à présent, et qu'on voudrait vainement légitimer en invoquant l'intérêt supérieur de la défense de l'île.

» Que cette question, qui s'agite depuis près de cinq années, n'a jamais reçu de solution, ce prétendu intérêt ne présentant aucun caractère de nécessité ni d'urgence.

» Qu'il en est de même de la question récemment annoncée par la presse relativement à une diminution considérable dans la garnison de Bastia, qui serait privée de la portion principale du 163e d'infanterie.

» Qu'on ne saurait accepter sans protester que nos seulement la Corse ne reçoive pas un renfort de garnison, ainsi que le demandent depuis longtemps ses corps élus, ainsi même qu'il en avait été question dans les sphères officielles, mais que même la principale ville de l'île doive, avec d'autres chefs-lieux d'arrondissement, être privée des effectifs y existant depuis grand nombre d'années.

» Que sans qu'on ait à se demander si *l'intérêt supérieur de la défense* que l'on semble avoir en vue, ne serait pas compromis par les réductions ou les suppressions projetées, il est permis d'affirmer qu'elles contrarieraient, dans une très large mesure, l'avenir et la prospérité des localités intéressées.

» Par toutes ces considérations, le Conseil municipal de Bastia, interprète de la population tout entière, proteste respectueusement, mais énergiquement, contre tout projet de transfert du siège du Gouvernement militaire et contre toute diminution des effectifs actuellement existant à Bastia.

» Réclame une fois de plus l'augmentation de la garnison par la création d'un nouveau régiment destiné à stationner en Corse, et renouvelle l'engagement de prendre à sa charge les frais de construction des casernements nécessaires, assuré d'avance que la population consentira aux sacrifices que ces constructions pourront exiger.

» Dit enfin que ses vœux et ses propositions n'étant pas agréés, M. le Maire est autorisé à transmettre, dès à présent, à l'autorité supérieure la démission collective que tous les conseillers municipaux en exercice déposent, dès ce soir, entre ses mains. »

Les membres du Conseil municipal, les membres du Conseil général et du Conseil d'arrondissement de la ville de Bastia, s'inspirant de leur patriotisme et des intérêts sacrifiés des populations qu'ils représentent, ont fait leur devoir.

La parole est à M. le colonel Astima, député ; à MM. les membres de la Chambre et du tribunal de commerce ; à MM. les membres du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, aux membres des Conseils municipaux de l'arrondissement de Bastia.

Bourse de Paris

	15 nov.	— 17 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.60	— 99.45
— 3 p. 0/0 nouveau	99.60	— 99.50
— 3 0/0 nouveau	98 30	— 98 45

Dépêches pour Avant-Garde et Dépêches de Nuit

La Clôture de la Session

Le gouvernement, paraît-il, décidé à clôre la session dans les premiers jours de décembre, le 10 au plus tard, afin de permettre aux sénateurs sortants de s'occuper de leur réélection.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Du budget, il n'en sera question que dans la seconde quinzaine de janvier ou, très probablement, en février ; on sera ainsi obligé de voter au moins trois douzièmes provisoires.

L'Affaire Boulaine

Nouvelle compromission

La Libre Parole annonce qu'un magistrat, ayant occupé un poste important au ministère de la justice, se trouve au nombre des personnes compromises dans l'affaire Boulaine.

LE GRAND-DUC ALEXIS

Le grand-duc Alexis a chassé aujourd'hui au château de Valbère, chez le duc et la duchesse de Gramont.

L'Affaire Andrieu

La Chambre des requêtes de la Cour de Cassation a renvoyé M. le conseiller Andrieu devant la chambre des mises en accusation, qui décidera s'il doit être déféré devant la Cour d'assises pour complicité de vol par recel avec Boulaine.

L'Anniversaire du Sultan

A l'occasion de l'anniversaire de S. M. le Sultan, l'ambassadeur de Turquie à Paris, a reçu aujourd'hui, de 2 à 4 heures, les membres de la colonie ottomane et les personnes en relations avec l'ambassade impériale.

Le Ministre de l'Instruction publique à Lyon

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, a présidé dimanche la fête du 25e anniversaire de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.

Cette fête commémorative a obtenu un grand succès.

Un banquet a été offert au ministre, qui a prononcé un discours en réponse au toast qui lui a été porté par le doyen de la Faculté.

LE DÉPART du Roi de Portugal

S. M. dom Carlos Ier s'est rendu hier soir, à cinq heures, en forme privée, au palais de l'Elysée, pour prendre congé du Président de la République et de Mme Loubet.

A cinq heures et demie, le Président de la République est allé saluer le roi de Portugal à l'hôtel Bristol.

S. M. dom Carlos Ier a quitté Paris ce matin, à 11 heures 35, par train spécial, pour se rendre à Calais, où il a été reçu par le marquis de Soveral.

Le roi de Portugal a été salué à la gare du Nord par le représentant de la République, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur et tout le personnel de l'ambassade.

Le roi et sa suite se sont embarqués sur le vapeur spécial *Empress*, pour Douvres, d'où ils sont partis par train spécial, pour Windsor, en évitant Londres.

Le roi dom Carlos habitera, à Windsor, les appartements appelés appartements de l'impératrice Frédéric.

Sa Majesté sera pendant huit jours, à Sandringham, l'hôte du roi Edouard VII.

Sa Majesté sera, le 8 décembre, de retour à Paris, où elle s'arrêtera plusieurs jours avant de rentrer à Lisbonne.

La Grève des Mineurs

La reprise du travail

La grève peut être considérée comme terminée dans les bassins miniers du Nord, du Pas-de-Calais, de la Loire et des Bouches-du-Rhône.

Le travail est complet.

Toutes les usines ont rallumé ce matin presque tous leurs foyers.

On télégraphie de Saint-Etienne :

Les représentants des compagnies et les délégués des mineurs se sont mis d'accord sur tous les points, excepté sur la question du tiers-arbitre.

Les Morts du Jour

M. Paul Fournol

On annonce la mort de M. Paul Fournol, ancien député républicain de Saint-Affrique.

M. Fournol était âgé de 60 ans.

Propriétaire, maire de Saint-d'Alcapiès, ancien conseiller de Préfecture, conseiller général depuis 1880, M. Fournol était chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Médaille militaire.

Elu pour la première fois député en 1893, il fut réélu en 1898. M. Fournol ne s'était pas présenté aux élections dernières ; il a été remplacé à la Chambre par M. de Castelnau.

M. Mougeot au Comice agricole de Romanèche

Le ministre de l'Agriculture a présidé dimanche la distribution des récompenses au comice agricole de Romanèche.

EN BELGIQUE

L'attentat contre le Roi des Belges

On télégraphie de Bruxelles :

A la suite de l'attentat dont le roi Léopold a failli être victime, la police a fait depuis hier de nombreuses rafles d'anarchistes.

Une seule arrestation a été maintenue.

Télégrammes de félicitations

Le roi Léopold a reçu une quantité de télégrammes de félicitations, au nombre desquels figure celui qui a été adressé par M. Loubet.

On télégraphie de Bruxelles que la comtesse de Lonyay, fille du roi Léopold, celle-là même qu'il avait empêchée de prier sur le cercueil de sa mère, s'est empressée d'envoyer à son père un télégramme de félicitations, dès qu'elle a connu l'attentat auquel il avait échappé.

Nouvel interrogatoire de Rubino

L'auteur de la tentative d'assassinat contre le roi des Belges a été interrogé de nouveau cette après-midi.

Rubino maintient ses premières déclarations. Il persiste à dire qu'il avait l'intention formelle d'assassiner le roi Léopold.

Paperasserie perdue

Le correspondant de la *Petite République* à Bruxelles télégraphie à ce journal qu'on se trouve en présence d'un attentat policier, maladroitement machiné pour tenter de rendre au roi une popularité qu'il n'a plus.

Ce même journal ajoute que l'opinion publique ne s'est pas laissée prendre à cette fumisterie. —

EN ESPAGNE

Les Humbert au Couvent

Le *Petit Parisien* assure que la famille Humbert, qui a emporté une somme de deux millions, est en ce moment en Espagne, cachée dans un couvent.

Le nouveau Ministère

M. Sagasta a présenté au Roi la liste des membres du nouveau Cabinet.

Elle est ainsi composée :

Présidence du Conseil, M. Sagasta ;

Guerre, le général Weyler ;

Affaires étrangères, le duc d'Almodovar ;

Justice, M. Puygcerver ;

Finances, M. Egnilior ;

Intérieur, M. Moret ;

Marine, l'amiral duc de Veragua ;

Travaux publics, M. Amos Salvador ;

Instruction publique, M. de Romanones.

EN ANGLETERRE

Départ de Guillaume II de Sandringham

On télégraphie de Londres :

L'empereur d'Allemagne a quitté hier Sandringham, par train spécial, se rendant à Lowter-Castle, dans les Westmoreland.

Le roi et le prince de Galles ont conduit leur hôte à la gare de Walfeston, accompagnés par un détachement de la Yeomanry impériale.

Le train spécial, composé de trois wagons salons, est arrivé à 7 heures du soir, au château de Lowther, où Guillaume II sera pendant trois jours l'hôte de lord Lonsdale, son ami personnel.

AU VÉNÉZUÉLA

La guerre civile est complètement terminée.

Les insurgés continuent à se disperser en silence.

Un décret du nouveau président de la République rétablit la capitale du Vénézuéla à Caracas, comme siège du pouvoir exécutif.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Fernand David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

MATÉRIEL DE RÉSERVE

1re délibération sur la proposition de loi relative à la comptabilité du matériel classé à la réserve de guerre.

Adopté.

LES GRANDES COMMISSIONS

Discussion des projets de résolution : 1. de M. Breton, 2. de M. Antide Boyer, 3. de M. Vaillant tendant à la nomination des grandes commissions.

Le rapporteur expose l'économie des propositions présentées par divers membres de l'Assemblée.

Ils demandent la nomination, au début de chaque législature, de quinze grandes commissions permanentes, entre lesquelles seraient répartis les projets et propositions de loi.

M. Le Mare demande que la nomination de certaines de ces grandes commissions, soit faite au scrutin de liste, en assemblée générale.

M. Breton dit que tout d'abord la Chambre doit se prononcer sur le principe des grandes commissions permanentes.

L'article 1er, portant que : « Au début de chaque législature la Chambre se divise en grandes commissions permanentes, sans préjudice des autres commissions spéciales ou permanentes dont elle pourra demander la constitution, » est adopté.

La Chambre adopte ensuite la nomination des grandes commissions suivantes :

1. Douanes.
2. Travail.
3. Assurance et prévoyance sociales.
4. Agriculture.
5. Travaux publics, chemins de fer, voies de communication.
6. Réforme judiciaire, législation civile et commerciale.
7. Armée.
8. Marine.
9. Affaires extérieures, protectorats et colonies.
10. Enseignement, beaux-arts.
11. Décentralisation et cultes.
12. Commerce et industrie.
13. Législation fiscale.
14. Hygiène publique.
15. Postes et télégraphes.

La Chambre adopte en outre la nomination d'une 16e commission dite « des Economies. »

La Révision

M. Lasies demande la nomination d'une commission dite de Révision.

La proposition est repoussée par 385 voix contre 128.

Représentation de la Minorité

M. l'abbé Lemire présente un amendement tendant que la minorité aura un nombre de sièges proportionnels.

L'amendement est rejeté.

Propositions Bretton

M. Breton demande que pour faire partie d'une commission, il suffira d'être délégué par quinze membres.

Cette proposition est rejetée par 412 voix contre 149.

M. Breton demande que les grandes commissions soient composées de 33 membres.

Cette proposition est adoptée.

Le Scrutin de liste

M. Lasies présente une proposition portant que la nomination de la commission se fera au scrutin de liste et en assemblée générale.

Cette proposition est rejetée par 270 voix contre 242.

Proposition Sembat

La Chambre a adopté la proposition de M. Sembat, qui est ainsi conçue :

« Quand la Chambre devra nommer une commission, elle sera libre d'adopter le mode de nomination qu'elle voudra. »

Proposition Klotz

M. Klotz demande enfin que la commission de l'armée et celle de l'enseignement soient nommées au scrutin de liste.

La séance est levée à 9 heures du soir.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Etat Civil

MARIAGES

Giuseppi Pascal-Jean, menuisier, de Bastia, et Bernardini Julie Marie-Angèle, tailleuse, de Pero Casevecchie.

NAISSANCES

Poli Ex Charles-Valbert. — Gandolfi Bastelica. — Decori Pascal François-Léon. — Lucciani David. — Turchi Marie.

DÉCÈS

Varesi Nonce-Marie, marié, 55 ans, de Podimorone.

Marseille-Cette-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia. M. Albert Monge, armateur, Cette. Agence Maritime, 25, Quai de la Fraternité, Marseille

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense

Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge	0,35
Blanc	0,40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Ormeau, 33, Bastia, 1er.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 20 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie REIMS
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES, Pharmaciens, 36, Place Bellecour, LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Avis aux acheteurs de Pétrole
La pétrole très supérieur de la COLUMBIA Oil. Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.
Les meilleures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver le contraire.
Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas moins que mettre certaines insinuations contre la *Nôtre*, alors surtout qu'elle a *5 degrés de supériorité* sur ce qu'on appelle la meilleure.
Le consommateur semble que le commerçant est intéressé aussi au point de vue de la qualité comme au point de vue des prix, (à 3 différence est assez sensible sur les deux points) d'atteindre le *Leonardo* qui doit arriver incessamment sur le N. Y. à ses *18 500 caisses* de la *Columbia Oil Co* pour *115 degrés* de pouvoir éclairant, au lieu de *110* degrés maximum de la qualité réputée supérieure.
Le pétrole *Columbia* d'un emballage parfait, supérieur sous tous, sans rendre au déboursement, au Commerce le gros, *11 francs* la *caisse à l'entrepôt d'Ajaccio*.
DAMIANI et VINCENTELLI.
Bastia, ce 15 novembre 1902

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Mirandes**, Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899)
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
S'adresser à M. le Docteur STARK, à Halluin-les-Lille (Nord), qui expédie gratuitement et discrètement son Brochure explicative sous enveloppe fermée.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE ogal, mode spécial, 3 aiguilles, 12 lignes, pendant ou pas, 25 fr.
V^ve G. VOUILLAMET
Fabricant d'horlogerie
R. MARCHAL, à BRANCOURT (Oise)
Se vend chez les Dépositaires Demandez le Catalogue illustré

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

PÉTROLE
La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.
En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage,
au prix de 0.35 le litre.
Photoline extra, 2.75 le bidon de 5 lit.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE
à acheter un petit appartement de 2 à 5 pièces. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :
Gros fruits . . 24 fr. les 100 k.
Petits et jaunes. 15 fr. id.
rendus francs gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13 au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette
TÉLÉPHONE — USINE A H.-DENIS
Dépôt Général du PEIN GAFFARD

PILULES DEPURATIVES
Dr GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que : Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, etc.
Se trouve dans les principales Pharmacies de la Corse.
Le flacon : 3 fr. 50 — Les 3 flacons : 9 fr.
Pour toutes les demandes s'adresser au DÉPÔT DE LA CORSE
Pharmacie Centrale du Nord, 232 et 234, rue Lafayette, PARIS

VALS DÉLICIEUSES
Rafraîchissant — Digestives

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 800 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez M. CARBUCCIA, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Mattei Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — Excellent Chewing Gum Mattei, le meilleur, à 40 centimes

27e ANNÉE — MERCREDI 19 NOVEMBRE 1902 — N° 296

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00559
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA CENTRE

CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Elisabeth.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 39 m. — Coucher, 4 h. 02 m.
LUNE : Pleine, le 15 — Dernier quart, le 21
FÊTE DE DEMAIN : Saint Félix de Valois.

18 Novembre

Doléances Bastiaises

Les représentants de la ville de Bastia, — conseillers municipaux, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, — ont pris la seule décision que comportaient la dignité de leur mandat et la défense des intérêts qui leur sont chers. Ils ont su placer leur patriotisme, leur devoir, au-dessus de toutes les questions de personnes et de politique locale. Ils n'ont eu en vue que l'avenir de leur ville compromis, sans motif sérieux.

En protestant, respectueusement mais énergiquement, comme ils l'ont fait, et, avec une unanimité qui donne à leur manifestation une importance indiscutable, ils ont parfaitement compris leur devoir et ils ont eu le courage de l'accomplir jusqu'au bout et sans hésitation.

Leur protestation ne peut qu'être approuvée par tous les citoyens bastiais qui ont à cœur l'avenir et la prospérité de leur ville et qui ne peuvent rester impassibles devant tous les déni de justice dont elle est la victime.

Nous avons assez perdu, nous ne sommes plus assez riches pour nous laisser enlever sans protestation ce qui nous reste encore.

Si les droits sacrés de la défense nationale étaient sérieusement en jeu, nous serions les premiers à nous incliner et à accepter le sacrifice que commanderaient les circonstances, nous nous garderions bien de nous indigner contre des mesures prises pour le salut de la France, notre patrie.

Nous nous sommes laissés abuser une *fois*, c'est une fois de trop. Répondant aux doléances des représentants bastiais, au sujet du transfert du commandement de la marine à Ajaccio, M. Lockroy a déclaré qu'il comprenait ces protestations, qu'il n'y avait pas plus de raisons pour établir ce commandement sur la côte orientale que sur la côte occidentale, mais que la chose était faite et qu'on ne pouvait revenir sur une pareille décision, sans faire peser une certaine déconsidération sur les actes du gouvernement.

La situation est absolument la même aujourd'hui en ce qui concerne le transfert de l'état-major et de la portion principale du 164e, qui ouvre la voie à d'autres transferts.

Si on est réellement convaincu en haut lieu qu'il faut augmenter la garnison des villes situées sur la côte occidentale, on n'a qu'à sortir des cartons de la guerre le projet relatif à la création du 164e régiment et à placer ce régiment là où on le jugera nécessaire, mais sans fouler aux pieds les intérêts d'une ville qui a des droits comme toutes les autres à la bienveillance et à la justice du gouvernement.

La Démission DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici le texte de la démission des membres du conseil municipal tel qu'il a été adressé à M. le Préfet.

» Les membres du Conseil municipal de Bastia, réunis en commission plénière, se dégageant de tout esprit politique ou de parti, se préoccupant exclusivement et au même degré des intérêts de la ville de Bastia, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« Considérant que le transfert du Gouvernement militaire à Ajaccio constituerait une véritable spoliation, qu'aucune raison majeure n'a justifié jusqu'à présent, et qu'on essaierait vainement de légitimer en invoquant *l'intérêt supérieur de la défense de l'Ile*.

» Que cette question, qui s'agite depuis plusieurs années, n'a jamais reçu de solution, ce prétendu intérêt ne présentant aucun caractère sérieux de nécessité ni d'urgence.

» Qu'il en est de même du projet récemment annoncé par la presse d'une diminution considérable dans la garnison de Bastia, qui serait ainsi privée de la portion principale et de la portion centrale du 163e d'infanterie.

» Qu'on ne saurait accepter sans protester que non seulement la Corse ne reçoive pas un renfort de garnison, ainsi que le demandent depuis longtemps ses corps élus, ainsi qu'il en avait été question dans les sphères officielles, mais que même la principale ville de l'Ile doive, avec d'autres chefs-lieu d'arrondissement, être privée des effectifs y existant depuis un grand nombre d'années.

» Que sans qu'on ait à se demander si *l'intérêt supérieur de la défense* que l'on semble avoir en vue ne serait pas compromis par les réductions ou les suppressions projetées, il est permis d'affirmer qu'elle contrarierait, dans une très large mesure, l'avenir et la prospérité des localités intéressées.

» Que notamment en ce qui concerne Bastia, cette mesure venant s'ajouter à la crise économique et commerciale qu'elle traverse, serait de nature à consommer fatalement sa ruine.

» Par toutes ces considérations, le Conseil municipal de Bastia, interprète de la population tout entière, proteste respectueusement, mais énergiquement, contre tout projet de transfert du siège du Gouvernement militaire et contre toute diminution des effectifs actuellement existant à Bastia.

» Réclame une fois de plus l'augmentation de sa garnison par la création d'un nouveau régiment destiné à stationner en Corse, et renouvelle l'engagement de prendre à sa charge les frais de construction des casernements nécessaires, assuré d'avance que la population consentira aux sacrifices que ces constructions pourront exiger.

» Dit enfin que ses vœux et ses propositions n'étant pas agréés, M. le Maire est autorisé à transmettre, dès à présent, à l'autorité supérieure la démission collective que tous les conseillers municipaux en exercice déposent, dès ce soir, entre ses mains. »

(Suivent les signatures).

La Démission des Conseillers Généraux

MM. S. de Caraffa et Auguste Gaudin ont adressé la lettre suivante, recommandée, à M. le Président du Conseil général.

A M. le Président du Conseil général de la Corse, à Ajaccio

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi 10 août 1871, nous avons l'honneur de vous adresser notre démission de membres du Conseil général de la Corse pour le 1er canton de Bastia (Terranova et Furiani) et pour le 2e canton de Bastia (Terravecchia), ne pouvant plus longtemps assister impuissants aux spoliations dont la ville de Bastia est victime.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération très distinguée.

SÉBASTIEN DE CARAFFA.
AUGUSTE GAUDIN.

La Démission des Conseillers d'Arrondissement

MM. Dapelo et Pierre Valery, représentant au Conseil d'arrondissement les 1er et 2e cantons de Bastia, ont adressé, sous pli recommandé, leur démission à M. le Sous-Préfet de Bastia.

Élections corses

18 novembre 1833. — Le collège électoral corse réuni à Ajaccio proclame députés de la Corse : M. le vicomte Sebastiani, maréchal de camp, (37 voix), et M. Abbatucci, président de chambre à Orléans, (34 voix), tous deux élus au scrutin de la veille.

Sebastiani était le frère du maréchal de ce nom ; Abbatucci, celui qui devint ministre sous Napoléon III.

19 novembre 1853. — Le cavalerie générale, descendue au fort de la Mortola, dans le golfe de Saint-Florent, marche sur ce point au lieu de se rendre, comme cela avait été décidé d'abord, au couvent de Saint-Florent.

Cet ordre venait de Doria, qui ayant su que les forces et les vivres de Saint-Florent étaient peu nombreux voulait tenter l'attaque contre cette place.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Chersia, commis principal des douanes aux Salins d'Hyères, est élevé à une classe supérieure sur place.

— M. Cervoni, sergent au 131e d'infanterie, a été nommé sergent surveillant à l'atelier de travaux publics de Bougie.

— M. Constantini, adjudant au 22e bataillon de chasseurs à pied, est nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

— M. Dominici, contrôleur, *t. t.* d'inspecteur des contributions diverses en Algérie, est nommé inspecteur de 3e classe.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement de M. de Rémel au projet de loi tendant à réprimer le fait d'ouverture ou de tenue d'un établissement congréganiste non autorisé.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Ajouter au 1, les mots : ..... sans préjudice du droit individuel qui appartient à tout citoyen, congréganiste ou non, de louer ses services à des tiers et d'enseigner en se conformant aux dispositions de la loi de 1886. »

Nombre de votants .	545
Majorité absolue. . .	273
Pour l'adoption : .	217
Contre	328

La Chambre n'a pas adopté.
Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

⁂

Scrutin sur l'amendement additionnel à cet article, de M. Castelnau, ainsi conçu :

« ..... et le jugement à intervenir pourra seul ordonner la fermeture de l'établissement, sous réserve des droits des tiers non contraires à la présente loi. »

Nombre de votants . .	548
Majorité absolue . . .	275
Pour l'adoption. . . .	220
Contre.	328

La Chambre n'a pas adopté.
Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

93 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MARIE-GASTON

A MME LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Très rusé roublard, Laurent Goussard, dont la mère Marie des Anges avait gratuitement élevé une nièce, morte à Paris, vers 1800, eut l'air de se piquer avec elle de ce procédé, et il offrit de rendre le bien dont il était devenu révolutionnairement propriétaire, si la communauté consentait à le rembourser sur le pied de son prix d'acquisition.

Le cher homme ne faisait pas un mauvais marché, et la différence de l'argent aux assignats, avec lesquels il avait payé, lui constituait déjà un joli bénéfice. Mais, ne souvenant que, sans son intervention, Danton n'eût pas été averti, la mère Marie des Anges voulut faire mieux pour son sauveur de la première main. La communauté des ursulines, au moment où Laurent Goussard offrait d'entrer avec elle en arrangement, était, financièrement parlant, dans une position excellente. Ayant depuis sa restauration recueilli d'assez importantes libéralités, elle n'était, de plus, enrichie de toutes les épargnes que sa supérieure avait faites pendant la durée assez longue de son pensionnat laïque, et qu'elle avait généreusement versées à l'économat du couvent. Laurent Goussard dut donc demeurer stupéfait quand il s'entendit répondre :

— Vos propositions ne me vont pas. Je ne puis pas acheter au rabais ; ma conscience me le défend. Avant la Révolution, les biens de notre abbaye étaient estimés à tant ; c'est ce prix que je veux en donner, et non celui auquel ils étaient tombés ensuite de la dépréciation subie par toutes les propriétés dites nationales. En un mot, mon ami, je veux payer plus cher ; voyez si cela vous convient.

Laurent Goussard crut d'abord mal comprendre ou avoir été mal compris ; mais, quand il fut bien expliqué qu'aux prétendus scrupules de conscience de la mère Marie des Anges il gagnait environ une somme de cinquante mille francs, il ne voulut pas faire violence à cette conscience si délicate, et, en montant le mois sur ce bonheur, qui réellement lui tombait du ciel, il alla noter partout ce merveilleux procédé, qui, vous le sentez bien, madame, auprès de tous les acquéreurs de biens nationaux, mit aussitôt la mère Marie des Anges dans une estime à n'avoir jamais plus rien à craindre d'une révolution nouvelle.

Personnellement, Laurent Goussard devint pour elle une espèce de aïde ; il ne fait plus maintenant une affaire, ne remue pas un sac de farine sans aller la consulter ; et, comme elle le disait plaisamment l'autre jour, elle aurait le fantaisie de faire de M. le sous-préfet un saint Jean-Baptiste, qu'un quart d'heure après Laurent Goussard lui apporterait dans un sac la tête de ce fonctionnaire. N'est-ce pas vous dire, madame, qu'un premier signe de notre supérieure, il apporterait au candidat désigné par elle son vote et celui de tous ses amis ?

Dans le clergé, la mère Marie des Anges a naturellement bien des ramifications, tant à cause de sa robe que de sa réputation de haute vertu ; mais elle compte surtout au nombre de ses plus zélés serviteurs monseigneur Trombert, évêque du diocèse, et qui, ancien familier de la congrégation (voir *le Curé de Tours*), n'arrangerait décemment avec bien, sous la dynastie de juillet, d'un archevêché auquel on cardinalat. Or, pour peu que, en faveur de cette ambition, justifiée, il faut en convenir, par une haute et incontestable capacité, la mère Marie des Anges voulût écrire quelque chose à la reine, il est à croire que son succès pourrait bien ne pas être trop longtemps ajourné.

Mais donnant donnant, et, si la supérieure des ursulines travaille à l'archevêché, monseigneur de Troyes travaillera à l'élection ; la tâche, pour lui, ne saurait d'ailleurs être bien rude, puisque le candidat auquel il s'agit de s'intéresser est partisan déclaré du principe de la liberté d'enseignement, le seul côté de la chose politique dont le clergé se préoccupe dans le moment. Quand on a le clergé, on est bien près d'avoir le parti légitimiste, qui, passionné aussi pour l'enseignement libre, en haine du trône de juillet, n'est pas trop effrayé, toutes les fois que l'occasion s'en présente, de son monstrueux accouplement avec le parti radical.

Du reste, la tête de ce parti, dans le pays, est la maison du Cinq-Cygne. Jamais la vieille marquise, dont vous connaissez, madame, le caractère hautain et la volonté énergique (voir *une Ténébreuse Affaire*), ne vient à son château du Cinq-Cygne sans rendre une visite à la mère Marie des Anges, qui a eu autrefois pour élève sa fille Berthe, devenue depuis la duchesse de Montfrignouse. Quant au mari de celle-ci, il ne peut nous échapper, car vous savez que Daniel d'Arthez est mon ami, et que par d'Arthez on a, beaucoup sûr, la princesse de Cadignan, mère de ce joli duc sur lequel nous comptons de mettre la main. Maintenant, si nous arrivons à un côté plus résistant, au parti dit conservateur, qu'il ne faut pas confondre avec le parti ministériel, nous y trouverons pour chef le comte de Gondreville, collègue de votre mari à la Chambre des pairs.

Avec lui marche un électeur très influent, son vieil ami, ancien maire et ancien notaire à Arcis, lequel a son tour entraîne dans son orbite un électeur également considérable, maître Achille Pigault, auquel, en se retirant des affaires, il a vendu son étude. Mais la mère Marie des Anges a une puissante entrée auprès du comte de Gondreville par sa fille, la maréchale de Carigliano. Lancée, soyons sûrs vous le savez, dans la plus haute dévotion, cette grande dame, presque tous les ans, vient faire aux Ursulines une humble retraite.

(A suivre)

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Ont été nommées institutrices stagiaires adjointes :

à Sainte-Lucie de Tallano, classe enfantine (emploi nouveau), Mme Ortoli, stitutrice à Bise.

à Vescovato, Mlle Ferrandini, élève maîtresse sortante.

à Calvi, école publique congréganiste de filles (emploi vacant), Mlle Ferrari, élève maîtresse sortante.

à Calenzana, école maternelle, Mme Giovani veuve Leandri, institutrice à Cargiaca.

Bulletin Financier

Paris, le 14 novembre 1901.

Le marché est calme et assez bien tenu dans l'ensemble. Nos Rentes sont fermes : le 3 0/0 reprend à 99,85 et le 3 0/0 nouveau à 99,95.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure se relève à 87 87 ; le groupe ottoman est ferme, le 4 0/0 Serbe est en hausse marquée à 76 80.

Bonne attitude des Sociétés de Crédit, notamment du Crédit Lyonnais à 1 875. Le Comptoir d'Escompte reste à 679 ; le Crédit Foncier se tient à 750 et la Société Générale à 549.

Dans le compartiment industriel, le Rio est un peu animé à 1,039 ; la Suez se retrouve à 3,865. Les valeurs sud-africaines sont en sensible reaction.

Il importe d'attirer l'attention des porteurs de Douanes 5 0/0 1886, désireux de profiter des avantages de la Conversion, sur la nécessité qu'il y a pour eux de déposer leurs titres au plus tard le 20 novembre aux guichets des établissements designés à cet effet. Passé ce delai, les obligations qui n'auront pas été présentées ne pourront plus être admises à la Conversion.

Les Chemins Français sont irréguliers.

Gazette de la Balagne

Société d'agriculture de Calvi

Les membres de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Calvi se sont réunis dimanche 9 novembre 1902 en assemblée générale, sous la présidence de M. Dusserre-Telmon, président.

L'ordre du jour portait sur la répartition des 400 francs accordés par M le Ministre de l'agriculture au nom du gouvernement de la République.

L'assemblée a décidé à l'unanimité d'employer la somme de 200 francs à primer les lauréats des concours de taille et greffage de la vigne.

Après un long débat et d'opposition, l'assemblée, à une majorité satisfaisante pourtant, a ensuite affecté le reste de la subvention à l'achat d'une charrue type « Brabant Double ». A cet effet on a décidé de nommer une commission de quatre membres, chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour effectuer l'achat de l'instrument.

La commission est ainsi composée : M. Boelle, professeur spécial d'agriculture, ingénieur agronome ; MM. J.-M. Graziani, H. Marini et C. Dusserre-Telmon, tous trois élèves d'agriculture. L'assemblée ne pouvait pas mieux confier ses intérêts ; espérons que ces jeunes agriculteurs, aidés par les excellents conseils de notre très sympathique professeur d'agriculture, se montreront dignes de la mission délicate qui leur a été confiée.

Deux médailles, argent et bronze, ayant été accordées par M. le Ministre de l'agriculture, il restait à en déterminer l'emploi. A l'unanimité l'assemblée a décidé de les décerner aux deux plus méritants parmi les producteurs-expéditeurs de légumes de primeurs, artichauts et asperges principalement. Une commission de trois membres a été nommée pour examiner la question. Cette commission se compose comme il suit : M. Fabiani, receveur des finances ; M. Sorbe, ingénieur des ponts et chaussées ; et M. Grisoli Louis, maire de Moutemaggiore.

Ces messieurs ont pour mission de proposer les concurrents à la prochaine réunion du bureau et de fournir à la Société les renseignements suivants : surfaces cultivées en primeurs ; nature et quantité des produits récoltés et expédiés ; depuis combien de temps environ les concurrents s'occupent-ils de la culture des légumes de primeurs.

A une heure et demie la séance est levée.

A remarquer un nombre considérable d'abstentions. Beaucoup de sociétaires Calvais manquaient à l'appel. Toutes ces abstentions seraient-elles une preuve de découragement ou bien pourrait-on parler de révoltés ? Il faut espérer que non. Notre Société bien jeune encore a besoin de trouver parmi ses adhérents la bonne volonté et l'union qui seules font triompher des obstacles qui chaque jour se présentent sous ses pas.

Le Secrétaire,
C. DUSSERRE-TELMON.

Sauvez Prisonnier Malakoff 0 fr. 75 c. le puis

Carnet Cycliste

La course réservée aux Tout Petits, organisée par la Société vélocipédique le Vélo Club Bastiais, a obtenu dimanche un réel succès.

Nous prévoyons, pour les nouvelles courses qui seront données incessamment, une lutte passionnante parmi tous ces jeunes amateurs de la reine d'acier.

La course de dimanche n'a été qu'une préparation pour le prochain championnat des Tout Petits que le V. C. B va organiser. Nous serions heureux de voir un plus grand nombre d'engagements vu l'importance des prix.

Les gagnants de dimanche ont été : 1re course : 1er Torrarossa Antoine, 2e Marcantoni Antoine.

2e course : 1er Raffalli Maurice.

Ma 'Yvri.

Les gagnants peuvent réclamer leur prix à partir de ce soir au siège du V. C. B.

LES PERSONNES OBÈSES

ou en passe de le devenir qui souffrent des complications qu'entraîne toujours l'obésité : diabète, albuminurie, gravelle, congestions, maladies de cœur, etc , n'ont qu'à se rendre au cabinet du naturaliste Sowe, 9, rue Montesquieu, à Paris, ou à lui demander par écrit l'exposé scientifique de sa méthode dont la découverte a fait tant de bruit dans le monde savant, pour recevoir gratuitement le moyen de réduire rapidement et sans danger les obésités les plus graves et les plus anciennes.

Rappelons que cette méthode, basée sur le principe physique de l'osmose, permet de réduire rapidement, sans régime spécial, sans médicaments, partant sans l'ombre de danger pour la santé, les obésités les plus anciennes et les plus graves.

Un peu de Sécurité

Les personnes obligées de s'absenter hors de leur domicile ne sont pas sans appréhensions au sujet de la présence de nombreux nervis refoulés de Marseille et d'autres lieux par une police soucieuse de la sécurité des citoyens qu'elle a la mission de protéger.

Il en coûte à des citadins paisibles de devoir porter des armes, mais s'il n'y a pas d'autre moyen de se défendre contre les agressions, on est bien obligé d'y recourir.

Le devoir de la police ne consiste pas seulement à arrêter ceux qui viennent de commettre un crime ou un délit ou qui se disposent à le faire ; elle doit prévenir les attentats, et pour cela elle doit débarrasser la ville de tous ceux qui se trouvent dans une situation non régulière, ceux qui ne travaillent pas, ceux qui n'ont pas de moyens d'existence reconnus. Et, pour la plupart, ces individus ne se cachent pas trop le jour. Ils s'étalent, le matin, au marché, faisant la roue autour des bonnes, puis dans les bars et buvettes tenus par des femmes. Il est facile de les trouver en détant avec les lois et règlements municipaux pour les appréhender et leur faire repasser la mer.

Une surveillance plus active s'impose et elle doit être rigoureusement exigée par M. le Maire et par M. le Commissaire central des agents sous leurs ordres.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

DESSÈCHEMENT DE MARAIS

(Suite)

ARRONDISSEMENT DE SARTENE

Marais de Solenzara. — Les marais de Solenzara ont fait l'objet d'un projet de dessèchement montant à 26 000 francs présenté le 1er octobre 1880 et que l'Administration, par sa décision du 30 juillet 1881, se montrait disposée à mettre à exécution si les communaux les propriétaires intéressés avaient voulu lui prêter leur concours et surtout prendre à leur charge l'entretien des ouvrages. Les démarches réitérées tentées dans ce but n'ont pas abouti.

Marais de Capo di Padule. — Les travaux exécutés par l'Etat pour le dessèchement de ces marais qui sont situés à une distance de la ville d'environ 2 kilomètres, ont donné lieu à une dépense de 101.358f40. Un projet pour le comblement de ces marais a été approuvé le 17 décembre 1885. La dépense est évaluée à 160 000 francs. L'administration a décidé que les travaux devaient être exécutés avec le concours des intéressés. Ces derniers n'ont pris jusqu'ici aucune détermination. D'ailleurs, les ressources leur manquent pour contribuer à l'exécution des travaux.

Cependant l'Administration continue l'entretien des ouvrages précédemment établis pour assurer l'assèchement tout au moins partiel de ces marais. Le crédit de 3.432 francs a été affecté en 1901 à l'entretien de ces ouvrages, au curage des fossés et canaux sur une longueur de 5.468 mètres, au curage de l'émissaire central sur 80 mètres, au rétablissement des digues et clôtures soudommagées par les crues de 1898 et à l'entretien des plantations et de la mesonnette d'abri.

Marais de Tamaricciu. — Ce marais, situé dans la plaine de Tavaria, a été compris avec le concours de la commune de Campomoro qui y a contribué pour un tiers de la dépense.

En 1897, il a été exhaussé, afin de le mettre à l'abri des inondations. Les remblais qui ont servi au comblement ont tassé et il serait nécessaire de relever le niveau du sol de 0.30 au moins, mais la commune de Campomoro ayant refusé toute participation à la dépense, une décision ministérielle du 14 octobre 1898 a ajourné l'exécution du travail.

CURAGES ET FAUCARDEMENTS

Généralités. — L'écoulement des eaux dans le cours inférieur des fleuves se fait le plus souvent dans des conditions très défectueuses, à travers des lits tortueux et encombrés, dont les riverains ne songent cependant que rarement à entreprendre le curage.

Cette mesure devrait cependant être très régulièrement appliquée en Corse, car le régime torrentiel de la plupart des cours d'eau y entraîne fréquemment l'encombrement de la partie voisine de la mer, là où les pentes s'affaiblissent beaucoup et tendent à disparaître ; cet encombrement, joint à la barre qui se forme à l'embouchure dans les coups de mer en temps d'étiage, a pour conséquence la divagation du lit, l'envahissement des points bas de la plaine par l'une des premières crues et la formation ou tout au moins l'entretien de marécages pestilentiels.

Il y a là une question qui intéresse la salubrité générale au même titre que le dessèchement des marais et il serait désirable que le département pût entrer dans la voie que vient de tracer l'Administration supérieure en accordant une subvention élevée pour les travaux de la Gravone, dont il va être question et un crédit de 3.350 francs pour l'enlèvement des barres aux embouchures des fleuves pendant la période estivale, afin d'éviter des marais pestilentiels.

Nous essayons, en outre, de former des syndicats pour compléter l'œuvre de l'Administration et curer les parties des ruisseaux encombrées par les apports.

Le Liamone. — Pour le Liamone rien n'a été fait jusqu'ici et les intéressés paraissent peu disposés à tenter une modification de l'état de choses actuel.

Plaine de Sagone. — La plaine de Sagone est chaque année inondée par les eaux de la rivière de ce nom et celles des canaux et cours d'eau secondaires qui y débouchent. Cet état de choses est dû à un défaut d'entretien et de curage. Des études ont été entreprises en vue d'assurer l'écoulement des eaux stagnantes et de curer le lit de la rivière et de ses affluents.

On va s'occuper de la présentation du projet des travaux.

La Gravone. — Les propriétaires voisins de l'embouchure de la Gravone dont le delta constitue le Campo dell Oro ont décidé la formation d'une association syndicale autorisée, qui a reçu son existence légale d'un arrêté préfectoral du 6 mars 1900. L'association a pour objet le curage des deux bras principaux de la rivière et de plusieurs bras et canaux de décharge secondaires.

Le projet des travaux dressé par le Service a été approuvé le 17 mars 1904 par M. le Ministre de l'Agriculture qui a en même temps alloué à l'association une subvention égale à la moitié de la dépense prévue avec maximum de 25.000 francs. Les travaux, entrepris immédiatement, ont été terminés dans le courant de l'année 1897.

Les dépenses faites se sont élevées à la somme totale de 36 695 fr. 81.

De nombreux travaux complémentaires s'élevant à 12 000 francs ont été approuvés le 18 juin 1898 par l'Administration supérieure, laquelle a alloué au syndicat une subvention égale à la moitié de la dépense avec maximum de 6 000 fr. Ces travaux qui ont donné lieu à une dépense de 10.946 fr. 59, sont également terminés.

Rivière de Bevinco. — M. Limperani, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, a adressé le 10 janvier 1901, à M. le Ministre de l'Agriculture, une demande tendant à obtenir le curage de la rivière du Bevinco dans la partie comprise entre le pont du chemin de fer et l'embouchure de cette rivière.

Dans un rapport en date du 20 mars 1901, le Service a fait connaître que les travaux dont il s'agit doivent faire l'objet d'un projet d'ensemble à soumettre à l'approbation de l'Administration supérieure et à exécuter par les riverains avec subvention de l'Etat.

Il appartient aux intéressés de montrer l'intérêt qu'ils attachent à la réalisation des améliorations demandées et d'en hâter la solution en se constituant en association syndicale.

TRAVAUX CONTRE L'ENVASEMENT DES RIVES

Généralités. — Des travaux méthodiques de défense contre les corrosions et l'envasement des rives seraient le corollaire indispensable des travaux de la nécessité desquels il vient d'être question au paragraphe précédent. Ici encore on peut dire que les travaux faits sont à peu près insignifiants en regard de ce que la situation exigerait.

Rivière de Bevinco. — Un endiguement partiel a été exécuté sur la rive gauche du Bevinco, près de son embouchure, dans l'étang de Biguglia, par un propriétaire M. Bonavita. Une décision ministérielle du 1er février 1902 a alloué à M. Bonavita, pour l'exécution de ces travaux, une subvention égale au tiers de la dépense et limitée au maximum de 400 francs.

Un crédit de 400 francs a été ouvert le 2 juin 1903 en vue du payement de la subvention dont il s'agit.

(A suivre).

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés "offert". Vote d'une récompense de 24.000 fr. Jugés, comptes ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,5 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 0/0 aux milit. et marins. Brosch' de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R., Rivoli, 33.

Paraît le 10 et le 25 de chaque mois :

LA BAVARDE

Revue bimensuelle illustrée, de 72 pages à 50 centimes. Agronomique, littéraire, mondaine et artistique, cette publication de bon goût peut aller de main en mains et peut être lue par tout le monde. Ses collaborateurs : Paul Bourget ; Félicien Champsaur ; François Coppée ; Léon Daudet ; Maurice Donnay ; Edouard Drumont ; Gyp ; J.-K. Huysmans ; Henri Lavedan ; Jules Lemaître ; Jean Lorrain ; Mirbeau ; Jean Rameau ; Armand Silvestre ; Henri Rochefort ; Raimond Rolland ; André Theuriet, etc., forment l'élite de la littérature française. ILLUSTRÉE de nombreux clichés photographiques d'AUDUIRE. Cette Revue plaira à tous les hommes de goût, ainsi qu'à toutes les femmes d'esprit. Abonnements : France, 12 fr. ; Union postale, 15 fr., donnant droit à une enveloppe-marque remboursant de 1 à 25 fois le prix de l'abonnement, en marchandises : parfumerie, objets d'art et d'utilité, librairie, meubles, etc. Un numéro 50 centimes. En vente partout et librairies. SPÉCIMEN ON DEMANDE. Envoi à M. l'Administrateur de la Bavarde, 3 bis, rue La Bruyère, Paris (IXe).

Recevoir « La Bavarde » en province, c'est habiter Paris — mais les renseignements.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 13 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 4 à midi, + 9° ; 7 heures du soir + 10. Maxima, 10 Minima, + 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent ... sous le matinée, N.-E. frais. Dans l'après-midi, N.-E. frais.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 1.

Heureuse innovation

La Compagnie Fraissinet a eu l'heureuse idée de faire installer à la porte de son agence générale de Bastia un tableau où on place les télégrammes annonçant l'heure de l'arrivée à Marseille des paquebots partis de notre port.

Le public saura très gré de cette innovation à M. l'Agent général.

Le Bastiais, parti de Bastia lundi à 3 heures du relevée, est arrivé mardi matin à 11 heures à Marseille. Ce paquebot avait près de 500 passagers.

Etudes supérieures

M. Arnaud a dû satisfaire aux examens du certificat d'études de physique, chimie et histoire naturelle devant la faculté des sciences de Lyon.

Encore une

M. Paul Lebaudy vient de déposer une proposition de loi ayant pour objet de créer une nouvelle récompense honorifique. M. Lebaudy demande que les membres des conseils municipaux des communes de France et d'Algérie qui compteront trente années de services reçoivent du ministre de l'intérieur un diplôme d'honneur.

Nécrologie

Une bien douloureuse nouvelle est arrivée d'Egypte à Mlle Cécile Cocchi, la sympathique professeur de piano, si unanimement appréciée dans notre ville.

Sa belle-sœur, Mme Gracita Cocchi, la compagne bien-aimée de M. Cocchi, capitaine de port et d'armement, est décédée le 4 novembre courant, à Ismaïlia, après une courte maladie, au moment où elle s'occupait avec tant de joie à la préparation du trousseau de sa fille aînée.

Cette mort inattendue, qui prive de leur mère sept enfants, dont quelques-uns en bas âge, est un coup terrible pour le brave capitaine Cocchi.

Nous adressons à notre ami, en cette pénible circonstance, et à Mlle Cécile Cocchi, le témoignage affectueux de nos sincères condoléances.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au gendarme Alfonsi François-Marie, de la 15e légion de gendarmerie, 9 ans de services, 2 campagnes, 1 blessure. Etant en service, a été grièvement blessé par un braconnier.

Ponts et chaussées

M. Bonfante a été nommé élève des cours spéciaux de 1re année à l'école nationale des ponts et chaussées.

M. Bonfante a été classé premier.

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 26 novembre.

Baccalauréat

M. Armand Dussol a été admis au baccalauréat de l'enseignement moderne, 1re partie, devant la faculté d'Aix.

A la correctionnelle

Le tribunal correctionnel, à son audience des flagrants délits, a eu à juger le nommé A., qui l'autre jour avait insulté l'agent Bertrand.

A. a été condamné à 12 jours de prison.

Douanes

MM. Ciccoli, Luccioni et Franchi, anciens demi-soldiers, rentrés du service militaire, ont été nommés préposés des douanes, les deux premiers à Cervione, le troisième à Pianottoli.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Bourse de Paris

	17 nov.	18 nov.
Rente 3 % 0/0 ancien	99.45	99 40
— 3 1/2 0/0 nouveau	99.10	99.12
— 3 0/0 nouveau	98 45	98.25

Dépêches du Soir

Le Gouvernement Militaire de la Corse

Nous recevons de M. le colonel Astima le télégramme suivant :

« Vous pouvez démentir » formellement l'information » concernant le déplacement » du Gouverneur et des troupes.

» Colonel ASTIMA. »

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés juges suppléants :

à Murato, M. Ottavi, en remplacement de M. Galeazzini, décédé.

à Saint-Florent, M. Maestracci, en remplacement de M. Donati, décédé.

à Piedicroce, M. Chipponi, en remplacement de M. Colombani, décédé.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

M. l'enseigne de vaisseau Mottez, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur un torpilleur de la Défense mobile de la Corse.

Cet officier s'embarquera le 24 novembre de Marseille pour se rendre à Ajaccio.

La LOI DE DEUX ANS

Les membres de la commission sénatoriale de l'armée pensent que la loi sur le service de deux ans pourra être appliquée à la classe 1903, appelée sous les drapeaux en 1904.

La Convention franco-siamoise

M. Etienne, député d'Oran, a eu une entrevue avec M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, en sa qualité de délégué du groupe colonial.

M. Delcassé lui a déclaré qu'en signant la convention franco-siamoise, il avait la conviction d'être utile à son pays.

LA CLOTURE DE LA SESSION

Le Gouvernement a l'intention de fixer la clôture du Parlement au 6 décembre.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un décret portant nominations dans les tribunaux et les justices de paix.

Les vins de sucre

Le ministre des finances a annoncé qu'il rechercherait les mesures à prendre pour renforcer les pénalités qui frappent la mise en vente des vins de sucre.

L'exposition d'Hanoï

Le ministre des Colonies a communiqué le télégramme l'informant que l'exposition d'Hanoï avait été ouverte avec un grand succès.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les suites de l'Affaire Humbert

La disgrâce de M. Lemercier

Le garde des sceaux a fait signer aujourd'hui le décret enlevant à M. Lemercier les fonctions de juge d'instruction près le tribunal de la Seine.

M. Lemercier est remplacé par M. Worms, juge suppléant près le même siège.

Cette mesure aurait été prise à la suite d'incidents divers auxquels ont donné lieu, ces temps derniers, les recherches relatives aux escrocs de l'avenue de la Grande-Armée.

A l'heure actuelle, les frais télégraphiques occasionnés par l'affaire Humbert s'élèvent déjà à 44.000 fr., rien que pour les dépêches à l'étranger et aux Colonies.

La Neige

La neige est tombée très abondamment à Saint-Etienne, à Lyon et à Mâcon.

Le froid est déjà très rigoureux dans plusieurs régions.

Comité DE LA PATRIE FRANÇAISE

Le Comité de la Patrie Française a tenu une assemblée générale, dans laquelle M. Jules Lemaître a demandé l'élection du président de la République par le peuple, et la révision de la liste électorale.

Le bruit court que les déclarations plébiscitaires de M. Lemaître vont causer une scission dans le groupe nationaliste parlementaire de la Chambre.

Les Morts du Jour

M. le général de Douvres

On annonce la mort de M. le général de brigade de Douvres, commandant la 15e brigade d'infanterie, à Laval, commandeur de la Légion d'honneur.

EN ANGLETERRE

Le Banquet de Birmingham

DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN

La ville de Birmingham a offert à M. Chamberlain une réception grandiose.

Le ministre des Colonies a fait son entrée en ville entouré d'un brillant cortège qui marchait dans l'ordre suivant :

Un détachement d'artilleurs à cheval ;

Deux canons de l'artillerie royale de campagne ;

24 hommes des équipages de la flotte et de la réserve navale ;

La voiture de M. et Mme Chamberlain, escortée par des policemen montés ;

Un détachement de la Yeomanry impériale ;

La voiture de Miss Chamberlain et de M. Austen Chamberlain ;

24 hommes de la brigade royale d'artillerie ;

Des délégations des universités.

Les porteurs de torches et de nombreux agents de police formaient la haie.

Un grand banquet a été offert au ministre.

M. Chamberlain y a prononcé un discours, dans lequel il a dit que son voyage dans l'Afrique du Sud serait une mission nationale, et il a annoncé que le gouvernement soulagera les souffrances des Boers dans la plus large mesure possible.

Ce discours a été fort applaudi.

EN ALGÉRIE

Tremblement de terre

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie, hier soir, à Oran et y a causé une très grande panique.

Il n'y a heureusement à enregistrer aucun accident de personnes.

AU SIAM

On télégraphie de Saïgon :

L'insurrection a éclaté dans la région Nord du Siam contre les autorités siamoises.

Cette rébellion serait causée par les exactions des agents siamois qui pressurent la population.

EN EGYPTE

Le choléra

Le choléra sévit violemment à Jérusalem, à Jaffa, à Ghaza et à Lydda.

Les autorités sont en faite.

EN ITALIE

Eruptions volcaniques

On télégraphie de Catane :

Le Stromboli a lancé pendant toute la journée des pierres incandescentes.

Des nuages de fumée et de poussière entourent ce volcan.

Les populations qui habitent les maisons de campagne environnantes sont terrifiées.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

Les Bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

La Saisie-Arrêt sur les Salaires

1re délibération sur la proposition de loi relative à la saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements des employés et ouvriers.

M. Chovet, rapporteur, fait l'exposé de la proposition ; il demande l'incessibilité et l'insaisissabilité des salaires et gages des ouvriers et gens de service et des traitements des employés, commis-fonctionnaires jusqu'à concurrence de 2.000 fr.

Le discours accuse toute la séance.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Davèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La participation aux bénéfices

M. Ernest Roche dépose une proposition de loi portant que les compagnies minières devront, sous peine de déchéance, organiser la participation aux bénéfices pour le personnel salarié.

M. Ernest Roche demande l'urgence.

L'urgence est déclarée, et sa proposition est renvoyée à la commission d'enquête sur les mines.

Les enquêtes parlementaires

M. Roger-Ballu dépose une proposition fixant un délai de trois mois pour discuter le dossier des députés soumis à l'enquête parlementaire.

La proposition est renvoyée à la commission du règlement.

L'élection du Sénat

M. Tournade dépose une proposition tendant à faire élire le Sénat par le suffrage universel direct.

Il demande l'urgence.

Le président du Conseil combat la demande d'urgence, qui est repoussée par 384 voix contre 87.

Le monopole des inhumations

M. Rabier dépose une proposition de loi abrogeant les dispositions qui attribuent aux fabriques des églises et aux consistoires, le monopole des inhumations, et conférant ce monopole aux communes.

M. Rabier demande l'urgence.

L'urgence est déclaré par 359 voix contre 156.

M. Rabier demande la discussion immédiate.

Cette proposition est repoussée par 355 voix contre 154.

La proposition est renvoyée à la commission spéciale qui sera nommée mardi.

La Contrainte par corps

M. Poulain dépose une proposition de loi abolissant la contrainte par corps en matière d'amende civile.

Il demande l'urgence qui est déclarée.

Le ministre des finances a fait ses réserves sur le fond.

Le timbre proportionnel

M. Rudelle dépose une proposition demandant la transformation du timbre de quittance de 10 centimes, en timbre proportionnel.

M. Rudelle demande l'urgence qui est repoussée.

Vérification des pouvoirs

Election de Guingamp

Discussion des conclusions du rapport fait au nom de la commission d'enquête parlementaire sur les opérations électorales de la 1re circonscription de l'arrondissement de Guingamp.

Le président dit que la commission conclut à la validation.

M. Brun combat les conclusions du rapport, en se fondant sur la pratique de la corruption par dons et promesses et sur l'ingérence du clergé.

M. du Roscoat défend son élection et établit que la corruption n'a existé que dans le cerveau de quelques protestataires ; il repousse également ce qui concerne l'ingérence du clergé.

M. Brun insiste sur sa demande d'invalidation.

Le scrutin est ouvert ; le résultat donne lieu à un pointage.

L'élection de M. le vicomte du Roscoat est validée par 265 voix contre 256.

M. du Roscoat est admis.

L'élection d'Orange

La Chambre aborde ensuite l'examen des conclusions du rapport de M. Clozarc, qui demande, au nom du huitième bureau, la validation des opérations électorales de l'arrondissement d'Orange.

M. Clozarc rapporteur, monte à la tribune et soutient les conclusions de son rapport qui tendent à la validation de l'élection de M. Loque.

M. Lhopiteau combat les conclusions de ce rapport.

Le député d'Eure-et-Loir dit que la Chambre ferait œuvre d'honnêteté en invalidant cette élection.

M. Loque a employé toutes les manœuvres possibles pour tromper ses électeurs et, malgré cela, il n'a été élu qu'à 32 voix de majorité.

Cette invalidation s'impose ; l'orateur espère que la Chambre la prononcera.

M. Loque défend son élection.

Les faits de corruption électorale allégués ne reposent sur aucune preuve.

Ses adversaires, dit l'orateur, n'ont reculé ni devant la calomnie, ni devant le mensonge.

M. Loque énumère diverses imputations dirigées contre lui et qu'il déclare également mensongères.

Les conclusions du bureau tendant à la validation des opérations électorales de l'arrondissement d'Orange sont mises aux voix et adoptées par 325 voix contre 222.

La discussion est close.

M. Loque est admis.

Séance jeudi.

Etat Civil

NAISSANCES

Campana Joséphine-Charlotte Ernestine. — Poulon Charles-Alexis-Jacques.

DÉCÈS

Angeli Antoinette, veuve, 71 ans, de Pietrocaserca.

Ferrheminey Cami-le-Basile, gendarme, marié, 27 ans, de Fouchécourt, (Haute-Saône.)

AVIS DE DÉCÈS

M. Ant.-Ins Marcantetti, de Canari décédé, à Canari, le 13 novembre 1902, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour elle !

Les funérailles auront lieu à Canari, le 15 courant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia. M. Albert Monge, armateur, Cette. Agence Maritime, 25, Quai de la Fraternité, Marseille.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense

Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvétia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Traitement à M. le Docteur STARK, à Heinrichs-les-Lille (Nord), par correspondance. Brochure explicative sous pli cacheté franco.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielle.

N.-B. Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Augustin ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE qual. arrêt. exac. 3 ans, 10 mois, garantie, 2 fr.
Vve G. VUILLERMET
Fabricant d'horlogerie
6, Boulevard, 6, BESANÇON (Doubs)
Se fait un Catalogue franco.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie des Hirondelles
Dépositaire : Simon DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

Avis aux acheteurs de Pétrole
Le pétrole très supérieur de la COLUMBIA OIL Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.
Les meilleures marques importées en Corse n'ont pas plus d'un jour d'une densité déposé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver le contraire.
Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas nous laisser calomnier sans protester contre les insinuations de la Régie, alors surtout qu'elle a *5 degrés de supériorité* sur ce qu'on appelle la qualité.
Le consommateur constatera que le commerce est intéressé soit au point de vue de la qualité comme au point de vue du prix (un litre de pétrole *Columbia* est aussi sensible sur la lampe que deux litres d'huile *Lonardo* qui n'ont pas le même pouvoir éclairant).
Le pétrole Columbia est embouteillé partout, rendement assuré, sans trouble ni détérioration de la lampe.

00562

cotifs, à partir de 1903, une somme annuelle de 100.000 francs pour la construction immédiate des 200 mètres d'accostage et pour le prolongement de la jetée du large.

Nos lecteurs seront curieux d'apprendre que ces propositions n'ont pas reçu l'honneur d'une réponse.

Il y a plus: nous avons démontré plus haut que c'est grâce en grande partie au concours financier de la Chambre de commerce de Bastia que les travaux du port ont pu être exécutés dans le courant de ces dernières années; dans ces travaux a été compris le comblement de l'anse de Saint-Nicolas.

Des vastes terrains ont été ainsi constitués, et la Chambre de commerce a demandé la cession d'un de ces lots pour l'affecter à la construction d'un édifice public.

Et le devait penser qu'ayant contribué à leur constitution une partie au moins de ces terrains pouvait lui gratuitement cédée.

L'Etat mettant en pratique cette maxime : Il vaut mieux prendre que rendre, a répondu par un refus, et exige que la Chambre de commerce en fasse l'acquisition.

Depuis que les négociations sont entamées, elles auraient déjà dû avoir une solution, et probablement s'élever au Nord de la place Saint Nicolas le monument projeté.

On dit assez couramment, et nous n'hésitons pas à le croire, que si cette question n'a pas été résolue comme elle devait l'être en toute équité, c'est qu'on n'a pas voulu que Bastia eut pu offrir au hôtel à M. le Général Gouverneur de la Corse, pour ne pas faire tomber certaines espérances.

Quoiqu'il en soit, et sans que nous voulions approfondir ce dernier point de vue, sur cette question comme sur celle de l'achèvement du port, Bastia est encore sacrifiée.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la priorité en faveur de la motion de M. Meslier, tendant à l'annulation de l'élection de M. Congy, dans la 1re circonscription du 11e arrondissement de Paris.

Nombre de votants. .	541
Majorité absolue. . .	271
Pour l'adoption . .	248
Contre	293

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Gabrielli, Malaspina.

Ont voté contre, MM. Astima, Giacobbi.

⁂

Scrutin sur les conclusions de la commission tendant à une enquête sur l'élection de M. Congy.

Nombre de votants . .	536
Majorité absolue . . .	269
Pour l'adoption. . .	287
Contre.	235

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 15 novembre 1902.

La reprise qu'il a manifestée à la Bourse dernière n'a pas été de longue durée. Dès mardi, les acquêts ont fait beaux semblant, qui ne sont accentués depuis et le tendance générale est lourde à nouveau. Nos Rentes laissent toujours à désirer : le 3 % fait à 99 85 et le 3 1/2 % nouveau à 98.80.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur, très mouvementé, a remis à 86 40 ; le 4 % perpétuel en hausse marquée à 76.90 ; les actions Ottomane suivent l'exemple.

Les Valeurs de Crédit conservent leurs bonnes dispositions. Crédit Lyonnais à 874. Comptoir national d'Escompte 940 ; Société Générale 849. L'action du Crédit Foncier est bien tenue à 758 et 756 ; ses derniers obligations sont l'objet de demandes suivies de la part de l'épargne.

Les actionnaires de la Cie Générale se réunissent le 4 novembre en Assemblée Générale extraordinaire, qui a pour but la suppression des déclarations de souscription et de versements et décidera que le capital social se trouvera porté à 2.500.000 f. ; de cet effet votera les modifications proposées à certains articles des statuts.

La souscription aux 250.000 Obligations à 500 Domaine Ottomane, qui seront offertes au public le 20 courant, au prix de 420 f. s'annonce comme un grand succès. Le nouveau titre fait une prime importante.

Les Chemins Français ont été mieux tenus qu'en septembre.

Les valeurs Minières. — Toutes les affaires se traitent aisément, l'un mois du nouvel emprunt Serbe à 6 % va avoir lieu prochainement.

On s'occupe beaucoup dans le compartiment industriel des 10 galeries Hypothécaires Brasserie Kercher parce qu'les constituent un placement aussi rémunérateur que sérieux. Elles sont hypothécaires et garanties par tout l'actif de la société qui figure au bilan de 1901 pour près de cinq millions de francs. Ces obligations rapportent 15 francs par an, en deux coupons payables à la banque Wormser, rue Drouot, à Paris en janvier et au juillet.

Ponts et Chaussées

Les promotions suivantes ont eu lieu dans le personnel des commis des ponts et chaussées du département de la Corse.

Ont été promus :

Commis principal de 2e classe, M. Stefani, commis de 1re classe à Corte.

Commis de 1re classe, M. Gonnal, commis de 2e classe à Bastia.

Commis de 2e classe, MM. les commis de 3e classe Baldanti, à Ajaccio ; Poggi, à Bastia ; Emmanuelli, à Calvi.

Commis de 3e classe, M. Lovichi, commis de 4e classe, à Calvi.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Bianchi, sergent au 76e régiment d'infanterie, est nommé sergent surveillant à l'atelier de travaux publics de Mers-el-Kébir.

— M. Andreani, receveur des postes et télégraphes à Saint-Pourçain, est appelé aux mêmes fonctions à La Palisse.

— M. Campocasso, lieutenant d'infanterie, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tabac.

La Télégraphie sans fil en Corse

On écrit de Porquerolles ;

Les expériences de télégraphie sans fil faites sous la direction du commandant Arago, capitaine de frégate, ont un succès complet et sont des plus intéressantes. Pour le moment le poste communique avec Agde et Port Vendres successivement, mais bientôt un nouveau poste sera installé en Corse et le champ d'opération sera beaucoup plus étendu.

Le poste est ainsi construit : 3 mâts superposés donnant une hauteur de 56 mètres et fixés par des cordages de fer bien tendus. De la poulie du mât partent deux fils de cuivre appelés antennes, donnant les ondes électriques et communiquant l'un à la mer et l'autre à l'appareil installé dans une construction voisine. Cette construction abri, bâtie sur une plate forme de zinc, contient les appareils expéditeurs et récepteurs et tous les accumulateurs qu'un moteur charge chaque jour.

Les appareils expéditeurs et récepteurs sont distincts, car par la télégraphie sans fil on ne peut utiliser les mêmes ondes à deux fins, du moins dans l'état actuel de cette science. Rien n'empêche non plus, qu'un appareil quelconque placé dans la sphère de puissance d'un poste ne reçoive par surprise la dépêche destinée à un autre poste (qui la reçoit d'ailleurs également et sans préjudice). Le secret de la dépêche de nation à nation consistera donc un alphabet. Mais les savants de cette science espèrent trouver bientôt appareil de télégraphie sans fil qui sera inhabile à communiquer avec tel autre poste de télégraphie sans fil que serait par de même construction. On cherche.

Ces communications peuvent se faire à une distance illimitée à condition qu'il n'y ait pas d'écran entre les deux postes, c'est-à-dire qu'il faut une ligne directe, sans montagnes interposées. Il est donc heureux que les Anglais puissent communiquer ainsi de Malte à Londres.

Les ondes seraient en tout sens, puisqu'un ballon placé à 6 ou 800 mètres au-dessus de l'axe du mât reçoit aussi bien les dépêches qu'en navire à l'horizon.

Les étincelles produites par cet appareil puissant forment de vrais globes de feu et donnent des détonations presque aussi fortes que celles d'un Flobert (fusil).

Gazette de la Balagne

Mgr Meunier à Calenzana

Les cloches, à toute volée, carillonnaient, joyeuses, samedi dernier. Une grande foule, toute bruyante de gaieté sur la place de l'église, attendait impatiente. Le tout Calenzana présent était là. Un bruit de roulement de voiture se fait entendre : tous les regards se tournent du même côté : Mgr Meunier, évêque d'Evreux, paraît enfin, entouré de sa suite. Toutes les têtes se découvrent et la foule pousse un immense vivat.

Sa Grandeur, visiblement émue par la spontanéité de ce chaleureux et sympathique accueil, salue affectueusement, en lui sans cesse. Quelle amabilité ! et quelle délicate courtoisie ! .. Elle continue son chemin du côté de Sainte-Restitude, visite l'oratoire de la Santa miraculeuse, puis revient au milieu de la foule.

Monseigneur pénètre alors, suivi de tous, dans notre vaste église. Il en admire la beauté. Quelques mots de remerciements qui vont au cœur, une prière, une bénédiction, on attendant la cérémonie du soir... A la sortie les acclamations redoublent, c'est un délire d'enthousiasme.

⁂

Vers cinq heures du soir, Sa Grandeur, processionnellement, est de retour à l'église. Mille lumières étincelantes répandent la plus vive clarté. Les nefs sont littéralement bondées du monde. Mgr Meunier s'avance sous le dais, mitre en tête et crosse en main. Figure sympathique, regard doux et intelligent, manières angéliques, le don d'une rare parole et le courage d'aborder la chaire sous l'auspice des meilleures improvisations. Aussitôt il y monte en effet.

Sa Grandeur débute par de sincères remerciements à cette foule qui, en souvenir de sa vénérée mère — une Calenzanaise — lui a réservé le plus touchant accueil. Après une vibrante invocation à la France envers laquelle il n'a jamais douté du profond attachement des Corses, il fait une esquisse remarquable de l'île enchanteresse. Les descriptions y sont fleuries en même temps qu'impeccables. Le langage est châtié, les termes empoignants, l'argumentation serrée, coulante, persuasive, le tout dicté par une conviction profonde et sincère. L'amour de Dieu, la charité, l'amour de la patrie, le souvenir des aïeux, sont traités au gré d'une improvisation heureuse qui révèle la force de l'orateur.

Des remerciements encore, sortis du fond de l'âme ; des compliments flatteurs et justes à l'adresse de M. le Curé de la paroisse, puis Monseigneur termine par ses adieux à cette population foncièrement chrétienne de Calenzana, heureux de sa mère, qu'il n'oubliera jamais. Ensuite Elle nous donne sa sainte bénédiction et nous quitte accompagnée par des acclamations enthousiastes jusqu'à la sortie du village, illuminé à giorno pour la circonstance...

⁂

CALENZANA

Samedi dernier, eut eu lieu au milieu d'un grand concours de populations les obsèques de Mme Gorgnine Marini, la mère de M. Marino Marini.

Femme charitable et chrétienne dans toutes ses actions, elle sut toujours donner l'exemple du dévouement qu'elle poussait jusqu'au sacrifice.

Elle emporte dans la tombe la réputation d'une femme de bien. Puissent ces témoignages d'estime consoler tous les siens.

Les Doléances bastiaises

Nous apprenons qu'un comité pour la défense des intérêts de la ville et de l'arrondissement de Bastia est en voie de constitution.

Gazette Ajaccienne

Au Collège

M. Briant, répétiteur au collège d'Arras, est délégué dans une classe d'anglais, emploi nouveau, au collège d'Ajaccio.

Les Quinze-Vingts

Le ministre de l'intérieur a accordé une pension annuelle et viagère de cent francs, au titre des Quinze-Vingts, à M. Jean-Pierre Cassini, d'Ajaccio, et à Mme veuve Orsini née Mattei, de Guagno.

Accident

Hier vers 3 heures et demie un accident s'est produit sur le cours Napoléon, presque au moment où passait la voiture de la Compagnie des messageries automobiles. Un enfant âgé de 11 ans, demeurant rue Fesch, 22, le jeune Giacobbi, ayant voulu traverser la voie, a été renversé par les chevaux d'une voiture, lesquels fort heureusement marchaient presque au pas.

L'enfant a été piétiné par les chevaux, mais il ne porte que quelques contusions sans gravité. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie il a été conduit à son domicile.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 4e trimestre qui s'ouvrira le lundi 24 novembre 1902.

Lundi 24 novembre. — Graziani Antoine-Paul, marin, demeurant à l'Ile Rousse, attentats à la pudeur consommés ou tentés sans violence. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Mozer.

Mardi 25 novembre. — Tafanelli François-Xavier, cultivateur, demeurant à Moca Croce, meurtre. Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me Decori

Mercredi 26 novembre. — Parrini Michel dit Caprette, cultivateur, demeurant à Mazzola, meurtre. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur Me Morutti.

Jeudi 27 novembre — Durazzo Antoine-François, maire, demeurant à Forzano, atteinte à la liberté individuelle Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me Decori.

Vendredi 28 novembre — Battaglini Nence, garde champêtre, demeurant à Farinole, tentative de meurtre. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Decori.

Samedi 29 novembre. — Battesti Dominique-Antoine, cultivateur, demeurant à Azzana, coups et blessures volontaires ayant été suivis de privation de l'usage d'un membre. Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me Decori.

Lundi 1er décembre. — Mariotti Antoine Noël, cultivateur, demeurant à Urbalacone, assassinat et tentative de meurtre. M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Decori.

Mardi 2 décembre. — Cecchi Ranieri, marchand de glaces, sujet italien, demeurant à Bastia, assassinat. Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me Mozer.

Mercredi 3 décembre. — Ordioni Charles Antoine cultivateur, demeurant à Venzolasco, meurtre. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Muretti.

Jeudi 4 décembre. — Margelli Joseph-Flavien, journalier demeurant à Sartene, vol Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me Decori

Vendredi 5 décembre. Nicolai Ours-Antoine, ancien commis greffier de paix, demeurant à Pietra di Verde, faux en écritures publiques et authentiques et usage de faux, Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me de Carolis.

Vendredi 5 et samedi 6 décembre. — Giacomini Antoine, berger, Giacomin Marie-Philippine, bergère, demeurant tous deux à Petreto Bicchisano, assassinat et complicité de ce crime. Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me Decori.

Lundi 8 décembre. — Battestini François, boucher, demeurant à Cervione, meurtre. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseurs, Me Decori et de Carolis

Mardi 9 décembre. — Achilli Paul-Toussaint, cultivateur, demeurant à Isolaccio, tentatives de meurtre avec concomitance. Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseur, Me Decori.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9 7
à midi, + 11 4 7 heures du soir 8 5
Maxima. 11 5. Minima. + 8 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent — 7 heures du matin, N. E modéré. Dans l'après-midi, O. modéré.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 5f.

⁂

Le temps

Il pleut depuis deux jours presque sans interruption et même abondamment ! La pluie est glaciale ; le bonhomme hiver a pris bel et bien position dans la place. S'il faut en croire les pronostiqueurs il sera bien rigoureux ; nous le regrettons pour les pauvres gens, car la faim et le froid sont deux très mauvais compagnons. Mais d'après les vieux dictons populaires, un hiver rigoureux promet de bonnes récoltes, et on en aurait grand besoin.

A propos de récoltes celle des châtaignes qui avait été annoncée comme abondante, ne semble pas répondre à ces prévisions optimistes. Notre marché n'en est pas suffisamment approvisionné pour la consommation courante, et le prix est relativement élevé.

⁂

Baccalauréat

M. Hari de Peretti della Rocca, fils de notre excellent confrère du *Réveil* et de *Nice Littéraire*, vient d'être définitivement reçu au baccalauréat moderne, 1re partie, devant la faculté d'Aix.

Cordiales félicitations.

⁂

Fête de Saint-Homobon

Dimanche a été célébrée dans le petit oratoire du Saint-Nom de Marie, la fête de Saint Homobon, patron des tailleurs.

A 10 heures, la grand'messe a été chantée par le chapelain M. l'abbé Zattera, assisté de MM. les abbés Leschi et Contrast.

Grâce au zèle de MM. Poggi père et fils, marchands tailleurs, et de M. Toussaint Albertucci, qui n'ont rien négligé pour donner à cette fête religieuse la plus grande pompe, cette importante corporation a tenu au grand complet à rendre ses devoirs à son glorieux patron.

Pauses cette pieuse tradition se perpétuer dans notre ville et maintenir, dans les ateliers des tailleurs et des tailleuses, l'esprit de foi et de charité qui animait si puissamment Saint Homobon.

⁂

L'Avocat et le Reporter

Une amusante aventure, est arrivée à Me Decori, qui vient de visiter les principales villes des Etats-Unis, ainsi que le Canada et Vancouver.

Un matin, vers sept heures — était-ce à Chicago ou à Cincinnati, nous ne savons au juste — on frappe violemment à la porte de la chambre de l'éminent avocat. Brusquement tiré ainsi de son sommeil, Me Decori se lève à la hâte, croyant que le feu s'était déclaré à l'hôtel.

Il ouvre la porte et se trouve en présence d'un gentleman très correct et d'allure flegmatique, qui lui dit :

— Pardon, sir, vous êtes l'avocat Decori ?

— Parfaitement. Que désirez-vous ?

— Vous demander simplement ce que vous venez faire en Amérique.

Me Decori lui répondit qu'il venait étudier l'organisation de la justice criminelle aux Etats Unis, puis il éconduisit poliment le trop matinal visiteur.

Quel ne fut pas l'étonnement de Me Decori de lire le lendemain, dans un grand journal, une longue conversation que le reporter avait inventée en l'assaisonnant d'humour américaine. Ce journal, Me Decori trouva que les journalistes américains avaient beaucoup d'imagination.

⁂

Examen de pharmacie

Parmi les candidats en pharmacie qui viennent de subir avec succès leur examen à l'école de médecine de Marseille, nous relevons le nom de notre compatriote, M. Toussaint Giacobbi, qui a obtenu la mention très-bien. Nous lui adressons nos plus sincères et cordiales félicitations.

⁂

La Sainte Cécile

Dimanche prochain, à l'occasion de la Sainte Cécile, l'Union Chorale exécutera à Sainte Marie, à 11 heures du matin, la grand'messe de Cohen.

⁂

Fin de tournée

Un journal le *Figaro* :

La cinquantième et dernière représentation de la seconde tournée des « Treize ans de théâtre » dans la banlieue parisienne aura lieu mercredi à Ba-Ta-Clan.

On donnera *Andromaque*, les cinq actes du chef-d'œuvre intégralement — avec MM. Mounet-Sully, Villain, Hamel, Fenoux, Mmes Adeline Dudlay, Morsco, Génat et Delvair. La conférence sera faite par un des maîtres du barreau, notre ami et éminent collaborateur M. Félix Decori.

La danse sera représentée par Mlle Hirsch, de l'Opéra ; l'opérette, par Mlle Marguerite Ugaldo ; la chanson, par Mlle Anna Thibaud ; la chansonnette, par M. Polin, et le chant par M. Fugère, qui, comme on sait, a débuté à Ba-Ta-Clan et fera sa rentrée sur la scène de ses débuts.

Le prix des places ne sera pas augmenté pour cette soirée et le Comité de l'Œuvre aura ainsi réalisé son rêve : Rentrer après Molière.

⁂

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Liegéoieur du 16 au 26 novembre.

⁂

Le Saint Rosaire

Dimanche, à Saint Jean, le R. P. Jany, des Dominicains, prêchera un sermon sur le Saint Rosaire. Tous les membres associés de la ville sont instamment priés d'y assister.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil. 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Absinthe Cuvenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Au Port

Le vapeur *Balkan*, capitaine Lombatière, est arrivé de Livourne avec 337 passagers et 7 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 70 passagers et 332 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Paraguay* capitaine Figari, est arrivé de Porto-Torres avec 3.400 kilos fromage pour Bastia et est reparti pour Livourne avec 60 fûts extrait de châtaignier.

Etat Civil

MARIAGES

Lucheni Augustin, pêcheur, et Pucciola Louise, tous deux de Bastia.

DÉCÈS.

Ciamagli Pauline Marie, 78 ans, de Bastia.
Poggi Marie-Antoinette, veuve, 75 ans, de Bastia.
Zonsel Vincent, célibataire, 78 ans, de Chesnoux (Indre.)

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à
M. Arthur C. Southwell, Bastia.
M. Albert Morge, armateur, Cette.
Agence Maritime, 25, Quai de la Fraternité, Marseille.

Dépêches pour le Peuple
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le Gouvernement Militaire de la Corse

M. Malaspina, député, nous adresse le télégramme suivant :

« Vous pouvez démentir » les bruits qui courent. Rien » n'est changé dans l'assiette » de l'armée en Corse.

» Amitiés.

» MALASPINA, député. »

⁂

Nous recevons de M. le colonel Astima, le télégramme suivant :

Permettez-moi de faire appel à votre publicité pour m'élever énergiquement contre le procédé singulier auquel vient de recourir la majorité du Conseil municipal de Bastia, et ou tout le monde, ici, dans les sphères gouvernementales comme dans l'opinion publique, n'a vu qu'une manœuvre politique, dont le but et les auteurs ne sont pas difficiles à deviner.

Il est sans exemple que sur la foi d'un simple racontar de journal, des hommes sérieux démissionnent sans prendre la peine de s'informer d'abord auprès des autorités locales, civiles ou militaires, et, sans daigner télégraphier au député de l'arrondissement, qui a la prétention d'être aussi patriote que quiconque, et qui aurait pu envoyer sur l'heure des renseignements précis.

J'ai vu le Directeur de l'infanterie, j'ai vu le Chef d'état-major général, j'ai vu même le Ministre de la Guerre, qui tous ont été stupéfaits de voir se reproduire encore ces bruits absolument faux, et qui m'ont autorisé à opposer le démenti le plus catégorique à ces nouvelles absolument mensongères que certains pêcheurs en eau trouble colportent avec tant de complaisance.

Les vrais patriotes seront, j'en suis certain, convaincus et rassurés par la parole ministérielle, et la population toute entière jugera sévèrement les agitateurs intéressés qui, dans des questions aussi graves, parlent en guerre avec une si incroyable légèreté, au risque de compromettre et de perdre les intérêts même qu'ils ont la prétention de servir.

Colonel ASTIMA,
Député de Bastia.

Baccalauréat

M. Charles Abbatucci a été définitivement admis au baccalauréat classique, 1re partie, devant la faculté d'Aix.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

La question des Services maritimes postaux de la Corse va recevoir enfin une solution.

En effet la discussion de ce projet de loi sera comprise très probablement dans l'ordre du jour du Sénat de demain ou de vendredi.

⁂

La commission sénatoriale des finances a adopté les conclusions du rapport relatif aux Services maritimes postaux de la Corse.

L'affaire Boulaine

Révocations d'agents

Le préfet de police a révoqué un agent auquel avait été confié la garde de Boulaine.

Un autre a été mis à la retraite. Des mesures seront prises ultérieurement contre d'autres agents

M. Andrieu

M. le conseiller Andrieu a été entendu longuement par le procureur général.

D'après le *Journal*, M. le conseiller Andrieu aurait formellement accusé un ancien ministre d'être gravement compromis dans l'affaire Boulaine.

La Neige

La neige tombe abondamment sur plusieurs points de la France et de l'Europe.

Un froid intense règne à Paris et dans presque toutes les villes de Province.

Les Travaux de la Marine à Diego-Suarez

Le Gaulois dit que le ministre de la Marine a donné l'ordre de suspendre les travaux entrepris à Diego-Suarez depuis deux ans.

AU MAROC

COMPLICATIONS

Le Ministre de la marine a donné l'ordre au préfet maritime de Toulon d'armer sur le pied de guerre deux croiseurs de l'escadre de la Méditerranée, afin qu'ils soient prêts, au premier signal, à appareiller pour les côtes du Maroc.

Les Insurgés de Margueritte

Les insurgés de Margueritte, qui doivent comparaître devant la Cour d'assises de Montpellier, se sont embarqués ce matin, à Alger.

A la Recherche DES HUMBERT

L'*Echo de Paris* assure que deux membres de la famille Humbert se trouvent près de la frontière portugaise, et que leur arrestation serait imminente.

D'autre part, la *Libre Parole* annonce que les agents de la Sureté sont arrivés à Rio de Janeiro pour rechercher les Humbert, dont la présence a été signalée au Brésil.

EN ITALIE

Naissance d'une princesse

La Reine d'Italie a mis au monde ce matin une princesse.

L'état de la reine et de la princesse est très satisfaisant.

La population romaine a été informée de cet heureux événement par des salves d'artillerie.

Ouverture de Crédit

à Négociants ou Industriels solvables mon établissement gênes, ayant facilités d'escompte.

Demander la notice explicative au *Directeur du Centre del Credito Italiano* Calle Ancha, 49, Barcelone.

TUMEUR

AVIS DE DÉCÈS

MM. Jean-Antoine et Jacques Poggi, négociants ; M. Ignace Poggi, et sa famille ; M. Philippe Poggi, représentant de commerce, et sa famille ; M. Vincent-Emile Poggi, employé au long-cours, et Mme Poggi, née Giacgarli ; M. Denis Poggi, commis des postes et télégraphes, et sa famille ; Mme veuve Spatta née Poggi, et ses fils Laurent, commis greffier près le tribunal de Tizi-Ouzou (Algérie) ; M. Bernardini, ex-adjudant des Ponts et Chaussées, et Mme Bernardini, née Poggi et leur famille ; M. de Pietri, officier d'administration à Sétif (Algérie), et Mme de Pietri, née Poggi, et leur fils ; Mme veuve Guelfi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve MARIE-ANTOINETTE POGGI

leur mère, grand'mère, belle mère et cousine, décédée dans sa 78e année, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 16 courant à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Jean-Jaurès, 9.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Portentroy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous ces systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,
Rouge 0.35
Blanc 0.40
Blanc Malvoisie 0,50
de Pierroti, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUSTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mars 1902 concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Sanna, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

91 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XX.

LE DÉGUISEMENT (Suite)

Lui ayant ensuite renouvelé le conseil de consulter principalement la prudence dans tout ce qu'il croirait devoir faire, il fait par lui dire d'un ton solennel, mêlé d'une sensibilité dont Duncan fut profondément touché :

— Et maintenant, major, que Dieu vous inspire et vous protège ! Vous avez montré une ardeur qui me plaît : c'est un don qui appartient à la jeunesse, surtout quand elle a le sang chaud et le cœur brave. Mais, croyez-en les avis d'un homme d'expérience ; vous aurez besoin de tout votre sang froid et d'un esprit subtil pour jouer les Mingos. Que Dieu veille sur vous ! S'ils font un trophée de votre chevelure, comptez sur la promesse d'un chasseur qui a deux braves guerriers pour le soutenir : les Hurons paieront leur triomphe par autant de morts qu'ils y auront trouvé de cheveux !

Heyward serra la main de son digne compagnon ; il recommanda son vieil ami à ses soins, lui rendit tous les vœux de réussite qu'il en avait reçus et, faisant signe à David de venir le joindre, il partit sur le champ avec lui.

Le chasseur suivit des yeux le jeune major, aussi longtemps qu'il put l'apercevoir, d'un air qui exprimait l'admiration que lui inspiraient son courage et sa résolution. Ensuite, secouant la tête en homme qui semblait douter, s'il le reverrait jamais, il rejoignit ses trois compagnons et disparut avec eux dans l'épaisseur du bois.

La route que David fit prendre à Heyward traversait la clairière où se trouvait l'étang des castors dont elle côtoyait les bords. Quand le major se trouva seul avec un être si simple, si peu en état de lui être du moindre secours dans la circonstance la plus urgente, il commença à sentir mieux qu'auparavant toutes les difficultés de son entreprise ; il ne put songer sans inquiétude à la lutte inégale qu'il allait avoir à soutenir.

Mais, au milieu de ces idées, l'image d'Alice, sa détresse, son isolement, le danger qu'elle courait, se présentèrent à son imagination, et les périls qu'il pourrait courir lui-même ne furent plus rien pour lui.

Encouragement David l'par ses discours, il se sentit enflammé d'une nouvelle ardeur et marcha en avant, avec le pas léger de la jeunesse et du courage.

Après avoir dévié un demi-cercle autour de l'étang des castors, ils s'en éloignèrent pour gravir une petite hauteur, sur le plateau de laquelle ils marchèrent quelque temps.

Au bout d'une demi heure, ils arrivèrent dans une autre clairière également traversée par un ruisseau, et qui parais sait aussi avoir été habitée par des castors.

Une sensation fort naturelle porta Duncan à s'arrêter un instant avant de quitter le couvert de la forêt, comme un homme qui ressentie toutes ses forces pour un effort pénible.

Pendant cette courte halte, il jeta autour de lui un coup d'œil à la hâte.

A l'autre extrémité de la clairière, près d'un endroit où le ruisseau redoublait de rapidité pour tomber en cascades sur un sol moins élevé, on voyait une accumulation de cabanes grossièrement construites dont les matériaux étaient des troncs d'arbres, des branches, des broussailles et de la terre.

Elles semblaient plantées au hasard, sans aucune prétention à la beauté ni même à la propreté de l'extérieur. Elles étaient si inférieures, sous tous les rapports, aux habitations des castors, que ce spectacle lui occasionna une nouvelle surprise encore plus forte que la première.

Son étonnement redoubla quand, à la lueur du crépuscule, il vit vingt ou trente figures qui s'élevaient alternativement du milieu des hautes herbes croissant en face des huttes des ouvrages et disparaissaient successivement à sa vue, comme si elles se fussent renversées dans les entrailles de la terre.

Un corps ne se montrait un moment agitant les bras en l'air avec des gestes bizarres, et il s'évanouissait sur-le-champ pour reparaître tout à coup en un endroit plus éloigné, ou pour être remplacé par un autre.

David, voyant que son compagnon s'était arrêté, suivit la direction de ses regards :

— Il y a ici beaucoup de sol fertile qui languit sans culture ; ces enfants, à qui la nature a accordé libéralement tous les éléments qui peuvent constituer la bonne paisanerie, shwont crudiement des dons du ciel. Trois soirées successives, je me suis rendu en ce lieu ; je les ai réunis autour de moi, je les ai engagés à répéter le cantique que je leur chantais ; jamais ils ne m'ont répondu que par des cris aigus et sans accord qui me perçaient l'âme et me déchiraient les oreilles.

— De qui parlez-vous ? demanda Duncan.

— De ces enfants de démon que vous voyez perdre, à dix jeux pareils, un temps qu'ils pourraient employer utilement s'ils voulaient m'écouter. Mais, la contrainte salutaire de la discipline est inconnue parmi ce peuple abandonné à lui-même. Dans un pays où il croit tout de bonheur où je commence à trouver de l'usage des corps ; aussi je ne m'étonne pas de les voir chasser des forêts de la Providence pour produire des maux encore comme ceux-ci.

En achevant ces mots, David appliqua ses mains contre ses oreilles pour ne pas entendre les cris des enfants qui faisaient retentir en ce moment toute la forêt.

(A suivre).

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Ruby* chargera vers le 20 novembre
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia
Retamage de glaces anciennes ou avariées
Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux Suspensions, Candélabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.

L'AMARO MATTEI EST UTILE PRENANT L'APÉRO ET INDISPENSABLE PRENANT L'ABSINTHE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Avis aux acheteurs de Pétrole
Le pétrole très supérieur de la COLUMBIA OIL Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.
Les inférieures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de trouver la contrefaçon.
Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons concevoir pas non plus comment certaines maisons osent calomnier contre la Nôtre, alors surtout qu'elle a *5 degrés de supériorité* sur ce qu'on appelle la meilleure.
Le consommateur assidûment que le commerce est intéressé soit au point de vue de la qualité comme au point de vue du prix, (and Because est nous semble aux les deux points) d'entendre le *Leonardo* qui doit arriver incessamment de New-York avec *18 500 caisses* de la *Columbia Oil Co* pour *115 degrés* de pouvoir éclairant, au prix de *110* degrés maximum de la qualité réputée inférieure.
La société Columbia d'un embarrage pour n'y rentrant en rien tout, reste tenue de débarquement au Commerce le gros, *11 francs la caisse à l'entrepôt d'octroi*
DAMIANI et VINCENTELLI.
Bastia, ce 15 novembre 1902

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Demandez partout l'excellente Eau-de-vie de *la Mirandole*, Distillerie : Saint Damien, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Demandez les CHARATTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après le Dr M. le Docteur STAES, Médecin-chef de l'Asile Public (Belgique) guérissons toutes nos Brochure explicative sous enveloppe fermée

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à étendre des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : *300* millions
Valeurs assurées encours: *300* millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

A LA TOUR EIFFEL
Cadran 0,70 c. Ø 0,60 c. Poids 2 kil. 500 gr. Hauteur 1 m. 20 c.
MONTRE exact, remontoir, 15 rubis, grande finesse, 3 aiguilles, 12 lignes, 18 karats, grande forme, 25 fr.
Vve G. MOUILLARET
Fabricant d'horlogerie
Rue Saint-Denis, 271, PARIS
Envoi franco contre mandat-poste ou remboursement
Demandez le Catalogue illustré gratis et franco

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bloy de lettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE
à acheter un petit appartement de 2 à 3 pièces. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :
Gros fruits . . 24 fr. les 100 k.
Petits et jaunes. 13 fr. id.
rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

PÉTROLE
La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle a'tend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.
En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage,
au prix de 0,35 le litre.
Photogène extra, 2,75 le bidon de 5 lit.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Le
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
AVEC GRAVURE NOIRE
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 50 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez MM. CASANUCCI & Cie, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1836 A. GALLOIS, Rédacteur
24, Boulevard Haussmann, PARIS
Donne par extraits ou en communication tous les articles de journaux ou revues relatifs à toutes les questions qui intéressent ses abonnés.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. l.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne voudrait pas favoriser est assuré de toucher toujours au cir presque trois fois ses versements. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Rendin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eau-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes

Les 25 Demandes les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

27e ANNÉE — VENDREDI 21 NOVEMBRE 1902 — N° 298

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA CENTRALE
00563

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Prés. de la Ste Vierge.
Soleil : (heure italienne)
Lever, 6 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 01 s.
Lune : Pleine, le 15 — Dernier quart, le 21
Fête de demain : Sainte Cécile.

20 Novembre

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Notre correspondant de Paris nous écrit ce qui suit :

Le projet de loi sur vos services maritimes postaux viendra, paraît-il, en discussion devant le Sénat la semaine prochaine. Vous en connaissez la teneur. La commission du Sénat a adopté le projet qui lui a été soumis par la Compagnie Française de Navigation et de Constructions navales, sans modification aucune hormis la suppression d'une ligne commerciale entre Nice, Toulon et Marseille. Dans son rapport, M. de Casabianca fait valoir que le projet n'ayant trait qu'à l'organisation des services postaux de la Corse, point n'est possible d'y comprendre une ligne toute commerciale devant exclusivement relier entre eux des ports du continent.

En dehors de cette suppression qui paraît bien justifiée, tous les services compris dans le projet voté par la Chambre seraient maintenus. Mais, allant plus loin que la Chambre, la Commission du Sénat propose de donner une plus grande extension aux services de Nice *soit*[illegible] *voyages par semaine, aller et retour.*

Ce serait un premier, un grand pas vers la création de service quotidien et sans que les autres lignes aient à en souffrir, toutes étant maintenues et toutes aussi devant bénéficier d'une augmentation de vitesse. Il est donc tout à désirer que le Sénat partage l'avis de sa commission, qu'il adopte toutes ses propositions.

Dans son rapport dont je vous adresserai bientôt copie, M. de Casabianca s'est beaucoup attaché à démontrer la nécessité de réduire les tarifs actuellement existants. Il estime en outre que le concessionnaire ne saurait être investi du droit absolu de les abaisser à son gré, sous peine, dit-il, d'obliger à votre département la continuation d'un monopole qui n'a pas peu contribué à aggraver la crise économique qu'il traverse.

L'honorable sénateur relève que les tarifs actuellement inscrits dans le cahier des charges sont plus élevés que ceux de l'Algérie, et il l'établit en annexant à son rapport un tableau synoptique des deux tarifs. Il semble étrange, en effet, pour ne pas dire plus, que pareille situation vous soit faite et il n'est que temps d'y mettre fin.

Enfin, M. de Casabianca examine la question de savoir devant quel tribunal doivent être portés les litiges avec la Compagnie concessionnaire. A cette heure, paraît-il, les connaissements délivrés par la Compagnie portent tous que le tribunal de commerce de Marseille a seul compétence pour statuer sur ces dispositions formelles de la loi. Il ne s'ouvra plus ou être ainsi à l'avenir si, comme le demande M. de Casabianca, le nouveau cahier des charges contient prohibition d'insérer dans les connaissements toute clause contraire au droit commun.

Quoiqu'il en soit, nous voici à la veille d'une solution et, je puis ajouter, d'une bonne solution. Il est à croire, en effet, que le Sénat donnera son approbation au projet qui lui présente sa commission, et, dans ce cas, il me paraît bien que votre département ne pourra qu'applaudir à la nouvelle organisation de ses Services maritimes postaux.

La Convocation du Conseil Général

Par une lettre portant la date du 17 novembre courant, que les conseillers généraux résidant à Bastia n'ont reçue que le 19 et que la plupart de leurs collègues résidant dans leurs cantons ne recevront probablement que le 20, le Conseil général de la Corse est convoqué pour le lundi 24 novembre, à trois heures de relevée.

Il est à remarquer que lorsque la session ordinaire s'ouvrait à la date fixée par la loi, c'est-à dire à une date préalablement connue de tous les conseillers généraux, la convocation était lancée quinze jours à l'avance.

Aujourd'hui qu'il s'agit d'une convocation extraordinaire dont la date devait être incertaine mais dépendant exclusivement de l'autorité supérieure, cette convocation a lieu à quatre jours d'intervalle à peine pour les uns, à trois jours pour les autres.

Sans compter que les conseillers généraux établis sur le continent français, en Algérie ou à l'étranger auront connaissance de la convocation au moment où le Conseil général se sera réuni ou aura achevé ses travaux.

On sait, en effet, comment il a l'habitude de procéder.

Le premier jour, le lundi, la réunion ayant lieu à trois heures du soir, le Conseil aura à peine le temps de nommer son bureau.

Le lendemain, mardi, sera consacré aux discours d'usage, à la nomination, au scrutin de liste, des grandes commissions, et, si l'on veut marcher vite, à la distribution des dossiers.

Une partie du mardi et le mercredi seront consacrés à la réunion des commissions et à une très courte séance publique où ne pourront être effleurées que les questions d'importance secondaire.

On n'aura donc pour s'occuper des questions se rattachant à l'ordre financier, du rapport sur les chemins vicinaux, de l'assistance médicale gratuite, des services maritimes postaux, etc., etc., que les journées du jeudi et vendredi.

Car il est bon de noter que le dimanche 30 novembre doit avoir lieu la nomination des délégués pour les élections sénatoriales, et que chacun de nos honorables, ayant intérêt à surveiller cette nomination, aura hâte de rentrer dans son canton.

De telle sorte que le budget départemental, c'est-à-dire l'acte le plus important auquel doivent concourir les représentants de l'Ile, sera présenté devant des banquettes vides et arrêté par les conseillers généraux qui restent à Ajaccio.

On peut se demander si dans de pareilles conditions les intérêts des cantons non représentés peuvent être sauvegardés.

APPROBATION DES COURSES

21 novembre 1846. — Ordonnance du Gouvernement autorisant la création à Bastia d'une Caisse d'épargne.

Concerts militaires

A partir du 20 novembre courant les concerts donnés par la musique du 163e d'infanterie : les mardi, jeudi et dimanche de chaque semaine sur la place Saint Nicolas, auront lieu à 2 heures et demie de l'après-midi.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

RAPPORT DE M. DE CASABIANCA

présenté au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés concernant la réorganisation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

Messieurs,

Les services maritimes postaux de la Corse sont assurés, moyennant une subvention annuelle de 350 000 francs, par la Compagnie marseillaise de navigation à vapeur Fraissinet et Cie, au vertu d'un marché provisoire passé avec cette entreprise, le 25 février 1892. Renouvelé depuis, ce plutôt continué par tacite reconduction, ce marché provisoire reçoit, on le voit, exécution depuis plus de dix ans. Il semble presque inutile de faire observer que, dans ces conditions, aucun progrès n'était possible, aucune amélioration dans ces services n'était à espérer.

Voici, d'ailleurs, ce que porte l'exposé des motifs du projet de loi :

« Les conditions auxquelles la Compagnie Fraissinet exploite les services maritimes postaux de la Corse sont celles qui avaient été acceptées par la Compagnie Morelli, lors de la dernière adjudication, en 1892.

« Depuis plus de vingt ans, aucun progrès sensible n'a donc été accompli dans le régime des communications maritimes entre le continent et la Corse. Aussi l'organisation en vigueur semble-t-elle les plus vives réclamations de la part des intéressés. »

D'autre part, l'honorable M. Fernand Rabier, rapporteur du projet de loi à la Chambre des Députés, s'exprime ainsi :

« La préoccupation du Gouvernement manifestée dans le projet de loi est absolument justifiée. En effet, les services maritimes postaux de la Corse n'ont été l'objet d'aucune amélioration d'aucune modification depuis 1892 et c'est avec raison que les intéressés se plaignent de leur insuffisance qui est évidente. »

Nous ajouterons que ces plaintes s'étaient pas seulement de la Corse, de ses représentants au Parlement, de tous ses corps élus. Les Conseils généraux des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône, du Var, n'ont cessé, de leur côté, de s'associer à ces plaintes en faisant valoir dans leurs délibérations que l'organisation actuelle porte une grave atteinte aux relations commerciales entre la Corse et ces trois départements.

D'autre part, le Gouvernement était loin de méconnaître les graves inconvénients résultant de cette situation. Les divers projets qu'il a présentés à la Chambre des Députés, au vue d'y mettre un terme, le prouvent bien. Mais comme ces projets ne prévoyaient qu'une faible augmentation de la subvention dont bénéficie actuellement la Compagnie concessionnaire, la question restait en suspens, aucune solution n'intervenait.

Mieux avisé, le Cabinet présidé par M. Waldeck Rousseau reconnaissait la nécessité d'élever sensiblement le montant de la subvention et, peu de jours après, la Chambre des Députés adoptait le projet actuellement soumis à l'approbation du Sénat.

Appelée à examiner ce projet qui fait droit en bonne partie aux justes réclamations du département de la Corse, votre Commission aurait conclu à l'adoption de ses principales dispositions, si elle n'avait été informée, dès le début de ses travaux, que, depuis le vote de la Chambre des Députés, le Département des Postes avait reçu des offres de soumissions aux fins d'une organisation meilleure des services et moyennant la même subvention.

Votre Commission avait le devoir de s'enquérir de ces propositions, de leur importance, de la suite qu'elles pouvaient comporter.

Longue, trop longue même peut-être, sera la durée de la concession. Le projet de loi porte, en effet, que l'adjudication sera faite pour une période de quinze ans. On ne saurait donc trop s'attacher à réaliser dès à présent des progrès difficiles à obtenir en cours d'exploitation. Telle a été, telle devait être notre préoccupation.

Jusqu'ici l'exploitation des services maritimes postaux de la Corse a été peu ou point convoitée. Mais il serait injuste de dire que l'insuffisance de la subvention a été l'unique cause des difficultés que le Ministère des Postes a rencontrées, à l'occasion notamment de la dernière adjudication. Ces difficultés doivent, croyons-nous, être surtout attribuées à la croyance généralement répandue que le rendement des services postaux de la Corse est de minime importance, du rapport tellement intime, disait on, que point ne valait la peine de consacrer des capitaux à une entreprise dont on ne pouvait retirer que mince profit.

La situation est mieux connue aujourd'hui. Elle l'est, grâce surtout à de récentes publications, grâce notamment à un remarquable travail portant pour titre « Rendement des lignes subventionnées de la Corse, » et si précis, si éloquents, dirons nous, sont les chiffres mentionnés dans cette étude, chiffres tous extraits de statistiques officielles, qu'il devient désormais difficile de ne pas reconnaître que le concessionnaire des lignes de la Corse n'a pas à craindre, à en juger par les indications contenues dans ce travail, les mécomptes dont on le disait menacé. Aussi tout donne à croire que les difficultés du passé ne se renouvelleront pas à l'occasion de la prochaine adjudication. Dès notre première réunion, en effet, la Compagnie française de Navigation et de Constructions navales a appelé notre attention sur un projet qu'elle venait de soumettre à M. le Ministre des Postes et Télégraphes, projet tendant à l'établissement d'un service quotidien à grande vitesse entre le continent et la Corse, mais portant en même temps suppression de divers services existants, notamment des lignes qui, de longue date, mettent en communication les deux principaux centres commerciaux de l'Ile, Ajaccio et Bastia, avec la ville de Nice.

Nous ne pouvions, dans ces conditions, donner notre adhésion à ce projet.

Assurément, on ne saurait trop désirer la création d'un service quotidien diurne et à grande vitesse entre le continent et notre département insulaire. On l'a souvent dit, pour devenir prospère, la Corse n'a qu'à être connue, et elle l'est à peine à cette heure. Nombreux seraient ses visiteurs le jour où le bruit de mer qui la sépare du continent pourrait être franchi en quelques heures, et dès ce jour, nous n'en doutons pas, daterait pour la Corse une ère meilleure, l'ère de progrès et de prospérité qui lui est enfin dûe.

Mais les avantages d'un service quotidien disparaîtraient en grande partie s'il fallait, pour prix de son établissement, supprimer des services commerciaux dont il est à peine besoin d'indiquer l'incontestable nécessité. Et telles, nous l'avons dit, seraient les conséquences de l'adoption du projet primitivement soumis à M. le Ministre des Postes par la Compagnie française de navigation, toute relation directe cesserait entre Nice et les principaux ports de la Corse, entre Bastia et Livourne. Il suffit de jeter les yeux sur les statistiques officielles du Ministère du Commerce, pour constater que pareille mesure porterait très grave atteinte aux intérêts les plus vitaux du département tout entier.

Aussi bien ce projet a été retiré ou plutôt remanié et dans le même esprit que celui voté par la Chambre des Députés, mais avec de notables, d'importantes améliorations.

Le Sénat va d'ailleurs en juger.

PROJET
DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'exploitation des services serait ainsi réglée :

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille et Bastia ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et alternativement Calvi ou l'Ile-Rousse, avec prolongement pour l'un sur Ajaccio et pour l'autre sur Bastia ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia ;

Trois voyages par semaine (aller et retour) entre Bastia et Livourne ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Calvi ou l'Ile Rousse (alternativement), Ajaccio, Propriano et Bonifacio ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Ajaccio et Propriano ;

Un voyage toutes les deux semaines (aller et retour) entre Ajaccio et Porto-Torres ;

Un service côtier hebdomadaire desservant, dans l'ordre ci-après et dans l'ordre inverse, alternativement, les escales d'Ajaccio, Propriano, Bonifacio, Portovecchio, Bastia, Macinaggio, Saint Florent, Ile-Rousse, Calvi, Porto ou Sagone et Ajaccio ;

Enfin, entre Marseille, Toulon et Nice (aller et retour), un service hebdomadaire commercial, auquel ne s'appliquerait ni la subvention ni les stipulations du cahier des charges, bien que l'exécution en fut obligatoire pour le concessionnaire.

A l'exception d'une suppression sur laquelle nous nous expliquerons au cours de ce rapport, le projet que nous soumettons à l'approbation du Sénat maintient tous les services ci-dessus, mais il donne, on va le voir, plus grande extension à ceux de Nice. Ces services seraient ainsi réglés :

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia.

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio, dont l'un faisant escale à Calvi Ile Rousse.

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice, Calvi Ile Rousse.

L'organisation actuelle ne comprend que deux voyages par semaine (aller et retour) entre Bastia Nice, Ajaccio Nice, et il est à remarquer que l'un de ces services Nice Ajaccio n'est pas direct, les bateaux faisant escale (aller et retour) du fer avril au 30 septembre, à Calvi ou à l'Ile Rousse alternativement.

La nouvelle organisation, telle que nous la proposons, assurerait cinq voyages par semaine (aller et retour) entre Nice et les principaux ports de l'Ile, tout en maintenant, sous le régime, tous les autres services compris dans le projet voté par la Chambre des Députés. On ne saurait donc,

ce nous semble, en contenir les sérieux avantages.

Que si, contrairement à ses espérances, à ses intérêts, à ceux aussi, sans nul doute, de la mère-patrie, le département de la Corse ne peut encore être doté d'un service quotidien, tel qu'il fonctionne depuis longtemps dans l'île qui lui est voisine, faut-il au moins que la prochaine organisation contienne le germe de ce service, faut-il même qu'elle en prépare les voies, qu'elle en pose les fondements.

Tel on effet nous paraît être l'esprit, la portée du projet dont nous vous proposons l'adoption, telles seraient, à notre sens, dans un avenir rapproché, ses heureuses conséquences.

Les services de Nice ne pourront d'ailleurs que bénéficier, et dans une large mesure, des conditions dans lesquelles sera lieu la prochaine adjudication. Ce n'est pas, en effet, sur le montant de la subvention que devront porter les offres de soumissions, mais bien sur la vitesse à réaliser en moyenne annuelle sur chacun des services compris dans la concession et des services compris dans la Chambre des Députés décide en outre (art. 2), « qu'il devra être offert une vitesse d'au moins 14 nœuds pour un des services hebdomadaires de Marseille à Ajaccio, pour un des services hebdomadaires de Marseille à Bastia et pour un des services hebdomadaires de Nice à Calvi ou l'Ile Rousse. »

Il est à espérer que pareille vitesse (14 nœuds) sera offerte pour toutes les lignes de Nice mais dans tous les cas, point n'est à douter que, sur toutes, la vitesse sera fort supérieure à celle que réalisent les services actuellement en cours.

Tout donc semble commander l'adoption d'un projet qui assure des communications fréquentes et rapides entre Nice et la Corse, qui rend ces communications presque journalières et qui donne ainsi comme le signal du but final à atteindre, la création d'un service quotidien.

A cette heure, la situation est telle que la Corse est mise dans l'impossibilité de développer son commerce, d'écouler ses produits, et, partant, d'utiliser les richesses d'un sol fertile entre tous.

« Aux réclamations que provoque l'organisation actuelle du réseau, porte l'exposé des motifs, s'ajoutent les plaintes motivées par l'insuffisance des vitesses obtenues sur les différentes lignes. Le département de la Corse exporte beaucoup de fruits et de primeurs. Or, ces marchandises rapidement altérables ne sont d'un écoulement facile sur le continent qu'autant qu'elles parviennent en bon état de fraîcheur sur les lieux de consommation ; de là, la nécessité d'un transport accéléré. A cette considération s'ajoute l'intérêt pour les voyageurs d'abréger le plus possible le séjour en mer. »

« La vitesse exigée de concessionnaire actuel, ajoute l'exposé des motifs, ne dépasse pas 16 nœuds 5 dixièmes et de 8 nœuds, seulement pour certaines lignes »

En vérité, tout commentaire serait superflu. Bornons-nous à faire observer que, depuis longtemps, toutes les lignes postales, notamment celles du bassin de la Méditerranée, donnent des vitesses de 15, 16, souvent 17 nœuds, soit en moyenne presque le double des vitesses obtenues sur les lignes de la Corse.

Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, ces lignes étant desservies par des paquebots dont quelques-uns, sinon la plupart, étaient, au temps jadis, affectés aux services postaux de l'Algérie ou à la navigation du Danube.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle organisation mettra assurément fin à cet état de choses. Le projet de loi porte, nous l'avons dit, que le concours entre les soumissionnaires s'établira sur la vitesse à réaliser en moyenne annuelle pour chacun des services compris dans la concession et il spécifie, en outre, qu'une vitesse d'au moins 14 nœuds devra être offerte pour quelques-unes des principales lignes du réseau, exclusivement ainsi dans l'avenir l'emploi du matériel qui les dessert aujourd'hui.

D'autre part, comme on l'a déjà vu, le réseau recevra une plus grande extension. La première modification consistera à rendre obligatoire le service de Marseille à Ajaccio, que la Compagnie concessionnaire exécute actuellement à titre facultatif. Il doit en être ainsi pour tous les services d'un réseau et, à plus forte raison, pour les lignes qui relient le chef-lieu de l'île au port de Marseille, lignes fort productives, et dont il importe, à tant de points de vue, d'assurer le fonctionnement régulier.

A cette amélioration s'ajoute celle qui concerne le port de Propriano. L'organisation actuelle est loin de faire à ce port, dont l'importance est toujours croissante, la part qui lui revient. Il n'est desservi que par le prolongement hebdomadaire de l'une des lignes Marseille-Ajaccio. A l'avenir, par suite de l'établissement d'une nouvelle ligne et de la création d'un service côtier, ce port sera relié, trois fois par semaine, à celui d'Ajaccio et hebdomadairement aux autres ports de l'île. Il y a donc réel progrès.

Mais il nous paraît, étant donné l'importance du mouvement commercial du port de Propriano, qu'il serait de tout intérêt de le rattacher au continent par un service direct. C'est d'ailleurs ce que ne manqueront de demander, de concert avec la municipalité de Propriano, tous les corps élus de l'arrondissement de Sartène. Le Conseil général de la Corse a, de son côté, émis à maintes reprises le même vœu.

Au nombre des modifications que contient le projet voté par la Chambre des députés, se trouve celle qui est relative au nouvel itinéraire de la ligne Marseille Calvi Ile Rousse A l'avenir, les paquebots qui desservent cette ligne feront escale à Toulon. Il importait, en effet, comme l'a fait observer à la Chambre des députés l'honorable M Ferrero, de ne pas priver plus longtemps les dix mille Corses qui résident dans cette ville de toutes communications directes avec leur département. N'importe-t-il pas aussi à d'autres points de vue d'établir des relations plus fréquentes entre la Corse et notre grand port militaire de la Méditerranée?

Enfin, le projet prévoit la création d'un service destiné à faire cesser l'état de véritable abandon dans lequel se trouvent divers ports du littoral de l'île.

« A cette heure, porte l'exposé des motifs, des centres importants sont dans un isolement fâcheux. Des ports comme Saint Florent, Macinaggio, Portovecchio, sont dépourvus de toute communication régulière par mer. Pour certaines régions de l'île difficilement accessibles par les routes de terre, l'exportation des produits du sol ou des industries locales est à peu près impossible. Les marchandises ne trouvant pas de débouché ou plutôt de moyens d'écoulement, la production se restreint. »

Que, dans ces conditions, la Corse traverse depuis des années une crise dont la gravité n'était que trop démontrée au cours d'une récente discussion, nul ne saurait s'en étonner.

Quoi qu'il en soit, de toutes les mesures pouvant di minuer les effets de cette crise, nous n'en voyons pas de plus utile, de plus urgente que la création d'un service côtier reliant entre eux hebdomadairement tous les ports de l'île, mais à la condition que ce service obligatoire, aux termes du projet, fonctionne d'une façon continue, sans interruption aucune. Différemment la Corse ne pourrait pas en retirer grand avantage

Nous devons signaler une modification que nous avons cru devoir apporter à l'itinéraire de ce service. Il importe, croyons-nous, de rendre obligatoire à chaque voyage les escales de Porto et de Sagone. Le projet voté par la Chambre des Députés porte « Porto ou Sagone », laissant ainsi au concessionnaire la faculté de supprimer l'une ou l'autre de ces deux escales Votre Commission a été saisie à cette effet de réclamations auxquelles elle ne pouvait que faire droit

Nous terminerons cet exposé en appelant l'attention du Sénat sur une disposition du projet concernant l'établissement d'un service hebdomadaire commercial (aller et retour) entre Marseille, Toulon et Nice, service auquel ne s'appliqueront, porte le projet, ni la subvention, ni les stipulations du cahier des charges.

Apparemment, ces restrictions ont pour but d'éviter des difficultés auxquelles pourrait donner lieu la création entre Marseille, Toulon et Nice d'un service commercial subventionné par l'Etat. Mais nous n'avons pas à insister sur ce point. Il nous suffira de faire observer que ce service, si utile d'ailleurs qu'il puisse être, ne nous paraît pas devoir trouver place dans un projet qui vise exclusivement l'organisation des services maritimes postaux de la Corse. Nous conclurons en conséquence à sa suppression.

(A suivre)

Bulletin Financier

Paris, le 17 novembre 1902.

A l'exception de quelques compartiments, le marché reste toujours hésitant et lourd quant au fond. Nos fonctions commandent nous d'être brefs dans le compte rendu de la séance d'aujourd'hui. Le 3 0/0 s'inscrivant à 99.57 et le 3 0/0 nouveau à 99.52, auront les Fonds Etrangers. L'Extérieur perd d'une fraction et atteint 93 1/4 ; on dit que le nouveau syndicat de l'or. L'Italien est à 103 50, le Turc à 0/0 nouveau tout au fermeté à 71 fr. Les Sociétés de Crédit gardent une allure satisfaisante. Crédit Lyonnais à 1.671, Comptoir d'Escompte 676, Société Générale 619, Crédit Foncier 785.

Les marchés auxquels s'échangent les nouveaux Obligations des Docteurs Ottomanes à 0/0 1903, remontent de sommes que va remporter l'émission du 20 courant, ce nouveau titre fait déjà une prime importante puisque l'échange a été fait, tandis que la transmission a des frais : 430 frs, payés 500 fr en numéraire, 80 frs, à répartir en 300 frs le 14 janvier 1903 et plus tard.

Chemins Français calmes

Lettre de M. A. Gaudin

Bastia, le 20 novembre.

Au Directeur du *Petit Bastiais*

Empruntant un style bien connu dans la presse et dans la Corse entière, M. le Député de l'arrondissement de Bastia a éprouvé le besoin d'amplifier ce matin son télégramme de la veille.

Nous l'avions mieux retrouvé dans sa première dépêche.

Et puisqu'il nous fournit l'occasion de reprendre une question sur laquelle l'unanimité s'est faite au sein du Conseil municipal comme dans la population tout entière, il me sera permis de rectifier les inexactitudes que contient le dernier télégramme de M. Astima.

Et d'abord, il n'est pas vrai de dire que ce soit la majorité du Conseil municipal, c'est-à-dire une majorité opposée aux idées politiques de M. Astima, qui a pris l'initiative, et qui a seule adopté la résolution de démissionner.

Cette initiative, je le déclare à l'honneur de tous mes collègues, a été en quelque sorte simultanée

Je dois ajouter, car ce n'est plus un secret pour personne, que les membres composant la minorité du Conseil municipal, auxquels s'était joint le conseiller d'arrondissement du canton de Terra Vecchia, avaient tenu, quarante-huit heures avant la séance de Conseil municipal, sur la convocation de M. Ramelli, conseiller général, une réunion privée afin de délibérer sur la question.

A cette réunion, il avait été décidé à l'unanimité que les conseillers municipaux de la minorité démissionneraient pour affirmer leur protestation et que M. Valery, conseiller d'arrondissement, Président du comité central républicain, démissionnerait en même temps.

M. le député Astima a donc été le seul à voir dans la manifestation des corps élus de la ville de Bastia « une manœuvre politique dont le but et ses auteurs ne sont pas difficiles à deviner. »

Pour répondre au reproche qu'il nous adresse de ne pas avoir *daigné télégraphier au député de l'arrondissement*, nous dirons simplement que cette proposition ayant été faite au cours de la réunion privée tenue chez M. Ramelli, a été repoussée avec enthousiasme par tous les membres présents et que son auteur lui-même y a renoncé.

Je livre cette simple circonstance aux méditations de M. le Colonel Astima.

M. le député Astima ajoute que « la population tout entière jugera sévèrement les agitateurs intéressés, qui dans des questions aussi graves parlent de guerre avec une si incroyable légèreté, au risque de compromettre et de perdre les intérêts mêmes qu'ils ont la prétention de servir. »

Nous acceptons la situation qu'il veut bien nous faire, et nous le supplions d'intervenir en haut lieu pour que toutes les démissions données soient agréées ; mais pour que la population puisse juger entre nous, nous l'engageons à donner à son tour sa démission et à solliciter le renouvellement de son mandat. Le verdict populaire pourra seul dire qui de lui ou des représentants de Bastia a le mieux compris ses devoirs.

Si, à la place de la longue élucubration qu'il a adressée aux journaux et qu'il a écrite sans doute sans l'avoir reçue, M. Astima avait pu nous transmettre une seule ligne officielle, il aurait pu calmer nos inquiétudes ; mais rien de tel ne s'étant produit, toutes nos angoisses persistent. Elles ont même été aggravées à la lecture de la dernière phrase du télégramme du Député qui constitue une nouvelle menace et une excuse toute préparée pour le jour où le danger que nous redoutons deviendra une réalité.

Veuillez agréer, etc.

AUGUSTE GAUDIN,
Maire et conseiller général démissionnaire.

Saint Prisque Kubiko 0 fr. 75 c. le pain

Notes Bastiaises

Le directeur de ce journal m'a prié de lui noter les nouvelles qui pourraient le mieux intéresser ses lecteurs ; quoique la tâche soit ardue je l'ai acceptée comptant surtout sur leur indulgence Dans les corps élus de la ville on offert leur démission. Le prétexte est bon. Le geste noble. On veut décapiter Bastia, sans motifs et sans excuses, de ses privilèges séculaires, c'est bien le moins que l'on proteste contre une mesure dont on ne comprend nullement la portée et qui semble faite plutôt pour faire prévaloir une ville au détriment d'une autre. La querelle est vieille — et sous cette nouvelle forme elle apparaît injuste et mauvaise à l'égard de ceux qui l'ont reprise et l'ont exploitée. Mais l'on n'est ému à tort si l'on ne songe nullement en haut lieu à nous arracher les derniers vestiges de notre grandeur.

C'est M le colonel Astima qui nous l'a annoncé M. Giacobbi qui l'a affirmé, M. Malaspina qui l'a démenti.

Si l'on remonte à l'époque où la décapitation complète de Bastia a commencé, et si on en recherche les origines, nous représentante à tous les degrés, qui ont eu avant hier un beau mouvement, n'en sortiraient pas indemnes.

Vers 1885, notre petit port était un vaste chantier, où de nombreux torpilleurs allaient et venaient, donnant à ce lieu de la ville, si délaissé aujourd'hui, une animation extraordinaire.

Tout à coup, les torpilleurs partent, le service de la marine est déplacé. On s'en est allé sous des cieux plus cléments, chercher un plus vaste emplacement. A-t-on protesté alors ? Il y avait bien une question de défense qui dormait encore dans les limbes du ministère Barbey, on n'osait pas s'attaquer de front aux projets de l'amiral Aube qui faisaient de Bastia le centre de la défense maritime de l'île ; mais de petits détails particuliers, tout intimes, avaient changé les aperçus de ceux qui en avaient la direction en Corse et c'est pourquoi le siège du commandement de la marine a été transféré, subitement, sans enquête préalable, à Ajaccio.

Aujourd'hui, la municipalité a recours aux grands moyens. Peut-être s'escrime-t-elle contre des moulins à vent, mais son vote généreux est louable, et il portera ses fruits Cette virile attitude n'est pas pour déplaire aux républicains qui ont tenu à s'y associer sans aucune réserve.

P.

Les Inondations

Des pluies torrentielles se sont abattues sur la côte orientale, et ont provoqué des inondations considérables.

Le village de Ghisonaccia a été entièrement inondé, des troupeaux entiers ont été enlevés, le pont de Travo et l'autre pont du Fiumorbo ont été emportés. Par la route nationale, les communications sont interrompues entre la partie Sud de l'île et Aleria.

L'inondation a fait de grands ravages sur plus de trois kilomètres d'étendue. Le domaine de Migliacciaro est presque entièrement dévasté, les terrains depuis Miniateja jusqu'à la gare de Ghisonaccia étaient couverts d'eau.

A Ghisonaccia, les habitants ont dû installer des radeaux, recourir à des hauches transformées en barques pour pouvoir sortir de leurs maisons.

M. le sous-préfet Masstracci, accompagné de M. l'Ingénieur des ponts et chaussées et d'autres fonctionnaires, s'est immédiatement rendu sur les lieux. Le service des ponts et chaussées a fait établir des passerelles sur les ponts de manière à assurer les communications le plus convenablement possible.

Les pertes matérielles sont importantes Cette région, déjà très éprouvée par les mauvaises récoltes, se trouve dans une situation désespérée, et il est nécessaire que le gouvernement intervienne, pour secourir les nombreuses victimes de cette inondation.

Nécrologie

Mme Vve Marie-Antoinette Poggi, décédée hier à l'âge de 86 ans, se trouvait entourée d'une très nombreuse famille qu'elle avait élevée et dirigée avec toute son affection maternelle. Les années n'avaient en que peu de prise sur elle, et jusqu'à ces derniers temps son activité ne s'était guère affaiblie. Bien que sollicitée par ses enfants de prendre un repos très honorablement gagné, elle n'en persistait pas moins à ne pas se désintéresser de la direction des affaires. A ses derniers moments, elle a vu autour de son lit ses nombreux enfants et petits-enfants, accablés par la douleur de la séparation.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi en l'église Sainte-Marie, au milieu d'une affluence considérable. MM les frères Poggi et M. Bernardini ont reçu en cette triste circonstance les témoignages des regrets qu'a excités la mort de leur mère et belle-mère et des sympathies dont ils sont entourés.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous présentons à MM. Poggi et Bernardini, aux familles de Pietri, Scotto et Guelfi toutes nos condoléances.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

Le désespoir est-il votre hôte?



Générine

MARNEY

LYON, le 4 Avril 1902.

Messieurs, En 1896, ma fille Geneviève est tombée malade ; pendant un mois elle fut entre la vie et la mort et c'est à grand'peine qu'elle en réchappa, mais dans quel état ! Le nez pincé, le visage tout plat, les yeux à fleur de tête, elle n'offrait plus que le triste spectacle d'une enfant complètement anémiée. Elle ne pouvait supporter la lumière, mais ce qui me désolait le plus, c'est qu'elle ne voulait plus manger ; elle est âgée de 13 ans et j'ai le bonheur de lui voir grandir une fille superbe comme on ne saurait en souhaiter une. Je lui ai fait prendre de l'Arsénic Marney, suivant l'emploi et complètement guérie. Marney

Monsieur Delaroche et Cie, Paris.

La Fièvre Typhoïde est une de ces terribles affections qui, laissant après elle une grande faiblesse, nécessitent tous les soins de votre entourage. Ce qui reste dans la fièvre après la typhoïde ou toute autre fièvre épuisante — toutes les fièvres affaiblissent la constitution du malade — n'est de régénérateur, reconstituer le sang. Ceci s'obtient au mieux — en toutes parties du pays comme ici qu'à Lyon — en employant l'Emulsion Scott. Je soussigné reconnaissant de France, L'Emulsion Scott désarme la faiblesse qui suit la fièvre avec une certitude, une célérité que bien plaisir à voir.

L'Emulsion Scott seule guérit : injections ou solutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout intérêt, excepté sa poussée de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, vieille la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons regardez le flacon Scott avec la pêcheur. Scott, qu'aimant les enfants, est particulièrement digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, de la chair et des tissus). Elle est vendue dans toutes les pharmacies toujours en flacons (ne craignez le papier couleur saumon), jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner le journal en adressant 0 fr 50 de timbres à Mr Scott, 13 rue Vendôme, Paris.

Ministère des Finances

Conversion des Rentes 3 %

Il paraît utile de rappeler aux porteurs de rentes 3 0/0 qui ont accepté la conversion que le Trésor a cessé depuis le 17 novembre de payer les coupons échus le 1er octobre, et que, par suite, les titres qui leur ont été remis en échange ne donnent droit qu'à la jouissance du 1er janvier 1903.

Ces titres, portant jouissance du 1er octobre 1902, sont donc privés du coupon d'intérêts à courir sur le pied de 3 0/0, du 16 novembre au 31 décembre 1902. Ce paiement qui s'effectue en même temps que celui des arrérages au 16 novembre 1902, a lieu : pour les rentes nominatives sur la présentation des titres qui sera faite au trésorier, après avoir été soi-même inscrit : pour les rentes au porteur et mixtes contre remise du coupon n° 16 février 1903.

Les transactions à 3 0/0 au porteur et mixtes pourront être disposées, en vue de l'échange contre de nouveaux titres 3 0/0, savoir :

Dans les départements à compter du 17 novembre à Paris, à compter du 24 novembre.

Les titres nominatifs seront échangés à compter du 1er avril 1903 au moment même du paiement des arrérages qui s'effectuera sur les nouveaux titres 3 0/0.

Les promesses de vente qui seront remises aux vendeurs en remplacement des certificats provisoires pourront être adressées directement aux caisses des comptables du Trésor.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9 5 à midi, + 10 6 7 heures du soir + 9. Maxima, + 11. Minima, + 8 4

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E. très faible.

Dans l'après-midi, variable.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 3.

∴

A l'arrivée

M. le sous-préfet Bosso est rentré par le paquebot de Nice, et M. Moracchini, ancien gouverneur de la Martinique.

Les bleus

Arrivée des jeunes soldats des Alpes-Maritimes pour les garnisons de la Corse, et départ des jeunes soldats de la Corse pour les corps stationnés en Provence.

∴

Dépêches dans l'eau

Les personnes qui persistent dans l'habitude de confier leurs correspondances à la poste ont eu ce matin la désagréable surprise de recevoir une partie de leurs journaux trempés. Nous ne savons à qui attribuer la responsabilité de ce petit incident ; nous constatons seulement une fois de plus qu'avec l'Etat, on n'en a pas toujours pour son argent.

∴

Baccalauréat

Ont été admis au baccalauréat moderne, 1re partie, devant la faculté d'Aix, MM. Colonna, Costa, Matiei et Silvagneli.

∴

Absinthe Cusenier

De soi-disant hygiénistes jouant les Pic de la Mirandole et croyant tout savoir, affirment gravement que toutes les liqueurs, apéritifs, etc., sont faits avec des essences. Nous les invitons, pour se convaincre de leur erreur, à faire comme nous une visite aux usines Cusenier, où par wagons embarquant tout le quartier, on amène en ce moment les fruits et les plantes de saison qui servent à la préparation des produits de cette puissante société ; l'incomparable Oxygénée Cusenier verte ou blanche notamment n'est faite que des sommités des plantes spéciales et des plus purs alcools de vin avant d'être soumise à l'oxygénation qui en fait le plus hygiénique des apéritifs.

∴

Tapage nocturne

Vers minuit, les nommés Vincent B., 21 ans, et Jean P., 25 ans, tous deux sans profession, voulaient pénétrer de force dans un garni de la route du Cap ; leur tapage réveilla les voisins. Les agents, avertis, sont arrivés et les ont emmenés au poste de police. Leur arrestation ne s'est pas faite sans difficultés, car ils voulaient résister, se répandaient en insultes, bien que les agents fussent au nombre de sept. Au matin ils ont été mis à la disposition de M. le procureur de la République, qui les a retenus sous la prévention d'outrages aux agents dans l'exercice de leurs fonctions, et de tapage nocturne. Ils seront jugés vendredi.

∴

La Bambina

Aujourd'hui, fête de la Présentation de la Très-Sainte Vierge, dite à *Bambina*, dans l'oratoire de l'Immaculée Conception : Messe à 9 heures, Bénédiction du T.-S. Sacrement, suivie du Baiser de la Sainte Relique à 4 heures et demie du soir.

∴

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

∴

Mouvement de la population

Voici quel a été le mouvement de la population pendant le mois de juillet 1902 :

Naissances, 54, dont 4 illégitimes, 25 garçons, 29 filles.

Mariages, 9 ; divorces, 0.

Morts nés, 1.

Décès, 43, qui se divisent ainsi : Entérite, 4 ; méningite simple, 3 ; fièvre typhoïde, 1 ; tuberculose, 2 ; maladies du cœur, 3 ; suicide, 1 ; Accidents puerpéraux, 2 ; affections de l'appareil respiratoire, 1 ; autres maladies, 26.

∴

On demande

Un appartement de huit pièces ; s'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacoste, est arrivé de Livourne avec 303 passagers et 32 tonnes de marchandises dont 30 pour Marseille, 1 pour Nice et 1 pour Bastia, et est reparti pour Marseille avec 120 passagers et 200 tonnes de marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Sachi, est arrivé de Nice avec 18 passagers et 7 tonnes de marchandises.

∴

A vendre

— Rue du Lycée, 18, une maison comprenant un magasin sur la rue, un premier et un deuxième étages.

∴

Maladies des yeux

Clinique ophtalmique du Dr Alexandrouff à Ajaccio, Cours Napoléon, 6, à côté du Café Solferino.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Objets trouvés

Un porte-monnaie contenant un coupon du Crédit Foncier, trouvé en face des magasins Orengo. Le réclamer à notre bureau.

Etat Civil

NAISSANCES

Germaini Marie, — Régiment Marie-Catherine.

DÉCÈS

Guiard Antoinette, veuve, 74 ans, de Vivario.

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à MM. Arthur C. Southwell, Bastia. M. Albert Morge, armateur, Cette. Agence Maritime, 25, Quai de la Fraternité, Marseille.

Ouverture de Crédit

à Négociants ou Industriels solvables momentanément gênés, ayant facilités d'escompte.

Demander la notice explicative au Directeur du *Centre du Crédit Mutuel*, Calle Garis, 41, Barcelone.

Bourse de Paris

	19 nov.	20 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	90.40	90.30
3 p. 0/0 amort.	99.12	98.85
3 0/0 nouveau	98.25	98.20

Dépêches pour Vichy
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE de NUIT

La démission du Conseil Municipal de Bastia

Le ministre de l'intérieur a télégraphié au préfet de la Corse d'accepter réception de la démission du conseil municipal de Bastia et de nommer une commission municipale.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a tenu aujourd'hui sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Henry Houssaye.

La séance a été ouverte à 1 heure de l'après-midi par le discours du président sur les concours pour les prix de vertu.

Assistait après à en lieu la proclamation des récompenses décernées à la suite des divers concours de cette année.

M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel, a donné ensuite lecture de son rapport sur les ouvrages récompensés par l'Académie en 1902.

La séance a pris fin après la lecture par M. Emile Faguet de fragments du Mémoire, qui a obtenu le grand prix d'éloquence, dont le sujet était : *Théophile Gautier.*

∴

L'Académie française a décerné au prix de vertu de 500 francs à M. François Papa, d'Ajaccio.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Loubet ont donné un grand déjeuner en l'honneur de M. Quirno Costa, vice-président de la République argentine.

A ce déjeuner assistaient également : les présidents du Sénat et de la Chambre des députés ; le président du Conseil ; M. Delcassé, ministre des affaires étrangères ; les membres de la commission du budget ; plusieurs notabilités politiques et les membres de la légation argentine.

COUR D'APPEL DE PARIS

L'AFFAIRE PICQUART

La Cour d'appel de Paris a condamné MM. Galli, Poussien et le gérant du journal le *Jour* à 10 000 francs de dommages-intérêts chacun envers l'ex-colonel Picquart, pour diffamation.

AU MAROC

COMPLICATIONS

On télégraphie de Toulon :

Les croiseurs *Du Chayla*, *Pothuau*, et *Chanzy* ont appareillé aujourd'hui, à destination du Maroc.

La situation s'aggrave.

TRIBUNAL DE LA SEINE

PROCÈS DE PRESSE

Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné pour diffamation le gérant de la *Libre Parole* à 100 francs d'amende ; M. Méry, rédacteur, à 500 francs, et tous les deux à 2.000 francs de dommages-intérêts envers M. Jules Guérin et à 200 francs envers M. Louis Guérin.

L'affaire Boulaine

L'Echo de Paris annonce que M. le conseiller Andrieu bénéficiera d'une ordonnance de non lieu et sera mis à la retraite.

La procédure va être sans retard transmise à la Cour de Rouen.

A la Recherche DES HUMBERT

Le Petit Parisien dit que les frais de toute nature exposés jusqu'à ce jour pour la recherche des Humbert s'élèvent à 200.000 francs.

AU TRANSVAAL

L'état de siège a été supprimé au Transvaal.

Le pays semble assez tranquille.

AU VÉNÉZUÉLA

Les insurgés continuent à battre en retraite.

Le président Castro a définitivement installé le gouvernement à Caracas, où tout marche à la perfection.

Le prétendant à la présidence, M. Matos, qui s'est réfugié dans l'île de Curaçao, a reçu l'ordre d'observer la neutralité la plus absolue sous peine d'expulsion.

AU VATICAN

La Santé du Pape

Le *Daily Chronicle* dit qu'on a de nouvelles craintes au sujet de la santé du Saint-Père. Le kiste opéré une première fois a récidivé. Le chirurgien de Léon XIII doute du succès d'une nouvelle opération.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 4 heures.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS

L'élection de la Drôme

A l'ouverture de la séance, le Sénat entend la lecture du rapport sur l'élection de M. Maurice Faure, dans le Drôme.

Les conclusions de ce rapport tendant à la validation de cette élection, sont adoptées.

M. Maurice Faure est admis.

La Saisie-Arrêt sur les Salaires

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi relative à la saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements des employés et ouvriers.

M. Savary présente des modifications à la proposition de loi.

Le ministre du commerce a accepte les conclusions de la commission.

Suite de la discussion mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Conyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les grandes commissions

M. Reveillaud a déposé une proposition de loi tendant à assurer la représentation de la minorité dans les grandes commissions et a demandé l'urgence.

L'urgence est repoussée.

LES TRAMWAYS DE PARIS

Discussion de l'interpellation de M. Contant sur l'inexécution du cahier des charges par la Compagnie des tramways de la banlieue parisienne.

M. Coutant

attaque les compagnies financières et M. Jules, président de la Compagnie des tramways. Après avoir développé tous les griefs reprochés à la compagnie dans l'inexécution de ses engagements, il demande la déchéance des compagnies de tramways et l'application de la loi sur les incompatibilités parlementaires.

Le ministre des travaux publics

expose la situation fâcheuse de la Compagnie et fait connaître les conditions qui l'empêchent de se conformer strictement à l'exécution du cahier des charges.

Ordre du Jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour qui lui a été remis et qui est ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement et comptant sur sa fermeté pour traiter la question des tramways, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est adopté par 495 voix contre 12.

Séance demain.

00564

AVIS DE DÉCÈS

M. Guiard, capitaine marin ; M. César Guiard, ses enfants ; M. et Mme Auguste Orengo, ses enfants et leurs enfants ; Mlle Madeleine Montevarde ; Mme veuve Montevarde, d'Alger, et ses enfants ; Mme veuve Guiard, née Orengo, et sa famille ;

Les familles Poggi-Montevarde, Pasquinelli, Montevarde, Adam, Morati, Tommasi, Manzoni, de Marseille, Grazzini, Pasquinelli, Bonfiglio, Lassaigne, Cadel, Colombani et Filippi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve MARIE-ANTOINETTE GUIZOT
Née MONTEVERDE

On se réunira à la maison mortuaire, 4, Rue Abbatucci, à 4 heure de relevée.

La famille ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous ses systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge	0,35
Blanc	0,40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi-gros de se rendre visiter de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge, bonne qualité garantie par jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en fûtaille d'effet, à fr. 25 le litre, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant du cru le domaine de Hassenbeh-Bey (Algérie), propriétaire H. Matti, si approbation dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales au ville, bien en vente à l'avenue H. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,35 le litre ; le blanc 0,30 le litre.

Le maison se vend et piquette, et vins de excellent français, et on aurait encore concurrence pour la qualité.

Déguster ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en bordelaises et en demi-dalots au choix du client.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs e
feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux d
tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Ciga
rettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belge
Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main e
à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'Excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annonnoco argentés	2.50	Flor de Bellard	
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas	
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	
Mascotte	3.50	Genay Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Grazioso	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Judita avec bague	1.50	Cigares Bandes Rajhia (A)	
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants	
Renarel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	
Térésita P.	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	
Colombia	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne longs E. G.	
Colombine	12.00	Flor de Libelar	8.00	Récompensa	5.00	Bandes dorées	
Los Ciboléros	10.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	
		Mattei (doré)	4.00	Villar del Villar	10.00	Havane grand Trabucos	
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	
						Cigares Toscans	
						Vevey longs	
						Vevey courts	
						Vevey fins	
						Brissacco (avec paille)	

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, 3.40 centaines

Cie Demandez les CIGARETTES ELEGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant, Maxime de Trailles.

27e ANNÉE — SAMEDI 22 NOVEMBRE 1902 — N° 299

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00565

CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Cécile.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 6 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 01 m.
Lune : Pleine, le 15 — Dernier quart, le 21
Fête de demain : Saint Clément.

21 Novembre

MAIGRES ET GRAS

Je plains les pauvres bougres qui vont rentrer à la mine, plus pauvres, plus maigres, plus désespérés, mais après cette pitoyable aventure, je déteste davantage les socialistes gras, les rentiers du collectivisme qui entretiennent à la faveur de ces périodiques grèves leur fortune politique et la prospérité de leur foyer.

Connaissez-vous Basly ? C'est le type du flatteur qui vit aux dépens des ouvriers, du cabaretier habituel, le fléau des ivrognes. Il a quitté le zinc pour un intérieur cossu où il étale sur des fauteuils brodés au canevas des redingotes d'avoué de première instance. Escalier, de la Loire, l'accuse d'être la première casserole du parti ouvrier. Le fait est qu'il est constamment pour le gouvernement dans cette dernière grève.

Et Lamendin ? Lamendin peut à peine passer par une portière de première classe, sur la ligne du Nord. Il fait penser avec son nez enquête, son cou ulissé et son ventre en tablier, à un rhinocéros atuli. Il pèse au moins cent kilos ; c'est quelque chose pour représenter des affamés.

Du Nord au Midi, l'on se ressemblent. Un journal de Marseille nous apprend que le grand meneur de la grève dans les Bouches du Rhône, M. Antide Boyer, est descendu en son château de la Nanoule, » pour diriger le mouvement.

On ne sait si c'est en faisant l'élevage des huîtres ou en travaillant dans les Messageries maritimes ou en fréquentant les descendants de Thémistocle, mais il paraît, dit notre confrère marseillais, qu'Antide s'est arrondi. Et le *Bavard* invite les sociétés financières désireuses de se placer sous le patronage d'un grand nom de s'adresser à M. le comte Antide de Boyer, député socialiste et commandeur du Mérite vieilloiale.

Un autre grand martyr de la démocratie c'est M. Jaurès qui a remplacé l'un triplex des fortes consciences par un triple rempart de fine graisse. Les convictions sont à l'abri.

Non loin de Carmaux, assez près pour y régner, assez loin pour n'en pas sentir les fumées, M. Jaurès a assis son petit castel sur les côteaux de Bessonlet, au milieu de trois fermes où opèrent tout le jour deux ou trois douzaines de travailleurs. Mossieu Jean Jaurès est un propriétaire consciencieux et regardant, très attentif à la rentrée des fermages et très dur pour ses domestiques. Il a préparé ses meilleurs discours sur les inégalités sociales et contre le droit de propriété, sous les frais ombrages de son domaine en buvant d'un certain vin de Samos qu'il affectionne. Je le sais parce qu'il l'a dit lui-même un jour dans un article.

Il est d'ailleurs à remarquer que les gros dos qui règnent sur les vastes croux aiment à se narrer ostensiblement tous leur bien-être. Ils laissent échapper la satisfaction dont ils sont pleins ou se vantent tuilement.

L. L.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Thompson, dans l'interpellation de M. Chaumet, au sujet de l'arrêt des constructions navales, qui est ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour concilier les intérêts de la défense nationale et l'exécution du programme tracé par le Parlement avec les nécessités financières et le droit de contrôle budgétaire des Chambres, renvoie pour les voies et moyens la question à la commission du budget, et passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	479
Majorité absolue	240
Pour l'adoption	322
Contre	156

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

***

Scrutin sur les conclusions du 7e bureau tendant à l'invalidation de M. le baron Dard, dans la 1re circonscription de Béthune.

Nombre de votants	488
Majorité absolue	245
Pour l'adoption	248
Contre	240

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Antima, Giacobbi, Malaspina.

M. Gabrielli n'a pas pris part au vote.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

RAPPORT DE M. DE CASABIANCA

présenté au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, concernant la réorganisation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

(Suite et fin)

Tarifs.

Les services maritimes postaux de la Corse sont assurés, nous l'avons dit, au vertu d'un marché provisoire intervenu à la date du 15 février 1892.

Antérieurement à cette date (septembre 1891) M. le Ministre du Commerce et des Postes invitait la Chambre de commerce de Bastia à donner son avis sur les diverses questions concernant la réorganisation de ces services.

Du rapport si complet, si documenté, présenté, à cet effet, à la Chambre de commerce par l'un de ses membres, l'honorable M. Sébastien Gregori, nous détachons le passage ci-après :

« Notre attention s'est portée particulièrement sur les tarifs actuellement en vigueur et nous avons constaté que les prix en sont excessifs. Pour prouver ce que nous venons d'affirmer, nous avons reproduit, dans un tableau synoptique, les prix appliqués à la Corse et ceux appliqués à l'Algérie, et il résulte de ce rapprochement que les prix qui nous concernent sont, pour la plupart, supérieurs à ceux stipulés pour l'Algérie, quoique la distance qui sépare la France de l'Algérie soit double de celle qui la sépare de notre île. Tenant compte de cette différence dans les distances et des prix appliqués à l'Algérie, nous avons porté dans une troisième colonne les prix qui devraient équitablement être inscrits dans le nouveau cahier des charges qui doit régir notre service maritime postal.

« Nous avons également apporté quelques diminutions dans les prix des passages qui se justifient par les mêmes considérations et nous vous présentons ces deux tarifs ainsi modifiés. »

La Chambre de commerce adopta toutes les conclusions du rapport de M. Gregori, dans sa séance du 10 septembre 1891, et copie de ce rapport fut immédiatement adressée à M. le Ministre des Postes. Néanmoins, en février 1892, date du marché provisoire, aucune modification ne fut apportée aux tarifs en vigueur, de sorte qu'à cette heure encore la Corse subit les tarifs excessifs contre lesquels s'élevait, à bon droit, il y a plus de dix ans, la Chambre de commerce de Bastia.

Nous nous empressons, d'ailleurs, d'ajouter que le Département des Postes n'est attaché, dans le nouveau cahier des charges, à remédier en partie à un tel état de choses. En partie, disons-nous, car il ne nous paraît pas que les réductions proposées soient suffisantes. S'il est vrai, comme l'a fait observer l'honorable M. Fernand Rabier dans son rapport à la Chambre des Députés, que le nouveau projet de tarif consacre un certain nombre de diminutions portant, dit-il, sur les produits dont il convient de favoriser plus particulièrement l'écoulement, il n'est pas moins vrai que, pour la plupart des articles, les tarifs restent toujours trop élevés et il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le tableau que nous insérons à la fin de ce rapport. Sans qu'il soit nécessaire de nous livrer à un examen, article par article, il nous paraît que les propositions de la Chambre de commerce de Bastia devraient toutes sortir à effet.

Il nous paraît surtout que, d'une façon générale, les tarifs de la Corse doivent être moins élevés que ceux de l'Algérie et il n'en serait pas ainsi si des modifications n'étaient point apportées aux propositions formulées dans le nouveau cahier des charges. Nous ne saurions donc trop insister pour l'adoption des propositions de la Chambre de commerce de Bastia, propositions fort équitables et qui répondent aux vœux sans cesse formulés par la population de l'île.

Mais veut-il encore et surtout que les tarifs soient régulièrement appliqués. Faut-il qu'il ne déprade pas du concessionnaire de leur enlever toute fixité, de les élever, de les réduire, selon les nécessités du moment, et ce, en vue d'éloigner tout concurrent et de monopoliser ainsi tout le commerce de l'île.

« La concurrence, régulatrice des frets, porte l'exposé des motifs, ayant longtemps fait défaut sur les lignes de la Corse et pouvant encore manquer dans l'avenir, nous avons admis la nécessité d'imposer au concessionnaire des services maritimes postaux, un tarif maximum. »

Il n'en est pas ainsi. Il n'est pas exact de dire que la concurrence a fait défaut sur les lignes de la Corse. La vérité est que le concessionnaire n'en tolère aucune, qu'il entend exercer un véritable monopole et fermer les ports de la Corse à tout navire de commerce. A diverses reprises, des tentatives ont été faites en vue d'établir une concurrence et d'échapper ainsi à l'application de tarifs si justement qualifiés d'excessifs par la Chambre de commerce de Bastia.

Mais vaines, il est vrai, sont restées ces diverses tentatives, car, dès l'arrivée du navire concurrent, le concessionnaire s'empressait d'abaisser ses tarifs et de les réduire même dans de telles proportions que toute lutte, toute concurrence ne tardait pas à devenir impossible. Et le lendemain même du jour où elle cessait, les tarifs reparaissaient dans toute leur rigueur et dépassaient même parfois le maximum imposé par le cahier des charges.

Qu'un concessionnaire menacé par des concurrents de perdre une grande partie de ses profits puisse modifier ses tarifs, nous sommes loin de le contester. Mais il nous paraît qu'il n'est pas seul juge du point de savoir à quel moment et pour quelle durée la modification doit avoir lieu.

Aussi bien tel nous paraît être l'avis du Département des Postes. L'article 23 du Cahier des charges porte en effet ce qui suit :

« Les prix de passage et de fret indiqués ci-dessus ne peuvent être élevés par le concessionnaire sans l'autorisation préalable du Ministre ; mais ils peuvent être abaissés au gré de l'entrepreneur à la condition d'en donner avis à l'Administration des Postes et des Télégraphes un mois à l'avance. »

Le principe est donc admis. Mais il importe, ce nous semble, d'en déterminer les conséquences. L'avis une fois donné, l'entrepreneur pourra-t-il abaisser les tarifs pour telle période qu'il aura lui-même fixée et sur tel point du réseau qu'il aura désigné. L'Administration des Postes se réserve-t-elle le droit de décider s'il échet ou non d'accueillir la demande du concessionnaire, de l'autoriser à réduire

---

95 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MARIE GASTON

A Mme LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Fort connu, ce qui pour lui veut dire fort décrié à Paris, il aurait fait comme les marchands dont les articles sont démodés, il se serait expédié en province et serait débâillé à Arcis-sur-Aube, juste au moment de la foire électorale, estimant avec raison que le mouvement toujours un peu tumultueux de ces sortes de Beaucaires politiques ne pouvait qu'être favorable à la nature légèrement ténébreuse de ses opérations. Le calcul était bon ; la mort imprévue du jeune Charles Keller, candidat sur le choix duquel s'était d'abord arrêtée la pensée du gouvernement, avait jeté dans tout l'électorat d'Arcis une perturbation profonde. Pêchant dans cette eau trouble, M. Maxime de Trailles est parvenu à se harponner un candidat que recommandent deux natures de mérites et de convenances bien distinctes.

Au point de vue de la chose publique, M. Beauvisage, dont vous vous êtes, madame, très bien rappelé le nom, a l'inestimable avantage d'avoir hérité en bréche et fait crouler la candidature d'un petit avocat du nom de Simon Gigaut, qui, au grand scandale du gouvernement, aurait eu l'audace d'aller s'asseoir au centre gauche. Cette exclusion donnée à un impertinent de l'opposition dynastique a paru d'un prix tellement inestimable, qu'elle fait passer sur l'inaptie bien notoire et bien caractérisée du sieur Beauvisage, en même temps que sur la considération du ridicule dont sa nomination ne pourrait manquer de couvrir ceux qui se seront prêtés à le patronner.

Au point de vue de la chose privée, l'intendu celle de M. de Trailles, M. Beauvisage a le mérite d'avoir une fille unique, passablement jolie, laquelle, sans exagération aucune de son avantages, paraît devoir apporter à son mari une dot de cinq cent mille francs, amassés dans le commerce de ces honnêtes de coton dont un dernière lettre se permettait de parler si peu respectueusement. Maintenant, le mécanisme de l'affaire se comprend de lui-même : faire naître et attiser chez le père, qui jamais ne s'en serait avisé lui-même, l'ambition et l'espérance d'être envoyé à la Chambre ; pour prix de ses soins et déboires, insinuer qu'on vous donne la fille et la dot, suis s'entend ; éblouir la première par un restant de jeunesse teinte, par une suprême élégance de manières et par le titre de comtesse ; commencer fort habilement par avoir l'air d'hésiter entre la fille et la mère, et, enfin, donner de son désintéressement et de la solidité de sa réforme une rassurante idée en demandant contre soi-même, dans le contrat, toutes les garanties les plus extrêmes dont la loi dispose : voilà quel était le jeu, et voilà le travail vraiment herculéen accompli par M. de Trailles en moins de deux semaines...

Mais, sur ce, nous intervenons.

Par le nom qui nous tombe un matin des nues, nous sommes Champenois ; nous nous faisons Champenois, plus encore en nous rendant propriétaire dans le pays ; et il se trouve justement que le pays n'est bête, pour l'élection qui se prépare, à n'envoyer à la Chambre qu'un enfant du cru.

— Justement ! me direz-vous, à ce titre, Beauvisage ne peut manquer d'être préféré ; c'est un produit local plus franc, plus direct.

— Cela vous semble ainsi, madame, mais nous ne sommes pas tout à fait si bête que Beauvisage ; nous n'apprenons pas à rire de nous : nous ne faisons pas de bonnets de coton. Il est vrai, mais nous faisons des statues, des statues pour lesquelles nous avons été décoré de la Légion d'honneur ; des statues religieuses que l'on inaugure en grande pompe, devant monseigneur l'évêque, qui daigne prendre la parole, et devant les autorités constituées ; des statues que toute la population de la ville, l'ennemie celle qui n'a pu être admise à la cérémonie, s'empresse d'aller admirer chez modernes les ursulines, assez coquettes du maquillage ornement ajouté à leur bijou de chapelle, pour tenir, pendant une journée entière, leur maison et leur oratoire ouverts à tout venant, et tout cela ne laisse pas de nous populariser un peu. Ce qui nous populariserait encore mieux, c'est de n'être pas un ladre, comme Beauvisage ; de ne pas thésauriser notre revenu, son sur son ; d'occuper dans notre château trente ouvriers, peintres, maçons, vitriers, jardiniers, treillageurs ; et, tandis que le maire de la ville s'en va pèlerinant à pied, de nous montrer tout à coup, dans Arcis, avec une calèche élégante et deux chevaux fringants que notre père, qui n'est pas aux cieux, mais à Paris, voulait se montrer plus aimable de loin que de près, nous a envoyés d'urgence, pour en écraser, je pense, le tigre et le tilbury de M. de Trailles : deux choses dont, avant notre venue, il avait été énormément parlé.

Ce soir, madame, pour couronner la cérémonie de l'inauguration de notre Sainte Ursule, nous donnons en notre château un repas de cinquante couverts, où nous avons eu la malice de convier, avec les notables habitants du pays, tous les fonctionnaires inamovibles ou amovibles, indistinctement. Vu notre candidature déclarée, nous sommes bien assuré d'avance que cette dernière classe de convives ne répondra pas à notre appel. Tant mieux, vraiment ! il y aura d'autant plus de place pour d'autres, et les défaillants, dont les noms seront tour connus demain, seront constitués dans un flagrant délit de servilisme et de dépendance qui portera, nous l'espérons bien, un terrible coup à leur influence sur la population.

(*A suivre*).

CHARCUTERIE
CONTANCE
Cours Sébastien, Bastia
Fromages de toute provenance

les tarifs et dans quelles limites? A cette condition seulement, on pourra prévenir les errements, les abus du passé.

Il nous paraît donc de toute nécessité que le cahier des charges stipule que l'Administration reste investie du droit de déterminer sur quelles bases les tarifs pourront être abaissés et pour quel laps de temps. Différemment, la concession sera dans l'avenir, ce qu'elle est aujourd'hui, un véritable monopole, et vainement espérerait-on, dans ces conditions, d'arriver au relèvement économique de notre département insulaire.

Compétence

Enfin reste à régler la question de compétence sur laquelle l'honorable M. Bénézech a appelé l'attention de la Chambre des Députés.

Actuellement, le concessionnaire insère dans tous les connaissements une clause portant attribution de juridiction au Tribunal de commerce de Marseille pour tous les litiges entre la Compagnie et les chargeurs, et ce par dérogation aux principes de droit qui régissent la matière commerciale, (art. 420 du Code de procédure civile).

Le Conseil général de la Corse, les Chambres de commerce d'Ajaccio et de Bastia insistent à bon droit pour que pareille clause soit formellement interdite par une prohibition insérée au cahier des charges, car elle équivaut pour le commerce insulaire à un véritable déni de justice.

En effet, à moins que le litige ne soit d'une réelle importance il est rare que le chargeur qui a à réclamer pour un retard dans la livraison, pour une avarie ou un manquant, se décide à actionner la Compagnie concessionnaire devant le Tribunal de commerce de Marseille. Il aurait à supporter de ce chef une perte de temps et d'argent, ce qui le détermine, le plus souvent, à renoncer à une action, fût-elle la plus légitime. La Compagnie échappe ainsi dans la plupart des cas à toute responsabilité, et cette infériorité pèse sur tout sur le petit commerce.

Il semble donc nécessaire d'insérer au cahier des charges une disposition portant que les connaissements ne pourront contenir aucune clause qui constitue une dérogation au droit commun.

Telle a été, d'ailleurs, l'opinion émise à la Chambre des Députés par l'honorable M. Fernand Rabier, rapporteur du projet de loi. Voici sa réponse aux observations présentées par l'honorable M Bénézech :

« Il n'y a rien de cela dans le cahier des charges proposé. Le droit commun subsiste absolument. »

Il n'en importe pas moins, croyons-nous, que le cahier des charges contienne une disposition formelle à cet égard. Différemment, les tribunaux décideraient, comme ils l'ont fait jusqu'ici, que le consentement étant la loi des parties, toutes les clauses qu'il renferme doivent sortir à effet. (Sir, Cour de Cassation 19 octobre 91, 20 novembre 91, 11 juillet 1893 ; Cour d'Alger, 10 juin 1896)

Sous ces réserves, nous avons l'honneur de proposer au Sénat l'adoption du projet de loi ci-après :

PROJET DE LOI

Article 1er. – Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est autorisé à mettre en adjudication pour une période de quinze ans, et moyennant une subvention annuelle de cinq cent cinquante mille francs, l'exploitation des services maritimes postaux de la Corse comprenant :

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille et Ajaccio ;

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille et Bastia ;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille, et alternativement Calvi ou l'Ile-Rousse, avec escale à Toulon ;

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia.

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio, dont l'un faisant escale alternativement à Calvi ou l'Ile Rousse.

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et alternativement Calvi ou l'Ile Rousse.

Trois voyages par semaine (aller et retour) entre Bastia et Livourne.

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Calvi ou l'Ile Rousse (alternativement), Ajaccio, Propriano et Bonifacio ;

Un service par semaine (aller et retour) entre Ajaccio et Propriano avec prolongement tous les quinze jours sur Porto-Torres ;

Un service côtier hebdomadaire desservant, dans l'ordre ci-après et dans l'ordre inverse, alternativement, les escales d'Ajaccio, Propriano, Bonifacio, Portovecchio, Bastia, Macinaggio, Saint Florent, Île-Rousse, Calvi, Porto Sagone et Ajaccio ;

Art. 2. — Le concours s'établira sur la vitesse à réaliser en moyenne annuelle pour chacun des services compris dans la concession.

Toutefois aucune offre ne sera faite, quant à la vitesse, pour le service côtier autour de la Corse, le concessionnaire devant rester libre d'y affecter tel type de bateau qu'il jugera convenable d'après les nécessités du trafic.

Il devra être offert une vitesse d'au moins 14 nœuds pour un des services hebdomadaires de Marseille à Ajaccio, pour un des services hebdomadaires de Marseille à Bastia et pour un des services hebdomadaires de Nice à Calvi ou l'Ile Rousse.

Art. 3 — La comparaison des offres s'effectuera de la manière suivante : pour chaque service, le parcours annuel exprimé en milles marins sera multiplié par le carré de la vitesse offerte pour ce service. Les résultats de ces multiplications, pour les différents services, seront additionnés et l'adjudication sera prononcée, sous réserve des dispositions de l'article 4 ci-après, en faveur du soumissionnaire dont les offres conduiront au total le plus élevé.

Art. 4. — Pendant les cinq jours qui suivront l'adjudication provisoire, il pourra être déposé des offres de surenchère sur les plus grandes vitesses primitivement offertes, pour l'un quelconque ou pour la totalité des services.

Les nouvelles vitesses proposées devront excéder d'un moins un nœud les plus grandes vitesses précédemment offertes pour les services qui feront l'objet de nouvelles offres.

Il sera procédé à une réadjudication entre le premier adjudicataire et l'auteur ou les auteurs des nouvelles offres, à la condition toutefois que ces derniers aient, préalablement à leurs offres, satisfait aux conditions imposées pour pouvoir se présenter à l'adjudication.

Art. 5. — Les services concédés seront mis en activité un an après la date de l'approbation de l'adjudication par le Ministre.

Art. 6. — Les autres conditions de la concession seront déterminées par le cahier des charges.

Sapeurs-pompiers corses

22 novembre 1553. — Douze galères ayant à bord 3 compagnies d'Espagnols, commandées par Santo de Lora, quatre d'Italiens commandées par les Corses Ange-Toussaint de Levie, Jourdan del Pino, Jourdes de Sarla et Polidore de Borettali, toutes sous le commandement suprême d'Otteviano Pavese, s'approchent de Bastia pour s'en emparer.

Bulletin Financier

Paris, le 21 novembre 1902

Le marché a été franchement mauvais aujourd'hui, 3 0/0 s'inscrivant en nouveau recul des valeurs espagnoles. La tenue de notre 4 0/0 a été toujours à désirer. Le 3 0/0 finit à 99.40 et le 3 0/0 nouveau à 98 87. L'Extérieur perd encore un point à 84 15 ; les chemins espagnols sont faibles également. La Banque Ottomane Unifiée à 0,0 conserve une bonne tenue à 77 75.

Les 6 0/0 de la Dette ottomane sont également soutenus par l'influence anglaise.

Les Obligations nouvelles des Douanes Ottomanes font l'objet à Londres de 20 contrats demandés à 484 francs.

Les Obligations Hypothécaires Brasserie Kreiber que la Banque Marnier, rue Drouot, offre au nominal au public à 500 frs, sont remboursables au pair en 48 ans, à partir du 1er janvier 1904, au moyen d'un tirage public annuel. Ces Obligations, bien garanties et très remunératrices, sont dignes de figurer dans le portefeuille des plus prudents et à une époque où l'argent se capitalise difficilement même à 4 0/0.

Chemins français faibles.

Notes Bastiaises

Croyons-nous à ce concert de dépêches démentant la nouvelle donnée par le *Petit Marseillais* et que tous les députés intéressés ont adressé aux journaux de la ville ? Mot pour. Elles n'ont aucun caractère officiel. Elles semblent plutôt refléter cette éternelle aux heures de cour que les candidats déversent sans mesure sur les électeurs à la veille de tout scrutin. La dernière surtout du colonel Astima sent la poudre. A-t-elle été pesée, sinon écrite par ce bonillant soldat qui semble ne rêver à la fin de sa glorieuse existence que plaies et bosses ? D'aucuns certifient le contraire et cherchent l'inspirateur plus loin sinon plus haut. En attendant la ville de Bastia est lésée, et voilà le mal, voilà ce qui amène ces sortes voulues et préméditées des corps élus de la ville, cette émotion qui se manifeste partout avec une intensité dont on ne saurait méconnaître la gravité.

Ce ne sont pas les pêcheurs en eau trouble du Conseil et cette majorité turbulente qui entoure M. Gaudin, qui ont cherché à troubler la quiétude dans laquelle on s'endormait pour réveiller les vaines et stériles agitations de la politique. Mais des bruits qui circulent partout; et, dans les dépêches transmises y a-t-il une affirmation contraire ? Le ministre de la guerre a-t-il pris personnellement un engagement quelconque ? Au contraire, la fin de la dépêche de M. Astima laisse planer le doute, qu'est-ce que cela signifie que « cette partance en guerre avec une si incroyable légèreté, au risque de compromettre et de perdre les intérêts même qu'ils ont la prétention de servir. » Donc ces intérêts sont en jeu. Donc on a traité au ministère cette grave question. Elle n'est pas résolue, mais on la résoudra demain, et contre la ville même, si les pêcheurs en eau trouble continuent leurs agitations au sein de la majorité du Conseil.

C'est une menace à l'encontre du Conseil municipal de Bastia, qu'il faut réduire en brisant son opposition systématique, mais à côté du Conseil il y a l'arrondissement qui ne mérite pas cet excès de rigueur ; il a montré son attachement à la République, d'une façon trop éclatante, pour qu'au lendemain même de sa manifestation, on ne lui ménage pas de pareilles défaveurs. La ville de Bastia vit par lui, on la frappant on frappe aussi les vaillantes populations agricoles qui l'entourent, que les mesures cruelles qui les accablent ne peuvent décourager et qui maintiennent plus que jamais leur ardente foi à la République. Pour les rassurer complètement il faut des paroles officielles, sans cela le mouvement d'opposition qui a commencé en ville s'étendra partout, jusque dans la moindre bourgade de l'arrondissement, car toutes sont intéressées à ce que Bastia conserve une situation importante.

P.

Saint Princesse Maleine 0 fr 75 c. le pain

Gazette Départementale

SAINT LAURENT. — La gendarmerie de Saint Laurent, sous les ordres de M. Bastieu, la sympathique brigadier qui la commande, a opéré dans la nuit du 17 au 18 courant à Lano, l'arrestation du bandit Parigot dit Francoschetto, de Castellare de Mercurio, canton de Sermano.

Cet individu était sous mandat d'arrêt pour tentative de meurtre commis sur le nommé Giodetti Jean, de la même commune.

⁂

ALBERTACCE. — Le conseil municipal d'Albertacce a voté une somme de 40 francs, en faveur de la caisse des écoles.

⁂

GHISONI. — M. Gibert, receveur des postes et télégraphes à Ghisoni, est nommé à Martinay.

⁂

CORTE. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé qu'il n'y avait pas lieu de pourvoir au remplacement de M. Ordioni Pierre-François, 2e adjoint au maire, décédé dernièrement.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Gastil Marie veuve Coccaldi, le mari garde de 1re classe des forêts, 29 ans 1 mois 11 jours de services, 300 francs.

Campana Ursule Marie veuve Campana, le mari premier gardien de pénitencier agricole, décédé titulaire d'une pension, 202 francs.

Casanova Antoine-Hyacinthe, commissaire de police, 41 ans 8 mois 28 jours de services, 3 173 francs.

Ordioni Jean-Thomas, préposé des douanes, 27 ans 7 jours de serv., 780 fr.

Antoniotti Marie veuve Cioni, le mari brigadier des douanes, 29 ans 3 mois de services, 44 francs.

Renucci Marie Antoinette veuve Lena, le mari receveur des contributions indirectes, décédé titulaire d'une pens., 342 fr.

Borelli François-Marie, gardien de pénitencier, 31 ans 11 mois 5 jours de service, 719 francs.

Nicora Titus-Romulus-Marius, sous-chef de bureau de 1re classe au ministère de l'intérieur, 30 ans 7 mois 16 jours de services, invalidité morale, 2.618 francs.

Destinger veuve Benedetti, le mari brigadier hors classe des forêts, 45 ans 1 mois 5 jours de services, 520 francs.

Casablanca Marie veuve Cornet, le mari inspecteur adjoint des forêts, 37 ans 10 mois 15 jours de services, 1.100 francs.

Foggianelli Marie-Françoise veuve Peretti, le mari brigadier de 1re classe des forêts, 40 ans 4 mois 9 jours de services, 480 francs

La Commission Municipale

Au moment où notre ville va être administrée pendant quelques semaines par une commission municipale, il nous paraît nécessaire de mettre sous les yeux de nos lecteurs les articles 44 et 45 de la loi municipale du 5 avril 1884 qui règlent les pouvoirs de cette commission.

Art. 44. — En cas de dissolution d'un conseil municipal ou de démission de tous ses membres en exercice, et lorsqu'un conseil municipal ne peut être constitué, une délégation spéciale en remplit les fonctions.

Dans les huit jours qui suivent la dissolution ou l'acceptation de la démission, cette délégation spéciale est nommée par décret du Président de la République, et dans les colonies, par arrêté du gouverneur.

Le nombre des membres qui la composent est fixé : trois dans les communes où la population ne dépasse pas 35.000 habitants. Ce nombre peut être porté jusqu'à sept dans les villes d'une population supérieure.

Le décret ou l'arrêté qui l'institue en nomme le président, et au besoin le vice-président.

Les pouvoirs de cette délégation spéciale sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente. En aucun cas, il ne lui est permis d'engager les finances municipales au delà des ressources disponibles de l'exercice courant. Elle ne peut ni préparer le budget communal, ni recevoir les comptes du maire ou du receveur, ni modifier le personnel ou le régime de l'enseignement public.

Art 45 – Toutes les fois que le conseil municipal a été dissous, ou que, par application de l'article précédent, une délégation spéciale a été nommée, il est procédé à la réélection du conseil municipal dans les deux mois, à dater de la dissolution ou de la dernière démission.

Les fonctions de la délégation spéciale expirent de plein droit dès que le conseil municipal est reconstitué.

Comité de Défense des intérêts bastiais

Quelques-uns de nos concitoyens viennent de se constituer en commission provisoire à l'effet de former un Comité de défense des intérêts bastiais.

Cette commission doit se réunir dimanche.

Meeting

Plusieurs électeurs bastiais voudraient organiser un grand meeting. S'ils veulent bien nous permettre de leur faire connaître notre avis, nous leur dirons qu'en ce moment les électeurs doivent laisser agir leurs mandataires. Ceux-ci ont prouvé qu'ils savaient remplir leur devoir avec énergie et patriotisme.

Que les électeurs se réservent pour le jour où ils seront appelés à renouveler les pouvoirs de leurs mandataires démissionnaires.

Lettre d'un Bastiais

24 novembre 1902.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Vos lecteurs ont pris connaissance des dépêches de MM. les députés Astima, Giacobbi et Malaspina, relatives au bruit qui circule au sujet du transfert à Ajaccio du gouvernement militaire.

Notre représentant donne un démenti formel à tous ces racontars et pour cela, il nous apprend qu'il a vu M. le Chef d'état major général, M. le Ministre et de la guerre.

Mais le chose en elle même est assez importante et mériterait l'honneur d'une question à la tribune. La population bastiaise serait ainsi fixée une fois pour toutes.

A la première réunion du Comité de défense des intérêts bastiais qui va se former, les membres du Comité devraient faire une démarche en ce sens auprès de notre député.

Veuillez agréer, etc.

Un Electeur bastiais.

LA SAINTE-CÉCILE A SAINT-JEAN

Dimanche 23 courant à l'occasion de la fête de Sainte Cécile, on chantera à Saint Jean la messe solennelle *Sainte-Cécile*, de Charles Gounod, pour premiers et seconds sopranos, ténors et basses, avec accompagnement de quartuor à cordes et orgue.

A l'offertoire: Méditation religieuse (sur le 1er prélude de Bach) de Charles Gounod, pour 6 violons, violoncelle et orgue.

Sortie : Marche pontificale de Charles Gounod, jouée au grand orgue.

Le soir : Vêpres à 3 heures et demie. Sermon de charité par le R. P. Jouy, des Dominicains de Marseille. Quête au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur et de l'Asile des Vieillards.

Pendant la quête on chantera le *Sanctus* de la messe *Sainte Cécile* (solo de soprano et chœur à 4 parties).

Au Salut : *Pavis Angelicus* de César Franck (solo de baryton) avec accompagnement de violons, violoncelle et orgue. *Tantum ergo* d'Alexandre Guilmant (solo pour voix de basses et chœur à 4 parties).

Sortie : *Laudate* solennel de Lambillotte (chœur à 4 parties).

Ces divers chants seront exécutés par des dames et des messieurs de la ville en nombre de quarante, sous la direction de M. Reginensi, *avec le concours de* M. Giannarelli et de ses élèves.

Problèmes et solutions

20000

Décrire n'est pas ce dessin, y inscrire le nombre 20 000 sans lever la plume ni le crayon ?

C'est d'une grande simplicité, mais encore faut-il trouver. Six lignes ont arrêté jusqu'au bout vos trouveurs la solution de ce petit problème si aimé d'un autre temps, plus important, qui est suivant : Comment se guérir quand on souffre d'anémie, de chlorose, de faiblesse générale, de maladie d'estomac ?

SOLUTION : prendre les pilules Pink, le plus puissant régénérateur du sang connu des corps. Les preuves dont les attestations suivant ont reçu ne prêtent :

« J'étais devenue si anémique, mes forces avaient tellement diminué que je pouvais à peine marcher. Je n'avais plus d'appétit, mes digestions étaient très pénibles et tout ce que je faisais pour me guérir ne réussissait pas. On m'conseilla les pilules Pink et je suis heureuse de faire connaître que depuis que j'ai suivi ce traitement je me porte à merveille » Mme Hard-Dumas Adams, à Armuid (Cher).

« J'ai souffert pendant deux ans d'une grave maladie d'estomac qui me faisait tellement souffrir que j'ai dû interrompre mon travail. J'ai suivi un traitement aux pilules Pink qui m'a enlevé de cette terrible maladie ». Ou signe Patrux, 41, rue Courtalon, Troyes (Aube.)

Les pilules Pink sont souveraines contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang. Elles ont guéri un nombre incroyable de rhumatismes et de névralgies. En vente dans toutes les pharmacies et chez Giblin et Cie, rue Blondel, Paris, 3,50 la boîte et 17,50 les 6 boîtes franco.

Solution du premier problème : prenez une feuille de papier dont vous replierez le coin d'en bas, inscrivez sur ce coin 10,000 et prenez de la place le dernier à vos trouveurs du morceau de papier replié. Ceux vous prenez d'arriver sur la feuille sans avoir eu à lever la plume. Il vous est alors facile de faire votre slogan.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8° à midi, + 9.5 ; 7 heures du soir + 7. Maxima, + 10 7. Minima, + 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 millimètres. 58 mm. 6 heures du soir, 760 millimètres.

Vent. — Sud le matin, O. au soir.

Dans l'après-midi, N. O. frais.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 1.

⁂

A l'arrivée

Parmi les passagers du *Balkan* se trouvait M. Foutaine, directeur des chemins de fer départementaux.

⁂

Baccalauréat

MM. Vogt, Lanfieri, Fabri et Bona ont été reçus au baccalauréat de l'enseignement classique 1re partie, devant la faculté d'Aix.

⁂

Obsèques

M. Vincent Zoccal, employé à la Compagnie des chemins de fer départementaux, a succombé à la maladie qui le minait depuis longtemps et qui avait résisté aux soins si dévoués de son excellente mère. Pour faire l'éloge de cet intéressant jeune homme il nous suffira de dire que ses services, bien que de courte durée, avaient été si appréciés à la Compagnie des chemins de fer, qu'on l'avait autorisé à faire son travail chez lui. Il a pu ainsi conserver son traitement intégral jusqu'à sa mort. Si cette mesure prouve les qualités de l'employé, elle prouve aussi avec quelle bienveillance la direction des chemins de fer sait tenir compte des services rendus.

Ses camarades ont offert une magnifique couronne Le deuil était conduit par M. Orillat, inspecteur principal de la Compagnie, entouré de tout le personnel.

Nous adressons à la famille Zoccai toutes nos condoléances.

⁂

De nombreux amis suivaient hier le cortège funèbre de Mme Antoinette Goiran née Monteverde, décédée dans sa soixante-quatorzième année, après une assez longue maladie. Cette excellente femme avait créé dans notre ville l'industrie des gâteaux corses qui s'abord se fabriquaient exclusivement dans les familles. Ses *canistrelli* et *canistrelletti*, ses gâteaux des rois et de Pâques ont vite acquis une renommée, et les Bastiais qui se trouvent sur le continent et en Algérie lui faisaient d'importantes commandes. La réputation des gâteaux Goiran, était bien justifiée ; cette fabrication est continuée maintenant avec autant de succès par la nièce de la défunte, Mme Morati-Adam.

Nous présentons aux familles Goiran, Ordini, Monteverde, Adam et Morati nos condoléances bien sincères.

⁂

Perdu

par un voyageur, un carnet en cuir rouge, aux initiales S. A. D. B. contenant 3 billets de 100 francs et de nombreuses et importantes commandes d'Absinthe et d'Amara Bianqui.

Les 300 francs seront la récompense de la personne qui voudra le rapporter à la Société anonyme de la Distillerie Bianqui, à Nice.

⁂

A Sainte-Marie

Dimanche soir, à 7 h., un sermon de charité sera prêché en l'église Sainte-Marie, par le R. P. Jeny, au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

La quête sera faite par Mmes la comtesse Gregori, Lazaroti-de Carbuccia, Bonacorsi-Lota, Liccioni-Mattei.

Pendant la quête on exécutera l'Andante religioso de Thomé (violon et orgue) ; *Tantum ergo*, (baryton et chœur) de Deseaugès. Le solo sera chanté par M. Brussan ; Méditation de Vivier (violon et orgue).

Violon, M. Giannarelli, orgues, M. Sricher.

Nous n'avons pas à rappeler les services considérables que rend l'Orphelinat du Bon Pasteur qui abrite plus de cent pauvres filles abandonnées. Avec l'hiver les besoins augmentent dans cette maison soutenue uniquement par la charité publique. Nos concitoyens profiteront de l'occasion qui leur est offerte par le R. P. Jeny pour assurer par leurs offrandes l'entretien de tant d'enfants sans famille et sans abri.

⁂

A la correctionnelle

Les nommés Vincent fils et Jean P., traduits, à l'audience des flagrants délits, devant le tribunal correctionnel, pour outrages aux agents dans l'exercice de leurs fonctions et tapage nocturne, ont été condamnés à vingt jours de prison chacun, malgré l'habile défense de Me Decori.

⁂

Avis

M Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 26 novembre.

⁂

Agressions (suite)

Hier soir, un de nos honorables concitoyens se disposait à rentrer chez lui, rue Sisco, 11 ; il était dix heures 1/2. Au moment de pénétrer dans le vestibule, il fut entouré par trois individus. L'un d'eux le saisit par l'épaule droite, par derrière, mais il reçut un coup de poing si violent sur la figure qu'il roula par terre. Cette manière de recevoir les gens ne plut pas aux deux autres, qui s'empressèrent de prendre la fuite. Quant au premier, il réussit à se relever et fit comme ses copains.

Si, avant onze heures, il n'est pas permis de circuler dans une rue un peu écartée, il est vrai, mais où les rez de chaussée sont occupés, il ne reste plus à nos concitoyens qu'à rentrer avant le coucher du soleil et à ne sortir qu'après son lever.

⁂

Absinthe Cusenier

L'OXYGINÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les Hygiénistes.

⁂

Le Saint Rosaire

Dimanche, à Saint Jean, le R. P. Jeny, des Dominicains, prêchera un sermon sur le Saint Rosaire. Tous les membres associés de la ville sont instamment priés d'y assister.

⁂

Au Port

Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, venant de Livourne avec 162 passagers, est reparti pour Porto-Torres.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Loubatière, venant de Marseille avec 393 passagers et 270 tonnes, est reparti pour Livourne.

⁂

On demande

Un appartement de huit pièces ; s'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

— Rue du Lycée, 18, une maison comprenant un magasin sur la rue, un premier et un deuxième étages.

Etat Civil

Décès.

Bastoni Jean-Quilicus, 4 mois, de Bastia.

Rossi Marie-Angèle-Joséphine, veuve, 84 ans, de San Lorenzo de Serb (Espagne).

Lassi Joseph, marin, célibataire, 28 ans, de Bastia.

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour frêt s'adresser à

M. Arthur C. Southwell, Bastia.

M. Albert Monge, armateur, Cette.

Agence Maritime, 25 Quai de la Fraternité, Marseille.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Bourse de Paris

	20 nov.	21 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.30	99.20
3 p. 0/0 nouveau	98.85	98 95
3 0/0 nouveau	98 20	98 05

Dernière Heure

Conseil Général

d'Ajaccio :

Il paraît certain que le Conseil général se réunira le 24 courant. Des lettres pressantes ont été adressées aux membres de la majorité pour qu'ils se trouvent à Ajaccio, à cette date, afin qu'on puisse constituer l'assemblée.

MM. les députés doivent ainsi quitter Paris ce soir ; ils arriveront dimanche par la voie de Nice.

Les Elections Sénatoriales et NOS REPRÉSENTANTS

Les cinq députés corses MM. Emmanuel Arène, le colonel Astima, Giacobbi, Gabrielli et Malaspina, se sont réunis avant la session du Conseil général et ont cordialement examiné toutes les éventualités en vue des élections sénatoriales.

Nos représentants ont résolu de recueillir les impressions qui seront échangées au Conseil général et de ne s'inspirer, dans la formation de la liste, que de l'intérêt général du parti républicain, tel qu'il se manifestera aussi bien en Corse qu'à Paris.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

M. l'ensaigne de vaisseau Quencez, du port de Toulon, a reçu l'ordre de s'embarquer immédiatement sur un torpilleur de la Défense mobile de la Corse.

M. Joseph Reinach en Conseil d'Etat

Le conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de M. Joseph Reinach contre la décision du ministre de la guerre qui l'avait révoqué de son grade et de son emploi de capitaine de cavalerie territoriale.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Au Maroc

Le ministre des affaires étrangères a communiqué les dépêches qui lui sont parvenues au sujet des troubles qui ont éclaté sur les côtes marocaines. Les troubles semblaient terminés.

M. Delcassé a fait connaître à ses collègues les mesures qu'il avait cru devoir prendre, afin d'assurer éventuellement la protection de nos nationaux.

La trésorerie en Indo-Chine

Les ministres des Finances et des Colonies ont entretenu le Conseil de la réorganisation du service de la trésorerie en Indo-Chine.

Mouvement judiciaire

Le Garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement dans la magistrature.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les Insurgés de Marguerille *à Montpellier*

Les 106 Arabes, inculpés dans l'affaire de Marguerittte, sont arrivés à Cette dans la matinée, à bord du *Tafna*, venant d'Alger.

Les insurgés de Marguerite, qui vont comparaître devant la Cour d'assises de l'Hérault, ont été dirigés de Cette sur Montpellier par voie ferrée, sous l'escorte de plusieurs brigades de gendarmerie, commandées par un capitaine. A 11 h. ils étaient à Montpellier, où ils ont été escortés à la prison par des gendarmes et une compagnie d'infanterie.

Les 60 témoins arriveront par un prochain paquebot.

La session extraordinaire s'ouvrira le 15 décembre, sous la présidence de M. le conseiller Rouquet. Le questionnaire sera composé de 80 pages ; plus de 2000 questions seront très probablement posées au jury.

L'affaire Boulaine

Le défenseur d'Andrieu

Me Decori a accepté de se charger de la défense de M. le conseiller Andrieu, devant la Cour d'assises de Rouen.

La grève des Mineurs

La grève des mineurs est loin d'être complètement terminée.

Elle persiste toujours avec acharnement dans la Loire ; à Carmaux, dans le Tarn ; à Sainte-Florine, dans la Haute-Loire ; à Lacombette et à Messein, dans le Puy-de-Dôme ; à Saint-Hilaire, dans l'Allier.

PROCÈS DE PRESSE

Mme Humbert, la veuve de l'ancien Garde des sceaux, intente un procès à M. Bonhour et à la *Libre Parole*, à propos de la diffamation dont elle a été l'objet.

Elle demande 100 000 francs de dommages intérêts.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnad, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Travail des enfants

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Sochetet portant modification de la loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

La proposition est prise en considération.

Le Travail en plein air

Discussion de l'interpellation de M. Lhopiteau sur les inconvénients que présente pour les ouvriers travaillant en plein air l'application de la loi du 30 mars 1900.

M. Lhopiteau

demande une meilleure application de cette loi pour certaines catégories d'employés et d'ouvriers et l'autorisation de faire des heures supplémentaires.

M. Chauvin

insiste pour que l'on étende à toutes les industries du bâtiment les exceptions privues par le décret de 1902, de manière à donner satisfaction à la petite industrie.

M. Rudelle

critique la législation sur la réglementation du travail.

M. Poulain

critique les patrons qui veulent supprimer la réglementation du travail et demande le maintien de la loi du 30 mars 1890.

M. Vaillant

réclame l'application stricte de la loi de 1900.

M. Millerand

soutient la même thèse.

Le ministre du commerce

dit qu'il faut accorder des dérogations à la loi suivant les circonstances, et qu'il convient d'examiner l'amélioration à apporter à la loi de 1900, mais en se gardant bien de toucher au principe.

Ordre du Jour

M. Violette présente un ordre du jour, accepté par le gouvernement, qui est ainsi conçu :

« La Chambre confiante dans le gouvernement et comptant sur lui pour appliquer la loi du 30 mars 1900 dans sa lettre et dans son esprit, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est adopté par 290 voix contre 77.

L'Amnistie

M. Lasies demande l'urgence et la discussion immédiate sur sa proposition de loi relative à l'amnistie pour délits de grève et faits connexes.

Le ministre du commerce

monte à la tribune pour combattre la demande d'urgence.

M. Trouillot fait ressortir que le vote sur l'amnistie aurait actuellement une influence fâcheuse sur les événements, et demande le renvoi du projet de loi à la commission spéciale.

Cet envoi est ordonné par 371 voix contre 175.

Interpellation Binder

La Chambre fixe au 4 décembre l'interpellation de M. Binder sur les fausses photographies de la famille Humbert.

Fixation de l'ordre du jour

La Chambre inscrit en tête de son ordre du jour de lundi prochain l'interpellation sur la réduction des escadres, et celle sur l'interdiction de la langue bretonne dans les églises.

La séance est levée.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge 0 35

Blanc 0 40

Blanc Malvoisie 0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour la gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge nouveau, bonne qualité garantie par 1an de vieux, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin vieux blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, en flacons d'un litre, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blanc et rouge provenant de vente domaine de Hamma-el-Bey (Alger), propriétaire R. Matti, s'adresser dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales au ville, bien connues à l'enseigne R. Matti.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,35 le litre ; le blanc 0,35 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de coupages frauduleux, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en postes de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en bordelaises et en demi-bidons au choix du client.

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grande prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

M. L.R. Vanina, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

TUMEUR [illegible]

Compagnie des Forges et Aciéries
de la Marine et des Chemins de Fer
Société Anonyme. — Capital : 20 Millions

Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 novembre 1902, le dividende de l'exercice 1901-1902 a été fixé à 50 francs par action, payables par moitié, le 30 novembre 1902 et le 31 mai 1903.

Le paiement des 25 fr. échus le 30 novembre courant, sera fait :

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n. 61 et sous déduction de 2 fr. 47 pour impôt du timbre et impôt sur le revenu ;

Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sans déduction de 1 fr. pour impôt sur le revenu.

Les lieux de paiement sont :

A St-Chamond, au Siège et dans les bureaux de la Compagnie ;
A Rive-de-Gier, dans les bureaux de l'Usine ;
A St Etienne, à l'agence de la Société générale, Place de l'Hôtel de Ville, 6, et à l'agence du Crédit Lyonnais, Place de l'Hôtel de Ville, 7 ;
A Lyon, chez MM. Vve Guérin et fils, banquiers, rue Puits Gaillot, 34 ; chez MM. Cambefort, F. et C. Saint Olive, banquiers, rue de la République, 43 ;
à l'agence de la Société générale, rue de la République, 6 ;
à la Société Lyonnaise, Palais St-Pierre ;
et au Crédit Lyonnais, rue de la République, 18 ;
A Marseille, à l'agence de la Société Générale, rue Noailles, 24 ;
A Paris, dans les bureaux de la Compagnie, *Rue des Pyramides*, 20 ;
et au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 49 ;
A Mulhouse, à la Banque d'Alsace et de Lorraine ;
A Bastia (Corse), chez MM. Gregori frères, banquiers ;
Et au Boucau (*Basses-Pyrénées*) *dans les bureaux des Forges de l'Adour.*

St-Chamond, le 18 novembre 1902.

Malades! 800 000

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE
à acheter un petit appartement de 2 à 5 pièces. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :

Gros fruits . . 24 fr. les 100 k
Petits et jaunes. 13 fr. id.
rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

PÉTROLE

La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.

En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage, au prix de 0.35 le litre.
Photoline extra, 2.75 le bidon de 5 lit.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Roman* chargera vers le 25 nov.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
Adélaïde Colombani
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Maison à des prix modérés

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia
Retamage de glaces anciennes ou avariées

Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux Suspensions, Candélabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
Adopté par toutes les Célébrités Médicales du Monde entier. — Exiger la véritable Marque

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Publié sous la Direction de Mme Eugénie RAYMOND
FONDÉE en 1860
PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
UN AN 16 fr. — SIX MOIS 8 fr. — TROIS MOIS 4 fr.
PRIX POUR LA FRANCE ET L'ALGÉRIE
UN AN 20 fr. — SIX MOIS 10 fr. — TROIS MOIS 5 fr.
ÉTRANGER
UN AN 24 fr. — SIX MOIS 12 fr. — TROIS MOIS 6 fr.
SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO

LE SEUL journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, l'avenir de Mains etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Pedevani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia

USAGE interne : 2 à 4 Cuillerées à Bouche par jour. — Dépôt : E. Charras, 41, rue J.-J. Rousseau, Paris

VIN FÉBRIFUGE
Mr HOLETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

D.O.M † D.O.M
BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
D.O.M † D.O.M

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez M. Antoine Ottaviani, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

Le Courrier de la Presse
Fondé en 1878 par A. Gallois, Docteur
Ch. Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS
Découpe tout ce qui paraît dans la Presse sur tous les sujets et pour toutes les personnes ou choses dont on désire connaître l'opinion

AVEC 4 SOUS (10 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 30 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on peut, chaque mois SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne recoit pas la faveur est assuré de toucher toujours au cêt presque trois fois ses versements. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Boudin, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
«rettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cheroot Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Mirodor.** Dépositaire : Simon Dastan, angle des rues Miot et Napoléon, 34, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

L'un des rédacteurs privé, Matthieu Ollagnier.

27e ANNÉE — DIMANCHE 23 NOVEMBRE 1902 — N° 300

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00567

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	25 fr.	12 fr.	6 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Clément.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 37 m. — Coucher, 4 h. 01 m.
Lune : Pleine, le 15 — Dernier quart., le 21
Fête de demain : Saint Jean de la Croix.

22 Novembre

Bastia sacrifiée

Il n'entre pas dans les habitudes de notre journal de mêler la politique aux questions d'affaires, et nous ne dérogerons pas à cette tradition.

Par la situation que nous allons exposer, nous n'entendons pas établir une différence entre ce qui existait anciennement à Bastia et ce qui nous reste aujourd'hui. Nous voulons seulement mettre sous les yeux de nos lecteurs ce que, pour une cause ou pour une autre, Bastia a perdu dans ces trente dernières années.

Division Militaire

Jusqu'en 1871, Bastia a été le siège de la 17e Division militaire ; nous possédions alors un général de division avec l'état-major et les services accessoires à ce commandement.

Dans la nouvelle organisation Bastia n'a plus été que le siège effectif de la subdivision avec un général de brigade comme titulaire et l'état-major correspondant.

Au point de vue militaire Bastia a donc de ce fait perdu une grande partie de son importance.

Il est question aujourd'hui de lui enlever le Général gouverneur.

Cour d'appel

Depuis l'organisation judiciaire, Bastia est le chef-lieu de la Cour d'Appel.

Cette compagnie était composée jusqu'à l'année 1883, ainsi qu'il suit :

Un premier président, deux présidents de chambre, quinze conseillers, un procureur général, un premier avocat général, un avocat général, un substitut, un greffier en chef, trois commis-greffiers.

La loi dite d'économie a réduit le personnel de la Cour de :

Un président de chambre, sept conseillers, un 1er avocat général, un commis greffier.

Par une loi récente un nouveau siège de conseiller a été supprimé.

De telle sorte que la Cour a été réduite de dix membres, plus d'un commis-greffier.

Si on envisage les appointements afférents actuellement à chacune de ces fonctions supprimées, on constatera qu'il a été effectué ainsi une économie d'une somme de 77.500 francs qui était annuellement dépensée à Bastia.

Marine

Jusqu'à l'année 1897 l'administration de la Marine était centralisée à Bastia où elle avait son siège principal.

Du jour où la France a été divisée en arrondissements maritimes et en sous-quartiers, Bastia faisait partie du 5e arrondissement maritime ayant son siège à Toulon.

Les services étaient dirigés jusqu'en 1886 par un commissaire ayant grade de colonel, par un commissaire adjoint chargé de l'inscription maritime ayant grade de chef de bataillon, et par un commissaire aux revues, chef du secrétariat, ayant le grade de sous-commissaire, équivalent à celui de capitaine.

Les bureaux étaient constitués par 6 agents ou sous agents du commissariat, un syndic des gens de mer ; la gendarmerie maritime était représentée par un brigadier et deux gendarmes.

Enfin il existait à Bastia un trésorier des Invalides de la marine ayant sous ses ordres tous les agents similaires des ports de la Corse.

Le service de la Marine passa en 1886 sous les ordres d'un capitaine de vaisseau.

L'ancien personnel fut maintenu avec les équivalences dans les différents grades.

En 1897, le siège du commandement de la marine ayant été transféré à Ajaccio, le personnel de Bastia fut réduit à un commissaire de l'inscription maritime ayant grade de capitaine, et les bureaux à un agent du commissariat, à un commis auxiliaire et à un syndic des gens de mer.

La gendarmerie n'est plus représentée que par une unité, un gendarme.

Le trésorier des invalides a été transféré à Ajaccio.

Perte sèche pour Bastia de 30 à 35 mille francs par an.

Torpilleurs

En même temps que le commandement de la marine passait à Ajaccio, la flottille des torpilleurs qui mouillait au vieux port, l'y suivait, et le quartier du vieux port, que la présence de ces navires de guerre avait rendu à la vie, est aujourd'hui désert, toute animation et toute transaction ayant cessé.

Les cinq torpilleurs stationnant à Bastia y laissaient bon an mal an 150.000 francs.

Douanes

En 1884, la Direction des Douanes en Corse ayant son siège à Bastia a été supprimée et cette importante administration est aujourd'hui confiée à un Inspecteur chef du service.

De cette suppression il résulte dans le haut personnel une diminution appréciable.

Chambre de Commerce

Depuis plus de 55 ans une Chambre de commerce avait été créée à Bastia avec juridiction sur tout le département.

Par une loi qui remonte à quelques années à peine, une seconde chambre de commerce a été instituée à Ajaccio avec juridiction sur cet arrondissement et sur l'arrondissement de Sartène.

Du fait de cette création les attributions de la Chambre de commerce de Bastia sont limitées aux arrondissements de Calvi, de Corte et de Bastia.

Haras

A la création d'une station de remontes en Corse, la ville de Bastia consentit à prendre à sa charge une partie des frais que nécessiterait cet établissement, et, par des concessions successives, elle prit à son compte la location de l'immeuble Mattei, à Toga.

Brusquement, la station fut transférée à Ajaccio, et Bastia fut réduite comme les plus petites localités de la Corse à un dépôt temporaire de deux chevaux, récemment porté à trois.

Le personnel des Haras, et le contingent de chevaux qu'il comprenait, constituaient pour les agriculteurs de cette ville une source sérieuse de bénéfices.

Ponts et Chaussées

Le service des ponts et chaussées a été confié jusqu'en 1886, à deux ingénieurs ordinaires.

A partir de cette date un de ces fonctionnaires fut supprimé et le service resta confié à un seul ingénieur sortant des cadres supérieurs.

Par une décision récente, le service de Bastia a été remis aux mains d'un conducteur principal.

Pénitencier de Casabianda

Quoique situé dans l'arrondissement de Corte, le pénitencier de Casabianda, à cause des ressources que présentait Bastia et des moyens de communication faciles qu'il avait avec cette ville, faisait appel de ses approvisionnements.

L'importance de la Colonie Pénitentiaire exigeait un personnel très nombreux, et c'est par des centaines de milliers de francs que se chiffraient les affaires qui se traitaient à Bastia.

Et alors que l'on maintenait, malgré les propositions de suppression réitérées du ministère de l'agriculture, les pénitenciers de Chiavari et Castelluccio qui avoisinent Ajaccio, le pénitencier de Casabianda qui avait été créé en vue de l'assainissement de la côte orientale, était supprimé.

Postes et Télégraphes

L'importance des transmissions postales et télégraphiques qui s'effectuent à Bastia avait rendu nécessaire la nomination de deux receveurs spéciaux, l'un chargé de diriger le service des postes, l'autre ayant la direction du service télégraphique.

Quoique la ville de Bastia ait pris pendant ces dix dernières années une grande extension au point de vue de sa population et de ses relations avec les continents français et italien, on a jugé à propos de réunir les deux services sous la main d'un seul receveur et de réduire ainsi une maigre économie par la suppression d'un fonctionnaire.

Ecole d'horticulture et d'arboriculture

Avec une subvention de l'Etat et de la Ville de Bastia, une école d'horticulture et d'arboriculture avait été créée à Bastia.

Elle était installée, chacun le sait, dans l'immeuble Cecconi, situé aux portes de la Ville, et la direction en avait été confiée à M. Gouinot de Vilaire, ingénieur agronome.

Cette école ayant cessé de fonctionner, M. le Préfet de la Corse a pensé qu'un département agricole comme le nôtre ne pouvait être plus longtemps privé d'une institution de ce genre.

Il en a demandé et obtenu le rétablissement.

Mais ce n'est pas à Bastia, mais bien à Ajaccio que s'ouvrira la nouvelle école d'agriculture.

***

Nous n'hésitons pas à dire que toutes ces déchéances successives ont eu leur fâcheux contre-coup dans la marche des affaires à Bastia, et que si notre ville traverse actuellement une crise épouvantable, elles sont loin d'y être étrangères.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le transfert du gouvernement militaire à Ajaccio et la diminution de notre garnison étaient consommés, cette crise ne pourrait que s'accentuer et il est facile de prévoir quelles en seraient les conséquences.

Histoire Militaire des Corses
EN ITALIE

RAPPORT DU MARQUIS D'ORNANO
au Ministre
des Affaires étrangères

M. le marquis d'Ornano, chargé de mission du Ministre des Affaires étrangères, met la dernière main à un ouvrage qui portera le titre : « Les Milices Corses. » Comme avant-propos à cet ouvrage, nous sommes heureux de publier dans nos colonnes le rapport éloquent et patriotique dans lequel M. le marquis d'Ornano rend compte de sa mission en Italie.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu me charger d'une mission ayant pour objet, en général, l'histoire militaire des Corses en Italie et, en particulier, l'étude du sanglant conflit qui s'éleva en 1662 à Rome entre le duc de Créqui, ambassadeur de France, et la Garde du Pape.

Je me suis empressé de me rendre en Italie pour compléter les éléments de cette étude historique, et j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de soumettre à votre haute appréciation dans le présent rapport, les résultats succincts de mes efforts et le plan de l'œuvre que je projette d'écrire.

Je ne saurais avoir la présomption de refaire le grand et remarquable travail auquel Monsieur le Comte Charles de Nouy, ancien ambassadeur de la République Française près S. M. le Roi d'Italie, a consacré quatre années, « rude labeur » dit il. Très rude, en effet, et même un peu plus long temps n'eût pas suffi pour édifier une telle œuvre, si l'historien, doublé d'un diplomate, n'y eut apporté, en même temps que la conscience d'un juge scrupuleux, la lucide constance d'un investigateur d'élite : sa volonté d'impartialité n'est pas plus contestable que son souci de la vérité ; mais s'il est vrai que tout historien soit un juge, il n'est pas moins vrai que tout juge, même le plus rigoureusement intègre, peut se tromper, et sans amoindrir le mérite de l'érudit écrivain, il est permis d'estimer qu'il n'a pas été suffisamment sévère envers le roi Louis XIV et ses conseillers, ni suffisamment équitable envers « ces soldats Corses, si braves, égarés dans une déplorable aventure. »

Peut-être, par exemple, M. de Nouy n'a-t-il pas assez tenu compte des procès-verbaux de l'information judiciaire prescrite par le gouvernement pontifical et conduite avec une irrécusable loyauté : sans excuser la violence criminelle de quelques gardes Corses, on ne peut cependant se refuser à reconnaître qu'elle ne fut en somme qu'une riposte. En toute équité, n'ayant pas été les agresseurs, n'ayant pas eu le premier tort, ils avaient droit au bénéfice des circonstances atténuantes : au lieu d'exiger une répression impitoyable et la dégradation militaire en bloc de la Nation Corse à Rome, Louis XIV, en se montrant clément, eût été d'autant plus grand que plus grande avait été l'offense.

A ne considérer que les termes méprisants dont Louis XIV flagelle les soldats Corses, on ne verrait en eux que de bas mercenaires, empressés à déserter leur patrie pour aller se vendre et trafiquer de leur sang.

La Corse, depuis près d'un siècle et demi, est terre française. En fait, sauf durant quelques éclipses, elle ne cessa point, malgré ses troubles, ses luttes et l'oppression génoise, de garder au fond de son cœur une prédilection pour la France, depuis le temps où Sampiero d'Ornano, le Bayard Corse, se prodiguait au service des Valois, et où Henri II se qualifiait « roi de France et seigneur de l'Isle de Corse. » Les services français des Corses, avant l'avènement de Louis XIV, doivent être remémorés au lecteur, qui, lui aussi, est un juge, ne fût-ce que pour souligner l'ingratitude de l'extrême sévérité du petit-fils de Henri IV. Mais, auparavant, je me propose de résumer succinctement l'histoire même du peuple corse, et d'en tirer pour ainsi dire la genèse de son caractère, de son tempérament, de ses qualités, de son besoin continu d'exode militaire : et, par ainsi, cet abrégé se rattachera directement à son sujet, en expliquant la prodigalité explosive de fureur et de sanglantes représailles du 20 août 1662.

C'est une erreur assez commune, que de juger les événements et les hommes du passé à la lumière du présent. En allant servir à l'étranger, les Corses du seizième et du dix-septième siècles n'étaient pas plus des mercenaires que les gentilshommes de France ou d'Italie qui, dans ces mêmes temps, s'en allaient guerroyer, hors de leur patrie, au service de Princes ou de Républiques ; les uns, comme les autres, étaient soldés, c'est-à-dire soldats, et curieux de gloire plus que de solde. Dès 1304, les arbalétriers corses étaient au service de la France, dans la compagnie d'Antonio Conti ; de même en 1418, « Guillaume de Corse, » compagnon d'armes de Châteaubriand, d'Olivier Ferron, de Juhel de Saint-Pern, et autres chevaliers bretons. Ils n'étaient pas des mercenaires, ces Corses, qui eux aussi se donnaient pour devise, pour loi de désintéressement, *Victoria gloria mercesque* ; et que magnifie sans des traits si virils leur historien Petrus Cyrneus.

« Les Corses aiment mieux la guerre que l'oisiveté ; ils combattent aussi bravement à cheval qu'à pied ; ils sont aussi courageux que belliqueux ; ils n'aiment rien tant que la gloire des armes ; vainqueurs, ils ne désirent rien de plus que la gloire. Ils ne redoutent pas la mort. Ils y sont prêts toujours... Ils tiennent pour vil et abject le métier de marchand. »

Non, ce n'étaient pas des mercenaires, ces alfamés de gloire, *Victoriam inhiantes, animi ad mortes parati*, ces soldats corses, dont un vieil auteur français, Germanes (Histoire des révolutions de Corse, tome 2, page 283) dit que, primitivement, par point d'honneur, « ils s'enrôlaient tous gratuitement. »

Petrus Cyrneus dit encore des Corses, qu'ils étaient « très factieux. » Oui certes, factieux contre la tyrannie génoise, qui leur refusait les droits les plus élémentaires et les maintenait outrageusement dans une régalante servitude ; ne pouvant être, en Corse, ni

soldats, ni magistrats, ni citoyens, les Corses, naturellement fiers et guerriers, fuyaient vers l'air libre, non par amour du lucre, mais par haine du despotisme, et l'expatriation douloureuse était surtout, chez ces vaillants, en même temps que la satisfaction de leur instinct militaire, une protestation, une forme nécessaire, une manifestation généreuse de leur patriotisme.

Sous l'impulsion de ce sentiment si respectable, les Corses émigrent un peu partout, chacun selon ses préférences, qui à Venise, qui à Florence, mais surtout en France, tant que subsistent les glorieuses traces de Sampiero, ou à Rome, car, pour beaucoup d'entre eux, depuis qu'en 1444 Eugène IV a reçu de l'Assemblée des Caporali la souveraineté de leur île, le Pape est non seulement leur chef spirituel, mais en quelque sorte leur souverain, encore que les Génois aient recouvré la possession de la Corse.

Braves, dévoués, essentiellement loyaux, les volontaires Corses étaient tenus pour des soldats d'élite, malgré leur renom d'orgueuil intraitable et de terrible ressentiment. En 1637, Urbain VIII chargeait trois cents Corses de la garde des portes de Rome; déjà, en 1603, Clément VIII avait confié à six cents Corses et deux cents arquebusiers à cheval la garde du palais apostolique et divers lieux de Rome, et ces six cents soldats avaient été, selon Moroni, les premiers de leur nation organisés en corps au service du Saint Siège; selon Galletti, la première milice Corse remonterait au pontificat de Grégoire XIII (1571-1585); ce qui n'est pas douteux, c'est que, près d'un siècle avant l'année 1603, les Corses étaient déjà nombreux à Rome, surtout dans les rangs de l'armée: le recensement publié en 1882 par M. Armellini, qui le croit de 1515, en fait foi, non moins que les dalles funéraires de Saint Chrysogone, — qui était depuis 1445 l'église nationale des Corses, — dalles dont la plupart, assez bien conservées encore, sont du seizième siècle et recouvrent les restes de courageux *stradiotti*, capitaines corses au service des Papes. D'autres tombes corses, aujourd'hui disparues, existaient à Sant'Agostino, à Santa-Maria dell'Orto, et à San-Francesco a Ripa, où se lisait notamment l'épitaphe armoirie de « Jean-Paul de Leca, comte de Canaca, damoiseau de l'Ile de Corse, » mort à Rome en 1616, dans la faveur de Léon X.

J'ai infructueusement recherché au Vatican, les rôles de la Garde Corse, principalement ceux des compagnies Franchi et Savelli compromises dans la sanglante affaire du 20 août 1662; on ces rôles sont enfouis dans la poussière de deux siècles et demi, ou ils ont été détruits, peut-être après l'expulsion des Corses, en haine de l'affaire.

« L'affaire » est bien connue quant aux frais et à leurs conséquences; elle l'est moins quant aux prodromes; elle fut une résultante bien plus qu'une déterminante; en fait, malgré diverses tentatives diplomatiques de rapprochement, de conciliation, voire de réconciliation, il y avait, sinon rupture, au moins interruption depuis huit années entre les Cours du Louvre et de Rome, lorsque Louis XIV, après la mort du cardinal Mazarin en 1661, se résolut à confier à un diplomate d'expérience, M. d'Aubeville, une mission qui, dans la pensée du monarque, devait avoir pour effet de le renseigner sur les intentions d'Alexandre VII et de ses ministres, d'induire le Pape au rapprochement désiré, et de préparer les voies à une ambassade solennelle qui le consacrerait.

Malgré la prudence et l'habileté éprouvées de M. d'Aubeville, sa délicate mission n'eut en réalité qu'un résultat négatif.

Le Pape se préoccupait grandement d'organiser contre les Turcs la coalition des puissances chrétiennes: le roi prononçait au sujet de son accession, des paroles dont le vague ne pouvait qu'indisposer le Pape, non moins que la prétention de l'amener à céder au duc de Parme et au duc de Modène, alliés du roi, des portions du domaine pontifical. Alexandre VII (Chigi) avait des neveux qu'il se plaisait à voir traiter en princes; Louis XIV interdisait à son ambassadeur de leur faire la première visite; et cet ambassadeur était le duc de Créqui, déjà trop connu par son caractère hautain, par son manque de souplesse, par son inexpérience diplomatique, à exagérer dans l'application ces instructions plutôt tâcheuses, à ce point que Louis XIV finit par les estimer telles et, en les rapportant, plaça lui-même son représentant dans une position humiliée.

Le duc de Créqui fut nommé ambassadeur le 5 novembre 1661, ses lettres de créance furent signées le 15 avril 1662 et il n'arriva à Rome que le 2 juin suivant; les fastueux apprêts d'une entrée solennelle ne suffisaient pas à justifier un retard aussi prolongé, qui dût surprendre et quelque peu froisser le Pape.

(La fin à demain).

LA SAINTE-CÉCILE A SAINT JEAN

Aujourd'hui Dimanche, à l'occasion de la fête de Ste Cécile, on chantera à St Jean à 10 heures, la messe solennelle *Ste-Cécile*, de Charles Gounod, pour premiers et seconds soprano, ténors et basses, avec accompagnement de quartuor à cordes et orgue.

A l'offertoire: Méditation religieuse (sur le 1er prélude de Bach) de Charles Gounod, pour 6 violons, violoncelle et orgue.

Sortie: Marche pontificale de Charles Gounod, jouée au grand orgue.

Le soir: Vêpres à 3 heures et demie, Sermon de charité par le R. P. Jeny, des Dominicains de Marseille. Le R. P. Jeny parlera de l'Œuvre du Saint Rosaire. Toutes les personnes qui font partie de l'Association sont instamment priées d'y assister. Quête au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur et de l'Asile des Vieillards.

Pendant la quête on chantera le *Sanctus* de la messe *Sainte Cécile* (solo de soprano et chœur à 4 parties).

Au Salut: *Panis Angelicus* de César Franck (solo de baryton) avec accompagnement de violons, violoncelle et orgue. *Tantum ergo* d'Alexandre Guilmant (solo pour voix de basses et chœur à 4 parties).

Sortie: *Laudate* solennel de Lambillotte (chœur à 4 parties).

Ces divers chants seront exécutés par des dames et des messieurs de la ville au nombre de quarante, sous la direction de M. Reginensi, avec le concours de M. Giannarelli et de ses élèves.

Contributions directes

Un concours sera ouvert en janvier 1903 pour l'admission au surnumérariat des contributions directes. Les candidats devront être âgés de 18 ans au minimum; ils trouveront tous les renseignements sur le mode d'admission et le programme des épreuves à la direction des contributions de leurs départements.

Cour d'Assises

La session d'assises qui s'ouvre demain comprend 14 affaires, dans lesquelles sont impliqués 14 accusés et 1 femme.

Les accusations se divisent ainsi: 1 attentat à la pudeur, 1 attentat à la liberté individuelle, 1 coups et blessures, 1 vol, 1 faux en écritures, 4 meurtres, 4 tentatives de ce crime, 3 assassinats, 1 complicité de ce crime.

Affaire du dernier:

Grasiani Antoine-Paul, marin, demeurant à l'Ile Rousse, attentats à la pudeur consommés ou tentés sans violence.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Mozer.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Peraldi Jean-Chrysostôme, fils de préposé forestier, demeurant à Oran, est nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

— M. Mallinari, chef de bureau à la recette municipale de Tunis, a été nommé officier du l'ordre du Nichan-Iftikar.

— M. Marchioni Ernest, receveur des contributions diverses à Souk el Arba, est promu de la 5e à la 5e classe.

— M. Coti, maréchal des logis au 38e régiment d'artillerie, est nommé sergent-major surveillant à l'atelier de travaux publics de Mers-el-Kébir.

Bulletin Financier

Paris, le 19 novembre 1902

La séance a été irrégulière. Tendance assez calme sur les valeurs suivies de transactions et du groupe russe dont on reprise d'autre part au contraire, notamment nos Banques, l'Extérieure et le Rio, s'accusant davantage. C'est ainsi que la 3 0/0 perd pas moins de 16 centimes à 99 45 tandis que le 3 0/0 nouveau reste à 98.47.

Parmi les Fonds Etrangers, Extérieure Esp. a 84,62 contre 85.1/2; les chemins espagnols sont en hausse. Par contre l'Italien monte à 102,45 et la Serbe à 6/0 reste ferme à 77 fcs.

Les établissements de crédit sont stationnaires. Nous laissons le Crédit Lyonnais à 1.072, le Comptoir d'Escompte à 588, le Crédit Foncier au Tant à 750 et la Société Générale à 449.

Les obligations nouvelles Douanes Ottomanes, dont l'émission a lieu demain jeudi, sont offertes au public à 430 frs. A ce prix, elles donnent un revenu brut de 4.65 0/0 l'an. Cette émission est assurée d'une entière réussite, puisque les souscripteurs leurs font déjà 33 frs de prime.

Nos Chemins de Fer restent calmes.

Chambre de Commerce de Bastia

Les membres de la Chambre de Commerce se sont réunis hier.

Etaient présents, MM. Ajaccio, président; Gregori, Lazarotti et Thiers.

Se sont fait excuser pour cause de maladie, MM. Olivari, Orenga et Sialelli.

Aucune délibération n'a pu être prise.

Les membres présents ont décidé qu'une nouvelle convocation devra être faite à bref délai.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

Programme du 23 Novembre 1902
Place Saint-Nicolas, à 2 h. et demie

1. Umbria, (all.), XX
2. La Dame du Lac, (cavatine pour piston), Rossini.
3. Gioconda, (fantaisie), Ponchielli
4. La Juive, (fantaisie), Halévy.
5. Sous la Charmille, (valse), XXX.

Le Directeur, S. ATHUIL.

LA LAXATOSE est le seul remède qui guérit radicalement la constipation et tous les maux qui en découlent, 2 fr 50 la boîte, au Mortier d'Or, 44, rue des Lombards, Paris, ou dans toutes pharmacies.

EPITHÈTES DES CORSES

23 novembre 1563 — Le Doge de Gênes réunit à l'examen de l'Office de la Corse une requête des orateurs Mariano de Marato et Dominique d'Ornano demandant l'envoi en Corse de deux commissaires avec mission de s'enquérir des besoins du pays, pour la revision des statuts corses dans le sens d'une observation strictement obligatoire, et un nouvel indult en faveur des bandits.

Gazette Départementale

CANARI. — Mme Augeline Marcantetti, la digne compagne de M. Antoine Marcantetti, négociant à Bastia, est décédée à Canari après de longs jours de maladie. Elle appartenait à une honorable famille de Pino, et se faisait remarquer par une grande piété et une discrète charité. Aussi sa mort a-t-elle excité de profonds regrets à Bastia et dans tout le Cap, mais particulièrement dans les cantons 3, Ozani 2, Partinello 2, Serriera 1.

Piana. — Cargese 2, Ota 2, Piana 2.

Salice. — Azzana 2, Pastricciola 2, Rosazia 1, Salice 2, Scandaghiaccia 2.

Sainte Marie Sicché — Albitreccia 2, Azilone Ampaza 1, Campo 1, Cardo Torgia 1, Cognocoli Monticchi 2, Coti Chiavari 2, Forciolo 1, Frasseto 2, Grossete Prugna 2, Guargualé 1, Pistrosella 1, Pila Canale 2, Quasquara 1, Sainte Marie Sicché 2, Serra di Ferro 2, Urbalacone 1, Zigliara 2.

Sari d'Orcino. — Ambiegna 1, Arro 1, Calcatoggio 2, Cannelle 1, Casaglione 2, Lopigna 2, Sant'Andrea d'Orcino 1, Sari d'Orcino 2.

Sarrola Carcopino. — Cattoli Corticchiato 2, Peri 2, Sarrola Carcopino 2, Tavaco 1, Valle di Mezzana 1.

Soccia. — Guagno 2, Orto 1, Poggiolo 2, Soccia 2.

Vico. — Arbori 2, Balogna 2, Coggia 2, Letia 2, Murzo 1, Renno 2, Vico 3.

Zicavo. — Clamanacce 2, Corrano 2, Guitera 1, Palasca 2, Sampolo 2, Tasso 2, Zovaco 2, Zicavo 3.

Arrondissement de Bastia

Bastia. — Bastia 12, Furiani 1.

Bigoglia. — Bigoglia 1, Borgo 2, Lucciana 3, Vignale 2.

Brando. — Brando 3, Pietracorbara 3, Sisco 2.

Campile. — Campile 2, Crocicchia 1, Monte 2, Olmo 2, Ortiporio 1, Pesta Acquatella 1, Pruneli di Casacconi 2.

Campitello. — Bigorno 1, Campitello 1, Canavaggia 2, Lento 2, Scolca 1, Volpajola 2.

Cervione. — Cervione 3, Sant'Andrea di Cotone 2, San Giuliano 1, Valle di Campoloro.

Lama. — Lama 2, Pietralba 2, Urtaca 2.

Luri. — Barretali 2, Cagnano, 2, Luri 3, Meria 2, Pino 2.

Marato. — Marato 2, Pievo 1, Rapalo 1, Rutali 2.

Nonza. — Canari 2, Nonza 2, Ogliastro 1, Olcani 1, Olmeta di Capocorso 2.

Oletta. — Oletta 2, Olmeta di Tuda 2, Poggio d'Oletta 1, Vallecalle 1.

Pero Casevecchie. — Pero Casevecchie 3, Poggio Mezzana 2, Taglio Isolaccio 2, Talasani 1, Velone Orneto 2.

Porta. — Casabianca 1, Casalta 1, Croce 2, Fiesja 2, Giocatojo 1, Piano 1, Poggio Marinaccio 1, Pulvereso 1, Porta 2, Pruno 1, Querciello 1, San Damiano 1, San Gavino d'Ampugnani 1, Scata 1, Silvareccio 2.

Rogliano. — Centuri 2, Ersa 2, Morsiglia 2, Rogliano 3, Tomino 2.

Saint Florent. — Barbaggio 1, Farinole 3, Patrimonio 2, Saint Florent 2.

San Martino di Lota. — San Martino di Lota, 2, Ville di Pietrabugno 2.

San Nicolao. — San Giovanni 2, San Nicolao 2, Santa Lucia di Moriani 1, Santa Maria Poggio 1.

Santo Pietro di Tenda. — San Gavino di Tenda 1, Santo Pietro di Tenda 2, Serio 2.

Vescovato. — Castellare di Casinca 3, Loreto di Casinca 3, Penta di Casinca 2, Pierri 1, Sorbo Ocagnano 2, Venzolasca 2, Vescovato 3.

Une MÉDECINE QUI GUÉRIT

Voici une création bien utile à signaler, car elle sauvera certainement de nombreuses existences.

De jeunes médecins intelligents et tous profondément versés dans l'étude des plantes au point de vue de leurs propriétés médicinales, ont eu l'idée généreuse de réagir contre les erreurs de la Médecine moderne, de la Médecine chimique, ils ont fondé à Paris, un Institut Phytothérapique (*phyton*, plantes; *thérapeuo je guéris*), où ils soignent et guérissent, en effet, par des plantes, par des simples vraiment simples que tout le monde a sous la main, les malades qui viennent à eux et les consultent. Pour que nul ne puisse mettre en doute leur but philanthropique, ils ne sont fait une loi de ne vendre aucun remède, ils se bornent à donner au malade le moyen de se soigner lui même. Les cures opérées ainsi par l'Institut Phytothérapique sont aussi extraordinaires que nombreuses, elles ont mis en émoi tout le monde médical.

On ne risque rien, on tout cas d'essayer de cette médecine naturelle, puisqu'elle n'est ni coûteuse ni dangereuse, ni difficile. Il n'y a qu'à écrire, avec détails, son mal à l'Institut Phytothérapique, 77, rue des Petits-Champs, ou à se rendre à cette adresse (*Consultations de 2 à 6 heures*), pour recevoir gratuitement une ordonnance signée du médecin de l'Institut le plus apte à juger chaque cas, donnant le moyen de se soigner et de se guérir soi-même, par des moyens que chacun a sous la main sans n'en douter et, dans tous les cas, sans qu'il en coûte rien.

Docteur T. DE FONSEMAGNE.

ELECTIONS SENATORIALES

Tableau

faisant connaître le nombre de délégués sénatoriaux à élire dans chaque commune.

Arrondissement d'Ajaccio

Ajaccio. — Afa 3, Ajaccio 13, Alata 2, Appietto 2, Bastelicaccia 2, Villanova 1.

Bastelica. — Bastelica 6, Cauro 2, Ecclesia Suarella 2, Ocana 3, Tolla, 2.

Boconano. — Boconano 3, Carbuccia 2, Tavera 2, Ucciani 2, Vero 2.

Evisa. — Cristinacce 1, Evisa 3, Marignana 2, Osani 2, Partinello 2, Serriera 1.

Piana. — Cargese 2, Ota 2, Piana 2.

Salice. — Azzana 2, Pastricciola 2, Rosazia 1, Salice 2, Scandaghiaccia 2.

Sainte Marie Sicché — Albitreccia 2, Azilone Ampaza 1, Campo 1, Cardo Torgia 1, Cognocoli Monticchi 2, Coti Chiavari 2, Forciolo 1, Frasseto 2, Grossete Prugna 2, Guargualé 1, Pistrosella 1, Pila Canale 2, Quasquara 1, Sainte Marie Sicché 2, Serra di Ferro 2, Urbalacone 1, Zigliara 2.

Sari d'Orcino. — Ambiegna 1, Arro 1, Calcatoggio 2, Cannelle 1, Casaglione 2, Lopigna 2, Sant'Andrea d'Orcino 1, Sari d'Orcino 2.

Sarrola Carcopino. — Cattoli Corticchiato 2, Peri 2, Sarrola Carcopino 2, Tavaco 1, Valle di Mezzana 1.

Soccia. — Guagno 2, Orto 1, Poggiolo 2, Soccia 2.

Vico. — Arbori 2, Balogna 2, Coggia 2, Letia 2, Murzo 1, Renno 2, Vico 3.

Zicavo. — Clamanacce 2, Corrano 2, Guitera 1, Palasca 2, Sampolo 2, Tasso 2, Zovaco 2, Zicavo 3.

Arrondissement de Bastia

Bastia. — Bastia 12, Furiani 1.

Bigoglia. — Bigoglia 1, Borgo 2, Lucciana 3, Vignale 2.

Brando. — Brando 3, Pietracorbara 3, Sisco 2.

Campile. — Campile 2, Crocicchia 1, Monte 2, Olmo 2, Ortiporio 1, Pesta Acquatella 1, Pruneli di Casacconi 2.

Campitello. — Bigorno 1, Campitello 1, Canavaggia 2, Lento 2, Scolca 1, Volpajola 2.

Cervione. — Cervione 3, Sant'Andrea di Cotone 2, San Giuliano 1, Valle di Campoloro.

Lama. — Lama 2, Pietralba 2, Urtaca 2.

Luri. — Barretali 2, Cagnano, 2, Luri 3, Meria 2, Pino 2.

Marato. — Marato 2, Pievo 1, Rapalo 1, Rutali 2.

Nonza. — Canari 2, Nonza 2, Ogliastro 1, Olcani 1, Olmeta di Capocorso 2.

Oletta. — Oletta 2, Olmeta di Tuda 2, Poggio d'Oletta 1, Vallecalle 1.

Pero Casevecchie. — Pero Casevecchie 3, Poggio Mezzana 2, Taglio Isolaccio 2, Talasani 1, Velone Orneto 2.

Porta. — Casabianca 1, Casalta 1, Croce 2, Fiesja 2, Giocatojo 1, Piano 1, Poggio Marinaccio 1, Pulvereso 1, Porta 2, Pruno 1, Querciello 1, San Damiano 1, San Gavino d'Ampugnani 1, Scata 1, Silvareccio 2.

Rogliano. — Centuri 2, Ersa 2, Morsiglia 2, Rogliano 3, Tomino 2.

Saint Florent. — Barbaggio 1, Farinole 3, Patrimonio 2, Saint Florent 2.

San Martino di Lota. — San Martino di Lota, 2, Ville di Pietrabugno 2.

San Nicolao. — San Giovanni 2, San Nicolao 2, Santa Lucia di Moriani 1, Santa Maria Poggio 1.

Santo Pietro di Tenda. — San Gavino di Tenda 1, Santo Pietro di Tenda 2, Serio 2.

Vescovato. — Castellare di Casinca 3, Loreto di Casinca 3, Penta di Casinca 2, Pierri 1, Sorbo Ocagnano 2, Venzolasca 2, Vescovato 3.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 novembre

Thermomètre, — 7 heures du matin, + 8 2 à midi, + 10 — 7 heures du soir + 7 9

Baromètre, + 11, Matin, + 7 6

Baromètre, — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 766 mm. 6 heures du soir 766 mm.

Faut. — Dans la maladie, N. E. faible.

Dans l'après-midi, N. ouvert.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi: 2.

A Sainte-Marie

Aujourd'hui, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, à Sainte Marie, messe dans à 9 heures, à laquelle assistera la « Lyre Bastiaise. » A 11 heures grand'messe à trois voix, de Louise Cohen, chantée par la Chorale.

A 7 heures du soir, un sermon de charité sera prêché par le R. P. Jeny, au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

La quête sera faite par Mmes la comtesse Gregoj, Lenarotti-de Carbonesi, Bonaccorsi-Lota, Lelle Liccioni.

Pendant la quête on exécutera l'Andante religioso de Thomé (violon et orgue); *Tantum ergo*, (baryton et chœur) de Desseagon. Le solo sera chanté par M. Bressan; Méditation de Vivier (violon et orgue).

Violon, M. Giannarelli, orgues, M. Swicher.

Faute de ressources l'Orphelinat du Bon Pasteur est souvent obligé de fermer ses portes à des enfants abandonnées. Les saintes femmes qui se dévouent pour ces petites filles sans parents comptent sur la générosité de notre population afin de pouvoir subvenir aux besoins de leur maison.

Cabinet médical

Le docteur Bertelli, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet à Bastia, boulevard de Cardo, 1.

Consultations tous les jours de 1 à 3 heures. Gratuites le mardi.

Baccalauréat

MM. Fondacci, Scagliola, Bronzini, Horace d'Ettori, Bornni et Carrega ont été reçus, devant la faculté d'Aix, au baccalauréat de l'enseignement classique, 2e partie.

MM. Fondacci et Scagliola ont obtenu la mention assez bien.

MM. Agostini Dominique et Agostini Etienne ont été reçus au baccalauréat moderne, 1re partie. M. Agostini Dominique a obtenu la mention assez bien.

Nos félicitations sincères à tous ces bacheliers.

Leur succès ne s'épuise pas!

Vaudoncourt (Vosges), le 3 octobre 1901. Ma femme souffrait souvent de migraine accompagnée de vomissements qui la rendaient très malade, depuis qu'elle emploie des Pilules Suisses elle se porte mieux et digère bien. Perrio Joseph (Sig. lég.).

La neige

On n'a pas été surpris au réveil de voir le Pigno couvert d'une couche blanche; le froid d'hier était très vif. A Vezzavona, il y a déjà quelques centimètres de neige. Presque partout, dans l'île, il a neigé. Nous n'étions guère habitués, à cette époque de l'année, à voir de la neige sur le Pigno.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Objet perdu

Il a été perdu hier matin une bourse en argent.

Prière de la rapporter au bureau du journal.

Avis

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux et du Lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia que M. Garibaldi, son opérateur, sera visible au Grand Hôtel Lingèbaire du 16 au 26 novembre.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont es fins gourmets ne se lassent pas de noter les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que succulente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

Cette-Marseille-Bastia et retour
Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à M. Arthur C. Southwall, Bastia.

M. Albert Monge, armateur, Cette, Agence Maritime, 25 Quai de la Fraternité, Marseille

AVIS
aux acheteurs de pétrole

La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque *Atlantic*, pour son compte, est entré au port.

Le débarquement commencera lundi 22 du courant.

Après la mise en magasin, le prix de la caisse sera augmenté de 50 centimes.

Bourse de Paris

	21 nov.	22 nov.
Rente 3 0/0 Ancien	99,20	99 90
3 0/0 Amort.	98,95	98 90
3 0/0 Nouveau	98 05	97.90

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Pour les Sinistrés
de la Côte Orientale

M. Emmanuel Arène s'est rendu, ce soir, au ministère de l'intérieur pour appeler l'attention du Gouvernement sur les sinistres qui viennent de se produire sur la côte orientale de notre île, par suite des pluies torrentielles et inondations.

Le député d'Ajaccio a sollicité pour les sinistrés de la côte orientale les secours des pouvoirs publics.

Le président du Conseil a immédiatement demandé des renseignements par dépêche au préfet de la Corse.

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a accordé une mention honorable à M. Antonini, cordonnier, à Poggiolo, et une lettre de félicitations à M. Lizari, mécanicien, à Ajaccio.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Le maréchal des logis chef Guzagne, de la 15e légion ter, est admis à suivre les cours de l'école des sous-officiers élèves-officiers de gendarmerie.

CONVOCATIONS EN 1903
des Réservistes et Territoriaux

Sont convoqués pour une période d'exercices en 1903:

Les disponibles des classes 1899;

Les réservistes des classes 1901 et 1900 du contingent métropolitain;

Les réservistes des classes 1902 et 1898 des contingents algérien et tunisien;

Les réservistes des classes 1899 et 1896 des troupes coloniales;

Les territoriaux des classes 1898, 1897 et 1888.

Les revues d'appel auront lieu en 1903 pour les réservistes et territoriaux des classes 1882; pour les hommes des services auxiliaires des classes 1882, 1887, 1892, 1896, 1900.

Sont convoqués en 1903, pour quatre semaines, les réservistes des équipages de la flotte des classes 1894, 1895, et les réservistes convoqués en 1902 qui ont été ajournés.

Déplacements Ministériels

M. Mougeot, ministre de l'Agriculture, et Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux postes ont quitté Paris aujourd'hui, pour se rendre à Villars, où ils doivent présider demain la première réunion de la nouvelle Société d'agriculture de l'arrondissement de Trévoux.

L'arrestation des Humbert

Les journaux Anglais annoncent l'arrestation des Humbert, à Lisbonne, mais rien n'est venu confirmer cette nouvelle.

AU CONSEIL DE L'ORDRE de la Légion d'honneur

M. Gréard, recteur honoraire de la Faculté de Paris, grand-croix de la Légion d'honneur, est nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, en remplacement de M. Sully-Prudhomme, démissionnaire, dont l'état de santé laisse beaucoup à désirer.

LANCEMENT d'un nouveau paquebot

On télégraphie de Marseille:

La Compagnie des Messageries Maritimes a procédé ce matin au lancement de son nouveau paquebot mixte *l'Himalaya*, construit sur les chantiers de la Ciotat.

L'Himalaya mesure 130 mètres de longueur; il a reçu un aménagement spécial lui permettant d'emporter, si besoin était, 20 officiers supérieurs, 100 officiers, 150 sous-officiers et 1.300 hommes de troupe.

Les Morts du Jour

M. Jacquemin

M. Jacquemin, député républicain libéral de la première circonscription de Dinan, Côtes-du-Nord, est décédé ce matin.

Né à Dinan le 15 mars 1847, avocat, conseiller municipal depuis 1869, maire de Dinan depuis juillet 1899, et conseiller général, M. Jacquemin fut élu pour la première fois député en 1889, il fut réélu en 1893, en 1898 et en 1902.

Essen Krupp

Le grand fabricant de canons Essen Krupp, a succombé dans l'après-midi, à une attaque d'apoplexie foudroyante.

EN ALGÉRIE

Tremblement de terre

Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie à Alger et à l'Ouest-Maraa.

Aucun accident à signaler.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Etat Civil

NAISSANCES

Quenti Aristide-Pierre-Yves, quartier-maître mécanicien, de Plestin, et Cruriani Marie-Françoise, de Wattwiller.

Fabiani Damien-Vincent, 4e enfant, et Paris Marie-Antoinette, infirmes, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Franceschi Madeleine, — Luigi Julie, — Degorgi Lidia-Cesira, — Acquilo Anna, — Fille française.

DÉCÈS.

Flaconi Madeleine, 40 ans, de Bastia.

Negri Armandine-Marie, mariée, 42 ans, de Barbaggio.

Canari Marie-Catherine, mariée, 39 ans, de Corte.

AVIS DE MESSE

Mardi matin, à 7 heures, on célébrera, en l'église Saint-Jean, une messe de sortie de deuil pour le repos de l'âme de

Madame Joséphine Balbi

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

La Maison
MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

préviennent sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er novembre elle vendra à la vente des taxes de 1re marque et de qualité irréprochable au prix de 37 fr. la boîte comprise;

Ainsi qu'un gros stock de soupe raillé au poids et en entier morceaux réguliers qu'elle vendra à 66 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des soupes régulières de Paris, 1er titre, débités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également:

Du pâté rôle allantais.

Des pointes asperges extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

Du même que les cotés Nice et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des pâtes nationale fleur.

Ainsi que des sucs, ressences, arolines et de l'orge de orge pour semence.

Des légumes sec bien assortis.

Lessive de Provence, désinfectée extra, pour semence.

Vinaigre rouge et blanche.

Marco Iolanie 1er choix extra.

Le surplus de sa vente de vins:

Rolleville blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

AUTOMOBILES ET CYCLES **GEORGES RICHARD**

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison:

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier aux truffes.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MARIE GASTON

A Mme LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Hier, madame, nous sommes allé dans notre calèche au château de Cinq Cygne, où d'Arthez nous a d'abord présenté à la princesse de Cadignan. Cette femme est vraiment merveilleuse de conversation, et il semble qu'elle soit entourée par le bonheur de sa liaison avec le grand écrivain. (Voir les Secrets de la princesse de Cadignan.) C'est le plus joli bonheur que j'aie jamais vu » disiez-vous, madame, en parlant de M. et madame de Portendère; ce mot, il faut le répéter à l'adresse de d'Arthez et de la princesse, en modifiant toutefois l'épithète de joli, qui serait peut être un peu jeune, appliquée à leur été de la Saint-Martin. Avec ce que j'ai su d'une scène qui eut lieu, il y a déjà longtemps, chez madame d'Espard, à l'époque où commença cette liaison, j'étais bien sûr de ne pas trouver M. Maxime de Trailles très bien installé à Cinq-Cygne; car, dans la scène à laquelle je fais allusion, il s'était efforcé d'être blessant pour d'Arthez; et d'Arthez, en se contentant de le faire ridicule, le trouva méprisable: or, c'est un sentiment dont il n'y a pas à revenir, avec cette intelligence noble et élevée. A son début dans la pays, muni de quelques lettres d'introduction, l'agent de la politique ministérielle commença par recevoir une ou deux politesses à Cinq-Cygne; mais c'était un bâton flottant, et, de près, d'Arthez eut bientôt fait de le couler à fond. Notre homme, qui se flattait de trouver à Cinq Cygne de l'appui pour son entreprise, et aujourd'hui si loin de compte, que c'est de la bouche du duc de Maufrigneuse, auquel M. de Trailles s'était ouvert assez effrontément de tous ses projets, comme à son camarade du Jockey-Club, que nous avons recueilli les renseignements consignés au commencement de cette lettre, pour être retournés à M. de l'Estorade, si vous voulez bien vous charger de ce soin.

Madame de Maufrigneuse et la vieille marquise de Cinq-Cygne ont été, madame, d'un accueil merveilleux pour Dorlange... pour Sallenauve, voulais-je dire, mais j'ai de la peine à m'y habituer; comme elles n'ont pas votre humilité, elles n'ont pas, ainsi que vous, été effrayées de ce qui peut se rencontrer de haut chez notre ami, et lui, de son côté, dans cette rencontre vraiment difficile, a été d'une convenance parfaite. On ne sait vraiment comment, ayant vécu si seul, il a pu du premier coup se faire si complètement présentable. Serait-ce que le beau, dont il a fait jusqu'ici l'étude de sa vie, comprend le joli, l'élégant, le convenable, qui s'apprennent en quelque sorte d'accession et par-dessus le marché? Mais cela ne doit pas être vrai, car j'ai vu des artistes très éminents, et des sculpteurs surtout, une fois sortis de leur atelier, n'être pas des hommes seulement supportables.

J'interrompe ici ma lettre, madame; les faits me manquent et je me sens tomber dans le bavardage; demain, j'aurai à vous faire le compte-rendu de notre grand banquet, qui sera peut-être plus intéressant que mes aperçus philosophiques et moraux.

10 mai.

Le dîner a eu lieu, madame; il était magnifiquement servi, et il en sera, je pense, parlé longtemps à Arcis. Sallenauve a dans cet organisme, qui, par parenthèse, hier, à la cérémonie de l'inauguration, avait fait preuve sur l'orgue de ces dames d'un talent admirable, une façon d'intendant et de factotum qui laisse bien loin de lui tous les Vatels du monde. Ce n'est pas là un homme qui se passerait son épée au travers du corps pour un pas de marée en retard. Lampions, verres de couleur, guirlandes et draperies pour décorer la salle du banquet, voire un joli petit feu d'artifice que nous avions trouvé emballé dans les coffres de la calèche par le soin de ce père bourru et invisible, mais qui pourtant a du bon, rien n'a manqué à la fête: elle s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée, dans les jardins du château, où la plèbe avait été admise à danser et à s'abreuver très abondamment. Nous avions presque tous nos convives, moins ceux que nous avions voulu seulement compromett

Gros Lots **500.000 fr.** TIRAGES OFFICIELS **15 et 20 décembre prochain**

Panama à Lots et Bons du Congo

3 de 250.000 fr. — 12 de 100 000 fr. 3 de 150.000 fr. 570 de 300 à 10.000 fr.

POUR TROIS FRANCS un reçu donnant droit à participer un an, inscription gratuite à la Police et les

DIX NUMÉROS des Panama à Lots et Bons du Congo

PARTICIPANT A TOUS LES TIRAGES ont correspondance à cette Police

La Poste reçoit les sommes contre remboursement

Ecrire de suite à M. H. RENARD, 54, rue de Dunkerque 54, — Paris.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Roman* chargera vers le 25 nov.

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux

Dosages garantis sur facture

LOUIS LACHÈVRE

MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE

DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos

On demande des représentants



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE DITES PAS NON.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats complets. Vente toujours croissante.

Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Parfums et Coiffe-Parfums.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'AMARO MATTEI

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COMMERCE ALIMENTAIRE
à Céder

Après fortune. Bénéfice net moyenne des 5 dernières années : 9.000 francs garantis par acte. Pas besoin de connaissances ni fonds de roulement. Toutes les affaires se font au comptant. Pavillon, voiture. On mettra au courant. On traitera avec 12 000 francs ou garanties. Dagory, 13, boulevard St-Denis, Paris.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon

S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE

à acheter un petit appartement de 2 à 5 pièces. S'adresser au bureau du journal.

Avis aux acheteurs de Pétrole

La génrale très supérieur de la COLUMBIA OIL Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.

Les meilleures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver le contraire.

Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas non plus ne mettre certaines insinuations contre la *Nôtre*, sans mettons qu'elle a *5 degrés de supériorité* sur ce qu'on appelle la meilleure.

Le consommateur aussi bien que le commerce ont intérêt soit au point de vue de la qualité comme au point de vue du prix, (la différence est assez sensible sur les deux points) d'atteindre le *Leonardo* qui doit arriver incessamment de N. Y. à raison de *10 500 caisses* de la *Columbia Oil Co* pour *115 degrés* de pouvoir éclairant, au lieu de *110 degrés* maximum de la qualité réputée supérieure.

Le pétrole Columbia d'un emballage parfait, supérieur entre tous, sera vendu au détail, comptant, au Commerce de gros, *11 francs la caisse à l'entrepôt d'octroi*.

DAMIANI et VINCENTELLI.

Bastia, ce 15 novembre 1902.

AVIS
AUX PROPRIETAIRES DE CEDRATS

La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :

Gros fruits . . 24 fr. les 100 k
Petits et jaunes. 13 fr. id.

Rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

ENDUIT OTTAVIANI

Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend **0 fr. 60 c.**

En vente chez M. [illegible], 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

Le COURRIER de la PRESSE

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**

Gros lots **500.000 fr.**

Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui se croit pas favorisé est assuré de toucher toujours au cêr presque trois fois son versement. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 38, rue Boudin, Paris.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE rapid, étanche, garantie 10 ans, 10 rubis, remontoir, 2 fonds, cuvette acier, 5 fr. par mois.
Vve G. VOUILLARMET
Fabricant d'horlogerie
A. Bernard, à BESANÇON (Doubs)

Demandez partout l'Excellente **CHARTREUSE ÉLÉGANTES MARTIN** à 0,50 le paquet.

Demandez partout l'Excellente *Sans-rival des Mirador*. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital : 10 millions de francs. Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

VACHERIE A CÉDER

après décès, dans jolie localité près Paris. Vaste installation permettant forts approvisionnements. 35 vaches ; place à 60 400 fr. à 40 c. Joli pavillon d'habitation, situation d'avenir. Bénéf. annuel 15 000 fr. On traitera avec 20 000 fr. comptant ou contre garanties sérieuses. S'ad. Laporte, 93, Bd Sébastopol, Paris (Renseignements grat.).

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

Mme FAITH WOOD
Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

PÉTROLE

La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connue sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.

En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage, au prix de 0,35 le litre.

Photogène extra, 2,75 le bidon de 5 lit.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombe de la nuit.

PRIX MODÉRÉS

ALAMICS DEROY
DEROY Fils Aîné
HAITZ-la-Vieille, PARIS

ASTHME et CATARRHE
ESPIC
LA FUMIGATION PECTORAL ESPIC est la plus efficace de tous les remèdes pour le traitement de l'Asthme, du Catarrhe et de la Grippe.
En vente dans toutes les bonnes Pharmacies

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Crêtes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 4 fr. 50 le litre.

27e ANNÉE — LUNDI 24 et MARDI 25 NOVEMBRE 1902 — N° 301

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — 5 CENTIMES

00569

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3e vo.	6 mois	1 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Catherine.

SOLEIL : (heure astronom.)

LEVÉ, 6 h. 29 m. — Couché, 3 h. 59 m.

LUNE : Pleine, le 15 — Dernier quart., le 21

FÊTE DE DEMAIN : Saint Sylvestre.

24 Novembre

Lettre de M. le Colonel Astima

Député de Bastia

Nous nous empressons de publier la lettre que M. le colonel Astima nous adresse de Paris.

Paris, le 21 novembre 1902.

Mon cher Directeur,

Je lis dans le dernier numéro de votre estimable journal qui m'arrive à Paris le jour même de mon départ pour la Corse, ces mots dont vous faites suivre la séance de démission du Conseil municipal de Bastia : « La parole est maintenant au colonel Astima ... »

Permettez-moi de vous faire observer précisément qu'il eût été plus sage et plus politique de me donner la parole avant de se livrer à cette bruyante et stérile agitation qui n'était pas faite pour recommander à la bienveillances des pouvoirs publics la cause que nous voulons tous servir. Il eût été — et vraiment on n'était guidé que par une idée patriotique — de la plus élémentaire convenance de faire connaître télégraphiquement les bruits répandus au député de Bastia qui se fut fait un devoir d'envoyer sur l'heure tous les renseignements nécessaires, et qui n'eut pas été le dernier à protester s'il y eut eu quoi que ce soit de vrai dans de pareilles rumeurs.

C'est ainsi qu'a procédé, avec plus d'à-propos et plus d'esprit politique, la municipalité républicaine de Calvi. Là-bas aussi, on avait répandu le bruit que cette ville allait être privée de sa garnison. Qu'a fait la municipalité ? S'est-elle tenue tête baissée et sans aucune information préalable dans des protestations aussi retentissantes que vaines ? Point du tout. Le maire de Calvi qui est un homme pratique, a immédiatement télégraphié au député de l'arrondissement, à mon collègue et ami Malaspina que j'ai rencontré au Ministère de la Guerre où il a reconnu la même réponse que moi : « Tous ces bruits sont absolument faux. Rien n'est changé et ne sera changé à l'assiette de l'armée en Corse. » Malaspina s'est empressé de transmettre cette réponse au maire de Calvi et l'incident a été clos sans fracas et sans manifestations tapageuses.

Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées à Bastia, et c'est ce qui a tout de suite donné à cette agitation le caractère d'une manœuvre politique et d'une intrigue électorale sur lesquelles il était impossible de se méprendre. Je regrette que les amis si dévoués et si clairvoyants que je compte au sein du Conseil municipal n'aient pas vu le piège qui leur était tendu. La manœuvre n'était pourtant pas nouvelle, et nous savons par expérience qu'elle se reproduit à la veille de chaque élection. Il est de l'intérêt de certaines gens de toujours inquiéter les esprits. En créant des périls imaginaires, cela leur permet de créer aussi des sauveurs imaginaires.

Cette fois, seulement, ils ont dépassé la mesure et démasqué trop tôt leurs batteries. Le gouvernement a été mis en éveil et il connaît les auteurs, le but et la portée de toutes ces intrigues mensongères. Il sait comment ces bruits mensongers sont mis en circulation à Paris même pour être ensuite recueillis et exploités en Corse. Les pêcheurs en eau trouble ont manqué d'habileté ; ils se sont pris eux-mêmes à leur propre piège.

A ce point de vue, cette pitoyable équipée n'aurait pas été à regretter si, malheureusement, elle n'avait eu ce résultat fâcheux que notre ville a paru mettre en doute les assurances gouvernementales au lendemain même du jour où, dans la visite des ministres à Bastia, les déclarations les plus rassurantes avaient été faites publiquement. Ce n'est pas de cette manière, par de tels coups de tête et d'aussi impardonnables légèretés, que l'on fait une œuvre sérieuse et que l'on peut défendre utilement les intérêts dont on a la garde.

Telles sont, mon cher directeur, — puisque vous avez bien voulu me donner la parole — les réflexions que m'inspire cette intrigue, maintenant éventée, et qui a si rapidement tourné à la confusion de ses auteurs. Je ne conserve, quant à moi, aucune amertume du manque d'égards dont j'ai été l'objet dans cette circonstance. Et en dépit de toutes ces petites mesquineries, je continuerai à servir les intérêts de notre ville et de notre arrondissement sans faire autant de bruit, mais en faisant meilleure besogne que ceux qui passent leur temps à agiter et à surexciter des populations qu'ils ont au contraire mandat de calmer et de rassurer.

Veuillez agréer, mon cher directeur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

COLONEL ASTIMA. *Député.*

NOTREPORT

Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de lire la délibération prise par la Chambre de commerce de Bastia, il y a environ deux mois, au sujet des travaux du port Saint-Nicolas, à laquelle il n'a été fait jusqu'à présent aucune réponse.

On dirait que le gouvernement ne veut pas reprendre ces travaux, même avec les 650.000 francs que la Chambre de Commerce met à sa disposition et qui permettraient de faire face aux dépenses pendant les quatre premières années, sans que l'Etat ait à débourser un centime ; le concours de l'Etat ne serait nécessaire qu'à partir de l'année 1907.

Chambre de Commerce de Bastia

M. le Président donne lecture de la proposition suivante présentée par l'un des Membres de la Chambre.

Messieurs,

C'est par une loi en date du 14 juillet 1845 que fut ordonnée la construction d'un port à Bastia dans l'anse de Saint-Nicolas.

Ce n'est que 17 ans après qu'un décret du 9 avril 1862 prescrivit la mise en adjudication des travaux et en fixa la dépense à 4.800.000 francs. Cet ouvrage comportait une jetée de 709 mètres formant deux alignements perpendiculaires l'un à l'autre, raccordés par un pan coupé et un épi de 50 mètres placé à la pointe Saint-Erasme.

En 1879, le troisième alignement de la jetée, celui qui est parallèle au rivage, avait atteint une longueur de 366 mètres. Il restait à construire encore 230 mètres de jetée et l'épi Saint-Erasme pour achever cet important travail.

A ce moment surgit pour la première fois l'idée de ne pas pousser plus loin l'achèvement du programme des travaux, mais d'assurer la sécurité du port à l'aide d'une traverse intérieure destinée à l'abriter contre la houle du S.-E.

Une commission nautique fut instituée pour étudier ce projet, mais après examen de son rapport en date du 10 mars 1881, une décision ministérielle en date du 8 mai 1882 prescrivit l'achèvement de la jetée par son prolongement de 230 mètres et la construction de l'épi enraciné à la pointe Saint Erasme, pour arrêter la resac de la mer par les vents de l'Est.

Cette décision ministérielle sauva une première fois le projet du grand port de Saint-Nicolas, dont elle devait assurer la complète exécution.

La Chambre de commerce contribua aux dépenses nécessitées par ces travaux en votant un subside de 500.000 francs, et la jetée fut prolongée de 100 mètres.

A ce moment (1885) il ne restait plus pour achever le plan primitif qu'à exécuter un dernier prolongement de la jetée sur une longueur de 130 mètres et à construire l'épi Saint Erasme.

Mais alors reparut l'idée de ne pas pousser plus loin l'exécution du plan arrêté dès l'origine.

Une commission nautique nommée à cet effet adopta le projet d'une traverse intérieure de 126 mètres prenant racine à l'embouchure du Fango et devant compléter la sécurité du port réduit à un simple bassin suffisant pour le commerce local.

Ainsi donc, on avait travaillé vingt ans sur le programme d'un reste à faire de 27 hectares, on avait dépensé 1 200.000 francs pour les travaux de défense de ce port, considéré comme nécessaires à la défense maritime du pays, et par un revirement subit on anéantissait le plan si longtemps poursuivi

L'opinion publique s'émut de ce changement, et la Chambre de commerce, se faisant son organe, s'éleva contre ce projet qui faisait avorter tant d'efforts et d'espérations patriotiques.

La seule raison donnée pour justifier ce changement, n'était encore la situation des finances de l'Etat qui ne permettait pas de mener à terme les travaux restant à faire et qu'on évaluait à 1 700 000 francs.

La Chambre de commerce s'inspirant de son patriotisme, offrit de contribuer à l'achèvement de ces travaux par un nouveau subside de 500 000 francs.

Une décision ministérielle en date de 1885 a accepté cette offre et a prescrit d'établir le devis d'un prolongement de la grande jetée sur une longueur de 90 mètres et de la construction de 200 mètres de quais sur cette même jetée.

Pour cette construction des quais on a demandé à la Chambre de commerce de prendre à sa charge les 2/3 de la dépense et elle a voté pour cet objet un troisième subside de 150 000 francs.

Depuis bientôt deux ans les devis ont été établis. La Chambre de commerce a négocié avec le Crédit Foncier un nouvel emprunt de 650 000 francs dont le service est assuré par des taxes qui ont été approuvées par le Conseil d'Etat. Le dossier de cette affaire est donc complet et il ne manque plus pour procéder à la mise en adjudication des travaux que le vote du projet de loi autorisant la perception des taxes, projet de loi que M. le Ministre des travaux publics a déposé à la Chambre des députés en novembre 1900.

La Chambre de Commerce a sollicité à diverses reprises le vote de cette loi, mais jusqu'ici ses démarches sont restées sans résultat.

La raison en est encore la situation financière du pays. En présence de la crise qui pèse sur la France, comme sur tous les grands Etats européens, M. le ministre des finances a prescrit, nous dit-on, de réduire pour 1902 les crédits accordés pour 1902.

Nous ferons observer ici que ces prescriptions ne sauraient être un obstacle qui s'oppose à nos justes revendications.

Il n'y aura pas en effet pour longtemps à affecter aucun fonds du budget à l'achèvement de notre port.

La Chambre de Commerce tient à la disposition de l'Etat la somme de 650,000 francs à l'aide de laquelle on pourra pourvoir durant quatre ans aux dépenses des travaux restant à faire. Sur cette somme 400,000 francs pourront être employés au prolongement de la jetée, ce qui permettrait d'exécuter 40 mètres sur les 90 mètres à achever, et 250,000 francs pourront servir à la construction des 330 mètres de quai, travail qui est d'une urgence extrême et qui est réclamé avant tout autre par l'administration des ponts et chaussées.

Ce ne sera réellement qu'en 1907 que l'Etat aura à intervenir pour sa part contributive fixée à 500.000 francs qui pourront être répartis en trois annuités.

Dans ces conditions on ne comprendrait pas pourquoi on retarderait indéfiniment la reprise des travaux suspendus depuis sept ans.

Il convient de faire remarquer qu'il ne s'agit pas ici d'un travail nouveau pour lequel nous solliciterions un tour de faveur. Loin de là, il s'agit de l'achèvement d'un port décrété il y a 57 ans, et auquel on a travaillé, bien lentement il est vrai, pendant 40 ans. Si pour ces travaux on avait procédé avec l'ordinaire sollicitude dont on use partout ailleurs en France, ils eussent été achevés depuis vingt ans

En terminant cet exposé, il semble utile de faire observer que notre port ne doit pas desservir seulement les intérêts du commerce local, mais aussi ceux de la grande navigation.

Aujourd'hui le canal de Suez attire une grande partie du commerce du monde et Bastia est le premier port de France que l'on rencontre sur cette grande voie de la navigation internationale C'est pour cela qu'il fut décidé dès l'origine de lui donner des proportions assez vastes pour offrir un refuge aux navires qui pourraient être amenés à y relâcher, soit pour échapper à la tempête, soit pour y réparer une avarie, soit pour y refaire des approvisionnements en vivres et en charbon.

Enfin nous croyons devoir faire ressortir que notre port a une importance incontestable au point de vue de la défense maritime. Le Gouvernement de la République l'a ainsi compris puisque, avant d'avoir arrêté le plan des grands travaux de défense de l'île, il a fait construire au Nord et au Sud de Bastia les deux batteries qui, armées d'une artillerie puissante, doivent assurer la défense de son port.

Par toutes ces considérations, j'ai l'honneur de proposer à la Chambre de Commerce de prendre une nouvelle délibération pour demander avec instance que les travaux d'achèvement du port Saint-Nicolas soient repris sans de plus longs retards.

La Chambre transforme cette proposition en délibération et l'adopte à l'unanimité.

Bastia sacrifiée

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la partie de notre article d'avant-hier relatif à la composition de la Cour d'appel, antérieurement à la loi de 1883.

Ce n'est pas de *quinze* mais bien de *dix-sept* conseillers qu'elle se composait.

Les commis greffiers étaient non au nombre de *trois* mais de *quatre*.

Cette rectification faite, notre démonstration n'en a que plus de force, puisque l'économie réalisée est non pas de 77.500, mais bien de 95.000 francs.

Histoire Militaire des Corses EN ITALIE

RAPPORT DU MARQUIS D'ORNANO au Ministre des Affaires étrangères

(Suite et fin)

Entre vingt palais, M. de Crégui on son agent fit choix, pour le siège de son ambassade, d'un des plus beaux sans contestation, le palais Farnese, mais ce palais était au duc de Parme, alors en litige avec le Saint Siège, et ce choix devait fatalement prêter à la critique, l'ambassadeur du roi de France se trouvant avoir l'air d'être le duc de Parme.

Le faste même de l'ambassadeur, qui lans sa pensée était un hommage de grand seigneur au souverain près lequel il était accrédité, inquiéta la cour pontificale, en raison du nombre excessif des gens d'épée, des gardes et des laquais.

D'autre part, on affectait à Paris de s'inquiéter de l'accroissement de la Garde Corse dans Rome. (Lettre de M. de Lionne, 21 avril 1662) En résumé, des deux côtés régnait la défiance, et comme une sourde inquiétude, le pressentiment de plus en plus précis de quelque heurt imminent, de quelque inéluctable catastrophe. — pressentiment dont ne pouvaient se défendre, dès les premiers mois de 1662, MM. de Lionne et d'Aubeville, non moins que les Romains d'ailleurs.

Des rixes, des escarmouches s'étaient produites entre les sbires (agents de la police urbaine) et des Français, notamment des valets de l'ambassade, derrière le palais Farnese, deux mois avant l'arrivée du duc de Crégui ; puis des Français, à son service, peu de jours avant son entrée solennelle, s'étaient amusés.. à rosser le guet, à désarmer une patrouille de la Garde Corse, injure purement gratuite dont on peut s'imaginer que le ressentiment, dans la fierté légitime de ces « soldats d'honneur, » ne fut pas entièrement effacé par la restitution de leurs armes.

Les Romains, malgré leur habituelle circonspection, ne dissimulaient pas leur impatience de l'exubérance dangereuse de quelques Français, dont la moindre peccadille prenait de l'importance en raison de leur qualité de domestiques de l'ambassadeur de France; et après l'affaire, le mécontentement des Romains devait tourner vite à l'indignation, lorsqu'ils purent supposer qu'Alexandre VII et les Chigi, inactifs à défendre une cause juste, compromettaient par faiblesse l'intérêt public et trahissaient des droits sacrés.

Dans l'état des choses et des esprits, ce qui devait advenir advint : un drame était fatal ; une étincelle devait suffire pour allumer un terrible incendie. Le 2 juin, le duc de Crequi faisait son entrée

pompeuse : le 20 août, de ces gens insultaient des soldats de la Garde Corse, sans ombre de provocation, ni même de prétexte, les traitant de sbires, de mouchards du Pape ; à cette livrée insolente, les Corses répondaient fièrement et à bon droit: « Nous ne sommes pas des sbires, nous sommes des soldats d'honneur ? » Puis ils tiraient leurs épées pour parer les coups de leurs assaillants; ils étaient certes en légitime défense, un d'eux était blessé gravement, un autre en regagnant sa caserne, était assassiné lâchement.

Il y avait à Rome quatre cents soldats Corses ; trente-cinq environ, affolés par l'outrage et le meurtre, se ruent en armes vers la demeure des assassins, et cette demeure est, par malheur, le palais de l'ambassadeur de France. Les autres soldats sont contenus, non sans peine ni sans péril, par leurs chefs; de ceux qui se sont jetés hors de la caserne, la plupart y sont bientôt ramenés par les mêmes officiers ; mais les plus ardents ont voulu sang pour sang : deux Corses ont été tués par les Français, deux Français sont tués par les Corses, tous les quatre, d'ailleurs, victimes innocentes !

Tous ceux des soldats Corses qui se sentent coupables, ou seulement compromis, s'empressent de déserter et de prendre le large ; ils sont vingt-deux ; j'en ai retrouvé la liste en date du 28 août 1662, dans les Archives secrètes du Vatican Etc'est pour ces représailles de quelques uns, égarés par la vengeance et que la justice pontificale ne se refuse pas à poursuivre, à punir, que, tout de suite, abusé par les exagérations enflammées du duc de Créqui, grand seigneur en vilaine posture qui se sent responsable de son manque d'autorité sur sa livrée, Louis XIV exige une sanglante et inique réparation, une pendaison en masse, sans distinguer si les suppliciés auront été ou non parmi les coupables; pour la faute de quelques-uns, qui n'étaient, au demeurant, on ne saurait trop le rappeler, qu'une riposte à laquelle n'eussent point manqué les soldats français, le Roi frappe de dégradation ignominieuse une Nation tout entière, qui dans cet instant même a beaucoup de ses enfants au service de France, une Nation qui, ayant été française de fait et de cœur, ayant donné à la Monarchie des héros et des victoires, eût dû être sacrée pour le successeur des Valois et le petit-fils du Béarnais !

Tous les Corses, dans cette phase amère, eussent pu prendre pour symbole les trois cœurs transpercés du blason de leur brave ancêtre Natale dei Corsi, au service de Henri II en 1554. *Dies iræ !* Jour de colère aveugle et de souveraine ingratitude ! A l'heure même où le Roi très chrétien clouait si durement les Corses au pilori de la chrétienté, les meilleurs d'entre eux combattaient côte à côte avec les volontaires français, rivalisant avec eux d'héroïsme à la défense de Candie contre les Turcs.

Louis XIV connaissait l'histoire de la France, singulièrement son histoire militaire ; il ne pouvait ignorer le courage des Corses, provoqué dans l'armée française, ni les services rendus par leur nation à cette couronne qu'il était si fier de parer. Sa colère fut hors de proportion avec l'événement, — « l'accident, » comme l'appelle un mémoire contemporain, conservé à la Vaticane, — odieuse, ingrate jusqu'à l'iniquité, inhabile jusqu'à l'incohérence dans tout ce qui suivit l'explosion du 20 août. Ses ministres, même les plus pondérés, semblent en proie à l'exaspération qui saisit chacun de jeune monarque, ou à quelque secrète impression, étrangère au seul intérêt français en jeu : qu'l'affaire des Corses est devenue une affaire d'Etat. Mazarin est mort, mais l'esprit de Mazarin subsiste. Louis n'achève à la ligue des Princes chrétiens dirigée par Alexandre VII, le Roi très chrétien traite ouvertement le Pape de turc à more, et cette furie extravagante de vengeance inspire le soupçon d'une impardonnable comédie politique : il semble qu'une diplomatie exaspérée ait voulu, à tout prix, une rupture, et qu'elle ait cherché, dans l'incident des Corses, le prétexte d'une déclaration de guerre.

Le Pape, obligé par sa conscience, de vaincre sans profit et sans gloire. Pris entre les impérieuses exigences du Roi et les résistances comme aussi les maladresses de son entourage, le Pape, obligé par sa conscience, de vaincre sans profit et sans gloire. Pris entre les impérieuses exigences du Roi et les résistances comme aussi les maladresses de son entourage, le Pape obligé par sa conscience de vaincre sans profit et sans gloire. Pris entre les impérieuses exigences du Roi et les résistances comme aussi les maladresses de son entourage, le Pape obligé par sa conscience de vaincre sans profit et sans gloire.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
A primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, boulevard Paoli.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Réunion à des prix modérés

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 7.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la falsification de dents artificielles.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

PÉTROLE
La Maison L. N. MATTEI et Cie, a l'honneur d'informer sa nombreuse hivernée, qu'elle attend sous peu le voilier *Ida*, chargé de pétrole, marque ATLANTIC, très avantageusement connu sur notre place et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres marques similaires.
En attendant elle met en vente, dans ses magasins de la place Saint Nicolas, du pétrole de la Cie Générale pour l'Eclairage,
au prix de 0.35 le litre.
Photogène extra, 2.75 le bidon de 5 lit.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette.
CATALOGUES FRANCO (200 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.50 le paquet.

Demandez partout l'excellente **Eau-de-vie des Hivernants**, Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE
à acheter un petit appartement de 2 - 3 pièces. S'adresser au bureau du journal.

Avis aux acheteurs de Pétrole
Le pétrole très supérieur de la COLUMBIA Oil Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.
Les meilleures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver le contraire.
Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas nous mettre certaines insinuations contre la *Mère* alors surtout qu'elle a *à dessein de sa supériorité* sur ce qu'on appelle la meilleure.
Le consommateur sait bien que le commerce ont intérêt soit au point de vue de la qualité comme au point de vue du prix. (à ce dernier est assez sensible sur les deux points) d'attendre le *Leonardo* qui doit arriver incessamment de N. Y. K avec *18 500 caisses* de la *Columbia Oil Co ayant 115 degrés* de pouvoir éclairant, au lieu *de 110* degrés maximum de la qualité vendue ici.
Le pétrole *Columbia* d'un emballage parfait, supérieur entre tous, sera vendu au détail exclusivement, au Commerce le gros, *11 francs la caisse à l'entrepôt d'Astrol.*
DAMIANI et VINCENTELLI.
Bastia, ce 15 novembre 1902.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
La Maison L. N. MATTEI et Cie informe les producteurs qu'elle achète les cédrats aux prix suivants :
Gros fruits . . 24 fr. les 100 k.
Petits et jaunes. 13 fr. id.
rendus franco gare Bastia ou sur leurs chantiers, commission comprise.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Abonnements : UN AN : 6 fr. pour toutes les Colonies françaises et l'Etranger.
7, rue Cadet PARIS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Roman* chargera vers le 25 nov.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

THEOPHILE ROEDERER & Cie REIMS
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 a bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia
Retamage de glaces anciennes ou avariées
Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux Suspensions, Candelabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le **PAPIER BARÉ** et les **CIGARES BARÉ**
1 fr. 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.
F. COMAR & Fils, 55, Rue St-Honoré, Paris

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez MM. CARLUCCIO & Cie, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Le COURRIER de la PRESSE
Paris rue 139 A. GALLOIS, Rentier
36, Boulevard Haussmann, PARIS
Reçoit tous les journaux et revues du monde entier sur tous les sujets qui peuvent intéresser ses clients. Fournit sans aucun supplément de prix les articles de journaux et revues relatifs à la question qui lui est soumise. Le Courrier de la Presse est le seul organe qui donne à ses clients le texte même des articles qu'il leur envoie.

AVEC 4 SOUS FAIRE FORTUNE
(20 CENT. PAR JOUR)
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, **250.000 fr.**, **100.000 fr.**, **50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots pour chacune de ses neuf séries, soit-il de 500.000 francs. Celui qui ne gagne pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Bondin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — Achetez Cigares Mattei, le meilleur, à 10 centimes
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.50 le paquet.
L'un des rédacteurs gérant, MATTEO OLLAGNIER.

27e ANNÉE — MERCREDI 26 NOVEMBRE 1902 — N° 302

Le Petit Bastiais

00571

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Sylvestre.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 40 m. — Coucher, 3 h. 59 m.
LUNE : Pleine, le 15 — Dernier quar., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Saint Léonard.

25 Novembre

Les Curiosités de la Semaine

Un voyageur de passage dans une grande ville du Nord rencontrait, un matin, dans le couloir de l'hôtel où il était descendu, un garçon qui, la veille, lui avait déclaré ne pas savoir lire, et qui recueillait soigneusement des journaux abandonnés après lecture. Surpris, le voyageur lui demanda ce qu'il comptait en faire !

— Que Monsieur regarde un peu, dit le domestique avec orgueil, les carreaux de sa chambre. Ils sont plus brillants que des diamants.

Il paraît, en effet, que, pour donner aux surfaces polies, telles que les vitres, les carrelages, les meubles en bois vernis, etc., leur maximum d'éclat, il n'existe pas de meilleur procédé que de les frotter — vigoureusement — avec un journal roulé en boule. Qu'on vienne, après cela, nier l'utilité de la Presse ?

Balzac auteur dramatique. Il est peut-être amusant de rappeler en ce moment une anecdote contée jadis par Théophile Gautier. Un matin, le bon Théo reçoit un mot de Balzac l'invitant à venir chez lui tout de suite ; Théo accourt.

— Enfin, vous voilà ! s'écrie Balzac. Paresseux, tardigrade, dépêchez-vous donc ; vous devriez être là depuis une heure. Je la donnais à Harel un grand drame en cinq actes. — Et vous désirez avoir mon avis ? répond Gautier en s'installant dans un fauteuil comme un homme qui se prépare à subir une longue lecture. A cette attitude, Balzac devine la pensée du poète et lui dit de l'air le plus simple : — Le drame n'est pas fait. — Diable ! En bien, il faut remettre la lecture à six semaines. — Non ; nous allons bâcler le dramorama pour toucher la somme ici. — D'ici à demain ? C'est impossible ; on n'aurait pas le temps de recopier. — Voici comment j'ai arrangé la chose : vous ferez un acte, Gérfiac un autre, Laurent-Jan le troisième, De Belloy le quatrième, moi le cinquième, et je lirai à midi comme il est convenu. Un acte de drame, c'est quatre ou cinq cents lignes ; on peut faire cinq cents lignes dans sa journée et sa nuit. — Contes-moi le sujet, indiquez-moi le plan, désignez-moi en quelques mots les personnages et je me mets à l'œuvre dit le bon Théo. — Ah ! s'écrie Balzac avec un air d'accablement superbe et de dédain magnifique, s'il faut vous conter le sujet nous n'aurons jamais fini !

Ce drame, c'était *Vautrin*

Il y a douze ou quinze ans, lord Harrington, brevant tous les préjugés, ouvrait, dans l'un des quartiers les plus fréquentés de Londres, une boutique de crémerie où il faisait vendre les produits de ses fermes. Cette innovation causa une très grande sensation ; tous les journaux quotidiens, hebdomadaires ou autres parlèrent en campagne ; mais le temps finit par avoir raison des critiques les plus acerbes et cet exemple fut suivi par plusieurs membres de la plus haute aristocratie anglaise. Le marquis de Londonderry a établi un bureau à son nom, non loin de la Chambre des Lords, où il reçoit des commandes de charbon ; les voitures qui livrent en ville portent son seulement son nom, mais encore ses armoiries. On voit donc que les lords anglais jugent avec beaucoup de raison qu'il n'y a rien de déshonorant, même pour un grand seigneur, à faire du commerce.

Lord Rosebery, lord Rayleigh et lord Vernon n'ont pas hésité à suivre l'exemple de lord Harrington, tout heureux de faire vendre dans des boutiques portant leur nom, voire même leur titre, les produits de leurs fermes. Lord Sudeley fabrique des confitures que l'on trouve dans presque toutes les épiceries du Royaume-Uni. La comtesse de Warwick est la seule grande dame de la société anglaise qui ait ouvert, sous son propre nom, une boutique en plein Londres pour faire vendre les ouvrages que fabriquent, dans un ouvroir qu'elle dirige, les filles de ses fermiers d'Essex. On ne peut qu'applaudir à une entreprise commerciale faite dans un but aussi charitable que désintéressé.

Le jeu du marteau. Il fait fureur à présent en Australie et dans la plupart des colonies anglaises. Bientôt, sans doute, la mode le conduira jusqu'à Londres, d'où il nous reviendra, comme tant d'autres jeux d'outre Manche, après avoir amusé le monde entier. Pourtant, le « hammering » n'offre rien, à première vue, de particulièrement amusant, de moins pour ceux qui s'y livrent. Tout le plaisir semble être réservé à la galerie ..

En effet, le jeu du marteau consiste à enfoncer une demi-douzaine de gros clous dans un cube de bois d'Australie particulièrement dur, karri ou jarrah, — pas autre chose. Seulement, il faut arriver à planter ses clous dans un temps donné, et souvent les coups de marteau tombent ire sur les doigts du menuisier improvisé ! Ajoutons que le « hammering » est tout de suite devenu le sport préféré — malgré ses inconvénients — des dames de la meilleure société. Des matches se sont organisés un peu partout, et récemment une jeune fille, miss Ingram, de Sydney, a été déclarée championne d'Australie pour le jeu du marteau. Encore une conquête du féminisme ..

« A l'instar » de Londres et de Paris, Berlin s'est enfin décidé à construire un métropolitain. Les travaux vont commencer incessamment et la ligne devra être entièrement terminée pour 1908. La capitale allemande possède déjà quelques mois un chemin de fer élevé, pareil, — en petit — à celui qui fonctionne à New-York, mais il va seulement de l'est à l'ouest de la ville et ne dessert pas les quartiers périphériques, justement les plus peuplés. C'est pourquoi la municipalité vient d'entreprendre la construction d'un métropolitain à la fois circulaire et souterrain, dont le développement sera de onze kilomètres et demi. La dépense, évaluée à 56 millions de marks, devra être couverte au moyen d'un emprunt. Les ingénieurs ont prévu un service de trains de sept voitures chacun, se suivant à des intervalles de trois minutes. La traction, l'éclairage et le chauffage, ainsi que la manœuvre des signaux et des signalles, seront assurés par l'énergie électrique que fournira une usine centrale en construction sur les bords de la Sprée. Il y aura quinze gares auxquelles on accèdera par trois ou quatre ascenseurs, suivant l'importance de leur trafic.

PIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

26 novembre 1594. — Le Sénat génois confirme aux habitants de Calvi le droit qu'ils avaient depuis 1273, d'élire deux des quatre syndics chargés d'assister le commissaire génois dans son administration.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le maréchal-des-logis de 1re classe Righetti, du port de Toulon, est envoyé en mission à Bizerte.

— M. Campodonico, sous-lieutenant des douanes à Alger, est promu lieutenant sur place.

— M. Antonetti, sergent-major surveillant à l'atelier de travaux publics de Bougie, passe au 1e même qualité au pénitencier militaire d'Albertville.

— M. Mariaggi, maréchal des logis aux spahis soudanais, est nommé chevalier de l'ordre du Nichan el Amour.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

TRAVAUX DE DÉFENSE CONTRE LES CORROSIONS ET L'ENVAHISSEMENT DES RIVES
(Suite)

Rivière du Golo. — Le 23 avril 1900 M. le Maire de Vescovato a adressé à M. le Président de la République une demande tendant à obtenir un subside de l'Etat pour l'exécution de travaux de défense contre la rivière du Golo entre Casamozza et la mer. A partir de Casamozza, le Golo coule parallèle sur un cône de déjection bordé de coteaux, partie sur un delta formé d'une plaine basse. A diverses époques, son cours n'est déplacé et il a aujourd'hui une tendance à occuper à nouveau d'anciens lits situés sur sa rive droite, menaçant ainsi les riches cultures qui couvrent actuellement la plaine de Casinca située sur cette rive.

La commune de Vescovato a déjà fait exécuter en 1899 une digue provisoire pour laquelle M. le Ministre de l'Agriculture a accordé des subventions s'élevant en totalité à 2.333 fr. 33 c., savoir : 1 333 fr. 33 c., versés à la commune en 1899 et 1 000 fr accordés par la décision du 17 novembre 1994, sous la réserve que la commune solderait dans le délai d'un an le complément de sa dette, soit 1.966 fr. 67.

Cette commune ayant éteint sa dette, M. le Ministre de l'Agriculture a, par décision du 9 juin 1898, autorisé le versement à la caisse municipale de Vescovato du montant de la subvention précédemment accordée.

Dans un rapport en date du 24 septembre 1902, le Service a demandé à l'Administration l'autorisation de préparer un projet des travaux définitifs à exécuter en vue d'écarter le péril signalé par M. le Maire de Vescovato et d'entreprendre ensuite les formalités nécessaires pour arriver à la formation d'une association syndicale. Pour faciliter cette formation le Service a demandé en outre que le principe d'une subvention de l'Etat, à l'entrepreneur dont il s'agit, soit dès à présent posé. Une décision ministérielle du 21 janvier 1903 fait connaître les conditions dans lesquelles l'enlignement du Golo pourra être établi, son étude a été rattachée à l'étude générale de l'assainissement de la Corse.

Rivière du Golo. — A la suite d'une délibération du Conseil municipal de Lucciana en date du 5 décembre 1897, tendant à obtenir un subside de l'Etat pour l'exécution de travaux de défense contre le Golo au lieu dit « Ponte, » le service a soumis à l'approbation de l'Administration Supérieure un projet des travaux à exécuter dont la dépense est évaluée à 3.000 fr.

Une décision ministérielle du 21 janvier 1899 a approuvé le projet présenté et a alloué à la commune de Lucciana une subvention égale à la moitié de la dépense, limitée au maximum de 1.500 francs, sous la réserve qu'elle cessera d'avoir son effet, en ce qui concerne cette subvention, si les travaux n'étaient pas commencés avant le 1er janvier 1901.

La commune de Lucciana n'ayant pu se procurer en temps utile les ressources nécessaires à l'exécution de ce travail a demandé, par délibération du 18 octobre

---

96 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

VARIE GANTON
A Mme LA COMTESSE DE L'ESTOCADE

A côté de la présence du duc de Maurignonne, du colle de d'Arthez et de celle surtout du monseigneur l'Evêque, qui est pour quelques jours au château de Cinq-Cygne, une absence qui fit une sensation profonde, quoique l'annexe, envoyée dès le matin, n'eût pas été proclamée en séance publique, ce fut celle de l'ancien notaire Grévin. Pour le comte de Goudreville, cruel délinquant, il n'y avait rien à dire : la perte toute récente de son petit fils, Charles Keller, ne lui permettait pas de se trouver à la réunion, et, au lui adressant une invitation conditionnelle, Sallenauve avait eu soin dans sa lettre, de se faire à lui-même le refus ; mais Grévin, le fier droit du comte de Goudreville, pour qui il a eu des dévouements certes plus compromettants et plus difficiles que celui du dîner au ville, Grévin, ne venant pas, ne semblait il pas témoigner par là que son patron venait encore pour la candidature aujourd'hui lui à peu près désertée de Beauvisage ? et cette influence qui se décidait, comme on dit dans la langue du sport, était vraiment pour nous d'assez grande considération. Maître Achille Pigault, le successeur de Grévin, essaya bien d'objecter que le vieillard vivait dans une retraite absolue et qu'à grand'peine, deux ou trois fois par an, on pouvait l'avoir à dîner chez son gendre. Mais on retorqua vivement l'argument, en faisant remarquer qu'à un dîner donné par le sous-préfet, pour mettre un rapport à la famille Beauvisage avec M. Maxime de Trailles, Grévin avait parfaitement accepté d'être l'un des convives. Nous aurons donc encore, du côté du château de Goudreville, un certain tirage, et il faudra, je crois, que la mère Marie des Anges se décide à user de sa bolte secrète.

Le dîner ayant pour prétexte l'inauguration de la Sainte Ursule, qui, chez les dames ursulines, ne pouvait être célébrée par un banquet, Sallenauve l'avait belle, en dessert, pour porter un toast :

— A la mère des pauvres ; à la sainte et noble intelligence qui, depuis cinquante ans, rayonne sur toute la Champagne, et à laquelle doit être attribué le nombre prodigieux de femmes distinguées et accomplies qui font l'ornement de cette belle contrée !

Si vous savez comme moi, madame, quelle contrée c'est que la Champagne Pouilleuse, vous vous direz, en lisant la phrase que je vous reproduis, ou à peu près, que Sallenauve est un grand misérable, et que la passion d'être député peut rendre un homme capable des plus effroyables énormités. Et ce dont le pense, pour un homme qui ordinairement se respecte, d'assumer sur lui le courage d'une action aussi grosse pour arriver à la dimension d'un crime, quand, mieux que son infâme toast, une petite chose à laquelle il n'a pas pensé, qui n'est pas de son fait, et dont tout l'honneur doit être reporté à la capricieuse agrégation des atomes crochus, allait, mieux que tous les discours du monde, le recommander à la sympathie des électeurs ? Vous-même m'avez dit, madame, que votre fils Armand trouvait à Sallenauve une grande ressemblance avec les portraits de Danton ; mais c'est qu'il paraît que cette remarque est juste, car elle était faite aussi autour de moi, non pas sur des portraits, mais sur le vivant, par plusieurs des convives qui avaient connu et pratiqué le grand révolutionnaire.

Laurent Goussard, comme chef de parti, n'avait pas manqué d'être convié. Il n'a pas seulement, ainsi que je vous le disais l'autre jour, été l'ami de Danton : il aurait été aussi quelque peu son beau-frère. Danton, qui fut assez vert galant, ayant pendant quelques années courtisé une sœur de l'honnête mesnier, et, comme dit la chanson, eu la mauvaise. Eh bien, il faut que la ressemblance soit très frappante, car, après le dîner, pendant qu'on prenait le café, comme le digne homme avait la tête un peu échauffée par les fumées du vin du pays, qui n'avait pas été ménagé, vous l'imaginez bien, il s'approche de Sallenauve et lui demande tout bas s'il ne se serait pas par hasard trompé de père et s'il pourrait affirmer que Danton ne fût pas pour quelque chose dans sa façon ?

Sallenauve prit gaiement la chose, et fit simplement sa calcul :

— Danton est mort le 5 avril 1703. Pour être son fils, il faudrait que je fusse né au plus tard en 94, j'aurais donc aujourd'hui quarante-cinq ans. Or, l'acte de l'état civil où j'étais inscrit comme né de père et mère inconnus et j'espère aussi un peu mon visage me font naître en 1809, et ne m'accordent que juste trente ans.

— Vous avez raison, répondit Laurent Goussard, les chiffres aplatissent mon idée ; mais c'est égal, nous vous nommerons tout de même.

Et je crois que cet homme a raison ; ce caprice de ressemblance sera dans l'élection d'un poids immense. Il ne faut pas croire, en effet, madame, que, malgré les fausses ouvertures qui entourent sa mémoire, Danton soit pour les gens d'Arcis un objet d'horreur et d'exécration. D'abord le temps l'a épuré ; alors sont restés un grand caractère et une forte intelligence dont on est fier d'être le compatriote ; à Arcis, les raretés et les curiosités sont rares, et l'on vous y parle de Danton comme à Marseille on vous parle de la Cannebière : heureux donc la ressemblance avec ce dieu, dont le culte n'est pas borné à l'enceinte de la ville, mais s'étend aussi à sa banlieue et environs ! Ces électeurs entre nous sont parfois d'une naïveté curieuse, et les contradictions ne les gênent guère.

(*A suivre*).

1900, la prorogation du délai de validité de la subvention précédemment accordée.

Une décision ministérielle a prorogé ce délai jusqu'au 1er janvier 1902; il a été prorogé à nouveau jusqu'au 1er juillet 1902 par décision du 18 février 1902.

La commune de Lucciana n'a pas encore entrepris les travaux dont il s'agit.

Commune de Calenzana. — Eulogue ment du ruisseau de Saint-Antoine. — Dans sa séance du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis le vœu qu'une somme de 1.500 francs soit accordée à la commune de Calenzana pour endiguer le ruisseau de Saint-Antoine.

Par un rapport des 16 12 avril 1896, le Service a fait connaître qu'il paraissait effectivement utile d'élargir le lit de ce ruisseau et de reconstruire les poncaux destinés à en relier les deux rives avec un débouché suffisant pour assurer le libre écoulement des plus hautes eaux; mais que l'affaire ne pourrait être utilement engagée que par la production d'un projet régulier qu'il appartient à la commune de Calenzana de faire dresser.

CORRECTION DES TORRENTS

Le 1er août 1902, le Service a adressé à M. le Préfet de la Corse les propositions que lui paraissait comporter une lettre par laquelle le Conseil municipal de Zonza et divers propriétaires de cette commune demandent que l'Administration dévie le ruisseau de Canigione dont les eaux, en temps d'orage, inondent et menacent gravement les maisons du hameau de Sainte-Lucie de Portovecchio.

Les travaux demandés répondent à une réelle nécessité; ils exigeraient une dépense de 12 000 francs.

Cette affaire n'a pas encore reçu de suite.

Bulletin Financier

Paris, le 24 novembre 1902.

Le marché est calme et sans satisfaisant dans l'ensemble. Il a Rentes sont stationnaires : le 3 0/0 se retrouve à 99 95, le 3 0/0 nouveau note 98.35.

Les Fonds Etrangers sont fermes. L'Extérieure varie peu à 85.34; le groupe ottoman reste bien tenu; l'Italien est à 103,45 et le 4 0/0 de 1ère à 78.90.

Nos Grands Etablissements de crédit conservent leurs bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais est à 1,071. Le Comptoir National d'Escompte se tient à 760; le Crédit Foncier et la Société Générale se retrouvent à 748 et à 619.

Un vacance industrielles, le Rio reste faible à 1,041; le bon Riche à 3,050. Les valeurs de traction se tiennent. Mines d'Or assez tenues.

La souscription aux 200,000 obligations à 4/0 Douanes Ottomanes a eu lieu hier jeudi. On savait souscrit, d'après nos renseignements environ douze millions d'Obligations, soit plus de trente fois le nombre offert.

Les Chemins Français sont calmes.

Notes Bastiaises

La formation de la liste républicaine aux élections du 4 janvier prochain présente un certain tirage.

L'idée d'en demander la solution au *Conseil général*, malgré l'avis du *Phare de la Corse*, semble ne pas trouver beaucoup d'adhérents, et les candidats qui se sont affirmés ou qui s'affirmeront avant la scrutin, se présenteront sans recevoir l'investiture du grand comité des communes de l'île.

Cette nouvelle nous arrive de Paris et je la donne sans l'affirmer positivement, mais comme elle reflète bien l'opinion publique elle a chance d'aboutir, d'autant plus que la formation d'une liste unique de candidats à trois places vacantes, présente des difficultés si sérieuses et si graves que ceux qui ont mission de la former se heurtent toujours à des appetits inavouables, à des prétentions outrées, et à cette suffisance personnelle que l'on rencontre chez tout candidat et que l'on peut résumer par cet adage italien d'une vérité indiscutable : « Nessuno sarà tranne io! »

Qui déracinera la timbale de cette course électorale du 4 janvier prochain? Les délégués chercheront-ils quels sont à ce jour les candidats au Sénat?

De notre côté, nous avons M. Astima, M. de Carbuccia et M. de Casabianca, si naturellement. Pour représenter l'arrondissement de Calvi, M. Toussaint Malaspina, celui de Corte, M. Giacobbi, et tout le delà des monts, M. Murraciole et M. Peraldi. D'autres candidats, dit-on, gravitent autour de ceux que j'ai nommé, mais de moindre importance. Ceux-là seuls sont les *Outsider* de la course électorale du 4 janvier.

J'ai oublié de noter les autres sénateurs.

MM. Farinole et Hébrard; le premier depuis longtemps a fait connaître la détermination qu'il a prise de renoncer définitivement à la vie politique.

Quant à M. Hébrard, il paraît qu'il a sollicité ses collègues de la Chambre pour figurer sur la liste qu'ils patronnent, s'ils en patronnent une, et s'ils sont d'accord entre eux et qu'il a même fait intervenir, M. Waldeck-Rousseau. Mais la réponse obtenue ne doit pas l'avoir satisfait, parce qu'il reste dans la coulisse sans s'affirmer absolument auprès du corps électoral inquiet.

P.

Saxon Princesse Rakoto 0 fr. 75 c. le pain

Conseil Général

Séance du 24 novembre

Voici les noms des membres présents à la séance d'hier :

MM. Muraccioli Martin, Versini, Casalti André, Pinelli, Molgrani, Ottavi, Muraccioli Ange, Il Abbatucci, Morati Jean-Pierre, Massoni, Grimaldi, Astima, Casabianca J.-P., Alessandrini, Casalo, Vittini, Fantauzzi, Feydel, Alessandri, Gavini, notaire, Cruciani, Puccinelli, Santelli, de Carbuccia, Siméon de Banchberg, Zuccarelli, Migneucci, Romani, Andrei, Valentini, Palmesani Pitti-Ferrandi, Casabianca D. P., Giacobbi Marius, Giacobbi Formose, Adriani, Maestrati, Perotti, Guiderdoni, Balesi, Arrii, Durazzo.

Absents :

MM. Paraldi, Folacci, Mariani, Leca, de Carafla, Gaudin, Ramelli, de Casabianca Luce, Decori Charles, Malaspina, Antoine Gavini, Franchetti, Cagninacci, Antoniotti, Battesti Tanasaint, Emmanuel Arène, Gabrielli, Decori Félix, Palmesani, Adriani, Leccia, Carrega.

Discours de M. le colonel Astima

Doyen d'âge

Messieurs,

Mon premier soin sera de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues. Permettez moi ensuite d'envoyer au nom du Conseil général nos plus respectueux hommages au Président de la République et au Président du Conseil l'expression de toute notre confiance.

Je ne saurais oublier l'administrateur distingué qui depuis plus de 5 ans dirige les affaires de notre département et qui, grâce à son expérience, à la connaissance des affaires et au dévouement avec lequel il s'occupe de nos intérêts, a rendu les plus grands services à notre pays. Nous le félicitons de la première classe que le Gouvernement de la République a bien voulu lui donner.

Discours de M. le Dr Maestrati

Vice-Président

Messieurs,

L'absence de notre éminent Président, retenu à Paris par des intérêts supérieurs, me vaut aujourd'hui le grand honneur de présider l'Assemblée Départementale.

J'en sens tout le prix, et j'aurai à cœur de mériter votre confiance

Je suis certain d'être l'interprète de la majorité du Conseil général, en adressant à M. Emmanuel Arène, le chef incontesté du parti républicain insulaire, avec tous nos regrets d'être privés en ce moment de son précieuses lumières, l'expression de notre affectueuse sympathie.

En son nom, et au nom de tout le Conseil général, j'adresse à M le Président de la République et à M. le Président du Conseil des Ministres l'assurance de notre profond attachement.

Je vous convie ensuite, mes chers Collègues, à vous mettre résolument au travail, à écarter toutes questions irritantes en réservant toute votre activité pour les intérêts de notre département, pour lesquels, si je besoin de le dire, nous pouvons compter sur le dévouement si connu de M. Cassagnoles, notre distingué Préfet de la Corse.

Les Commissions

Commission des finances

MM. Folacci, Pinelli, Ottavi, Morati, Massoni, Astima, Fantauzzi, Jean Pierre Gavini, Puccinelli, de Carbuccia, Cruciani, Migneucci, Formose Giacobbi, Durazzo, Battesti, Balesi, Arii, Adriani, Siméon de Buechberg, Versini, Vittini et Alessandri.

Commission des chemins vicinaux

MM. Ange Muraccioli, Marius Giacobbi, Don-Pierre Casabianca, docteur Zuccarelli, Romani, Martin Muraccioli, docteur Maestrati, docteur Santelli, docteur Coscaldi, docteur Molgrani, Pitti-Ferrandi, docteur Valentini Abbatucci, Guiderdoni, Andrei, docteur Alessandrini, Grimaldi, Casalo, Coscaldi

Commission des vœux et pétitions

MM. Arène, Gabrielli, Antoine Gavini, Luce de Casabianca, Félix Decori, Charles Decori, Peraldi, Malespina, Carrega, Palmesani, Ramelli, Feydel, docteur Leca, Jacques Casabianca, Antoniotti, Franchetti, Leccia et Caguinacci.

Chambre de Commerce de Bastia

La Chambre de commerce est convoquée de nouveau pour demain jeudi.

Nous avons oublié dans le compte rendu de la dernière réunion, de mentionner que M. Puccinelli, conseiller général, membre correspondant pour l'arrondissement de Calvi, s'était fait excuser pour raisons de santé.

LA SAINTE-CECILE A Ste MARIE

A Sainte-Marie, à 9 heures, a été célébrée une messe basse, à laquelle assistait la fanfare « La Lyre Bastiaise, » qui a joué plusieurs morceaux de son répertoire. Puis, nos musiciens se sont rendus au Bar Soavi en exécutant des pas redoublés entraînants.

A 11 heures, la Chorale a chanté la grand'messe à 3 voix de Léonce Cohen avec un ensemble parfait, sous la direction de M Swicher fils, qui tenait les orgues.

Le soir, à 7 heures, à l'issue des vêpres, le R. P. Jony a prononcé un discours écouté avec une attention soutenue. Une quête au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur a été faite par Mmes la comtesse Gregori, Lazzarotti de Carbuccia, Bonaccorsi Lota et Lélie Lionieni. Pendant la quête on a exécuté l'Andante religieux de Thomé, pour violon et orgues.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S Sacrement M. Bressan a chanté avec infiniment d'art le *Tantum ergo* de Desenges, baryton et chœur, puis M. Giannarelli a exécuté la ravissante Méditation de Vivier avec accompagnement d'orgues.

Il y a tout lieu d'espérer que l'Union Chorale, que nous avons vu si souvent à l'œuvre, saura bientôt nous donner de nouvelles auditions aussi agréables que celle de dimanche dernier, si l'on tient compte surtout du talent incontesté que déploie son directeur, M. E Sricher, pour faire de cette société un ensemble semblable à ceux des grandes villes de France

∴

Sur la demande des membres de la fanfare, M. le Gouverneur militaire a bien voulu les autoriser à remplacer les musiciens du 18e au concert donné sur la place Saint-Nicolas. Le programme était choisi et il a été exécuté à la plene satisfaction de la foule qui s'était portée sur la place.

∴

Les membres de la « Lyre Bastiaise » ont été leur patronne dans un banquet.

Ce banquet a eu lieu au théâtre; le menu était très soigné et les convives y ont fait honneur. Après plusieurs toasts, M. Roussel, président de la Société, a porté un nouveau toast à M. Sauveur Ayme, le distingué chef, et lui a remis une baguette d'honneur, au nom de tous ses camarades, en signe d'affection et de reconnaissance pour le dévouement qu'il apporte dans ses fonctions.

Cette baguette en chêne, montée en argent, porte cette inscription : « Les membres de la Lyre Bastiaise à leur chef, Sauveur Ayme, 1902. »

∴

A tout seigneur, tout honneur! Nous constatons une fois de plus que la salle du coquet établissement du cours Sébastiani est unique à Bastia, pour l'installation d'un punch d'honneur ou banquet, quel qu'en soit le genre.

Dimanche matin, à 11 heures, après la messe célébrée à Sainte-Marie, les membres de la Lyre Bastiaise se sont réunis au Bar Soavi dans un apéritif d'honneur à l'oxygénée Cosenier. La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant cette petite fête intime et les chaises ont été faites grandement.

En effet, dès la veille, le propriétaire de l'établissement, ne reculant devant rien quand il s'agit de contenter ses bons clients, avait, avec tout le goût et le tact qui le caractérisent, orné la salle de réunions d'une façon remarquable. Rien ne manquait, trophées aux couleurs françaises, lyres, plantes d'appartements, portraits des grands compositeurs du siècle, le tout formant un ensemble des plus parfaits.

Les assistants ont été émerveillés de cette admirable décoration.

Le soir, à 9 heures, nos sympathiques musiciens se retrouvaient au même endroit, jusqu'à une heure assez avancée.

En somme, la Sainte-Cécile a été, cette année, fêtée au Bar Soavi d'une façon très appréciable, et les membres de la Lyre Bastiaise en conserveront un souvenir impérissable.

Un Ami de la Lyre

A propos de Cartes

« Paysment de 56 cols pers fait par charles Vaupert, agricole du Rue Charles VII, à Lamagnan Grangeneur, contre pour trois jeux de cartes à cent diverses ces cartes, de plusieurs devises pour porter devant le de ce gen pour ses cab-dement. »

Ceci est mentionné dans un mémoire qui date de 1901. Ce jeune déjà vieux cartes à cette époque, car il jouait à des « Tarocs » qui ne se jouent à trois. Ce divertissement consiste, aux parties de cartes, à sept cents points. M. Pierre Gallet, bibliothécaire à Condom, (Gers) Rue de la République 24. On est en droit de supposer qu'il est du devoir de tout bon bibliothécaire de faire une grande provision de cartes pour son bibliothèque. La bibliothèque municipale ne manquait pas à M. Bastia, c'était la maladie qui ne lui permettait pas cette acquisition. M. Gallet doit certainement en effet il y a peu de temps :

« Depuis deux ans et demi j'ai été bien malade, j'ai eu une paralysie partielle du côté droit et il paraît cette époque une carte à cent mille points. J'étais devenu très gâté, mes jeunes élèves me taquinaient. Mon « point carrément cependant n'était devenu jamais faux, et qui me faisait particulièrement souffrir c'est de ne plus trouver les moyens, les cœurs que je ne manque pas à manquer. Chaque jour j'avais dans la tête comme un point à ne jamais qu'il voulait chasser de mes souvenirs. La douleur était parfois si forte que j'en avais comme un voile devant les yeux et il m'était impossible de lire ou même d'écrire une lettre à ce jeune point de mes cœurs de cartes. Rien ne pouvait me soulager. Si j'avais pu coucher, les migraines persistaient. D'autre part, ces douleurs névralgiques me paralysaient chaque jour et à même heure. Enfin ce qui je ne pouvais croire, le médecin me déclara qu'il avait souffert comme moi et que les points Piquet Fink l'avaient réveillé. J'ai fait comme ce voyageur, j'ai pris les Piquet Fink qu'en est un peu de temps fait trop-relire mes migraines, je m'aperçois et n'ai rendu un moment possible et repositeur. »

Les migraines les névralgies proviennent d'un sang déficient ou de composition du sang. Dès que le sang a repris sa composition normale, ce qui est réalisable et par, les migraines les névralgies disparaissent comme dans les cas semblables en ce qui concerne le traitement des Pilules Pink qui sont recommandées contre l'anémie, le chlorose, les hémicranies, les maux d'estomac, la faiblesse générale.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et en dépôt principal établi et rue des Nations, 45, à Paris. Trois francs cinquante le boîte, et de six francs cinquante les six boîtes, franco contre mandat-poste.

Cour d'Assises

Audience du 25 novembre

Présidence de M. Lévie Ramolino

Meurtre

Le nommé Tafanelli François-Xavier, cultivateur, de Moca-Croce, âgé de seize ans, a à répondre d'un crime de meurtre dont il se serait rendu coupable dans les circonstances suivantes :

Acte d'accusation

Le 12 septembre 1902, vers onze heures du soir, au hameau de Croce, commune de Moca, le nommé Croce Paul, cultivateur, se promenait en chantant sur la grande route, en compagnie d'un groupe de jeunes gens. Le nommé Tafanelli François-Xavier, cultivateur, âgé de 16 ans, survint armé d'un fusil. Croce Paul l'invita à aller déposer son fusil, en lui disant : « Si les gendarmes te rencontrent ils vont te l'enlever. » Tafanelli répondit : « Si tu as du courage, viens me l'enlever toi-même. » Croce s'étant alors dirigé vers lui, tout en plaisantant, Tafanelli alla s'adosser au mur d'un four, arma son fusil et le coucha en joue. Aussitôt Croce se baissa pour ramasser quelque chose, et comme il se relevait, Tafanelli déchargea sur lui un canon de son arme.

Atteint à l'épaule gauche d'une balle qui est allée se loger dans le thorax, Croce s'affaissa aussitôt et succomba le lendemain à deux heures de l'après midi. Tafanelli prit la fuite immédiatement. Il n'a été arrêté que le 25 septembre. Les témoins qui ont assisté à cette scène affirment que Croce voulait simplement plaisanter et qu'il ne s'attendaient jamais à voir Tafanelli faire feu sur lui.

Interrogatoire

L'accusé Tafanelli est à peine âgé de seize ans révolus; c'est un tout petit jeune homme, à la figure joufflue, à l'œil vif et la mine éveillée. Il s'exprime en très bon français, et il répond avec assurance aux questions qui lui sont posées par M. le Président.

Il reconnaît avoir donné la mort à Croce Paul; mais il soutient que c'est après avoir été provoqué et gravement insulté par ce dernier. Vers onze heures du soir, il revenait tranquillement d'une de ses propriétés qu'il avait arrosée, il se disposait à rentrer chez lui pour y prendre un peu de repos.

Il était, il est vrai, armé de son fusil, mais il ne songeait guère à en mesurer qui que ce soit. Ayant fait la rencontre d'un groupe de jeunes gens qui chantaient, il s'arrêta un instant, mais il fut aussitôt pris à partie par tous ces individus. Les uns l'engageaient à démonter son fusil, d'autres parlaient de le jeter dans le fossé de la route. Croce se distinguait, parmi ses camarades, comme étant le plus surexcité; à un moment donné, il aurait manifesté l'intention de désarmer Tafanelli, qui, reculant de plusieurs pas, l'engageait à ne pas avancer. N'écoutant pas ces conseil, Croce avançait toujours et même il se serait baissé comme pour prendre une arme quelconque. Craignant d'être désarmé et voyant sa vie en danger, l'accusé aurait fait feu, sans même songer à décharger le second canon de son fusil.

M le Président fait observer, à diverses reprises, à l'accusé, que son système est invraisemblable; il est démenti par tous les éléments de la procédure. Plusieurs témoins ont été entendus et tous viennent déclarer qu'il n'y avait rien de sérieux dans les propos de Croce, et qu'il ne songeait qu'à plaisanter. Tous ceux qui ont assisté à la scène déclarent également que jamais ils ne se seraient attendus à un dénouement aussi tragique.

L'accusé persiste dans son système : il soutient que tous les témoins, parents de la victime, se sont concertés pour tromper la justice en déguisant la vérité.

Audition des témoins

Après l'interrogatoire, il est procédé à l'audition des quatre témoins assignés à la requête de M. le Procureur général.

Ces témoins sont d'accord pour déclarer qu'à aucun moment, l'attitude de l'infortuné Croce n'a été menaçante. Il voulait simplement plaisanter et donner de bons conseils au jeune Tafanelli qui avait le tort de venir en armes au milieu d'une société qui ne demandait qu'à rire et s'amuser.

D'après les témoins, Croce Paul aurait manifesté l'intention d'aller se coucher, et pour rentrer chez lui, il devait passer par le four où l'accusé avait déjà pris position.

S'il est vrai que la victime s'est baissée pour prendre quelque chose à terre, une pierre ou un morceau de bois, il est certain que l'accusé avait aussitôt couché en joue son adversaire qui fut blessé au ventre et tomba pour ne plus se relever.

Le défenseur de Tafanelli ne manque pas de relever, au passage, les nombreuses modifications que les témoins apportent à leurs dépositions écrites.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. Rechercher tout d'abord le mobile du crime commis par le jeune Tafanelli, l'honorable organe de l'accusation le trouve dans les mauvais instincts de cet enfant, autant que dans le milieu qui l'a vu naître et dans lequel il a été élevé.

Marchant toujours en armes l'accusé avait l'air d'en imposer à tout le monde sans même daigner écouter les sages conseils que des personnes de bien voulaient lui donner.

Les mauvais instincts de l'accusé devaient se réveiller dans cette fatale soirée du 12 septembre. Invoquant les témoignages recueillis à l'audience, M. l'avocat général établit que c'est sans aucune nécessité que Tafanelli a fait feu sur Croce. Ses jours n'étaient nullement menacés et rien, dans l'attitude de l'infortuné victime, ne pouvait faire prévoir, qu'après une innocente plaisanterie, elle devait trouver la mort dans des circonstances aussi tristes.

Le crime de Tafanelli ne peut pas être excusé; tout au plus, le jury lui accordera-t-il des circonstances atténuantes, en raison de son jeune âge.

Plaidoirie

Me Charles Decori présente la défense du jeune Tafanelli, qui n'est pas, d'après lui, le jeune homme aux instincts sanguinaires qu'a voulu dépeindre M. l'avocat général. L'accusé était au contraire très doux, très laborieux et malgré son jeune âge, il entretenait par son labeur de chaque jour une famille composée de cinq membres.

Dans la soirée du 12 septembre, il revient tranquillement des champs, et bien qu'armé de son fusil, il ne cherche querelle à personne. On l'interpelle, on le taquine, on le plaisante, on parle même de lui enlever son arme; il se borne, malgré cela, à répondre avec calme à ceux qui ne cessent de l'importuner. Mais, à un moment donné, la scène semble prendre une toute autre tournure; on ne plaisante plus et Croce veut démontrer à ses camarades qu'il est en état de désarmer le jeune Tafanelli.

Celui-ci recule de quelques pas, enjoignant à Croce de ne pas avancer; ce dernier, quittant la route, où il laisse tous ses camarades, s'avança vers l'accusé dans une attitude menaçante.

D'après l'honorable défenseur, les constatations médicales semblent établir qu'au moment où il a été blessé, Croce avait déjà saisi les canons du fusil de Tafanelli.

Dans ces conditions, le jury n'hésitera pas à voir dans les diverses circonstances de cette affaire les éléments constitutifs de la légitime défense et à rendre un verdict d'acquittement.

Réplique

M. l'Avocat général éprouve le besoin de répliquer et pour qu'il soit bien établi que le dernier mot doit toujours rester à la défense, Me Decori répond à son tour, très brièvement, aux nouvelles observations du ministère public.

Les débats sont clos.

Le Verdict

Reconnu coupable de meurtre, avec admission des circonstances atténuantes, Tafanelli François Xavier est condamné à cinq ans de réclusion.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Furrini Michel dit Caperetta, cultivateur, demeurant à Mazzola. meurtre.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Moretti.

Destruction d'un ennemi

La plupart des maladies dont souffre l'humanité sont engendrées par la constipation. La constipation est donc un ennemi qu'il faut détruire dès qu'il apparaît. Le seul et unique remède à employer à cet effet c'est *La Laxatose* médication végétale, qu'on trouve au Mortier d'Or, 45, rue des Lombards, à Paris, ou dans toutes pharmacies, à 2 fr. 50 la boîte. *La Laxatose* chasse sans merci la constipation la plus rebelle et sans fatigue rend aux organes leur fonctionnement régulier. Son emploi inoffensif est d'une efficacité immédiate et certaine.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 25 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9°2 à midi, + 12°. 7 heures du soir + 11°. Maxima, + 12°. Minima, + 8

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. O. faible. Dans l'après-midi, id. modéré.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 1.

∴

La Sainte Catherine

Les membres du notre barreau ont assisté à la messe qui a été célébrée à Sainte-Marie, à l'occasion de la fête de Sainte Catherine, leur patronne. Jusqu'à une époque qui n'est pas trop éloignée les avocats avaient l'habitude de s'offrir un dîner; hélas! il semble que toutes les bonnes habitudes se perdent.

∴

Nos paquebots

Le paquebot postal *Kaikas* parti de Bastia lundi à 2 heures de relevée, est arrivé à Marseille mardi matin à 9 heures. Bonne traversée.

∴

Décès

De nombreux parents et amis ont tenu à accompagner hier jusqu'à leur dernière demeure les restes mortels de M. Hercule Agostini, décédé à l'âge de quatre-vingts ans, après de très longues infirmités.

M. Agostini avait été employé au parquet général pendant très longtemps et s'était toujours acquitté de ses modestes fonctions avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous adressons à MM. Paul, Emile et Joseph Agostini et Jean Filippini, toutes nos condoléances.

∴

Accident

Le nommé Marcelli Pierre-François était occupé au déchargement du paquebot de Marseille, une caisse de marchandises lui est tombée sur les jambes et l'a blessé très grièvement. Il a été placé sur une voiture et transporté à son domicile.

∴

Cabinet médical

Le docteur Berlioli, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet à Bastia, boulevard du Cardo, 1.

Consultations tous les jours de 1 à 3 heures. Gratuites le mardi.

∴

Rixe

Une dispute s'est engagée entre un marchand de marrons, Gianelli Alexis et Argenti Joseph, sur le boulevard Saint-Angelo.

Gianelli avait appréhendé le fils d'Argenti qui lui lançait des pierres, et voulait l'emmener au poste de police. Le père intervint et la dispute commença. Gianelli a rapporté une écorchure à l'œil gauche, et s'est rendu au poste de police porter plainte.

Une enquête a été ouverte.

∴

Absinthe Cosenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

Objet perdu

Un bœuf, dans la soirée de dimanche. Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à

G. Arther C. Southwell, Bastia.

M. Albert Monge, armateur, Cette.

Agence Maritime, 25, Quai de la Fraternité, Marseille.

Ouverture de Crédit

à Négociants ou Industriels solvables momentanément gênés, ayant facilités d'escompte.

Demander la notice explicative au Directeur du *Centro del Credito Mutuo*, Calle Carin, 49, Barcelone.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,

Rouge	0.35
Blanc	0.40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Odéon au 1er

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Bourse de Paris

	24 nov.	25 nov.
Rente 3 o/o (ex-Coup.)	98.95	98.80
3 o/o Amortis.	98.92	98.50
3 0/0 nouveau	97.92	97.85

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil Général

Séance du 25 novembre

Présidence de M. le Dr Maestrati

La séance est ouverte à 3 heures et quart.

M. André Casalti, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Remerciements

M. le Préfet communique au Conseil les télégrammes de remerciements du président de la République et du président du conseil en réponse à l'adresse du conseil général, dont la confiance les honore beaucoup.

En raison de la sincérité des sentiments républicains de la Corse, le gouvernement lui donne l'assurance de toute sa sollicitude.

Dépêche de M. Arène

Le président donne lecture du télégramme qu'il vient de recevoir de M. Emmanuel Arène.

Le président du Conseil général dit qu'il a appris avec flerté le vote unanime de ses collègues de l'assemblée départementale, et qu'il regrette de ne pouvoir leur exprimer sa reconnaissance de vive voix. Il sera en Corse dans les premiers jours de janvier.

Vœux

MM Santelli, Puccinelli, Pinelli, Grimaldi, Folacci, Valentini, Zuccarelli présentent divers vœux.

Chemin de fer de la côte orientale

M. Don Pierre Casabianca dépose une proposition relative à la nomination d'une commission qui serait chargée de traiter à l'amiable avec les propriétaires des terrains qui doivent être traversés par le chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio. Il sollicite en outre tout l'appui de M. le Préfet pour arriver enfin à terminer dans le plus bref délai, cette ligne stratégique.

M. le Préfet répond qu'il accepte volontiers d'intervenir de tout son pouvoir dans une question aussi importante.

M. le docteur Balesi s'associe à la proposition de M. Casabianca, mais il critique la réserve de la Compagnie de chemins de fer départementaux n'a rien à voir dans cette affaire. Bien que la ligne lui appartienne à titre éventuel, il faut avant tout que la Compagnie soit mise en possession des terrains.

La Compagnie a étudié le projet qui lui a été soumis, mais ce projet ne peut devenir définitif, que s'il est approuvé par l'Etat.

Vœux

MM. Durazzo, Abbatucci et Maestrati déposent divers vœux.

Les Haras à Ile-Rousse

M. de Carbuccia présente un vœu, fortement motivé, relatif au rétablissement de la station des haras et de la commission de remonte à Ile-Rousse qui ont été transférés à Ponte Leccia pour le service de l'arrondissement de Calvi.

M. le docteur Zuccarelli et après lui, M. le député Giacobbi, demandent le maintien de cette station à Ponte-Leccia, où elle est nécessaire pour les besoins de l'arrondissement de Corte.

M. de Carbuccia fait observer qu'une station est établie au domaine de Casabianda pour l'arrondissement de Corte, tandis que celui de Calvi n'en possède aucune.

Le vœu de M. de Carbuccia est adopté.

Séance demain, à 2 heures.

NOS REPRÉSENTANTS

Le septième bureau a nommé M. Emmanuel Arène, membre de la commission de la marine, et M. Martasina, membre de la commission de l'armée.

Tous les candidats du bloc ont passé dans ce bureau.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Pelletan n'assistait pas à la séance.

Fin de la Grève

Le président du Conseil a annoncé que la grève des mineurs touchait à sa fin.

Nouvelles militaires

Le ministre de la guerre a fait signer un décret nommant des contrôleurs dans l'armée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les Douzièmes Provisoires

Le ministre des finances déposera, lundi prochain, le projet de loi relatif au vote de deux douzièmes provisoires.

AU PALAIS BOURBON

Nomination des Grandes Commissions

Les bureaux de la Chambre ont procédé aujourd'hui à la nomination des membres qui doivent faire parties des huit grandes commissions.

La majorité ministérielle a écarté systématiquement les membres de la minorité. Ainsi, M. Méline, candidat pour la commission des douanes, n'a pas été élu.

INAUGURATION de la nouvelle Académie de médecine

Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration de la nouvelle Académie de médecine, en présence du président de la République.

Les Morts du Jour

M. Tallon

On annonce la mort de M. Tallon, président de Chambre à la Cour d'appel de Lyon.

M. Tallon était âgé de 66 ans.

Avocat à Rom, M. Tallon fut élu député en 1871.

Avocat général à Lyon le 18 novembre 1877, il fut nommé président de Chambre le 15 novembre 1890.

A LA HAVANE

La grève générale

La grève générale a éclaté à La Havane.

La vente du pain et de la viande est suspendue.

Les journaux ne paraissent plus.

Des collisions sanglantes se sont produites entre la police et les grévistes : deux grévistes ont été tués, plusieurs agents, ont été blessés.

La situation devient de plus en plus grave.

A LONDRES

Départ de M. Chamberlain

M. Chamberlain a quitté Londres dans le train royal, pour se rendre à Portsmouth où il s'embarquera pour l'Afrique du Sud.

00572

Le croiseur *Good hope* a appareillé, à 3 heures, au milieu des acclamations de la foule.

Le vœu de M. de Carbuccia est adopté.

Séance demain, à 2 heures.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 4 heures.

M. Rambourgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La mortalité dans l'armée

M. Gotteron adresse une question au ministre de la guerre au sujet de la mortalité dans l'armée.

L'orateur fait ressortir que nous avons connu l'année, dans notre armée, plus de 2.000 décès, tandis que l'Allemagne n'en connaît, tous les ans, que de 400 à 450 décès.

M. le sénateur Gotteron dit, en terminant, qu'il conviendrait de rassurer les familles au sujet de cette différence de mortalité.

Le général André

ministre de la guerre, répond que les chiffres des décès sont malheureusement exacts.

Le nombre considérable des décès dans notre armée est dû à la typhoïde, à la tuberculose et aux maladies des voies respiratoires. Les médecins déclarent trop facilement les conscrits comme bons pour le service.

Le ministre promet que toutes les précautions seront prises à l'avenir, pour arriver à diminuer le nombre des décès dans l'armée.

M. le sénateur Gotteron se déclare satisfait.

La discussion est close.

La Saisie-Arrêt sur les Salaires

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi relative à la saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements des employés et ouvriers.

M. Chovet dit que la saisie-arrêt est un tarif inique, qu'il faut supprimer; si l'on ne peut pas obtenir cette suppression, il faut arriver à réduire les frais de procédure.

La suite de la discussion est ajournée.

Le chemin de fer de Roanne

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre les députés, ayant pour objet de modifier les dispositions du concession des chemins de fer d'intérêt local de Roanne et de Pélussin.

A lu lu.

Les Etablissements Congréganistes

Le Sénat décide qu'il discutera vendredi le projet de loi relatif aux pénalités pour la tenue des établissements congréganistes sans autorisation.

Séance jeudi.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de

M. Vincent Pierangeli

Ancien Magistrat

sera célébrée mercredi, 26 novembre, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Jean.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites à Saint-Jean, jeudi 27 novembre, seront pour l'anniversaire et le repos de l'âme de

M. Sébastien de Giovanni

Capitaine en retraite

Chevalier de la Légion d'honneur

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Roman* chargera vers le 25 nov.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE

LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia

Retamage de glaces anciennes ou avariées

Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux Suspensions, Candélabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.

Prix très modérés défiant toute concurrence

MÉDICATION PHOSPHATÉE
VIN DE VIAL
Lacto-phosphate de Chaux - Quina - Suc de Viande
ANÉMIE-CHLOROSE-CONVALESCENCE
VIAL FRÈRES. Pharmaciens, 30, Place Bellecour, LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Hexagones cristallisés.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PIERRE
Chapeaux pour hommes
9, Boulevard du Palais



LOTTI
Chapeaux pour femmes
9, BASTIA

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

ON DEMANDE
à acheter un petit appartement de 2 - 5 pièces. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au premier, il reçoit tous les jours de matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

Avis aux acheteurs de Pétrole

Le pétrole très supérieur de la COLUMBIA OIL Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.

Les meilleures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver le contraire.

Notre but n'est pas de dénigrer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas non plus ne mettre certaines insinuations contre le *Nègre*, alors surtout qu'elle a 5 degrés de supériorité sur ce qu'on appelle la meilleure.

Le consommateur constatera que le commerce est intéressé soit au point de vue de la qualité comme au point de vue du prix, (and difference est assez sensible sur les deux points) d'entendre le *Leonardo* qui doit arriver incessamment de N.-Y. à bord de *la 500 cuivré* de la *Columbia Oil Co ayant 115 degrés* de pouvoir éclairant, au lieu de *110* degrés maximum de la qualité de la concurrence.

La pétrole Columbia l'un emballage parfait, supérieur entre tous, sera vendu au détail au magasin, au Commerce de gros, *11 francs* la caisse à l'entrepôt d'octroi.

DAMIANI et VINCENTELLI
Bastia, ce 15 novembre 1902.

Demandez les Nouvelles Éléments Matin à 0.30 le paquet.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie-de-vin du Mirador*. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, boulevard Paoli.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE SOU, journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Mode. Travaux de Mains, etc., par numéro est LA SAISON
20, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en illustrations, soins et le meilleur marché entre tous
(8 francs l'an)





TUMEUR

ENDUIT OTTAVIANI

Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.

En vente chez M. [illegible] UCCIANI, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

Le Courrier de la Presse — Publie le 1er de chaque mois — A. GALLOIS, Directeur — 26, Boulevard Haussmann, PARIS — Découpages de tous les journaux de France et de l'Etranger sur tous les sujets qui intéressent le commerce, l'industrie, la politique, la littérature, les arts, les sciences, les modes, etc. — Abonnements : Un an, 50 francs ; Six mois, 25 francs ; Trois mois, 13 francs.

AVEC 4 SOUS (50 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE

Gros lots **500.000** fr.

Pour 50 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots aux mêmes numéros, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne retire pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Bandin, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cheroot Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Les fils de Mattei, 27, rue Cardinal Fesch, Ajaccio. — Le Gérant : Mathieu OLLAGNIER.

27e ANNÉE — JEUDI 27 NOVEMBRE 1902 — N° 303

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE BASTIA
00573

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Léonard.
SOLEIL : (heure milanaise)
Lever, 6 h. 41 m. — Coucher, 3 h. 58 m.
LUNE : Pleine, le 15 — Dernier quart., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jacques de la Marche

25 Novembre

Les Criminels et la Médecine

Lorsqu'un assassin a plusieurs meurtres à son actif ne qu'il s'est livré sur ses victimes à des raffinements de cruauté qui le ravalent à la brute, on se demande avec anxiété s'il est bien responsable de ses actes, ou s'il ne relève pas plutôt de la pathologie que des tribunaux.

En effet, tous ceux qui raisonnent ne peuvent pas concevoir que la nature humaine soit capable de pareils égarements.

Le seul fait de donner la mort à son semblable ne doit jamais trouver d'excuse devant une société saine; et si la plupart du temps les jurés absolvent avec une insouciance qui tient de la bonhomie, ou voit aussi se multiplier, dans des proportions inquiétantes, les crimes et les attentats.

Mais ce qui dépasse toute logique, c'est de voir de grands criminels, des monstres altérés de sang, trouver dans la science une atténuation quelconque à leurs abominables forfaits.

Dans l'affaire Vidal, qui s'est déroulée devant les assises des Alpes-Maritimes et qui a occupé plusieurs séances, on a assisté à un véritable débat scientifique. Le prétoire avait été transformé en amphithéâtre d'école de médecine où le Maréchaux lui-même, dans l'entière plénitude de ses sens, écoutait impassible les élucubrations que l'on débitait sur son compte.

L'affaire n'en a pas moins eu le dénouement qu'elle méritait. Les jurés ont trop bien compris tout le danger qu'il y aurait à se montrer indulgents dans un cas pareil.

S'il faillait n'en tenir aux théories des anthropologistes, les cours d'assises n'auraient plus de raison d'être. Il faudrait les remplacer par de vastes sanatoriums où messieurs les savants pourraient tout à leur aise se livrer à leurs expériences et à leurs dissertations philosophiques.

C'est alors que l'on pourrait tourner la maxime de La Fontaine, devenue trop vieille, et la remplacer par celle-ci, toute d'actualité : « Selon que vous saurez plus ou moins simuler la démence les jugements de messieurs les médecins vous rendront blanc ou noir. »

Et les médecins soi-disants spécialistes ne sont pas seuls à trouver que ceux qui commettent des crimes affreux, (ils sont ils perpétrés avec toutes les précautions de nature à dépister la justice) obéissent à une volonté impulsive, à laquelle ils sont incapables de résister. Il se trouve aussi des journaux où on se demande par suite de quelle aberration, le procureur chargé de requérir contre Vidal a-t-il pu demander la peine de mort.

Faut-il ne pas avoir le moindre bon sens, pour servir au public de pareilles inepties.

Quant à nous, nous ne saurions trop louer M. de Mancel-Saumane de la fermeté dont il a fait preuve dans une cause pareille.

Nous ajouterons même que le législateur fera œuvre de saine justice, le jour où s'inspirant de la parole de l'Evangile : *Qui acceperint gladium, gladio peribunt*, complétera notre code en édictant la peine de mort contre toute personne qui tue son semblable.

La bourreau aura alors un peu plus de besogne, mais la société ne s'en trouvera que mieux.

J.-P. CARLI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 novemb. à 2 h 1/2.

1. Wilhem-Marsch, Sellenick.
2. Stradella, Flotow.
3. Les Gardes de la Reine, Godfrey.
4. Hédonale, Massenet.
5. La Troika, (polka russe),

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Maurel, capitaine d'infanterie hors cadres, a été nommé officier de l'ordre royal du Cambodge.

— Mlle Mattei est nommée institutrice primaire au lycée de garçons de Marseille.

— Le gendarme Pinasti, de la 15e légion, est nommé à l'emploi de sergent surveillant à la prison militaire de Lyon.

— M. Versini, inspecteur d'Académie à Aurillac, est nommé à Moulins.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Les semailles d'automne, retardées par l'humidité excessive du mois d'octobre, ont repris avec activité. Les prairies et les pâturages fournissent une herbe abondante.

La récolte des olives est faible par suite des ravages de la mouche et l'huile obtenue est de médiocre qualité. Le rendement des châtaignes est inégal. Les cédrats sont abondants et de bonne qualité.

Votes de nos Députés

Scrutin sur les conclusions de la commission d'enquête sur les opérations électorales dans la 1re circonscription de Guingamp, tendant à l'invalidation de l'élection de M. du Roscoat

Nombre de votants	515
Majorité absolue	258
Pour l'adoption	265
Contre	250

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

Scrutin sur la proposition de M. Lhopiteau, tendant à l'invalidation de M. Loque, dans l'arrondissement d'Orange.

Nombre de votants	471
Majorité absolue	236
Pour l'adoption	192
Contre	277

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Gabrielli, Malaspina.

Ont voté contre, MM. Astima, Giacobbi.

Notes Ajacciennes

Peu d'agitation à Ajaccio. Le Conseil général s'est réuni dans le silence le plus parfait exécutant aussi avec l'ensemble le plus parfait les votes successifs de la présidence et des vice-présidences, cela manquait d'animation.

Il y avait dans l'air comme un malaise général, on votait sans enthousiasme, sans hâte. Les conseillers généraux remplissaient une besogne inutile, que ceux-là mêmes qui en bénéficiaient semblaient dédaigner.

Puis on s'est séparé en argumentant sur les absences des grands meneurs de la politique insulaire, de M. Arène, de M. Malaspina, des deux augures dont on voulait écouter les oracles.

Pourquoi l'un et l'autre étaient-ils absents ?

Leur devoir les appelait pourtant à Ajaccio, pour diriger un peu cette majorité républicaine du Conseil qui rueraît sans doute dans les brancards s'ils ne la retenaient.

Et puis il y avait à désigner les candidats aux élections futures du Sénat.

Pourquoi cette abstention ?

M. Malaspina, étant candidat, devait au moins, dans son intérêt électoral, courir en Corse pour chauffer le zèle de ses amis, entraîner ses partisans, en un mot prendre pied dans le sein du Conseil.

N'il ne l'a pas fait, c'est donc qu'entre lui et Arène il y a un point noir !

Des candidats au Sénat il y en a cinq au moins qui se sont affirmés dans le parti républicain : MM. Malaspina déjà nommé, Giacobbi, Astima, de Carbuccia et Muracciole.

Il paraît qu'on ira aux urnes sans désignation de personnes et sans liste, et qu'au second tour le bloc républicain appuiera les trois candidats qui auront obtenu le plus de suffrages.

On ne parle ni de Casabianca, ni de Farinole, ni d'Hébrard.

Dans le sein du Conseil général, du moins parmi les 42 conseillers qui ont manifesté encore une fois par un vote unanime leur adhésion complète à la politique d'Arène, aucun ne semble songer à eux. S'il en sera de même des délégués qui seront élus dimanche, ils feront bien triste figure dans la course électorale du 4 janvier.

Ici on est tout à Arène et pour Arène. C'est le triomphateur, le Boudha ! Quoique absent sa grande ombre plane sur Ajaccio comme celle du Premier Consul sur l'avenue des Palmiers.

Je crois, Dieu me pardonne ! que si on écoutait ses thuriféraires on lui élèverait une statue comme perchant de celle du Grand Homme.

Ne rions pas, enregistrons les faits sans parti pris, comme sans métaphores.

L'exagération existe partout, même parmi ces bons Ajacciens qui sont plus que du Midi et que grise leur beau soleil.

Mais ils auraient voulu quand même que pour cette « législature départementale » il y eut au moins dans les rues un peu plus d'animation. Hélas ! les cafés sont mornes, et les jours sont passés où devant le café Solferino, une masse confuse d'électeurs venus de tous les points de l'île se tenaient massés pour saluer de leurs vivats le triomphe de leur parti.

Aujourd'hui tout cela a disparu dans un passé confus ; les haines politiques sont éteintes ou semblent éteintes.

P.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

ASSAINISSEMENT DE LA CÔTE ORIENTALE

Une étude d'ensemble de l'assainissement de la côte orientale de l'île a été prescrite par les dépêches de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Ministre de l'Agriculture, en date du 15 février 1902.

Cette étude a été confiée à M. Lavalard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui a parcouru la région intéressée et a déposé son rapport à la préfecture de la Corse.

Ce rapport, très complet, très documenté, très clair, est divisé en deux parties : la première est consacrée à l'étude générale de la question, la seconde à l'étude spéciale de chacun des projets.

Dans la première partie, M. Lavalard examine d'abord les causes de l'insalubrité de la région, puis les moyens de la combattre.

Il expose que la cause principale de l'insalubrité est le manque d'écoulement des eaux, qui, arrêtées par les dunes de sable, forment des marais et des étangs.

Il propose de remédier à cet état de choses par des travaux de deux sortes : 1° des travaux de drainage, qui consistent à creuser des fossés, à établir des canaux, à rectifier le cours des rivières, à construire des digues, à endiguer les étangs, à les assainir par des dérivations ; 2° des travaux de reboisement, qui consistent à planter des arbres, à fixer les dunes de sable, à empêcher les eaux de ruissellement de descendre des montagnes.

Dans la seconde partie, M. Lavalard étudie successivement les différents projets qui ont été présentés pour l'assainissement de la côte orientale.

Il propose d'abord de faire exécuter les travaux de drainage et de reboisement dans la région de Solenzara, qui est la plus malsaine de toute la côte orientale.

Il propose ensuite de faire exécuter les travaux de drainage et de reboisement dans la région de Porto-Vecchio, qui est également très malsaine.

Il propose enfin de faire exécuter les travaux de drainage et de reboisement dans la région de Bonifacio, qui est également très malsaine.

Le rapport de M. Lavalard est très complet, très documenté, très clair. Il est divisé en deux parties : la première est consacrée à l'étude générale de la question, la seconde à l'étude spéciale de chacun des projets.

Dans la première partie, M. Lavalard examine d'abord les causes de l'insalubrité de la région, puis les moyens de la combattre.

Il expose que la cause principale de l'insalubrité est le manque d'écoulement des eaux, qui, arrêtées par les dunes de sable, forment des marais et des étangs.

Il propose de remédier à cet état de choses par des travaux de deux sortes : 1° des travaux de drainage, qui consistent à creuser des fossés, à établir des canaux, à rectifier le cours des rivières, à construire des digues, à endiguer les étangs, à les assainir par des dérivations ; 2° des travaux de reboisement, qui consistent à planter des arbres, à fixer les dunes de sable, à empêcher les eaux de ruissellement de descendre des montagnes.

Dans la seconde partie, M. Lavalard étudie successivement les différents projets qui ont été présentés pour l'assainissement de la côte orientale.

Il propose d'abord de faire exécuter les travaux de drainage et de reboisement dans la région de Solenzara, qui est la plus malsaine de toute la côte orientale.

Il propose ensuite de faire exécuter les travaux de drainage et de reboisement dans la région de Porto-Vecchio, qui est également très malsaine.

Il propose enfin de faire exécuter les travaux de drainage et de reboisement dans la région de Bonifacio, qui est également très malsaine.

97 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MARIE GASTON
A Mme LA COMTESSE DE L'ESTORADE

Quelques agents, dépêchés dans le pays circonvoisin, ont déjà exploité cette intéressante parité de traits ; et, comme, dans ce pittoresque champêtre, la question est bien moins de frapper juste que de frapper fort, la version de Laurent Gossard, quelque apocryphe qu'elle soit, est colportée dans les communes rurales avec un enthousiasme qui ne trouve pas un contradicteur. Pendant que cette prétendue origine révolutionnaire fait les délices de notre ami, on lui fait encore, d'un autre côté, au dire de ses bons électeurs qu'on veut empêcher quelque chose de plus vrai et qui ne frappe pas moins leurs esprits :

— C'est ce monsieur, va-t-on leur répétant, qui a acheté le château d'Arcis.

Et, comme le château d'Arcis qui plane au dessus de la ville, est connu de toute la contrée, c'est pour ces bonnes gens comme un point de repère ; mais, en même temps, toujours prêts à retourner aux vieux souvenirs du passé, bien moins morts et enterrés qu'on ne pourrait se le figurer :

— Ah ! c'est le seigneur du château ! disent-ils, en donnant de l'idée qu'on leur présente une traduction respectueuse et libre.

Et voilà, madame, sauf votre respect, comment se traite la cuisine électorale et la manière dont s'opère la cuisson d'un député.

MARIE GASTON
A MADAME DE L'ESTORADE

Arcis-sur-Aube, 11 mai 1839.

Madame,

Vous me faites l'honneur de me dire que mes lettres vous amusent, et vous m'engagez à ne pas craindre de les multiplier. Cela n'est il pas pour moi bien humiliant, et, après l'affreux malheur qui a été le premier lien de notre connaissance, m'est-il encore permis dans tout le reste de ma vie de me montrer un homme amusant ? Mais, je vous l'ai dit, je suis ici dans une atmosphère qui me grise. Il m'a pris comme une passion de succès de Salle-neuve, et, en ma qualité d'esprit sombre et chagrin, peut-être encore une passion plus forte d'empêcher le triomphe de l'sottise et de la sottise patronnée par le vil intérêt et l'intrigue.

Merci donc, monsieur de Trailles, de l'exhibition que vous nous avez faite de votre burlesque beau-père ! Vous êtes parvenu à m'intéresser à quelque chose : par moments, je rie plus souvent que je ne m'indigne ; mais, pendant ce temps-là, j'oublie.

Aujourd'hui, madame, n'est plus que jamais le tour du grotesque, et nous voilà en pleine parade. Nonobstant les découragements de M. de l'Estorade, nous sommes induits à penser que le ministère a reçu de son agent des nouvelles peu rassurantes, et voici ce qui semble autoriser cette supposition. Nous n'habitons plus l'hôtel de la Poste, nous l'avons quitté pour notre château ; mais, grâce à la rivalité qui de tout temps a existé entre la Poste et le Soleil, où M. de Trailles a installé son quartier général, nous avons gardé dans notre ancienne résidence des intelligences d'autant plus sûres et d'autant plus bienveillantes, que notre hôtelier n'est pas resté étranger à l'organisation, pour lui, je pense, assez fructueuse, du grand banquet dont j'ai eu l'honneur de vous faire parvenir la relation.

Or, par cet homme, nous avons appris que presque aussitôt après notre départ on descendit à son hôtel un journaliste arrivant de Paris. Ce monsieur, dont je ne sais plus le nom, et pour son honneur, attendu la glorieuse mission dont il est chargé, autant vaut que je l'ais oublié ; ce monsieur, disais-je donc, s'est aussitôt annoncé comme un pourfendeur qui venait apporter le renfort de sa verve parisienne à la polémique que la presse locale, subventionnée par le bureau de l'esprit public, avait été chargée de diriger contre nous.

Jusque-là, il n'y a rien de très gai, ni rien non plus de très attristant : depuis que le monde est monde, les gouvernements ont toujours trouvé des plumes à vendre, et jamais ils ne se sont fait faute d'en acheter ; mais là où commence la comédie, c'est dans la coquetterie et dans la crédulité à l'hôtel de la Poste d'une demoiselle de vertu très problématique, dont Son Excellence monseigneur le journaliste ministériel se présenterait accompagné. Le nom de la demoiselle, par exemple, ne m'a pas échappé : sur son passeport, elle s'appelle mademoiselle Chocardelle, remarque ; mais le journaliste, en parlant d'elle, ne dit jamais qu'Antonia tout court, et, quand il veut la traiter avec plus de respect, mademoiselle ou mlle Antonia.

Mais que vient faire à Arcis mademoiselle Chocardelle ? Un voyage d'agrément sans doute ; on la conduite à M. le journaliste, qui, probablement, aura voulu lui donner part au crédit que l'entreprise à forfait de notre diffusion quotidienne va lui ouvrir sur la caisse des fonds secrets ?

— Non, madame. Mademoiselle Chocardelle vient à Arcis pour affaires, pour des restées. Il paraîtrait qu'avant son départ pour l'Afrique, où il vient de trouver une mort glorieuse, le jeune Charles Keller aurait fait à mademoiselle Antonia un ordre au billet de la somme de dix mille francs, valeur reçue en meubles, ce qui constitue une charmante équivoque, les meubles n'ayant pu être reçus que par mademoiselle Chocardelle, qui elle aurait estimé à la somme de dix mille francs la sacrifice qu'elle faisait de les accepter.

(*A suivre*).

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sébastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

tre de l'Agriculture en date des 31 mai e 6 décembre 1890.

Ce travail a fait l'objet des rapports du Service en date des 17 août, 18 novembre 1892 et 18janvier 1893 dont les conclusions tendent à l'exécution des travaux qui peuvent se résumer comme il suit :

1° Avivement des eaux des étangs ;

2° Desséchement des marais par l'ouverture de canaux, colmatage ou comblement ;

3° Régularisation et fixation du lit des cours d'eau ;

4° Adduction d'eau potable

Ces travaux font l'objet d'opérations d'ensemble portant sur des régions d'une certaine étendue, et dans cet ordre d'idées la côte orientale a été partagée en 6 régions, savoir :

1° Région de Bigaglia ;
2° Région de la Casinca ;
3° Région de la Bravona ;
4° Région d'Aleria ;
5° Région du Fiumorbo ;
6° Région de Portovecchio.

Le Service, sans faire des relevés de terrain et en se servant des cartes déjà dressées, avait fait une évaluation approximative des dépenses qui seraient nécessitées par la réalisation de ce programme et les avait estimés à six millions environ.

Par une dépêche en date du 17 avril 1895, M. le Ministre de l'Agriculture a demandé des avant-projets plus précis pour les soumettre à la sanction du Parlement.

Tous les avants-projet de la côte orientale ont été présentés en 1898 et 1899 ; quelques uns d'entre eux ont été approuvés et un est en cours d'exécution.

RÉGION DE BIGUGLIA

L'avant projet d'assainissement de la région de Biguglia soumis à l'approbation de l'Administration supérieure comprend l'amélioration des moyens de décharge des eaux de l'étang, le comblement des marais avoisinants de la Gianchetta et de Padul' Alta et l'adduction d'eau potable dans les plaines de Borgo et de Lucciana.

La dépense totale prévue pour l'assainissement de cette région est de. . . . . 2.170 000 »

RÉGION DE LA CASINCA

Les avant-projet d'assainissement de cette région soumis à l'approbation de l'Administration supérieure, comprennent les travaux ci-après :

1° Fixation des embouchures de cours d'eau, réouverture de canaux, ouverture de fossés de desséchement, comblement et colmatage des marais.

La dépense prévue est de . 387.000 »

2° Adduction d'eau potable dans la plaine de la Casinca.

La dépense prévue est de . 130.000 »

Total. . . . 517 000 »

RÉGION DE LA BRAVONA

Les avant-projets relatifs à l'assainissement de cette région et soumis à l'approbation de l'Administration, comprennent les travaux ci-après :

1° Fixation des embouchures de cours d'eau et étangs, curage des lits des cours d'eau et desséchement des marais.

La dépense prévue est de . 572.100 »

2° Adduction d'eau potable dans les plaines de Cervione et Linguizetta.

La dépense prévue est de . 190 900 »

Total. . . . 763 100 »

RÉGION D'ALERIA

Les avant-projets relatifs à l'assainissement de cette région et soumis à l'approbation de l'Administration comprennent les travaux ci après :

1° Amélioration de cours d'eau, fixation des embouchures de cours d'eau et étangs, et desséchement des marais.

Dépense prévue. . . . 1.478 0.0 »

2° Adduction d'eaux potables dans les plaines d'Aleria et Ghisonaccia.

Dépense prévue . . . . 242 0'0 »

Total. . . . 1 72 000 »

RÉGION DE FIU'ORBO

Les avant-projets relatifs à l'assainissement de cette région et soumis à l'approbation de l'Administration comprennent trois sections :

1re section. — Rive gauche du Fium' Orbo. — Fixation de l'embouchure, redressement, curage, élargissement du lit et comblement des faux bras de cette rivière, et desséchement de divers marais sur la rive gauche.

Dépense prévue . . . . 701.00.) »

2e section. — Du Fium' Orbo à l'étang de Palo. — Correction de l'Abatesco et desséchement des marais de la rive droite.

Dépense prévue . . . . 918.000 »

3e Section. — De l'étang de Palo à la rivière du Travo. — Fixation des embouchures de rivières et étangs, régularisation de cours d'eau et desséchement de marais.

Dépense prévue . . . . 676 0'0 »

Total. . . . 2 2.0 000 »

RÉGION DE PORTOVECCHIO

Les avant projets de cette région, soumis à l'approbation de l'Administration, comprennent 4 groupes, savoir :

Groupe de Pinarello,
— de l'Oso,
— de Portovecchio,
— de Santa Manza.

Ils sont relatifs à l'amélioration des embouchures des étangs, à la fixation et régularisation de rivières et au desséchement des marais.

La dépense prévue totale est évaluée à . . . . . 1.670 000 »

RÉSUMÉ

La dépense prévue pour l'assainissement de la côte orientale de la Corse est indiquée au tableau ci après :

Région de Biguglia. . .	2 170.000 »
— de la Casinca . .	517 000 »
— de la Bravona. .	762 100 »
— d'Aleria. . . .	1.720.0.0 »
— du Fium'Orbo.	2.225.000 »
— de Portovecchio	1 67 700 »
Total général. . .	9 064 8 0 »

SÉQUESTRE DU DOMAINE NATIONAL DE CASABIANDA

Par un décret en date du 19 janvier 1894, renouvelé les 15 janvier, 16 décembre 1895 et 23 décembre 1896, le séquestre du domaine national de Casabianda a été confié au Service des ponts et chaussées (Service de l'Hydraulique agricole).

Nous présentons, dans le tableau suivant, la comparaison entre les dépenses et les recettes d'exploitation depuis l'année 1890.

ANNÉES	Dépenses	PRODUIT Argent versé au trésor	PRODUIT en augmentation de valeur des récoltes en magasin et du cheptel et divers	PRODUIT TOTAL	Déficit	Excédent
1. Avant la gestion du domaine par le Service de l'Hydraulique agricole.						
1890	50 658,54	9? 888,04	»	40 888,04	9 790 58	»
1891	57 775,85	41 994,62	»	41 994,62	15 781 23	»
1892	60.000 »	34 792,87	»	34.792,87	25.2 7,13	»
1893	55.856,00	43.093,11	»	43.193,11	12 762,98	»
2. Après la gestion du domaine par le Service de l'Hydraulique agricole.						
1894	42 940 25	24 800 21	40 158,22	35 057 43	7 882,82	»
1895	60.000 »	25 070,70	17.053 02	53 124 02	6 075,08	»
1896	52 784,88	1o 830,40	60 973,73	»	»	8 178,85
1897	55 000 »	71.338,49	1 123,53	72 462.01	»	17.462,01
1898	61 281,53	80 0 5,58	3.30 ,70	83.315,08	»	22 1?4,95
1899	75.0 0 »	90 370,64	6 681,51	103 458 16	»	28 158,16
1900	82.500 »	75 071,13	8 707,29	83.858,42	»	8 158,42
1901	75 000 »	50.249,39	17 500,50	41 748,89	33 251,11	»

Observations. — La valeur des récoltes en magasin, du cheptel et du matériel avait beaucoup diminué et était presque nulle au moment de la remise au Service des ponts et chaussées.

Le déficit devrait donc être augmenté de la diminution d'inventaire.

Depuis l'exécution des travaux de remise en état de la propriété, l'exploitation a donné de notables plus values sauf pour 19 1. Les cultures en vigne, prairies et céréales s'étendent aujourd'hui sur près de 500 hectares.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 24 novembre 1901.

Le marché a été franchement mauvais cette semaine et l'- mouvement de reaction s'est accentué, à de rares exceptions près, sur tout ce compartiment de la cote. L'influence par les nouvelles de Chine, non fondées sont en nouvelle et trop récentes pour [illegible] : le 3 0/0 a 99 17 et le 3 0/0 nouveau a 98,35 [illegible] les fonds étrangers. L'Extérieure, très active, a perdu près de deux points à 84,20 ; les chemins espagnols sont faibles également. Par contre la Rente Ottomane [illegible] à 0/0 reste ferme à 96,30 ; les valeurs turques pour le nouvel emprunt ont définitivement abouti

Les valeurs de Crédit sont très tenues. Le Crédit Foncier a vu à 1.070 ; le Comptoir National d'Escompte s'entre à 570 et la Société Générale à 600. Le Crédit Lyonnais est ferme à 738 ; ses diverses obligations, notamment les Foncières 1885 et 1895, sont très part-culièrement recherchées.

Dans le compartiment industriel, les Obligations Hypothécaires à 3 0/0 Kuchen et Cie à 500 fcs qui cote l'objet d'un bon courant de demandes. La marque de cette valeur est d'autant plus intéressante que sur revenu égale celui de toutes les valeurs étrangères, sans présenter l'aléa et les [illegible] de cours de certaines d'entre elles.

Les Ottomane français se sont alourdis

Information Financière. — Les premières polices à distribuer de 45 ans émises par la Compagnie d'assurances sur la Vie, la Mutuelle Life, viennent à échéance cette année. Les assurés de cette Compagnie ont tout lieu d'être satisfaits des résultats obtenus, c'est sûr qu'un assuré qui, en 1856, avait souscrit une assurance de 10,000 francs payables à son décès, ou au cas d'atteinte de cet âge, soit en 1901, vient de recevoir de la Mutuelle Life 34 911 fcs de bénéfices. Si l'on considère qu'il a payé 45 primes de 1 800 francs soit 81.00 f s., on voit que la Mutuelle Life a réalisé sous forme de bénéfices, plus de 3 par cent, ce qui représente le produit d'un placement, à intérêts simples, au denier à 44.0/0. Aucune compagnie ne peut montrer, à beaucoup près, de semblables résultats. De sorte faits sont assez éloquents pour engager toute personne à laquelle pour la Mutuelle Life, en outre, une première condition primordiale est assurée qui est choisir [illegible] de 30 ans, plus avantageuse à cette, d'espérer des bonifices plus considérables.

Cour d'Assises

Audience du 26 novembre

Présidence de M. Lavie Ramolino

Meurtre

Le nommé Furrini Michel dit Capretta, âgé de 42 ans, journalier, est accusé d'avoir commis à Mazzola, le 31 août dernier, un crime de meurtre, dans les circonstances suivantes :

Acte d'accusation

Dans la soirée du 31 août dernier, à Mazzola, Marchetti Antoine-François prenait le frais avec plusieurs autres personnes sur la terrasse de la maison Marcantoni. Furrini Michel vint s'asseoir au milieu du groupe, à un mètre de Marchetti.

Quelques instants après arrivèrent deux écoliers, Marchioni Xavier et Andrei Jean-Dominique, qui venaient de prendre une leçon d'orthographe chez le fils de Marcantoni. Marchetti dit en les voyant : « J'aurais moi aussi besoin de leçons. » « Moi également, observa Furrini. » « Je parie vingt sous, poursuivit Marchetti que tu n'en sais pas autant que moi. » « Et moi je te parie cinq francs, répliqua Furrini, que je sais plus fort que toi ». Les deux interlocuteurs finirent ainsi par s'injurier et se menacer Marchetti descendit de la terrasse et dit à Furrini : « Si tu viens, moi je suis prêt. » « Moi aussi, » répondit ce dernier, qui vint lorsjoindre. Une lutte alors s'engagea et ils roulèrent tous deux au bord d'un mur. Ils reparurent presque aussitôt. Marchetti disait : « Mon Dieu ! mon Dieu ! il m'a donné un coup de couteau. » Et Furrini lui demanda : « Recommences-tu, ou vigliacch ! »

Comme l'obscurité ne permettait pas de voir l'état de la victime, la femme Marcantoni alla chercher de la lumière, à son retour on constata avec stupéfaction que Marchetti gisait sur le sol et ne donnait plus signe de vie. Furrini prit immédiatement la fuite.

Les constatations médicales ont établi que Marchetti a reçu au poumon gauche deux coups d'un instrument tranchant et piquant ; la mort a été la conséquence de l'hémorragie

Furrini a encouru six condamnations à l'emprisonnement pour divers délits et notamment pour coups et blessures.

Interrogatoire

Dans son interrogatoire l'accusé reconnaît avoir déjà subi des condamnations, et insiste pour faire admettre qu'il n'a agi qu'après avoir été l'objet d'une provocation violente et avoir subi de la part de la victime un coup de bâton sur la tête.

Audition des témoins

Les témoins confirment leur déclaration écrite ; l'un d'eux n'a pas répondu à l'appel de la justice.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, commence par rappeler le passé judiciaire de l'accusé. D'après lui, dans les événements soumis au jury, le provocateur a été Furrini, il doit donc mériter un châtiment sévère.

Plaidoirie

Me Morutti constate la gravité des antécédents judiciaires de l'accusé ; il s'est d'ailleurs trouvé en présence de quelqu'un qui, paraît-il, aurait été autrement dangereux que lui, puisqu'il se vantait d'avoir subi une condamnation de cinq ans pour un acte violent. Il est regrettable que le témoin qui aurait pu en parler n'ait pas répondu à l'appel de la justice.

L'honorable défenseur discute ensuite les circonstances de la cause et il soutient que son client n'est trouvé dans l'obligation de se défendre : le justice des juges lui est désormais acquise.

Réplique

L'honorable organe de l'accusation a formulé une courte réplique. Me Moretti y a répondu.

Me Moretti a demandé la position de la question de provocation.

Le Verdict

Le jury a résolu cette question négativement.

Déclaré coupable de meurtre avec admission des circonstances atténuantes Furrini a été condamné à huit ans de travaux forcés.

Audience d'aujourd'hui :

Durazzo Antoine François, maire, demeurant à Forsano, atteinte à la liberté individuelle

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Decori.

SAVON DU CONGO Blanchit du tetut.

Conseil Général

Séance du 25 novembre

Réponse
de M. le Président du Conseil

M. le Préfet a donné lecture du télégramme ci-après de M. le président du Conseil des ministres.

Je m'empresse de transmettre à M. le Président de la République l'hommage respectueux que le Conseil général de la Corse m'a chargé de lui faire parvenir et qui aura d'autant plus de prix à ses yeux qu'il a été émis d'un cœur unanime par les membres de cette assemblée.

Je suis heureux et fier d'avoir été moi-même associé aux sentiments qui l'ont inspiré. La confiance que le Conseil général veut bien me témoigner me touche profondément venant d'une assemblée qui se distingue autant par la sincérité de son républicanisme que par son intelligence des nécessités politiques de notre temps.

Veuillez être auprès d'elle l'interprète de ma reconnaissance. Je me réserve également de l'exprimer ici aux députés de la Corse les assurant de ma sollicitude pour tous les intérêts de l'île qu'ils représentent si dignement et défendent avec tant de dévouement.

Le Président du Conseil,
Emile COMBES.

Télégramme de M. Arène

M. le Préfet tient a donné lecture de la dépêche suivante qui lui a été adressée par M. Emmanuel Arène, président du Conseil général.

Veuillez, je vous prie, en agréant mes félicitations personnelles pour votre élection et celle de nos honorables collègues du bureau, exprimer au Conseil général les sentiments de fierté, d'émotion et de reconnaissance que m'inspire son vote unanime.

Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir témoigner de vive voix à nos collègues toute la gratitude dont je suis pénétré, mais ils savent, j'en suis sûr, excusé mon absence et compris qu'il m'était impossible de quitter actuellement Paris à la veille surtout du voyage et du séjour que je dois faire en Corse, le mois prochain, à l'occasion des élections sénatoriales. Cette perspective, dont la réalisation est si prochaine, atténue les regrets que j'éprouve de ne pas me trouver en ce moment parmi vous

Laissez-moi ajouter que la constitution d'un bureau si parfaitement homogène me fait apprécier plus encore la flatteuse manifestation dont j'ai été l'objet, et que je suis heureux de voir non seulement une marque de sympathie personnelle, mais encore, mais surtout la plus éclatante et la plus réconfortante satisfaction de la politique nettement, fermement républicaine que mes collègues de la députation corse et moi nous suivons à la Chambre et dont témoignent nos votes confiants et persévérants en faveur du Ministère d'union, de défense et d'action que M. Emile Combes préside avec tant de courage, de fermeté et de désintéressement.

Cette politique n'est pas seulement conforme à nos sentiments et à nos aspirations, elle est confirme aussi à l'intérêt de notre Corse qui trouvera dans la solidarité du gouvernement, la juste récompense du dévouement qu'elle lui témoigne. Nous ne négligerons rien, mes collègues et moi, pour que cette solidarité s'exerce de la façon la plus large et la plus équitable, en respectant les droits et les avantages de chacun, en tenant la balance égale entre tous et en faisant, d'un bout à l'autre du département, œuvre de justice, d'impartialité et de concorde.

Ainsi, nous justifierons la confiance que le pays a mise en nous, et fortifiés par notre union, soutenus par notre patriotisme, nous mènerons à bien la tâche commune qui est de servir utilement la Corse et la République.

Emmanuel Arène.

La Mortalité augmente

Depuis un siècle, toutes les sciences, et notamment la physiologie, l'anatomie, ont fait de merveilleux progrès, et cependant on meurt plus que jamais. Pourquoi ?

Parce que la médecine moderne, étroite, désorientée précisément par l'abondance des faits nouveaux, a perdu de vue les grands principes de la thérapeutique ancienne, si simple et si féconde.

A force de travailler l'œil au microscope, et le nez dans ses cornues, elle a fini par ne plus chercher dans les remèdes que des quintessences et dans les maux que la petite bête.

Plus de large vue de vue, plus de synthèse ; la chimie a remplacé la médecine. Et l'impuissance de celle-ci a engendré cette folie d'opérations qui sévit depuis quelques années.

Une réaction salutaire commence heureusement à se produire.

Un groupe de jeunes médecins de la Faculté de Paris vient de fonder, près de l'Opéra, un « Institut Psychothérapique », destiné à ramener l'art de guérir à ses vraies et saines traditions.

C'est une œuvre réellement philanthropique qu'ils ont créée, exempte de toute basse de lucre. On n'y vend aucun remède.

Tous les abandonnés ou les désespérés de la science, tous ceux qui souffrent, en un mot, feront bien d'écrire avec grands détails leur cas au président du Comité médical, 77, rue des Petits-Champs (Consultations de deux à six heures). Une ordonnance signée du docteur de l'Institut, le plus apte à bien juger leur mal, leur sera adressée gratuitement, leur donnant les instructions nécessaires pour se guérir eux-mêmes par des moyens naturels, simples, qu'ils auront toujours sous la main, dans leur jardin, dans leurs champs, et sans qu'il leur en coûte rien.

Les résultats obtenus depuis quelques mois dépassent toutes les espérances.

Docteur Paul Lerand.

Lettre ouverte à Théuis

(de Bastia-Journal)

Madame,

Vous êtes déesse ; la fille du Ciel et de la Terre. Les humains, en dégageant vos attributs mythologiques, vous appellent vulgairement La Justice.

Par cela ils vous considèrent comme la Sagesse même, l'arbitre du Droit et du Devoir.

Il paraît que les dieux et les déesses quoique d'essence éthérée sont sujets à des colères et à des aveuglements.

Vous semblez en donner la preuve aujourd'hui dans votre longue élucubration sur l'Association amicale des Instituteurs et Institutrices de la Corse.

Permettez à un mortel, dans cette circonstance, de vous présenter ses respectueuses observations et de vous parler en langage calme, désintéressé, sans parti pris.

Les Instituteurs et Institutrices de la Corse — quelques-uns seulement — imitant en cela leurs collègues des autres départements français, ont ils eu si grandement tort de se solidariser pour constituer une force, afin que leurs doléances soient écoutées et leurs besoins légitimes satisfaits ? Considérez-vous leur œuvre d'union comme une association malfaisante ?

Elle pèche par certains côtés dans ses prémices ? Des défauts sont inhérents aux associations naissantes.

Les hommes ne savent créer rien de parfait, étant imparfaits eux-mêmes.

Vous en savez quelque chose, Madame ; ils vous accusent parfois d'être boiteuse quand vous ne les servez pas selon leurs désirs Mais à force de patience, d'étude, de bonne volonté, de fermeté, d'union, on améliore, on perfectionne et on se rapproche beaucoup plus de l'idéal que seuls les dieux et les déesses avaient en mains.

Excusez-nous, Madame, pardonnez-nous d'avoir supposé que vous avez les pieds d'argile. Quelle outrecuidance de la part de simples mortels ! Mais de grâce laissez-nous travailler en commun dans l'intérêt général d'une classe de gens assez contraints et retenus, votre empire céleste n'en saurait être atteint.

L'ironie vous va mal, Madame la déesse. Vous devez être un esprit sérieux, une âme conciliante, conseillant plutôt que gourmandant les hommes, prêchant l'union plutôt que la discorde si vous ne voulez que par leurs dissensions et leurs luttes ils ne viennent troubler votre sereine tranquillité.

Que sont les hommes ? De petites taches dans l'immensité de l'Univers. Qu'est-ce que l'idée ? L'idée heureuse ? Un souffle divin dont vous nous gratifiez quelquefois et qui reste lorsque les hommes s'en vont.

Veuillez nous laisser cette bonne idée d'association, de solidarité, à déesse. Les hommes qui ont entrepris de la faire triompher au sein de leurs semblables tomberont s'ils sont mauvais, d'autres la reprendront et finalement, d'hommes à hommes, d'esprit à esprits de cœurs à cœurs, on arrivera à lui donner la place digne de vos compliments et de l'origine divine dont elle émane.

Dans l'espoir d'avoir apaisé votre courroux je vous prie d'agréer, ô bonne Thémis, un souffle mortel de mes respectueux sentiments.

Un ami et Membre de l'Amicale.

Bastia, 22 novembre 1902.

Très important avis

Nous appelons l'attention des lecteurs sur les Dépuratifs du Dr Ollivier. Le Paris, qui depuis plus de cinquante ans rendent de grands services dans l'art de guérir. Ses pilules, sirop, ramilles et surtout ses merveilleux bonbons, sont d'une efficacité incomparable contre toutes les maladies vénériennes, anciennes, compliquées des deux sexes sous toutes leurs formes, même les plus graves et le plus invétérées. Souverains contre toutes ces affections de la peau et le vices du sang

Ils sont *seuls approuvés, autorisés officiellement.* Voir à une récompense de 24.000 frs. Les témoignages sont si [illegible] uniques, de toute confiance, prouvent la supériorité incontestable de ces médicaments commandés [illegible] pouvant se [illegible] consulter. Comptez et jugez, malades intrigués et riches ou pauvres. Ici c'est la guérison prompte et certaine.

On envoie gratis et franco une brochure très instructive avec échantillon de 2 biscuits et l'un vent. Consultations de 1 h. à 5 h. et par lettres, un timbre pour réponse, rue de Rivoli, 33, à Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 2 à midi, + 14 5 7 heures du soir + 13 . *Maxima,* + 14 7 Minima, + 11 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 740 mm. midi, 740 mm. 6 heures du soir 740 mm.

Vent. — Sous le mistrale, O. assez fort. Dans l'après-midi, S. O. fort.

Etat du ciel, pluvieux.

Photométre, à midi : 15.

Nos sénateurs

M. Farinole a été élu membre de la commission d'initiative parlementaire par le 7e bureau.

Enregistrement

Nous avons annoncé la semaine dernière la promotion de classe dont avait été l'objet notre sympathique concitoyen M. Ernest Marchionni, mais nous lui avons donné le titre de receveur des contributions diverses, tandis qu'il appartient à l'administration de l'enregistrement et des domaines.

Légion d'honneur

M. le commissaire principal de 1re classe Graffin, officier d'ordonnance du ministre de la marine, vient d'être nommé d'office à la suite du tableau de concours de la Légion d'honneur de 1902.

M. Burlin a fait partie de la défense mobile de la Corse et a laissé les meilleurs souvenirs parmi nous. Nous avons été heureux de le revoir lors de l'arrivée de M. Pelletan, et le félicitons de cette inscription d'office qui prouve combien ses services sont appréciés.

Enregistrement

M. Pinelli, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Bastia, est nommé receveur à Prunelli, en remplacement de M. Ceccaldi.

Absinthe Cusenier

L'Oxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Etudes supérieures

M. Orsini a subi avec succès aux examens de physique pour le certificat d'études supérieures, licence ès-sciences, devant la faculté de Lyon.

Au Port

Le vapeur *Balkan*, capitaine Loirbetière est arrivé de Livourne, avec 294 passagers et 37 tonnes dont 2 pour Bastia et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 56 passagers et 154 tonnes et est reparti pour Livourne.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Tasco, est arrivé de Porto-Torres avec 1 passager et est reparti pour Livourne.

On demande

Un appartement de huit pièces ; s'adresser au bureau du journal

Etat Civil

Naissances

Luciani Marie-Lucie.

Décès

Pariani Richard, 3 mois, de Bastia.
Bombagli Marie-Antoinette, mariée, 25 ans, de Bastia.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites à Saint-Jean, jeudi 27 novembre, seront pour l'anniversaire et le repos de l'âme de

M. Sébastien de Giovanni

Capitaine en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à
M. Arthur C. Southwell, Bastia.
M. Albert Mouge, armateur, Cette.
Agence Maritime, 25, Quai de la Fraternité, Marseille

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Portentroy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Clé Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

Bourse de Paris

	25 nov.	26 nov.
Rente 3 0/0 ancien	98.80	98 80
3 0/0 amortie,	98.50	98 75
3 0/0 nouveau .	97 85	97 80

Dépêche Télégraphique de Nuit

Conseil Général

Séance du 26 novembre

Présidence de M Henri Abbatucci

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Siméon de Boochberg, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

M. le Préfet assiste à la séance.

Vœux

M. Adriani et Pinelli déposent divers vœux.

L'assainissement de la côte orientale

M. le docteur Batresti donne lecture de son rapport sur les vœux relatifs à l'assainissement de la côte orientale.

Plusieurs membres prennent la parole pour faire ressortir l'urgence de ces travaux.

M. le Préfet intervient à son tour ; il indique les meilleurs procédés pour les expropriations rationnelles des terrains qui seront rendus plus tard en meilleur état aux propriétaires. C'est là une question vitale pour la Corse, et il importe que le Conseil général seconde activement le gouvernement dans ses projets de desséchement des marais qui infectent cette belle partie de la Corse.

Le discours de M. le Préfet est très vivement applaudi.

La gare de Puzzichello

M. le docteur Batresti demande que la halte de Puzzichello soit convertie en gare.

Ce vœu est adopté.

Vœux

Divers vœux sont déposés par MM. Balesi, Maestrati, Casale, Vittini Abbatucci, et car plusieurs autres de leurs collègues.

Subventions

M. Casabianca donne lecture de son rapport relatif aux subventions à accorder aux Sociétés d'agriculture d'Ajaccio, Calvi et Corte.

Chemin de fer

M. Casabianca donne également lecture de son rapport sur les chemins de fer d'intérêt local.

Conférence Guitet-Vauquelin

Le conseil se réunit en commission plénière et M. Pierre Guitet-Vauquelin est introduit pour développer diverses propositions sur la disparition des châtaigneraies.

M. le Préfet, MM. Vittini, Cagnacci, et Marius Giacobbi prennent part à la discussion, qui a été excessivement intéressante.

Séance demain, à 3 heures.

M. Trouillot à Bordeaux

M. Trouillot est arrivé ce matin à Bordeaux.

Le ministre a reçu à la préfecture le comité indépendant des électeurs consulaires et leur a déclaré qu'il voulait étendre le suffrage universel à tous les patentés.

L'affaire Andrieu

On télégraphie de Rouen :

M. le conseiller Andrieu a été interrogé par le juge d'instruction ; il a protesté énergiquement contre l'accusation d'avoir reçu des billets souscrits à Boulaine des mains d'individus qui les avaient volés à ce banquier. Il a déclaré qu'il ne voulait pas être le bouc émissaire d'autres personnes connues de la justice et qui se trouvaient dans les mêmes conditions que lui.

M. Andrieu était assisté de M. l'avocat Félix Decori.

Nouvelles Militaires

L'alimentation des Soldats

Le ministre de la guerre a adressé aux chefs de corps une circulaire relative à l'amélioration de l'alimentation des soldats.

Le général André exige que l'alimentation soit améliorée dans la plus large mesure possible.

LA GRÈVE
des Inscrits maritimes de Marseille

Les inscrits maritimes de Marseille se sont mis en grève. Quelques équipages ont même déserté leur bord.

On croit cependant que cette grève n'empêchera pas les courriers postaux de partir le jour fixé.

ECHEC
d'une Expédition française

De source anglaise :

La Daily Mail publie une dépêche de Libreville annonçant que la colonne française chargée de venger le meurtre du capitaine Langlois et le pillage des factoreries, a été obligée de battre en retraite devant des forces indigènes considérables.

Cette colonne aurait eu plusieurs hommes tués.

La grève des Mineurs

de Saint Etienne :

Cinq cents ouvriers environ voulaient reprendre le travail à Montrambert, ils en ont été empêchés par les grévistes qui ont organisé des patrouilles pour empêcher leurs camarades de se rendre au travail.

de Rive de Gier :

A la Haute-Cappe le travail a été complètement repris ; il en aurait été de même à Granerou, mais les grévistes gardaient les chemins et ont barré le passage aux ouvriers.

Le Rapport du général Voyron

M. Pelletan, ministre de la marine, a écrit à M. Dublef qu'il n'autorisait la publication du rapport du général Voyron qu'à la condition de ne reproduire que les passages relatifs aux missionnaires.

Le reste du rapport doit conserver le caractère confidentiel.

Les Morts du Jour

M. Périvier

Un télégramme de Poitiers annonce que M. Périvier, ancien premier président de la cour d'appel de Paris, est décédé à Angles-sur-Sanglin.

Le commerce franco-égyptien

D'après une dépêche du Caire, M. Cogordan, ministre de France, a conclu une convention commerciale avec l'Egypte qui assure à la France toutes les garanties contre les éventualités d'une augmentation ultérieure des taxes douanières de la Turquie.

Cette convention maintient pour tous les produits français la taxation actuelle et leur assure le régime le plus favorable, celui consenti aux autres puissances qui ont déjà des conventions commerciales avec l'Egypte.

L'AFFAIRE HUMBERT

Les bruits les plus contradictoires circulent sur la retraite des divers membres de la famille Humbert. Cependant, on ce qui concerne Romain Daurignac, on assure que la piste que tient le service de la sûreté serait sérieuse, car d'Irun, sur la frontière espagnole, il aurait commis l'imprudence d'écrire une lettre à une de ses amies, à Monte-Carlo, et cette lettre se trouverait entre les mains de la police.

Certains agents de la sûreté soutiennent qu'encore des Humbert n'a dû quitter le continent européen, car ils n'auront pas voulu s'exposer à être reconnus sur un paquebot.

Une affaire sensationnelle

L'Echo de Paris dit que l'agent d'affaires de Lachenaie, primitivement impliqué dans l'affaire Humbert, va déposer une plainte contre plusieurs complices de la famille Humbert.

M. de Lachenaie serait prêt à être en mesure de faire une révélation sensationnelle.

Une nouvelle piste

Le Figaro mentionne les bruits d'après lequel les Humbert se trouveraient en Toscane.

L'escadre russe
dans la Méditerranée

L'escadre russe qui a quitté Copenhague pour se rendre dans la Méditerranée, s'arrêtera à Brest, et dans d'autres ports français. Cette escadre doit rendre les honneurs au Tsar pendant sa visite à Rome.

A L'ÉTRANGER

DOUBLE EXÉCUTION A MEXICO

Deux des individus impliqués dans l'assassinat des sujets français Dupin et Courmant, condamnés à mort par le tribunal de Mexico, ont été exécutés.

AU MAROC

Le *Pa Mall Gazette* publie un long article sur la situation au Maroc. Elle dit que trois puissances sont intéressées dans les affaires de ce pays : l'Angleterre, la France et l'Espagne. Mais l'Angleterre ne peut permettre que Tanger se trouve en la possession d'une puissance non amie.

Tanger vaut pour l'Angleterre une guerre européenne, et quoi qu'il arrive au Maroc, l'Angleterre ne doit pas souffrir qu'une autre puissance s'en empare.

EN AFGHANISTAN

Le *Daily Mail* dit que pour parer aux difficultés possibles dans l'Afghanistan, 12.000 soldats russes s'avancent vers la frontière Afghane.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II aux obsèques de Krupp

L'empereur d'Allemagne est parti ce matin de Berlin pour Essen, où il assistera aux obsèques de Krupp.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi ; l'empereur a suivi le corbillard jusqu'au cimetière.

EN ANGLETERRE

La politique d'Edouard VII

On télégraphie de Londres que le roi Edouard VII entend gouverner, et qu'il est déterminé à prendre une part active et prépondérante dans les affaires intérieures et extérieures. Les questions de politique extérieure sont celles qui le passionnent le plus et c'est surtout là qu'il se réserve de faire acte d'autorité.

Le conseiller reconnu du roi dans les affaires étrangères est lord Rosebery.

DERNIÈRE HEURE

La grève de Marseille

A la suite de la grève des inscrits maritimes, plusieurs départs pour l'Algérie et la Tunisie ont été ajournés.

Les grévistes prétendent que les compagnies n'observent pas le contrat de 1900 qui garantissait la limitation des heures de travail en mer, et le paiement des heures supplémentaires.

Ils demandent la suppression de la caisse de prévoyance, ainsi que la suppression des chaufferies arabes.

3.000 FRANCS DE CRÉDIT offerts à toute personne solvable désirant faire des opérations de bourse.
Demander brochure explicative GAILLARD, 4, *rue de la Bourse, Paris*.

PIERRE
Chapeaux pour hommes
9, Boulevard du Palais



LOTTI
Chapeaux pour femmes
9, BASTIA

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

L'ESPERANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 38 boulevard Paoli.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Radicalement & M. le Docteur STARK, Médecin-en-Lille (Nord), qui répond gratuitement aux consultations par Brochure explicative sous enveloppe fermée.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
Et EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Demandez partout l'excellente Eau-de-vie des Mirodes. Dépositaire : Simon Damian, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

PHARMACIE Centrale du Nord
122 et 124 Rue Lafayette.
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
TÉLÉPHONE — USINE A M.-DENIS
Dépôt Général du PRE CAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITIONS : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 1er, 3e et 4e numéros.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 25 francs
ADEL. BOURAUD, Éditeur, 3, r. de la Perle, Paris

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Roman* chargera vers le 25 nov.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'asepsie
Un mécanicien est attaché à la maison

VIN DU CAP-CORSE Ua QUINQUINA
La Maison L. N. MATTEI et Cie, de Bastia, met en garde les consommateurs contre la contrefaçon
VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
de sa fabrication, dont la réputation est d'ancien universelle, contre des contrefaçons que certains fabricants débitent sous le même nom.
Dans l'intérêt de leur santé, ils doivent se méfier des contrefacteurs qui s'annoncent également des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opera — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les **CIGARES BARÉ**
1, Quai de la Tournelle, Paris

VIN FÉBRIFUGE Mie HELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

BÉNÉDICTINE
D.O.M. D.O.M.
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BÉNÉDICTINE BÉNÉDICTINE
D.O.M. D.O.M.

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez M. ANTOINE, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artistiques.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carde, 1

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1879 A. GALLOIS, Gérant
Bd. Montmartre, 15, PARIS
Suite de 1000 à 1500 journaux par jour

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots aux mêmes conditions, aurait-il de 500.000 francs. Celui qui ne tentera pas sa chance ne pourra jamais gagner.
Il suffit pour bénéficier de ces avantages de souscrire à la Caisse générale, 30, rue Bandia, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Parfaites Exactitudes à 50 centimes la boîte. — Excellent Chasse Hôtel, le meilleur, à 40 centimes
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.
L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

27e ANNÉE — VENDREDI 28 NOVEMBRE 1902 — N° 304

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : St Jacques de la Marche
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 42 m. — Coucher, 3 h. 58 m.
LUNE : Pleine, le 15 — Dernier quart., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Saint Gélase, pape.

27 Novembre

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

RENDEMENT *des Lignes subventionnées*

Le traité postal, en vertu duquel les lignes subventionnées de la Corse sont exploitées, crée en faveur de l'Entreprise un véritable monopole.

La subvention, le privilège des transports de l'Etat, la faculté d'élever et de réduire le taux de nos tarifs, constituent des avantages qui permettent à la Compagnie concessionnaire de défier et de rendre impossible toute concurrence.

On peut donc, au moyen des statistiques commerciales et des renseignements fournis par les services de la Douane et de la Santé, se rendre compte de l'importance des transports annuellement effectués, par les paquebots de la compagnie concessionnaire, et évaluer ainsi approximativement le rendement de l'exploitation des services concédés et subventionnés par l'Etat.

C'est là un point de la plus grande importance, sur lequel on ne saurait trop insister et faire le plus de lumière possible, si l'on veut solutionner, en connaissance de cause et d'une manière équitable pour tous, une question qui intéresse au plus haut point l'avenir et la prospérité du pays.

Nous avons fait, des documents dont il s'agit, une étude aussi approfondie que possible, et nous en avons tiré la conclusion que le Gouvernement, comme les commissions parlementaires, ont toujours été dans l'ignorance la plus complète des véritables recettes de l'exploitation de nos Services maritimes postaux.

C'est par la connaissance de ces recettes effectuées annuellement dans tous les services de la concession que le Gouvernement et les commissions parlementaires peuvent se rendre un compte exact du rendement moyen de nos services, et mesurer ainsi l'effort financier de l'Etat que comporterait la réalisation d'un projet conçu dans le but de donner le plus de satisfaction possibles aux aspirations et aux besoins du pays.

L'obligation que le cahier des charges impose au concessionnaire de faire connaître les recettes de son exploitation, en produisant chaque trimestre un état du mouvement des passagers et des marchandises transportés, n'a précisément d'autre but que de renseigner le Gouvernement sur les ressources que l'entreprise offre par elle-même pour la meilleure organisation des relations commerciales et postales de la Corse avec le continent.

Le Président du Conseil a dit au Sénat : « L'organisation des Services maritimes postaux de la Corse est une question complexe qui touche à des intérêts divers ». Nous ne ferons que préciser sa pensée en disant à notre tour : C'est un problème dont la solution consiste à donner également satisfaction à la Corse, à l'Etat et à l'entrepreneur concessionnaire, sans le concours duquel on ne saurait aboutir.

Comment résoudre ce problème, en ménageant tout à la fois les intérêts du Trésor et ceux de l'Entreprise, si on ignore les moyens dont on dispose pour réaliser, dans l'organisation actuelle, les améliorations et les progrès qu'elle comporte, et en quoi consistent ces moyens, sinon dans les ressources provenant du rendement même de la concession, augmentées de la subvention de l'Etat.

Quand les renseignements font défaut à cet égard ou qu'ils sont incertains, on se trouve, quel que soit le bon vouloir dont on est animé, dans l'impossibilité d'aboutir à la solution cherchée, rationnelle et capable de remplir le but qu'on s'est proposé.

Si depuis dix ans tant d'efforts sont demeurés stériles, si les adjudications de 1895 ont échoué, si M. Boucher a été obligé de retirer le projet de convention postale, si M. Delcambre, dans un projet parfaitement étudié et conçu dans un esprit large et généreux, n'est pas allé jusqu'à proposer le Quotidien dont il reconnaissait impitoyablement les avantages, en demandant la création de deux courriers hebdomadaires, diurnes et rapides, entre les points les plus rapprochés du Continent et de la Corse, si enfin après une attente si longue, qui a causé tant de préjudices aux intérêts comme à l'avenir de la Corse, nous avons vu la Chambre adopter un ensemble de propositions plus onéreuses pour l'Etat que profitables au pays, propositions dans lesquelles on ne retrouve plus la pensée première et du Gouvernement, et de la Commission, laquelle voulait réaliser l'idée patriotique de rapprocher la Corse du Continent, en la mettant tous les jours à six heures de la mère Patrie à quoi faut-il attribuer tant d'impuissance et de tâtonnements qui provoquent en Corse de si légitimes mécontentements ?

Pour nous qui n'avons jamais douté des bonnes dispositions des pouvoirs publics, nous ne trouvons d'autre explication à donner des difficultés contre lesquelles on se heurte encore aujourd'hui que l'ignorance, sous le règne, des ressources vraiment considérables, ou tout au moins amplement suffisantes, que le pays met à la disposition de l'Etat.

Ce n'est point que la Compagnie concessionnaire ait manqué de se conformer à l'article 67 du cahier des charges. Nous appelons au contraire l'attention sur les états détaillés des passagers et des marchandises qu'elle a présentés en 1898, 1899 et 1900.

Alors que le service de la Santé, d'après les déclarations qu'il a reçues des capitaines de la Compagnie dans le port de Bastia, par exemple, accuse un chiffre de 20.294 passagers à l'arrivée, en 1899, l'état établi par la Compagnie n'en mentionne que 7.602, venant de Marseille, 4.745 de Livourne, et 1.306 de Nice. En tout, 13.703, d'où une différence de 6.591.

De même, au départ, il n'y aurait eu à Bastia, d'après la Compagnie, en 1899, que 15.700 passagers.

Or, il résulte des chiffres mêmes de la Compagnie qu'il y a annuellement plus de passagers au départ qu'à l'arrivée dans le port de Bastia, toujours d'après les états de la Compagnie, ce qui ferait au départ 20.294 + 2.057 = 22.351, soit pour les arrivées et les départs réunis un total de 42.645 à l'effectif de la Compagnie concessionnaire. Il faut ajouter maintenant à ce chiffre 4.992 passagers transportés par la Compagnie des Messageries Insulaires, toujours en 1899.

Le total général des arrivées et départs dans le port de Bastia, en 1899, doit donc être porté au chiffre de 47.637.

Nous avons examiné, port par port, toutes les différences qui existent entre les chiffres de la Compagnie et ceux de la Douane, suivant un tableau donné par M. Malaspina dans une lettre adressée le 22 mars dernier à M. Ollagnier, directeur du *Petit Bastiais*, et reproduite dans ce journal, le 7 du même mois.

Nous les reproduisons telles que nous les avons relevées, pour l'année 1899 :

	La Compagnie	La Douane
Ajaccio . . .	8.563	11.575
Bonifacio . .	673	1.243
Ile-Rousse. .	535.	1.056
Propriano . .	1.017.	1.409
Calvi. . . .	756.	604
Totaux .	11.544.	15.887
		11.544
Différence. . .		4.143

A Calvi, la Douane donne un chiffre inférieur à celui de la Compagnie, 604 au lieu de 756, ce qui prouve évidemment que ce service n'a pas reçu toutes les déclarations que les capitaines devaient lui remettre à leur arrivée. Ce fait démontre que les chiffres de la Douane peuvent être eux-mêmes inférieurs à la vérité, mais non accuser un chiffre supérieur, puisqu'ils ne résultent que des propres déclarations de la Compagnie.

Si l'administration exerçait sur les recettes de la Compagnie un contrôle plus sévère, on serait certainement édifié sur le recrutement dont on cherche à se rendre compte. Il est d'autant plus regrettable qu'il n'en soit pas ainsi que les différences relevées en 1899 se reproduisent annuellement dans les états de la Camogagnie concordés avec ceux de la Douane et de la Santé, ainsi que cela résulte des renseignements donnés, comme nous l'avons dit, par l'honorable député de Calvi.

Ces contradictions ont causé une véritable surprise et on a voulu attribuer la mauvaise impression qu'elles ont produite en Télégraphiant aux journaux de la Corse que les chiffres apportés par le député de Calvi à la commission des Services maritimes postaux étaient inexacts.

M. Fraissinet en avait dit autant de ceux que le docteur Santelli avait fait connaître au Conseil général. Mais les contradicteurs de l'un comme de l'autre n'ont pu fournir une preuve, ni donner une explication.

C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de l'Administration des services maritimes postaux que les chiffres produits par les deux services de la Corse, la Douane et la Santé, sont parvenus au député de Calvi.

Ces chiffres sont par conséquent parfaitement authentiques.

Mais l'Administration a fait procéder à une véritable enquête pour établir aussi approximativement que possible le rendement de l'exploitation de nos services.

La Santé possède les déclarations des capitaines de la Compagnie relatives aux passagers qui arrivent dans tous les ports. La Douane détient les manifestes des marchandises ; elle sait par les buteaux de quelle compagnie ces marchandises sont entrées et par quels bateaux elles sont sorties.

Dans ces conditions, l'Administration doit être en mesure de donner à la commission du Sénat des renseignements positifs qui permettront à celle-ci d'évaluer les recettes de la Compagnie, d'autant plus facilement, qu'on connaît maintenant le taux moyen du frêt des passagers et des marchandises admis par la Compagnie. On n'aura qu'à procéder comme elle fait elle-même quand elle veut établir les recettes qu'elle a effectuées.

Pour se conformer aux prescriptions de l'article 67 du cahier des charges, la Compagnie, en effet, fait connaître chaque année la recette qu'elle a réalisée sur les passagers et les marchandises au moyen d'un tableau indiquant, ligne par ligne et trimestre par trimestre, le nombre de passagers et de tonnes qu'elle a transportés.

La recette qu'elle accuse résulte de la multiplication des totaux des passagers et des tonnes par un taux moyen de fret invariable, qui est de 18 fr. 36 pour les passagers, et de 15 fr. 06 centimes pour les marchandises.

Cette opération se trouve énoncée de la manière suivante au bas des états qu'elle a présentés pour les années 1898, 1899 et 1900 :

Total général des passagers transportés en 1898. 58.918 ; recette effectuée à raison de 18 fr. 30 par passager, 1.081.734 fr. 48.

Total général des passagers transportés en 1899. 58.474 ; recette effectuée à raison de 18 fr. 36 par passager, 1.073.592 fr. 64.

Total général des passagers transportés en 1900, 50.366 ; recette effectuée à raison de 18 fr. 36 par passager. 924.719 fr. 76

Sans contester le taux moyen du fret adopté par la Compagnie, nous ferons remarquer que la recette ne saurait être établie au moyen d'un calcul aussi approximatif qu'il puisse être.

Il n'y a qu'une recette, c'est la recette qui résulte tels quelle des manifestes.

S'il est rationnel de faire ressortir le taux moyen du fret de la recette effectuée, divisée par le nombre des passagers, il n'y a aucune raison pour établir la recette par une opération qui consiste à multiplier le nombre des tonnes ou des passagers par un chiffre quelconque, ce chiffre serait-il aussi moyen que possible comme taux de fret.

Pour les passagers, le taux moyen varie à chaque voyage, puisqu'il ne dépend pas seulement de leur nombre, mais encore de la manière dont ce nombre se répartit dans les trois catégories qui le composent. Le taux moyen des marchandises également ne tient pas seulement au nombre de tonnes, mais aussi au poids, à la valeur, au volume et à la nature de la marchandise. Le taux moyen du fret ne peut jamais être le même.

En opérant, comme elle l'a fait, la Compagnie ne se conforme pas au vœu de l'article 67 du cahier des charges qui lui impose l'obligation de faire connaître la recette réalisée effectivement telle qu'elle résulte de ses propres manifestes.

Quelque irrégulier que nous paraisse le système adopté par la Compagnie pour remplir cette obligation de son marché, on pourrait toutefois l'admettre, à la condition que le nombre des passagers et des tonnes de marchandises soit au moins rigoureusement exact.

A. DE BACIOCCHI.

(A suivre.)

ÉLECTIONS CORSES

28 novembre 1791. — Les députés corses, que l'éloignement de leur pays avait empêché d'assister aux premières séances de l'Assemblée Législative, sont admis.

Ces députés étaient, on le sait, Leonetti, Pietri, Perso di Borgo, Boerio, Arena et Peraldi.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Trojani Xavier, maréchal des logis chef au 11e régiment de hussards, est nommé à l'emploi civil de commis de 3e classe des contributions diverses en Algérie, et affecté à la direction d'Oran.

— M. Ottavioli Antoine-Marc, adjudant au 3e régiment de zouaves, est nommé à l'emploi civil de commis de 3e classe des contributions diverses, et affecté à la direction d'Oran.

— M. Zanotti, sergent-major comptable à la prison militaire du fort Gassion, passe en la même qualité à la prison militaire de Rennes.

— M. Allegrini, sous-lieutenant au 17e régiment d'infanterie, est nommé chevalier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

Gazette de la Balagne

Enregistrement

Nous apprenons avec une joie mêlée de tristesse la nomination de M. Raoul Ferry comme receveur de l'enregistrement à Venzani. Nous ne pouvons qu'applaudir à un avancement si mérité, mais nous ne devons pas oublier que nous perdons l'ami le plus sûr et le plus dévoué, le camarade le plus gai et le plus amusant. Qu'il reçoive donc au même temps que nos félicitations les plus sincères, nos regrets les plus vifs. — X.

Nécrologie

Le 21 courant, par un temps ensoleillé comme l'étaient les cœurs, a eu lieu à Ile-Rousse l'enterrement d'une jeune fille qui avait su conquérir par ses qualités l'estime et l'affection de tous, particulièrement de ses jeunes compagnes. Mlle Ursule Giordani, nièce de notre sympathique facteur, M. A. Rossi, est morte le 20 novembre à l'âge de 16 ans, victime d'une cruelle et inexorable maladie. Les parents et amis des deux familles ont pris une vive part à la douleur qui vient de les frapper.

Au sortir de l'église, près du cercueil de son amie, Mlle Rosine Albertini a prononcé le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

Parmi les heures tristes qui sonnent dans l'existence il en est une plus sombre, plus déchirante que toutes : c'est celle qui enlève à notre affection les êtres qui partagèrent plus ou moins notre vie.

Aujourd'hui, malheureusement, c'est une de ces heures fatales qui a sonné sur nos pas et qui nous a tous réunis autour de cette bière, pour dire adieu une dernière fois à celle que nous pleurerons éternellement.

Si jeune, elle a fui vers l'immortel séjour, si jeune, elle a quitté la terre... Oh ! seize ans, comme l'a dit le sublime poète, seize ans, c'est bien tôt pour mourir !

Mais ne faut-il pas à Dieu, pour entourer son trône, de purs jeunes filles comme celle qui repose près de nous, et une fleur de moins sur la terre n'est-ce pas un ange de plus au ciel ?

Oh ! ne la plaignons plus ! Puisqu'elle fut ici-bas si bonne, si pieuse, si aimante, elle a dû trouver dans l'autre Patrie, une digne récompense à ses vertus.

Se sachant condamnée à mourir n'a-t-elle pas accepté sans un murmure la triste sort qui lui était réservé ? N'a-t-elle pas au bord de la tombe souri angéliquement à ceux qui veillaient sur sa couche ?... Puis, après un dernier regret, comme une blanche fleur épuisée, elle s'est envolée vers le ciel où son âme aspirait ardemment.

Amis qui la regrettez, parents qui la pleurez si amèrement, je ne prétends pas apaiser votre douleur ; mais du moins ayez le divin espoir de la rejoindre un jour, et la consolation de la savoir heureuse, bien plus heureuse qu'elle ne l'aurait été en ce monde.

Et toi, compagne chérie qui dors d'un sommeil éternel, toi désormais dégagée des vains soucis de cette vie, entends du haut du firmament l'adieu suprême que je t'adresse au nom de tous. — X.

Bulletin Financier

Paris, le 24 novembre 1902.

Très mauvais au début le marché se relève un peu en séance et la clôture se fait aux environs des cours de samedi. Nos Rentes à un stationnaire ; le 3 0/0 revient à 98 97, après 98.77 ; le 3 0/0 nouveau cote 98 05. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur s'échelle à 85.58 ; l'Italien reste à 103,85. La Rente Turque à 0/0 se maintient en bonne tendance à 28.40.

Nos Grandes Sociétés de Crédit sont calmes mais fermes. Le Crédit Lyonnais se traite à 1 068 ; le Crédit Foncier est inchangé à 780 ; le Comptoir National d'Escompte vaut 579 et la Société Générale 629.

Dans le groupe transatlantique, le Nord est traité à 1,070 ; le Sud est hésitant à 1 050. Les valeurs de traction varient peu. La hausse d'Or consolidera leur mouvement de reprise.

Chemins français Libres.

Gazette Departementale

GALERIA. — Le gendarme Pons Pierre, de la brigade de Moroseglia, est nommé brigadier à Galeria, en remplacement du brigadier Raffalli, décédé.

POGGIOLI VENACO. — Dans la nuit du 24 au 25 novembre, un violent incendie a détruit complètement la maison d'habitation du nommé Jean-Laurent Perfettini, berger de cette commune. Ce malheureux, père de huit enfants, se trouve sans ressource aucune ; châtaignes, farine, habits, chaussures, pain, fromage, tout a été la proie des flammes, malgré les efforts de la population qui, ayant à sa tête la municipalité, le conseiller d'arrondissement et toutes les autorités de la commune, a fait tout ce qu'elle pouvait pour éteindre l'incendie. Il n'y a eu heureusement à déplorer aucun accident de personne.

La population se joint au sinistré pour acquitter sur ce dernier la bienveillance du Gouvernement, qui ne laissera pas dans la misère une famille si nombreuse et si digne d'intérêt.

VEZZANI. — M. Ferry, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Calvi, est nommé receveur à Vezzani, en remplacement de M. Boisseaud, désigné pour le bureau de Montesquieu.

La Démission du Conseil municipal

Ainsi qu'on sous l'a télégraphié de Paris, dès que le gouvernement a été informé que le conseil municipal de Bastia avait donné sa démission, le ministre de l'intérieur avait par télégraphe invité le Préfet à accepter cette démission, et à assurer l'administration de la ville avec le concours d'une commission municipale.

On mettait déjà en circulation les noms des trois fonctionnaires désignés par M. le Préfet.

Mais au dernier moment on s'est aperçu que deux membres du conseil, l'un à Paris, l'autre à San Francisco, ne se trouvaient pas au nombre des démissionnaires, et que par conséquent le conseil n'était pas tout entier démissionnaire.

Il faut donc recourir à une autre procédure : disons ici par décret le conseil comme ne se trouvant plus en nombre pour délibérer afin de pouvoir nommer la commission municipale.

Bien que le conseil municipal soit démissionnaire ou dissous, il est convoqué régulièrement pour dimanche à l'effet de procéder à la nomination des 12 délégués sénatoriaux et des 3 suppléants.

Savon Prévoyant Mahoko 0 fr. 75 c la pain

Cour d'Assises

Audience du 27 novembre

Présidence de M. LEVIE RAMOLINO

Attentat à la liberté individuelle

C'est d'un attentat à la liberté individuelle, crime peu banal comme on voit, qu'avait à répondre, hier, devant le jury, M. Durazzo Antoine, maire de la commune de Forzano, arrondissement de Sartene.

Voici les faits qui sont reprochés à l'accusé ; d'après l'arrêt de renvoi et l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Dans le courant du mois d'octobre 1901 à Forzano, Bartoli Pascal voulut faire relever un vieux mur qui se trouve devant sa maison et dont il se prétend propriétaire. Le maire, Antoine Durazzo, allégua que cette construction empiétait sur le chemin public, Bartoli invoqua des titres qui, selon lui, établissaient son droit. Le 6 février, Quilici Napoléon déclara à Bartoli que le maire lui avait donné l'ordre de détruire le mur. Bartoli répondit qu'il ne voulait pas qu'on exécutât ce travail.

Quilici se retira et quelques instants après le maire arriva sur les lieux, accompagné de Quilici et de deux gendarmes. De nouveau Quilici reçut l'ordre d'abattre le mur. Bartoli lui dit : « Je m'oppose formellement à ce qu'on touche à ce mur qui est ma propriété. » Le maire réitéra son injonction et Bartoli renouvela sa protestation toujours dans les mêmes termes, sans proférer le moindre injure. Durazzo alors exigea un écharpe, tira de sa poche un réquisitoire tout préparé et ordonna l'arrestation de Bartoli.

Celui-ci se laissa emmener par les gendarmes sans difficulté. Il passa vingt quatre à la caserne et le lendemain, il fut conduit à Sartene devant M. le Procureur de la République qui, après l'avoir interrogé, le fit aussitôt relaxer. Rien en effet ne pouvait motiver une si grave atteinte à la liberté individuelle. Bartoli explique l'acte arbitraire dont il a été victime en révélant que le maire a voulu se venger de ce qu'il ne le suivait plus depuis quelque temps dans sa politique locale.

Interrogatoire

M. le Président fait subir à l'accusé un long interrogatoire ; il lui montre, d'après les charges relevées dans l'information, que c'est arbitrairement, et sans aucun motif plausible, que M. Bartoli a été mis en état d'arrestation, au moment où il se bornait à protester contre ce qu'il considérait comme une atteinte grave à son droit de propriété.

L'accusé prétend avoir agi avec la plus entière bonne foi. Il avait reçu une plainte d'un sieur Bernardini Jacques-Pierre signalant l'empiètement commis sur la voie publique par Bartoli. A l'aide du plan cadastral, il avait pu se convaincre que la réclamation était fondée, et c'est ainsi qu'il était entré en pourparlers avec Bartoli. Ce dernier avait même à un moment donné promis de ne pas construire le mur en question.

Tout semblait donc terminé, lorsque, profitant d'une maladie du maire, Bartoli se mit en mesure de continuer ses empiètements.

Voyant son autorité méconnue, le maire se rendit sur les lieux et c'est en présence de l'attitude menaçante de Bartoli qu'il requit l'assistance de la gendarmerie.

D'après l'accusé, il aurait voulu éviter un conflit qui pouvait avoir les conséquences les plus regrettables. L'attitude de Bartoli a été très arrogante, le maire a cru y voir une menace, et, dans tous les cas, une grave atteinte à son autorité ; c'est dans ces conditions qu'il ordonna l'arrestation.

Ce qui prouverait que l'accusé n'y mettait pas, ainsi qu'on le prétend, de l'acharnement et, en quelque sorte, un véritable parti pris, c'est que, quelques heures après l'arrestation de Bartoli, il aurait sollicité son élargissement et les gendarmes lui auraient répondu que leur devoir était de conduire le prisonnier devant M. le Procureur de la République de Sartene.

M. le Président fait observer à l'accusé qu'au moment de son arrivée sur les lieux, il avait dans la poche une réquisition préparée à l'avance. Ce seul fait suffirait, à lui seul, pour établir, fait remarquer M. le Président, que vous aviez bien l'intention de faire procéder à l'arrestation de Bartoli. D'autre part, certains éléments de la procédure me permettent de supposer que la politique pourrait ne pas être étrangère à l'arrestation de Bartoli, que vous accusiez de vous avoir abandonné pour s'allier à votre parti adverse.

L'accusé persiste à soutenir qu'il a agi de bonne foi et que la politique est absolument étrangère à toute cette affaire.

Audition des témoins

Le premier témoin entendu est M. Bartoli Baptiste Pascal, propriétaire à Forzano. Il raconte dans quelles circonstances il a été arrêté ; il n'a pas proféré un mot menaçant, il n'a même pas fait un geste. Il s'est borné à protester contre une violation de son droit de propriété.

Le témoin explique qu'il avait parfaitement le droit, en vertu d'actes authentiques et de décisions de justice, de construire le mur dont la démolition a été, d'ailleurs, ordonnée pendant son transfèrement à Sartene.

Après l'audition de ce témoin, Me Niveggioli demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom de M. Bartoli Baptiste-Pascal.

Acte est donné par la Cour à Me Niveggioli.

Le deuxième témoin entendu se nomme Quilici Napoleon.

Il a été chargé par le maire Durazzo de démolir le mur édifié par Bartoli. Au moment où il voulait exécuter les ordres du maire, Bartoli s'est avancé vers lui, en lui intimant l'ordre de cesser tout travail.

C'est à ce moment que le maire a donné l'ordre d'arrêter Bartoli.

Le troisième témoin, Baudry Paul, gendarme à Forzano, vient raconter dans quelles circonstances il a procédé à l'arrestation de Bartoli.

Le dernier témoin, Barrère Augustin, gendarme à Forzano, confirme la déposition de son camarade Baudry.

Me Decori fait remarquer que les deux gendarmes peuvent se tromper : il prie M. le Président de leur demander si la réquisition n'a pas été remise après l'arrestation.

Les deux gendarmes Baudry et Barrère persistent à soutenir que la réquisition leur a été donnée au moment de l'arrestation.

L'accusé a fait assigner un témoin à décharge qui n'est autre que M. Maitei, instituteur à Forzano et secrétaire de la Mairie.

Ce témoin vient déclarer que la réquisition d'arrestation aurait été rédigée sur un modèle donné par les gendarmes eux-mêmes, et cela, après l'arrestation de Bartoli.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, soutient l'accusation. S'appuyant sur les déclarations du plaignant Bartoli et sur les dépositions des gendarmes Baudry et Barrère, il établit la culpabilité de l'accusé Durazzo.

Les droits de Bartoli étaient établis par des titres authentiques ; malgré cela, il adresse au maire une demande d'alignement, laquelle demeure sans effet. Durazzo n'a qu'un but, c'est celui d'exercer contre le malheureux Bartoli ses rancunes politiques. Il a arbitrairement ordonné l'arrestation de Bartoli, alors que, de l'avis de toutes les personnes présentes, ce dernier n'a pas proféré un mot de menace, n'a pas fait un geste pouvant justifier la mesure dont il disait être l'objet.

La partie civile

Me Niveggioli développe à son tour les charges de l'accusation. Il insiste, notamment, sur les droits incontestables que son client Bartoli a sur le terrain litigieux.

Plaidoirie

Me Charles Decori présente la défense de Durazzo. Son client a agi avec la plus entière foi ; il a voulu sauvegarder les intérêts de la commune et son attitude, dans toute cette affaire, démontre surabondamment que l'accusé n'a obéi à aucun mobile, sinon à ce qu'il croyait être un droit que lui accordait la loi.

Dans ces conditions, le jury n'hésitera pas à prononcer un verdict d'acquittement.

Le Verdict

Après une courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif, en vertu duquel l'accusé Durazzo est acquitté et mis aussitôt en liberté.

Sur la demande de Me Decori, la discussion de la demande en dommages intérêts formulée par Me Niveggioli, au nom de M. Bartoli, est renvoyée à l'audience du jeudi, 4 décembre prochain.

Audience d'aujourd'hui :

Battaglini Nonce, garde champêtre, demeurant à Farinole, tentative de meurtre. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Chronique du vol

Nous avons déjà dit que de nombreux désœuvrés, ayant senti de la rigolette et de la noce qu'engendre de tout travail, ont établi leur siège dans notre ville et se sont annoncés déjà par des agressions plus ou moins heureuses, le vol Filippi et autres exploits de même genre.

Ils viennent d'ajouter un autre anneau à la chaîne qui les conduira à la Guyane. La nuit dernière l'obscurité était complète, le vent soufflait en rafales violentes et faisait un bruit assourdissant, les bons s'étaient étents : une nuit rêvée par les voleurs. Ils en ont donc profité pour faire une visite dans les magasins Orenga. Ils ont escaladé le balcon du premier étage du côté de la cour, ont brisé les volets, un carreau, travaillé avec un vilebrequin, et pénétré dans l'intérieur. Sans s'occuper des soieries et autres étoffes de prix, ils sont allés droit au coffre. Armés de fortes pinces qu'ils ont laissées sur les lieux, ils sont parvenus à descelier le coffre et ont tenté de l'entamer avec des vrilles. Le coffre ayant résisté à tous les outils perfectionnés dont ils s'étaient munis, ils ont attaqué la caisse et les tiroirs des bureaux. Tout a été bouleversé, saccagé, beaucoup de papiers ont été emportés ainsi qu'une somme d'environ 400 francs en monnaie divisionnaire et billon.

L'opération a duré près de trois heures, les malandrins devaient être cinq ou six sans compter ceux qui faisaient le guet. Nos concitoyens feront bien de prendre leurs précautions contre les voleurs et les agresseurs, car ils sont nombreux et hardis.

En effet, ils doivent être entrés dans le magasin vers 9 heures, car c'est à cette heure-là qu'un des locataires a entendu briser un carreau et dans la cour il n'y a d'autre carreau brisé que celui de la fenêtre par où sont entrés les voleurs. L'opération s'est terminée après onze heures, car en ce moment l'agent Bertrand, qui était de ronde, débouche sur le boulevard, c'est-à-dire en face des magasins Orenga, par la rue de l'Opéra. Il entendit deux coups de sifflet, et aperçut deux individus qui enfilaient franchement l'impasse de la gendarmerie. Leur allure n'ayant rien de suspect, il ne s'en inquiéta pas autrement. Mais les voleurs étaient mis en éveil et ils déguerpissaient.

Il faut noter que le bureau de tabac de la Citerne était encore ouvert à 9 heures ; cela n'a pas inquiété les malfaiteurs.

Nous avons dit qu'ils devaient être cinq ou six dans le magasin, et en effet il a fallu de grands efforts pour desceller le coffre, puis pour le traîner au milieu du magasin, de manière à pouvoir l'entamer de tous les côtés ; ce coffre pèse plus de 2 000 kilos. S'ils avaient pu sortir dans leur entreprise, la nuit aurait été bonne, car le coffre contenait une somme de 14 à 15.000 francs et pour plus de 400 000 francs de valeurs presque toutes au porteur.

Au coup de sifflet les voleurs se sont enfuis et ont laissé un levier, une mâche, une barre de minoer, une fiole d'huile vide et 3 bougies intactes ; ils avaient pris leurs mesures pour être éclairés pendant plusieurs heures.

M. le commissaire central Domps et M. le commissaire spécial Giannoni se sont rendus de bon matin sur les lieux, ont visité minutieusement les magasins et ont pu ainsi se rendre un compte exact de la manière dont avaient procédé les malfaiteurs. Il faut espérer que les recherches seront dirigées de manière à ne pas rester infructueuses.

La série noire des vols continue, et Bastia se transforme le soir en véritable Forêt de Bondy.

A quand la série rouge ? car enfin les agressions nocturnes semblent entrer dans une très bonne voie.

C'est ainsi que, dans cette même soirée, vers 11 heures, trois chevaliers du guet n'hésitaient pas à tomber à l'improviste, à dix minutes d'intervalle, sur deux groupes qui passaient devant le Cercle de la Méditerranée.

Ce n'est que devant l'attitude très énergique des personnes en question qu'ils ont jugé prudent de battre en retraite.

Qu'attend-on pour prendre des mesures rigoureuses et pour rendre la tranquillité à nos rues ?

Sans doute, que des citoyens zélés lassent le service de la police en organisant toute la nuit des patrouilles armées.

Il nous semble que des rafles auraient dû être opérées dans certains endroits bien connus de la police ; surtout dans les quartiers réservés.

Un monde particulier, puisqu'il s'adonne à un vagabondage spécial, devrait être surveillé de plus près et rien n'empêcherait la police de s'assurer des moyens d'existence des nervis, dès leur arrivée à Bastia.

LA LAXATOSE est le seul et unique remède qui guérit radicalement la constipation et tous les maux qui en découlent. 2 fr 50 la boîte, au Mortier d'Or, 44, rue des Lombards, Paris, ou dans toutes pharmacies.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 6 ; midi, + 12 5 ; 7 heures du soir + 12. Maxima, 14 ; minima, + 11 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. ; midi, 759 mm. ; 6 heures du soir 759 mm.

Pluie, huit heures.

Direction du vent : nord-nord, S O. assez fort.

Etat du ciel, bien couvert.

Probabilités, à midi : 3

Marine marchande

MM. Bonin Aurore, Feylal Robert et Peretti Armand ont subi avec succès leurs examens de marins à Paris et ont obtenu le brevet de capitaine au long-cours.

Nos sincères félicitations.

Baccalauréat

M. Giovanni Paul a été définitivement admis au baccalauréat ès-lettres, 2e partie, devant la faculté d'Aix.

A la Conception

Le neuvaine en préparation à la fête de l'Immaculée Conception commencera demain : le matin à 5 heures et demie, messe à 7, 8, 9, 10 heures ; le soir à 4 heures et demie.

Arrestation

La gendarmerie a arrêté, près de Furiani, le berger Raffali Dominique qui, à la suite d'une discussion avec le nommé Gualtalia Anga, cultivateur, lui a porté deux coups de serpe, l'un à la tête, l'autre au bras.

La discussion a eu pour point de départ la possession d'une garde.

Les blessures de Gualtalia ne sont pas graves.

Lauréat en droit

M. Abel Gattani vient de remporter le 2e prix de droit et la 1re mention d'histoire du droit à la faculté de Lyon, ainsi que le 1er prix offert par la Société d'économie politique de cette ville.

Le jeune lauréat a subi très brillamment en juillet dernier ses examens de première année et compte parmi les meilleurs élèves de la faculté. Nous sommes d'autant plus heureux de lui adresser nos félicitations qu'il est le frère de notre excellent confrère du *Réveil du Beaujolais*.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les Hygiénistes.

La Vie musicale

La Vie musicale, annales de la Musique et du Théâtre, journal hebdomadaire paraissant le dimanche, donne comme supplément musical à son numéro du 23 novembre : Le pendu joyeux, poème de Jean Richepin. B. Crocé-Spinelli Un an, 20 francs, rue Montmartre, 152, Paris.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Bourse de Paris

	26 n. —	27 n.
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.80	99 25
— 3 p. 0/0 amortis.	98.75	98 90
— 3 0/0 nouveau	97.80	98 17

Dernière Heure TÉLÉGRAMMES DU MATIN

Conseil Général

Séance du 27 novembre

Présidence de M. MARESTHATI

La séance est ouverte à 3 heures.

M. André Ceccaldi, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

M. le Préfet assiste à la séance.

La Canonica

M. Jean-Pierre Morati dépose un vœu tendant à la restauration par l'Etat de l'ancienne église de la Canonica.

Commission Départementale

On procède à l'élection des membres de la commission départementale.

Sont élus à l'unanimité : MM. Pinelli, Versini, Vittini, Gavini notaire, Hyacinthe Cruciani, Andrei et Durazzo.

L'hôpital de Guagno

M. l'abbé Ottavy présente un vœu relatif au rétablissement de l'hôpital militaire thermal de Guagno.

M. le Préfet promet de soutenir ce vœu auprès du gouvernement.

La Faculté des lettres

M. Massoni dépose un vœu tendant au transfert de la Faculté des lettres d'Aix à Marseille.

Les Services postaux

M. Don Pierre Casabianca émet un vœu relatif à la solution immédiate de la question des Services maritimes postaux.

Son discours a été très applaudi.

Le Crédit agricole

M. Balesi demande la création d'un Crédit agricole, de banques régionales, afin de tirer la Corse de la misère. C'est pour le département une question vitale, déjà soulevée par le *Corte-Journal*, qui lui a consacré plusieurs articles et dont il fait l'éloge.

Le préfet répond qu'il fera tous ses efforts pour que des conférences soient faites sur ce sujet par les professeurs d'agriculture et les instituteurs.

Le déboisement des châtaigniers

M. Cagninacci donne lecture de son rapport sur le déboisement des châtaigniers. Comme remède, il propose la création de pépinières ou des subventions de l'Etat pour le repeuplement.

M. le Préfet propose la nomination d'une commission qui se réunira en avril 1903.

La proposition de M. le Préfet est accueillie par des applaudissements.

Chemins vicinaux

M. Don-Pierre Casabianca donne lecture de son rapport sur le service vicinal.

M. de Carbuccia demande énergiquement le rétablissement du poste d'agent-voyer d'arrondissement à Calvi.

MM. Santelli, Abbatucci et Casabianca prennent part à la discussion.

La proposition est renvoyée à la commission des chemins vicinaux pour arriver à une solution.

Le Budget

M. Pinelli, au nom de la commission du budget, donne lecture de son rapport.

La séance est renvoyée à demain matin, à 9 heures.

La Garnison de Bastia

LETTRE du Président du Conseil à M. ARÈNE

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, a adressé la lettre suivante à M. Emmanuel Arène :

Paris, 26 novembre 1902.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt très pressant qui s'attache au maintien de l'effectif actuel de la garnison de Bastia.

Je m'empresse de vous faire connaître qu'il n'a jamais été question de modifier les unités stationnées à Bastia, et de vous communiquer copie de la lettre que vient de m'adresser à ce sujet Monsieur le Ministre de la guerre.

Agréez, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Président du Conseil,
Ministre de l'Intérieur et des Cultes :
Le Secrétaire général,
Signé : EDGARD COMBES.

A cette lettre était jointe une copie de la lettre officielle suivante, adressée par le Ministre de la guerre au Président du Conseil.

Lettre du Ministre de la Guerre

Paris, 22 novembre 1902.

Monsieur le Président du Conseil, et Cher Collègue,

Par télégramme du 20 novembre courant, vous m'avez transmis une dépêche de M. le Préfet de la Corse, dans laquelle ce haut fonctionnaire demande le maintien de l'effectif actuel de la garnison de Bastia. Vous estimez vous-même que toute mesure contraire aurait des inconvénients graves au point de vue politique.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est nullement question, dans ma pensée, d'apporter une modification quelconque au nombre d'unités stationnées à Bastia.

L'information qui a provoqué la démission du conseil municipal de cette ville est ainsi sans fondements.

Le Chef d'état-major général de l'armée a, d'ailleurs, donné les mêmes assurances à deux membres du Parlement, MM. Astima et Giacobbi, qui sont venus mardi dernier l'entretenir de cette question.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Général ANDRÉ.

M. Emmanuel Arène a exprimé ses remerciements au président du Conseil pour cette communication qui est la confirmation officielle des démentis qui ont été opposés aux bruits qui avaient provoqué à Bastia les incidents que l'on connaît.

LA GRÈVE des Inscrits maritimes de Marseille

La grève des inscrits maritimes est générale.

Les délégués des grévistes inscrits maritimes ont fait des démarches auprès du préfet des Bouches-du-Rhône afin d'arriver à une entente.

De leur côté, les armateurs ont résolu de résister aux prétentions par trop exagérées des inscrits maritimes.

Interruption du service postal ENTRE LE CONTINENT ET LA CORSE

Le paquebot postal *Balkan*, courrier de Bastia, n'a pu effectuer son départ.

Le paquebot *Désirade*, de la Compagnie Transatlantique, courrier d'Ajaccio-Bône, n'a pu également effectuer son départ.

L'amiral Rouvier, commandant de la marine, s'occupe d'assurer le service des dépêches et des voyageurs par des navires de l'Etat.

LA SITUATION A LA MARTINIQUE

Nouvelles éruptions

Une dépêche de Kingstown (Saint-Vincent), dit que la soufrière est en pleine éruption.

Deux villages ont été déjà évacués par les habitants.

Duels sensationnels

MM. Kirchoffer et Mérignac, professeurs d'escrime, ont envoyé leurs témoins à MM. Vega et Pessima, professeurs d'escrime italiens, à la suite de la lettre injurieuse publiée dans *Il Mattino*.

Mme LOUBET

Mme Loubet s'est rendue aujourd'hui à la Crèche laïque, dans le quartier de la Chapelle.

Le Président de la République A L'ASSOCIATION des Journalistes Republicains

M. le président de la République a assisté à la matinée organisée à l'Odéon, par l'Association des journalistes républicains.

La grève des Mineurs

A Saint-Etienne

Le comité fédéral a décidé la reprise du travail pour demain.

M. Cotte assailli par les grévistes

M. Cotte, secrétaire général de la Fédération nationale des Mineurs, a été assailli et frappé, dans l'après-midi, par un groupe de grévistes.

La gendarmerie est arrivée à temps pour empêcher un malheur.

Cette agression est très commentée.

Duel Politique

Une rencontre à l'épée a eu lieu, ce matin, entre M. de Kergorlay, conseiller général, républicain des Côtes-du-Nord, et M. Le Provost de Launay, sénateur.

A la neuvième reprise de M. Kerguezec a été atteint à la main droite. Cette blessure a mis fin au combat.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Jury en Algérie

Discussion de la proposition de loi relative à l'organisation des cours d'assises et du jury criminel en Algérie.

Le Sénat maintient la cour d'assises à Bône.

Il adopte malgré l'avis de la commission, par 136 voix contre 123 l'ensemble du projet de loi avec une légère modification.

La Situation à la Martinique

M. Knight dépose une demande d'interpellation sur les abus commis par M. Lemaire, gouverneur de la Martinique.

M. Knight insiste pour la discussion prochaine de son interpellation.

Le Sénat fixe cette discussion au 4 décembre.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

1re délibération sur le projet de loi relatif à la réorganisation des Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

M. de Casabianca, rapporteur, demande l'urgence.

L'urgence est déclarée.

M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, déclare que les services actuels sont insuffisants au point de vue commercial.

M. Bérard présente ensuite des observations au sujet de certaines modifications qui ont été apportées au projet voté par la Chambre par la commission du Sénat. Il critique notamment la suppression de la ligne Nice-Toulon-Marseille.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat termine son discours en disant que les modifications apportées au projet par la commission du Sénat retarderont sans doute le vote de ce projet de loi.

M. Bérard déclare que le gouvernement n'accepte pas le texte de la commission et demande le renvoi du projet à la commission des finances.

M. de Casabianca

regrette l'opposition du gouvernement.

Le sénateur de la Corse fait valoir les avantages du projet de loi, tel qu'il a été modifié par la commission.

Les modifications qui ont été introduites sont peu importantes.

Les services entre Nice et la Corse ont été approuvés.

La Chambre a adopté donc, sans difficulté, le projet tel qu'il aura été adopté par le Sénat.

L'orateur ajoute que le devoir du Gouvernement est de faire pour la Corse autant que l'Etat fait pour la Sardaigne.

M. de Casabianca insiste pour l'adoption du projet de loi, car il est indispensable d'améliorer les services maritimes entre le Continent et la Corse, sinon il faut craindre la concurrence des lignes étrangères.

(Le discours de M. de Casabianca est très applaudi).

M. Bérard

répond qu'une demande une peu réduction sur la subvention, mais il tient à faire remarquer que la commission s'est basée sur des offres n'ayant rien de légal.

Après une vive discussion, le renvoi du projet à la commission des finances est adopté par 145 voix contre 103.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

00576

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia, M. Albert Monge, armateur, Cette, Agence Maritime, 25 Quai de la Fraternité, Marseille.

Ouverture de Crédit

A Négociants ou Industriels solvables momentanément gênés, ayant facilités d'escompte.

Demander la notice explicative au Directeur *del Centro del Credito Mutuo*, Calle Claris, 49 Barcelone.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione,
Rouge 0.35
Blanc 0.40
Blanc Malvoisie 0,50
de Petricaci, propriétaire, 33, rue de l'Ouest, 33, rue de l'Ouest.

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sébastiani, Bastia

Fromages de toute provenance

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI, l'honorable notaire de Marseille en recherche de bon vin pour le gros et demi gros deux recolte assez notable hors achat, à son client M. Antoine Carrus, 5, rue des Conserves spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, blanc et rouge renommé, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin vieux blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles cachetées, 0,60 la bouteille, et flacon d'1 litre, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blancs et rouges provenant du vaste domaine de Hamerh-el-Bey (Algérie), propriété R. Mahi, et répandus dans toute la Corse et à 12 francs or, et qu'il vend Avenue Carnot, 3, et dans ses succursales en ville, bien en vues à l'enseigne R. Mahi.

Les vins en détail : qualité rouge, 0,25 le litre ; le blanc 0,25 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins de conditions inférieures, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

D'ignore ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — Les mêmes se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en bordelaises et en demi-bordelaises chez du client.

TUMEUR

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI Frères

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 32 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Tables anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et petits à manger riches de toute espèce.

Fabrication spéciale de Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre.

Gros Lots **500.000 fr.** TIRAGES OFFICIELS **15** et **20** *décembre prochain*
3 de 250.000 fr. — 12 de 100.000 fr. 3 de 150.000 fr. 570 de 300 à 10.000 fr
POUR TROIS FRANCS on reçoit l'Objet ci-dessus et 60 Billets, inscription gratuite à la Police et les
DIX NUMÉROS des Panama à Lots et Bons du Congo
PARTICIPANT A TOUS LES TIRAGES qui se succéderont à cette Police
La Prime reçoit les envois contre remboursement
Ecrire de suite à M. H. RENARD, 54, rue de Dunkerque, 54, — Paris.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Roman* chargera vers le 25 nov.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Maison d'Horlogerie et Bijouterie
GALVANOPLASTIE
LOUIS RIGONI
5, Boulevard du Palais, 5, Bastia
Retamage de glaces anciennes ou avariées
Spécialité pour Dorure et Argenture des Objets Religieux Suspensions, Candelabres, Lustres, Services de Table et de Toilette.
Prix très modérés défiant toute concurrence.

PIERRE  **LOTTI**
Chapeaux pour hommes — Chapeaux pour femmes
9, Boulevard du Palais — *9, BASTIA*

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez MM. CASANUCCIA, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

Avis aux acheteurs de Pétrole
Le pétrole très supérieur de la COLUMBIA Oil Co de New-York, est à *115 degrés* de pouvoir éclairant.
Les meilleures marques importées en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé *110 degrés*. Nous mettons au défi qui que ce soit de trouver le contraire.
Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas nous empêcher de mettre certains industriels en garde contre le *Nèro*, alors surtout qu'elle a *5 degrés de supériorité* sur ce qu'on appelle le meilleur.
Le consommateur est seul juge quand le commerce est intéressé soit en jouer la vie de la qualité comme au point de vue du prix. (Le *Nèro* est assez sensible sur les deux points) d'attendre le *Leonardo* qui doit arriver incessamment de N. Y. à raison de *118 500 caisses* de la *Columbia Oil Co* à *115 degrés* [illegible]

Posit. ass. de 8.000
dans Aes Pompes Funèbres Paris, à M' bien 25 à 45 ans disposant de 40.000 dont moitié de suite. Pressé. R. d. ag. s'adresser MAILLARD, rue Laffitte, 48.

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Librairie Ollagnier
VIENT DE PARAITRE
ALMANACH NODOT
Le Véritable Almanach de la Famille
UNIQUE EN SON GENRE
LE PLUS INTÉRESSANT
LE MIEUX ILLUSTRÉ
LE PLUS BEAU
LE PLUS UTILE
LE PLUS COMPLET
400 Pages ouvrées des meilleures matières : André Theuriet, Maxime Formis, Guillaume Bonnet, Capendale, Alain Castellan, etc.
Revue de l'Année illustrée de **Gravures sur Bois**
1.500 Illustrations des événements les plus saillants : Gaston Bonnet, Villemot, Robert, Castelnau, Duriez, Tofani, etc., etc.
TROIS CONCOURS
avec plus de 5,000 Fr. de PRIX
Bicyclettes, Machines à coudre, Gramophones, Phonographes, Appareils photographiques, Instruments de Musique, Montres en Or, Montres en Argent, Coffrets de Parfumerie, Bourses, Objets d'art, etc.
L'ALMANACH NODOT
Contient : Un Roman illustré, de Guénard de 144 [illegible]
Un Calendrier inédit avec les 200 [illegible]
Un Dictionnaire de Médecine pratique [illegible]
Un Dictionnaire Vétérinaire
Un Recueil de Recettes en tous genres [illegible]
Les Noms et Adresses des Négociants et des Détaillants [illegible]
L'Enseignement des Timbres et des Finances [illegible]
Le Livre de Lots aux enfants [illegible]
Le Tableau des Monnaies étrangères [illegible]
Le Tableau des Poids et Mesures [illegible]
Le Plan des Théâtres parisiens [illegible]
Son poids est de 1 kilogramme.
Prix dans toutes les Librairies : France et colonies (où le tarif postal [illegible])
Brochés ..... 1.50 | Brochés 2.00
Reliés ..... 2.50 | Reliés 3.75
Librairie-Editeur Simon NODOT, 221, rue de Vaugirard, Paris

ON DEMANDE
à acheter un petit immeuble de 2 à 5 pièces. S'adresser au bureau du journal.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure — **EMPLOI SANS DANGER**
Parfum exquis
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Commissionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 30×37 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucanzio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque . 2 fr

Sainte Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 [illegible] 2 fr

EN VENTE :
1, AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de CASTELLI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

16 PAGES in-4° 300.000 Lecteurs! FONDÉE en 1830
LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Paraît tous les Dimanches et [illegible] RAYMOND
SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO
PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock
L'AMARO MATTEI
EST UNE PRIME A BOIRE ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre. »
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Crêtes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 40 centimes
Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

27e ANNÉE — SAMEDI 29 NOVEMBRE 1902 — N° 530

00577

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Gelase, pape
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 43 m. — Coucher, 3 h. 58 s.
Lune : Pleine, le 15 — Dernier quart., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Andrée, ab. re.

28 Novembre

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

RENDEMENT
des Lignes subventionnées

PASSAGERS

Or, il résulte du tableau A, annexé à la suite de cette note, qu'il y a eu d'après la Douane et la Santé dans les ports de la Corse, en 1899, 35 981 passagers arrivés par la Compagnie concessionnaire, soit 10 486 en sus de ceux que celle-ci accuse.

Il résulte également des états de la Compagnie, qu'il y a entre les ports continentaux, compris dans le réseau subventionné, un mouvement de passagers qui a donné à l'arrivée dans les ports de Marseille, Toulon et Nice, 4 332 entrées venant, non des ports de la Corse, mais de Livourne, Nice, Toulon, Marseille.

Le total général des arrivées dans les ports de la Corse, d'après la Douane et la Santé, et dans les ports continentaux, d'après la Compagnie, se serait donc élevé à 40 313.

Pour le départ, le chiffre donné par la Compagnie s'élève à 22 351 pour les passagers partant des ports de la Corse pour Marseille et Nice.

Mais il résulte des états fournis par la Compagnie elle-même, qu'il y a annuellement environ de 4 à 5.000 départs en plus des arrivées entre la Corse et le continent français (Marseille-Nice). Ce sont nos émigrants. Il y en a eu, en 1899, 4 651.

Les arrivées de Marseille et de Nice se sont élevées à 28 180. Pour avoir les départs de la Corse, il suffira donc d'ajouter au chiffre ci-dessus de 28.180, le 4.751 représentant l'excédant des sorties ; 2° à 275 passagers à la sortie de Bastia pour Livourne ; 3° 1 899 représentant les départs entre les ports continentaux, soit ensemble : ci 38.081

Les arrivées étant de . . 40.313

Le total des passagers transportés en 1899 sera de 79 394

Mais il y a eu du 22 avril 1899 au 21 février 1900, 6.244 passagers transportés entre Marseille et Bastia par la concurrence des Messageries Insulaires, soit pour les huit mois de 1899, les 8/10, 4.992, qu'il faut ajouter aux 79.245 de la Compagnie concessionnaire pour avoir le chiffre total des passagers qui ont été transportés entre la Corse et le continent et les ports continentaux par les deux Compagnies, soit : 84 386.

En calculant la recette résultant de ce mouvement de passagers à raison de 18 fr. 36 centimes par passager, comme fait la Compagnie, on obtient pour 1899, le chiffre de 1 547 490 fr. 96 centimes.

Le nombre de 40,313 passagers à l'arrivée résultant des déclarations faites par les capitaines de la Compagnie, nous paraît indiscutable.

C'lui de 38.981, que nous avons établi pour les départs, peut être facilement contrôlé à Marseille, Nice et Toulon, par les services de la Santé et de la Douane qui possèdent évidemment les déclarations des capitaines de la Compagnie, comme ces deux services les possèdent dans les ports de la Corse.

MARCHANDISES

Les marchandises transportées par la Compagnie concessionnaire se seraient élevées, en 19 0, d'après le tableau qu'elle a établi elle-même, à 88 520 tonnes.

Sur ce chiffre, 17 049 tonnes appartiennent au trafic des ports continentaux entre eux (Marseille, Toulon, Nice, Livourne) et n'entrent pas dans le mouvement du cabotage à vapeur entre la Corse et la France.

Il faut déduire également des 88.520 tonnes, transportées par la Compagnie, 2.020 tonnes entre Bastia et Livourne qui font partie du commerce extérieur de la Corse avec l'Etranger et les Colonies françaises.

Si on retranche ces deux chiffres, s'élevant ensemble à 19.069 tonnes, des 88.520 tonnes transportées par la Compagnie, le mouvement par vapeur entre la Corse et la France ressortirait à 68.351 tonnes.

Or, il résulte du tableau spécial des mouvements du cabotage par bâtiments à vapeur (Méditerranée) page 52 de la statistique officielle du ministère du commerce, que ce mouvement s'est élevé, en 1900, à 72 111 tonnes (Tableau B)

D'autre part, les mutations d'entrepôt par mer ont donné lieu à un mouvement d'importation de 3 189 tonnes (Extrait du tableau général du mouvement des marchandises par cabotage, page 385 de la statistique officielle, année 1900)

D'autre part encore, la Compagnie n'aurait transporté que 2 620 tonnes entre Bastia et Livourne, relevant du commerce extérieur avec l'Etranger et les Colonies françaises.

Ce mouvement important dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les statistiques commerciales, s'élevait en 1895 à 20 562 tonnes.

En supposant que l'année 1900 ait donné les mêmes résultats qu'en 1895, il y aurait encore 17 912 tonnes importées presque entièrement par vapeur, dont on ne trouverait aucune trace dans les 88.520 tonnes transportées par la Compagnie en 1900 (Voir le tableau B).

En résumé, sur un mouvement total de marchandises presque toutes transportées par bâtiments à vapeur, entre la Corse et le Continent, s'élevant à 112 911 tonnes, et se décomposant ainsi :

	tonnes
Cabotage par vapeur entre la Corse et les ports français,	72 111
Entre les ports continentaux entre eux,	17.049
Mutations d'entrepôt, entrant et sortant beaucoup plus par vapeur que par voiliers,	3.189
Commerce extérieur, comme en 1895,	20 562
Total,	112 911

la Compagnie n'aurait transporté que 88 520 tonnes.

Ceux qui connaissent les conditions dans lesquelles la Compagnie concessionnaire exploite les lignes de la Corse et qui ont vu, ces dernières années, successivement les rares concurrences qui ont essayé de s'établir sur les lignes les plus importantes, n'admettront jamais que sur un mouvement de 112 911 tonnes en 1900, 88.520 seulement aient été transportées par cette Compagnie.

En faisant la part la plus large aux rares vapeurs français ou étrangers et aux malheureux voiliers qui peuvent encore enlever quelques tonnes au monopole de la Compagnie subventionnée, nous ne pensons pas qu'on puisse évaluer à moins de 105.000 tonnes la part qu'il faut attribuer à celle-ci dans le mouvement total des marchandises transportées par vapeur.

Dans ces conditions, la recette réalisée sur les marchandises au taux de 15 fr. 06 par tonne, ferait ressortir un chiffre de fr. 1.581.300 » qui, ajouté à la recette sur les passagers. . . 1.547 490 96

porte le chiffre total à la somme de . . . fr 3 128.790 96

On remarquera que nous avons basé nos évaluations pour les passagers sur l'année 1899 et pour les marchandises sur l'année 1900.

Sur le mouvement des passagers en 1899, nous avions les renseignements de la Santé dans le port de Bastia pour l'arrivée dont nous voulions faire ressortir le chiffre important par rapport à celui de la Compagnie concessionnaire.

Pour les marchandises, nous ne possédions de documents officiels pour apprécier le mouvement, que pour l'année 1900.

Après avoir établi le rendement des lignes de la Corse, résultant des recettes sur les passagers et sur les marchandises, il faudrait évaluer toutes les autres recettes de la Compagnie ; recettes importantes qu'elle réalise avec son service du Transit, les colis postaux, les majorations sur le fret, les bénéfices sur la nourriture des passagers, et enfin la subvention de 550.000 francs qui nous paraît acquise à la prochaine et nouvelle organisation de nos Services maritimes postaux.

Il nous sera permis de dire dans ces conditions que le rendement des lignes de la Corse dépasse de beaucoup la somme de 4.000.000.

Si, pour développer le mouvement des passagers qui s'achemine annuellement vers la Corse avec le désir d'admirer les sites merveilleux de ses montagnes ou de jouir de la douceur de son climat, les Pouvoirs publics estimaient que le moment est venu de relier l'Ile à la Côte d'Azur par un service rapide, diurne et journalier, ne faudra-t-il pas faire entrer en ligne de compte les recettes qui résulteraient de ce nouveau service.

Cette innovation importante réaliserait on propres dont les conséquences ne profiteraient pas à la Corse seulement. Nos chemins de fer, dont l'exploitation constitue pour l'Etat une charge lourde, verraient leurs recettes augmenter, comme celle de la Concession, en raison directe d'un mouvement de passagers plus considérable qui ne manquerait pas de se produire entre la Corse et le Continent.

Les sacrifices que l'Etat s'impose seraient allégés d'autant.

A. DE BACIOCCHI.

Epigraphie des Gaules

29 novembre 1762. — Clément Paoli quitte le couvent d'Orezza, accompagné des chefs de la Terre des Communes et du commissaire Virgili, et se dirige vers Tallone, afin de réduire les mécontents Corses que Gênes avait excités contre le gouvernement national.

Notes Ajacciennes

Quelle triste et maussade journée ! comme Ajaccio devient banale et vulgaire, dès que le soleil se cache et que ses rayons étincelants ne miroitent pas dans le golfe incomparable.

Il pleut, il pleut à verse. Dans les rues de rares passants circulent, sous des parapluies ruisselants d'eau.

La température est pourtant douce, avec cette lourdeur automnale que le sirocco laisse derrière lui en cette arrière saison humide et indécente.

Si on sort on se réfugie dans les cafés ou dans les couloirs de la Préfecture. Dès neuf heures du matin, le Palais Lantivy prend une animation particulière, conseillers généraux et solliciteurs passent et viennent. Des groupes se forment entourant le Préfet, MM. Astima et Giacobbi. On est avide de nouvelles. Les uns et les autres se montrent sobres de tous commentaires politiques, mais en ce qui concerne « l'équipée des corps élus de Bastia » ils sont prodigues d'affirmations et ils mettaient un peu les républicains qui ont

98 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MARIE GASTON

A MADAME DE L'ESTORADE — (Suite)

Quoi qu'il en soit, peu de jours après la nouvelle du décès de son débiteur, le billet étant près d'arriver à échéance, mademoiselle Antonia aurait fait passer à la caisse des frères Keller pour savoir s'il serait acquitté. Le caissier, qui est un honnête homme, sans les calculeurs, aurait répondu qu'il ne s'expliquait pas que mademoiselle Antonia eût le front de faire présenter un pareil titre, mais que, dans tous les cas, les frères Keller, ses patrons, étaient pour le moment à Glondreville, où la fatale nouvelle avait réduit toute la famille, et qu'il ne payerait pas sans leur en avoir référé.

— Eh bien, j'en référerai moi même, aurait répondu mademoiselle Antonia, qui ne voulait pas laisser périmer son titre.

Là dessus, comme elle méditait de partir seule pour Arcis, le gouvernement éprouva le besoin de nous faire dire des injures, sinon plus grossières, du moins plus spirituelles qu'on ne les dit en province, et le soin de les signifier est confié à un journaliste entre deux âges, pour lequel mademoiselle Antonia, en l'absence de Charles Keller, avait eu des bontés ! « Je pars pour Arcis, » se serait dit en même instant l'écrivain et la demoiselle : la vie la plus ordinaire et la plus courante a de ces rencontres.

Est-il maintenant bien merveilleux que, partie de campagne, on arrive ensemble, et qu'on descende au même endroit ? Maintenant, madame, admirez l'enchaînement des choses ! Débarquée ici dans un intérêt purement financier, ne voilà-t-il pas tout à coup mademoiselle Chocardelle arrivée à prendre une portée électorale immense ! et vous allez voir si sa bonne influence n'est pas de nature à nous compenser les piquantes étrivières qu'est vous nous cingler son galant compagnon. D'abord, il se trouve qu'en apprenant la présence à Arcis de M. Maxime de Trailles, mademoiselle Chocardelle s'écrie :

— Comment ! il est ici, cette affreuse crapule ?...

Le mot n'a rien de parlementaire, et je ne l'écrie qu'en rougissant. Mais il tiendrait à des relations antérieures, et toujours d'affaires, que mademoiselle Antonia aurait eues avec l'illustre confident de la politique ministérielle. Habitué à ne courtiser que de grandes dames, lesquelles l'aidaient plutôt dans l'amertissement de ses dette qu'elles ne travaillaient à l'accroître, une fois dans sa vie, M. de Trailles aurait eu la fantaisie de ne pas être aimé tout à fait pour lui-même, et de se montrer un homme moins coûteux qu'utile.

En conséquence, il aurait acheté à mademoiselle Antonia un cabinet de lecture, situé rue Coquenard, où elle aurait trôné pendant quelque temps. Mais l'entreprise n'aurait pas réussi ; une liquidation serait devenue nécessaire, et M. Maxime de Trailles, avec son esprit toujours tourné aux affaires, aurait compliqué cette liquidation de l'achat d'un mobilier qui, par le fait d'un drôle infiniment plus retors que lui, aurait subitement glissé de ses mains. (*Voir Un Homme d'affaires*).

De cette manière, mademoiselle Antonia aurait vu s'évanouir le mobilier que déjà des voitures de déménagement stationnaient à la porte, et une autre demoiselle Hortense, également rentière et maîtresse du vieux lord Dudley, aurait gagné vingt cinq louis à sa découverte. Vous comprenez, madame, que je n'ai pas la prétention de faire pénétrer dans tous ces détails une clarté absolue, d'autant qu'ils nous sont parvenus seulement de la seconde main par l'héroïne de *la Poste*, à laquelle ils ont été confiés par mademoiselle Antonia d'une manière sans doute plus cohérente et plus lumineuse.

Toujours est-il que M. de Trailles et mademoiselle Chocardelle se sont séparés brouillés, et qu'à présent le dernier se croit en droit de parler de lui sous le régime et le manque absolu de mesure dont vous avez été frappé, ainsi que moi. Les choses même, depuis la première explosion de mademoiselle Antonia, semblent avoir été poussées à ce point, que M. de Trailles, par suite de ce propos ou autres équivalents, voyant sa considération gravement compromise, aurait prié le journaliste, avec qui naturellement il a des relations fréquentes, de marcher un peu son ladicerée compagne ; mais celle-ci n'en a tenu compte, et, par l'action incessante d'une foule de mots et d'anecdotes, elle produit à notre profit, je ne dirai pas l'effet d'une contre mine, mais l'effet contraire d'une contre Maxime au moyen de laquelle l'action vénéneuse de notre terrible adversaire se trouve constamment paralysée.

Ce n'est pas tout, et voici un autre service que nous aura rendu la présence de mademoiselle Chocardelle à Arcis. L'affaire de sa rentrée traîne en longueur ; deux fois elle s'est présentée à Glondreville ; jamais elle n'y a été reçue. Le journaliste a beaucoup à faire : d'abord ses articles, et ensuite un certain nombre de démarches que demande de lui M. de Trailles, à la disposition duquel il a été mis. Mademoiselle Antonia est donc souvent seule, et, dans le désœuvrement et l'ennui que lui causent sa solitude, aussi bien que l'absence de tout Opéra, de tout Rancagh et de tout boulevard des Italiens, elle a été induite à se créer une distraction vraiment désespérée.

Ressource presque incroyable, ce passe-temps toutefois n'a rien d'impossible à comprendre dans l'existence d'une Parisienne de son espèce, déportée à Arcis. A deux pas de l'hôtel de la Poste, existe un pont jeté sur l'Aube. En aval de ce pont, par une pente assez rapide, mais dans laquelle a été pratiqué un escalier, on arrive jusque sur le bord de la rivière, qui, se trouvant en contre-bas du chemin public, d'ailleurs peu fréquenté, promet des trésors de calme et de solitude à qui veut venir en cet endroit rêver au bruit de ses eaux.

(*A suivre*).

donné dans le panneau et qui à l'avenglette sont partis en guerre contre une mesure qui n'avait jamais été prise et contre laquelle ils auraient été les premiers à protester, avec la plus grande énergie, si elle avait été proposée.

Les Ajacciens, avec des sourires incrédules, écoutent ces explications.

Ils sont heureux qu'on n'enferre dans une question où ils ne pouvaient tirer que profit.

Quoiqu'il en soit, la manifestation a porté ses fruits. Elle a écarté le calice, et pendant longtemps on assistera encore sur la Place du Diamant aux mélodies de la fanfare municipale.

Les conseillers généraux comme l'enfer sont pavés de bonnes intentions. On en voit passer affairés, de gros dossiers sous les bras, allant dans les salles des commissions, discuter les questions à l'ordre du jour. Ils voudraient les réaliser, toutes, mais à la hâte, car cet éloignement de leurs foyers ne leur sourit guère, leur présence est nécessaire dans leurs cantons pour mieux surveiller les élections de dimanche prochain.

En attendant ils travaillent dans les bureaux. Les conseillers présents font partie des commissions principales des finances et de la vicinalité. La première est présidée par M. Astima, la seconde par M. Giacobbi.

Le télégraphe vous donnera le compte-rendu des décisions qu'elles auront prises, mais y en aura-t-il de définitives, de résolues, d'utiles ?

Le Conseil général n'a pas une envergure telle que l'on puisse augurer quelque chose de lui.

La pluie continue toujours à tomber dru et ferme. Le golfe moutonne. Au loin la sirène du bateau arrivant de Marseille se fait entendre, on court sur les quais pendant une acalmie pour le voir accoster.

Ce ne sont pas les arrivées bruyantes et tapageuses de Bastia. Les voyageurs sont rares, les marchandises pas nombreuses. Le steamer roule sous les petites vagues du golfe, comme s'il était en pleine mer. Ses flancs sont vides et sans lest, il s'incline devant la moindre brise.

P.

Le Terrain Saint-Nicolas

M. le député Astima a reçu de M. le Ministre des finances la lettre suivante :

Paris, 22 novembre 1902.

M. le Député et cher collègue,

Vous avez bien appelé mon attention sur les considérations qui vous paraîtraient de nature à motiver une réduction du prix du terrain domanial dont la Chambre de commerce de Bastia sollicite l'acquisition.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il sera tenu compte de votre intervention dans la mesure compatible avec les intérêts du Trésor. J'aurai soin, au surplus, de vous informer des résultats de la nouvelle estimation à laquelle il est actuellement procédé ainsi que de la décision qui aura été prise à cet égard.

Agréez, etc.

Le ministre des finances,
Signé : ROUVIER.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

Bulletin Financier

Paris, le 28 novembre 1902.

Après un début satisfaisant, le marché éprouve un nouvel accès de faiblesse qui, commençant par les mines, gagne ensuite une bonne partie de la cote. Le 3 0/0 perpétuel a perdu de la sorte, le 3 0/0, vingt-cinq centimes à 99 10, tandis que le 3 0/0 nouveau perd également le même écart à 98 77 et nouvelle perte de 45 centimes sur le cours de la veille à 98 32. Les Fonds Etrangers sont lourds. L'Extérieur a 83 1/2, le Portugais est le seul en reprise ; la Haute Serbie à 69 s'entient à 70.15.

Nos Etablissements de crédit sont en baisse, reproduisant pour la plupart leurs cours de la veille.

Les valeurs industrielles, bien ressaisies à 1.850 ; on vous cote 1.850 ; on vous cote aussi 1.850 dans la matinée, mais la reprise a été de courte durée et le cours de clôture est de 1.800.

Alors que les Obligations industrielles présentent toutes les conditions de sécurité désirables et se traitent sans entrave à 3 et 4 0/0, il nous paraît intéressant de faire remarquer que l'Obligation Hypothécaire à 6 0/0 Escompte et Comptoirs vu pour un placement de premier ordre pour cette raison d'avoir rapidement la recherche actuellement à 500 fr.

Chemins Français inactifs.

La Grève de Marseille

La grève qui vient de nouveau d'éclater à Marseille parmi les inscrits maritimes et qui interrompt toutes les communications commerciales entre le continent et la Corse, est de nature, si elle se prolonge, à porter le plus sérieux préjudice aux intérêts de notre île.

L'Etat assurera sans doute le service des dépêches et peut-être celui des passagers, mais il ne peut intervenir dans le transport des marchandises.

Il y a tout lieu de supposer que les inscrits maritimes de Nice feront cause commune avec ceux de Marseille et que les communications seront même interrompues avec ce port ; il nous restera les services avec l'Italie.

Les communications commerciales avec Livourne s'effectueront seulement par le paquebot de la Compagnie Rubattino qui arrive à Bastia le jeudi soir et qui repart le lundi matin.

Le commerce du gibier, des poissons et des primeurs sera particulièrement atteint.

Le paquebot postal *Insulaire*, arrivé hier, dans l'après-midi, de Livourne, devait effectuer son retour sur Nice, à 8 heures 30 du soir ; ce paquebot n'est parti qu'à minuit 30 avec une quarantaine de passagers et plusieurs tonnes de marchandises.

Savon Prisanse Mahéko 0 fr. 75 c. le pain

Gazette Départementale

PETRETO. — Le 21, s'éteignait à Petreto Bicchisano, minée par une courte maladie, que ni les soins touchants dont on l'entoura, ni les secrets de la science, ne purent enrayer, Mlle Angèle Franchi, à peine âgée de dix-huit ans.

Cette pauvre enfant, qui s'en va à l'aube de sa vie, était la fille de M. Franchi, la sympathique greffier de Petreto Bicchisano ; elle appartenait à l'une des meilleures familles de l'arrondissement de Sartene, nièce germaine de M. César Colonna d'Istria, docteur en médecine à Marseille, et cœur de M. Vincent Franchi, le jeune et distingué docteur en médecine, actuellement à Orléansville.

Les cloches ont eu lieu dimanche au milieu d'une foule émue de parents et d'amis ; l'église de Bicchisano était trop petite pour contenir toute la population qui avait tenu à témoigner à la famille en même temps que sa profonde sympathie, la part immense qu'elle prenait à ce terrible coup du sort.

La bière disparaissait totalement sous les couronnes et les fleurs ; plusieurs jeunes filles, amies d'enfance de la décédée, toutes de blanc vêtues, encerclaient son cercueil, ajoutant au solennel de cette triste cérémonie.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre de ses amies ; le deuil était conduit par son père, son jeune frère, M. Emmanuel Franchi, par M. Michel Colonna d'Istria, son oncle germain, ses cousins, M. Pulvérelli, maire de Petreto, M. Toulus, huissier, et M. Agostini, entrepreneur à Vescovato.

Nous présentons à sa famille éplorée, au docteur Colonna d'Istria, au jeune Vincent Franchi, le docteur d'Orléansville, nos plus sincères et touchants compliments de condoléances.

∴

Deux discours ont été prononcés par Mlles Virginie et Marie-Antoinette Colonna d'Istria, ses jeunes amies. Nous sommes heureux de les reproduire :

∴

Discours
de Mlle Virginie Colonna d'Istria

Messieurs,

Le cœur étreint par une inexprimable angoisse, je viens au nom de ses compagnes éprouvées, adresser le suprême adieu à l'amie infortunée que la mort cruelle a si soudainement enlevée à la tendresse de sa famille, à l'affection de tous ceux qui l'approchaient.

Nous toutes qui avons partagé avec elle les joies de l'enfance, nous qui avons, plus tard, l'enfant devenue jeune fille, admiré et envié son caractère aimable et sérieux à la fois, son esprit vif, son intelligence alerte, et surtout les qualités si affectueuses de son cœur, nous voudrions que l'expression de notre profond regret vint adoucir, si c'était possible, l'immense douleur de sa famille ; mais nous n'osons l'espérer : en effet, la perte d'une enfant, à l'aube de la vie, lorsque devant elle celle-ci s'ouvrait large et souriante, lorsque rien ne semblait plus pouvoir assombrir son horizon sensoleillé ; cette perte est un de ces malheurs dont rien, ni larmes amères, ni vaines paroles, ne peut consoler un père et une mère d'une bonté si tendre, des frères et une sœur si étroitement unis.

Le temps n'effacera jamais ton souvenir de notre cœur, ô notre amie regrettée, et toujours à la pensée de ce que tu fus, de ce que nous avons perdu, une larme mouillera notre paupière.

Adieu, amie, adieu !

∴

Discours
de Mlle IM.-A. Colonna d'Istria

Messieurs,

C'est pour nous toutes, qui furent ses amies, une tâche bien rude, une épreuve par trop déchirante, que celle de venir sur cette tombe si prématurément ouverte, dire l'ultime et suprême adieu à notre jeune et trop malheureuse camarade et amie, Angèle Franchi...

Quelle vaste et navrante déception que cette vie !...

Il y a seulement quelques jours, superbe de santé, elle jouissait de la vie avec toute l'ardeur et l'allégresse juvéniles de ses chères dix-huit ans ! Aujourd'hui, elle n'est plus en nous qu'un pâle souvenir ! ..

Elle faisait les délices de sa famille éplorée, stupide d'étonnement et n'en pouvant croire ses yeux devant son cadavre raide et glacé... Elle était un exemple vivant pour toutes ses jeunes amies à cause de sa franchise, l'urbanité exquise de ses manières, son affection profonde !... elle les édifiait par son travail soutenu et sa belle humeur constante.

C'était, enfin, Messieurs, une de ces rares créatures quasi parfaites que cette pauvre morte, aujourd'hui pleurée à l'unisson !...

Au banquet de la vie tu ne fis que t'asseoir un instant, puis disparus, ô douce amie !

La mort, la cruelle et impitoyable mort, avec sa face pâle et sa faulx sanglante, te sourit de son sourire macabre, frola de son aile noire et hideuse ton beau corps virginal, et tu t'en fus, ô mon amie, parmi les choses qui ne sont plus !

Puisse notre sincère et unanime douleur être un baume pour tous les tiens, dont le cœur blessé à mort sera lent, hélas ! à se fermer...

Dans l'au-delà mystérieux où tu vivras, en la compagnie des élus, prie pour tes parents chéris, pour ton pauvre père, ton frère absent, ta maman éperdue !

Du haut des cieux où tu place est marquée, vois leur prostration, leur angoisse profonde, console-les, ô mon infortunée Angèle !

Ton souvenir vivra en nous, vivace, éternel !

Avant de t'en aller dormir ton dernier sommeil dans un coin de la terre qui te vis naître, laisse-moi te crier une dernière fois encore, non un adieu, mais un au revoir dans un monde meilleur !...

Cour d'Assises

Audience du 28 novembre

Présidence de M. LEVIE-RAMOLINO

Tentative d'assassinat

L'affaire qui s'est dénouée, hier, à la cour d'assises, a eu pour théâtre la paisible commune de Farinole. Elle fit, en son temps, assez grand bruit dans la région, tant par la qualité de la victime, un assez bon propriétaire de Pandrutt, que par la nature des fonctions de l'accusé, qui était garde-champêtre de la commune.

Dès la première heure l'accusé a fait les aveux les plus complets, après s'être volontairement constitué prisonnier ; il a prétendu avoir voulu venger son honneur, en faisant feu sur l'amant de sa femme.

C'est donc un crime passionnel que le jury doit apprécier. Les faits relevés contre l'accusé Battaglini sont, d'ailleurs, rapportés dans l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Le nommé Battaglini Nonce, garde-champêtre à Farinole, pensait que sa femme avait des relations avec Battisti Donat. En faisant sa tournée le 20 août 1902, il aperçut sa femme qui se dirigeait vers son jardin, alors que Battisti se trouvait dans une propriété voisine. Voyant sa femme jeter des pierres dans le torrent il crut que s'était un signal, et qu'elle avait donné rendez vous à Battisti. Il ordonna aussitôt à sa fillette d'appeler sa mère. Lorsque celle-ci le rejoignit il la réprimanda, lui reprocha son inconduite et lui donna des coups Battisti affirme contrairement aux allégations de Battaglini que jamais celui-ci ne lui a fait part de ses soupçons, et il soutient énergiquement que jamais il n'a eu de relations avec la femme du garde champêtre. Mais Battaglini décida de se venger Ne pouvant atteindre sa femme qui s'était réfugiée chez sa mère à la suite des mauvais traitements qu'il lui faisait subir, il résolut d'exercer sa vengeance sur Battisti. Le 28 août à 7 heures du matin, il se dirigea vers la demeure de ce dernier, et l'ayant aperçu devant sa porte il s'approcha de lui et à bout portant sans prononcer un mot il lui tira dans le dos un coup de pistolet Traversé de part en part Battisti a survécu à sa blessure qui tout d'abord avait paru mortelle.

Interrogatoire

Après les formalités d'usage, il est procédé à l'interrogatoire de l'accusé.

D. Vous êtes marié depuis quinze ans et père de cinq enfants ; jamais vous n'avez conçu le moindre soupçon à l'égard de votre femme que toute la commune de Farinole considérait, à bon droit, comme une très honorable mère de famille ?

R. Je n'ai soupçonné ma femme que le jour où je l'ai trouvée en flagrant délit avec Battisti Donat, ce jour-là, je reconnais l'avoir violemment frappée, tout en lui intimant l'ordre de ne plus fréquenter la maison de Battisti.

D. La procédure établit, pourtant, qu'au moment de cette scène qui aurait eu lieu le 21 août, votre femme s'était rendue sur une de vos propriétés, en compagnie de votre fille, âgée de 13 ans ; comment pouvez-vous admettre que, dans ces conditions, votre femme ait pu se rendre à un rendez-vous galant ?

R. Ce que je dis est, pourtant, l'exacte vérité.

D. Avez-vous, ce jour-là, jeté des pierres à Battisti Donat et à votre femme ?

R. Oui, monsieur, et si je ne les ai pas toutes tues deux, c'est que je n'avais pas d'armes Donat s'empressa de prendre la fuite, et quant à ma femme, je l'aurais certainement tuée quelques instants après, sans l'intervention de tous mes enfants qui se mirent à me demander grâce pour elle en pleurant Je me laissai attendrir et c'est ainsi que ma femme quitta ma maison pour se réfugier chez sa mère

D. Battisti était pourtant votre meilleur ami ?

R. Cela est malheureusement exact, et c'est même pour cette raison qu'il devait me respecter.

D Racontez dans quelles circonstances, vous avez été amené à faire feu sur Battisti ?

R Dans la matinée du 22 août, vers sept heures, je venais de quitter mon domicile pour aller faire une tournée ordinaire, en ma qualité de garde-champêtre. Arrivé devant la maison de Battisti, je vis ce dernier occupé à équarrir un morceau de bois. En m'apercevant, il eut l'air de se moquer de moi, et, de mon côté, j'ai fait immédiatement feu, car j'étais décidé à venger mon honneur

D. La procédure établit que vous avez fait feu par derrière, alors que la victime était courbée et qu'au surplus, aucun mot n'a été échangé entre Battisti et vous ?

R. Je n'ai pas visé : j'ai tiré comme un fou, sans voir si je tirais par devant ou par derrière. Ce que je puis affirmer, c'est qu'en m'apercevant, Battisti s'est levé.

D. Dans vos divers interrogatoires, je relève plusieurs contradictions. C'est ainsi qu'à un moment donné, vous avez soutenu, qu'avant de faire feu, vous aviez eu une assez longue discussion avec votre adversaire. Or, tous les témoins de la scène sont unanimes pour affirmer qu'aucun mot n'a été proféré, soit de votre côté, soit du côté de la victime.

R. Les choses ne sont pourtant passées ainsi que je vous le dis.

D. Vous accusez votre femme d'avoir eu des relations criminelles avec Battisti ; or, vous savez bien que cela est inexact. Votre femme et Battisti ont d'ailleurs opposé d'énergiques dénégations à votre accusation.

R. La chose n'est malheureusement que trop vraie et si Battisti n'avait pas été l'amant de ma femme, certainement je n'aurais pas fait feu sur lui.

Audition des témoins

Après l'interrogatoire, commence l'audition des témoins.

La victime de l'attentat raconte dans quelles circonstances il a été blessé par Battaglini. Il était courbé, le corps en avant, occupé à scier un morceau de bois, lorsqu'il a essuyé, par derrière, un coup de pistolet. Il n'a pas proféré un mot et Battaglini a déchargé son arme sans avoir été provoqué par un geste quelconque. Battisti affirme que jamais il n'a été l'amant de Mme Battaglini.

Les autres témoins ont assisté à la scène du crime ; ils sont unanimes pour déclarer que l'accusé a fait feu par derrière.

On procède enfin à l'audition de Mme Battaglini femme de l'accusé, dont il est difficile de tirer un mot d'explications. Cette malheureuse femme se borne à verser d'abondantes larmes.

Réquisitoire

La parole est ensuite donnée à M. Aubert, substitut du Procureur général, qui résumant les charges de l'accusation, sollicite de la fermeté du jury un verdict de culpabilité.

Les soupçons de l'accusé étaient absolument injustifiés et rien ne prouve que Battisti ait été l'amant de la femme Battaglini. En admettant, par hypothèse, que l'accusé eût trouvé les deux amants en flagrant délit d'adultère, il n'avait pas le droit de leur donner la mort. Son crime eût été, tout au plus, excusable. Mais, en l'état des débats, il est certain que le garde-champêtre Battaglini s'est rendu, sans motif sérieux, coupable d'une tentative d'assassinat et que sa culpabilité doit être retenue.

Plaidoirie

Me Charles Decori présente la défense de Battaglini. C'est un honnête homme que le jury a devant lui, et cet honnête père de famille a voulu venger son honneur odieusement outragé par son meilleur ami. L'accusé ne pouvait pas avoir de doutes sur l'infidélité de sa femme. Il l'avait surprise en flagrant délit et elle s'avait dû son salut qu'à l'intervention de ses enfants ; quant à Battisti, il s'était caché prudemment depuis ce moment, par crainte de justes représailles.

Dans la matinée du 22 août, vers sept heures du matin, une rencontre fortuite se produit et c'est au moment où il croit voir de la part de Battisti une attitude méprisante à son égard, que Battaglini perd la tête et fait feu sur celui qui lui avait ravi son honneur.

Le crime de Battaglini s'explique parfaitement ; il se justifie, et le jury agira sagement en faisant bénéficier son auteur d'un verdict d'acquittement pur et simple.

Le Verdict

Après une assez courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif.

Battaglini Nonce est acquitté et mis aussitôt en liberté.

∴

Après l'audience, la Cour dispense du service, pour le reste de la session, les jurés dont les noms suivent et qui ont fourni des certificats réguliers de maladie. Ce sont MM. Martinetti et Grimaldi d'Eadra.

MM. Vinciguerra et Casalonga, qui sont maires de leurs communes et qui sont convoqués pour le 30 novembre à l'effet d'élire les délégués sénatoriaux sont dispensés du service jusqu'au 5 décembre prochain.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Battisti Dominique-Antoine, cultivateur, demeurant à Anzano, coups et blessures volontaires ayant été suivis de privation de l'usage d'un membre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Decori.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 28 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 à midi, + 14 6 7 heures du soir : 11 5
Maxima, + 15. *Minima*, + 9
Baromètre. — 7 heures du matin, 757 millimètres. 758 mm. 6 heures du soir 759 mm.
Vent. — Dans la matinée, O. faible.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à midi : 0.

∴

Nos courriers

Le paquebot postal *Cyrnos*, parti de Bastia jeudi, à 2 heures, est arrivé vendredi matin, à 7 heures à Marseille.

Chez les Frères

MM. les Membres de l'Association amicale des anciens élèves des Frères sont priés de se rendre à la réunion mensuelle, qui aura lieu dans le local ordinaire, aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir.

LE COMITÉ.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Bourse de Paris

	27 nov.	28 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.25	99 45
— 3 p. 0/0 amortis.	98.90	98 75
— 3 p. 0/0 nouveau	98 17	98.35

Dépêches de la Nuit

Conseil Général

Séance du 28 novembre

Présidence de M. MAESTRATI

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Siméon de Buochberg, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

M. le Préfet assiste à la séance.

Le timbre des jugements de simple police

M de Carbuccia dépose le vœu suivant :

Considérant que par un avis du 17 juillet 1902, l'administration de l'enregistrement a prescrit l'application en Corse de l'art. 4 de l'arrêté du 1er Floréal an IX qui assujettit à la formalité du timbre et de l'enregistrement les expéditions et significations des jugements rendus en matière de simple police ;

Que cet article étant tombé en désuétude, est considéré, depuis fort longtemps, comme non existant ;

Que son application est du reste destinée à atteindre les classes pauvres de l'île, et que c'est peut-être la raison pour laquelle, en Corse, elle n'a jamais été ordonnée ;

Qu'il est du reste étrange que le timbre et l'enregistrement soient exigés pour les jugements de simple police, alors qu'aux termes d'une loi du 26 janvier 1892 modificative de l'arrêté du 5 Messidor an IX, les jugements des juges de paix en sont dispensés.

Le Conseil, émet le vœu que l'avis de la régie du 19 juillet 1902 soit rapporté et que le paragraphe 2 de l'art. 4 de l'arrêté du 1er Floréal an IX soit abrogé.

Le vœu est adopté.

Nouveau régiment

M. Siméon de Buochberg demande la création d'un nouveau régiment pour la Corse et l'affectation de la portion principale à la place de Corte, destinée en temps de guerre à devenir le quartier-général de l'île.

Ferme-Ecole de Calacuccia

M. Siméon de Buochberg dépose un vœu relatif à la création d'une ferme-école à Calacuccia.

Fontaines

M. Paoli dépose un vœu relatif à la construction de fontaines et à l'adduction d'eau potable dans les communes qui en sont privées en affectant aux dépenses que comportent ces travaux des sommes prises sur les fonds de Pari mutuel.

Les droits de Douane

M. Paoli dépose un vœu relatif à la révision de la nomenclature générale des droits de douane pour les produits corses qui rentrent en franchise sur le continent français.

Institution de Sourds-Muets

M. Pinelli, au nom de la commission du budget, propose l'allocation d'une subvention de 2.800 francs à l'Institution de sourds-muets d'Ajaccio.

M. le Préfet remercie le conseil de ce vote et dit qu'il demandera à M. le ministre de l'intérieur une subvention d'égale somme, de manière à assurer le fonctionnement de cette Institution.

Budget

M. Pinelli donne lecture du rapport au nom de la commission du budget.

Tous les articles du budget sont adoptés sans discussion.

Les bourses

M. Adriani donne lecture de son rapport sur la collation de bourses au lycée de Bastia et au collège d'Ajaccio.

Il y avait 82 demandes, et le conseil ne pouvait disposer que de 6 bourses et quart.

Il a accordé une bourse entière pour le lycée de Bastia et une autre pour le collège d'Ajaccio.

Les 18 quarts restates ont été répartis entre 12 à 15 candidats.

L'Assistance publique

M. Don Pierre Casabianca donne lecture de son rapport sur l'assistance médicale gratuite et propose l'adoption d'un nouveau projet comportant une dépense totale de 200 000 francs.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Chemins vicinaux

M. Don-Pierre Casabianca donne lecture de son rapport sur les chemins vicinaux.

La commission l'a chargé d'exprimer tous ses regrets au honorable, auteurs de la proposition relative à la création d'un agent-voyer d'arrondissement à Calvi. Elle n'a pu faire droit à la proposition de MM. de Carbuccia, Piacinelli et Santelli à cause de l'exiguité de ses ressources.

Les conclusions sont adoptées.

La session est close.

Les nouvelles élections

EN CORSE

La *Presse* annonce que M. Calmettes, directeur du *Figaro*, sera candidat à la députation dans l'arrondissement de Corte, si M. Marius Giacobbi est élu sénateur.

La candidature de M Calmettes serait patronnée par M. Emmanuel Arène.

LA GRÈVE des Inscrits maritimes de Marseille

Les inscrits maritimes maintiennent leurs revendications, et les armateurs ne semblent guère disposés à céder ; ils déclarent que les exigences des grévistes seraient ruineuses pour eux.

Aucun paquebot n'a quitté le port de Marseille aujourd'hui.

On assure que des marins de l'Etat seront mis à la disposition des Compagnies maritimes pour assurer les services postaux subventionnés.

COMMISSION DU BUDGET

Le Rapport du général Voyron

Le président du conseil a déclaré à M. Dubief, rapporteur du budget des Affaires étrangères, qu'il y aurait un inconvénient à communiquer le rapport du général Voyron à la commission du budget.

∴

Malgré le vif désir manifesté par le président du Conseil, la Commission du budget a entendu la lecture du rapport complet du général Voyron.

La Commission du budget a réduit de 50.000 francs le crédit alloué aux missions d'Extrême-Orient.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les demandes des congrégations

Le président du conseil a fait signer par le président de la République un décret en vertu duquel, conformément au nouvel avis du conseil d'Etat, le ministre de l'intérieur est autorisé à soumettre à l'une ou à l'autre des deux Chambres les demandes des congrégations.

Le président du conseil a fait ensuite approuver les projets de loi relatifs aux demandes d'autorisation des congrégations d'hommes, au nombre de 61.

Les Chambres seront saisies, la semaine prochaine des projets, de loi ayant pour objet d'autoriser les cinq congrégations d'hommes suivantes :

Frères de Saint-Jean de Dieu,
Sisériens de l'île de Lérins,
Trappistes,
Pères blancs d'Algérie,
Missions africaines de Lyon.

Le gouvernement conclut au rejet de l'autorisation pour toutes les congrégations enseignantes et prédicantes, pour les Chartreux et les Salésiens.

Le manifeste des Evêques

Le président du conseil a donné connaissance de la déclaration d'abus, prononcée par le conseil d'Etat, au sujet du manifeste des évêques.

La grève de Marseille

Le ministre du commerce a rendu compte de la situation créée par la grève des inscrits maritimes à Marseille.

Le conseil a décidé que les services publics seraient assurés par des mesures immédiates.

Le crime des Parroches

Le garde des sceaux a annoncé qu'il retirerait le service de l'instruction au juge qui avait instruit contre l'instituteur Gabillot au sujet du crime des Parroches.

Douzièmes provisoires

Le ministre des finances a fait signer le projet de loi relatif à la demande de deux douzièmes provisoires pour les mois de janvier et février 1903.

L'Incident de Tours

Le ministre de la guerre a annoncé qu'il avait prescrit une enquête au sujet de l'incident qui s'est produit à Tours, dans un café-concert.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

La grève des Mineurs

La Sentence arbitrale

Le premier président Ballot-Beaupré a rendu sa sentence arbitrale au sujet des mineurs de la Loire.

Il élève la prime dans une certaine mesure, et reconnaît l'existence du comité fédéral. Il demande une amnistie entière pour tous les faits de grève, il accorde enfin la réglementation des heures de travail et le versement des amendes aux caisses de secours mutuels.

Dans la Loire

Un télégramme de Saint-Etienne dit que la grève est terminée dans tout le bassin houiller de la Loire.

Les Constructions navales

M. Chaumet, député de la Gironde, annonce qu'il interpellera lundi le ministre de la marine au sujet de la non exécution de la loi votée par la Chambre, le 13 novembre, au sujet de la construction de trois cuirassés.

COUR D'ASSISES DE ROUEN

L'affaire Syndon

L'auteur du drame d'Etretat, le peintre Syndon, a comparu aujourd'hui, devant la cour d'assises de Rouen. Il a à répondre du crime de meurtre avec préméditation.

L'accusé est assisté de Me Felix Decori, du barreau de Paris.

Mme David est absente pour cause de maladie.

Me Henri Robert, du barreau de Paris, s'est constitué partie civile au procès.

Dans son interrogatoire, Syndon déclare qu'il a tué M. David à cause des insinuations relatives à sa fille. Il nie d'avoir eu des relations avec Mme David.

Après l'audition de quelques témoins, l'affaire est renvoyée en continuation à demain.

Une foule considérable assistait à cette audience. La salle était bondée.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Teisserenc de Bort, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Congrégations non autorisées

Discussion sur le projet de loi relatif aux pénalités à infliger pour tenue d'établissements congréganistes non autorisés.

Le rapporteur demande l'urgence.

M. de Chamaillard combat l'urgence en s'appuyant sur ce que cette loi est abominable.

L'urgence demandée par le gouvernement et la commission est déclarée par 164 voix contre 92

M. Wallon combat la loi comme portant atteinte à l'enseignement primaire, il dit qu'on veut mettre la France au banc des nations civilisées.

M. Gourju combat le projet comme complètement inutile.

M. de Sal rapporteur, nie que la loi soit dirigée contre la religion. Il rappelle le rôle politique des congrégations et dit que cette loi n'a pour but que de combler certaines lacunes.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

M. Lasserre, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de lundi qui est adopté.

Les Echéances

Discussion de la proposition de loi portant que les effets de commerce échus en dimanche ou un jour de fête légale seront payables le lendemain seulement.

Adopté.

Les Douzièmes provisoires

Le ministre des finances dépose le projet de loi relatif au vote de deux douzièmes provisoires.

Le projet est renvoyé à la commission du budget.

LES INCOMPATIBILITÉS

M. Bos dépose une proposition de loi tendant à rendre incompatibles les fonctions de membre du conseil municipal de Paris avec celles de député ou de sénateur.

Sur la demande de M Bos l'urgence est déclarée par 340 voix contre 152, et la discussion s'ouvre immédiatement.

00578

M. Millevoye combat cette proposition qui vise les cinq députés nationalistes.

M. Pastre développe un contre-projet demandant l'incompatibilité entre le mandat de député ou de sénateur et tout autre mandat électif.

Le député socialiste du Gard transforme, ensuite son contre-projet en amendement dont il demande le renvoi à la commission du suffrage universel.

La proposition est renvoyée à la commission.

Le président du Conseil

dit qu'il laisse la Chambre libre de son vote.

Vif incident

La gauche applaudit. Il se produit à ce moment un vacarme épouvantable.

Plusieurs orateurs nationalistes essayent vainement de se faire entendre.

M. Puglisi-Conti lit en s'adressant à la gauche : « Vous avez peur de Paris. »

M. Puglisi-Conti est rappelé à l'ordre.

Il continue en disant : « Vous êtes la force, nous sommes le droit. »

Le président invite l'orateur à rentrer dans la question.

Le vacarme continue à être épouvantable.

Le président se couvre et le silence se rétablit petit à petit.

Proposition Lasies

M. Lasies dépose une proposition tendant à inviter le gouvernement à provoquer un referendum à Paris.

M. Bos combat cette proposition qui est rejetée par 378 voix contre 97.

Amendement Auffray

Le député de la Seine dépose à son tour un amendement portant que le mandat de député ou de sénateur soit incompatible avec tout autre mandat électif rétribué.

Par 371 voix contre 156 cet amendement est disjoint.

Amendement Lasies

M. Lasies dépose un amendement portant que le mandat de député ou de sénateur soit incompatible avec les fonctions de ministre.

Cet amendement est disjoint à mains levées.

Plusieurs autres amendements présentés par les députés nationalistes sont disjoints.

Proposition Bos

La Chambre adopte enfin l'ensemble de proposition de M. Bos, ainsi conçue :

Le mandat de conseiller municipal de Paris est incompatible avec celui de député ou de sénateur.

Les électeurs seront convoqués dans un délai de deux mois.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Busses, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.

L'Excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annonacoo argentés	2.25	Flor de Bellard	
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palonas	
Isabella	2.5	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	
Trabucos E. B.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	
Mercurie	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	18
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants	20
Rencurel P.	7.00	Hermelio	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20
Térésita	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	20
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne longs E. G.	22
Colombi	12.00	Flor de Libelar	8.00	Récompensa	5.00	bandes dorées	24
Los Ciboléros	10.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	24
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos	24
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	25
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	20
						Cigares Toscans	le c
						Vevey longs	12
						Vevey courts	12
						Vevey fins	20
						Brissacco (avec paille)	30

AISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

Les demandes les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,50 le paquet.

27e ANNÉE — DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1902 — N° 306

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES BASTIA MUNICIPALE 00579

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint André, apôtre.
SOLEIL : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 44 m. — Coucher, 3 h. 57 m.
Lune : Pleine, le 15 — Dernier quart., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Saint Eloi, évêque.

29 Novembre

NOTES D'ART

« Le grand art est sérieux. Il élève l'homme au-dessus de tout. Il l'affranchit, il l'épure, il le spiritualise, il le remplit de l'idéal : il a un caractère moral et religieux. »

Ces graves paroles de je ne sais quel auteur me revenaient à l'esprit, l'autre jour, en entendant la célèbre messe de Sainte Cécile de Gounod.

Il semble, en effet, que Gounod a compris mieux qu'aucun autre maître tout ce que le sentiment chrétien peut donner de force en même temps que de suavité à l'art musical. Ce qui manque à la musique religieuse de la plupart des compositeurs qui nous ont servi à profusion la beauté des formes, c'est l'onction pieuse ; leurs œuvres sont rarement de vraies prières.

Si le style c'est l'homme, la musique aussi c'est l'homme. Un maître dépourvu de sentiment religieux produira nécessairement des œuvres imparfaites. Il pourra, je le répète, grâce à la parfaite science de son art, nous donner l'impeccabilité de la forme, mais jamais il ne livrera son âme. C'est pourtant son âme que l'artiste doit mettre dans ses œuvres.

On sait parfaitement que la forme n'est pas le tout d'une œuvre, elle n'est qu'un vêtement plus ou moins riche, plus ou moins gracieux qui n'est là que pour l'idée.

Dans la musique religieuse c'est Dieu lui-même ou, tout au moins, l'Eglise qui parle au nom de Dieu qui fournit l'idée. Il faut donc que l'auteur s'initie aux mystères de la religion.

Quand, par la fréquentation assidue aux cérémonies religieuses, la méditation, il aura acquis la connaissance de l'ensemble et du détail du magnifique édifice que, sous le nom de liturgie, l'Eglise a élevé à la gloire du Créateur, il sentira en lui plus de poésie, plus de vrai lyrisme, plus de lumière, c'est-à-dire un peu plus de rayonnement que produit l'objet lui-même et qui est une des conditions du beau.

Le maître religieux doit être aussi un homme de prière. Comment pourra-t-il exprimer par des sons les plus pures aspirations de l'âme, ses besoins, son trouble, ses angoisses, si lui-même n'a jamais su élever son cœur vers Celui qui console et donne la paix ? La musique religieuse doit, tour à tour, adorer, prier, rendre grâces, mais elle n'exprimera ces divers sentiments que tout autant que l'auteur sait lui-même prier.

J'ose aller plus loin. Le maître religieux doit être théologien. Cela semble un paradoxe. Rien pourtant n'est plus vrai.

On admet généralement qu'un panégyriste doit connaître la vie et les œuvres de son héros. Les musiciens religieux qui sont, à leur manière, des panégyristes, ont donc pour devoir essentiel de bien connaître le Dieu qu'ils veulent chanter. Or, je dis que seule la théologie dogmatique peut leur donner des clartés suffisantes sur la nature et les attributs de Dieu.

Gounod a semblé ne point méconnaître ces données de la raison. Aussi a-t-il su comme compositeur religieux s'élever au dessus de ses contemporains.

Sa musique est une prière. Elle n'émeut pas sacrilègement, elle parle à l'âme ou plutôt c'est l'âme elle-même qui parle le plus magnifique de tous les langages.

Je ne vois qu'un maître qui ait pu, au siècle dernier, disputer et parfois même ravir à Gounod le premier rang. C'est César Franck dont les œuvres exhalent je ne sais quel parfum de mysticisme sévère qui cadre merveilleusement bien avec l'austère gravité du culte catholique. C. Franck, l'immortel auteur du *Panis Angelicus*, si artistement chanté par M. Barbot à la solennité qui donne lieu à ces réflexions et dont un critique musical a pu dire qu'il est la page la plus suave de la musique contemporaine !

Cependant, en raison même de son par classisme, C. Franck n'est compris que par un public d'une haute culture musicale. Il échappe à la grande majorité des auditeurs que charme au contraire la tendre onction de Gounod qui est, pour employer un mot à la mode, plus humain.

Les sciennités artistiques comme celles de Sainte Cécile peuvent beaucoup pour l'éducation musicale du public. Nous avons déjà dit, à cette même place, que cette éducation était à faire ; nous sommes heureux de proclamer aujourd'hui qu'elle se fait.

Un *dilettante* a déjà distribué les justes éloges aux savants organisateurs de cette belle fête. Pour moi je veux seulement noter le sentiment éprouvé par la très nombreuse assistance. Ce n'était pas de l'attention, du ravissement, du plaisir, c'était tout cela à la fois, du recueillement. C'est, il me semble, le plus bel éloge qu'on puisse faire et de l'œuvre et de ses interprètes.

Grâce au talent et au courage de MM. Reginensi et Giannarelli, un plus grand nombre de personnes à Bastia sont à présent à même de goûter et d'apprécier la vraie musique, la seule qui ait un sens et aussi une portée philosophique et religieuse.

Ce qui se fait à l'église peut se faire avec plus d'ampleur encore à la Chambre musicale. Là on peut non seulement chanter et jouer, on peut aussi parler.

Pourquoi, avant l'exécution d'un programme, les membres actifs ou honoraires, et il y en a de très distingués, ne parleraient-ils pas, dans de courtes causeries, des diverses écoles musicales et des grands maîtres de la musique qu'ils feraient ainsi connaître dans leur vie et dans leurs œuvres ?

Je voudrais que d'une sonate, d'une symphonie, d'une méditation on put, par une analyse rapide, extraire la pensée philosophique ou religieuse qui a dirigé l'auteur dans la composition, et la présenter au public qui serait, cela est certain, un public spécial composé de tout ce que Bastia compte de gens cultivés.

L'idée que je me permets d'émettre me paraît réalisable.

M. Reginensi a prouvé qu'on pouvait quand on voulait. Il a donné un exemple qui, nous l'espérons, sera suivi.

MERCATOR.

La Garnison de Bastia

Nous avons publié dans notre numéro de vendredi la lettre adressée par M. le Président du conseil des ministres à M. Emmanuel Arène, ainsi que la lettre adressée par M. le Ministre de la Guerre à M. le Président du Conseil au sujet de la garnison de Bastia.

Des télégrammes émanant de MM. les députés Astima, Giacobbi et Malaspina avaient déjà démenti l'information du *Petit Marseillais* qui avait mis le feu aux poudres ; mais ces télégrammes n'avaient rien d'officiel, et il était bon, il était même indispensable, pour rassurer entièrement les populations de Bastia et de l'arrondissement tout entier, dont les intérêts étaient si menacés, que le démenti eut un caractère officiel.

En déclarant que, dans sa pensée, il n'était nullement question d'apporter une modification quelconque au *nombre d'unités stationnées à Bastia*, M. le Ministre de la guerre a ramené le calme dans les esprits.

M. le général André est un brave soldat, et, comme tel, il ne saurait aimer ni les réticences, ni les équivoques, ni les restrictions mentales. Aussi pensons-nous que sa déclaration ne comporte pas deux interprétations, et qu'elle est dictée par le ferme propos de ne rien changer à l'état de choses actuel.

Il est toutefois regrettable que le Ministre ait employé le mot d'*unités stationnées à Bastia*, car il permet aux esprits chagrins ou malintentionnés de supposer que, tout en laissant à Bastia un nombre de compagnies ou de batteries égal à celui qui existe actuellement, le Ministre ne s'engage pas à laisser à Bastia le siège du gouvernement militaire et tout ce qui s'y rattache.

Une chose doit cependant nous rassurer : le Ministre n'invoque aucune raison tirée des nécessités de la Défense nationale. Il ajoute, au contraire, que la *réduction de la garnison de Bastia aurait des inconvénients graves au point de vue politique*. Or, comme un ministre de la guerre ne peut et ne doit s'occuper que de *politique extérieure*, nous tirons des paroles de M. le général André cette conclusion que le maintien de l'effectif de la garnison de Bastia et le maintien dans notre ville du Gouvernement militaire sont indispensables au point de vue de la Défense de l'Ile.

Nous le pensions, et nous sommes heureux de constater que M. le Ministre de la guerre le pense comme nous.

J.-B. O.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

30 novembre 1789. — L'Assemblée nationale décrète sur la proposition de Salicetti :

« L'Ile de Corse est déclarée partie intégrante de la France ; ses habitants devront être régis par la même constitution et les mêmes lois que celles qui régissent tous les Français, et le roi est supplié de transmettre dans l'Ile de Corse tous les décrets de l'Assemblée nationale. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 novemb. à 2 h 1/2.

1. Wilhem-Marsch, Sellénick.
2. Lucrezia Borgia, Donizetti.
3. Marche d'Athalie, Mendelshonn.
4. Hérodiade, Massenet.
5. Acétylène (mazurka), Carle.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Notes Bastiaises

Bastia semble devenir un repaire de brigands. Il ne se passe pas de jours sans qu'on ne signale au public les exploits de nervis que la municipalité provençale de Marseille a chassés de cette ville, et qui sont venus chez nous chercher, sous des cieux plus cléments, la continuation d'une existence paresseuse en dehors de la société et contre elle.

Ces exploits, soudain au commencement,

---

90 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

MARIE GAYTON

A MADAME DE L'ETORADE — (Suite)

Mademoiselle Antonia commença par aller s'asseoir là avec un livre ; mais, peut être en souvenir du mauvais succès de son subitant de lecture, les livres, comme elle dit, ne sont pas à sa main ; si bien que, le voyant toujours plus empêché d'elle même, la maîtresse de l'hôtel de la *Fleur* eut l'idée de mettre à sa disposition un équipage de pêche très complet, formé par son mari, mais qu'à raison de ses occupations multipliées celui-ci laisse presque constamment sans emploi.

Assez heureuse dans ses premiers essais, la jolie débutante a pris goût à cette occupation, qui doit être vraiment très attachante, vu les nombreux fanatiques qu'elle fait, et, depuis ce moment, pendant la journée presque entière, les rares passants qui traversent le pont peuvent, malgré les variations de la température encore incertaine, admirer sur le bord de l'Aube une charmante malade en robe à volants et en chapeau de paille à grands bords pêchant à la ligne avec la consciencieuse gravité du gamin de Paris le plus passionné.

Jusque là, tout est bien, et, avec cette pêcherie, notre élection n'a encore trop rien à faire ; mais, si, dans l'*Ingénieux drôle Quichotte*, que vous aimez, madame, à cause du bon sens et de la joyeuse raison qui débordent dans ce livre, vous voulez bien vous rappeler une aventure assez désagréable arrivée à Rosinante avec des malotrues yonnaise, vous aurez, avant que je vous l'aie contée, un avant goût de la bonne fortune que nous a value la passion tout à coup développée chez mademoiselle Antonia. Notre concurrent Beauvisage n'est pas seulement un zélien fabricant de bas et naturellement un mâle exemplaire, il est aussi le modèle des époux, n'ayant jamais trouché devant sa femme, qu'il respecte et admire. Tous les soirs, par ses ordres, il est couché avant dix heures, pendant que madame Beauvisage et sa fille vont dans ce qu'on est convenu d'appeler le monde à Arcis.

Mais il n'est pas ces, comme on dit, que l'eau qui dort, de même que rien de moins chaste et de moins ordonné que la calme et tranquille Rosinante dans la rencontre rappelée il n'y a qu'un moment. Tout il y a, qu'en faisant dans sa ville la ronde dont chaque jour il a la louable habitude, Beauvisage, du haut du pont, vint à remarquer la Parisienne, qui, le bras virilement tendu et le corps cambré gracieusement, se livrait à son occupation favorite. Un petit mouvement, d'une charmante impatience, avec lequelle la jolie pêcheuse tirait sa ligne hors de l'eau quand le poisson n'avait pas mordu, fut peut-être le choc électrique qui retentit au cœur de ce magistrat, jusqu'à ce jour irréprochable.

Nul ne peut dire, d'ici lours, comment la chose se fit et à quel moment précis. Je dois faire remarquer seulement qu'entre sa retraite du commerce des bonnets de coton et sa mairie, Beauvisage avait lui-même pratiqué l'art de la pêche à la ligne avec un talent distingué, et aujourd'hui il le pratiquerait certainement encore, n'était sa grandeur, qui, au rebours de Louis XIV, l'éloigne du rivage.

Sans doute, il lui parut que la pauvre enfant, ayant plus de bonne volonté que de science, ne s'y prenait pas comme il fest, et il n'est pas impossible, toute son administrée temporaire qu'elle est, que l'idée de la remettre dans la bonne voie lui ait été la cause de son apparent désordre. Ce qu'il y a de certain, c'est que, venant à passer sur le pont, dans la compagnie de sa mère, mademoiselle Beauvisage s'écrie en véritable enfant terrible :

— Tiens, papa qui cause avec la Parisienne !

S'assurer, par un regard, de la mère tranquille du fait ; d'un pas précipité descendre la berge ; arriver à portée de son mari qu'elle trouve la bouche ouverte, avec un air heureux de mouton qui broute ; le toudroyer d'un : Que faites-vous donc là ? à ne lui laisser d'autre refuge que l'Arbe, et d'un air de raison lui intimer l'ordre de rentrer, pendant que, d'abord étonnée, mademoiselle Chocardelle, devinant en dont il s'agit, se livre aux éclats de la gaieté la moins mesurée, tel fut, madame, le procédé de madame Beauvisage, née Gérémi ; et, si le procédé pouvait passer pour justifié, au moins ne fut-il pas habile, car, le soir même, la ville entière savait le catastrophe, et, ainsi et couvaient de mauvais déplorables, M. Beauvisage voyait une désertion nouvelle s'opérer dans la phalange déjà bien éclaircie de ses partisans.

Toutefois, le côté de Goudreville et Gréviu tenait toujours, et croiriez-vous, madame, que n'est encore à mademoiselle Antonia que nous devons le renversement de ce dernier rempart ! Voici la marche du phénomène : la mère Marie des Anges voulait avoir avec le comte de Goudreville un entretien ; mais elle ne savait comment s'y prendre : le demander ne lui paraissait pas convenable. Ayant, à ce qu'il paraît, de dures choses à dire, elle ne voulait pas avoir fait venir exprès ce vieillard chez elle ; ce procédé lui paraissait blesser trop cruellement la charité.

D'ailleurs, dites à bout portant, les choses comminatoires cabrent aussi souvent qu'elles effrayent, tandis que, glissées, comme on dit, en douceur, elles sont bien autrement vêtues de leur effet. Cependant, le temps s'écoulait, car l'élection est pour demain dimanche, et ce soir la réunion préparatoire. La pauvre chère Dame se savait vraiment à quel parti s'arrêter, quand elle apprend quelque chose d'assez flatteur pour son amour propre.

(*A suivre*).

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

prenant une insistance très grave. Les paisibles citoyens sont attaqués ; les magasins pillés ; on n'ose plus sortir la nuit sans crainte d'une fâcheuse rencontre et on s'arme maintenant pour aller vers dix heures du soir de la place d'Armes à Toga.

Et pourtant Bastia n'a pas une étendue si vaste pour que les agents chargés de sa surveillance ne puissent l'effectuer sans fatigue. On se connaît un peu les uns les autres, et à part certains quartiers malfamés où la surveillance est plus difficile, partout ailleurs elle peut s'effectuer sans encombres.

Mais c'est de ces quartiers justement que les malandrins partent la nuit pour courir leurs sombres aventures.

N'est-il pas possible de les y enfermer, et de les cueillir à la vesprée, au moment où ils s'apprêtent pour les prouesses nocturnes.

J'entends dire partout, qu'ils ne sont pas nombreux les ouvriers sans travail que les derniers paquebots ont jeté sur nos quais, et qu'ils se montrent suffisamment le matin, au marché, pour qu'on puisse savoir où ils perchent et les surveiller étroitement.

Une rafle serait nécessaire, mais une rafle pas banale, faite sans hésitation et avec l'énergie la plus soutenue. On interrogerait ceux qui tomberaient dans le filet et on se montrerait inexorable pour les nervis dont les moyens de travail ne serviraient pas bien déterminés.

La municipalité a d'autres soucis, je le sais, mais dans les doléances de l'heure présente, elle ne doit pas fuir les responsabilités qui lui incombent, au sujet de la sécurité urbaine.

Si la police ne suffit pas qu'on requierre la gendarmerie. Déjà les malandrins sont d'une audace outrée pour qu'ils s'attaquent, en troupes bien dirigées, aux coffres forts de nos maisons de banque. Si les derniers exploits restent impunis, leur audace accroîtra en raison même de l'imprévoyance à les cueillir.

Je suis convaincu que si des patrouilles bien organisées circulaient en ville dans la nuit, elles donneraient à réfléchir aux noctambules crocheteurs, surtout si par un filage parfait on donnait la chasse à ces nervis sans travail que l'on rencontre le matin sur le marché, frais et dispos, surveillant amoureusement la fille qui les nourrit et les héberge. C'est chez elles que l'on rencontrera les auteurs des dernières tentatives contre les Orengs et Filippi, parmi ces gens sans aveu qui s'abritent dans les rues infectes du Pontetto, sous les lits des filles soumises qui habitent ce Ghetto, et au Nouveau-Port, dans ces auberges italiennes, où s'échouent tous les voleurs italiens qui passent à travers les mailles de la police, avec un passe-port arraché à la complaisance d'un camarade, et sous le prétexte d'aller dans nos campagnes faire une saison.

Ces derniers sont peut-être plus redoutables que les autres. Dans cette chasse faite à Marseille contre tous les vagabonds du travail, combien d'Italiens expulsés qui sont venus chez nous abriter leurs vices et leur parasse.

P.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

La Grève de Marseille

Vendredi, dans l'après-midi, l'agence Fraissinet recevait de la direction l'ordre de surseoir au départ du paquebot postal pour Nice. Comme il y avait une centaine de paniers de poissons en souffrance, des primeurs, etc., MM. les frères Foggi armèrent immédiatement l'un de leurs grands chalutiers, la *Rascasse*, pour effectuer le service de Nice, sous le commandement de M. le capitaine Sangi.

A 8 heures du soir, le chalutier allait lever l'ancre lorsque l'agence reçut l'ordre de faire partir l'*Insulaire*. On transborda sur ce paquebot ce qui avait été embarqué sur le chalutier et vers minuit il put appareiller.

Nous voulons espérer que le gouvernement assurera aujourd'hui ou demain, d'une façon quelconque, le service postal entre le continent et la Corse. On peut confier les dépêches à un torpilleur ou à un avisо. On peut faire mieux : mettre des marins de l'Etat à la disposition des compagnies maritimes pour remplacer leurs équipages. Ce second moyen aurait l'avantage de ne rien coûter au trésor et de permettre aux compagnies de transporter, en même temps que les dépêches, les passagers et les marchandises. Mais M. Jaurès voudra-t-il ?

A toute éventualité, nous rappelons aux personnes qui se trouveraient dans l'urgence d'écrire sur le continent que lundi matin, à 9 heures, part le paquebot Fiorio, et que la poste est obligée de lui confier les correspondances affranchies pour l'étranger qui portent cette mention : Voie de Livourne.

Service Nice-Calvi

Nous apprenons au dernier moment que l'*Insulaire*, arrivé à Nice à 11 heures du matin, a relevé pour Ajaccio dans la soirée, et que l'aviso-torpilleur *Levrier* a appareillé d'Ajaccio pour Nice.

Ce navire effectuerait le service des dépêches entre Nice et Calvi.

Les correspondances confiées à l'*Insulaire* n'arriveront probablement à Bastia que dimanche soir, par le dernier train, et seront distribuées lundi matin.

Ce paquebot transportera toutes les correspondances en retard. Il ne nous manquera lundi matin que celles qui devaient nous parvenir par le paquebot direct de Marseille.

Attribution de Bourses

Le Conseil général a accordé les bourses ci-après :

Bourse d'externat surveillé au Collège d'Ajaccio : Giordani Antoine-Pascal.

Bourses d'externat au lycée de Bastia : Pucci Laurent, une 1/2 ; Novella Ange, une 1/2.

Transformation de 1/2 bourse d'internat en bourse entière de demi pensionnat : Santelli, Martinenghi, Peretti, à Bastia.

Transformation de bourse d'externat en bourse de demi pensionnat : Franchi Victor.

Attribution de quarts de bourse :

Collège d'Ajaccio : Casalta Jacques ; Cipriani Ours ; Pinelli Xavier ; Antonini Jacques-Toussaint ; Perès Paul-Antoine ; Padrona François ; Chiarantini Ignace ; Borrossi, Paul Mathieu ; Peraldi Jacques-Pierre ; Linelli Baptiste ; Carlotti Dominique ; Vesperini François ; Pinelli Jean ; Casalbeci Jean-Paul ; Stefanini Antoine ; Arrighi Marc-Antoine ; Versini Dominique-François.

Lycée de Bastia : Colombani Cyprien ; Massoni Jean ; Muselli Antoine, de St Antonino ; Capitali ; Chipponi Gustave ; Bonelli Noël ; Martinetti Joseph ; Arrighi Jean-Brand ; Dionisi Dominique-François ; Franceschi Joseph Marie Eugène ; Casanatta Pierre ; Martinetti Joseph ; Valentini Jean-Félix ; Grimaldi Jean Etienne ; Versini Sauveur ; Landichi Pascal ; Conti François-Georges ; Tomei Fidèle Antoine ; Streona Jean-Jacques ; Vincignerra Jules ; Mannoni, 1/2 ; Colfellini Pierre, 1/2 ; Pompei Paul.

Comment arrivent les accidents



Ce dessin représente un accident qui vous arrivera fatalement si vous êtes sujets aux éblouissements, aux pelotonnes de coton. Vous tomberez un jour sans connaissance en traversant une rue fréquentée. Un omnibus ou un camion lourdement chargé vous passeront sur le corps. Si un bienheureux hasard veut qu'au moment où vous tomberez sans connaissance la rue soit déserte, vous ne serez pas écrasé, mais vous aurez peut-être une jambe ou un bras fracturés. Des accidents semblables seraient à craindre à cause de nos correspondants. Mlle Berthe Dottier, couturière à Chervey (Aube).

« Depuis l'âge de douze ans, dit-elle, j'étais très anémique. J'étais très faible et je mangeais très peu. Je n'avais pas beaucoup de souffle et une marche un peu rapide, la montée d'un escalier, me mettaient hors d'haleine et faisaient palpiter violemment mon cœur.

J'avais alors des battements aux tempes, comme si ma tête allait éclater, mes oreilles tintaient et je ressens comme étourdie pendant plusieurs minutes. Le mal je demeure n'a, des palpitations me prennent sans raison. Enfin il m'est arrivé souvent de tomber soudainement sans connaissance. J'avais toutes les apparences de la mort. J'ai essayé plusieurs traitements sans obtenir d'amélioration. Un jour je me mis à feuilleter par distraction un petit livre qu'un avait remis chez nous. C'était un petit ouvrage où l'on parlait des pilules Pink et justement une attestation de guérison était citée, d'une personne qui s'exprimait souvent. J'ai pris les pilules Pink qui m'ont tout d'abord fortifiée, donné de l'appétit. En continuant de prendre ces pilules, j'ai vu disparaître progressivement les étourdissements, les essoufflements les palpitations du cœur. »

Anémiques, vous êtes malheureux, l'appauvrissement de votre sang, la déperdition progressive de vos forces, vous causeront sûrement certains de pareils malaises : Vous êtes par conséquent au péril pour plusieurs raisons. En premier lieu parce que l'anémie ouvre la porte à toutes les maladies, dont la phtisie ; ensuite parce que vous êtes à la merci d'un brasero vous fera courir d'innombrables dangers. Il est facile de les éviter. Enrichissez votre sang en prenant les pilules Pink. Elles vous donneront des forces, du sang. En prenant les pilules Pink, ce qui est peu onéreux, vous aurez peut-être économisé les frais considérables de maladie, de chômage, d'opération qu'entraîne un accident.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal : Gabian et Cie, 23, Rue Bodi, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

Comité de défense des intérêts bastiais

Les membres du Comité sont priés de se réunir aujourd'hui à 2 heures, à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations du Conseil municipal.

Cours d'adultes

Ecole de Garçons de la Haute Ville

Les cours d'adultes auront lieu cette année le mardi et le vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 8 heures et demie.

Un cours spécial sera réservé aux élèves qui désirent préparer le certificat d'études primaires.

Prière de se munir d'un cahier et d'un porte plume.

Les cours s'ouvriront mardi prochain, 2 décembre à 7 heures du soir.

Double service postal sur Livourne

En présence de la situation créée par la grève de Marseille au commerce bastiais, dans ses relations avec l'Italie, et aux nombreux Italiens résidant dans l'île, M. le Consul général d'Italie a pris l'heureuse initiative de solliciter de son gouvernement une seconde escale dans notre port de l'un des paquebots qui relient Gênes à la Sardaigne.

Le ministre des postes et télégraphe s'est empressé d'acquiescer à la demande de M. le commandeur Colucci et voici le télégramme qu'il lui a adressé.

« Rome 29. 11 02 ore 11.

» R. Console Italia, Bastia.

» In relazione al suo telegramma ho disposto che da domani piroscafo linea XXX approdi costì andata e ritorno.

» Partenza Livorno domenica ore 10. arrivo Bastia ore 17.30 e partendo da bastia giovedì ore 8, arrivo Livorno 15.30.

» GALIMBERTI »

Nous aurons donc à partir de demain deux escales de Livourne par semaine jusqu'à la reprise des services postaux ordinaires, qui nous permettront de correspondre avec le continent français en affranchissant les lettres simples avec 25 centimes au lieu de 15.

La nouvelle escale : arrivée de Livourne le dimanche à 4 heures 30 soir ; départ pour Livourne le jeudi à 7 heures 1/2 matin.

Cette escale est faite par le paquebot de la compagnie Fiorio Rubattino qui dessert la ligne hebdomadaire Gênes-Livourne-Cagnaja-Maddalena-Porto Torres.

L'escale ordinaire : arrivée de Livourne le jeudi à 5 heures 30 soir, départ pour Livourne le lundi à 9 heures du matin.

Nous avons donné l'heure de France tandis que la dépêche de M. le Ministre donne l'heure d'Italie.

Nous ne saurions trop remercier au nom de notre population et M. le Ministre, qui a bien voulu autoriser cette seconde escale, et M. le commandeur Colucci, qui a provoqué une mesure qui sera bien accueillie par la population, et en particulier par le commerce local. M. le Consul général nous a donné une nouvelle preuve de sa profonde sympathie pour notre île et de son vif désir de nous être agréable. Il a ainsi acquis de nouveaux droits à notre reconnaissance et nous sommes très heureux de nous faire l'interprète des sentiments de nos compatriotes.

Les Obèses meurent jeunes

Le proverbe le dit, et il n'a que trop raison ! Si les obèses ne sont pas frappés de bonne heure par l'apoplexie après une digestion un peu difficile, ils succombent toujours jeunes à l'une des nombreuses complications qu'entraîne toujours l'obésité : diabète, albuminurie, cancer, suffocation et maladies de cœur.

Rappelons de nouveau qu'il n'y a qu'un moyen de réduire rapidement et sans danger pour la santé les obésités les plus rebelles, c'est le traitement externe du naturaliste Stowe, le seul, d'ailleurs, auquel la Société de Médecine de France ait accordé sa haute approbation. On sait que cette découverte, qui a révolutionné la thérapeutique de l'obésité, est basée sur le phénomène de l'osmose. Inutile d'en dire plus long ici, car les personnes obèses, ou en passe de le devenir, n'ont qu'à se rendre ou écrire au naturaliste Stowe, 9, rue Montesquieu, à Paris, pour recevoir gratuitement l'exposé scientifique de cette méthode, sans remarquable par son efficacité que par sa simplicité.

Docteur LOUIS BÉRMOND.

Cour d'Assises

Audience du 29 novembre

Présidence de M. LEVIE RAMOLINO

Coups et blessures graves

L'accusé qui comparaissait hier devant le jury, est originaire de la commune d'Azzana ; il se nomme Battesti Dominique-Antoine, âgé de 41 ans, exerçant la profession de cultivateur.

Les faits qui lui sont reprochés remontent au mois de mai 1900 et pour être plus précis, c'est dans la soirée du 5 mai 1900, que Battesti Ange aurait été blessé sur le chemin de grande communication n° 5 qui traverse le village d'Azzana.

Cette affaire a subi diverses phases qui en ont retardé la solution. C'est ainsi que poursuivi, dès l'origine, pour un crime de tentative de meurtre, l'accusé Battesti fut renvoyé devant le tribunal d'Ajaccio, sous la prévention de coups et blessures volontaires.

Après plusieurs renvois successifs, le tribunal correctionnel d'Ajaccio constata que la blessure rapportée par la victime semblait plus grave qu'on n'avait pu le supposer dès la première heure, et à la suite de constatations médicales, indiquant que la victime aurait perdu l'usage de la jambe gauche, le tribunal se déclara incompétent.

Ce jugement fut déféré à la Cour de Bastia par M. le Procureur général, et par arrêt du 28 mai 1902, la Cour d'appel confirmait purement et simplement la décision du tribunal d'Ajaccio.

L'état de la procédure, le cas devait être soumis à la Cour de cassation qui, par arrêt du 26 mai 1902, annulait l'ordonnance originaire du juge d'instruction d'Ajaccio et renvoyait l'affaire devant la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bastia.

C'est ainsi que cette dernière juridiction rendait à la date du 20 octobre dernier, un arrêt renvoyant l'accusé Battesti devant la Cour d'assises de la Corse, pour y être jugé conformément à la loi, en vertu de l'article 309 § 3 du Code pénal.

Acte d'accusation

Après les formalités d'usage, M. le greffier Orsattoni donne lecture de l'acte d'accusation :

Dans la soirée du 5 mai 1900, sur la route d'Azzana, une vive discussion s'éleva entre Battesti Dominique Antoine et Battesti Ange, au sujet des élections municipales du lendemain. A un moment donné Battesti Dominique-Antoine frappa son contradicteur avec les cannes de son fusil, en lui disant : « Tu m'as trop offensé, » Plusieurs personnes alors s'interposèrent, mais Battesti Dominique Antoine, tenant son fusil abattu, les canons dirigés vers Battesti Ange, reculs de deux pas et fit feu. Battesti Ange fut atteint à la jambe gauche. La balle traversa l'articulation en brisant le col du fémur. Les docteurs en médecine, tout en faisant les plus grandes réserves sur l'avenir du blessé, déclarent que Battesti Ange est privé de l'usage de la jambe gauche qui a subi un raccourcissement de dix centimètres. L'accusé qui avait immédiatement pris la fuite, allégua que le coup de feu est parti accidentellement ; ce système de défense est démenti par les constatations de la procédure.

Interrogatoire

L'accusé soutient le système qu'il a présenté dès la première heure. Ce n'est pas volontairement qu'il a fait feu sur Battesti Ange, qui était son parent et avec lequel il n'avait jamais eu le moindre démêlé.

Dans la soirée du 5 mai 1900, veille des élections municipales, il venait de faire une tournée électorale en compagnie de son ami Antonietti Laurent, lorsqu'il fit la rencontre de Vellutini Jean-Antoine, qui bien qu'originaire de Scanafaghiccia, était inscrit sur la liste électorale d'Azzana. Une conversation s'engagea entre Antonietti et Vellutini, pendant qu'il se tenait à l'écart. Sur ces entrefaites Battesti Ange, dit Chiarugiao, arriva en compagnie de plusieurs de ses amis. Il s'adressa aussitôt à l'accusé en termes très violents ou lui reprochant de porter des cornes.

La discussion s'envenimant, l'accusé aurait invité Battesti à répéter ces propos offensants. Ce dernier, les ayant répétés, il y eut une échauffourée, au cours de laquelle la victime aurait été frappée avec les canons du fusil que portait l'accusé.

Les personnes présentes intervinrent aussitôt et essayèrent de réparer les deux adversaires ; il y eut, à ce moment là, un bousculade générale, au cours de laquelle un coup de feu partit.

Audition des témoins

La victime se nomme Battesti Ange, âgé de cinquante ans. Elle est portée à bras sur une chaise, et son état général semble assez peu satisfaisant. Elle s'explique, nécessaire, d'une façon très nette sur les circonstances du crime ; elle s'étend longuement sur les antécédents de l'accusé qui, d'après elle, serait un homme des plus dangereux.

Battesti Ange soutient que c'est volontairement que l'accusé a fait feu sur lui par derrière, alors qu'il voulait regagner son domicile.

M. le Président faisant remarquer au témoin qu'il a varié dans son déposition et, qu'à un moment donné, entendu par le juge d'instruction d'Ajaccio, il aurait déclaré qu'il était la victime d'un accident, Battesti Ange se borne à répondre qu'à ce moment, il n'avait pas toute sa lucidité d'esprit.

Les autres témoins confirment leurs dépositions écrites. Tous semblent affirmer que le coup est parti accidentellement. Seul, un certain Vellutini Jean-Antoine vient déclarer que l'accusé a fait feu sur Battesti Ange, au moment où celui-ci lui tournait le dos. A ce moment, toutes les personnes présentes s'étaient retirées et, reculant de deux pas, l'accusé a armé son fusil qu'il a déchargé sur Battesti Ange, sans toutefois viser.

M. le docteur Pompeani vient enfin décrire les blessures rapportées par la victime. L'honorable praticien établit que celle-ci a définitivement perdu l'usage de la jambe gauche qui est raccourcie de dix centimètres.

L'extrémité supérieure du fémur a été littéralement broyée et l'incapacité permanente, rapportée par Battesti Ange, est la conséquence directe du coup de feu qu'il a essuyé.

Quant à l'état général du blessé, il est déplorable et les désordres que l'on constate chez lui sont les conséquences d'une infection purulente.

M. le docteur Pompeani ajoute, sur une interpellation de Me Decori, défenseur de l'accusé, que si dès la première heure, des soins appropriés avaient été donnés au blessé, on eût pu éviter cette infection.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation ; il réclame de la fermeté du jury un verdict de culpabilité.

Plaidoirie

Me Charles Decori présente la défense de Battesti Dominique-Antoine, dont il sollicite l'acquittement, son client n'ayant pas commis un crime de tentative de meurtre et n'ayant pas volontairement fait feu sur son adversaire.

Battesti Ange est victime d'un regrettable accident, par lequel il a été, déjà largement dédommagé, puisqu'il a reçu près de mille francs ; il a, d'ailleurs, reconnu, à un moment donné, que Battesti ne lui avait pas volontairement fait la blessure qu'il a rapportée dans la soirée du 5 mai 1900.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Battesti Dominique-Antoine est acquitté.

Liste des Jurés

Par suite des congés accordés avant hier et d'un congé accordé, hier, à M. le juré Casilo, la liste du jury est complétée par l'adjonction des jurés complémentaires dont les noms suivent :

Favia Paul, agent d'assurances.
Feretti Antoine-Joseph, négociant.
Ajaccio Joseph-Marie, avocat.

La liste du jury sera modifiée à l'expiration des congés provisoires accordés à MM. Versini François Antoine et Remolli Louis, qui reprennent leur rang le 1er décembre.

MM. Vincignerra et Casalonga Antoine sont dispensés jusqu'au 5 décembre.

Audience de demain :

Mariotti Antoine-Noël, cultivateur, demeurant à Urbalacone, assassinat et tentative de meurtre.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 29 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10.5 à midi, + 13.7 ; 7 heures du soir + 12. Maxima, + 14.6. Minima, + 9.7

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 756 mm. 6 heures du soir 754 mm.

Vent. — dans la matinée, S. faible.

Dans l'après-midi, S. E. modéré

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. Antoine Maurel, le négociant en nouveautés bien connu, avec Mlle Elisabeth Villa, la très charmante fille de M. Louis Villa, le sympathique chef de la comptabilité de la compagnie Fraissinet.

Nous adressons aux futurs époux et à leurs familles nos bien sincères félicitations.

A la Conception

Nous rappelons que les cérémonies de la neuvaine de l'Immaculée Conception ont lieu le matin à 5 heures et demie, le soir, à 4 heures et demie. L'instruction du matin est faite par le R. P. Vincent, supérieur du couvent de Morsiglia.

Cabinet médical

Le docteur Benelli, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet à Bastia, boulevard de Cardo, 1.

Consultations tous les jours de 1 à 3 heures. Gratuites le mardi.

L'Institution Rinaldi

Nous sommes heureux d'annoncer que le cours supérieur organisé cette année chez Mlle Thérèse Rinaldi, Boulevard Saint-Angelo, 15, fonctionne très régulièrement et compte déjà plusieurs élèves, ce qui fait espérer qu'il aura une longue vie.

Patronage de Saint-Joseph

Les prières des Quarante Heures, pour les confrères les bienfaiteurs et bienfaitrices de la confrérie du du Patronage, décédés auront lieu aujourd'hui dimanche dans l'oratoire Saint-Joseph. Le matin messe à 10 heures. Le soir office des morts et salut à 6 h. et demie.

Prière de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Lacotta, est arrivé Livourne, avec 225 passagers et 1 tonne et est reparti pour Marseille.

— Le vapeur *Méloria*, capitaine Faggioni, est arrivé de Marseille, avec diverses marchandises, et est reparti pour Odessa avec 250 fûts extrait de châtaignier.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Udino, est arrivé de Nice, avec 17 passagers et 22 tonnes, et est reparti pour Livourne.

Objet trouvé

Il a été trouvé sur la place de l'hôtel de ville une veste d'enfant. La réclamer au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCES

Pacta Victor. — Andrei Joseph-Alexandre — Vincenti Pierre-Louis. — Maldrichi Albert-André.

DÉCÈS.

Morsachini Taddée, célibataire, 83 ans, de Silvareccio.

Bourse de Paris

	28 nov.	29 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	99.45	99.35
— 3 p. 0/0 amortie.	98.75	99.00
— 3 0/0 nouveau.	98.35	98.40

Dépêches pour Special Service Télégraphique de l'Yll

Nouvelles Militaires

Mutations

M. Viard, capitaine d'infanterie hors cadres, attaché à l'état-major du Commandement supérieur de la Défense de la Corse, est désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général commandant la 69e brigade d'infanterie, à Auch.

M. Valet capitaine au 163e rég. d'infanterie, passe au 33e rég. de même arme à Arras.

M. Graij, capitaine hors cadres, service du recrutement, est réintégré dans les cadres et affecté au 163e de ligne à Bastia.

LA GRÈVE des Inscrits maritimes de Marseille

La situation reste toujours la même. Les démarches pour la reprise du travail n'ont pas encore abouti.

La plupart des paquebots ont été désarmés, ce qui indique de la part des compagnies l'intention de ne pas céder.

Le service postal avec l'Algérie a été assuré.

Les Incidents de Tours

Huit Officiers aux arrêts

Depuis quelques jours, à l'Alcazar de Tours, chantait, en uniforme de soldat, l'artiste Monthens, dont les œuvres critiquent certains petits côtés du métier militaire, et dans lesquelles il s'élève contre la guerre.

Samedi dernier, vers onze heures du soir, au moment où il pénétrait en scène, il fut accueilli par une bordée de sifflets qui partait des fauteuils occupés par des officiers en civil.

Le chanteur resta en scène, mais le tapage devenant assourdissant, il ne put se faire entendre. Le public des galeries protesta et voulut imposer silence aux perturbateurs. Les sifflets recommencèrent de plus belle, puis une mêlée indescriptible se produisit ; des coups furent échangés et des chapeaux roulèrent à terre. Des galeries on lança des projectiles de toutes sortes, carafes, verres, etc. Plusieurs personnes furent blessées.

La police intervint et fit évacuer la salle ; dans la rue un groupe se forma et attendit l'artiste. Lorsque celui-ci sortit, il fut accueilli par des cris de : « Vive Monthens ! » et on l'accompagna dans la rue Nationale au chant de l'*Internationale*.

Les officiers en civil furent reconnus. Ils entrèrent dans un café, mais lorsqu'ils sortirent, les mêmes manifestations recommencèrent, et on les accompagna au milieu de cris divers : des pierres furent lancées sur les officiers. Ceux-ci allèrent chercher le piquet du général en chef.

A la suite de ces incidents, le général Tanchot, commandant le 9e corps d'armée, a infligé trente jours d'arrêt aux huit officiers les plus anciens, parmi ceux qui ont pris part à la manifestation contre le chanteur Monthens, en attendant la décision du ministre de la guerre.

L'INTERPELLATION CHAUMET sur les Constructions navales

L'ordre ayant été donné aux chantiers de Bordeaux, de reprendre les travaux de construction du cuirassé *Vérité*, l'interpellation que M. Chaumet, député de la Gironde, devait adresser lundi au ministre de la marine n'aura pas lieu.

COUR D'ASSISES DE ROUEN

LE DRAME D'ETRETAT

Condamnation du peintre Syndon

L'audience de ce matin a été entièrement occupée par l'audition des témoins à décharge. Ce sont des artistes peintres qui viennent témoigner leur sympathie pour l'accusé.

Le président donne ensuite lecture des déclarations faites par Mme David à l'instruction. Dans ces déclarations Mme David proteste contre les insinuations qui la représentent comme la maîtresse de Syndon.

Cette lecture terminée, le président donne la parole à l'organe de la partie civile.

Me Henri Robert commence par protester contre les insinuations perfides dirigée contre la veuve infortunée.

Puis l'organe de la partie civile sollicite chaleureusement une condamnation sévère, et demande en outre un franc de dommage-intérêts.

Le ministère public dans un éloquent réquisitoire, réclame de la fermeté du jury, un châtiment qui s'impose.

L'audience est suspendue à 2 heures et demie.

A la reprise de l'audience la parole est donnée à Me Félix Decori.

Après avoir exposé les faits, avec une clarté remarquable, le défenseur de Syndon plaide avec une éloquence indiscutable l'acquittement de son client, qui a frappé dans un moment de folie.

La fin de la plaidoirie de Me Decori soulève des applaudissements frénétiques.

Le Verdict

Après une délibération qui dure près d'une heure, le jury rapporte un verdict affirmatif avec admission des circonstances atténuantes.

La Condamnation

En exécution de ce verdict la Cour d'assises de la Seine-Inférieure condamne Syndon à dix ans de travaux forcés et à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

De nombreux murmures éclatent dans la salle.

Le public, encore sous l'impression de la remarquable plaidoirie de Me Decori, l'un des grands maîtres du barreau parisien, s'attendait à un acquittement.

VINS

Domaine de Campoloro Cervione.

Rouge	0,35
Blanc	0,40
Blanc Malvoisie	0,50

de Petriconi, propriétaire, 33, rue de l'Opéra, au 1er.

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Poggi, comptable chez M. Ghiglermini frères, et ses enfants ; Mme et Mme Jean Cipriani, et leur enfant ; Mlles Louise et Toussainte Moncivoi ; Mlle Lauentine Mamberti ; M. et Mme Joseph Quilici, et leur enfant ; M. Antoine Poggi, et ses enfants ; M. et Mme Joseph Cinquini, marchand de matériaux, et leurs enfants ; M. François Poggi, comptable à Marseille ; M. et Mme Antoine Félix Petrutti, et leurs enfants ;

Les familles Monciovi, Feymouth, Dominique Finocchietti, Antoine Giacomi, Dominique Lanata, Alban Hyrigohen, pilote à Saigon, J.-J. Giorgi, de San-Nicolao, François Franceschi, J.-Bte Dini, André-Laurent Mamberti, Marinacci, Bergassoli de Bastia, Consalvi, Clattoni, Orlanducci, Orsini, de Vescovato, et Rinaldi, de Venzolasca ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Joséphine Poggi

Née MONCIOVI

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante nièce et alliée, décédée à Bastia, le 29 novembre 1902, à l'âge de 25 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 30 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Place d'Armes, 12.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. J.-B. Morsachini, M. Thomas Morsachini, Mlle Anne-Marie Morsachini, M. et Mme Casanova, née Morsachini, M. Pancrace Morsachini, M. Augustin Biasi, Mme et M. Paul Pierro Morsachini, Comtesse des contributions indirectes, M. Taddée Morsachini, M. Thomas Morsachini, M. et Mme Manfredi, Mme Vve Boerio, née Biasi, Mme Pompei, née Biasi, M. François Biasi, M. André Biasi, commis des Douanes, M. Thomas Tomasi, M. Mathieu Micaelli, M. et Mme Sébastien Morsachini,

Les Familles Nouce Morsachini, Martin Morsachini, Jean Morsachini, Martini, Angeli, Louis Morsachini, Pierre-Paul Alerini, Casanova, receveur des Douanes à Bône, Laurent Cermolacce, Casablanca,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Taddée Morsachini

Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Medjidié (de Turquie)

leur oncle et cousin, décédé à Bastia, le 29 novembre 1902, dans sa 84e année, muni des sacrements de l'église.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 30 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Intendance, 1.

Société des Anciens Sous-Officiers

Les membres de la Société des anciens sous-officiers sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue, M. Taddée Morsachini, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 29 courant.

Le Président, P.-P. MONTI.

Cette-Marseille-Bastia et retour

Service bi-mensuel

Le vapeur français *Albert* chargera à Marseille vers le 25 novembre, et à Cette vers le 27 novembre pour Bastia.

Pour fret s'adresser à M. Arthur C. Southwell, Bastia.

M. Albert Monge, armateur, Cette.

Agence Maritime, 25, Quai de la Fraternité, Marseille.

La Maison Deus MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er septembre elle mettra à la vente dans la cuisse de 5 kg marque et de qualité irréprochable au prix de 27 fr. la balle comptant ;

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et au cassons morceaux réguliers qu'on vendra à 65 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, fer titre, délivrés à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole atlantic.

Des sucres vergeoises extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les salés Mirks et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des prunes nationale fleur.

Ainsi que des sons, repasses, avoines et de l'orge du pays pour semences.

Des légumes secs bien assortis.

Luzerne de Provence, découssée extra, pour semences.

Vesce noire et blanche.

Maïs Issaquena 1er choix extra.

Le surplus de sa récolte de vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

AVIS IMPORTANT

M. O. BIAGINI a l'honneur de prier Messieurs les acheteurs de bon vin pour le gros et demi gros de se rendre avant de faire leurs achats, à son entrepôt, Avenue Carnot, 5, où des conditions spéciales leur seront faites.

Vente au détail

Vin Corse, à 1 an et rouge nouveau, bonne qualité garantie pur jus de raisin, 0,40 le litre, au dessus de dix litres 0,35.

Vin vieux blanc et rouge, qualité choisie, garanti, en bouteilles anciennes, 0,60 la bouteille, en fiasche d'Italie, 1 fr. 25 le flacon, verre à rendre.

Pour les vins blancs et rouge provenant du vente domaine de Haouch-el-Hey (Alger), propriétaire R. Matt, se appréciés dans toute la Corse et à l'Etranger, et qu'il vend Avenue Carnot, 5, et dans ses succursales en ville, bien connues à l'enseigne R. Matt.

Les prix au détail : qualité rouge, 0,35 le litre ; le blanc 0,35 le litre.

La maison ne vend ni piquette, ni vins du continent français, et ne craint aucune concurrence pour la qualité.

Déguster ses vins, c'est les apprécier.

N. B. — Le maison ne charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, au demi-jeunes, en bordelaises et en demi-fiasks au choix du client.

CADEAU

ANÉMIE EN 20 JOURS

ÉLIXIR VINCENT DE PAUL

AUTOMOBILES ET CYCLES GEORGES RICHARD

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Librairie Ollagnier

VIENT DE PARAITRE
ALMANACH NODOT
Le Véritable Almanach de la Famille
UNIQUE EN SON GENRE
LE PLUS INTÉRESSANT
LE MIEUX ILLUSTRÉ
LE PLUS BEAU
LE PLUS UTILE
LE PLUS COMPLET
Revue de l'Année — Gravures sur Bois
TROIS CONCOURS
avec plus de 5,000 Fr. de PRIME
L'ALMANACH NODOT
Son poids est de 1 kilogramme.
Prix franco contre mandat-poste
Broché ..... 1.50 — Broché 2.50
Relié ..... 2.50 — Relié 3.75
ALAMBICS DEROY
Le Meilleur des Apéritifs
pour Bouilleurs de Cru
DEROY FILS AINÉ
ST-ÜRBAIN (Haute-Marne)

MAGASIN A LOUER
rue Napoléon
S'adresser au bureau du journal

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE exact, solide, soigné, 3 aiguilles, 14 rubis, garantie 3 ans, 22 fr.
Vve S. VUILLERMET
Avis aux chercheurs de Pétrole
Le pétrole très supérieur de la COLUMBIA Oil Co de New-York, est à 115 degrés de pouvoir éclairant.
Les meilleures marques lampantes en Corse jusqu'à ce jour n'ont jamais dépassé 110 degrés. Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver le contraire.
Notre but n'est pas de discréditer les autres marques. Nous ne pouvons cependant pas nous taire sur la Mère, nous tenons surtout qu'elle a 5 degrés de supériorité sur ce qu'on appelle la meilleure.
La consommateur constatera que le commerce est intéressé soit au point de vue de la qualité comme au point de vue du prix, (Ad discrète est assez sensible sur les deux points) d'entendre le Lamardo qui doit arriver incessamment de New-York avec 18 500 caisses de la Columbia Oil Co ayant 115 degrés de pouvoir éclairant, au lieu de 110 degrés maximum de la qualité reçu de ces dernières.
Le pétrole Columbia d'un emballage parfait, rapidement saisi sous, sera vendu au détail quotidiennement, au Commerce de gros, 11 francs la caisse à l'entrepôt d'Astrol.
DAMIANI et VINCENTELLI.
Bastia, ce 15 novembre 1902.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
SIX MILLIONS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demandes par Correspondance doivent être adressées
Pharmacien DEPENNIER, à BOURBON
Se trouve dans les principales Pharmacies, à Paris : 3 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, toutes portant exactement notre facsimilé imitées dans le dessin.

Gros Lots **500.000 fr.** TIRAGES OFFICIELS
15 et 20 décembre prochain
3 de 250.000 fr. — 12 de 100 000 fr. 3 de 150.000 fr. 570 de 250 à 10.000 fr.
Panama à Lots et Bons du Congo
POUR TROIS FRANCS on reçoit l'Ordre à pendant un an, inscription gratuite à la Police en cas
D.X NUMEROS des Panama à Lots et Bons du Congo
PARTICIPANT A TOUS LES TIRAGES qui correspondent à cette Police
La Police reçoit les avois contre remboursement
Ecrire de suite à M. H. RENARD 54, rue de Rochechouart 54. — Paris.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Le
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Roman* chargera vers le 25 nov.
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Euskaro* chargera vers le 4 déc.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 208, Boulevard Voltaire, Paris

ESSAYEZ — ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaires pour Bastia-ville, M. CANOGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Malades! 800 000
Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador.* Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.


Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX DEVIENNENT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Parfumeurs et toutes bonnes maisons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Le Courrier de la Presse
Bd. Boulevard Montmartre, PARIS

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000** fr.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sous-numéros obtenus, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne reçoit pas l'avertissé est assuré de toucher toujours au vér presque trois fois ses versements. — Notice et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 36, rue Bondis, Paris.

AISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Prix réduits Exceptionnels à 80 centimes la boîte. — L'excellent Cognac Mattei, le meilleur, à 40 centimes

27e ANNÉE — LUNDI 1er et MARDI 2 DÉCEMBRE 1902 — N° 307

Le Petit Bastiais

00581

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

VIENT D'ARRIVER ICI : Saint-Sébastien.
SOLEIL : (Heure bastiaise)
Lever, 6 h. 46 m. — Coucher, 3 h. 57 m.
Lune : Pleine, le 15 — Dernier quart., le 21
FÊTE DE DEMAIN : Saint François Xavier.

1er Décembre

Le Gouvernement militaire de la Corse

Notre correspondant de Paris nous écrit ce qui suit :

Il n'est guère facile d'obtenir des renseignements précis au sujet de la mesure dont serait menacée la ville de Bastia et dont elle ne serait certes pas seule à supporter les graves conséquences. Je crois cependant pouvoir vous donner des indications puisées à très bonne source et dont, je le crains, l'exactitude vous apparaîtra dans un prochain avenir.

A cette heure, le Ministre de la guerre n'a pas tranché la question du transfert à Ajaccio du Commandement militaire de l'île. Sa décision reste subordonnée à l'avis qui sera émis par le département de la Marine.

Or, je ne crois pas trop m'avancer en disant que cet avis est connu d'avance. Du jour où le Chef de service de la Marine en Corse a quitté Bastia, dès ce jour s'est posée la question de savoir si pareille mesure ne devait pas être prise au sujet du Commandement militaire. Que la Marine insiste tôt ou tard pour qu'il en soit ainsi, cela ne me paraît plus douteux. Et, dans ce cas, le département de la Guerre ne pourra que se rendre à cet avis, la défense de notre île incombant spécialement, vous le savez, à la Marine.

On a érigé presque en principe, dans ces dernières années, que votre île doit avoir son point central de défense au Sud. C'est donc de ce côté, ajoute-t-on, que doivent se concentrer toutes ses forces de terre et de mer. On ne l'a pas toujours entendu ainsi, et je crois même que Napoléon Ier était d'un tout autre avis, mais apparemment les stratégistes du jour voient mieux que lui.

Quoi qu'il en soit, voilà où est le danger pour votre ville et aussi pour toute la partie Nord de votre département. On n'a garde, vous le comprenez d'invoquer des considérations d'ordre local ; on fait et on fera valoir de plus en plus l'intérêt supérieur de la défense de l'île. C'est sous cet aspect que la question a été présentée, dit-on, au Ministre de la Marine pendant son récent séjour à Ajaccio....

Un dernier mot. On annonçait hier dans les couloirs de la Chambre que le député de votre arrondissement allait poser une question au Ministre de la guerre, mais j'apprends que M. le colonel Aubine ne provoquera pas un tel débat le tenant pour inutile et même pour dangereux.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er décembre 1553. — On a vu que le 23 novembre un corps génois avait mis le siège devant Bastia.

Après sept jours de résistance, pendant lesquels les Gascons qui formaient la garnison de la place se défendirent vaillamment, il fallut rendre la capitale de la Corse aux Génois.

Les héroïques défenseurs de cette ville purent se retirer au camp de de Thermes avec armes et bagages, et Doria envoya Spinola comme commissaire génois.

2 décembre 1768. — Louis XV récompense le comte de Marbeuf de son attitude en Corse par le titre de lieutenant général des troupes françaises dans l'île.

Le courrier qui lui portait la nouvelle de sa promotion rappelait le marquis de Chauvelin à Paris.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 déc à 2 h 1/2.

1. Salut Lointain, Deuring.
2. Macbeth, A. Thomas.
3. Valse du Barbier, Vizzano.
4. Le Cœur et la Main, Lecocq.
5. Pas de quatre (danse).

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Election DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX de Bastia

Les membres du Conseil municipal démissionnaire de Bastia se sont réunis vendredi soir officieusement pour procéder à la désignation des délégués sénatoriaux.

Il a été décidé d'abord que les conseillers généraux et conseillers d'arrondissement démissionnaires seraient placés en tête de cette liste pour affirmer leur solidarité relativement aux derniers incidents.

Il a été décidé également que c'est par voie de tirage au sort que la liste des douze délégués titulaires et des trois délégués suppléants serait complétée.

MM. Bronzini, Dandé et Sisco L. ont fait connaître que leurs occupations ne leur permettaient pas de se rendre à Ajaccio ; MM. Pasquinelli et Stretti ont pensé que leur qualité de fonctionnaires leur commandait l'abstention ; enfin M. Zicavello a déclaré qu'il avait accepté la candidature dans sa commune d'origine.

On a donc préalablement retiré de l'urne les noms de ces Messieurs ainsi que ceux de MM. Rameli, Valentini et Charles Dicori, membres de droit du collège sénatorial en leur qualité de conseillers généraux.

∴

Ont donc été élus, à l'unanimité, au premier tour :

Délégués titulaires

MM.
Gaudin Auguste, conseiller général.
de Carafa Sébastien, id.
Dupelo Lucien, conseiller d'arrond.
Valery Pierre, id.
Georgi Jacques, cons. municipal.
Gentili Louis, id.
Valery Augustin, id.
Giordani Louis, id.
Nicolai Paul-Pierre, id.
Battu Toussaint, id.
Sisco Tito, id.
Scampucci Hyacinthe, id.

Délégués suppléants

MM.
Casfortini J.-B., cons. municipal.
de Carafa J.-B., id.
Lota Ernest, id.

Nouvelles Militaires

M. Sardi, capitaine au 3e régiment étranger, a été nommé officier de l'ordre royal du Cambodge.

— Les gendarmes Lamury Joseph et Hux Pierre-Marie, de la 1re compagnie de la Corse, sont désignés pour la compagnie de l'Indo-Chine.

— Le gendarme Luigi, de la 14e légion, est inscrit sur le tableau de concours pour le grade de brigadier.

— Le sergent Lorenzi, du 173e régiment d'infanterie, est nommé à l'emploi de sergent surveillant à la prison militaire de Montpellier.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le président de la République a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage ou de dévouement :

Mention honorable

M. Antonini Dominique-André, cordonnier à Pouglolo, le 27 août 1902, a exposé sa vie en maîtrisant deux chevaux emportés attelés à une voiture.

Lettre de félicitations

M. Stefani Antoine-Martin, gardien de la paix à Marseille, le 5 septembre 1902, a abattu un chat enragé.

M. Lazari François, mécanicien à Ajaccio, le 18 septembre 1902, a arrêté un cheval emporté attelé à une voiture.

M. Salicetti Joseph-Michel, sergent-major au 24e régiment d'infanterie, à Bernay, le 10 août 1902, a arrêté un cheval emporté attelé à une voiture sans conducteur.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Bourrat dans l'interpellation de M. le baron Amédée Reille, relative à la réfaction des effectifs de l'escadre de la Méditerranée.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	477
Majorité absolue	239
Pour l'adoption	282
Contre	195

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

∴

Scrutin sur l'urgence de la proposition d'amnistie présentée par M. Lasies, pour les délits de grève et faits connexes.

Nombre de votants	521
Majorité absolue	261
Pour l'adoption	310
Contre	211

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

SÉNAT

Séance du 27 novembre

M. le président. — L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant la réorganisation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

La commission spéciale a saisi la commission des finances de ce projet pour avoir son avis. Cette dernière est-elle en mesure de le faire connaître au Sénat ?

M. Antony Ratier, de sa place. — M. le président, la commission des finances avait délibéré ces jours derniers sur le projet de loi. Certains renseignements qui lui ont été fournis depuis, et surtout ceux que se propose de porter à la tribune M. le sous-secrétaire d'Etat, ne lui permettent pas de donner ce soir au Sénat un avis en connaissance de cause.

Dans ces conditions, je pense qu'après avoir entendu M. le sous-secrétaire d'Etat le Sénat se rangera à l'avis non pas de la commission des finances tout entière mais à l'avis des membres de cette commission qui assistent à la séance et qui estiment qu'il y a lieu de délibérer à nouveau.

M. le président. — Je dois faire observer que l'avis de la commission des finances ne semble pas indispensable. Le Sénat est libre de passer outre, car, aux termes du règlement, la commission des finances n'est obligatoirement consultée que lorsqu'il y a une imputation de crédit.

En conséquence, si le Sénat le juge bon, la discussion peut s'engager dès maintenant, même en l'absence de l'avis de la commission des finances.

Il n'y a pas d'opposition !

M. Magnin, président de la commission des finances. — Vous avez parfaitement raison, monsieur le président. Aux termes du règlement l'opinion de la commission des finances n'est pas obligatoire dans le cas présent.

Si le Sénat désire avoir cette opinion dans les conditions indiquées par M. le rapporteur spécial, il sera libre de la renvoyer ou de ne pas lui renvoyer le projet de loi.

M. le président. Parfaitement.

Je consulte le Sénat sur la question de savoir s'il entend discuter immédiatement, même en l'absence de l'avis de la commission des finances.

M. Antony Ratier. — Voulez-vous, monsieur le président, me permettre une observation ?

Il me semble que le Sénat aura quelque peine à se prononcer en ce moment sur l'opportunité d'un vote à émettre dans les circonstances actuelles. Si, en effet, l'avis de la commission des finances doit être de quelque poids dans cette discussion, c'est assurément à la condition que les objections qui empêchent cette commission de statuer auront été apportées à la tribune.

Je crois que le Sénat ne pourrait se prononcer d'une façon utile qu'après avoir entendu, d'une part, M. le rapporteur du projet et, d'autre part, M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, qui a l'intention de prendre la parole et qui formulera un certain nombre d'objections contre le projet, objections qui, d'après les membres de la commission des finances présents à la séance, ne permettent pas à cette commission de prendre en ce moment un parti.

M. le président. — Il est nécessaire, par conséquent, que la discussion s'engage dès ce soir.

M. Antony Ratier. — Je ne m'y oppose pas.

M. de Casabianca, rapporteur. — La commission prie le Sénat de vouloir bien déclarer l'urgence, qui a été votée également par la Chambre des députés.

M. Berard, sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes. — Je m'en remets sur ce point à la décision du Sénat. Néanmoins, je lui demande la permission de lui présenter, au sujet du projet de loi lui-même, quelques observations. Il verra ensuite s'il y a lieu de renvoyer le projet pour avis à la commission des finances ou même à la commission spéciale.

M. le président. — L'urgence ayant été déclarée par la Chambre des députés, je donne maintenant la parole à M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes.

M. le sous-secrétaire d'Etat. — L'urgence ayant été déclarée par la Chambre des députés, je dois demander le Sénat sur cette question. (L'urgence est déclarée).

Avant d'aborder la discussion, je dois donner lecture au Sénat d'un décret de M. le Président de la République, qui est ainsi conçu :

« Le Président de la République Française,

« Sur la proposition du ministre des finances,

« Vu l'article 6 paragraphe 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics, qui dispose que les ministres peuvent se faire assister devant les deux Chambres par des commissaires désignés pour la discussion d'un projet de loi déterminé,

« Décrète :

« Art. 1er. — M. Charles Laurent, conseiller d'Etat en service extraordinaire, directeur général de la comptabilité publique, est désigné, en qualité de commissaire du Gouvernement, pour assister le ministre des finances à la Chambre des députés et au Sénat, dans la discussion du projet de loi concernant la réorganisation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

« Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, le 23 novembre 1902.

« Emile LOUBET.

« Par le Président de la République :

« *Le ministre des finances,*

« ROCHES. »

La parole est à M. le rapporteur.

M. le rapporteur. — Je demanderais, auparavant, entendre les observations de M. le sous-secrétaire d'Etat.

M. le président. — La parole est à M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes.

M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes. — Messieurs, le projet qui est en discussion a l'heure actuelle devant le Sénat, est sur le chantier depuis plus de dix ans. Tout le monde reconnaît qu'il est nécessaire de modifier nos services maritimes postaux entre la côte provençale et la Corse. Tout le monde reconnaît que les services actuels sont insuffisants et qu'il est urgent de les améliorer. Non pas que ces services soient insuffisants au point de vue postal ; mais ils le sont certainement au point de vue commercial. (Très bien ! très bien !)

A l'heure actuelle, les subventions données à la compagnie concessionnaire s'élèvent à 355 000 francs par an. En 1900, le Gouvernement déposa un projet, augmentant le nombre des services entre le continent et l'île de Corse et proposant une subvention de 475 000 francs, l'adjudication devant se faire sur les vitesses à réaliser pour les différents services.

Au mois de février dernier, le projet vint devant la Chambre des députés, et je puis dire qu'il semblait satisfaire de l'avis unanime des intéressés.

Néanmoins, des amendements furent déposés au Palais-Bourbon, de nouveaux parmurent furent ajoutés au projet primitif et le chiffre de la subvention fut porté de 475 000 à 550.000 francs. C'est dans ces conditions que le projet de loi a été transmis au Sénat.

La commission sénatoriale chargée de l'examiner vous propose d'importantes modifications.

Les principales portent sur les points suivants :

Suppression de la ligne de Marseille à Toulon et à Nice comprise dans l'organisation de 1892, et que maintient le projet de loi voté par la Chambre des députés...

M. de Casabianca, rapporteur. — Vous êtes dans l'erreur, elle n'existe pas !

M. le sous-secrétaire d'Etat. — Suppression du prolongement de l'île-Rousse à Bastia ; création à la place de ce prolongement d'un second service direct entre Nice et Bastia. La commission modifie encore. (Interruptions sur quelques bancs.)

Je vous demande pardon, messieurs, mais je suis obligé d'indiquer ces détails au Sénat pour lui faire comprendre quelles sont les objections que, très respectueusement, je veux faire devant lui.

M. le président. — Monsieur le sous-secrétaire d'Etat, vous avez le droit d'entrer dans tous les développements qui paraîtront utiles pour votre discussion.

M. le sous-secrétaire d'Etat. — La commission, dis-je, modifie le point d'attache sur Porto-Torres qu'elle fixe à Propriano, au lieu de Calvi.

Enfin, elle modifie quelque peu les escales du service côtier qui doit exister autour de l'île.

Sur trois points essentiels le projet de la commission se tient dans les données du projet primitif du Gouvernement. Ces points essentiels sont les suivants :

Les lignes nécessaires à l'exécution d'un bon service postal entre le continent et la Corse sont maintenues. Le chiffre de la subvention qui, ainsi que vous voudrez bien le reconnaître — tout le monde l'a reconnu dans la discussion — entrera considérable, 550 000 fr., n'est pas disproportionné, enfin, en troisième lieu, il est admis que l'adjudication portera uniquement sur la vitesse.

Mais, ainsi que je l'ai indiqué, le projet de la commission du Sénat — et c'est ce